



HAL
open science

Le Christianisme politique en Europe 1815-2015. Tome 1

Daniel-Louis Seiler

► **To cite this version:**

Daniel-Louis Seiler. Le Christianisme politique en Europe 1815-2015. Tome 1 : Des partis qui ont fait l'Europe. Éditions Le Manuscrit, 1, 2023, Fondation Mattei Dogan, Vincent Hoffmann-Martinot, 9782304054019. hal-04165064

HAL Id: hal-04165064

<https://hal.science/hal-04165064>

Submitted on 18 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

LE CHRISTIANISME POLITIQUE EN EUROPE
1815-2015. TOME 1

Du même auteur

Idéologies et citoyens, Bruxelles, EVO, 1970.

Le Déclin du cléricanisme, Bruxelles, Institut belge de Science politique, 1975.

Les Partis politiques en Europe, Paris, PUF, 1978.

Partis et familles politiques, Paris, PUF, 1980.

La Politique comparée, Paris, Armand Colin, 1982.

Les Partis autonomistes, Paris, PUF, 1982.

Le Comportement politique comparé, Paris, Economica, 1984.

De la comparaison des partis politiques, Paris, Economica, 1986.

La Vie politique des Européens, Paris, Economica, 1998.

Les Partis politiques en Occident, Paris, Ellipses, 2004.

Clivages et familles politiques en Europe, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011.

Qu'est-ce que l'Europe?, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2014.

Cet ouvrage a bénéficié d'une subvention
du Laboratoire MESOPOLHIS UMR 7064
et de l'ESPOL, faculté catholique de Lille



ISBN 978-2-304-05401-9

© Éditions Le Manuscrit, avril 2023

DANIEL-LOUIS SEILER

Le Christianisme
politique en Europe
1815-2015. Tome 1

Des partis qui ont fait l'Europe

Fondation Mattei Dogan

Éditions Le Manuscrit
Paris

Dans la même collection

Mattei Dogan. Pionnier de la recherche comparative internationale en sciences sociales, sous la direction de Vincent Hoffmann-Martinot, Silvia Marton, Hinnerk Bruhns et Anca Oroveanu, 2022.

Analyse statistique de la « démocratie parlementaire » de la Roumanie, Mattei Dogan, Traduction du roumain, étude introductive et notes par Cristian Preda, postface par Silvia Marton, 2022.

Comité scientifique

Vincent Hoffmann-Martinot, directeur de collection

Hinnerk Bruhns

Silvia Marton

Anca Oroveanu

La collection

La collection Fondation Mattei Dogan a pour objet de diffuser et de valoriser des recherches comparatives internationales en sciences sociales.

Elle entend ainsi poursuivre dans une perspective globale et interdisciplinaire la voie ouverte par Mattei Dogan, pionnier de la sociologie politique et de la science politique, entretenue par la fondation reconnue d'utilité publique qui porte son nom.

À mes petits-enfants
Matteo Bertolino et Giulia Marzullo
Marcus, Lucie et Europe Navarro-Seiler
Josué et Elisa Santérian

« Soyez de bons chrétiens
et vous serez de bons démocrates. »
Pie VII

Sommaire

Introduction	17
Première partie	
Les invariants du catholicisme politique.....	25
Chapitre I	
La papauté se confronte à l'État et à la société :	
position du Magistère et idéologies.....	29
Conflits et divergences politiques au sein du catholicisme :	
position des papes.....	31
<i>Le catholicisme face à « la crise de la conscience européenne ».....</i>	31
<i>L'ère glaciaire de la papauté.....</i>	36
<i>L'embellie : Léon XIII ou l'art d'être politicante.....</i>	38
<i>Le nouvel âge de glace.....</i>	42
<i>« Le moment » Benoît XV.....</i>	46
<i>Le Magistère durant le court xx^e siècle.....</i>	50
Vatican II : Réforme et Révolution dans l'Église.....	58
<i>Le renouveau de la doctrine sociale de l'Église.....</i>	63
<i>Crise et renouveau.....</i>	65
<i>Reprise en mains et régénération de l'Église.....</i>	70
<i>L'intelligence au pouvoir : lucidité et impuissance.....</i>	75

Chapitre II	
Être dans le Monde	
Les idéologies religieuses au sein du catholicisme.....	85
L'intégrisme	86
Le catholicisme libéral.....	92
Chapitre III	
Être au Monde : Les idéologies politiques d'inspiration	
catholique.....	97
L'idéologie de la Contre-Révolution	100
Le libéralisme catholique	104
L'idéologie démocrate-chrétienne	109
1830.....	110
1848.....	112
1891.....	116
<i>Roma locuta causa finita est</i>	122
Les caractères distinctifs des partis démocrates-chrétiens	125
<i>L'interclassisme</i>	125
<i>L'horizontalité</i>	127
<i>La position charnière</i>	129
<i>Le projet politique</i>	129
Deuxième partie	
Le catholicisme politique selon les peuples.....	135
Titre premier : L'Allemagne	145
Chapitre IV	
Le clivage Église/État en Allemagne et en Prusse.....	147
Les bases historiques du clivage Église/État avant l'unification....	151
<i>L'État prussien</i>	151
<i>Le début des hostilités : l'affaire des mariages mixtes</i>	152
Le paroxysme du conflit : le Kulturkampf	153
Chapitre V	
Le Parti allemand du centre ou <i>Zentrum</i>	
Naissance et développement.....	159
Les commencements.....	160
Le <i>Zentrum</i> sous l'Empire.....	162

<i>Face à Bismarck</i>	162
<i>Après le Kulturkampf</i>	166
<i>La phase d'opposition constructive</i>	170
Chapitre VI	
Le <i>Zentrum</i> dans la tourmente. Crise religieuse, guerre et révolution.....	175
De l'ostracisme à l'union sacrée.....	177
La guerre et la recherche de la paix.....	180
Le <i>Zentrum</i> face à la défaite et à la Révolution allemande.....	185
Chapitre VII	
Du Capitole à la Roche tarpéienne. Le <i>Zentrum</i> sous la République de Weimar.....	191
Le Centre dans le système partisan	193
Le <i>Zentrum</i> divisé entre sa droite et sa gauche	198
La double mort du <i>Zentrum</i> et de la République de Weimar.....	210
L'enterrement de la démocratie chrétienne allemande.....	223
Chapitre VIII	
Une fausse renaissance. La CDU/CSU	225
Une démocratie chrétienne exemplaire : la <i>Christlich-Demokratische Union</i>	226
Le réalignement politique de la CDU	234
La <i>Christlich-Soziale Union</i> , CSU	239
Titre deuxième : La Belgique.....	249
Chapitre IX	
Le clivage Église/État et le Parti catholique.....	251
L'émergence du clivage Église/État	260
La fondation du Parti catholique.....	267
Chapitre X	
Le catholicisme politique organisé.	
Du Parti catholique au Parti social chrétien (1884-1968).....	271
Le règne sans partage d'un parti puissant, mais divisé.....	273
<i>Les fractures initiales</i>	273
<i>La contre-mobilisation des catholiques</i>	277
<i>Le « moment » Beernaert</i>	279

<i>L'émergence de la démocratie chrétienne</i>	284
<i>Bilan de la domination catholique</i>	287
De la domination du Parti catholique à son sommet (1914-1940)	288
<i>Hégémonie catholique et coalitions durant « Les Années folles »</i> ...	296
<i>Les années de crise et l'hégémonie catholique</i>	307
Le retour du clivage Église/État	317
<i>L'échec du rêve travailliste et la fondation du PSC</i>	317
<i>La fin du rêve travailliste</i>	322
<i>Retour au XIX^e siècle : le rebond de la Question scolaire</i>	327
La libération des énergies : clivages sociaux et culturels.....	333
<i>Le néo-travaillisme</i>	334
<i>L'émergence du clivage Possédants/Travailleurs</i>	337
Chapitre XI	
Du PSC au CDH. Heurts et malheurs du catholicisme politique en Belgique d'expression française.....	349
Le difficile apprentissage de l'autonomie	350
<i>Le clivage Possédants c/ Travailleurs, les catholiques et le PSC</i>	351
Rebond et stabilisation du PSC	355
Plus dure sera la chute.....	358
Le Centre Démocrate Humaniste (CDH).....	365
Chapitre XII	
Le CVP et le CD&V. De l'hégémonie à la marginalité.....	371
Un parti encore empreint de sensibilité belge	372
Le « moment » Tindemans	383
La relève réformatrice	386
Plus dure sera la chute : <i>Bis placent repetitas</i>	393
Titre troisième : Les Pays-Bas	405
Chapitre XIII	
Les Pays-Bas. Les catholiques de l'inexistence à la marginalité	407
Le système partisan de la République des Provinces-Unies	409
<i>Remontrants contre orangistes</i>	411
<i>Patriotes contre orangistes</i>	413
Les catholiques et le deuxième système de partis : conservateurs contre libéraux	416

Le troisième système de partis et l'émergence du clivage	
Église/État.....	422
<i>Le Club catholique au Parlement</i>	426
<i>Le premier gouvernement des partis confessionnels</i>	429
<i>La « Grande Pacification » (1917)</i>	432
La création et l'hégémonie du Parti catholique RKSP.....	433
<i>La réforme de la Fédération des cercles électoraux catholiques</i>	438
<i>L'affirmation des catholiques néerlandais</i>	445
La guerre et le mouvement <i>Doorbraak</i>	452
Les grandes heures du KVP.....	456
<i>Le KVP : un parti nouveau ?</i>	456
<i>La coalition rouge-romaine (1946-1958)</i>	460
<i>La fin de la coalition rouge-romaine et le virage à droite</i>	472
<i>La « révolution tranquille » du catholicisme néerlandais</i>	476
<i>Le retour de l'alliance avec le PvdA et la « Nuit de Schmelzer »</i>	479
La fin du catholicisme politique spécifique : le CDA.....	487
<i>La fondation de l'Appel démocrate-chrétien (CDA)</i>	488
<i>Les années fastes du CDA (1981-1994)</i>	490
<i>« Het einde Van het lied »</i>	496
<i>L'été indien du CDA</i>	498
L'effondrement de la pratique religieuse et du catholicisme.....	504

Introduction

Depuis le temps qu'on prédit leur déclin sinon leur disparition, les partis politiques ont montré qu'ils avaient la vie dure. Certes ils ne sont plus ce qu'ils furent dans le passé, mais ils résistent mieux aux atteintes de la modernité que les Églises et les grandes organisations sociales. Gardons-nous d'envisager le phénomène partisan à la lumière de l'expérience française. Car de tout temps, la France connut des partis faibles et mal enracinés. Ainsi, le plus vieux d'entre eux, le Parti radical, remonte au début du ^{xx}^e siècle, alors que le Parti démocrate américain voit sa fondation remonter à l'orée du ^{xix}^e siècle, et que le doyen des partis d'Europe, le Parti libéral belge, tint son congrès fondateur en 1838. Plus jeune, le Parti *Tory*, tout dinosaure qu'il soit, n'en demeure pas moins un alerte presque bicentenaire !

Pourtant, les partis sont mortels et la France en offrit maints exemples. Toutefois, il s'avère beaucoup plus rare d'assister à la disparition ou à la quasi-disparition de toute une famille de partis et pas n'importe laquelle : celle qui tint sur les fonts baptismaux tant la Quatrième République et la République italienne que la construction européenne. Des partis qui, en Belgique et aux Pays-Bas, en coalition avec les sociaux-démocrates, portèrent les réformes keynésiennes qui dégagèrent leurs pays respectifs de la crise des

années 1930. Et en 1944-45, la « Reconstruction » fut encore leur œuvre. Ils gouvernèrent la Belgique et les Pays-Bas durant plus d'un siècle quasi sans interruption, ils se trouvent aujourd'hui réduits à la portion congrue et à jouer les utilités, lorsqu'on veut bien d'eux comme force d'appoint.

Tous les pays de l'Europe catholique, sauf l'Irlande, connurent, peu ou prou, la présence plus ou moins durable de partis inspirés par le catholicisme politique. Et pour les politistes, le phénomène devait se perpétuer. Ainsi, lorsque Lipset et Rokkan publièrent leur magistral ouvrage collectif, *Party Systems and Voters Alignments*, l'un des plus grands ténors de la science politique internationale, Juan Linz réalisa sur son pays en 1965, et à partir d'études d'opinion, une magistrale simulation de ce que pourraient être des *Cortès* post-franquistes démocratiquement élus¹. Or, *in illo tempore non suspecto*, le scénario le plus crédible qui s'imposait à tous était celui d'une configuration tripartite, analogue à celle qui structurait le système partisan italien à l'époque et ce fut ce qu'exposa Linz. À savoir une gauche dominée par le PCE, un centre démocrate-chrétien et une droite de sensibilité franquiste. Il ne s'agissait pas de supputations, mais de la réalité des forces présentes sur le terrain, et pour les deux premières dans la clandestinité ; or, la plus puissante d'entre elles était la démocratie chrétienne. De fait, si la Phalange, le parti unique, semblait enracinée, au sein de l'opposition, les seules forces politiques actives – et non sans risques – étaient les communistes et les démocrates-chrétiens auxquels il convient d'ajouter les nationalistes catalans et basques. Quant aux socialistes, leur présence se résumait à un petit cénacle madrilène rassemblé autour du professeur Enrique Tierno Galván. Les démocrates-chrétiens bénéficiaient du soutien des éléments les plus jeunes du clergé et, après Vatican II, de la relative bienveillance accordée par les secteurs les plus ouverts de l'épiscopat ainsi par le pape Paul VI qui n'aimait guère Franco... Malheureusement, le *caudillo* tarda à mourir et lorsqu'enfin arriva la *transición* et, sortie du tourbillon sociétal de la *movida*, l'Espagne avait profondément

1 J. Linz, « The Party System of Spain: Past and Future », in S.M. Lipset and S. Rokkan (eds), *Party Systems and Voters Alignments*, New York, The Fox Press, 1967, pp. 199-282.

changé et les démocrates-chrétiens, malgré le *leadership* d'opposants historiques Ruiz Jiménez, Jimenez Fernandez et Gil Roblès – ce dernier qui avait joué un rôle ambigu au début de l'ère dictatoriale – ne parvinrent pas à porter le projet au niveau électoral.

Le temps de la démocratie chrétienne paraissait révolu : l'Espagne s'était alignée – mais aussi le Portugal – sur la France. Mais de quoi parle-t-on lorsqu'on évoque les partis de défense catholique ? Pour la *doxa* française, il ne peut s'agir que de conservateurs. Conservateurs certes, en Allemagne et en Autriche, mais de bien surprenants conservateurs qui n'hésitèrent pas à constituer des coalitions gouvernementales avec les sociaux-démocrates en Allemagne ou même avec les Verts en Autriche. Cependant, le vocable « conservateur » fut rejeté par les démocrates-chrétiens du Benelux, naguère d'Italie et jadis de France, qui tous se voulaient du Centre. De fait, s'il existe une famille politique très mal connue, voire inconnue des commentateurs français, c'est bien le catholicisme politique. Or, il s'agit d'une amnésie historique et ceux qui se plaisent à discuter de questions aussi oiseuses que le retrait de la statue de Colbert oublient le MRP, pourtant l'un des piliers du tripartisme à la Libération – avec le PC et les socialistes – et dont le président, Georges Bidault, succéda à Jean Moulin à la tête du CNR.

Certains auteurs d'avant-guerre avaient compris le phénomène, tel Thibaudet qui, dans sa toile impressionniste des familles politiques en France, en distingua six, dont le christianisme social. Une lucidité qui lui valut une volée de bois vert administrée, *ex post*, par François Goguel, plus obsédé encore que Duverger par l'universalité et l'intemporalité d'un dualisme droite – gauche.

Pour Goguel, aveuglé par la *Weltanschauung* qui domina le monde intellectuel de 1850 à 1958, non seulement le centre ne pouvait exister, mais encore un catholique était forcément de droite ni un homme de gauche se rendre à la messe dominicale, sauf en cachette ! Goguel, par ailleurs excellent spécialiste de la sociologie électorale, restait accroché au règne de Louis-Philippe où la vie parlementaire se trouvait scandée par l'irréductible opposition entre le mouvement (gauche) d'une part et la résistance (droite) de l'autre. Pour lui, « en gros », le christianisme social se rangeait du côté de

« l'ordre établi »². De son temps, Staline régnait sans partage sur une URSS qui ne connaissait ni mafias ni oligarques, car l'ordre régnait à Moscou. Staline était-il, pour autant, un homme de droite ? Autre tenant d'un dualisme droite-gauche, Maurice Duverger ne commit pas la même erreur. Éduqué dans le milieu catholique bordelais, il comprit d'emblée la nature du MRP dont il interpréta l'éphémère succès électoral comme un vote refuge de l'électorat de droite qui, privé de ses représentants habituels, discrédités par la collaboration, vit dans les « rouges chrétiens » un rempart contre les « rouges tout court ». Quant au reste, il considéra les républicains populaires comme un résidu de la « troisième force », un centrisme dont le scrutin majoritaire à un tour devait débarrasser le pays... Seul René Rémond, qui refusa d'inclure la démocratie chrétienne parmi ses droites, fit exception à la règle et pour cause.

La science politique française, fidèle en cela aux médias, pâtit d'une détestation du centrisme jointe à une totale incompréhension de la démocratie chrétienne et des expressions politiques du catholicisme qui, lorsqu'elles agissent dans le domaine des valeurs, sont qualifiées « d'intégristes ». Ainsi en alla-t-il pour la « Manif pour tous » ou pour les « Veilleurs ». En revanche, les travaux anglo-saxons témoignent d'une véritable lucidité, car l'esprit de leurs auteurs n'est pas obscurci par des préventions, reflets de leurs préjugés : un comble au pays de Durkheim³...

La considération dont témoignent les spécialistes anglo-saxons des partis à l'endroit des partis de défense religieuse se justifie par l'importance historique du phénomène. À la fois courant de pensée et famille partisane, le catholicisme politique s'inscrit dans une histoire aussi longue que celles du libéralisme et du socialisme. Or, si la démocratie chrétienne suscita, en France, et suscite encore

2 F. GOGUEL, *La Politique des partis sous la III^e République*, Paris, Seuil, 1946.

3 D.D. Hanley, ed, *Christian Democracy in Europe*, Londres, R. Pinter, 1994 ; St. Kalyvas, *The Rise of Christian Democracy in Europe*, Ithaca, Cornell University Press, 1996 ; C. Invernizzi Durenti, *What is Christian Democracy?*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019.

internationalement nombre d'études, dès lors qu'on élargit la focale à l'ensemble des forces politiques qui défendirent la cause catholique, les travaux tendent à se raréfier. Or, l'engagement politique des catholiques ne débuta point avec un catholicisme libéral voué à se transformer en démocratie chrétienne. En fait, la généalogie du catholicisme politique se révèle des plus complexe et nécessite des recherches fouillées qui n'intéressent aujourd'hui que les historiens, et encore, de plus en plus souvent laissée aux spécialistes de l'histoire religieuse.

Comparatiste dont le champ privilégié d'analyse est celui des partis politiques, nous revenons à l'objet auquel nous consacraâmes notre thèse de doctorat. Mais alors que, d'ordinaire, nous recourons à la comparaison transnationale, nous avons modifié notre angle d'attaque en privilégiant l'approche par pays. La raison en est que notre collègue Philippe Portier nous demanda en 2010 de présenter une communication portant sur les cultures catholiques⁴. Ayant jusqu'alors tendance à privilégier l'unité du catholicisme européen, nous avons pu mesurer la diversité culturelle du catholicisme sur un territoire somme toute exigü : les invariants se déclinant de façon variable selon les peuples.

Tous les pays européens dont les parlements comptèrent durablement des partis d'inspiration catholique font l'objet d'une analyse, à l'exception de trois cas : le Luxembourg, la Suisse et la Catalogne. De fait, le « Parti de Droite », devenu Parti chrétien social (PCS) gouverna très longtemps le Grand Duché qui donna à l'Europe des personnalités telles Joseph Bech, Pierre Werner ou Jean-Claude Juncker, qui marquèrent de leur empreinte la construction européenne. Pour le traiter, il aurait fallu lui consacrer plus d'espace qu'à la France... Quant à la Suisse, tous les cantons catholiques, ainsi que Genève, possèdent leur parti chrétien, mais les partis helvétiques sont des fédérations de partis cantonaux et chaque État cantonal se caractérise par une forte identité qui se distingue de celle de ses voisins. Idéologiquement, la Confédération helvétique, ou plus

⁴ D.-L. Seiler, « Les cultures catholiques et le métier politique », in C. Colliot-Thélène et Ph. Portier, *La Métamorphose du prince ; politique et culture dans l'espace occidental*, Rennes, PUR, 2014, pp. 65-89.

exactement le Canton de Fribourg – siège d’une université – joua un rôle décisif dans l’élaboration de la doctrine sociale de l’Église, incarnée par l’action et l’œuvre de Mgr Mermillod ou celle du cardinal Journet, incarnation du personnalisme chrétien et de la lutte intellectuelle contre le fascisme. Cependant, l’étude des partis suisses implique presque le même investissement que celle des partis européens dont les dirigeants feraient bien de regarder ce qui se passe en Suisse... Dernier remords que nous ressentons cruellement : l’absence de la Catalogne où nous fîmes beaucoup de recherche de terrain avec l’aide de nos collègues de Barcelone. On put ainsi, en 1986, bénéficier d’un entretien de plusieurs heures avec le président du Parlement A. Coll i Allentorn, leader historique de la démocratie chrétienne catalane. Ce dernier, qui avait connu la période « alphon sine », la guerre civile, la dictature franquiste et la transition démocratique, déborda avec gentillesse du temps initialement prévu pour l’entretien ; l’un des moments les plus intenses de notre carrière scientifique. Malheureusement, la rupture qui suivit entre l’*Unió Democràtica de Catalunya*, démocrate-chrétienne, et les nationalistes de la CDC, balaya l’UDC qui, affrontant seule le verdict des urnes, ne recueillit que 2 % des votes et perdit tous ses sièges au Parlement de la *Generalitat*.

En définitive, nous entendons renouer le fil avec des ouvrages classiques qui virent le jour au début de la Quatrième République lorsque, nimbée de l’aura de la Résistance, la démocratie chrétienne avait pignon sur rue et la faveur des médias comme des citoyens. En l’occurrence, nous tentons de nous revendiquer de la postérité de trois auteurs : Maurice Vaussard, Joseph Rován et l’Irlandais Michael Fogarty⁵. Moins ancien, nous voudrions citer le lumineux manuel de

5 M. Vaussard, *Histoire de la démocratie chrétienne : France, Belgique, Italie*, Paris, Seuil, 1956 ; J. Rován, *Le Catholicisme politique en Allemagne*, Paris, Seuil, 1956 ; M. P. Fogarty, *Christian Democracy in Western Europe*, Londres, Routhledge and Kegan, 1957 ; J.-M. Mayeur, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, A. Colin, 1980 ; R.E.M. Irving, *The Christian Democratic Parties of Western Europe*, Londres, Allen et Westin, 1979 donne des éléments sur la généalogie des partis étudiés.

Jean-Marie Mayeur, intitulé *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne*, mais qui date de 1980. À ma connaissance, il n'existe pas en français d'autres ouvrages traitant de l'ensemble de l'expression partisane des catholiques en Europe et il faut se tourner vers des études portant sur des cas nationaux. En revanche, des formes particulières de formations politiques catholiques sont à la disposition des chercheurs et, dans cette catégorie, la démocratie chrétienne fait recette, mais il s'agit, avant tout, d'ouvrages publiés en anglais. Un excellent « Que sais-je ? » dû au savoir de notre collègue, trop tôt disparu, Pierre Letamendia, traite de la démocratie chrétienne. Pour les autres formes de partis politiques, on ne peut vraiment pas convoquer une abondante littérature : un manuel ancien de Marcel Prélot analyse du libéralisme catholique et récemment, soulignons-le, un ouvrage limité dans le temps, de Daniel Moulinet sur le catholicisme social⁶.

La démarche adoptée ici s'inscrit dans la droite ligne des travaux que nous avons antérieurement consacrés aux partis politiques et à la lumière de la sociologie historique de Stein Rokkan. C'est-à-dire que les partis catholiques et démocrates-chrétiens naquirent du clivage opposant les partisans de l'Église à ceux de l'État. Pour ce faire, le propos s'articulera en deux parties d'inégale importance. La première servant aux prolégomènes est thématique et recourt à l'analyse comparative. Elle récapitule les éléments fondamentaux communs au catholicisme politique. La seconde partie décline les invariants du catholicisme selon les cas nationaux : Allemagne, Belgique, Pays-Bas, France, Italie, Autriche, République tchèque, Slovaquie et Pologne. De tous ces pays, la Belgique apparaît comme le seul où le clivage Église/État n'est contaminé ni par la querelle entre monarchistes et républicains ni par le statut de minorité des catholiques, et constitue le terrain le plus favorable au développement du catholicisme politique.

En analysant ainsi dans le temps et dans l'espace une famille de partis politiques qui fit jadis les beaux jours de l'Europe et aujourd'hui vouée à disparaître, nous espérons avoir contribué à dissiper les

6 M. Prélot, *Le Libéralisme catholique*, Paris, A. Colin, 1969 ; P. Letamendia, *La Démocratie chrétienne*, Paris, PUF, 1977 ; D. Moulinet, *Actions et doctrines sociales des catholiques*, Paris, Cerf, 2021.

incompréhensions et éclairer un phénomène politique dont seuls les plus âgés conservent la mémoire.

On y précisera encore que le choix du paradigme des quatre clivages fondamentaux et, partant, de traiter des partis chrétiens à la lumière du clivage Église/État nous amène à écarter les partis protestants scandinaves. En effet en Suède et en Finlande les partis naquirent un siècle plus tard sur des questions de valeurs, quant au Parti chrétien du peuple de Norvège, Stein Rokkan lui même le considérait comme une formation politique née du clivage centre/périphérie.

PREMIÈRE PARTIE
LES INVARIANTS DU CATHOLICISME
POLITIQUE

Le catholicisme est un monde, titrait l'un des derniers ouvrages du regretté Émile Poulat. De fait, il constitue une réalité plurielle dont l'unité profonde se décline selon les cultures : cette religion, née au Proche-Orient, parvint à s'inculturer suivant maintes réalités nationales et régionales. Sa diversité aurait pu se fractionner en Églises diverses et opposées, comme c'est le cas pour le protestantisme, s'il n'avait disposé d'une autorité centrale capable d'assurer la coalescence des diversités. Cependant, l'unanimité et la centralisation qui caractérisent l'Église à partir de Pie IX, et qui se relâcha depuis Vatican II, ne doit pas occulter de réelles divisions. Et malgré l'impression de « serrez les rangs » que donna longtemps le discours du Magistère, tous les papes ne furent pas pareils, même avant le Concile. Des idéologies « ecclésiologiques » ont toujours divisé l'Église. Quant aux fidèles, aux laïcs engagés dans l'action politique en raison de leur foi, ils agissent au nom des idéologies qui les animaient et celles-ci n'étaient pas pareilles.

On est pourtant en droit de s'étonner qu'une religion dont le fondateur répondit à ses détracteurs : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » – condamnant ainsi sicaires et zélotes – et à ses accusateurs : « Mon Royaume n'est pas de ce Monde », tandis qu'à la veille de son arrestation, il enseignait à ses apôtres : « Vous n'êtes pas du Monde, mais je vous envoie dans le Monde », que cette foi puisse alimenter visions et engagements

politiques. *Dans* le monde, mais pas *du* monde. Cette formule, empruntée au Quatrième Évangile, résume admirablement la difficulté d'être sinon l'ambiguïté du catholicisme politique.

Il faut voir là la marque d'une inculturation réussie. Le catholicisme s'est révélé capable de s'insérer au sein des cultures nationales et régionales, au point même de faire corps avec elles et, dans le même temps, de demeurer universel. Le secret de cette réussite n'est guère difficile à percevoir : la présence, l'enseignement et l'action d'une autorité centrale : la papauté et son magistère.

Chapitre I

La papauté se confronte à l'État et à la société : position du Magistère et idéologies

Catholique veut dire universel et, dès lors, il paraît des plus logiques que l'invention de l'idée nationale et l'affirmation par les États de créer une identité qui y correspondît posa quelques problèmes à l'Église. Identifié à la *Christianitas*, à la *Res Publica Christiana*, le catholicisme se voyait, 500 ans après le Grand Schisme, à nouveau contraint d'affronter la diversité culturelle. À la différence près qu'elle se trouvait portée non plus par un Empire – réalité universelle –, mais par les principautés territoriales devenues des États.

La Réforme protestante ou, plus exactement, la Réformation, porta un premier coup, le plus rude, à l'unité du Christianisme occidental. Nombre de princes allemands, ainsi que la Couronne de Suède, restaurée par les Vasa, s'emparèrent des biens de l'Église redevenue une institution étatique, nationalisée en quelque sorte ; ils furent, en dernier lieu, suivis par la monarchie danoise et le catholicisme fut éradiqué des territoires nordiques. Il en alla de même pour l'Écosse et les Provinces-Unies des Pays-Bas, mais non plus au profit du protestantisme d'État, le luthéranisme, mais du calvinisme qui s'imposa également dans les cantons protestants de Suisse.

Dernier revers pour Rome qui aurait pu l'éviter : la perte de l'Angleterre. Le pays et la Couronne n'avaient aucune raison de quitter le giron de l'Église. En effet, la situation des rapports Église - État était la même que celle qui prévalait en France : seul le hasard, incarné par la *libido* effrénée d'Henry VIII, les intrigues de la famille Boleyn, la présence à Rome des soldats de Charles Quint – neveu de la reine Catherine d'Argon répudiée au profit d'Anne Boleyn – et le peu de sens politique du pape Clément VII firent basculer, non sans mal, le pays dans le camp réformé.

Après environ deux siècles de répit, ouvert par les Traités de Westphalie et marqué par une réelle complaisance de Rome envers les princes catholiques, l'Église se retrouva, pour la seconde fois, en butte aux atteintes de son vieil ennemi : le particularisme culturel. Elle avait joué la carte des monarchies catholiques et elle perdit. Ainsi, avec la chute de l'Ancien Régime provoquée par la Révolution française, les guerres européennes qu'elle suscita et la dissémination idéologique qu'elle entraîna, le fragile équilibre qui s'était établi entre l'Église et l'État se trouva rompu. L'État bourgeois qui s'instaura en Europe, entre 1789 et 1889, mobilisa l'idée de Nation, une communauté imaginée – selon la formule de Benedict Anderson – qu'il s'employa à transformer en réalité dans la conscience des masses populaires nouvellement promues à la dignité de citoyens. Afin de créer et de façonner ce puissant levier de mobilisation des peuples, les gouvernements se mirent en devoir de contrôler les moyens de socialisation et singulièrement l'école. Or, l'éducation était assurée par l'Église qui, en la matière, poursuivait ses fins propres : le salut des âmes ; un objectif qui ne coïncidait pas forcément avec celui que s'imposait l'État bourgeois : le *Nation Building Process*. Par surcroît, comme l'Église, attachée à l'ordre ancien – pour ne pas dire médiéval –, s'était compromise avec l'Ancien Régime et ses partisans, le conflit s'avérait inévitable entre les pouvoirs temporels d'une part et spirituels de l'autre. Cependant, à partir d'un canevas commun aux pays et régions catholiques, on constate que ce conflit se décline en variantes qui ont leurs spécificités. Il se traduit selon les conjonctures historiques et les rapports de force spécifiques aux différents cas nationaux.

Si l'adversaire varie – le despotisme orthodoxe des tsars pour les Polonais, l'autoritarisme prussien pour les catholiques allemands, l'Angleterre protestante pour les Irlandais ou le laïcisme en Belgique et en Europe du Sud –, la contre-mobilisation catholique est assez unifiée. Toutefois, si la volonté de résistance fut générale, le projet politique, l'avenir désirable, varia. On s'attachera d'abord à comprendre les idéologies qui inspirèrent le catholicisme politique et, pour ce faire, il importe de distinguer soigneusement entre d'une part, celles dont la portée est d'ordre ecclésiologique et d'autre part, celles qui sont politiques *stricto sensu*. Et parmi les premières, il importe de séparer le discours du Magistère romain des positions soutenues par les théologiens.

Conflits et divergences politiques au sein du catholicisme : position des papes

Le catholicisme est vieux, très vieux et, tout au long d'une histoire bimillénaire, il put accumuler nombre de ressources capables d'alimenter le débat idéologique. De même, des conflits anciens, que l'on pensait à jamais résolus, peuvent ressurgir habillés de mots nouveaux. Sans suivre, à tout prix, l'Écclésiaste (aujourd'hui le *Quohéleth*) et affirmer qu'il « n'y a rien de nouveau sous le soleil », on ne saurait faire l'impasse sur les récurrences.

Le catholicisme face à « la crise de la conscience européenne »

L'émergence de l'État-nation porté par la bourgeoisie triomphante réveilla de vieux démons qui sommeillaient au tréfonds de la conscience catholique ou, plus exactement, de son inconscient collectif. Déjà, on l'a vu, avec les Traités de Westphalie et la victoire du principe *cujus regio ejus religio*, l'Église avait dû faire la part du feu et composer avec la présence de l'hérésie sans admettre la légitimité de cette présence, en fait accepter la fin de l'idée de *Christianitas*. Avec la « crise de la conscience européenne » – pour reprendre le titre du fort beau livre de Paul Hazard¹ – qui marque la fin de l'Âge classique, ce furent les pays catholiques eux-mêmes qui, éclairés par l'esprit des Lumières, donnèrent du fil à retordre à la papauté. Comble

1 P. Hazard, *La Crise de la conscience européenne*, Paris, Fayard, 1989.

d'infortune, à part Benoît XIV, les papes qui se succédèrent sur le siège de Pierre, assez médiocres, ne surent pas discerner les signes du temps. Face au défi constitué par l'idéologie des Lumières et la Révolution, la réponse des élites catholiques fut triple : accompagner, combattre ou transiger.

Ideal des Lumières et nouveaux défis pour l'Église

En réalité, l'opposition au sein de l'*intelligentsia* catholique était double. Se superposaient d'une part, le débat sur le rôle de la puissance publique en matière d'organisation de la Cité et de l'autre, celui qui portait sur la nécessité – ou non – pour l'Église d'évoluer avec son siècle ; pour reprendre un thème débattu lors du Concile Vatican II : l'Église devait-elle épouser son siècle ? Une question fondamentale que le Concile de Trente avait négligé de résoudre.

En effet, le débat déjà ancien, ouvert par le Concile de Constance, opposait ceux qui considéraient que la puissance publique devait régir l'organisation de l'Église – selon des thèses qui remontent à Marsile Ficin –, c'est-à-dire les conciliaristes, relayés par les gallicans en France et, dans l'Empire, par les fébronien et autres joséphistes d'un côté, face, de l'autre côté, aux tenants de la centralisation spirituelle et ecclésiastique au profit du Saint-Siège et de la personne du pape, c'est-à-dire les ultramontains.

Le second débat, toujours actuel, mêla à l'origine la réflexion théologique à certaines considérations politiques. Il oppose les *politicanti*, ceux qui, clercs ou laïcs, pensent qu'il faut transiger avec la modernité incarnée par les Lumières et les intransigeants, désignés en Italie du nom de *zelanti*. Les divergences portaient non seulement sur la position que l'Église se devait d'adopter envers le Siècle, mais encore de la manière d'aborder, d'interpréter et, le cas échéant d'adapter, à la lueur de la raison, le *corpus* scriptural et doctrinal sur lequel se fonde le *catholicisme*. Le ban avait été ouvert, dès l'Âge classique et sous le règne de Louis XIV, avec l'œuvre du Père Richard Simon, le fondateur de l'exégèse biblique moderne, continuée en Italie par Muratori et en France par Jean Astruc. En fait, c'est le catholicisme libéral qui apparaissait ainsi sur la scène religieuse ; sa

politisation vint plus tard, du fait de son instrumentalisation par les gouvernements de certains pays catholiques.

De fait, la rencontre entre le pouvoir politique inspiré par les Lumières d'une part, et le catholicisme libéral de l'autre produisit des effets décisifs, dont le souci de régenter l'Église conformément à la Raison. Un processus historique qui atteignit son point d'acmé lors de la phase initiale de la Révolution française avec l'adoption de la Constitution civile du clergé. Une constitution *civile* puisque l'État « limitait » sa volonté de réformer l'Église aux aspects relatifs à l'organisation de cette dernière, tout le reste étant laissé à la discrétion du pape. Néanmoins, on aurait tort d'imputer la cause de cette obsession à réformer le clergé à la seule France révolutionnaire : on oublie très souvent que les premières mesures prises à l'encontre des ordres contemplatifs, présentés comme inutiles, datent, en réalité, du règne de Louis XVI. Or, le Roi de France ne faisait que s'aligner sur la politique de beaucoup d'autres monarchies catholiques et, en l'occurrence, celle menée par son beau-frère l'empereur Joseph II. Ce dernier apparaît historiquement comme l'une des principales illustrations du gouvernement autoritaire, mais démophile, inspiré par les lumières de la Raison : le despotisme éclairé. Ainsi dans l'Empire, et singulièrement dans les territoires héréditaires des Habsbourg, avec le despotisme éclairé s'instaurent tant la modernité que la volonté de rationaliser l'organisation ecclésiastique, afin de la conformer à l'idéal des Lumières. Tout, dans la politique religieuse de Joseph II, ne fut pas négatif : proclamation de la liberté des cultes, amélioration de la formation des clercs, etc. Cependant, il poussa sa manie réformatrice et contrôlante jusque dans les moindres détails, allant, par exemple, jusqu'à déterminer le nombre de cierges à mettre sur l'autel durant la messe. Ce qui lui valut les railleries du Roi de Prusse, le « protestant et agnostique » Frédéric II qui le surnomma : « mon cousin le sacristain ». Le grand-duc Léopold, frère de Joseph II, appliqua les mêmes principes en Toscane, mais avec plus de doigté, et nombre de principautés de l'Allemagne catholique emboîtèrent le pas des Habsbourg, en supprimant les ordres contemplatifs. Le tourbillon des guerres de la Révolution et de l'Empire emporta toutes ces politiques inspirées par l'*Aufklärung*,

tandis que la Restauration et le nouveau concert des Nations issus du Congrès de Vienne achevèrent – provisoirement – le travail de retour au *statu quo ante*.

Cependant, la France napoléonienne et, plus précisément Portalis, conclut avec le pape Pie VII un concordat, d'esprit gallican certes, mais qui, respectueux de l'autonomie de l'Église, régla, jusqu'en 1901-1905, la question des rapports entre les religions et l'État en France. Il survécut à la chute de Bonaparte, demeura en vigueur jusqu'aux lois de Séparation de 1905 et subsiste encore en Alsace-Moselle alors que, à travers toute l'Europe, triomphait la Contre-Révolution consacrée par le Congrès de Vienne et l'instauration de la Sainte-Alliance. À la faveur de cette victoire des anti-Lumières et confortée par le romantisme qui réhabilita le Moyen Âge, l'Église catholique bénéficia d'une position privilégiée et n'hésita pas un instant à faire cause commune avec les forces réactionnaires en lutte contre la montée du libéralisme, de la démocratie et, plus tard, du socialisme. Cependant, la réforme du Magistère ne se confondit pas d'emblée avec la réaction.

La réponse du Magistère au défi de la modernité

Le souverain pontife à qui revint l'honneur de piloter la barque de l'Église durant les temps tourmentés des guerres de la Révolution et de l'Empire, celui qui résista victorieusement aux crises de colère et aux tentatives de séduction de « l'Ogre corse » – *tragediante, comediante* –, et même à l'assignation en résidence surveillée à Savone, Pie VII, appartenait au courant libéral de l'Église. Ce qui ne l'empêcha point de lutter contre toutes les formes d'intrusion étatique dans la vie de l'Église. Ainsi, encore jeune moine bénédictin, il fut influencé par la branche mauriste de son ordre, dont les travaux sentaient le soufre pour les narines de la majorité des prélats de l'Inquisition romaine. Qui plus est, notre jeune moine était un lecteur assidu de Muratori et de Mabillon ; pire encore, il comptait au nombre des souscripteurs de l'Encyclopédie, éditée par des esprits aussi suspects, aux yeux de l'Église, que Diderot et d'Alembert. Il traduisit même Condillac en italien. Devenu, dans ces temps difficiles où l'Église sembla condamnée à périr, cardinal et évêque d'Imola, il

déclara, lors de son homélie de Noël 1797 que « le gouvernement démocratique [...] ne contredit nullement l'Évangile ; il exige au contraire toutes les vertus sublimes qui ne s'apprennent qu'à l'école de Jésus-Christ et qui, pratiquées religieusement parmi vous, feront votre bonheur [...] Oui mes chers frères, soyez de bons chrétiens, et vous serez d'excellents démocrates »². Bien sûr, monté sur le siège de Pierre, l'ancien bénédictin se dut d'être circonspect et prudent à l'égard des princes qui venaient de l'emporter sur Bonaparte. Mais il ne tint pas rigueur à son ancien persécuteur dont il accueillit la mère à Rome, où elle termina ses jours. Avec l'aide de son secrétaire d'État, le cardinal Consalvi, il sut négocier admirablement la place de l'Église et des États pontificaux dans le concert des Nations instauré par le Congrès de Vienne.

Avec l'élection d'Annibale della Genga, issu de la noblesse papaline, les *zelanti* s'installaient durablement sur le trône pontifical. Il prit le nom de Léon XII. Zélateur et d'une nature aussi malade que tourmentée, mais intelligent, le nouveau pape avait servi dans la diplomatie vaticane et par deux fois exercé les fonctions de nonce aux pires moments. Il fut l'idole des romantiques et l'ami de Chateaubriand à qui il légua son chat... Les libéraux en attendaient beaucoup et dépêchèrent à Rome maints émissaires qui n'obtinrent aucun résultat. Sauf que cet ancien diplomate s'abstint de condamner ; une vertu de prudence que ne partagèrent pas ses successeurs immédiats. Une phrase résume bien l'esprit de Léon XII : face aux idées des Lumières et de la Révolution qu'il considérait comme « l'officine ténébreuse des impies » dont le seul but est « de corrompre la foi et les mœurs », le Saint-Père préconisait « de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre ». Une tâche s'imposa à son pontificat : la réforme administrative tant religieuse que civile – la rénovation des États pontificaux – : la modernisation du ghetto de Rome où il força les juifs romains à se réinstaller. Il fut néanmoins le pape des romantiques et, à la suite de Lammenais, l'espoir des catholiques libéraux ; un espoir déçu, on l'a vu. Le successeur de

2 Cité in Ph. Boutry, « Pie VII », in Ph. Levillain (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 2003. Voir J.W. O'Malley, *Une histoire des papes*, Namur-Paris, Lessius, 2016, pp. 249-257.

Léon XII, Pie VIII, comptait au nombre des cardinaux issus de la haute noblesse italienne – un Castiglione – qui avait également vécu les affres des guerres de la Révolution et de l'Empire. Mais son pontificat fut trop bref pour être jugé. Un fort brave homme au demeurant, qui pleurait volontiers sur les malheurs du temps.

L'ère glaciaire de la papauté

Les conditions changent avec l'élection du successeur de Pie VIII, Fra Mauro Cappellari, qui prit le nom de Grégoire XVI. L'Église entra dans une longue période de glaciation dont elle ne sortit qu'avec le second concile du Vatican. À partir de l'Encyclique *Mirari Vos*, le pape à peine élu condamna le catholicisme libéral, lecture libérale du catholicisme, mais également le libéralisme catholique qui entendait concilier le libéralisme politique et économique avec la plus stricte orthodoxie catholique et dont, par surcroît, des tenants comme Montalembert étaient ultramontains. Ils n'eurent d'autre alternative que de se soumettre et de se réfugier dans le domaine caritatif comme Ozanam, ou de rompre avec Rome, ce que fit Lammenais. Deux siècles furent perdus.

Avec Grégoire XVI, ancien moine camaldule et *zelante* notoire, on assiste à la mutation de l'intransigeantisme qui se transforme en intégrisme, doctrine totalisante sinon totalitaire qui amalgame le religieux et le politique. Ainsi, le pape condamna pêle-mêle le libéralisme politique et la démocratie chrétienne, en plus du libéralisme, de la démocratie et du socialisme. Il fulmina dans *Mirari Vos* contre des « opinions nouvelles et monstrueuses; ce n'est plus en secret ni sourdement qu'elles attaquent la foi catholique ». Et le Saint-Père d'exiger, pour le Pontife romain, l'exclusivité du jugement « sur la saine doctrine dont on doit nourrir le peuple ». Il refusa également l'installation de l'éclairage public à Rome, susceptible de favoriser la prostitution, ainsi que le chemin de fer, ce « chemin d'enfer » suspect de contribuer à la diffusion du vice. Politiquement, Grégoire XVI s'avéra, et on ne s'en étonnera point, le très ferme soutien de la Contre-Révolution : l'Église se doit de soutenir irréfragablement « les princes, nos très chers fils en Jésus-Christ ».

L'homme était d'apparence peu avenante : il était affligé d'un nez particulièrement gros et, comme il prisait beaucoup, son appendice nasal s'était dilaté et coloré de rouge, ce qui amena les Romains à le surnommer *pepperoni*. Faut-il préciser qu'il était très impopulaire ?

Par comparaison, son successeur, Pie IX, fit figure de libéral et sans doute l'était-il à l'origine, mais les révolutions de 1848, le *Risorgimento* et le risque que celui-ci faisait peser sur les États pontificaux firent basculer le nouveau pape dans le camp adverse. Pie IX devint alors le pape du *Syllabus*, ce catalogue des erreurs modernes où le Magistère se prononça contre le libéralisme et le socialisme – y compris dans leurs versions chrétiennes –, la liberté religieuse et le capitalisme. Il géra l'Église de manière très autoritaire et centralisatrice. Au crédit de Pie IX, il importe d'inscrire l'internationalisation de la Curie et surtout du Sacré Collège ; ainsi, créa-t-il le premier cardinal américain, de même qu'il rétablit la hiérarchie en Angleterre, en Écosse et aux Pays-Bas. Lors du premier Concile du Vatican, le pape promulgua également le dogme de l'infaillibilité pontificale. Paradoxalement, Pie IX éveilla un intense « culte de la personnalité » chez les catholiques et singulièrement en France ; suite à la perte des États pontificaux, il apparut tel un martyr – « Le père humilié » de Paul Claudel – tandis qu'il attisait la haine des anticléricaux. Ses derniers jours furent sinistres. Remué par son impopularité en Italie et soucieux du destin de l'Église, il comprenait qu'il était dépassé et s'en ouvrit à Mgr Ferrata qui relate, dans ses Mémoires, que le pape lui confia que « tout a changé autour de moi ; mon système et ma politique ont fait leur temps ; mais je suis trop vieux pour changer d'orientation ; ce sera l'affaire de mon successeur »³. La situation devint telle que lors de ses obsèques – le défunt pape ayant souhaité reposer dans la basilique Sainte-Marie-Majeure plutôt qu'au Vatican –, le cortège funèbre dut se rendre de nuit à sa destination, ce qui n'empêcha point des manifestants de tenter une attaque afin de jeter la dépouille mortelle de Pie IX dans le Tibre⁴ en criant : « Al fiume la carogna ! » Fort

3 Cité in Daniel-Rops, *Histoire de l'Église du Christ*, tome XI, Paris, Fayard, 1966, p. 60.

4 Le P. John O'Malley donne une autre version du caractère nocturne du cortège funèbre : le Vatican ne souhaitait pas avaliser la « spoliation » de

heureusement, ils échouèrent. Jamais, depuis le Concile de Trente, un pape n'avait suscité autant d'espoir puis de déception ; jamais un pape ne fut autant aimé et autant haï.

L'élection, en la personne de Léon XIII, d'un souverain pontife *politicante* assura un répit de vingt-huit ans, pendant lequel il fut à nouveau possible de penser dans l'Église autrement que selon les canons d'une orthodoxie imposée par l'intégrisme. Sur le fond ou, plus exactement, sur le principe « hors de l'Église, point de salut » et la possession par cette dernière de la vérité absolue, le nouvel élu ne se distinguait guère de son prédécesseur. En revanche, tant dans le style que dans la recherche de moyens, il s'en séparait radicalement. Il avait conscience non seulement des réalités de son siècle et de la société industrielle, mais encore bénéficiait-il d'une grande capacité d'évaluation des rapports de force politico-religieux au sein de chaque pays. Aussi, sut-il habilement négocier avec le chancelier Bismarck afin de mettre un terme au *Kulturkampf*, ou encore exhorta-t-il les catholiques français à se rallier à la République. C'est en cela qu'il correspond à l'archétype du grand pape *politicante*.

L'embellie : Léon XIII ou l'art d'être politicante

Le retour sur le trône pontifical d'un pape *politicante* provoqua donc une salutaire accalmie : le nouvel élu, Joachim Pecci, un aristocrate de l'ancien Royaume des Deux-Siciles qui choisit le nom de Léon XIII, avait exercé les fonctions de nonce à Bruxelles juste après l'indépendance de la Belgique. Or, ce pays était le seul État catholique développé où, *in illo tempore*, catholicisme et libéralisme faisaient bon ménage et Montalembert revendiquait pour les catholiques français, « la liberté comme en Belgique ». Le roi des Belges, Léopold I^{er}, avait d'ailleurs exigé l'envoi d'un nonce afin de calmer les ardeurs démocratiques des libéraux catholiques, dont le cardinal Sterckx, archevêque de Malines.

Le nouveau pape, déjà âgé et de santé fragile, était censé assurer une transition vers un nouveau règne marqué du sceau de l'intégrisme, mais, manque de chance pour les intransigeants, Léon XIII rendit son

Rome par l'Italie et le gouvernement ne voulait reconnaître aucun lien du pape avec Rome. J.W. O'Malley, *op. cit.*, p. 271.

âme à Dieu à l'âge canonique de quatre-vingt-treize ans et en 1903. Avec lui, tout changea afin que rien ne change, pour paraphraser la citation célèbre du Guépard de Giuseppe di Lampedusa. En effet, le catholicisme intégral demeurait la règle, mais il avait rompu avec la ligne intransigeante pour adopter un tour pragmatique qui prend soin de distinguer l'intolérance théorique d'une part, de la tolérance pratique d'autre part. Plus encore, témoigna-t-il d'une profonde sensibilité à l'égard des plus démunis et du prolétariat, victimes de la Révolution industrielle et du capitalisme. Car c'est par son encyclique sociale – la première du genre – *Rerum Novarum* qu'il publia en 1891, que ce pape restera inscrit dans l'Histoire. Les marxistes ne s'y trompèrent pas et l'un des deux gendres français de Marx les qualifia de « plus grand acte de la catholicité de ce siècle »⁵.

Cependant, Léon XIII fut bien plus qu'un pape *politicante* ouvert à la « question sociale ». En effet, il sut puiser dans la riche tradition de l'Église afin d'y recueillir les arguments théologiques susceptibles de justifier une ouverture au monde qui rompt avec l'intransigeance bornée de ses prédécesseurs. Pour ce faire, il s'appuya sur deux prélats francophones, deux intellectuels, l'un Suisse, Mgr Mermillod, l'autre Belge, Mgr Mercier. Mgr Mermillod, évêque de Fribourg qu'il éleva au cardinalat, avait réuni autour de lui un cénacle de catholiques qui, émus par la misère ouvrière, entendaient donner des réponses à la question sociale, mais qui se distinguent tant du socialisme que du libéralisme. Le futur cardinal Mercier était à l'époque directeur de l'Institut de philosophie de Louvain. Suspect aux yeux de la congrégation des universités, il fut protégé par le pape et la philosophie que prônait le prélat belge, le néothomisme, se trouva érigée au rang de philosophie officielle de l'Église. Un statut que Léon XIII ne consentit jamais à transformer en monopole absolu, ce que fit son successeur Pie X ; bien au contraire, il soutint d'autres philosophes. Ainsi, protégea-t-il Newman, qu'il créa cardinal, et refusa catégoriquement de condamner Maurice Blondel.

Sur le plan politique et sur le plan des principes d'action, il restaura la séparation du spirituel et du temporel établie par son lointain prédécesseur Gélase, ainsi que la théologie politique de

5 Cité in *Ibid.*, p. 119.

Bellarmin. L'appel au Ralliement des catholiques français afin qu'ils cessent de confondre la cause de l'Église avec celle de la monarchie et se rallient ainsi à la III^e République en atteste. Sauf en ce qui concerne la « Question romaine » et le *non expedit* instauré par Pie IX, la diplomatie du Saint-Siège, exécutée successivement par deux grands prélats, les cardinaux Jacobini et Rampolla del Tindaro, s'efforça de négocier accords et concordats avec les régimes en place, quels qu'ils fussent⁶. Cela signifiait en pratique que le Vatican lutta pour obtenir le statut de religion d'État pour le catholicisme lorsque la conjoncture semblait favorable, tandis qu'il militait pour la liberté religieuse dans le cas de pays pratiquant une autre confession.

Quant au néothomisme, comme le thomisme en général, il peut produire des effets politiques radicalement opposés. D'une part, il peut conforter la vision humaniste et universaliste d'un « ordre juste », légitimant ainsi la démarche de la démocratie chrétienne, la justice sociale et les droits de l'homme. Le rénovateur du thomisme, Mgr Mercier, fondateur de l'Institut de philosophie de l'Université de Louvain, pratiquait cette lecture humaniste de la pensée du « Docteur angélique ». Nommé, en 1907, cardinal-archevêque de Malines et primat de Belgique, il devint le porte-parole de ses concitoyens assujettis à l'occupation allemande de 1914 à 1918. Après la Première Guerre mondiale, il prit l'initiative, avec lord Halifax, d'une tentative de rapprochement entre catholiques et anglicans : les « Conversations de Malines ». Le cardinal Mermillod, le grand évêque social, fondateur de l'Union de Fribourg, s'inscrivait également dans la ligne thomiste. Et *last but not least*, l'humanisme intégral préconisé par le philosophe Jacques Maritain, participe pleinement du néothomisme. « Le paysan de la Garonne » en fut même, sinon le père, du moins le rénovateur.

À côté de cette conception ouverte et stimulante du thomisme, il en existe une autre nettement sclérosante. De fait, sous le couvert du néothomisme, peut se dissimuler la vision rétrograde d'un ordre

6 Deux autres cardinaux, Mgr Franchi et Mgr Nina, séparèrent les mandatures Jacobini et Rampolla mais, comme l'écrit Henri Tincq, ils « vont s'user face au mur romain ». H. Tincq, *Ces papes qui ont fait l'Histoire*, Paris, Stock, 2006.

médiéval figé, enkysté dans l'immuabilité des sphères et, partant, totalement hermétique aux réalités du monde contemporain. Or, la transmutation d'un temps historique déterminé, en invariant doté d'un caractère éternel, constitue une composante fondamentale de l'intégrisme. C'était de cette façon que le cardinal Billot entendait le thomisme. Ce prélat de Curie sous Pie X et Benoît XV ne cessa de protéger l'*Action française* devenue suspecte aux yeux de Pie X, qui ne goûtait que très modérément le néopaganisme de Maurras ainsi que son positivisme. Lorsque Pie XI condamna l'*Action française*, Mgr Billot refusa d'obéir à la décision pontificale et, à la suite d'un entretien particulièrement orageux avec le Saint-Père, l'irascible prélat sortit dépouillé de ses atours cardinalices : Pie XI venait de le révoquer et de l'exclure du Sacré Collège. Mais l'ex-cardinal Billot n'était certes pas le seul prélat romain à soutenir les maurassiens en s'appuyant sur des conceptions thomistes : Mgr Le Floch, recteur du séminaire français de Rome, était dans ce cas. Or, ce dernier fut le maître et le mentor de Mgr Lefèbvre, le futur imprécateur d'Ecône à l'origine du schisme intégriste de la « Fraternité Saint Pie X ».

On avait pu croire l'intransigeantisme intégriste écarté de la direction de l'Église catholique : le monde découvrit qu'il n'en était rien, solidement enraciné dans certains secteurs de la Curie, il était prêt à rebondir à la faveur d'un nouveau pontificat.

Léon XIII ne fut, certes pas, un pape libéral et il ne tenta jamais d'éradiquer l'intégrisme ; il se contenta d'en corriger les plus funestes effets. Déjà vers la fin de son pontificat, l'intégrisme redressa progressivement la tête comme en témoigne l'encyclique *Graves de Comuni* qui entendait confiner la démocratie chrétienne dans la sphère de l'action sociale et caritative. Il y condamne également toute idée de démocratie sociale suspecte, à ses yeux, de vouloir abolir les classes sociales et donner le pouvoir au peuple, de détruire le droit de propriété. Mais ce fut dans le domaine intellectuel, celui de l'exégèse biblique, que le revirement pontifical se révéla le plus dramatique. En effet, après l'avoir encouragée par son encyclique *Providentissimus Deus* (1897), il envoya une lettre à l'épiscopat français – *Depuis le jour* (1899) – afin de l'encourager à réprimer les exégètes de tendance historico-critique. Ce brutal changement – moins de deux ans –

est attribué à l'influence grandissante du très intégriste cardinal Mazella⁷. La même année, 1899, par sa lettre apostolique *Testem Benevolentiae*, il condamna l'américanisme, un courant de l'Église américaine acceptant la démocratie comme un bienfait pour l'Église, ainsi que le pluralisme religieux⁸.

Cependant, l'avenir s'annonçait sous un jour favorable. En effet, le successeur le plus plausible du vieux pape était, sans conteste, son brillant secrétaire d'État, le cardinal Mariano Rampolla del Tindaro, également issu de l'aristocratie du Royaume des Deux-Siciles, un vrai *politicante*, mais qui penchait dans un sens libéral.

Le nouvel âge de glace

Hélas, son successeur fut Pie X, un personnage complexe qui alliait un souci de réforme – il abaissa l'âge de la première communion de douze à sept ans et rétablit le chant grégorien au détriment de musiques plus ornementées – avec un retour en force de l'intégrisme le plus combatif. Le jeune Angelo Roncalli, futur saint Jean XXIII, raconta que le jour de l'élection du nouveau pape, il vit une vieille dame scrutant les photos parues à la « une » des journaux et qui lui dit : « Je ne sais rien de Pie X, mais, au moins, il est beau ! » Il décida de la condamnation du catholicisme libéral, stigmatisé sous le nom de modernisme, et il provoqua ainsi la crise dans l'Église, n'hésitant pas à frapper le catholicisme anglais très minoritaire – et partant très vulnérable – en condamnant Tyrrel et von Hügel. Sous son pontificat, donc durant une décennie, un véritable climat de terreur s'abattit sur l'Église, une véritable chasse aux sorcières conduite par Pie X et son redoutable secrétaire d'État, le cardinal hispano-britannique Merry del Val, épaulé par une *squadra* cardinalice composée d'un second Espagnol, Mgr Vivès y Tuto, surnommé Vivès fa tutto, Mgr de Lai

7 Le fait est qu'à la fin du pontificat de Léon XIII, la Curie romaine se trouvait truffée de cardinaux et de prélats intégristes. Outre le cardinal Mazella déjà cité, on peut mentionner les frères Vanutelli, tous deux cardinaux, les cardinaux Galti et Vivès y Tuto, Mgr de Lai.

8 J.W. O'Malley, *op. cit.*, p. 275 et C. Froidevaux, « L'Église américaine ou l'échec d'un catholicisme dans le siècle », *Revue française de science politique*, vol. 49, n° 1, 1999.

et d'un Français, royaliste et obtus, Mgr Billot, dont l'attachement à Maurras et à l'*Action française* lui vaudra d'être révoqué par Pie XI. Les coups de *baculum* plurent également sur des catholiques théologiquement irréprochables selon les normes pontificales, mais qui entendaient rompre avec la droite la plus réactionnaire. La Curie inventa, pour ce faire, le concept douteux de « modernisme social », grâce auquel on condamna le Sillon et Marc Sangnier ; ainsi don Romolo Murri en Italie, l'abbé Lemire en France ou l'abbé Daens en Belgique furent suspendus *a divinis*, alors que les deux derniers, entièrement voués à l'action sociale et politique, présentaient un profil théologique des plus classiques, exempt de toute innovation, contrairement à don Ernesto Buonaiuti qui avait été le condisciple du jeune Angelo Roncalli. La répression s'étendit également aux laïcs : ainsi le philosophe catholique Maurice Blondel, qui avait le tort de ne pas être thomiste. Pour mener à bien son entreprise de traque des libéraux, des démocrates et des progressistes, la *camarilla* intégriste disposait d'une espèce de service secret, la Sapinière, créé et animé par un prélat de la Curie, Mgr Benigni, un véritable réseau de dénonciation supprimé par Benoît XV. Il est vrai que l'arme favorite des intégristes et qu'ils pratiquent avec un art consommé est la délation.

L'ajout du concept de « modernisme social » à celui de modernisme théologique constitua une extension fort commode qui permettait de neutraliser tous les catholiques qui, de près ou de loin, pouvaient représenter une menace pour les puissants ou les nantis. Jusqu'à de grands prélats sociaux et proches des humbles, comme l'évêque de Bergame Mgr Radini-Tedeschi, dont le jeune don Angelo Roncalli avait été le secrétaire, don Angelo lui-même ainsi que l'archevêque de Milan, le cardinal Ferrari – béatifié par Jean-Paul II et considéré de son vivant comme un saint –, à être tenus en suspicion. Fort de sa popularité et de son aura de sainteté, le second protégea d'ailleurs les deux premiers. En fait, la Curie, aux mains des intégristes, tentait de la sorte d'éliminer, ou du moins de marginaliser, toute la gauche et le centre catholique. L'exemple le plus frappant reste celui du futur Benoît XV, Mgr della Chiesa, ancien bras droit du

cardinal Rampolla – le secrétaire d’État de Léon XIII –, qui fit l’objet d’une promotion punitive : nommé archevêque de Bologne, un siège cardinalice, il dut attendre huit ans avant d’être créé cardinal... deux mois avant d’être élu pape ! Il bénéficia d’un remords tardif de Pie X qui osa braver le cardinal Merry del Val, son terrible secrétaire d’État, pour corriger une injustice patente.

La canonisation de Pie X par Pie XII en 1955, conduit parfois à exonérer celui-là, pape essentiellement religieux, pour faire endosser les excès politiques de son pontificat à la *camarilla* et, au premier chef, à Mgr Merry del Val⁹. Or ce dernier, brillant et cosmopolite – fils d’un diplomate catalan et d’une mère anglaise, il avait étudié au Collège jésuite Saint-Michel à Bruxelles – fut nommé secrétaire d’État alors qu’il n’avait pas quarante ans, son expérience diplomatique était ténue et la mission qu’il avait accomplie au Canada sous Léon XIII n’avait pas laissé, loin s’en faut, que de bons souvenirs... En réalité, son aspiration profonde était de ramener l’Angleterre dans le giron du catholicisme romain. Avec l’accession de Benoît XV au trône pontifical en 1914, il fut transféré de la secrétairerie d’État au poste de Préfet de la congrégation du Saint-Office où, durant les pontificats de Benoît XV et de Pie XI, en fait jusqu’à sa mort, il put traquer toutes les idées théologiques tant soit peu innovatrices.

Cependant, rien ne sert d’absoudre Pie X et il importe de rendre au pape ce qui est à lui et à Rafael Merry del Val ce qui lui revient en propre. Certes, Pie X fut un souverain pontife principalement religieux, certes, sa théologie était des plus limitées pour ne pas dire sommaire, mais il ne faut pas voir en lui une espèce de curé de campagne élu pape par accident. Lui-même aimait à se définir comme un simple curé de campagne, à qui sa piété avait valu d’être désigné comme évêque de Mantoue. Cette légende naquit – outre du fait que la modestie de ses origines tranchait avec les quartiers de noblesse de son prédécesseur – des conditions particulières et dramatiques qui entourèrent son élection. En effet, lors du conclave

9 Émile Poulat, le grand sociologue du catholicisme au xx^e siècle, s’inscrit en faux contre cette thèse. Pour lui, Pie X avait une claire vision de ce qu’il voulait et Merry del Val se contenta d’appliquer avec zèle les volontés du pape.

tenu en 1904, suite au décès de Léon XIII, le cardinal Mariano Rampolla del Tindaro caracolait en tête des suffrages et semblait pouvoir l'emporter, jusqu'au moment où l'archevêque de Cracovie, le cardinal Pruzyna, demanda la parole au nom des cardinaux de l'Empire austro-hongrois afin de jeter l'exclusive contre le secrétaire d'État de Léon XIII¹⁰. Les consignes étaient rédigées de la main même de l'empereur François-Joseph. Le prélat polonais agissait en vertu d'un privilège dont jouissaient les souverains des grandes puissances catholiques.

L'affaire fit grand bruit et, à peine élu, le nouveau pape s'empressa d'abolir le privilège d'exclusive. Il est certain que Mgr Del Sarto n'ambitionnait pas de s'asseoir sur le siège de Pierre. La modestie de Pie X était proverbiale et, sur ce point, rejoint celle de l'un de ses successeurs comme patriarche de Venise et comme pape : Jean XXIII. Cependant, le nouvel élu était tout, sauf un cardinal de second ordre. Qu'on en juge : il était patriarche de Venise et avait été auparavant évêque de Mantoue ; il comptait donc au nombre des plus importants prélats de l'épiscopat italien. De même, et contrairement à ce qu'affirment de pieuses légendes, Mgr Del Sarto, le futur pape, professait des opinions politiques bien arrêtées. Ainsi, s'adressant à ses ouailles du diocèse de Mantoue, il déclara le 5 septembre 1894 : « Vous serez appelés papistes, rétrogrades, cléricaux, intransigeants : soyez-en fiers. » Toujours comme évêque de Mantoue, le futur pape s'en prit non sans violence au libéralisme catholique composé, selon lui, de « loups vêtus de peaux d'agneaux »¹¹.

Mais ce fut dans le domaine de la pensée théologique et philosophique, que ce pape qui ne voulait pas devenir pape, que ce saint homme provoqua les ravages les plus dévastateurs : il stérilisa la théologie catholique pour plusieurs décennies. En effet, à la faveur du long pontificat de Léon XIII, la théologie et, singulièrement l'exégèse biblique catholique, s'était réveillée et était en passe d'égaliser ses homologues protestantes : Richard Simon retrouvait ainsi de dignes

10 Le cardinal Rampolla était considéré à Vienne comme trop favorable à la France.

11 Il semble que Mgr Del Sarto ait pêché cette formule dans les œuvres d'un intégriste patenté, français cette fois, le cardinal Pie, évêque de Poitiers.

successeurs. Las ! L'élection d'un pape intransigeant en la personne de Pie X transforma rapidement les réserves de Léon XIII en un véritable *backlash*. Dès lors, de brillants biblistes et exégètes français dont Mgr Lagrange, Mgr Duchesne, Mgr Battifol, le R. P. de Grandmaison ou l'abbé Loisy et au Royaume-Uni, le P. Tyrrel furent inquiétés et, d'aucuns, condamnés. La censure qui frappa Tyrrel et la condamnation du converti von Hügel montra à l'envi que la *camarilla* intégriste qui gouvernait l'Église n'avait cure de couper à la racine le dynamisme du jeune catholicisme britannique et de risquer de ruiner le demi-siècle d'efforts consentis par le Vatican, depuis que Pie IX avait rétabli la hiérarchie catholique outre-Manche. Le P. Tyrrel s'inclina la mort dans l'âme et souffrit en silence, par contre Loisy rompit avec l'Église. Au sein de l'épiscopat français, seuls l'archevêque d'Albi, Mgr Mignot, et Mgr Lacroix, évêque de Tarentaise, trouvèrent le courage de défendre les victimes de la chasse aux sorcières. Le second le paya très cher : condamné, déchu de son siège épiscopal et suspendu *a divinis*, il fut gracié par Benoît XV et n'apprit sa titularisation comme évêque *in partibus infidelium* que le jour de sa mort¹².

La fin de la pénible histoire de Mgr Lacroix montre que l'avènement de Benoît XV ferma la triste parenthèse ouverte par le règne de Pie X. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un cas isolé : par exemple, les sanctions qui frappaient l'abbé Lemire, député du Nord dont le tort était d'être républicain, se virent également abrogées. On redécouvre aujourd'hui le pontificat de Benoît XV, ce pape mort trop jeune et trop tôt, dont l'opinion éduquée ne retint que la lutte aussi courageuse que vaine afin d'empêcher puis d'arrêter la Première Guerre mondiale.

« *Le moment* » Benoît XV

Or, et jusqu'à l'avènement de Jean XXIII en octobre 1958, le seul pape véritablement libéral dans sa pratique, tout en restant dans la plus stricte orthodoxie théologique telle qu'on la concevait à l'époque, fut Benoît XV (1914-1921). On connaît son combat prophétique contre, selon ses termes, « cette boucherie », « ce

12 Chr. Sorrel, *Libéralisme et modernisme : Mgr Lacroix (1855-1922)*, Paris, Cerf, 2003.

massacre inutile », ce « suicide du monde civilisé » que fut la Grande Guerre et les efforts désespérés qu'il déploya tous azimuts afin d'arrêter les hostilités par une paix sans vainqueurs ni vaincus. Les propositions faites par le pape en vue de la conférence de la paix dont, à la demande expresse de l'Italie, le Saint-Siège fut exclu, rejoignaient celles du président Wilson : primat du droit des gens, règlements des conflits internationaux par l'arbitrage, etc. Malheureusement, Woodrow Wilson était un méthodiste rigide et, en dépit du soutien des électeurs catholiques dont il bénéficia tant pour son élection que pour sa réélection, son antipapisme était trop profondément ancré en lui pour consentir à soutenir Benoît XV, dont les tentatives rencontrèrent un écho négatif. Pire, les belligérants refusèrent chaque année d'observer une trêve de Noël tandis que Clémenceau le qualifia de l'épithète fort peu courtoise de « pape boche » pendant que, de son côté, le *Feld* maréchal Ludendorff le traitait de « *französischer Papst* ». Une symétrie qui a quelque chose de réconfortant...

En quoi ce pape transigeant fut-il libéral? D'abord comme digne héritier de Léon XIII, car il avait fidèlement servi le cardinal Rampolla tant à la nonciature de Madrid qu'à la secrétairerie d'État dont il devint substitut, lorsque le héros malheureux du conclave de 1903 succéda au cardinal Jacobini comme secrétaire d'État. On peut très légitimement penser que si Mgr Rampolla avait pu être élu pape, Mgr della Chiesa – le futur Benoît XV – lui aurait succédé à la secrétairerie d'État. Dès lors, le cardinal Rampolla se retrouvant muté à la charge aussi insignifiante qu'honorifique de recteur de la basilique Saint-Pierre, son protégé fut maintenu durant deux ans à son poste de substitut, sous la direction du cardinal Merry del Val qui ne l'aimait guère. Comme le nouveau secrétaire d'État souhaitait écarter du Vatican ce Monsignor suspect d'être trop proche de Rampolla, Pie X, qui était un fort brave homme malgré ses penchants répressifs, le nomma archevêque de Bologne, mais sans lui attribuer le chapeau de cardinal. On a vu ci-dessus que le pape se ravisa peu de temps avant sa mort, en élevant Mgr della Chiesa au cardinalat. Lors du conclave qui suivit de peu ces événements, l'archevêque de Bologne apparaissait, aux yeux du plus grand nombre, comme le plus qualifié pour piloter la barque de Pierre dans la tempête provoquée

par la Première Guerre mondiale. Pourtant, ce ne fut pas un conclave de tout repos. Les intégristes qui haïssaient le cardinal Rampolla – et le haïssent toujours – transférèrent leur animosité sur le cardinal della Chiesa¹³. Et, fait inouï, les cardinaux intégristes exigèrent que fût ouverte la partie cachetée du bulletin de vote, afin de vérifier si le nouvel élu n'avait pas voté pour lui-même !

Cette digression sur le conclave de 1914 montre ensuite, et avec éloquence, que Benoît XV avait toutes les raisons de ne pas porter ses collègues intégristes dans son cœur ; n'avait-il pas été en butte à leur vindicte ? Eh bien, il fut libéral et charitable en ne les limogeant pas de leurs fonctions curiales. Bien sûr, changea-t-il de secrétaire d'État, le poste de numéro deux de l'Église implique que son titulaire soit en parfaite harmonie avec le pape. Toutefois, au lieu de nommer Mgr Merry del Val cardinal-recteur de l'une des nombreuses basiliques dont regorge la Ville éternelle, il lui confia le poste de préfet du Saint-Office. De même, maintint-il à son poste le terrible cardinal Billot, et il faudra attendre le pontificat suivant pour que ce dernier fût enfin démis de ses fonctions. De même, un autre parangon de l'intégrisme, le cardinal de Laï, garda la haute main sur les nominations épiscopales en restant à la tête de la congrégation chargée de cette tâche hautement sensible. Mais il ne faut pas confondre libéralisme et charité chrétienne, et Benoît XV n'en manquait pas. Pourtant, Pie X qui ouvrit la chasse aux sorcières ou encore Pie XI, qui sut porter le couteau dans la plaie lorsque c'était nécessaire, ne manquaient pas non plus de charité !

En fait, le libéralisme de Benoît XV doit se mesurer à l'aune de sa pratique du pouvoir pontifical : suppression de la « Sapinière » et, pour la France, levée de l'interdiction qui frappait l'abbé Lemire, prêtre républicain et député du Nord, attribution du titre d'évêque *in partibus infidelium* à Mgr Lacroix qui avait été l'une des victimes les plus emblématiques du précédent pontificat. Ajoutons que ce pape fut le principal artisan de la reprise des relations diplomatiques entre

13 Plus d'un siècle après le décès du cardinal Rampolla, de petites chapelles intégristes déversent encore leur bave sur « internet », le présentant comme rien moins qu'un imposteur, un franc-maçon infiltré dans les hautes sphères de l'Église ! Il est vrai que pour la *doxa* intégriste, le temps est immuable ...

Paris et le Saint-Siège. Celles-ci avaient été rompues, suite à la Loi de Séparation de 1905. En réalité, plus que d'une simple reprise des relations diplomatiques entre Paris et le Vatican, c'est l'instauration d'un *modus vivendi* réglant le statut de l'Église de France qu'il faut évoquer ici. L'un des points les plus saillants obtenus par Benoît XV fut le maintien du Concordat napoléonien en Alsace-Moselle. En effet, lors du vote des lois de Séparation, ces trois départements se trouvaient soumis à l'autorité allemande qui avait maintenu le statut cultuel en vigueur depuis Bonaparte. Le souci de ne pas heurter le sentiment des populations à peine rentrées dans le giron de la République pesa lourdement dans la balance, mais les anticléricaux, Herriot en tête, entendaient normaliser le statut religieux des deux provinces rédimées. Le pape et la diplomatie vaticane, dirigée par le secrétaire d'État, le cardinal Gasparri – qui avait enseigné à l'Institut Catholique de Paris – surent jouer habilement des contradictions entre les parties en présence.

Enfin, le libéralisme de Benoît XV transparait dans sa vision socio-économique qu'il ne systématisa jamais. Elle s'exprime non dans une encyclique, mais dans deux réactions ponctuelles à des troubles sociaux survenus en 1920, concrétisées dans des lettres destinées aux évêques concernés : à l'évêque de Bergame, Mgr Macelli et au cardinal La Fontaine, le patriarche de Venise. Dans les deux cas, le pape prêche la résignation devant les inégalités sociales et le fait qu'il y aura toujours des riches et des pauvres ; manifestement, le libéralisme économique de Benoît XV s'avère patent et, tout au plus, le tempère-t-il, rompant avec la *doxa* libérale de l'après-guerre, d'un appel à la création d'organismes visant à assurer le dialogue entre le capital et le travail. Une position qui se révèle en retrait tant par rapport à Léon XIII et à l'encyclique *Rerum Novarum* que par rapport à son successeur Pie XI et à *Quadragesimo Anno*.

En définitive, hormis la levée du *non expedit* qui enjoignait, depuis Pie IX, les catholiques italiens à n'avoir « ni électeurs ni élus », et qui permit à don Sturzo de créer le PPI, la contribution originale de Benoît XV fut d'avoir changé le climat, mais avec Mgr Merry del Val à la tête du Saint-Office, on continua à condamner les écrits suspects de modernisme et à inscrire nombre d'ouvrages à l'Index des

livres interdits. Le pape jamais ne désavoua son secrétaire du Saint-Office et il faut considérer qu'il l'approuva. Cependant, il importe de tenir compte de ce qu'était la mentalité qui régnait dans l'Église catholique au début du siècle passé. On comprend ainsi pourquoi la journaliste socialiste et féministe Séverine lui consacra, lors de son décès prématuré, un article aussi élogieux qu'émouvant.

En définitive, on peut considérer que Benoît XV fut le premier pape libéral, transigeant dans la ligne de Léon XIII, mais certainement pas un souverain pontife *politicante*, sinon il se serait tenu, durant la Grande Guerre, à une prudente expectative. Par contre, ses deux successeurs immédiats furent de bons *politicante*...

Le Magistère durant le court XX^e siècle

Après le pontificat de Benoît XV, le « transigeantisme » semble devenu la norme d'action et Pie XI comme Pie XII le pratiquèrent, chacun selon son génie propre. Avec Pie XI, l'Église renoua avec la grande tradition des encycliques sociales, le quarantième anniversaire de *Rerum Novarum* offrant à ce pape énergique l'occasion de faire une synthèse de la doctrine de l'Église en matière d'économie et de relations entre travail et capital. Plus que Léon XIII, le pape Ratti proposa une doctrine socio-économique nouvelle, distincte tant du capitalisme libéral que du socialisme. Le contexte et l'époque (1931), marqués par les effets du krach boursier du *Black Thursday* de 1929, se prêtent à une refondation de l'ensemble de l'ordre social et économique. De fait, Pie XI voit dans le néocorporatisme et, partant, dans les corps intermédiaires professionnels, interprofessionnels, syndicaux et patronaux, la doctrine sociale la plus adéquate à la pensée chrétienne. Ce néocorporatisme se distingue radicalement du corporatisme étatique spécifique au fascisme et au salazarisme portugais, ou à celui prôné par le chancelier autrichien Dolfuss, même si ce dernier se prévalait de la pensée pontificale. Bien au contraire et loin du conservatisme, *Quadragesimo Anno* entend libérer le prolétariat de façon radicale : en déprolétarisant la classe ouvrière, en assurant son accession à la propriété non seulement du logement familial, mais encore en recevant sa juste part de l'enrichissement de l'entreprise.

Pour Pie XI, le droit de propriété est sacré, mais limité d'une part, par le Bien commun et de l'autre, par la fonction sociale de la propriété. Par exemple, le salaire, le « juste salaire » doit tenir compte autant du bien de l'entreprise que de l'entretien du travailleur et de sa famille. La collaboration et, idéalement, l'association entre capital et travail constituent la clef de voûte de l'encyclique. Cependant, on constate un déséquilibre dans celle-ci : le capitalisme est condamné dans ses excès alors que le socialisme l'est dans son principe même : seul le *Labour Party* britannique échappa à ce verdict sans appel.

Ce pape érudit, doté d'une immense culture – il fut conservateur de la bibliothèque ambrosienne à Milan – et sportif – il fut un excellent alpiniste –, se révéla également un grand politique, dans la lignée de Pie VII. En effet, il est le créateur de l'État du Vatican, que son secrétaire d'État négocia avec Mussolini, ce qui n'empêcha point le Saint-Père de condamner plus tard le fascisme. En effet Pie XI, plus que son successeur Pie XII, fut le pape qui dut aborder de front les dérives totalitaires qui empuantèrent l'entre-deux-guerres. Ainsi le 29 juin 1931, il dénonça le fascisme par une encyclique rédigée en italien : *Non abbiamo bisogno*; en 1937, il publie en rafale trois encycliques antitotalitaires : *Mit brennender Sorge* contre le nazisme, le 14 mars 1937, cinq jours plus tard, le 19, *Divini Redemptoris* dénonce le communisme et le 28, c'est au tour de la violence républicaine qui persécute les chrétiens au Mexique, par la lettre *Nos es muy*. Mais la persécution des Juifs s'accroît en Allemagne et Pie XI, qui continue à voir dans les Hébreux le « peuple déicide », s'émeut du traitement que leur réserve l'Allemagne nazie. Il décide, dans le plus grand secret, à l'insu de la Curie et du général des jésuites, le P. Ledochowski, de confier à deux membres de la Société de Jésus, l'un français, le P. Desbucquoy, spécialiste de la doctrine sociale de l'Église, l'autre américain, spécialiste de la lutte intellectuelle contre le racisme, le P. LaFarge, la préparation d'une encyclique condamnant le racisme sous toutes ses formes. Un troisième jésuite se joignit à eux, un Allemand, le P. Gundlach¹⁴. La mort l'empêcha d'en prendre connaissance et de la

¹⁴ Cette encyclique, *Humani generis unitas*, fut rédigée durant l'été 1938 dans la banlieue parisienne par les P. Gustave Desbucquoy, John LaFarge et

publier, mais le pape avait pu s'exprimer sur le sujet en déclarant aux participants d'un pèlerinage à Rome de la presse catholique belge : « Nous sommes spirituellement sémites. »

Ajoutons que Pie XI repensa la manière d'évangéliser, d'une part en tirant parti des techniques nouvelles de diffusion des informations et des idées en créant Radio Vatican ; d'autre part, on peut le considérer comme le fondateur de la pastorale indirecte incarnée par l'Action catholique, avec ses nombreuses organisations spécialisées, dont la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) inventée par le futur cardinal Joseph Cardijn. L'Action catholique connut un vif succès en Italie, en Belgique et en France, tandis que la JOC se développait dans le monde entier. Dernier aspect de l'hostilité du pape à l'encontre du nazisme : lorsqu'en mai 1938, le *Duce* organisa une énorme célébration en l'honneur de son nouvel allié Adolf Hitler en visite à Rome, en y conviant la population qui reçut un jour de congé pour l'occasion, non seulement le pape, mais encore toute la maison pontificale se retirèrent à Castel Gandolfo, laissant les hordes fascistes battre le pavé de la Ville éternelle.

Il semblerait que Pie XI ait eu, au tournant des années 1938-1939, la conscience de plus en plus aiguë, quoique tardive, de l'horreur que représentait le nazisme, la commande d'une encyclique condamnant le racisme, de manière globale et sous toutes ses formes, atteste de cette prise de conscience. Le recours à des jésuites, non italiens et à l'insu de leur supérieur, montre que le pape se méfiait de la Curie dont certains membres italiens regardaient le *Duce* avec les yeux de Chimène. Le dictateur italien était particulièrement remonté contre le pape, depuis l'affront que ce dernier avait fait, en mai 1938, à son invité Hitler. Sa colère était d'autant plus grande qu'il s'était montré très généreux lors des accords du Latran. Il était même prêt à concéder plus de territoires à l'État du Vatican, mais Pie XI déclara qu'il ne se voyait pas gérer une grève des tramways ! Le fait que le pape mourut subitement, juste au moment où il devait signer et promulguer sa dernière encyclique, fit naître nombre de spéculations quant au caractère naturel de sa mort, un décès trop opportun pour

Gustav Gundlach. Cf. Passelecq et B. Suchecky, *L'Encyclique cachée de Pie XI*, Paris, La Découverte, 1995.

être dû au hasard. Bien sûr, le Saint-Père était âgé – 81 ans – mais, doté d'une robuste constitution, il n'était pas malade¹⁵. Comme Mussolini s'était exclamé « Ce vieux têtard est enfin mort », la rumeur se répandit rapidement que le pape avait été empoisonné par les soins des services secrets italiens ; elle s'amplifia encore, mais pour rebondir, beaucoup plus tard, avec « l'affaire du vicaire » où l'on fit flèche de tout bois pour incriminer Pie XII et ses silences face à la *Shoah*.

L'hypothèse de l'assassinat de Pie XI par les fascistes, dont le cynisme et le machiavélisme sont connus, reste plausible, mais rien ne la prouve. En revanche rien, sinon un rapport médical qui ne prit pas en compte la possibilité d'un empoisonnement, ne vient conforter l'hypothèse d'une mort naturelle. Dès lors, on s'abstiendra de conclure. Quoiqu'il en fût, le successeur de Pie XI, devenu Pie XII, prit connaissance du texte de l'encyclique puis l'envoya aux archives¹⁶.

Marcel Prélot, que nous avons souvent suivi dans notre démarche, range Benoît XV, Pie XI et Pie XII dans une seule et même catégorie intitulée : les léonins ; c'est-à-dire les dignes continuateurs de la ligne tracée par Léon XIII. Un hommage rendu à cet immense pape aujourd'hui trop méconnu. Privilégiant une durée historique plus longue qui nous permet de rendre à Pie XI le tribut qui lui est dû, nous préférons le terme *transigeant*. Pie XII, le successeur de Pie XI, entre-t-il dans cette catégorie ?

Dès qu'on aborde Pie XII, le cas s'avère difficile, vu la réputation que, sans les moindres données historiques, une pièce de théâtre d'un auteur allemand lui fit, provoquant un véritable lynchage médiatique *post-mortem* ; une polémiste se prétendant historienne lui consacra un pasquin intitulé significativement : « le pape d'Hitler ». Cependant, à côté de cette polémique qu'on évacuera

15 Pie XI mourut d'une crise cardiaque dans la nuit du 9 au 10 février 1939. Il avait déclaré au P. LaFarge, chargé de coordonner la préparation de « l'encyclique cachée » : « Dites simplement ce que vous diriez si vous étiez pape vous-même. » Cité in H. Tincq, *op. cit.*, pp. 207-208.

16 Ajoutons à sa décharge que le général des jésuites, le P. Ledochowski, qui devait remettre le texte au pape, traîna le plus longtemps possible ...

rapidement, on constate d'abord que « les silences de Pie XII » face à l'horreur concentrationnaire et à la *Shoah* posent problème, ensuite parce qu'envisagé sous certains aspects, le règne de Pie XII donna l'impression d'une régression intégriste, tandis que vu sous un autre angle, il révèle des aspects nettement progressistes : complexité de ce personnage qui reste encore mystérieux.

Pie XII, qui n'exerça jamais de fonctions épiscopales, naquit dans une vieille famille de l'aristocratie papaline : son grand-père avait été ministre des Finances des États pontificaux sous Pie IX. Une famille légitimiste et romaine, vouée au service du pape et qui ne s'était pas ralliée à la monarchie italienne. C'était un homme mystique et secret avec lequel on n'avait guère envie de plaisanter. Hebblewithe, le biographe de saint Jean XXIII, relate, en se fondant sur « le journal d'une âme », que Monsignor Pacelli – alors *minutante* et prélat domestique du pape – qui surveillait les examens d'entrée à l'Académie des nobles ecclésiastiques – l'ENA de l'Église – inspirait beaucoup de crainte au jeune Angelo Roncalli et à ses condisciples, tant était grande sa réputation de sévérité. *Minutante* à la secrétairerie d'État sous Benoît XV avec qui il collabora étroitement et devenu substitut, il fut nommé nonce à Munich où il se familiarisa tant avec les affaires allemandes qu'avec la culture de ce pays qu'il appréciait beaucoup. Pie XI l'appela auprès de lui et en fit son secrétaire d'État, ce qui lui valut une réputation internationale très flatteuse, au point qu'il apparut comme le successeur tout désigné du défunt pape, faisant ainsi mentir le vieil adage qui dit que « qui entre pape au conclave en sort cardinal ». Il semblerait qu'il bénéficia d'une élection de maréchal...

Les « conseils » que le Quai d'Orsay prodigua aux cardinaux français montrent que la France souhaitait l'élection du cardinal Pacelli, perçu comme le digne continuateur de la politique menée par son prédécesseur. Tel était également l'avis des Alliés. Que ce fût durant la guerre ou après la Libération, les vainqueurs n'adressèrent pas la moindre critique à l'action de Pie XII. Au contraire, le pape craignait, pendant les hostilités, d'être capturé par les Allemands et avait pris toutes ses dispositions afin d'assurer une vacance particulière du siège de Pierre. Compte tenu de son éducation, de sa foi et de

son passé, un homme comme Pie XII ne pouvait qu'être révolté par la violence revendiquée, le culte de la force virile, la vulgarité et le néopaganisme inhérents à l'idéologie nazie. D'ailleurs le pape, comme ancien nonce en Allemagne et corédacteur de l'encyclique « *Mit brennender Sorge* », connaissait le national-socialisme et ses sectateurs sous leurs moindres aspects. Il avait toutefois pesé de tout son poids en faveur du Concordat signé en 1933 avec le *Reich*, au point de contraindre le président du *Zentrum* de faire voter ses députés en faveur des pleins pouvoirs à Hitler. Le cardinal Pacelli avait cru pouvoir négocier un *deal* avec les nazis, le vote des pleins pouvoirs en échange du Concordat (voir plus loin).

Toutefois, Pie XII craignait autant le communisme et l'extrême gauche que le nazisme : son anticommunisme était proverbial et antérieur à son antinazisme. Il remontait au temps où Mgr Pacelli vit sa nonciature munichoise envahie par des émeutiers gauchistes et des partisans de Kurt Eisner. Pie XII serait donc un pape de droite, d'un anticommunisme primaire et particulièrement intrusif dans la vie politique italienne, interdisant tout rapprochement entre les démocrates-chrétiens et la gauche. Il fut un ferme soutien des États-Unis et de l'Alliance atlantique, mais il serait injuste de le lui reprocher, compte tenu de la persécution que les régimes communistes faisaient subir à l'Église et aux catholiques. Cependant, Pie XII condamna à chaque fois les tentatives d'ouverture faites par les chrétiens de gauche.

À bien des égards, on crut se retrouver à l'époque de Pie X, que le pape canonisa d'ailleurs : condamnation de grands théologiens comme les P. P. Chenu, Congar et de Lubac ; condamnation du P. Teilhard de Chardin pour sa philosophie ; condamnation de l'expérience des prêtres ouvriers. À côté des condamnations qui pleuvaient comme à l'époque de la crise moderniste, Pie XII exerça son magistère de façon autoritaire. Sur le fond, d'une part, en utilisant l'infailibilité pontificale pour proclamer le dogme de l'Assomption. Sur la forme, d'autre part, en ne nommant pas de secrétaire d'État à la mort du cardinal Maglione ; il en assura les fonctions en se faisant aider par deux simples *monsignori* : Mgr Tardini, le futur secrétaire d'État de Jean XXIII et Mgr Montini, le futur pape Paul VI. Ce dernier

ayant fini par déplaire au Souverain Pontife, il le nomma archevêque de Milan et, contrairement au comportement de Pie X envers Mgr della Chiesa – futur Benoît XV –, sans le créer cardinal. Sauf dans l'après-guerre, Pie XII attribua fort peu de chapeaux cardinalices, ce qui fit que, à sa mort, en 1958, le Sacré Collège était très incomplet. En définitive, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, Pie XII s'enferma dans un exercice solitaire du pouvoir.

Fut-il un pape intégriste ? On pourrait le penser à la lecture des lignes qui précèdent. Pourtant, si après l'avoir favorisée, il stérilisa l'exégèse biblique catholique, il soutint le mouvement liturgique et rendit plus vivante la célébration de la messe ; il autorisa les messes du samedi soir et du dimanche soir et rétablit la veillée pascale. Il autorisa le contrôle des naissances, instaura le 1^{er} mai comme fête de saint Joseph travailleur et sa position en matière conjugale fut bien plus libérale que celle définie par son prédécesseur dans *Casti Connubi*. Cependant, en 19 ans de pontificat, Pie XII ne consacra aucune encyclique à la « Question sociale », se centrant essentiellement sur les problèmes internationaux. Ainsi, alors qu'on aurait pu en espérer une pour le cinquantenaire de *Rerum Novarum*, en 1941 – mais on était en pleine guerre –, le pape se contenta d'un message radiophonique par lequel il reprenait quelques idées fondamentales exprimées dans *Quadragesimo Anno*, et spécialement le caractère à la fois sacré et social du droit de propriété limité par le Bien commun d'une part, et le rôle essentiel de la famille, cellule de base de la société de l'autre. Par son allocution de Noël 1942, Pie XII développa sa pensée en insistant sur cinq points que les catholiques doivent défendre et promouvoir : premièrement, l'éminente dignité de la personne humaine ; deuxièmement, la défense de la famille comme unité sociale ; troisièmement, la dignité et la prérogative du travail ; quatrièmement, reconstruire l'ordre juridique après la guerre ; cinquièmement, promouvoir la conception chrétienne de l'État fondée sur le principe de subsidiarité. Enfin, la victoire des Alliés étant acquise, Pie XII consacra un discours radiodiffusé qui traitait de la reconstruction tant de l'ordre international que de l'ordre social pour lequel il insistait sur la nécessité de la déprolétarianisation. Dès la Libération, le pape se fit le ferme soutien des Nations Unies,

de l'Alliance atlantique et de l'intégration européenne. De même, alors qu'avant la guerre il penchait en faveur des partis de droite, il apporta son appui aux centristes, c'est-à-dire aux formations se revendiquant de la démocratie chrétienne. Opportunisme politique face à une droite que ses collusions avec le fascisme et le nazisme avaient discréditée ou sincère conversion sous l'influence d'Alcide de Gasperi, réfugié au Vatican durant le fascisme ? *Chi lo sa ?*

Restent ses silences face à la *Shoah*. L'explication est simple : instruit par l'expérience de Benoît XV, il adopta des modes d'action discrets, d'autant plus que les évêques néerlandais ayant fermement condamné la déportation des Juifs, les occupants nazis déportèrent tous les convertis, clercs ou laïcs, dont Édith Stein et sa sœur, toutes deux carmélites. Pie XII ressentit cruellement ces événements et finit par dénoncer l'horreur des persécutions envers des innocents sur la base de la race ou de la religion, mais sans nommer les Juifs, mais les propos pontificaux ne laissaient subsister aucune équivoque. Son souci fut de préserver l'Église, mais comme l'écrivit, au moment de la « querelle du Vicaire », le R.P. Bruckberger, « Nous eûmes un diplomate au moment où il nous aurait fallu un prophète ». Un prophète comme Benoît XV.

Quel que soit, par ailleurs, le jugement qu'on peut adopter sur Pie XII, pape complexe s'il en fut, force est de reconnaître qu'il ne fut ni intégriste, contrairement à ce que son autoritarisme et certaines de ses positions pourraient donner à penser, ni davantage un pape progressiste, contrairement à ce que pourrait faire croire sa politique européenne, sa dénonciation du totalitarisme communiste et nazi. Pie XII restera historiquement comme un pape transigeant, peut-être même beaucoup trop transigeant lorsqu'il s'agissait d'affronter l'horreur nationale-socialiste. En fait, et mise à part la période de la guerre, il poussa le transigeantisme – à savoir l'extrême fermeté sur le fond, assortie de grandes concessions sur la forme – jusqu'à ses limites extrêmes. En ce sens, Marcel Prélot avait raison : Pie XII fut un « léonin » et s'inscrit dans la lignée des papes *politicanti* du XIX^e siècle, et nul Souverain Pontife ne poussa la logique transigeante aussi loin. Désormais, pour être entendue dans le Siècle, l'Église ne

pourra plus compter sur le transigeantisme, il lui faudra un pape réformateur et ce pape elle le trouva en la personne de Jean XXIII.

Vatican II : Réforme et Révolution dans l'Église

L'élection de Jean XXIII en 1958 surprit le monde entier, mais beaucoup moins ceux qui l'avaient côtoyé alors qu'il exerçait les fonctions de nonce à Paris où il excella dans une conjoncture particulièrement délicate pour l'Église de France. Son âge, 76 ans, constituait un réel handicap, mais susceptible de constituer un atout, si, en cas de blocage, le choix du conclave était de choisir un pape de transition à qui reviendrait de créer de nouveaux cardinaux *papabile* comme Mgr Montini et Mgr Tardini ou d'en laisser vieillir d'autres comme le cardinal Siri, jeune archevêque de Gênes, dont Pie XII rêvait comme successeur. Pape de transition, Angelo Roncalli le fut... Mais quelle transition ! : il engagea l'Église dans une voie qui permit à celle-ci de franchir un fossé vieux de plusieurs siècles ! D'emblée, Jean XXIII, le « bon pape Jean », saint Jean XXIII, décoiffa. Par le choix de son nom d'abord : tous les observateurs s'attendaient à Pie XIII – premier au *box-office* des parieurs impénitents –, il choisit celui de Jean, non utilisé depuis le XIV^e siècle ; pape français, Jean XXII fut le premier des papes d'Avignon. Par son style empreint de douceur, de bonhomie et de simplicité ensuite : il sortit de l'enceinte du Vatican, et même de celle de Rome, pour se rendre à Assise et à Lorette, visita les paroisses, des hôpitaux, des orphelinats, exerçant, pour la première fois depuis Pie IX, son ministère d'évêque de Rome. Par son action enfin, tant religieuse – convocation d'un concile – que politique et diplomatique, par ses grandes encycliques. Par son pontificat qui ne remplit même pas un quinquennat, il éclipça le long règne de son prédécesseur. En fait, de la mort de Pie VII à l'élection de 1958, le seul pape libéral avait été Benoît XV et encore, ne put-il pas ou ne voulut-il pas en finir avec les condamnations et les interdictions qui frappaient le catholicisme libéral. Avec Jean XXIII, le libéralisme l'emporte.

Jean XXIII, Angelo Roncalli, naquit dans une famille de paysans pauvres à Sotto il Monte près de Bergame, en Lombardie. Le choix

même de son prénom, qu'aucun pape n'avait porté depuis le Moyen Âge, révèle une personnalité d'exception. À bien des égards, il évoque saint François d'Assise, car ses *fioretti* sont fameuses. Ainsi, nonce à Paris, on lui demanda combien de personnes travaillaient à la nonciature et il répondit : « La moitié » ! Devenu pape et visitant l'Hôpital du Saint-Esprit, il fut accueilli par une religieuse qui se présenta en disant : « Je suis la supérieure du Saint-Esprit » et à laquelle il rétorqua : « Vous avez de la chance, moi je ne suis que le vicaire du Christ ! » Il dut sa carrière à un oncle qui paya ses études au séminaire et qui partageait des opinions politiques démocrates chrétiennes ; ce qui pourrait avoir influencé le jeune Angelo. Excellent élève, il obtint une bourse afin d'étudier au séminaire de l'Appolinaire, lié à l'Université pontificale du Latran où, par exemple, Pie XII avait été formé. Après son ordination sacerdotale en 1904, don Angelo retourna dans son diocèse natal pour occuper deux fonctions importantes : professeur d'histoire ecclésiastique au séminaire de Bergame et, surtout, secrétaire de l'évêque du lieu, Mgr Radini-Tedeschi. Or ce dernier, proche du cardinal-archevêque de Milan, Mgr Ferrari, fut à la fois un catholique libéral et un grand prélat social, défenseur des ouvriers, l'un de ceux auxquels l'Italie dû l'existence des « régions blanches » où l'Église ne perdit ni la classe ouvrière ni les paysans pauvres. Son influence intellectuelle sur son jeune secrétaire s'avéra considérable et, son mentor ayant été inquieté lors de la « chasse aux sorcières modernistes », le jeune prêtre put apprécier à leur juste valeur les procédés du Saint-Office et ce d'autant plus que l'une des victimes, le P. Buinauiuti, avait été son camarade de séminaire. Comme enseignant, ses travaux de recherche portaient sur le Concile de Trente et saint Charles Borromée, il comprit ainsi le rôle capital qu'un concile peut jouer dans la vie de l'Église : une autre influence décisive sur la structuration de la pensée du futur pape.

Après la Première Guerre mondiale, qu'il fit comme infirmier et aumônier dans l'armée italienne, don Angelo est appelé à Rome pour y travailler au sein de la Congrégation de la *Propaganda Fide* et lui qui, encore enfant, rêvait de devenir curé de campagne, se retrouve engagé dans une carrière diplomatique dans des endroits impossibles et chargé de missions tout aussi impossibles ! Des sermons qu'il

prononça contre la « militarisation de la nation italienne » ne plurent guère à Pie XI qui, dans la foulée des accords du Latran, pensait encore s'entendre avec Mussolini. Considéré comme trop proche de la démocratie chrétienne, don Angelo bénéficia alors d'une promotion punitive : ordonné évêque, le pape l'envoya en Bulgarie comme visiteur apostolique auprès du roi Boris III, afin que ce dernier respectât la promesse qu'il avait faite, lors de son mariage avec une princesse de la Maison de Savoie, de baptiser et d'éduquer dans la foi catholique les enfants issus de cette union. Or, Boris avait la déplorable habitude de promettre beaucoup et de tenir fort peu parole. De fait, après s'être marié en Italie selon le rite catholique, le monarque récidiva à Sofia, mais par une cérémonie orthodoxe et, qui plus est, les enfants du couple, dont le futur roi, puis Premier ministre, Siméon II, furent baptisés et élevés dans l'orthodoxie. Manifestement, Mgr Roncalli avait lourdement échoué dans la mission qu'il avait pourtant accomplie avec une immense charité, s'occupant des pauvres et, surtout, secourant les victimes du tremblement de terre de 1928 et celles de l'attentat commis contre Boris III à la cathédrale orthodoxe de Sofia.

Mais ce n'était pas ce que le Vatican attendait de lui et il fut rappelé à Rome et « mis au placard ». En 1935, il obtint enfin une nouvelle affectation comme délégué apostolique pour la Turquie et la Grèce. Un nouveau poste impossible : la Grèce est orthodoxe et, à l'époque, très anticatholique ; quant à la Turquie kémaliste, elle pratiquait un anticléricalisme de combat : l'habit ecclésiastique y était rigoureusement interdit. Il resta à Istamboul de 1935 à 1944, c'est-à-dire la période correspondant à la construction de l'ordre nazi en Allemagne et à la Seconde Guerre mondiale ; un temps où la persécution des juifs, tant en Allemagne que dans les pays occupés, fait rage. Mgr Roncalli profita alors de la neutralité turque pour déployer une intense activité en faveur des réfugiés juifs allemands, slovaques ou moldaves, afin qu'ils puissent rejoindre la Palestine qui se trouvait sous mandat britannique. Pour ce faire, il reçut des évêques allemands de faux certificats de baptême et obtint même l'aide de l'ancien chancelier von Papen – celui-là même qui aida Hitler à accéder au pouvoir – devenu ambassadeur du *Reich* à Ankara. Au total et selon

diverses sources, on peut estimer à entre 24 000 et 80 000 le nombre d'israélites sauvés grâce à l'action de Mgr Angelo Roncalli. La Curie ne lui en fut pas du tout reconnaissante, car son apparente promotion comme nonce à Paris signifiait en réalité la manifestation du déplaisir de Pie XII, qui n'avait que fort modérément apprécié le renvoi du nonce à Vichy, Mgr Valerio Valeri. Par conséquent, le pape lui désigna comme successeur un diplomate de second ordre, alors que le général de Gaulle avait nommé le grand philosophe catholique Jacques Maritain comme ambassadeur de France près le Saint-Siège.

Une fois de plus, Angelo Roncalli devait affronter une mission impossible : limiter, autant que faire se pouvait, l'épuration que le gouvernement français entendait effectuer dans les rangs d'un épiscopat qui s'était passablement compromis en soutenant Pétain. Une fois de plus, mais contre toute attente, le nonce Roncalli se tira d'affaire *con brio* ! Qu'on en juge : alors que le gouvernement français exigeait le départ de 25 évêques, Mgr Roncalli obtint, à force de ruse et de subtile diplomatie, à ne faire monter dans la charrette que quatre prélats : l'archevêque d'Aix-en-Provence, Mgr du Bois de la Villerabel – excellent ami du défunt cardinal et académicien Baudrillart –, deux évêques résidentiels, celui d'Arras Mgr Dutoit et celui de Mende Mgr Auvity, ainsi qu'un évêque auxiliaire de Paris, Mgr Beaussart, un autre ami du cardinal Baudrillart, lequel aurait eu certainement de sérieux ennuis si Dieu ne l'avait pas rappelé à lui bien avant la Libération. En guise de compensation, le nonce négocia l'élévation au cardinalat de trois prélats exemplaires sous l'occupation et qui bénéficiaient de l'appui de Paris : Mgr Petit de Julleville, Mgr Roques, ainsi que l'archevêque de Toulouse, Mgr Salièges. Malheureusement, le seul évêque à avoir été déporté pour avoir caché des juifs, Mgr Pignet, archevêque de Clermont-Ferrand, ne fut pas récompensé à sa sortie des camps : le général, qui avait la dent dure, lui reprocha son pétainisme. Le pape fut à peine reconnaissant et, selon certaines sources, il aurait dit au sujet de Mgr Roncalli : « Quand on ne peut utiliser un cheval, un âne peut-être utile. »

La nonciature parisienne du futur Jean XXIII dura une décennie et s'exerça dans cette « France pays de mission », où l'Église connut pas mal de débats politiques avec l'affirmation d'un catholicisme de

gauche autour de revues comme *Esprit* ou d'hebdomadaires comme *Témoignage chrétien*, très sensibles aux efforts de séduction que le PCF témoignait à leur égard ; de débats théologiques avec les P. P. Chenu, Congar et de Lubac ou encore de débats politico-religieux comme la question des prêtres ouvriers. Pie XII, qui trouvait son nonce à Paris trop mou, se résolut, en 1953, à lui offrir une belle fin de carrière en le nommant cardinal et patriarche de Venise, il avait 72 ans. Il semblait devoir jouir, après sa carrière diplomatique mouvementée, d'une agréable préretraite. Le Conclave d'octobre 1958 en décida autrement.

Avec Jean XXIII, l'Église renonça aux anathèmes et à la stratégie de la confrontation avec le monde pour privilégier le dialogue, non seulement avec les autres confessions chrétiennes, mais encore avec les autres religions, ainsi qu'avec les incroyants dont les communistes et autres marxistes. Avec le camp soviétique, il opta pour un long processus de négociation afin d'adoucir la situation des catholiques, souvent persécutés et toujours brimés. Ainsi obtint-il la libération du primat de l'Église gréco-catholique d'Ukraine qui croupissait dans un camp de travail, Mgr Slipyi, qu'il créa cardinal, mais qui dut s'exiler à Rome ; les cardinaux Beran – archevêque de Prague – et Stepinac – archevêque de Zagreb – retrouvèrent leurs sièges épiscopaux. Ainsi, des évêques catholiques, dont le cardinal Wysinski archevêque de Varsovie, ce dernier et l'archevêque de Cracovie, Mgr Woytyla – le futur pape Jean-Paul II –, purent participer au second Concile du Vatican. Jean XXIII avait su utiliser la fenêtre d'opportunité qu'ouvrit la fin de la guerre froide, qui vit le Monde passer de la détente à la coexistence pacifique entre l'Occident et le camp socialiste. Cependant et avec le président Kennedy, le bon pape Jean contribua largement à l'amélioration du climat international.

Dans le domaine religieux, où l'œuvre de son bref pontificat s'avère immense, Jean XXIII reste dans l'Histoire le pape qui convoqua, mit sur les rails et organisa la première session du Concile Vatican II. L'objectif du Saint-Père était double. D'une part, l'unité des chrétiens : cet objectif ne fut pas atteint, mais le catholicisme découvrit les chemins de l'œcuménisme que jusque là l'Église, en

tant qu'institution, n'envisageait pas avec sympathie. D'autre part, réaliser l'*aggiornamento* d'une Église demeurée figée dans la Contre-Réforme post-tridentine. Cette ambition fut pleinement accomplie et les résultats dépassèrent les espérances. Par surcroît, dans le bref laps de temps dont il disposa, il publia une grande encyclique sociale qui s'ajouta à *Rerum Novarum* et à *Quadragesimo Anno* : *Mater et Magistra* datée du 15 mai 1961, soit du soixante-dixième anniversaire de *Rerum Novarum*.

Le renouveau de la doctrine sociale de l'Église

Mater et Magistra s'inscrit dans la continuité des deux encycliques sociales qui la précédèrent et dont elle résume l'enseignement. Mais le discours change dans la mesure où le pape, évoquant les changements sociaux survenus depuis *Quadragesimo Anno* et marqués par une tendance lourde à la socialisation, décide de la prendre en compte. Tout en réaffirmant la nécessité de respecter le principe de subsidiarité, *Mater et Magistra* accepte les nationalisations lorsqu'elles sont nécessaires en cas de monopole ou pour sauvegarder l'emploi, mais, à cette situation extrême, l'encyclique préfère la copropriété des moyens de production et tout ce qui peut associer le travail, d'une part, au capital, de l'autre, comme la cogestion des entreprises. Quant au salaire, il doit à la fois assurer une juste participation à l'enrichissement de l'entreprise et assurer le bien-être du travailleur et de sa famille. Des formules comme l'actionnariat ouvrier, individuel ou collectif, sont privilégiées. Enfin et plus encore que Léon XIII et Pie XI, Jean XXIII insiste pour que l'entreprise dépasse le stade de simple unité de production pour devenir une véritable communauté.

Cependant, là où *Mater et Magistra* rompt avec les encycliques sociales qui la précédèrent, ainsi qu'avec le discours antérieur du Magistère dans le domaine politique, c'est par son absence de condamnation et, singulièrement, de condamnation du socialisme en tant que doctrine : l'encyclique se veut constructive. Sa seule dénonciation porte sur l'athéisme d'État qui persécute les chrétiens. Pour le reste, il ne juge ni le socialisme démocratique ni ce que l'on appelait jadis le néo-libéralisme et, qu'après l'usurpation de son

identité par l'ultralibéralisme friedmanien, on qualifie aujourd'hui d'ordo-libéralisme. En règle générale, et dans le respect de leurs convictions chrétiennes, les catholiques sont encouragés à agir de concert avec les hommes de bonne volonté de toutes opinions spirituelles, afin de contribuer au bien commun.

Mater et Magistra, complétée par l'encyclique *Pacem in Terris* qui traite de l'ordre international, constitue un tournant décisif dans l'enseignement de l'Église : la porte est désormais ouverte à la liberté de choix politique des chrétiens. C'est au second Concile du Vatican, convoqué par le bon pape Jean, qu'il appartient d'en tracer les lignes de force.

Le second Concile du Vatican changea complètement le visage de l'Église. Telle une façade qu'on ravale, elle se retrouva débarrassée des poussières et des scories qui la défiguraient pour retrouver l'esprit qui l'animaient au commencement. Le phénomène est particulièrement visible dans la liturgie : retour à la langue vernaculaire, messe dite face au peuple comme dans l'Antiquité et non plus en lui tournant le dos comme au Moyen Âge, usage des prières eucharistiques d'Hippolyte de Rome ou de saint Basile, etc.

Toutefois, en ce qui concerne notre sujet, ce sont la constitution *Gaudium et Spes*, ainsi que les déclarations *Nostra Ætate* et *Dignitas Humanae* qui nous intéressent au premier chef. Avec *Gaudium et Spes*, le concile renversa le rapport de l'Église avec le Monde qui se veut désormais positif : elle convie les chrétiens à lire, dans l'Histoire et dans le présent, les « signes des temps ». Dans la foulée de *Mater et Magistra*, après avoir repris la doctrine sociale et internationale de l'Église, elle insiste sur l'impératif du développement et s'inscrit dans une vision de l'ordre politique, économique et social qui est celle du personnalisme communautaire, au service de l'Homme. Les déclarations *Nostra Ætate* et *Dignitas Humanae* sont très importantes en ce que, pour la première, elle réhabilite le Judaïsme et reconnaît tout ce que l'Église lui doit tandis que la seconde proclame enfin la liberté religieuse ; et dans ce dernier cas, il s'agit d'un principe universel et non plus une exigence qui ne prévaut que là où l'Église est minoritaire comme c'était le cas naguère encore.

Crise et renouveau

Le changement profond introduit par Vatican II qui, à la fois, restaura le catholicisme dans sa pureté initiale tout en assurant son *aggiornamento* dans un monde radicalement nouveau, ne fut possible que grâce à l'action d'un pape exceptionnel, digne des grands papes du Concile de Trente : Paul VI.

Né dans une famille démocrate-chrétienne de Lombardie, Jean-Baptiste Montini, devenu Paul VI à la mort de Jean XXIII, était un surdoué d'une santé fragile¹⁷. Sa carrière fut des plus brillantes : ordonné prêtre à 23 ans, il étudia, comme nombre de ses prédécesseurs, à l'Académie des nobles ecclésiastiques. Après un bref séjour à la nunciature de Varsovie, le jeune Giovanni Battista devient aumônier des étudiants catholiques et combat résolument le fascisme. Or, son action politique en faveur de la démocratie déplaît à certains cercles romains et vaticans soucieux de négocier avec le *Duce*. Afin d'écarter ce gêneur, le pape Pie XI, désireux de ménager la chèvre fasciste et le chou démocrate-chrétien – le père de don Giovanni Battista Montini fut député – le nomme à la secrétairerie d'État, mais à un poste subalterne : préposé, on ne saurait faire moins... Mais retour de balancier : il est promu comme *minutante*, devient *Monsignor* et aumônier national des étudiants, tout en restant à la secrétairerie d'État. Chargé de dépolitiser la FUCI (étudiants catholiques), il l'engage dans la lutte culturelle et doctrinale. Très réservé à l'encontre des accords du Latran, il doit démissionner de sa charge d'aumônier national des étudiants. Il y rencontra nombre de futurs dirigeants de la DC, dont Aldo Moro qui deviendra son ami. En 1937, il est nommé substitut à la secrétairerie d'État chargé des affaires ordinaires, Mgr Tardini s'occupant des affaires extraordinaires. Il travaille ainsi sous la direction du secrétaire d'État, le cardinal Pacelli, devenu Pie XII en 1939, puis du successeur de ce dernier, le cardinal Maglione. Il est à noter de Mgr Montini joua un rôle important dans la chute de Mussolini et dans l'appui que le Vatican donna à la *Democrazia Cristiana*. À la mort de Mgr Maglione, Pie XII décida d'être son propre secrétaire d'État et pour ce faire, il nomma Mgr Montini et Mgr

17 D'une santé de fer fragile dit, de Paul VI, le cardinal Jean-Louis Tauran.

Tardini pro-secrétaires d'État. Ami de Jean Guittou, admirateur de Jacques Maritain et de Maurice Zundel, il se vit contraint d'appliquer une politique répressive à l'encontre de nombre de théologiens qu'il admire, quitte à les consoler oralement et en privé.

Pie XII finit alors par se brouiller avec Mgr Montini, probablement pour des raisons politiques, car son pro-secrétaire d'État avait conseillé à Alcide De Gasperi, le patron de la DC, de coopérer avec les socialistes de Pietro Nenni. Selon la bonne vieille coutume vaticane, le pape le promut archevêque de Milan, mais sans le créer cardinal. Nommé en 1954, il n'était toujours pas cardinal lorsque Pie XII mourut en octobre 1958, car ce dernier ne voulait surtout pas de Montini comme successeur, espérant l'élection de Mgr Siri, l'archevêque de Gênes. Ce fut d'ailleurs ce dernier qui représenta le pape comme légat lors de la journée du Vatican à l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958. Mais les plans les mieux ourdis ne résistent pas aux desseins de la Providence et c'est Jean XXIII qui fut élu. L'un des premiers actes du nouveau Souverain Pontife fut de corriger l'injustice commise par son prédécesseur en élevant Mgr Montini à la dignité cardinalice. Après avoir joué un rôle important lors des premières sessions du Concile, le cardinal Montini succéda au bon pape Jean en 1963 et prit le nom de Paul VI.

Nom seulement Paul VI devint le grand réformateur qui implanta les décisions de Vatican II, mais encore fut-il le premier pape voyageur se rendant sur tous les continents, parlant aux Nations Unies. Son premier déplacement hors d'Italie revêtit une dimension prophétique : Paul VI se rendit en pèlerinage à Jérusalem où il rencontra le patriarche orthodoxe de Constantinople Athénagoras. Ce brillant pontificat se termina tristement en 1978 : critiqué pour avoir maintenu la doctrine traditionnelle de l'Église en matière de contraception, il dut subir l'enlèvement et le meurtre de son ami Aldo Moro, temps fort de ces « années de plomb » qui endeuillèrent son pontificat et l'Italie.

Après le pontificat de Paul VI, la papauté s'internationalisa et l'idée même d'un *backlash* intégriste devint absurde ; les plus radicaux d'entre eux suivirent Mgr Lefèbvre, disciple de Maurras, dans son schisme. Du point de vue politique, la liberté du Chrétien s'affirma

et ce n'est pas le moindre des paradoxes que de constater que ce fut sous le règne du premier pape clairement démocrate-chrétien, que la Démocratie chrétienne européenne amorça son déclin.

Pourtant, Paul VI fournit à cette dernière l'aliment doctrinal qui lui aurait permis de rebondir si elle avait su ou pu en tirer profit. En effet, en 1967, il publia *Populorum Progressio*, encyclique consacrée à la justice sociale. Elle traitait à la fois de l'ordre socio-économique interne où le pape se montre favorable à la planification démocratique et à la nécessité d'assurer le développement des peuples. « Le développement est le nouveau nom de la paix » écrit-il dans cette encyclique qui prolonge la réflexion commencée par Jean XXIII dans *Mater et Magistra* et *Pacem in Terris*, insérée dans l'inspiration qui est celle du personnelisme chrétien tel que le pensa Jacques Maritain, le philosophe préféré de Paul VI depuis l'époque où il était don Montini, l'aumônier de la FUCI. L'idée maîtresse de ce texte, en tous points remarquable, est le lien indissoluble qui unit le développement intégral de la personne humaine d'une part au « développement solidaire de l'humanité ».

Il est vrai que l'ouverture d'esprit dont le Magistère fit preuve depuis le pontificat de Jean XXIII, et la tolérance dont il faisait montre désormais, poussa les courants progressistes à demander toujours plus. Dans le même temps, les secousses qui ébranlèrent les sociétés occidentales de plus en plus matérialistes engendrèrent un vaste mouvement de contestation de la société de consommation : révolte estudiantine en RFA en 1967 et en France le 28 mars 1968, qui deviendra le mouvement de Mai 68. Les valeurs judéo-chrétiennes de l'Occident se voient dénoncées au nom d'une vision hédoniste qui se maintiendra, *mutatis mutandis*, jusqu'à nos jours. Paradoxalement, cet hédonisme s'accordait merveilleusement bien avec la société de consommation que ses tenants entendaient pourtant rejeter : « Jouir sans entraves » signifie également consommer sans entraves, dépenser sans entraves, gaspiller sans entraves... une des conséquences principales de l'avènement de cette nouvelle idéologie était évidemment de contester toute autorité génératrice d'entraves : « Il est interdit d'interdire » proclamait l'un des plus célèbres slogan

de Mai 68. Les chrétiens ne restèrent pas à l'écart du mouvement : la dénonciation de la société de consommation est conforme aux valeurs de l'Évangile. Cependant, l'esprit de Mai 68 et les contestations s'introduisirent dans l'Église.

Sur ces entrefaites, Paul VI publia son encyclique *Humanae Vitae* qui lui valut d'affronter une levée de boucliers tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Église. Dénoncée comme réactionnaire, elle constituait une énorme avancée par rapport aux positions antérieures des papes en matière conjugale et de sexualité. L'opinion publique ne retint que l'interdiction des moyens artificiels de contraception et singulièrement de la « pilule » qui faisait son apparition sur le marché des produits pharmaceutiques. Il s'agissait d'adapter la doctrine de l'Église face à l'évolution de la société et à celle de la médecine. Dans son encyclique *Casti Conubi*, Pie XI dénonçait la contraception comme un péché mortel, mais déjà son successeur Pie XII avait légitimé le contrôle des naissances et admis la licéité de la méthode Ogino-Knaus. Paul VI décida, en 1966, de soustraire des débats du Concile l'épineuse question posée par la découverte de nouvelles méthodes techniques contraceptives, pour la confier à une commission de spécialistes : théologiens, philosophes, démographes, sociologues et économistes, ainsi que – fait nouveau – six couples ; autre nouveauté : les laïcs étaient majoritaires. La commission s'accorda pour reconnaître que la procréation ne constituait pas la finalité unique de la sexualité, mais que l'épanouissement du couple était tout aussi important. Par contre, elle se divisa quant à l'acceptation des techniques artificielles de contraception. La majorité se prononça en faveur de la solution la plus libérale, mais, compte tenu de l'opposition farouche de la minorité, elle conclut que l'Église avait un doute réel sur le sujet ; en clair, elle proposait de renvoyer chaque fidèle, chaque couple catholique à sa conscience.

Après avoir tergiversé pendant deux ans, Paul VI reprit dans son encyclique les propositions de la commission sur la finalité de l'amour humain, mais tout en adoptant, en matière de contraception, le point de vue de la minorité. Ce fut un beau tollé et ce grand pape réformateur, déjà traîné dans la boue par les intégristes, devint la cible de tous les secteurs progressistes de l'Église. Par surcroît, sans

qu'on pût en imputer la cause à l'encyclique, les années soixante-dix connurent non seulement un effondrement de la pratique religieuse, mais encore le départ de nombreux clercs qui demandèrent leur « réduction à l'état laïc ». Quant aux mouvements de l'Action catholique, fleuron de l'Église d'Europe occidentale depuis Pie XI, ils ne se portaient guère mieux : manifestement, le catholicisme ne s'accordait plus avec le *Zeitgeist*. Le pape en fut profondément meurtri.

Paul VI dut encore subir une peine supplémentaire. En effet, le président de la DC, Aldo Moro, ancien président du Conseil, fut enlevé au printemps 78 par les Brigades Rouges, probablement manipulées par la CIA. Or, Moro comptait au nombre des amis du pape : ils se connaissaient depuis l'époque où le premier était animateur de la Fédération des étudiants catholiques (FUCI) dont le second était aumônier. Le Souverain Pontife offrit aux terroristes de prendre la place de son ami comme otage, mais rien n'y fit : on retrouva le corps sans vie de l'homme d'État dans le coffre d'une voiture garée à équidistance entre les sièges centraux de la DC et du PCI. Paul VI, profondément affecté par le cours des événements tant en Italie que dans l'Église, mourut à Castel Gandolfo le 6 août 1978. De manière prophétique, il écrivit dans son testament que cite Philippe Chenaux : « Je ferme les yeux sur cette terre douloureuse, dramatique, magnifique, implorant encore une fois sur elle la divine bonté. »¹⁸

Avec l'élection triomphale de son successeur – élu dès le premier jour du vote –, pour la troisième fois au cours du xx^e siècle, un patriarche de Venise – d'origine rurale et modeste – s'asseyait sur le trône de Pierre. L'élu s'appelait Albino Luciani et prit, en l'honneur de ses deux prédécesseurs, le nom de Jean-Paul I^{er}. De fait, comme ancien évêque de la cité des doges, il s'apparentait nettement plus à Jean XXIII qu'à Pie X dont seule la modestie des origines le rapprochait. Son pontificat de trente-trois jours fait que les histoires de l'Église ou de la papauté ne le mentionnent d'ordinaire que pour mémoire, se limitant à évoquer sa simplicité et son sourire. On lui

18 « Paul VI », in Christophe Dickès (dir.), *Dictionnaire du Vatican et du Saint-Siège*, Paris, Robert Laffont, 2013.

reconnaît, le plus souvent, le mérite d'avoir préparé la voie pour son successeur Jean-Paul II. Pourtant, il put accomplir, durant son bref pontificat, quelques gestes hautement symboliques : le refus du couronnement et de la tiare – que d'ailleurs Paul VI ne porta que le jour de son investiture –, le maintien en fonction du cardinal Villot, le secrétaire d'État qui incarnait la ligne réformatrice de Paul VI, l'abandon du pluriel majestatif dans ses allocutions. Par ailleurs, l'homélie prononcée le jour de sa prise de possession de la basilique Saint-Jean révéla que le nouveau pontificat serait social, tourné vers les ouvriers et vers les pauvres.

Reprise en mains et régénération de l'Église

Avec l'élection de Jean-Paul II, l'Église et le monde vécurent un véritable séisme médiatique : en choisissant le cardinal Karol Wojtyła, archevêque de Cracovie, le conclave rompait avec une longue tradition. En effet, pour la première fois depuis Adrien VI au XVI^e siècle, l'Église serait conduite par un souverain pontife ne venant pas de la Péninsule italique¹⁹. Mais surtout, pour la première fois dans l'histoire de l'Église, un Polonais devenait pape et quel Polonais ! Quel pape ! Un sportif robuste doté d'une voix chaude et grave, au point que le philosophe et romancier Maurice Clavel, évoquant une coutume médiévale qui consistait, à l'issue d'un conclave, d'asseoir l'impétrant sur une chaise percée afin de vérifier qu'une femme n'avait pas usurpé le titre, écrivit : *bene pendante*²⁰. Mais bien plus qu'une question d'apparence, l'homme possédait un profil hors du commun : philosophe, universitaire, aumônier des étudiants, évêque, mais aussi poète, dramaturge, acteur, tour à tour ouvrier et séminariste, il étudia dans la clandestinité – les nazis ayant fermé les séminaires en Pologne ; il dut, comme prêtre puis archevêque de Cracovie, se confronter au régime communiste amené dans les fourgons de l'Armée Rouge. C'est dire que ce pape possédait également un sens

19 N'oublions pas que les papes ne furent italiens qu'avec l'unification de ce pays. Les prédécesseurs de Pie IX étaient de culture, mais pas de nationalité italienne. On peut penser que le morcellement de la Péninsule favorisa ainsi les candidatures transalpines.

20 Dans sa chronique du *Nouvel Observateur*.

politique hors du commun. Doté d'une énergie à toute épreuve, il parcourut le monde dans tous les sens, n'accomplissant pas moins de cent quatre voyages sur tous les continents. Écrivain prolifique, il ne rédigea pas moins de 14 encycliques, 11 constitutions apostoliques, 45 lettres apostoliques et nombre d'autres textes. Surnommé l'athlète de la foi, il fut victime d'un attentat, probablement commandité par le KGB, qui faillit lui coûter la vie – le 13 mai 1981 – et le laissa physiquement diminué, mais sans affecter le moins du monde son extraordinaire pugnacité. Il continua sa mission durant vingt-quatre ans malgré les séquelles qui lui infligèrent des souffrances sans cesse croissantes. Se refusant à abdiquer, il poursuivit son ministère bien au-delà de la limite ultime de ses forces, donnant un témoignage percutant quant à la pertinence de l'enseignement de l'Église sur la fin de vie et un espoir pour les handicapés. Il mourut en 2005, la veille du dimanche de la Miséricorde – jadis le dimanche *in Albis* ou premier dimanche après Pâques – fête qu'il avait lui-même instituée, à l'inspiration de sa compatriote sainte Faustine Kowalska.

Le bilan d'un aussi long pontificat ne peut qu'être contrasté, mais certainement bien plus positif que celui du *recordman* de la durée, Pie IX. Pour utiliser le vocabulaire dont le défunt monde communiste était friand, son bilan est globalement positif et même très positif. Ce n'est pas le lieu pour l'établir ici, on se limitera à en donner quelques points forts.

À son actif, on citera, dans le domaine religieux, d'avoir décripé la foi avec son fameux « N'ayez pas peur, ouvrez toutes grandes les portes de l'espérance » ; d'avoir conquis une partie de la jeunesse – la « génération Jean-Paul II » – avec la création des JMJ (journées mondiales de la jeunesse) inspirées les « festivals de la jeunesse » qu'organisait autrefois le mouvement communiste international ; d'avoir fait exploser le calendrier liturgique en canonisant 47 saints et en béatifiant 1 407 bienheureux, dernière étape avant la canonisation ; en nommant des évêques particulièrement marquants comme les cardinaux Lustiger, archevêque de Paris – un choix personnel du pape –, Decourtray à Lyon, Eyt à Bordeaux, Schönborn à Vienne ou Danneels à Malines-Bruxelles, etc. On retiendra ici son apport politique à la mesure de son talent, en mentionnant d'abord la fin du

camp soviétique. Bien sûr, à lui seul Jean-Paul II n'abattit pas le régime du « socialisme réel », mais par ses voyages spectaculaires en Pologne et l'appui donné à *Solidarnosc*, il y contribua largement. Les Soviétiques ne s'y trompèrent d'ailleurs pas en commanditant, par l'entremise des services secrets de leur allié bulgare, l'attentat du 13 mai 1981. On retiendra également les efforts aussi considérables que désespérés qu'il déploya afin d'éviter l'éclatement de la deuxième guerre d'Irak, mais Washington, incarné par George W. Bush, demeura insensible aux efforts du Saint-Père. Dès lors, la catastrophe annoncée survint, engendrant une réaction en chaîne déstabilisant d'abord l'Irak, ouvrant la voie à *Daech* et à la crise humanitaire syrienne.

Au passif de ce grand pape, il faut signaler, en premier lieu, d'avoir réagi beaucoup trop tardivement aux affaires de pédophilie, voire de les avoir étouffées, ou, en tout cas, traitées avec négligence, aux USA, en Irlande, aux Pays-Bas, en Autriche et surtout dans la partie flamande de Belgique et où, plus tard, l'évêque de Bruges sera impliqué. En second lieu, ayant soutenu jadis une thèse sur l'amour humain et la sexualité, il accorda une place trop grande à ces sujets et se focalisa sur la question du préservatif préconisé pour enrayer l'épidémie de SIDA, prêtant ainsi le flanc à la critique des médias, qui se firent un devoir de caricaturer la position du pape. De fait, interrogé par la télévision française sur ce sujet, le cardinal Albert Decourtray avait déclaré : « Ne donnez pas la mort ! », ce qui correspondait à la pensée du Saint-Père. Du point de vue politique, son discernement fut remarquable, avec néanmoins un biais polonais : une totale incompréhension de la théologie de la libération, la condamnant à deux reprises (1984 et 1986) et désavouant de la sorte des mouvements et des révolutions comme au Nicaragua et au Salvador, qui étaient animés principalement par des chrétiens, y compris des prêtres. En fait, ayant enduré un totalitarisme dont le marxisme était la religion d'État, Jean-Paul II assimilait à celui-ci toute utilisation d'éléments de l'analyse marxiste. Chaque fois que Jean-Paul II apercevait une forme marxiste, fût-elle infime, un élément de langage, fût-il dérisoire, tentant de se frayer un chemin au sein de l'Église, il assénait un grand coup de *baculum*.

Depuis Pie XI, et à l'exception de Pie XII, chaque pape contribua à enrichir, et à adapter aux situations nouvelles, l'enseignement social

de l'Église. Un souverain pontife de l'envergure de Jean-Paul II ne pouvait échapper à cette règle. Cependant, au lieu de rédiger une encyclique sociale, il en publia trois : *Laborem Exercens* (1986), *Sollicitudino Rei Socialis* (1987) et *Centesimus Anus* (1991). La première et la dernière s'inscrivent, comme *Quadragesimo Anno* et *Mater et Magistra*, dans la continuité de *Rerum Novarum*, dont elles commémorent respectivement le quatre-vingt-dixième et le centième anniversaire. Tandis que *Sollicitudino Rei Socialis* se veut l'héritière de *Populorum Progresso* de Paul VI et fait donc une large place au développement économique des peuples et à la justice internationale.

Il y a un genre littéraire spécifique aux encycliques sociales qui, chacune, résume les précédentes depuis 1891 et tire le bilan de ce qui a changé. Jean-Paul II s'y plia sans barguigner, mais en imprimant sa marque personnelle. Deux aspects attirent l'attention. D'une part, l'enracinement biblique se révèle beaucoup plus prononcé que dans les contributions de ses prédécesseurs. D'autre part, on constate une nette rupture avec l'inspiration néothomiste, très présente même chez Paul VI qui remplaça la scolastique par Maritain. Chez le pape Wojtyła, l'inspiration est clairement personnaliste. Ce glissement fut rarement relevé dans les pays francophones où le personnalisme se voit d'emblée identifié à l'œuvre du philosophe Emmanuel Mounier et à la revue *Esprit*. Or, il existe également un personnalisme germanique incarné par la grande figure de Max Scheler. Par rapport à la version française, ce courant est plus organiciste, plus spiritualisant, moins politique, et surtout moins à gauche.

Du point de vue doctrinal, si Jean-Paul II affirme clairement qu'il n'existe pas de modèle économique et social catholique, la voie du pluralisme politique offerte au choix des chrétiens, ouverte par Paul VI, est élargie. Néanmoins, le pape dénonce le collectivisme et le socialisme d'État qui mènent au totalitarisme et prône une économie de marché régulé par l'État de droit garant du Bien commun. On constate, dans la pensée de Jean-Paul II, une claire inflexion entre ses deux premières encycliques sociales et *Centesimus Anus*. Le pape, heureux de voir le totalitarisme s'effondrer, se retrouve profondément déçu par l'évolution du Monde et singulièrement de l'Occident, rongé par un matérialisme hédoniste et consumériste

bien plus redoutable que le matérialisme dialectique utilisé par le marxisme. De fait, *Centesimus Anus* apparaît comme un vigoureux réquisitoire contre le néo-libéralisme thatchéro-réganien, générateur d'injustices, de chômage et ravageur pour l'écologie. Il dénonce un ordre socio-économique fondé sur la recherche du profit maximal et qui ignore tant l'Homme que la Terre. Il se prononce, comme dans ses deux précédentes encycliques, en faveur de l'entreprise privée – dont le profit est un indicateur d'efficacité – et de l'économie de marché, mais qui doivent être encadrées par la recherche du Bien commun. Celui-ci est le garant de la dignité de la personne humaine et singulièrement des ouvriers et des humbles qu'on doit situer au sein de la famille, cellule de base de la société.

En définitive on peut, sans trahir sa pensée, dire que la doctrine sociale de Jean-Paul II s'incarne dans l'ordo-libéralisme. Par rapport à *Populorum Progresso* qui préconisait la planification démocratique au sein de l'économie de marché – et partant, plus proche du modèle français de l'époque –, la vision économique de Jean-Paul II est indéniablement plus en phase avec la pensée libérale. Il faut y voir l'idiosyncrasie polonaise de Karol Wojtyła : les citoyens d'Europe centrale, qui endurèrent plus de vingt ans de socialisme bureaucratique d'État, éprouaient une profonde aversion pour tout ce qui pouvait ressembler, de près ou de loin, à des politiques, ou même à des techniques économiques, empruntées aux doctrines socialistes. Inversement, et après l'implosion de l'Empire soviétique, ils nourrirent longtemps une confiance aveugle et béate dans tout ce qui venait de ce paradis consumériste qu'incarnait l'Occident. Ceci explique la surprenante popularité d'économistes ultralibéraux entrés en politique comme Bielecki et Leszek Balcerowicz en Pologne ou Vaclav Klaus en République tchèque ; les deux premiers étant les inventeurs de la « thérapie de choc » qui imposait une transition économique brève et la marche forcée vers le capitalisme libéral. Jean-Paul II n'échappa point à cette règle, mais il perçut rapidement les ravages que pouvait engendrer l'idéologie marchande débridée.

L'intelligence au pouvoir : lucidité et impuissance

Succéder à un pape de la stature de Jean-Paul II n'était pas une sinécure. De fait, le choix du conclave se porta sur le plus proche collaborateur du pape défunt, le cardinal Joseph Ratzinger, doyen du Sacré Collège, dont l'homélie qu'il prononça lors des obsèques de Jean-Paul II et le discours qu'il tint lors des réunions préliminaires au conclave avaient fortement marqué les esprits. Par ailleurs, l'âge – 78 ans – du nouvel élu, qui prit le nom de Benoît XVI, donnait à penser qu'il s'agirait d'un pontificat relativement bref; un pape de transition donc.

Pourtant, d'emblée, l'élection du pape Benoît suscita des remous dans l'opinion publique, peu encline – en France, en Belgique ou en Allemagne – à approuver l'orientation du catholicisme, sinon à pâtir d'un anticatholicisme primaire. Jusqu'au sein même de l'Église, des réticences se firent jour, plus à la base qu'au sommet. Par exemple, le très populaire Père Guy Gilbert, apôtre des loubards, venu défendre Benoît XVI dans une émission de la télévision belge francophone, concéda qu'au moment où il entendit proclamer, de la *loggia* de Saint-Pierre, les mots *Josefum cardinalum* Ratzinger, il s'exclama : « *merdum* ! » Benoît XVI semblait condamné avant d'avoir pu poser le moindre geste ! La presse reprit avec délice qu'il était surnommé le *Panzer Kardinal* !

Comment un tel surnom avait-il pu être accolé à un homme timide, discret, humble et affable²¹ ? Par ailleurs, Joseph Ratzinger était un brillant intellectuel et l'un des grands théologiens catholiques du xx^e siècle. Âgé seulement de 35 ans, le cardinal Frings, archevêque de Cologne, le désigne pour être son *peritus*, c'est-à-dire son expert théologique, au Concile Vatican II. Après la clôture du Concile, il participe à la création de la revue *Concilium*; cependant, les excès, réels ou supposés, de cette dernière le poussent à rompre avec elle et avec son collègue Hans Küng. Il fonde alors, avec les futurs cardinaux Hans-Urs von Balthazar, Jean Daniélou et Henri de Lubac, la revue *Communio* qui entend défendre la juste interprétation de Vatican II.

21 Lors de l'émission « C'est dans l'air » diffusée sur France 5 après l'élection du pape, le P. Michel Kubler, journaliste à *La Croix* souleva le scepticisme général en affirmant que Benoît XVI était « une crème d'homme ».

Il mène en parallèle une brillante carrière universitaire, enseignant successivement dans les facultés de théologie (en Allemagne, elles participent de plein droit à la vie des universités publiques) des Universités de Bonn, de Freising, de Munster et de Ratisbonne. 1968 le surprend, alors que le P. Ratzinger est professeur à Münster : le désordre et la contestation estudiantine dont il est victime le confirment dans le jugement pessimiste qu'il porte sur la période post-conciliaire. Écœuré, entre autres, par l'attitude démagogique qu'il perçoit chez son collègue et mentor Hans Küng, il quitte sa chaire westphalienne pour en prendre une autre dans une université moins prestigieuse mais plus calme, son ancienne *Alma Mater* de Ratisbonne, dans sa Bavière natale. En 1987, il succède au cardinal Julius Döpfner, l'un des ténors du Concile, au siège archiépiscopal de Munich, assorti du chapeau cardinalice. Il ne demeure pas longtemps archevêque, montrant d'ailleurs que l'administration n'était pas son fort. En effet, Jean-Paul II, qui apprécie cet éminent théologien, l'appelle à Rome pour succéder au cardinal croate Franjo Seper comme Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Ce qui fait du cardinal Ratzinger le troisième personnage de l'Église, juste après le pape et le secrétaire d'État.

Dès lors, Mgr Ratzinger, qui passait à Munich pour un archevêque conservateur modéré et éclairé, ainsi que pour un esprit ouvert, se taille une réputation de répressif patenté. On oublie que Rome ne condamne pas sans l'autorisation du pape et le préfet endosse l'impopularité qu'entraîne souvent de telles condamnations. Dès lors, la fonction de Préfet de l'ex-Saint-Office représente l'un des emplois les plus ingrats de la Curie romaine : difficile de devenir populaire lorsqu'on doit jouer les pères Fouettards ! La Congrégation elle-même a mauvaise réputation, car elle succéda, en 1965, au Saint-Office, lui-même héritier en 1908 de la Sainte-Inquisition. Ajoutons que deux cardinaux intégristes, Merry del Val et Ottaviani la dirigèrent : vraiment pas de quoi susciter de la sympathie... Par contraste avec ces derniers et en continuité avec la politique du cardinal Seper, le futur Benoît XVI s'efforça d'accomplir sa tâche ingrate avec doigté et courtoisie.

Cependant, il condamna des théologiens connus comme Hans Küng – qui jouait volontiers les provocateurs –, Edward Schillebeeckx

et Eugen Drewermann. Si les deux premiers appartiennent à la fine fleur de la théologie, le dernier versait plus dans la psychanalyse de bazar que dans l'exégèse biblique. Beaucoup plus contestable, à nos yeux, fut la condamnation de théologiens de la libération, tous latino-américains, dont le franciscain Leonardo Boff et le jésuite Jon Sobrino.

Malgré tout, son bilan à la tête de la Congrégation pour la doctrine de la foi se révèle positif. À son actif, il faut inscrire la lutte difficile qu'il mena contre la pédophilie au sein du clergé. Tâche ingrate, car ce type d'affaires était jusque là traité en interne au niveau des diocèses dont le principal souci était, trop souvent, non pas les victimes, mais la réputation de l'Église et donc la volonté de faire le moins de vagues possible, en oubliant qu'il s'agissait, en l'occurrence, d'actes criminels. En proportion, les pays les plus touchés étaient l'Irlande, les États-Unis, la Belgique flamande, l'Allemagne; le plus souvent dans des pays où entrer dans les ordres permet de faire carrière. Il faut ajouter le fait que la pédophilie constitue une perversion et que les individus qui en sont atteints recherchent les fonctions qui les mettent en rapport avec les enfants.

L'ouverture d'instructions judiciaires aux USA dès les années 1980-1990, ainsi que les témoignages des victimes, attirèrent l'attention du cardinal Ratzinger, lequel, devant ce qui semblait être l'incurie caractérisant les autorités diocésaines, voulait faire remonter les dossiers à Rome. Malheureusement, il se heurta à la Congrégation pour les évêques, et même à Jean-Paul II, qui ne se rendait pas compte du caractère crucial de l'enjeu. Le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi dut donc se rabattre sur les dossiers qu'il était en mesure de traiter : les déviations dont des évêques se rendaient coupables. De fait, en 1995, le magazine autrichien *Profil* – l'équivalent viennois de *L'Express* – révéla que le très conservateur cardinal Groër, que Jean-Paul II avait nommé au siège archiépiscopal pour remplacer ce grand prélat libéral que fut le cardinal König, s'était rendu coupable d'actes pédophiles répétés. Il avait même eu un giton pendant quatre ans, en plus de multiples entorses à son vœu de chasteté ! Joseph Ratzinger prit l'affaire en main

et la mena rondement, mais avec la diplomatie qui le caractérise : ainsi le 19 avril 1995, Mgr Schönborn, dominicain et évêque auxiliaire de Vienne est promu archevêque coadjuteur et le 14 septembre, soit quelques mois plus tard, Groër se résigna à présenter sa démission. Un autre pervers de haut vol, le fondateur de l'ordre mexicain des Légionnaires du Christ, Marcial Maciel, est, pour les mêmes motifs, dans le collimateur du cardinal Ratzinger depuis 1998. Ce dernier, qui souhaite ouvrir une enquête sur ce personnage, se heurte à nouveau au *non possumus* du pape Jean-Paul II qui apprécie beaucoup les Légionnaires du Christ. En guise de consolation, il obtient en 2001 que tous les dossiers accusant des prêtres du crime et péché de pédophilie soient désormais traités à Rome et par la Congrégation pour la doctrine de la foi. En 2004, quelques mois avant la mort de Jean-Paul II, il peut enfin enquêter sur Marcial Maciel.

Devenu pape, Benoît XVI put enfin librement s'attaquer à l'éradication de la pédophilie au sein du clergé. Des évêques et même des cardinaux, coupables d'avoir commis ou couvert ces actes odieux, furent contraints à la démission. Le pape rencontra les victimes lors des voyages qu'il entreprit et demanda publiquement pardon au nom de l'Église. Il améliora la formation et la sélection des candidats au sacerdoce. Il tenta également de réformer la Curie et la banque du Vatican, mais s'épuisa à cette tâche dans laquelle il échoua totalement. Ce fut son plus grand échec, car à la suite d'indiscrétions et de fuites diverses et variées, il apparut clairement à l'opinion mondiale que la Curie romaine, le gouvernement de l'Église, était devenu une pétaudière.

Benoît XVI, éminent théologien, était le contraire d'un homme de pouvoir. Il s'entoura assez mal, parfois très mal ; préférant les théologiens, et particulièrement ceux qui avaient travaillé avec lui, aux diplomates. Ainsi pour le poste, hautement politique, de secrétaire d'État, il nomma le cardinal Bertone, gaffeur impénitent dont les compétences et l'horizon se limitaient à l'Italie. Celui-ci ne ménagea point son soutien à Silvio Berlusconi, spécialiste du *bonga bonga*, divorcé remarié à la vie privée sulfureuse et, par ailleurs, patron d'un empire médiatique capitalisant sur le sexe et la vulgarité : très cathodique, mais fort peu catholique... Président du Conseil et chef

de la droite italienne, il fut maintes fois accusé de corruption et dut quitter le pouvoir à la suite du *Rubygate* et condamné, vu son âge avancé, à des travaux d'intérêt général.

Un autre choix malheureux, mais peu spectaculaire : il nomma son ancien collaborateur, le cardinal américain Levada, à la tête de la Congrégation pour la doctrine de la foi où il n'imprima pas particulièrement sa marque. Heureusement, le pape Benoît redressa la barque vers la fin de son pontificat en s'entourant enfin de prélats compétents, dont son compatriote le cardinal Müller, nommé à la tête de la Congrégation pour la doctrine de la foi et le Suisse Koch.

Auparavant, il commit erreur sur erreur, se laissant manipuler par la presse au sujet du préservatif alors que, contrairement à Jean-Paul II, il ne se focalisa jamais sur ce sujet ; il leva l'excommunication qui frappait les évêques intégristes impénitents de la Fraternité saint Pie X, dont l'un s'avéra être un maurassien – nul n'y prêta attention –, mais un autre était négationniste, l'Anglais Williamson ; la messe préconciliaire selon le missel de Pie V, corrigée par Jean XXIII, fut autorisée. À cela s'ajoute l'utilisation par le pape du *baculum* de Pie IX, préféré à celui de Paul VI et de la chasuble romaine, chère au cœur des intégristes, alors que la chasuble gothique se portait depuis les années 1950 à l'initiative du mouvement liturgique encouragé par Pie XII !

Cependant, ce qui nous paraît résumer la maladresse et la naïveté de Benoît XVI reste le discours de Ratisbonne, qui valut au Saint-Père des ennuis avec les musulmans et causa la mort d'un prêtre à Trébizonde en Turquie et d'une religieuse en Somalie, assassinés par des fanatiques islamiques. De quoi s'agissait-il ?

Le discours de Ratisbonne ressortit à un genre littéraire bien déterminé : la leçon inaugurale. Il s'agit d'un classique de la vie universitaire allemande qui existe ailleurs, mais qui tend à disparaître du répertoire des universités françaises²². L'argument traité par le Saint-Père ne concernait pas particulièrement l'Islam, mais, au contraire, reprenait l'un des thèmes de prédilection du pape, celui des rappports entre foi et raison, d'ailleurs développés dans

22 Nous le connaissons bien pour nous y être prêtés à deux reprises.

l'encyclique de Jean-Paul II *Fides et Ratio*, dont le cardinal Ratzinger fut le principal rédacteur. En l'occurrence, la leçon de Benoît XVI entendait s'attaquer au relativisme et à l'irrationalité, en dénonçant le processus de déshellénisation qui, selon lui, obscurcit la pensée philosophique et théologique contemporaine. Joseph Ratzinger est très attaché au rôle de la raison dans la démarche de la foi. Il est vrai que, jeune adolescent aspirant à la prêtrise, il endura la barbarie et l'irrationalité de l'encadrement que les nazis imposaient à la jeunesse allemande embrigadée de force dans les rangs de la *Hitlerjugend*. En réalité donc, les cibles implicites de ce fort beau texte, d'une très haute teneur intellectuelle, étaient les kantien et la tendance majoritaire au sein de la théologie luthérienne allemande.

Cependant, l'*exemplum* choisi, extrait d'un ouvrage d'un théologien d'origine libanaise – Khoury –, reprenait un dialogue entre un empereur byzantin et un sultan, et portant sur la sourate de l'épée et la contrainte en matière de foi, une contradiction que seul le recours à la raison permet de dépasser. Le choix était excellent, car les mahométans, après avoir connu « l'Islam des Lumières » caractérisé par l'imprégnation de la philosophie grecque, s'étaient progressivement déshellénisés, au point d'avoir régressé à un niveau dont *Daech* fournit l'achèvement le plus ultime. Bien sûr, le pape n'a pas dit explicitement tout cela, mais l'*exemplum* sorti de son contexte, simplifié à outrance par les médias et, souvent, déformé, provoqua l'ire du monde musulman, complaisamment relayée par l'*intelligentsia* germanopratin toujours encline « à casser du pape ». Le message du Saint-Père était pourtant : « Surtout, ne faites pas comme eux ! »

À cette occasion, la communication de crise du Vatican déploya un savoir-faire qu'on ne lui connaissait pas et, en définitive, la « Controverse de Ratisbonne » causa beaucoup moins de dégâts que les caricatures de Mahomet. Quant au malentendu, il fut rapidement dissipé et les relations entre Rome et les autorités spirituelles du monde musulman ne furent pas affectées. Finalement, tout à la joie de se retrouver l'Université de Ratisbonne, son *Alma Mater* et s'adressant à ses collègues universitaires ainsi qu'à des étudiants, Benoît XVI pensa naïvement qu'il pouvait parler en tant que

professeur. Il avait tout simplement oublié qu'il était pape ! C'est-à-dire que le moindre de ses propos, la moindre de ses paroles données en public se retrouvait *illico presto* répercuté, amplifié, déformé.

Devenu pape, Joseph Ratzinger demeura toujours un universitaire au point qu'il fut le seul pape qui, à notre connaissance, continua à publier des travaux scientifiques. Ainsi, parvint-il à prendre le temps de rédiger trois tomes d'un ouvrage consacré à Jésus de Nazareth qui fut un succès de librairie. C'est que la figure du Christ occupe le centre de la pensée de Benoît XVI. Et ce, plus encore que la dénonciation du relativisme, tant intellectuel que moral, et la nécessité de réaffirmer l'identité catholique, de sortir de la pastorale de l'enfouissement qui marqua la période post-conciliaire.

Après chaque grand concile de l'époque moderne – Bâle, Constance, Trente et Vatican II –, se développa une espèce de commentaire collectif fondé sur les « décrets d'application » qu'on peut qualifier d'« esprit du Concile ». Ainsi, le Concile de Trente fut le concile de la Réforme catholique dont l'*esprit* se développa dans le processus de la Contre-Réforme. Vatican II fut un grand concile réformateur qui engendra un « esprit du Concile » carrément révolutionnaire. Joseph Ratzinger-Benoît XVI, homme du Concile qu'il ne renia jamais, s'insurgea contre l'*esprit* du Concile qu'il perçut comme une trahison. Comme théologien, prêtre, évêque, cardinal, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi et pape, il s'efforça de le combattre afin de restaurer Vatican II dans sa pureté originelle. Il s'y employa, non sans maladresses qui lui valurent les déboires que l'on sait.

Ainsi le pape, probablement le plus intelligent du xx^e siècle et du début du xxi^e, fut aussi le plus maladroit. Cependant, il termina son pontificat en posant un acte véritablement prophétique : sa renonciation. Une décision mûrie de longue date que Benoît XVI annonça implicitement en déposant le *pallium* de l'inauguration de son pontificat sur la tombe de Célestin V, le dernier pape qui, avant lui, avait résigné ses fonctions. Désormais, on peut penser que sauf accident, assassinat ou mort subite, ses successeurs suivront son exemple. Le pape François s'est clairement prononcé sur le sujet.

Durant son septennat, il publia deux encycliques dont une grande encyclique sociale, *Caritas in Veritate*, qui nous intéresse au premier chef. Comme son prédécesseur, Benoît XVI insiste sur le caractère instrumental, donc moralement neutre, de l'économie de marché, de la finance comme d'ailleurs le phénomène de mondialisation de l'économie. Tout dépend de l'utilisation qui en est faite et c'est là que le bât blesse. En effet, en bon disciple de saint Augustin, le pape rappelle que le péché originel contamine également l'économie, ainsi les entreprises tendent à oublier l'homme et l'environnement. L'économie financière et spéculative, déterminée par la seule recherche du profit, est génératrice de ce relativisme que le pape ne cessa jamais de dénoncer. Il s'ensuit que la dignité du travail n'est plus respectée, un monde sans Dieu qui engendre non seulement l'aliénation économique au sens où Marx entendait ce terme, mais encore l'aliénation culturelle et psychologique, source de désespoir, de suicides, de fuite dans les drogues.

Ainsi Benoît XVI, pape réputé conservateur – et sans doute le fut-il –, écrivit l'encyclique sociale la plus critique du capitalisme depuis *Mater et Magistra* et *Populorum Progresso*. Il est vrai que l'anticapitalisme est plus volontiers attribué à son successeur, le pape François. En effet ce dernier, « venu du bout du monde », dût, en tant qu'Argentin, se frotter à la théorie de la libération et, sans y souscrire, il partage avec la majorité de l'épiscopat latino-américain l'adhésion à l'option préférentielle pour les pauvres. Il est aujourd'hui la seule grande autorité morale de la planète à dénoncer vigoureusement le capitalisme et ses multiples excès. Avec l'élection du cardinal Jorge Mario Bergoglio, archevêque de Buenos Aires, au siège de Pierre, l'Église catholique bascule réellement dans le second millénaire. Pour la première fois dans l'histoire du Christianisme, un pape venu du Nouveau Monde, de cette Amérique du Sud où vit désormais la majorité des catholiques, pilotait la barque de l'Église; pour la première fois également, un jésuite devenait pape; pour la première fois depuis l'Antiquité, le nouvel élu choisissait un prénom qui ne figurait pas dans la longue liste de ses prédécesseurs; pour la première fois depuis des temps immémoriaux, le Saint-Père refusait de numéroter son nom, devenant le pape François et non pas François I^{er}.

Le pape François prit à bras le corps la résolution de la crise qui avait éclaté sous ses prédécesseurs et entreprit de nettoyer les écuries d'Augias en réformant, de fond en comble, l'IOR, la banque du Vatican et en réorganisant la Curie. Il renoua avec l'habitude de choisir le secrétaire d'État parmi les diplomates en nommant le cardinal Parolin à cette fonction, qui en fait le numéro 2 de l'Église. Il créa un poste de secrétaire à l'économie et aux finances de l'Église, fonction qu'il confia au cardinal australien George Pell. Il constitua un conseil de huit cardinaux – le C8 – afin de réformer l'Église, dont le secrétariat est assuré par le cardinal primat du Honduras, Oscar Maradiaga, l'une des figures les plus marquantes du catholicisme latino-américain²³.

Ajoutons pour la forme que le pape François refusa d'endosser le camail rouge et les chaussures pontificales, qu'il conserva sa modeste croix pectorale d'évêque et reprit le *baculum* de Paul VI en l'alternant, de temps à autre, avec celui qu'affectionnait son prédécesseur, de même qu'il revint vers les bains de foule sans papamobile et qu'il continue d'habiter la Maison Sainte-Marthe où, avec les autres cardinaux, il avait séjourné pendant le conclave. Sa simplicité est devenue proverbiale et sa popularité immense.

En 2015, il a publié l'encyclique *Laudato Si*, consacrée principalement à l'écologie liée à la question sociale qui appelle à des changements radicaux dans le comportement non seulement des chrétiens, concernés au premier chef, mais aussi de tous les hommes. Le pape, prenant acte du péril que le réchauffement climatique fait courir à l'humanité, nous convie à plus de sobriété et préconise une relative décroissance. Si Jean-Paul II et Benoît XVI avaient soulevé la question de l'environnement dans leurs encycliques sociales respectives, c'est la première fois qu'un pape traite exclusivement de l'écologie dans une encyclique et il apparaît clairement que le libéralisme et le capitalisme purs et durs s'avèrent totalement

23 Les autres membres sont : les cardinaux Bertello (émérite Curie), Erzuruz Ossa (émérite Santiago du Chili), Gracias (Bombay), Marx (Munich), Monsenguio Passino (Kinshasa), O'Malley (Boston), Pell (Curie), Maradiaga (Tegucigalpa) coordinateur.

incapables de résoudre les questions écologiques. Dans d'autres discours, le pape dénonça vigoureusement le règne de l'argent, « ce fumier du Diable ». L'opinion étasunienne ne s'y est pas trompée et cela bruisse dans les bambous, les catholiques d'opinion républicaine n'apprécient guère les positions du pape François. Ainsi, l'ancien gouverneur de Floride Jeb Bush, naguère candidat catholique à l'investiture du G.O.P., déclara qu'il n'était en rien lié par les positions du pape... Bien mal lui en prit !

*

* *

Que de chemin parcouru par le Saint-Siège de Pie VII à François ! Tous deux, réinsérés dans le contexte de leur époque, apparaissent comme des papes catholiques libéraux. Le label de progressiste conviendrait même au pape François, mais dans l'acception latino-américaine du terme, c'est-à-dire de « gauche » en matière sociale, économique et environnementale, mais conservateur quant au dogme et à la morale. Avec sur ce dernier point, souplesse et humanité dans l'application : « Qui suis-je pour juger une personne homosexuelle ? ». Cependant, de Pie VII à Jean XXIII, l'évolution fut lente, elle reposait sur une conception qu'on pourrait qualifier d'intégralisme répartissant les papes entre intégristes héritiers des *zelanti* et transigeants issus des *politicanti*. Avec Benoît XV et Pie XI, des papes plus libéraux vont se succéder à la chaire de Pierre, avec un durcissement à la fin du règne de Pie XII. L'élection de Jean XXIII ramena un pape libéral et ouvert, débouchant dans l'élan du Concile sur le règne d'un pape libéral progressiste avec Paul VI. Le balancier revient vers le centre avec Jean-Paul II, libéral sur certains points, résolument conservateur sur d'autres, tandis que, en 2005, un pape ressortissant au conservatisme libéral est élu en la personne de Benoît XVI. Le pape François semble échapper à ces classifications très européennes et, on en conviendra, réductrices surtout lorsqu'il s'agit des successeurs de Pierre. Il est plus aisé de traiter des idéologies religieuses, appréhendables au moyen de la raison classificatrice, que de circonscrire des personnalités aussi complexes que celles des papes, à l'exception, peut-être, d'un cas limite comme Pie X.

Chapitre II

Être dans le Monde

Les idéologies religieuses au sein du catholicisme

Il n'est pas simple d'isoler des idéologies strictement religieuses dès lors qu'on traite du catholicisme romain. En effet, la forte incarnation du Christianisme et le penchant du catholicisme vers l'immanence par rapport au Christianisme oriental qui privilégie la transcendance amenèrent Rome à se confronter au politique et à élaborer un droit – le droit canon – ainsi qu'une doctrine sociale. Il n'est donc pas simple de démêler ce qui revient à Dieu de ce qu'il convient de rendre à César. Bien sûr, l'Église d'Occident se reconnaît dans la transcendance : celle-ci, ainsi que l'immanence, représente les deux axes d'une espèce de plan cartésien dans lequel s'inscrivent les Églises dans leur rapport au monde et à la société.

Néanmoins, on put constater, en s'attachant aux positions adoptées par le Magistère, que des courants s'opposaient au sein de l'Église. Ainsi, dès le XVIII^e siècle en Italie, on assiste à une confrontation entre, d'une part, les *zelanti*, d'une intransigeance à toute épreuve et prêts à en découdre avec le siècle et, d'autre part, les *politicanti*, soucieux de négocier en concédant le moins possible

au *Zeitgeist*, mais conscients de la nécessité de transiger. Avec la Révolution industrielle, l'émergence de la question sociale avec la naissance du prolétariat, le développement de l'anticléricalisme de combat puis de l'athéisme militant, l'apparition du socialisme et du communisme, l'indifférentisme et les progrès de la sécularisation engendrant des sociétés pluralistes, tous ces changements ne tardèrent pas à périmer la dichotomie zélotes/politiques. L'Europe – sans évoquer le Monde – devenait trop complexe pour laisser le rapport entre l'Église et le Monde se traiter au moyen de catégories aussi simplistes.

Nous inspirant du philosophe personnaliste, par ailleurs d'option démocrate-chrétienne, Étienne Borne, nous en proposons trois. Comme Borne mêle idéologies politiques et idéologies ecclésiologiques, on le corrigera quelque peu, nous efforçant de séparer provisoirement le bon grain de l'ivraie afin de les étudier séparément. Ces trois idéologies ecclésiologiques sont l'intégrisme, le catholicisme libéral et le progressisme.

L'intégrisme

L'opinion catholique et, *in illo tempore non suspecto*, la presse et le grand public découvrirent le mot *intégrisme* au moment du Concile Vatican II. En effet, relatant les débats, les observateurs constatèrent une opposition entre ceux qui voulaient que rien ne change et qui, plus souvent encore, entendaient introduire dans le dogme le rôle de co-rédemptrice, ou du moins de co-médiatrice, de la Vierge Marie. Ils s'opposaient à la tendance majoritaire soucieuse de répondre à l'appel de Jean XXIII en faveur de l'*aggiornamento* de l'Église. À cette époque, les choses étaient claires, sans ambiguïté et compréhensibles.

Depuis, les lignes se sont brouillées. En effet, dès le milieu des années soixante-dix du vingtième siècle, les États-Unis devinrent la proie d'un phénomène politico-religieux que le grand politiste américain Seymour Martin Lipset qualifia du terme de *Backlash* : une remise en cause des valeurs permissives qui s'étaient développées au cours des *Golden Sixties*. Ce choc en retour se trouvait porté par la *Christian Coalition* du pasteur Pat Robinson qu'on désigne également du nom de *Christian Right*, la droite chrétienne. Par

ailleurs, et ce ne fut perçu qu'après le 11 septembre 2001, le monde musulman sunnite, qui faisait figure d'Islam sérieux comparé aux ayatollahs iraniens, se trouva travaillé par des forces obscures. Ces dernières, originaires d'Arabie wahhabite et des pays du Golfe, entendaient revenir à l'islamisme et à son droit, la *charia*, tels qu'ils se pratiquaient à l'époque du prophète Mahomet. Un retour à un Moyen Âge imaginaire, d'autant plus que le wahhabisme fut inventé au XVIII^e siècle ! Les Occidentaux, plus ou moins surpris, voire ébahis, découvraient le fondamentalisme islamique que d'aucuns qualifiaient d'intégrisme et qui adopta un tour violent. Ainsi, dès le début de ce siècle, nombre d'observateurs et d'analystes comme, bien sûr, une majorité de journalistes, confondirent allègrement fondamentalisme et intégrisme. Or, ces vocables n'étant pas des synonymes, ils sont tout sauf interchangeables.

Le *fondamentalisme* représente une attitude religieuse qui prétend revenir à la teneur initiale, aux fondements premiers de la religion, épurée de tout ce que la patine des siècles a pu y déposer. On pourrait imaginer, à première vue, qu'il s'agirait d'une démarche fondée sur une exigence exégétique sans concessions des textes sacrés. Bien au contraire, on se trouve face à la posture inverse : les livres saints sont considérés dans leur version actuelle, posée comme inerrante et infaillible, car dictés par l'ange Gabriel à Mahomet ou par l'Esprit-Saint à Moïse et aux quatre évangélistes. Les plus azimutés d'entre eux en viennent à nier l'évolution des espèces et les découvertes de l'astrophysique : l'univers fut créé il y a 5 000 ans, point à la ligne ; circulez, il n'y a plus rien à voir !

Dans le monde chrétien, le fondamentalisme, essentiellement américain, concerne des Églises protestantes dissidentes et souvent imprégnées de millénarisme et de pentecôtisme. Un tel phénomène reste profondément étranger au catholicisme, solidement encadré par la hiérarchie sacerdotale et habitué à s'aligner sur les discours du Magistère. Il n'y a donc pas de fondamentalisme catholique ou alors, celui-ci s'incarne dans les Églises historiques issues de la Réforme luthérienne et calviniste, à l'origine du moins.

Si le catholicisme ne court pas vraiment le risque de pollution par le fondamentalisme, il doit, par contre, affronter le péril intégriste.

Si ce dernier a pu, autrefois, postuler l'inerrance de l'Écriture, la Bible n'est pas sa tasse de thé, il en interdirait volontiers la lecture aux fidèles pour la réserver aux clercs comme ce fut longtemps le cas. Comme le fondamentalisme, l'intégrisme « est une nostalgie du passé qui se prend pour une référence à l'éternel ». Le passé dont il question ne correspond pas du tout à l'Église des premiers Chrétiens de Jérusalem, à l'Église des Apôtres ou des Pères de l'Église. Le passé, c'est mon passé ou encore le « bon vieux temps » ! En effet, et comme l'écrivit le philosophe personnaliste Étienne Borne, la « religion de l'intégrisme est foncièrement autoritaire et pessimiste ; elle met l'accent sur les aspects dogmatiques, hiérarchiques, disciplinaires du catholicisme et en particulier sur l'absolu d'une Vérité auquel ne sont pas opposables les droits de l'Homme ; cette religion cherchera dans une théologie du péché originel des raisons de refuser les idées modernes de démocratie et de progrès »¹. Rien de surprenant dans cette posture de fermeture au monde, car l'intégrisme abolit le temps et voit l'Église comme un ordre immuable. La pendule de l'Histoire s'est arrêtée au Concile de Trente, complété par Vatican I, et les intégristes transforment ainsi un moment de l'évolution de l'Église, en l'occurrence le catholicisme post-tridentin, en norme éternelle. La messe de Pie V devient la « Messe de toujours », alors que celle de Paul VI reproduit, dans l'une des versions utilisables par le clergé, un texte qui remonte à Hippolyte de Rome, donc à l'Antiquité ! L'exercice de la papauté selon Pie X se voit érigé au rang de « Magistère de toujours » : ce qui ne date que de quelques siècles devient bimillénaire.

Semblable vision refermée sur elle-même devrait choquer tout Chrétien, n'est-elle pas foncièrement contraire à l'Évangile ? Est-elle pour autant incompatible avec l'esprit du catholicisme ou peut-elle y puiser une certaine forme de justification ? En réalité, comme le constatait René Rémond, l'Église catholique est dotée d'« *une constitution essentiellement hiérarchique, pour des raisons qui découlent de sa nature propre*. L'Église a pour mission de transmettre un

1 É. Borne, « Le catholicisme », in R. Rémond (dir.), *Forces religieuses et attitudes politiques*, Paris, FNSP, 1968, pp. 9-25.

enseignement qu'elle a reçu et n'a pas le pouvoir de le modifier : elle a en garde le dépôt de la Révélation »². De fait, tant le principe de la transmission que le contenu de l'éventuelle modification alimentèrent la contestation intégriste qui se développa lors du Second Concile du Vatican. En réalité, elle était objectivement fautive : les conciles et le Magistère étaient entièrement fondés à modifier l'organisation de l'Église et à déterminer de nouvelles modalités du rapport entre cette dernière et le monde, de la même manière pouvaient-ils parfaitement donner une traduction plus adaptée et compréhensible à l'homme contemporain. On peut également ajouter que Vatican II se montra éminemment respectueux de la Tradition, en la restaurant dans sa pureté originelle, débarrassée des scories médiévales et post-tridentines qui l'encombraient et, parfois, la dénaturaient. Ainsi, la messe de Paul VI réintroduit, par exemple, la procession des offrandes qui remonte à l'Antiquité et fut très prisée au Moyen Âge qui lui conféra un tour trop festif, qui justifia sa suppression par le Concile de Trente³.

En fait, il faut remonter au Concile de Trente et, tout particulièrement, à « l'esprit du Concile » qui en frelata le message. Ainsi, par exemple, la réforme tridentine admettait que les évêques pussent autoriser la célébration de la messe en langue vernaculaire et permettait qu'elle se déroulât indifféremment soit face au peuple, selon l'usage antique, soit dos aux fidèles, suivant la tradition médiévale. Or, si nombre de réformes se virent appliquées, d'autres, à l'instar de celles que nous venons d'évoquer, se trouvèrent sabotées par la Curie, institution aux mains – à l'époque – de prélats et de clercs rétrogrades qu'on ne tarda point à qualifier de *zelante*, en référence à la tendance la plus fermée et la plus fanatique du Judaïsme palestinien du temps de Jésus. Limité à la Curie, ce courant est à l'origine de l'intransigeantisme intégriste. Il connut son heure de gloire avec la Révolution française qui incarna, aux yeux des *zelanti*,

2 R. Rémond, « Être citoyen partout », in B. Badie et P. Perrineau (dir.), *Le Citoyen : Mélanges offerts à Alain Lancelot*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 39. Nos italiques.

3 L. de Thorey, *Histoire de la messe : de Grégoire le Grand à nos jours*, Paris, Perrin, 1994, pp. 70-71.

les maux et l'inspiration satanique des Lumières qu'ils n'avaient cessé de clouer au pilori tout au long du XVIII^e siècle. Après avoir enduré le pontificat éclairé de Benoît XIV, les horreurs de la Terreur, les persécutions sanglantes subies par les catholiques et la désolation apportée à l'Europe par les années de la Révolution, du Consulat et de l'Empire leur donnèrent enfin raison. La Restauration consacra leur victoire : *zelanti* en Italie, ultramontains ailleurs. D'autant plus qu'avec Léon XII (1823-1829), Grégoire XVI (1831-1846) et, après des débuts libéraux, Pie IX (1846-1878), l'intégrisme s'installait résolument et durablement sur le siège de Pierre. Il connaîtra un violent retour de flamme avec Pie X (1903-1914) épaulé par son secrétaire d'État Merry del Val avec sa *Nightmare Team* – les cardinaux Billot, de Laï et Vivès y Tuto.

On croyait l'intégrisme de combat voué à une lente, mais implacable évaporation dès l'instant où le Magistère lui retira son appui. De fait, le Concile Vatican II montra clairement à quel point cette tendance jadis dominante était devenue minoritaire. Et encore s'agissait-il de l'épiscopat et des supérieurs majeurs des grands ordres religieux, les seuls à avoir voix au chapitre, car parmi les fidèles et le bas clergé, son caractère marginal devait être encore plus accentué. Néanmoins, l'aptitude des intégristes à manier l'intrigue et leur talent pour agir en coulisses les rendirent redoutables. Ainsi, leur organisation au sein du Concile fut excellente : ils constituèrent un véritable groupe parlementaire, sinon un parti. À l'initiative d'un archevêque brésilien, Mgr Geraldo de Proença Sigaud, naquit le *Coetus internationalis patrum* qui porta à sa présidence le futur évêque schismatique Marcel Lefebvre⁴. Cependant, celui qui deviendrait l'imprécateur d'Ecône n'était pas, loin s'en fallait, la tête pensante du groupe, l'inspiration intellectuelle venait de prélats italiens : le cardinal Ruffini et l'évêque de Segni, Mgr Carli. Mais leur leader moral et porteur de leurs espérances pontificales était le cardinal Siri, brillant archevêque de Gênes. En définitive, leurs espoirs

⁴ Mgr de Proença Sigaud était très proche de l'homme politique et théoricien Plinio Correa de Oliveira, fondateur du mouvement d'extrême-droite Tradition, Famille et Propriété. Contrairement à Sigaud, ce dernier resta fidèle à l'Église.

s'effondrèrent et malgré leur capacité tactique, les différents scrutins mirent clairement en évidence le fait que tant les pères conciliaires de la majorité que la presse avaient surévalué leur influence. En définitive, ces tenants d'une vision nostalgique « du passé qui se prend pour une référence à l'éternel »⁵ ne représentaient que peu de choses à l'échelle de la catholicité.

Le cardinal Ruffini et Mgr Carli restèrent dans le giron de l'Église, de même que le cardinal Siri qui tenta désespérément de raisonner le psychorigide d'Ecône afin qu'il demeurât au sein du catholicisme. Rien n'y fit. Mgr de Proença Sigaud organisa, de son côté, un autre schisme au Brésil. Au total, on peut considérer que, à l'instar du cardinal Siri – en qui Pie XII voyait son successeur – l'écrasante majorité de l'épiscopat demeura fidèle à l'Église et appliqua, fût-ce en maugréant, les directives du Concile et du Magistère. À commencer par le terrible cardinal Ottaviani, préfet du Saint-Office, pour qui le Concile constitua une calamité. Jusqu'à l'ami de Mgr de Proença Sigaud, Plinio Correa de Oliveira, *leader* intégriste et politicien d'extrême droite qui servit de caution morale à la dictature militaire brésilienne et qui fit inscrire sur sa tombe : « Homme pleinement catholique et apostolique, pleinement romain ». Une épitaphe qui résume fort bien la position des intégristes demeurés en communion avec Rome.

Dans la liste des papes qui se succédèrent depuis l'époque des Lumières, ainsi que dans l'analyse de ceux qui s'opposaient aux *zelanti*, on retrouve les *politicanti*, c'est-à-dire les politiques, ceux d'entre les évêques et les prélats de la Curie qui acceptaient de transiger avec les réalités du Siècle. Qu'on ne se méprenne pas : rien sur le fond ne les séparait des premiers, leur vision de l'Église était en tous points pareille. En revanche, tout dans la méthode les opposait. Plus optimistes quant à l'état du Monde, plus tactiques, dotés d'une vision stratégique et – osons l'écrire – plus intelligents, ils acceptaient de tenir compte des réalités historiques et sociologiques ainsi que des rapports de force pour, *in fine*, faire triompher le message de l'Église. Agissant dans le Monde, l'Église ne pouvait se désincarner et oublier sa mission évangélisatrice. Pour ce faire, il fallait négocier plutôt que

5 Selon la formule d'Étienne Borne, voir *supra*.

condamner, en un mot *transiger*. Mais comment, lorsqu'on détient la vérité absolue, faire droit à l'erreur ? En distinguant soigneusement la thèse d'une part de l'hypothèse de l'autre, assurant ainsi l'heureuse et harmonieuse convivance entre intolérance théorique et tolérance pratique. Ceci dit, l'ecclésiologie dominante restait intégriste. Ainsi, Rome condamna tout autant sous Léon XIII, pape *politicante*, que sous le pontificat intégriste de Pie IX : dénonciation de l'américanisme, encyclique *Graves de Communi*. Des prélats réellement libéraux qui s'étaient ralliés au courant *politicante*, comme l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, le payèrent : celui-ci ne fut jamais promu archevêque et, bien sûr, ne reçut-il pas davantage le chapeau de cardinal. Or, il s'agissait du plus brillant membre de l'épiscopat français de son temps et inlassable défenseur de l'Église de France sur la scène publique. Le motif de cette défaveur : avoir refusé de voter le dogme de l'infaillibilité pontificale lors du Concile Vatican I. *A contrario*, le futur cardinal Merry del Val fut promu très jeune sur recommandation de son diplomate de père qui, comme le pape, appartenait à la haute noblesse... Et le Royaume des Deux Siciles était, comme l'Espagne, régi par des rois de la famille des Bourbons...

Pour résumer, au XIX^e siècle, au sein de la cléricature catholique, si tous les libéraux furent *politicanti*, la réciproque n'est pas du tout vraie. Il serait tout à fait erroné de voir dans ce courant l'origine du *catholicisme libéral*, car ils ressortissent à des ordres conceptuels distincts, le premier constitue une praxéologie, le second une idéologie. Le premier s'accommode, on ne peut mieux de l'intégrisme, le second le combat.

Le catholicisme libéral

Il importe de distinguer soigneusement le catholicisme libéral d'une part, du libéralisme catholique d'autre part. Les avoir confondus causa bien des déboires à Félicité de La Mennais⁶. Le premier est, à l'instar de l'intégrisme, une idéologie religieuse, une ecclésiologie. Le second constitue une idéologie politique, visant à réconcilier les catholiques avec le libéralisme politique et

6 Ce dernier, prêtre « de gauche », préféra écrire Lamennais...

économique. L'un propose une lecture libérale quant à la manière de transmettre au Monde le message dont l'Église a la garde. L'autre défend la possibilité d'une lecture catholique du libéralisme. Le catholicisme libéral apparaît donc comme l'analogue catholique du protestantisme libéral ou du judaïsme libéral. Ses adversaires, et souvent le Saint-Office, le désignèrent successivement sous les vocables de modernisme puis de progressisme. Il s'agirait donc d'un phénomène récent, né au tournant des XIX^e et XX^e siècles, une hydre – aux yeux des intégristes – dont le Magistère coupa des têtes, stigmatisées sous les noms d'américanisme, de modernisme, etc.

En réalité, le catholicisme libéral se révèle plus ancien qu'il n'y paraît : *grosso modo* il rassemble, en quelque sorte, les vaincus du Concile de Trente. Une tendance qui pourtant, un siècle plus tôt, s'était affirmée comme dominante lors du Concile de Constance, tenu à l'appel de l'empereur afin de mettre un terme au grand Schisme d'Occident qui opposait le pape d'Avignon à celui de Rome. Ensuite, la contestation devait rebondir avec le Concile de Bâle qui s'opposa farouchement au pape. Ce courant, le conciliarisme, avait été vigoureusement combattu par des papes comme Martin V et surtout Eugène IV. Il affirmait la suprématie du concile sur le pape, préconisait l'accroissement du rôle du bas clergé, des théologiens et surtout des laïcs dans l'Église. On peut supposer qu'il trouva sa source dans la *devotio moderna*, les œuvres de Thomas à Kempis, de Jean Tauler et de Jean Van Ruysbroeck, ainsi que dans les communautés de laïcs que furent les béguines chez les femmes et les bégards chez les hommes.

Cependant, c'est avec la naissance de l'humanisme, toujours dans les Pays-Bas bourguignons et en Allemagne, que se cristallisa ce qui deviendra le catholicisme libéral. Il s'agit essentiellement de l'humanisme du Nord et de l'Ouest européen, c'est-à-dire l'humanisme chrétien, par opposition à celui d'Italie teinté de néopaganisme et inspiré par la pensée antique ; la France connut les deux formes d'humanisme, quant à l'Espagne, le courant humaniste s'apparente à celui qui prévaut en Europe du Nord. Cet humanisme, centré sur les Saintes Écritures et la réforme de l'Église, s'incarnait dans la personne d'Érasme de Rotterdam. Malheureusement, la

Réforme protestante priva l'humanisme catholique du concours de nombreux membres qui se rallièrent à la religion réformée comme Luther, Melancthon ou Lefèvre d'Étaples que Rome condamna pour hérésie. Le drame du catholicisme libéral fut, alors qu'il semblait devoir être hégémonique au temps des réformes, qu'il se trouva dramatiquement affaibli par la Réforme ! Pour évoquer ceux d'entre les protocatholiques libéraux demeurés dans le giron de l'Église romaine, il faut citer le plus grand d'entre eux, le prince des humanistes, Érasme et Thomas More, ancien chancelier du Royaume d'Angleterre et son compagnon d'infortune, John Fisher, l'évêque de Rochester, tous deux décapités sur l'ordre d'Henry VIII et que l'Église éleva sur ses autels. La Contre-Réforme post-tridentine faillit bien balayer le catholicisme libéral qui réapparut vers la fin du XVII^e siècle avec Richard Simon, le père de l'exégèse moderne et, au XVIII^e Muratori qui apparaît comme son successeur, et Astruc, moins connu. Avec les Lumières, les *illuminati* en Italie ou, dans le monde germanique, l'*Aufklärung*, le catholicisme libéral perd toute consistance pour s'assimiler aux tentatives de domestication de l'Église menées sous l'égide du despotisme éclairé. Spirituellement et intellectuellement, il dut s'appuyer sur le jansénisme. L'intellectuel organique qui servit de caution à l'étatisme fut Febronius, mais le gallicanisme ne lui céda en rien et il importe de citer le grand juriste Portalis qui fut l'âme du Concordat napoléonien. Fébronianisme, joséphisme et les formes tardives de gallicanisme conjugaient la volonté de contrôler l'Église et de la rationaliser en fonction de l'idéal des Lumières. Ce fut en Italie, dans la foulée du *Risorgimento*, que se maintint le plus longtemps un catholicisme libéral, pro-État et soucieux d'épurer l'Église, quitte à courir le risque de la désincarner : Rosmini, Capponi, Manzoni l'écrivain et Lambruschini en furent les hérauts. La constitution civile du clergé, imposée par la Révolution, constitue en France le suprême achèvement de ce mouvement dont il marque le terme. En effet, les abus et les excès mêmes de la Révolution discréditèrent ces tendances et la Restauration ainsi que le courant romantique qui l'accompagna réhabilitèrent l'émotion et les formes populaires d'expression de la foi : l'intégrisme reprit le dessus et pour longtemps.

L'Allemagne qui, au début du XIX^e siècle, disposait des meilleures facultés de théologie, fit longtemps exception. Pensons au Bavarois Döllinger, théologien, exégète et polémiste, défenseur de l'Église. Cependant, il refusa de s'incliner devant les décisions de Vatican I et se vit condamné et suspendu *a divinis*, sanction qu'il n'accepta point et fut à l'origine, avec le P. Hippolyte Loyson, du schisme Vieux-Catholique.

Il fallut attendre le début du XX^e siècle pour assister à une timide réapparition du catholicisme libéral, à travers les travaux savants de brillants exégètes et historiens de l'Église comme Mgr Lagrange, Mgr Duchesne, Mgr Battifol, le P. de Grandmaison et l'abbé Loisy ou, en Angleterre, le P. Tyrrel, éminent bibliste irlandais. Condamnés par Pie X, ils se trouvèrent réduits au silence, sauf Loisy qui rompit avec l'Église et abandonna le sacerdoce. À la faveur de cette crise, qualifiée de moderniste, l'intégrisme l'emportait à nouveau contre les évidences de la science et les libéraux condamnés au silence. Il faudra attendre Vatican II pour que la parole soit à nouveau libérée. Avec surprise, on découvrit alors que l'orthodoxie qu'entendait imposer l'intégrisme à l'Église universelle était le fait d'une minorité. Au Concile, les catholiques libéraux qui constituaient l'aile marchante du catholicisme se contentèrent – contrairement au *Coetus* des intégristes – d'un organe informel de concertation, la « Conférence des 22 », dont le secrétaire était le futur cardinal Etchegaray et qui comptait de grands prélats comme les cardinaux Suenens de Malines et Bruxelles et Léger de Montréal, l'archevêque coadjuteur de Paris Mgr Vuillot, l'archevêque de Strasbourg Mgr Elchinger ou l'évêque de Bruges Mgr Desmet.

L'enjeu de la « crise moderniste » portait sur la conciliation entre la foi, d'une part, et la raison scientifique qui animait l'exégèse contemporaine, d'autre part et, singulièrement, la question de l'inerrance de l'Écriture sainte. Depuis la fin du Concile, le débat s'est progressivement déplacé sur des sujets comme le statut des divorcés remariés civilement, l'accession des femmes au sacerdoce ou la place des homosexuels dans l'Église. Issu du catholicisme libéral dont il constitue la pointe avancée, le *progressisme* entend pousser au plus loin la formule conciliaire qui prônait que « l'Église doit épouser son

siècle ». Mais jusqu'à quel point et à quel prix ? Une difficulté à la fois existentielle et originelle du Christianisme que résume parfaitement la formule johannique : « Être dans le monde sans être du monde. »

*

* *

Chapitre III

Être au Monde :

Les idéologies politiques d'inspiration catholique

Dans son rapport au Monde, le catholicisme ne fut pas que l'affaire du Magistère. Les laïcs eurent aussi voix au chapitre et précédèrent souvent le Magistère, qui parfois les conforta et les soutint, mais l'Histoire nous apprend que les condamnations l'emportèrent en nombre sur les encouragements. Cependant la politique, activité essentiellement séculière, fut, comme il convenait, menée par des laïcs dès lors que la démocratisation, brutale – comme en France – ou progressive – comme en Belgique –, des systèmes politiques faisaient entrer les masses populaires – selon les termes d'Erik Allardt – dans un jeu de pouvoir jusque là réservé aux élites. Désormais, l'appel au peuple devenait la règle. La Révolution française, 1830 et 1848 devinrent ainsi les étapes d'un grand chambardement qui augmenta le choc provoqué par la Révolution industrielle.

On a vu que le Magistère ne se montra pas, loin s'en faut, enthousiaste devant un processus qu'il ne maîtrisait point. Qu'en est-il des fidèles et, singulièrement, des élites catholiques, qu'elles fussent, par ailleurs, aristocratiques ou bourgeoises ? La plupart d'entre ceux qui décidèrent ou eurent la possibilité de participer à ces événements

se déterminèrent en fonction de leur foi et de leurs croyances, même si les nobles idéaux dissimulaient souvent des intérêts qui l'étaient moins ou des ambitions personnelles. Ceux d'entre les acteurs qui eurent le souci de s'engager *en tant que* catholiques, justifèrent leurs choix politiques tantôt par la volonté de défendre un ordre ancien que, la nostalgie aidant, ils n'hésitèrent pas à parer aux couleurs de l'Âge d'Or : un temps béni où la société politique correspondait à la volonté divine. D'autres, au contraire, tournés vers le futur et non vers le passé, entendaient concilier les idées nouvelles avec leur foi, et ce, d'autant plus volontiers, que l'Ancien Régime avait, sous le couvert du fébronianisme, du gallicanisme, du joséphisme et autres régéralismes, entravé la liberté d'action de l'Église. Pour un ultramontain conscient, la monarchie absolue de droit divin, ou le despotisme éclairé, ne constituaient pas un Âge d'Or. Mieux valait amender et rendre conforme à l'esprit du Christianisme les acquis de la Révolution.

Le camp des nostalgiques était relativement homogène, même s'il connaissait quelques nuances. En revanche, le camp du progrès ne pouvait que se diviser, à la fois sur l'ampleur des concessions à consentir à l'égard du siècle, mais aussi de l'évolution sociale et économique du XIX^e siècle, laquelle engendra nombre d'idéologies nouvelles que les papes Grégoire XVI et Pie IX s'empressèrent de condamner, rendant difficile l'action des laïcs soucieux de demeurer fidèles à l'enseignement du Magistère. Par ailleurs, et même si le groupe nostalgique semble aisément identifiable, les vocables utilisés pour le désigner varient, quant aux autres courants, c'est l'efflorescence langagière : catholicisme libéral, libéralisme catholique, Christianisme social, démocratie chrétienne, progressisme chrétien, Christianisme de gauche, etc., sans compter le fait que, par exemple en Italie, un démocrate-chrétien relève du centre tandis qu'un chrétien social est de gauche, alors qu'en Belgique, les significations de ces termes sont rigoureusement inverses. Que faire ? Partir d'un auteur en particulier et le soumettre à la critique comparative.

Pour ce faire, nous sommes partis de la contribution du philosophe personnaliste Étienne Borne à l'ouvrage collectif que René Rémond

dirigea jadis sur les attitudes politiques et la religion¹. Pour le fondateur de la revue *France Forum*, trois idéologies se partageaient inégalement le catholicisme des années soixante du XX^e siècle : l'intégrisme, la démocratie chrétienne et le progressisme. Le reproche fondamental à formuler à l'encontre de cette typologie est de mêler trop intimement idéologies religieuses ou ecclésiologiques, d'une part, avec, d'autre part, les idéologies politiques d'inspiration religieuse. Or, notre souci premier fut de bien les distinguer (voir supra), même si les liens qui parfois les unissent sont évidents. Le texte d'Étienne Borne nous guidera dans notre recherche des idéologies politiques et on retiendra, pour notre classification, la structure ternaire. On propose ainsi de distinguer, dans l'ordre chronologique de leur émergence : l'idéologie de la Contre-Révolution ou traditionalisme, le libéralisme catholique et la démocratie chrétienne.

Pourquoi avoir éliminé le progressisme ? Tout simplement parce que les acteurs qui s'en revendiquent se sont toujours refusés à s'organiser en forces autonomes afin de ne pas se distinguer de leurs camarades de lutte animés par d'autres options spirituelles. Par ailleurs, on ne peut nier l'existence d'une démocratie chrétienne de gauche qui se reconnaît dans la même vision socio-économique que celle qui anime les progressistes au sens d'Étienne Borne. Tout dépend de la configuration du système partisan : existe-t-il, ou non, un grand parti d'inspiration chrétienne ? Ainsi, des militants catholiques qui, dans les années 1960 (pour rester fidèles à la chronologie d'Étienne Borne), agissaient au PSU (le parti fondé, entre autres, par Pierre Mendès-France) auraient été membres du *Parti social-chrétien* en Belgique.

En définitive, notre *terna* réintroduit les démocrates-chrétiens aux dépens des progressistes, restant ainsi fidèle à l'approche par les forces politiques.

1 É. Borne, « Le catholicisme », in R. Rémond (dir.), *Forces religieuses et attitudes politiques*, op. cit., pp. 9-15.

L'idéologie de la Contre-Révolution

L'idéologie contre-révolutionnaire est désignée sous les vocables tantôt de traditionaliste, de conservatrice ou d'ultraconservatrice, de royaliste et même d'intégriste. D'emblée, on éliminera ce dernier terme pour le limiter à la sphère religieuse. Bien sûr, les similitudes, les liens historiques, les origines entre les deux idéologies abondent, mais, comme on l'a vu au chapitre précédent, à partir de Léon XIII, tant le Magistère que le *mainstream* catholique étaient intégristes. Par ailleurs, des ultramontains contre-révolutionnaires comme Joseph de Maistre lui-même, inspiré par le libéral anglais Bruke et, bien sûr, Chateaubriand qui se voulait *whig*, tout papolâtres qu'ils fussent, n'étaient pas des intégristes forcenés en matière de religion en un temps où la bien-pensance penchait du côté de l'intégrisme. L'attachement d'un de Maistre au pape était politique : la papauté étant un principe d'ordre. Bien plus près de nous, l'icône des sites intégristes de la toile – qui en firent Grégoire XVII (!) –, le cardinal Siri, fut proposé par les syndicats communistes de l'époque (la CGIL) comme médiateur lors d'une grève des *dockers* du port de Gênes et son antifascisme fut aussi résolu que celui de Mgr Montini, le futur Paul VI. De même, du côté du laïc, le dernier héritier de la Contre-Révolution au XX^e siècle, Gustave Thibon, n'avait rien d'un intégriste.

De son côté, René Rémond, référence incontournable sinon absolue en matière de droite en France, constate que la droite contre-révolutionnaire est, d'une part, aisée à identifier, tant est grand son esprit de système, mais que, d'autre part, elle se divise intellectuellement en deux courants, l'un théocratique, l'autre historique. Le second s'épanouira au début du XX^e siècle avec Maurras et, devenant positiviste, peut se passer de la Providence, pour paraphraser Laplace, ils n'ont « pas eu besoin de cette hypothèse ». Dès lors, si l'Action française séduisit beaucoup de catholiques, son idéologie néo-païenne reste étrangère au Christianisme et on ne s'étonnera point que Pie XI la condamnât. Ajoutons, pour faire bonne mesure, que Pie X éprouvait maintes réserves à son encontre et songeait à la condamner, mais en fut dissuadé par son entourage au

nom de considérations tactiques. On s'attachera donc exclusivement à la variante que René Rémond qualifia d'historique.

L'idéologie et surtout les doctrines de la Contre-Révolution apparaissent comme la manifestation intellectuelle la plus achevée de ce que l'historien Zeev Sternhell qualifia « d'anti-Lumières »². Elles reposent sur une philosophie simple, donc séduisante pour les esprits non avertis, et « oppose » selon la belle formule de Jean Lacroix, « à l'autorité de l'évidence l'évidence de l'autorité, à l'autorité de la raison, la raison de l'autorité »³. En fait, elles constituaient, suite à la prise de conscience de l'aristocratie, la mise en forme et la systématisation de l'idéologie jusqu'alors diffuse de la noblesse foncière, souvent de la petite noblesse provinciale. C'est-à-dire la classe sociale qui, en Europe, pâtit le plus des effets de la Révolution française. Elle crut son heure venue avec la chute de l'Empire de Napoléon Bonaparte et l'apparent triomphe de ses idées lors du Congrès de Vienne et la mise en place de la Sainte-Alliance, censée faire à jamais barrage aux révolutionnaires. Or, que ce fût en France, en Prusse ou dans les possessions de la Maison de Savoie, la noblesse rurale ne tarderait pas à déchanter.

En effet, la Restauration se limita à une restauration dynastique, les princes chassés ou renversés, ou leurs successeurs, reprirent possession de leurs héritages et s'accommodèrent fort bien des réformes administratives introduites par la Révolution et l'Empire. Ainsi, la Restauration accepta les départements, la centralisation ou l'Université, tandis qu'en Piémont-Sardaigne, elle les renomma « provinces ». En bref, l'ancienne élite chassa la nouvelle, encore que nombre d'entre les moins compromis se ralliaient. Quelle déception pour les tenants de l'ordre ancien, d'autant plus que ces événements se déroulaient dans un contexte culturel marqué par les anti-Lumières dont le romantisme est l'illustration littéraire et artistique : l'*Aufklärung* cède la place au *Nacht und Nebel* et la raison au *Sturm und Drang*, les temps sont à la passion et aux larmes, la nature sauvage et indomptée remplace les jardins à la française, la fin des fins est de

2 Z. Sternhell, *Les anti-Lumières*, Paris, Gallimard/Folio, 2010.

3 J. Lacroix, cité in J.-M. Mayeur, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne*, Paris, A. Colin, 1980, p. 19.

se suicider sur un lac de montagne en compagnie d'une jeune vierge phtisique⁴... Partout, le Moyen Âge se voit magnifié et célébré, on oublie que celui-ci avait été une grande période de redécouverte et d'affirmation de la Raison; ni saint Thomas d'Aquin, ni saint Anselme ne souscrivaient au *Credo quia absurdum* de Tertullien !

Le climat romantique, réhabilitant le style gothique et goûtant aux charmes médiévaux, convenait au catholicisme qui vécut une embellie : la noblesse se départit alors de son scepticisme distingué et de son goût pour le porno chic à la Crébillon pour lire Chateaubriand et découvrir les charmes de la dévotion. On assista à de nombreuses conversions au catholicisme de la part de réformés lassés par la froideur de leurs services religieux. Ainsi le gentilhomme bernois, Charles-Louis de Haller, petit-fils de l'universitaire, naturaliste et romancier Albrecht de Haller, l'un des pères du romantisme, se convertit au catholicisme romain pour devenir l'un des penseurs de la Contre-Révolution. Or, en matière de régime des cultes, le *statu quo ante* ne fut pas davantage rétabli qu'il ne le fût dans le domaine civil ou politique. Ainsi, le Concordat de 1801 dont, le moins que l'on puisse dire, est qu'il était d'inspiration gallicane, demeura en vigueur, comme en Belgique ou en Rhénanie, désormais prussienne, ou dans le Royaume sarde; tandis qu'en Bavière ou en Autriche, le fébronianisme et le joséphisme revinrent en force. Dès lors, la Contre-Révolution se voudra ultramontaine et s'incarna dans des partis, des mouvements politiques ou même dans des insurrections.

En France, sous la Restauration, elle s'organisa dans un groupe parlementaire qui choisit la dénomination d'ultra-royaliste. Ultras, ils le furent – ô combien ! – car ils étaient plus catholiques que le pape et plus royalistes que le roi. Il est vrai que ce pape était Pie VII et ce roi Louis XVIII, deux modérés, tolérants et prudents face à la meute déchaînée des revanchards. Chateaubriand, qui appartenait à ce parti, disait d'eux qu'« ils n'avaient rien oublié et rien appris ». Après la chute de Charles X – roi selon leur cœur –, ils constituèrent le gros du parti légitimiste. En Espagne, sous l'occupation française, ils fomentèrent l'insurrection des *Apostolicos* puis, après 1837, les soulèvements carlistes. Mouvement à la taille du monde catholique,

4 Comme le grand poète et dramaturge allemand Kleist.

la Contre-Révolution disposa d'une pléiade d'intellectuels organiques, souvent de grand talent. Charles-Louis de Haller (1768-1854) en Suisse, qui ne cessa de magnifier les grandeurs du catholicisme, Chateaubriand et son *Génie du Christianisme* et, de façon plus articulée, argumentée et systématique, Joseph de Maistre (1753-1821), diplomate savoyard au service du roi de Sardaigne⁵; en France, le vicomte Louis de Bonald (1754-1840), parangon de la ruralité. Cependant, ce fut dans le monde germanique que le phénomène s'avéra le plus profond, partiellement à cause – on l'a vu – des politiques fébronniennes, mais surtout parce que des régions entières de confession catholique, issues des anciennes principautés ecclésiastiques de Cologne et de Trèves, se retrouvèrent, après 1815, soumises à la domination prussienne. On citera, entre autres penseurs, Franz von Baader, Adam Müller et, dans une mesure moindre, Joseph Görres de sensibilité plus nationaliste.

Tous ces intellectuels développèrent la même thématique postulant un ordre socio-économique immuable, car voulu par Dieu lui-même. Un ordre profondément hiérarchisé dont on ne peut, sous peine de catastrophe, modifier l'ordonnement. C'est-à-dire que les doctrinaires de la Contre-Révolution partagent une vision organiciste de la société et invoquent volontiers la fable de Mennenius Agrippa à l'appui de leur thèse. L'une de leurs métaphores favorites affirmait que de même qu'au-dessus de l'herbe des champs poussent les buissons et que les arbres dominant l'une et les autres, laissant voir le ciel, dans la société, le peuple occupe le bas de la hiérarchie, dominée par la noblesse soumise au Roi qui, lui-même, ne rend compte qu'à Dieu. La République et la démocratie sont donc par nature illégitimes, car contraires à la volonté divine. Cependant, la monarchie chère au cœur des contre-révolutionnaires n'est pas « la Monarchie selon la Charte », ni davantage celle de Louis XIV, absolue et de droit divin : le roi idéal reste saint Louis, le roi gouvernant en ses conseils. En fait, les pouvoirs du monarque sont limités *de facto* par le contrepoids, non de quelque assemblée représentative élue, mais par

5 La Savoie, berceau de la dynastie du même nom, appartenait, avec le Piémont, au même Royaume, de Sardaigne. L'île jumelle de la Corse ayant le titre royal.

la puissance des corps intermédiaires dont le plus petit, la famille, sert de cellule de base. La forme politique qu'ils appellent de leurs vœux n'est pas l'État-nation centralisateur et jacobin issu de la Révolution, elle-même issue de la Réforme protestante, mais une société d'ordres – fruit de « l'imaginaire du féodalisme » –, un *Ständestaat*.

Leurs conceptions socio-économiques sont radicales au point que Marx et Engels qualifient leur doctrine de « socialisme féodal ». Nos deux auteurs n'avaient rien compris à leur inféodation au rêve de l'Âge d'Or médiéval, qui conduit logiquement au rejet de l'industrialisation et, partant, du capitalisme qui déracine l'homme et l'asservit à la machine, source de misère et d'immoralité. Il y a donc une composante sociale dans la Contre-Révolution, une composante plus ou moins accentuée selon les auteurs. Les plus autonomisés d'entre eux, nominalement attachés à la Contre-Révolution, mais pratiquement investis dans la lutte pour la justice sociale – en France, ils sont légitimistes – sont définis comme catholiques sociaux⁶. Cependant, qu'ils fussent légitimistes ou catholiques sociaux, théocratiques ou modérés comme Falloux, tous mettent en avant la défense religieuse, ultramontaine et anti-gallicane : l'Église doit se libérer de l'emprise de l'État et n'être soumise qu'au pape. Ils sont donc hostiles au Concordat de 1801 et n'étaient leur intolérance à l'encontre de « l'erreur protestante », ils militeraient pour la séparation de l'Église et de l'État. En fait, ils veulent une Église libre de tout contrôle étatique et un État soumis à l'Église, le retour à Innocent III en quelque sorte...

La défense du catholicisme constitue le fil conducteur qui relie la Contre-Révolution au libéralisme catholique et à la démocratie chrétienne.

Le libéralisme catholique

Les contre-révolutionnaires entendaient libérer l'Église de l'emprise étatique et même de soumettre l'État à sa volonté. Le libéralisme catholique veut, selon la formule de Montalembert

6 J.-M. Mayeur, *Catholicisme social et Démocratie chrétienne*, Paris, Cerf, 1986 et Br. Waché, « Le catholicisme social, famille d'esprit spécifique », in Th. Ferenczi (dir.), *op. cit.*, pp. 79, 87.

reprise par Cavour, « une Église libre dans un État libre ». Faut-il préciser que cette belle formule ne plut guère à Grégoire XVI qui condamna le libéralisme catholique par son encyclique *Mirare Vos* ?

Nous utilisons le vocable libéralisme catholique, repris de Marcel Prélot, pour désigner les tenants de la conciliation entre la foi catholique et le libéralisme politique et économique. Contrairement au catholicisme libéral qui propose une lecture libérale du catholicisme, les libéraux catholiques font l'inverse en suggérant, en quelque sorte, une lecture catholique du libéralisme. Les deux positions, l'une religieuse, l'autre politique, ne sont pas incompatibles, loin s'en faut. Toutefois, les pères fondateurs de ce courant furent, à commencer par Montalembert, des ultramontains résolus. Ils en conserveront un goût certain pour les corps intermédiaires et leur volonté de défendre les libertés que sont la liberté religieuse et la liberté de l'enseignement. À ces libertés-là, les légitimistes peuvent volontiers souscrire. Ils se sentent au côté des catholiques qui, en Pologne et en Irlande surtout, luttent contre le despotisme, l'absence de liberté religieuse et l'oppression nationale. Ils disposent d'un modèle concret qui ne doit rien à l'utopie : la Belgique. En effet, déjà sous le régime de l'union forcée avec les Pays-Bas, libéraux « voltairiens » et catholiques avaient fait cause commune, déclenchant la Révolution belge de septembre 1830 et l'indépendance du pays. Qui plus est, sous le couvert de l'Unionisme, cette collaboration continuera jusqu'au milieu du siècle. Dans cette combinaison gagnante, le libéralisme bénéficie d'une position privilégiée : n'a-t-il pas un pied dans chaque camp ? De fait, il est parfois malaisé de déterminer qui est libéral catholique de qui est libéral tout court ! Le partage se fera naturellement avec la création du Parti libéral⁷, très fortement anticlérical, maçonnique et perçu comme anticatholique : des hommes politiques comme Auguste Beernaert⁸ et Albert Ducpétiaux, que l'on croyait libéraux grand teint, quitteront le parti pour passer à la formation adverse, la Fédération des cercles catholiques.

7 Le plus vieux parti politique d'Europe.

8 Futur Premier ministre belge.

En France, faire la distinction entre les uns et les autres est tout aussi malaisé, voire très compliqué, car, contrairement à ce qui se passa outre-Quévrain et malgré les tentatives de Montalembert, l'idée même d'un parti catholique capota et ce dernier, membre de la Chambre des Pairs puis député au début du Second Empire, apparut comme son seul porte-parole parlementaire. Ironie du sort, son influence s'avéra bien plus considérable en Belgique qu'en France. De fait, les libéraux catholiques que l'on désignait, *in illo tempore non suspecto*, comme catholiques libéraux, se fondaient totalement dans le « parti » orléaniste.

Heureusement, les libéraux catholiques s'investirent également dans les débats d'idées et, pour ce faire, ils disposèrent, durant plus d'un siècle⁹, d'une tribune avec une revue prestigieuse, *Le Correspondant* (1829-1937), qui sera reprise par les jésuites et intégrée à *Études*. Ainsi, le comité de rédaction et les signatures qui honorent cette revue fondée sous la Restauration par Augustin de Meaux (1771-1859), où déjà s'illustre le jeune vicomte de Montalembert, permettent de cerner ceux qui furent les intellectuels organiques de l'Orléanisme. En effet, après le coup d'État bonapartiste du 2 décembre, *Le Correspondant* se vit relancé par une brillante équipe composée de Montalembert – qui assurait la continuité –, « d'Albert de Broglie, du vicomte de Meaux, de Mgr Dupanloup, de Foisset, de Cochin. Cette petite équipe [...] y poursuit avec persévérance la recherche d'un concordat entre les principes et les faits, les dogmes et la pensée moderne, l'Église et la société, leur classe et la nation »¹⁰. Le prince Victor de Broglie – et son fils, Albert de Broglie – le leader de l'Orléanisme fut leur chef de file, mais on ne saurait oublier le fondateur d'une autre dynastie orléaniste, Augustin Cochin dont le fils, Denys Cochin, sera le premier catholique « déclaré » à occuper un poste ministériel conséquent à la faveur de l'Union sacrée, ou Armand de Melun qui défendit la cause ouvrière, ou encore l'économiste Sylvestre de Sacy, le grand-père bien aimé du cardinal Baudrillart. Mais plus discrets dans l'affirmation de leur foi religieuse, on peut également, à l'extérieur

9 Mais avec de longues interruptions dans la parution.

10 R. Rémond, *Les Droites en France*, Paris, Aubier/Montaigne, 1982, p. 115.

du *Correspondant*, considérer que Duvergier de Hauranne, Prévost-Paradol, Émile Olivier et même Tocqueville « en étaient ». On pourrait d'ailleurs ajouter le P. Lacordaire avant qu'il ne se radicalisât et, *mutatis mutandis*, Ozanam. Encore que ce dernier, très critique vis-à-vis du libéralisme catholique, constitue un cas à part.

Ralliés tantôt à la démocratie libérale, tantôt au régime censitaire qui prévalait avant 1848, les libéraux catholiques professaient les convictions économiques du libéralisme classique et ne voyaient d'autres moyens que d'encourager la charité privée afin de lutter contre la misère qui affectait la classe ouvrière et les couches laborieuses en général. Dans le catalogue de la pensée économique libérale, leur économiste de référence fut Charles Perrin, un Français qui enseignait à l'Université Catholique de Louvain en Belgique.

Si, en Belgique, ils sont aisément discernables, organisés au sein du parti catholique dans les Associations constitutionnelles, en France, les libéraux catholiques se « dissimulent » dans les rangs orléanistes. On les retrouva ensuite, et volontairement discrets, dans ceux des républicains modérés, souvent des orléanistes pragmatiques dont le député Wallon, l'auteur de l'amendement qui instaura la Troisième République. À la Belle Époque et dans l'entre-deux-guerres, ils abondaient – grossis par l'arrivée des monarchistes ralliés – au sein de la *Fédération républicaine* dont la gémellité avec le parti fondé par les opportunistes, l'*Alliance démocratique*, intriguait la presse internationale¹¹. Agacé par cette fâcheuse similitude, l'héritier légitime de la « République des Jules », Raymond Poincaré, proclama *Urbi et Orbi* que les deux formations étaient séparées « par toute l'étendue de la question religieuse ». Une vaste étendue qui n'empêcha point les deux partis de fusionner, à la Libération, pour constituer, à l'initiative de Roger Duchet, le *Centre national des indépendants*, dont les leaders furent Joseph Laniel et Antoine Pinay, ainsi que le président Giscard d'Estaing qui commença sa carrière

11 Le parti républicain se scinda en *Radicaux* et ceux qu'on appelait opportunistes ou progressistes, animés par les « Jules » : Ferry, Grévy, Méline, Siegfried. Ils constituèrent le groupe parlementaire des Républicains de gauche et le parti Alliance démocratique.

dans ce parti. Dans l'entre-deux-guerres, le « grand homme » de la *Fédération républicaine* était André Tardieu, dont le modernisme contrastait avec le conservatisme de ses collègues de parti, tandis que celui de l'*Alliance démocratique* était Paul Reynaud.

Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, Jacques Piou tenta de créer, avec l'*Action libérale populaire*, un parti libéral catholique, une véritable organisation de masse, qui entendait offrir un débouché politique et une visibilité aux croyants soucieux de se conformer aux consignes de ralliement données par le pape Léon XIII. L'entreprise débuta sous de radieux auspices et l'ALP devint, pour quelques années, le premier parti de France en termes d'effectifs, mais l'expérience se révéla éphémère. D'une part, le propre des libéraux catholiques est une réticence à parler, sur la scène politique, en tant que chrétiens. De l'autre, Rome ne les encouragea guère, la politique française de la Curie sous Léon XIII visait à pousser les catholiques à grossir les rangs conservateurs.

En Allemagne, alors divisée en multiples États et à majorité protestante, le catholicisme resta dominé par les courants traditionalistes et ultramontains, surtout en Prusse, et pour cause. Dans le sud, catholique de confession et composé de pays dont les gouvernements étaient libéraux et post-fébronien teintés d'autoritarisme, apparaît un libéralisme catholique, frère de celui qui prévaut en France et en Belgique. Ainsi dans le Grand-Duché de Bade, doté d'un régime représentatif censitaire, un professeur à l'Université de Fribourg, Franz-Josef Buss, venu du radicalisme, défend la liberté de l'Église, mais ses idées sociales avancées en font plutôt un démocrate-chrétien avant la lettre. En fait, outre-Rhin, les libéraux de conviction catholique ne s'étaient pas encore dégagés de l'emprise intellectuelle de Fébronius et de Joseph II. D'ailleurs, des pays comme Bade, la Bavière ou encore l'Empire d'Autriche dont – sauf le grand-duc de Bade – tant les souverains que les gouvernements étaient constitués de catholiques dont la sincérité semble indiscutable. Ainsi, en Allemagne, le catholicisme politique se répartira entre conservateurs et démocrates-chrétiens, réduisant le libéralisme catholique à la portion congrue.

La situation est la même en Italie, où catholicisme libéral d'inspiration janséniste et libéralisme catholique s'identifient complètement au sein du *Risorgimento* et dont le grand penseur fut Rosmini. Ils militent pour la réforme du catholicisme et récusent tout débouché politique : « *Il vangelo basta a se stesso.* »¹²

En définitive et quels que furent leurs mérites, les libéraux catholiques ne brillèrent pas particulièrement par leur production doctrinale et leur contribution à la doctrine sociale chrétienne demeure modeste, comparée à celles des autres secteurs idéologiques du monde catholique. Le fait apparaît clairement lorsqu'on confronte le libéralisme catholique à la contribution du catholicisme social d'orientation légitimiste, celle d'un Le Play par exemple. Pragmatiques, séparant bien la « thèse » de l'« hypothèse », les libéraux catholiques furent surtout des hommes d'action et souvent des hommes d'État, comme Cavour en Piémont, Windthorst et Lieber en Allemagne; Ducpétiaux, Auguste Beernaert et de Broqueville en Belgique; Victor et Albert de Broglie, ainsi que Denys Cochin en France. Ceux qui « pensaient » – le P. Lacordaire ou La Mennais – passèrent à la démocratie chrétienne. Seul Montalembert représente l'exception qui confirme la règle, mais ne rayonna-t-il pas plus comme politique que comme penseur ?

L'idéologie démocrate-chrétienne

Comparée au traditionalisme contre-révolutionnaire et au libéralisme catholique, la pensée démocrate-chrétienne est difficile à isoler historiquement; d'abord, parce que le terme se révèle ambigu, en tous les cas sous la plume des historiens. En effet, parce que la confusion avec le catholicisme social et le Christianisme libéral est évidente. Ensuite, parce que ce vocable aussi ancien – il remonte à l'évêque constitutionnel Mgr Lamourette, sous la Révolution – changea maintes fois d'acception : il apparaît polysémique tant à travers l'Histoire, qu'aujourd'hui dans le champ politique européen. Enfin, parce que les acteurs, qui servent souvent de repères, non seulement sont attribués par les historiens tantôt à la démocratie

12 Cité in J.-M. Mayeur, *op. cit.*, p. 35.

chrétienne, tantôt au « catholicisme libéral », mais encore ces personnages emblématiques passèrent volontiers d'un courant à l'autre. Ainsi, Félicité de La Mennais débuta sa carrière intellectuelle comme tenant résolu de la Contre-Révolution, pour passer au libéralisme catholique et enfin à la démocratie chrétienne. Pour certains, il ressortirait au socialisme chrétien. Par ailleurs et à l'époque contemporaine, la création de cette auberge espagnole à dominante conservatrice qu'est le PPE a contribué à brouiller les pistes, au point qu'une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Ajoutons encore que l'ancienneté terminologique de la démocratie chrétienne en fait la contemporaine du traditionalisme et du libéralisme catholique.

Chronologiquement, on peut tenter de démêler l'écheveau en distinguant, à la suite de notre regretté collègue Pierre Letamendia, trois étapes dans la formation du *corpus* idéologique démocrate-chrétien et qui, pour les deux premières, sont marquées par l'engagement intellectuel de chrétiens lors des épisodes révolutionnaires de 1830 et 1848, la dernière étant déterminée par la renaissance de la doctrine sociale de l'Église avec l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) de Léon XIII.

1830

Le 16 octobre 1830, soit trois mois après la révolution de Juillet et un mois après les journées de septembre à Bruxelles, paraît, à l'initiative de l'abbé Gerbert, le quotidien *L'Avenir* ainsi que *L'Ère nouvelle* dont la devise inscrite sous le titre était « Dieu et Liberté ». Très rapidement, le journal est repris en main par l'abbé Félicité de La Mennais qui réunit autour de lui des prêtres comme l'abbé Lacordaire – futur restaurateur des Dominicains en France – mais aussi des laïcs comme le jeune Montalembert et un autre libéral, Charles de Coux (cf. *supra*). La Mennais est très connu comme auteur de livres qui rencontrèrent un écho considérable – *Essai sur l'indifférence en matière de religion* (1817), *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* (1825), *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église* (1829) et *Paroles d'un croyant* (1834) – vient du légitimisme. De fait, *L'Avenir* se voue à la diffusion de la

pensée de La Mennais et on peut considérer la première démocratie chrétienne comme essentiellement mennaisienne, mais c'est un pas que nous n'hésiterons pas à franchir : La Mennais fut, à nos yeux, le fondateur de la démocratie chrétienne. En tous cas, grâce à *L'Avenir*, celle-ci disposa d'un *corpus* doctrinal et idéologique qui la structure encore aujourd'hui ; il se résume en trois termes : liberté, démocratie et réforme sociale.

La liberté d'abord, qui constitue le point de départ de toute la démarche, car il s'agit à l'origine de la liberté de l'Église contre les empiètements étatiques du gallicanisme. Elle s'étend – et le fait est nouveau – à la liberté religieuse en général, puis aux libertés corporatives, dont la liberté d'enseignement, comme dénominateur de toutes les idéologies catholiques issues du Moyen Âge et chères aux contre-révolutionnaires, pour s'accomplir dans la liberté au sens de la première Révolution, celle de 1789. Il s'agit là d'un trait d'union avec le libéralisme catholique.

La liberté ensuite et dès 1830, donc sous le régime censitaire : *L'Avenir* réclame l'instauration du suffrage universel et bien sûr la liberté d'association, y compris de former des syndicats. Une adhésion à ce qu'il est convenu de considérer aujourd'hui comme la démocratie libérale. Plus tard, les démocrates-chrétiens s'écartèrent souvent de cette dernière en s'intéressant à des thématiques comme la « démocratie organique », le vote familial ou le corporatisme. Preuve d'une tension entre l'héritage traditionaliste et l'héritage libéral.

Enfin, la réforme sociale constitue un marqueur identitaire essentiel qui permet de séparer *L'Avenir* du *Correspondant* et la démocratie chrétienne du libéralisme catholique ; c'est une position qu'elle partage avec le socialisme chrétien d'un Buchez. Ainsi, La Mennais et ses disciples dénoncent le capitalisme et la misère de la condition ouvrière. Ils sont donc à la racine de ce qui deviendra le mouvement ouvrier chrétien. Ajoutons, pour faire bonne mesure, que *L'Avenir* défend l'idée de l'unification européenne, et ce en un temps où même Victor Hugo n'y croyait pas encore.

En fait, l'ambiguïté que Jean-Marie Mayeur pense voir dans les positions de *L'Avenir* et de la « première démocratie chrétienne » qui semble un mélange d'idées libérales et contre-révolutionnaires,

s'évanouit dès lors qu'on les soumet à une logique de type dialectique. L'idéologie démocrate-chrétienne constitue une synthèse, un dépassement au sens de Hegel (*Aufhebung*) entre le catholicisme social d'obédience contre-révolutionnaire (thèse) et le libéralisme catholique (antithèse). Du premier, elle hérita l'hostilité envers le capitalisme et la préoccupation sociale pour les travailleurs et les plus démunis, du second, elle reçut en partage l'attachement aux libertés publiques et à la démocratie parlementaire. Ce furent ainsi les structures élémentaires de la doctrine démocrate-chrétienne qui se trouvèrent posées dès 1830 par le journal *L'Avenir*; tout ce qui s'ensuivit ne fut que déclinaison et adaptation à des temps nouveaux.

Le journal et les idées mennaisiennes connurent un certain succès dans le bas clergé – les deux tiers des abonnés étaient des prêtres, les futurs « abbés démocrates » – mais se heurtèrent à une franche hostilité de l'épiscopat; seul l'évêque de Langres, Mgr Parisis, sympathisait avec les idées de La Mennais. Quant au pouvoir louis-philippard, son animosité s'avéra telle qu'il intervint auprès du Saint-Siège où le pape Grégoire XVI, qui ne demandait que cela, prit le risque de saboter les efforts de ses fils belges, irlandais et polonais en condamnant *L'Avenir* et La Mennais par son encyclique *Mirari Vos* (1832). Comme le gros des abonnés de *L'Avenir* se composait de membres du clergé, le quotidien ne résista point à la condamnation romaine et à la vague de résiliations des abonnements qui s'ensuivit. Cependant, la grande figure de La Mennais – ou Lamennais comme il voulait qu'on l'appelât – dissimule une équipe où, à côté des premiers démocrates-chrétiens, on retrouve des libéraux catholiques comme Montalembert.

1848

En 1848 éclate une nouvelle révolution, ouvrière cette fois, qui entraîne la chute de la Monarchie de juillet et l'instauration de la II^e République, alors que, dans le reste de l'Europe, elle marque le « Printemps des peuples ». Contrairement à la 1^{re} République, la seconde fut profondément inspirée d'esprit chrétien; en ce temps-là, l'Église n'avait pas encore perdu la classe ouvrière. Ainsi, la Constituante fut présidée par le socialiste chrétien Buchez; Mgr

Paris et le P. Lacordaire y siègent, en tout 15 députés sont des clercs. Le climat s'avérait donc propice à la renaissance de la démocratie chrétienne et ce d'autant plus que le pape nouvellement élu, Pie IX, avait une réputation de libéral. De fait, le 15 avril 1848, l'abbé Maret et Frédéric Ozanam créent le journal *L'Ère nouvelle* dont le P. Lacordaire prit la direction et dont la ligne se veut clairement démocrate-chrétienne. Dès lors, le débat s'organise avec les libéraux catholiques regroupés autour de Montalembert et du journal *L'Ami de la religion*, auquel succéda *Le Correspondant*. En plus des positions que défendait déjà *L'Avenir*, *L'Ère nouvelle* ajoute l'organisation de coopératives ouvrières de production et le principe du droit au travail, donc de l'intervention de la puissance publique dans l'économie. Ainsi, Lacordaire déclara à la tribune de la Chambre que « entre le riche et le pauvre, entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et la loi qui émancipe ». C'était lors d'un débat sur le travail dominical, déjà ! Et pour la première fois, des députés clairement identifiés comme démocrates-chrétiens siègent au Parlement. Leurs idées vont se diffuser dans toute l'Europe catholique et pas seulement en Belgique. L'Italie eut, en la personne du P. Gioberti, fondateur dès 1843 du mouvement néo-guelfe, un équivalent de La Mennais. Mais c'est en Allemagne, avec l'action de l'archevêque de Mayence, Mgr von Ketteler, qui fut député au Parlement de Francfort, que la démocratie chrétienne connut le plus grand succès et les efforts doctrinaux les plus achevés, et bientôt un grand parti, le *Zentrum*, s'imposera dans l'opinion catholique. Quant à la Belgique, marquée par l'unionisme catholique et où, grâce au vote censitaire, le libéralisme catholique domine le champ catholique, seuls quelques députés démocrates comme Charles du Bus et Barthélémy Dumortier firent entendre une voix dissonante. Il faut savoir que la très bourgeoise Belgique demeura à l'écart des événements européens de 1848, car, comme l'Angleterre, elle pouvait se permettre d'être tolérante à l'égard des idées « avancées » et accueillante aux exilés politiques : sa constitution louis-philipparde se maintint jusque dans les années soixante-dix du XX^e siècle et le vote censitaire perdura jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

En Italie, dans un contexte marqué par le mouvement nationaliste qui lutte pour l'unification du pays, la démocratie chrétienne peina à se frayer un chemin original et ce ne fut qu'autour de 1848 qu'on la voit émerger sous les dehors du « néo-guelfisme ». L'inlassable artisan du mouvement fut le P. Gioberti dont la trajectoire s'apparente à celle de La Mennais : contre-révolutionnaire influencé par de Maistre dans un premier temps, il se forge une idéologie démocrate-chrétienne et fédéraliste dans un second temps, qu'il qualifie de néo-guelfe ; les guelfes étant le parti républicain et propapal qui, au Moyen Âge, lutta contre le Saint-Empire et les prétentions césaropapistes des empereurs Henri IV, Frédéric Barberousse et Frédéric II. Comme en ce temps-là, l'Italie se trouvait sous la domination et sous l'hégémonie des Habsbourg, les empereurs d'Autriche ne goûtèrent que fort modérément les thèses du bouillant prêtre piémontais. Le gouvernement de Turin – où régnaient les princes de la Maison de Savoie – qui souhaitait encore ménager son puissant voisin, s'empressa d'exiler le P. Gioberti qui, en 1833, rejoignit à Bruxelles le contingent des réfugiés idéologiques. En 1843, il y publia son maître ouvrage, *Del primato morale et civile degli Italiani*, où il voit le devenir de la Péninsule sous la forme d'une confédération d'États qui serait présidée par le Pape et qui maintiendrait en place les princes régnants. En 1846, un lecteur attentif sinon un disciple de Gioberti est élu pape sous le nom de Pie IX et entreprend la réforme des États pontificaux que le règne de Grégoire XVI avait laissée dans un état lamentable¹³. Le nouveau souverain pontife incarnait non seulement les espérances démocrates chrétiennes, mais aussi celles du libéralisme européen. On a vu (cf. supra) que les attentes des uns et des autres furent déçues. Secoué par la Révolution de 1848, Pie IX devint aussi réactionnaire et autoritaire que son prédécesseur, avec en plus un projet antilibéral plus ample et plus général, ainsi qu'une redoutable efficacité dans la répression des dissidents. Alors que Grégoire XVI, qui ne voyait pas très loin, se limita à condamner La Mennais et ses idées, Pie IX

13 Le pape de *Mirari Vos* avait, par exemple, refusé l'arrivée du chemin de fer – « le chemin d'enfer » – véhicule du péché et des idées subversives, de même qu'il refusa l'installation de l'éclairage public à Rome, car il pensait que cette fâcheuse innovation favoriserait la prostitution !

dénonça (cf. supra) toutes les idées modernes. En effet, le 8 décembre 1864, le pape publie l'encyclique *Quanta cura*, assortie d'un syllabus de toutes les erreurs modernes. Désormais, un bon catholique ne peut plus professer d'idées comme le libéralisme, la démocratie, le socialisme, mais également le naturalisme et le capitalisme. Certaines dénonciations pontificales apportent néanmoins de l'eau au moulin de la démocratie chrétienne, ainsi celle d'une société « soustraite aux lois de la religion et de la justice » qui n'a « d'autre but que d'amasser, d'accumuler des richesses ». En définitive, Rome se ralliait clairement au catholicisme social légitimiste et tout bon catholique se voyait intimer l'ordre d'obéir et de s'aligner. Les autres approches devenues illégitimes, leurs partisans devaient choisir entre l'adhésion, le silence ou quitter l'Église.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le catholicisme italien se divisa entre catholiques libéraux « rosminiens » en délicatesse avec le pape, dont le plus connu reste Cavour, d'une part, et l'intransigeantisme, de l'autre. Dès le milieu du siècle, on assiste à la mise en place du dispositif intellectuel qui conduira à la Question romaine et au *non expedit* et, partant, au divorce entre l'Église et l'État italien, qui ne sera apuré que par les accords du Latran. Ainsi disparaissent le socialisme chrétien avec la postérité de Buchez et du dernier La Mennais et, provisoirement, la démocratie chrétienne, confinée au domaine de l'action sociale et caritative.

Cependant, la Révolution industrielle se développant et ses méfaits s'accroissant, la contestation sociale, et singulièrement marxiste, occupa la totalité du terrain où s'exerçaient les luttes sociales. L'Église était-elle vouée à soutenir les riches et les puissants ? Localement, des initiatives catholiques émanèrent de prêtres et de laïcs, et tentèrent d'apporter une double réponse à l'exploitation capitaliste et aux solutions proposées par les socialistes ; elles provenaient des secteurs traditionalistes qui ne se satisfaisaient plus du catholicisme social ou du paternalisme bien pensant du libéralisme catholique. La seule exception fut Frédéric Ozanam, grand spirituel, universitaire et inlassable organisateur de l'action caritative en faveur des pauvres. Il créa ainsi les Conférences Saint Vincent de Paul ; dans ses écrits, il dénonça le libéralisme économique dans des termes que

n'eût pas désavoué Marx. Par ailleurs, il préconisait une certaine intervention étatique en adjuvant et en complément de l'action caritative. Cependant, il demeura sur le terrain strictement social, se conformant ainsi aux injonctions romaines. Devant la situation, Rome ne pouvait rester muette et se contenter des exhortations de *Quanta Cura*. Ce fut la tache du néothomisme et du pape Léon XIII.

1891

Le 1^{er} mai 1891, Léon XIII publia son encyclique *Rerum Novarum* qui, comme on l'a vu (cf. *supra*), institua la doctrine sociale de l'Église. Elle se situe dans l'esprit et la continuité de *Æterni Patris* qui en 1879, instaurait, plus que restaurait, le thomisme comme philosophie officielle de l'Église. Elle avait été préparée par les discussions et les travaux d'intellectuels, réunis autour du cardinal Mermillod, évêque de Fribourg, qui souhaitaient dépasser le catholicisme social. L'encyclique légitimait tant la démocratie chrétienne que le syndicalisme chrétien, avec une préférence pour les « syndicats verticaux » regroupant patrons et travailleurs. Elle avait été précédée, au plan politique, par l'encyclique *Libertas* (1888) par laquelle Léon XIII conciliait les libertés dans leurs formes médiévales avec les libertés modernes dont il pouvait s'accommoder, même s'il n'était pas conseillé aux pays catholiques de les adopter. Toutefois, aucune forme de gouvernement n'est condamnée en tant que telle. Il importe de bien distinguer la thèse – l'ordre médiéval voulu par Pie IX et Grégoire XVI – de l'hypothèse, à savoir la liberté des cultes et le droit à l'erreur.

Désormais, la démocratie chrétienne peut s'organiser sur le plan politique comme sur le plan social. Ses deux références doctrinales, *Libertas* et *Rerum Novarum* sont désormais en place, même si, influencé par son entourage, Léon XIII très âgé, tempéra son propos par son encyclique *Graves de Communi* (1901), qui limite la démocratie chrétienne au domaine social. Les démocraties chrétiennes choisirent alors de doter leurs partis de noms comme démocrate ou populaire, mais le mouvement était né.

*

* *

En définitive, ce développement historique de la démocratie chrétienne, de sa fondation – par Félicité de La Mennais – à sa relative légitimation par *Rerum Novarum*, suscite trois remarques. D'abord, ce n'est pas un hasard si La Mennais ou Gioberti venaient du traditionalisme contre-révolutionnaire. En fait, elle résulta, pour nombre d'entre eux, de la prise de conscience que le retour à l'Ancien Régime se révélait impossible et que, partant, mieux valait se tourner résolument vers l'avenir plutôt que de s'y rendre, contraints et forcés, en marchant à reculons. Souvent, l'avenir consiste à s'inspirer des leçons de cet Âge d'Or que représentait, à leurs yeux, le Moyen Âge pour, en les modernisant, les transformer en solutions novatrices. Ainsi, la nostalgie d'un ordre social corporatiste engendra le néocorporatisme et le dialogue social. Ensuite, on peut considérer que la démocratie chrétienne procède tout autant de la « Question sociale » que de la « Question religieuse ». Il s'agit, bel et bien, d'une composante du mouvement ouvrier qui engendra nombre d'organisations syndicales, mutualistes et coopératives, dont naquirent la CFTC – première manière devenue la CFDT –, la CSC en Belgique et en Suisse, la CISL en Italie. Enfin, on peut conclure que la démocratie chrétienne résulte d'un mouvement dialectique qui court au long du XIX^e siècle et où s'opposent et se dépassent idéologie contre-révolutionnaire et libéralisme catholique pour engendrer la démocratie chrétienne.

Cette dernière apparaîtrait-elle comme une espèce de synthèse (provisoirement ?) finale dans le développement du catholicisme politique ? On pourrait le penser lorsqu'on se penche sur le catalogue des autodéfinitions des partis politiques en Europe : la référence explicite – dans les dénominations partisanses – ou implicite à la lumière de leur adhésion à des europartis ou à travers leurs manifestes. En effet, la référence démocrate-chrétienne fait recette. Cependant, bon nombre de ces formations ne doivent rien, ni par leur histoire ni par leur fonctionnement politique, au mouvement dialectique que nous avons esquissé ici.

Par surcroît, le panorama des formations politiques issues de « la Question religieuse » ou, exprimé de façon politologique, du versant ecclésial du clivage Église c/État, montre deux occurrences bien distinctes. La première permet de distinguer des partis démocrates-chrétiens *stricto sensu* qui ne sont pas les plus nombreux. La seconde se caractérise par la présence de partis de défense religieuse, de fronts catholiques où la démocratie chrétienne fait cause commune avec le libéralisme catholique. Historiquement, car nombre de ces partis furent créés au XIX^e siècle, les tenants des trois idéologies catholiques cohabitaient sous un même toit. Cette convivance ne résultait pas de leurs affinités, mais bien de la volonté de l'épiscopat qui mit tout son poids dans la balance afin de sauvegarder l'unité politique des catholiques. Les cas de la Belgique et des Pays-Bas en constituent l'exemple le plus achevé. *Le hic* dans cette affaire est que, lorsqu'après la Seconde Guerre mondiale et la reconfiguration du paysage politique européen, ces fronts de défense religieuse adoptèrent la référence démocrate-chrétienne sans vraiment changer leur nature. Les observateurs se trouvent donc en présence de deux démocraties chrétiennes : l'héritière de La Mennais, d'un côté, et celle du parti catholique voulu par Montalembert, mais réalisé en Belgique, de l'autre.

Une seconde démarcation doit être établie et porte sur le contexte qui entoure la constitution du parti. Soit la démocratie chrétienne s'organise dans une configuration marquée par l'entrecroisement des questions sociales et religieuses – tel est le cas de l'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas –, soit elle s'organise dans un contexte où celles-ci sont polluées par une querelle dynastique opposant les tenants de la monarchie à ceux de la république. Dans ce cas, à la suite des enseignements de Grégoire XVI et de Pie IX, les catholiques s'affirment comme de farouches soutiens de la cause royaliste. Avec, en France, le *Ralliement* voulu par Léon XIII, les catholiques vont progressivement s'intégrer à la droite républicaine. Cependant, une minorité ne se retrouvait pas dans le conservatisme social de la droite qui, de son côté, n'approuvait pas leur réformisme social. Elle ne pouvait pas davantage rejoindre les rangs des socialistes dont les thèses étaient condamnées par le Magistère et qui, pour leur part,

voyaient en eux des agents secrets de la réaction. Dès lors, il ne restait plus à ces libéraux catholiques et à ces démocrates-chrétiens que de fonder leur propre parti. Ces derniers restèrent des petites formations, minoritaires au sein même de l'électorat catholique, même si elles vécurent une embellie lors de la Libération dont témoigne, en France, l'éphémère succès du *Mouvement Républicain populaire*, le MRP.

Une dernière démarcation peut être établie quant aux réponses données par les catholiques à la question sociale, devenue brûlante à la suite des dommages sociaux et des catastrophes tant sociales qu'humaines provoquées par la Révolution industrielle ; singulièrement avant la publication de *Rerum Novarum*, qui mit un terme provisoire aux controverses. Les catholiques y répondirent par une commune méthode qui donna des résultats pour le moins contrastés. La méthode était simple : étude, réflexion et dialogue au moyen de cénacles plus petits débouchant sur des congrès internationaux.

Par contre, les réponses données par les catholiques au défi lancé par la « Question sociale » correspondirent au génie propre de chaque courant : traditionalistes, libéraux catholiques et démocrates chrétiens, chacun y alla de sa réflexion. Ainsi, se retrouvèrent trois écoles : celle d'Angers, celle de Fribourg et celle de Liège, chacune patronnée par l'évêque du lieu¹⁴.

L'École d'Angers naquit des préoccupations sociales du député royaliste et évêque d'Angers, Mgr Freppel. L'Histoire retint de ce dernier le baroud d'honneur et les vaines tentatives qu'il mena afin d'empêcher Léon XIII de prêcher le *Ralliement*. Dès le célèbre « Toast d'Alger » du cardinal Lavignerie, Mgr Freppel se rendit chez le pape nanti d'une pétition signée par quarante-quatre députés catholiques, contre toute idée de ralliement à la République¹⁵. *Roma locuta, causa finita*. Contrairement à son ami La Tour du Pin, l'évêque d'Angers s'inclina face à la décision pontificale et se replia, en quelque sorte, sur la question sociale où il se montra plus souple et plus pragmatique que ce dernier en empruntant la voie

14 P. Gerin, *Les Origines de la démocratie chrétienne à Liège*, Bruxelles, La Pensée catholique, 1958, p. 99.

15 R. Remond, *Les Droites en France*, *op. cit.*

ouverte par Le Play. Pour celui-ci et pour l'évêque d'Angers, les désordres économiques et sociaux qui secouent la société procèdent de causes morales : les désordres moraux entraînent les désordres économiques. Seule la guérison des plaies morales engendrera le retour à un ordre économique équilibré. Comment combattre ce désordre moral, cause réelle de la Question sociale, quel remède peut apporter la guérison ? Surtout pas l'intervention de l'État que, bien au contraire, il importe d'affaiblir en le décentralisant au maximum. L'Église retrouvera ainsi sa pleine liberté d'action, car elle peut seule guérir les plaies morales d'une société corrompue par le péché. Pour le reste, il faut en appeler à la conscience des patrons afin qu'ils se montrent bienveillants envers leurs salariés en n'oubliant pas que leur autorité vient de Dieu et qu'ils doivent en disposer en pères de leurs ouvriers. Mgr Freppel et l'École d'Angers préconisent en outre la mise sur pied de corporations regroupant patrons et salariés de la même branche de l'industrie, selon les thèses défendues par La Tour du Pin. Quant aux sorts des veuves, orphelins, vieillards, malades et infirmes, le seul remède à de tels maux réside dans la charité. La misère est le fruit de l'impécuniosité et de l'intempérance des classes populaires, ainsi que de l'égoïsme et de la rapacité des riches, car les uns et les autres se sont éloignés des enseignements de l'Église. Bien sûr, le malheur peut s'abattre sur d'innocentes victimes, mais tant l'homme que la société sont imparfaits. Ainsi, Mgr Freppel apparaît comme un vivant témoignage du destin de la droite monarchiste de la fin du XIX^e siècle : de contre-révolutionnaire, la voici devenue conservatrice ; jadis attachée au retour d'un ordre médiéval, la voici préconisant le « laisser faire, laisser passer ».

Également constituée à l'ombre protectrice d'un évêque, un grand prélat – promu cardinal – Mgr Mermillod, l'École de Fribourg se révéla bien plus audacieuse. Il est vrai que l'ancien curé de Carouge, « village sarde » rattaché au Canton de Genève par le Congrès de Vienne, promu évêque de Genève – que l'ire et l'intolérance calviniste déplacèrent à Fribourg après l'avoir banni de Suisse et contraint d'exercer son ministère à partir de Ferney-Voltaire –, était un personnage hors du commun, un véritable visionnaire. Conscient du caractère dramatique pris par la « Question sociale », il créa

l'*Union de Fribourg* afin de la résoudre. Contrairement à la franco-française « École d'Angers », elle n'eut rien d'helvéto-helvétique : un cénacle européen regroupant le gratin de ce que le libéralisme catholique pouvait offrir comme penseurs soucieux de trouver une issue aux désordres sociaux. Pour ces derniers, le libéralisme économique ne pouvait régler la question sociale et seul l'État pouvait jouer l'indispensable rôle régulateur. Toutefois, son action devait se limiter à assurer aux travailleurs un salaire décent qui leur permit de vivre ainsi que leurs familles. La puissance publique se devait, par surcroît, de favoriser l'extension de syndicats mixtes, les corporations. On voit à quel point les travaux de l'*Union de Fribourg* influencèrent la rédaction de l'encyclique *Rerum Novarum* : le cardinal Mermillod avait l'oreille de Léon XIII.

Plus radicale, l'École de Liège bénéficia de la protection de Mgr Doutreloux, l'évêque de Liège, trop tôt disparu, et elle s'organisa autour de la personne et de la pensée de l'abbé Pottier. De modeste origine, Mgr Doutreloux fut le premier « manant » – pour ne pas dire gueux – à accéder à la très aristocratique charge d'évêque de Liège ; ancienne principauté ecclésiastique, son siège épiscopal avait jusque là été occupé par des membres de la noblesse, issus parfois de familles princières. Même Napoléon ne dérogea point à cette règle... Cependant, Mgr Doutreloux, devenu coadjuteur en 1875 et titulaire en 1879, ne dépareillait certes pas la fonction : ce méritocrate formé à la Grégorienne de Rome, avait gardé de ses origines le souci des pauvres. Tant que dura son épiscopat – il mourut en 1901 –, il protégea les initiatives de l'abbé Pottier et de Godefroid Kurth qui fondèrent l'*Union Démocrate chrétienne*. Le premier était un théoricien, professeur de théologie morale, et le second, un organisateur. Grâce aux différents congrès de Liège, ils constituèrent, surtout avec les abbés démocrates français, un réseau européen de démocrates-chrétiens.

Leurs idées, systématisées par l'abbé Pottier, étaient claires : la Question sociale et la montée en puissance du socialisme athée provenaient de l'industrialisation et de la misère ouvrière. En se fondant exclusivement sur la philosophie de saint Thomas d'Aquin, Pottier revendiquait le juste salaire permettant à l'ouvrier de garder

femme et enfants hors du monde du travail marqué par l'exploitation. Il préconisait la constitution de coopératives et de caisses d'assurances mutuelles, ainsi que la création de syndicats purement ouvriers ; rejetant le corporatisme, il en appelait à l'intervention de l'État afin d'assurer la justice sociale, seule garante du Bien commun.

L'abbé Pottier fut, durant tout son apostolat, la cible des catholiques conservateurs qui ne cessèrent de le dénoncer à Rome, mais il fut, plus encore, haï par les libéraux conservateurs. Cependant, Léon XIII se garda bien de condamner un disciple aussi fervent du « docteur angélique » et *Rerum Novarum* lui donna même raison sur la question des syndicats ouvriers. Par ailleurs, le pape ne souhaitait nullement causer de la peine à Mgr Doutreloux, un évêque qu'il appréciait. Hélas pour l'abbé, son protecteur mourut en 1901 et son successeur, un Flamand, assez obtus, Mgr Rutten, très favorable aux conservateurs, obtint, dans la foulée de *Graves de Communi*, le départ du réformateur social. Le pape, refusant de le condamner, le nomma professeur à l'*Angelicum*, ce qui convenait à un bon thomiste ; l'intéressé s'inclina, toujours fidèle au Magistère, et termina ses jours à Rome en 1923. Il y côtoya Toniolo et, selon Émile Poulat, influença don Sturzo, le fondateur, après la guerre, du *Partito popolare*. Entretemps, il avait été promu prélat domestique de Sa Sainteté, c'est-à-dire *Monsignor* et ce par Pie X qui appréciait le dévouement de l'abbé Pottier à la cause thomiste.

Si Félicité de La Mennais inventa, dans ses principes, la démocratie chrétienne, l'abbé Pottier en fut le refondateur et le créateur du premier parti démocrate-chrétien.

*

* *

Roma locuta causa finita est

Toute étude consacrée naguère aux partis communistes ne manquait jamais de commencer par une analyse de Moscou et de ses officines successives, le *Komintern* ainsi que le *Kominform* qui lui succéda. De même, lorsqu'il s'agit de traiter de la démocratie

chrétienne, les études débutent obligatoirement par l'analyse des textes doctrinaux émanant du Magistère romain : principalement les encycliques, celles – essentiellement négatives – qui bornaient leur ambition à condamner, comme *Mirari Vos* ou *Quanta Cura* et celles – positives – qui énoncèrent la doctrine sociale de l'Église : ainsi *Libertas*, *Rerum Novarum*, *Quadragesimo Anno*, *Mater et Magistra*, *Pacem in Terris* et *Populorum Progresso*. En revanche, de grands textes ultérieurs ne sont que très rarement pris en compte : on songe à *Centesimus Anus*¹⁶ qui s'inscrit dans la continuité de *Rerum Novarum* ou le très novateur *Caritas in Veritate* : ils sont moins présents dans les textes partisans, qu'ils soient doctrinaux ou programmatiques. Manifestement, ce qui subsiste de partis démocrates-chrétiens s'est éloigné des positions de l'Église. Gageons que l'enseignement du pape François ne trouvera que fort peu grâce aux yeux des hiérarques démocrates-chrétiens européens, dont le caractère timoré s'accommode difficilement du discours de rupture d'un Souverain Pontife venu du Sud, « du bout du monde ».

Pourtant, le Magistère romain détermina longtemps les modalités qui présidaient à l'engagement politique des chrétiens et influença lourdement leur vote, quand il ne s'immiçait pas directement dans la vie des partis. Ces influences peuvent s'avérer très fortes, même lorsque les partis démocrates-chrétiens soit n'existent pas, soit ont disparu. Ainsi, le soutien que le cardinal-secrétaire d'État Bertone apporta, contre vents et marées, à un personnage aussi corrompu que le *commendatore* Silvio Berlusconi, ne contribua pas peu à le maintenir en selle. Il fallut un scandale sexuel aussi torride que le *Rubygate* – il s'agissait de détournement de mineure – pour que ce prince de l'Église consentît enfin à lâcher le seul homme politique qui commença sa carrière de chef du gouvernement avec moins de cheveux sur la tête qu'il ne la termina... Mais l'Italie constitue un cas particulier où l'opinion, même laïque, se passionne pour les intrigues de la Curie romaine et les conclaves et où les partis transalpins cultivent soigneusement leurs relais et leurs informateurs au Vatican. Il est, par exemple, de notoriété publique, que ce grand prélat que

16 Encyclique de Jean-Paul II publiée pour le centenaire de *Rerum Novarum*.

fut le cardinal Lercaro, l'archevêque de Bologne la rouge avait, lors des conclaves de 1958 et 1963, toutes les faveurs du PCI, un parti communiste au demeurant libéral. La légende voulait, à l'époque – mais les légendes possèdent souvent une part de vérité – que les épouses des militants communistes fussent catholiques pratiquantes. En réalité, nombre de communistes transalpins messalisaient en secret et se confessaient régulièrement...

Des liens existent entre les secteurs progressistes de l'Église et les partis de défense religieuse, ce qui, à première vue, paraît paradoxal, vu ce qu'en disait Étienne Borne; ce qui ne manque pas d'appeler quelques remarques, sur le mot et sur la chose.

En plus d'être daté, le mot « progressisme » se révèle ambigu. En effet, il désigne également une idéologie religieuse (voir *supra*) avec laquelle le catholicisme de gauche se confondait à l'origine et singulièrement à l'époque où Étienne Borne écrivait ces lignes. Depuis lors, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de la Seine et du Tibre et l'on peut formuler l'hypothèse que si les chrétiens de gauche, partisans d'un socialisme humaniste et personnaliste, étaient souvent progressistes en matière de religion, nombre d'entre eux demeuraient dans la ligne tracée par le Magistère. Par ailleurs – et les sondages le montrent –, davantage encore de démocrates-chrétiens et de libéraux catholiques se révèlent progressistes quand il s'agit de religion. Ainsi en 1968, la contestation interne de l'encyclique *Humanae Vitae* fut loin de se limiter aux sphères progressistes de l'Église catholique.

Sans vouloir évoquer le cas des pays où le catholicisme se trouve en position minoritaire, dans les grands pays européens de culture catholique ou mixte comme la RFA, le catholicisme de gauche a conquis toute sa place au sein des partis socialistes et sociaux-démocrates qui ne le regardent plus avec suspicion. Par contre, dans les pays du Benelux, dans certains cantons suisses et dans l'Italie de la 1^{re} République, une part variable, mais importante des catholiques de gauche militent au sein des partis démocrates-chrétiens; dans les cantons suisses de Fribourg et du Jura, ils possèdent leurs formations politiques spécifiques, les *chrétiens sociaux indépendants*.

Les partis démocrates-chrétiens *sensu lato* assument ainsi un double héritage idéologique, à la fois religieux et politique. Cet héritage se révèle aussi complexe et multiple dans sa diversité, porteur de nombreuses contradictions. Ainsi, des courants que tout oppose, hormis une commune appartenance au catholicisme, et qui ailleurs s'affronteraient dans des formations politiques différentes, œuvrent sous le même toit. Faut-il s'en étonner ? « Le catholicisme est un monde », nous dit Émile Poulat.

Les caractères distinctifs des partis démocrates-chrétiens

Les caractères distinctifs qui permettent de démarquer la démocratie chrétienne dans le concert des partis en Europe et de démasquer les imposteurs, fussent-ils labellisés par le PPE voire par l'Internationale démocrate-chrétienne¹⁷, procèdent directement des éléments historiques et idéologiques discutés ci-dessus. On peut distinguer quatre caractères principaux : l'interclassisme, l'horizontalité, la position charnière et le projet politique.

L'interclassisme

On a eu trop souvent tendance à considérer, à la suite d'Otto Kirchheimer, les partis démocrates-chrétiens comme entrant dans la catégorie des partis « attrappe-tout ». Or, il n'en est rien : l'électorat démocrate-chrétien est ciblé et rassemble une base électorale catholique. À ce titre ils reflètent, assez fidèlement, la structure sociologique de la communauté catholique. C'est-à-dire qu'ils disposent d'une base électorale qui s'étend à l'ensemble des classes sociales. L'électeur qui vote pour la démocratie chrétienne ne se détermine pas en fonction de son appartenance à la bourgeoisie, aux classes moyennes ou à la classe ouvrière, mais bien de son insertion dans les réseaux de pratiquants réguliers et irréguliers. Dans certains pays – et singulièrement dans les systèmes consociatifs –, cette insertion s'avère plus sociologique – syndicale et culturelle – que spirituelle¹⁸.

17 Devenue Internationale des démocrates et centristes.

18 Les systèmes consociatifs – Belgique, Autriche, Pays-Bas – disposent d'une société civile segmentée en piliers. Voir chapitres consacrés à la Bel-

Nombre de travaux, réalisés de longue date, ont montré que les partis conservateurs et libéraux pouvaient drainer un vote ouvrier conséquent. Le phénomène est connu depuis longtemps et suscita nombre d'études, particulièrement en Grande-Bretagne. On peut le qualifier de vote de déférence de la part d'individus de modeste condition qui reconnaissent la suprématie des classes dirigeantes, aiment leur patron, trouvent normal le niveau de revenus dont bénéficient les couches les plus favorisées de la population. Le cas des ouvriers qui votent démocrate-chrétien se révèle très différent. En effet, alors que les *Working Class Tories* se manifestent par une conscience de classe faible et un refus de se syndiquer – sauf dans des organisations stipendiées par le patronat –, les ouvriers démocrates chrétiens participent de la classe ouvrière organisée. Dans des pays comme la Belgique, l'Italie jadis, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse, où existent des syndicats chrétiens, ces derniers sont proches de la démocratie chrétienne ou, en tout cas, le furent dans le passé. Les partis démocrates-chrétiens s'appuient ainsi sur des organisations syndicales solides et revendicatives, privilège qu'ils partagent avec les sociaux-démocrates et les grands PC de jadis : le PCF et le PCI. Si la droite possède une certaine proportion d'ouvriers parmi ses électeurs, ce nombre chute rapidement lorsqu'on passe aux adhérents et de ceux-ci aux militants. Il avoisine zéro dès lors qu'on se limite aux groupes parlementaires. Il est vrai que le PS français ne le cède en rien au conservatisme libéral en ce domaine... Les groupes démocrates-chrétiens comptent, en revanche, une proportion conséquente de syndicalistes ouvriers. Les socialistes belges, mais surtout les communistes italiens, qui ne manquaient pas dans leurs rangs d'intellectuels de haut vol, avaient d'ailleurs reconnu le caractère spécifique de la démocratie chrétienne.

Comme les démocrates-chrétiens se situent sur le versant ecclésial du clivage Église/État, orthogonal par rapport à l'opposition possédants/travailleurs, il correspondra à un segment sociétaire et non à une classe, strate ou couche sociale. Ils médiatisent donc une alliance de fractions de classes. La démocratie chrétienne jette ainsi un

gique et aux Pays-Bas.

pont entre les fidèles des diverses classes plus ou moins antagonistes, tempérant ainsi l'animosité pouvant exister entre elles au nom d'une appartenance perçue comme supérieure : le catholicisme. Le caractère interclassiste des partis démocrates-chrétiens est déséquilibré sur un point : la surreprésentation des agriculteurs. Le succès de ces formations politiques dans la paysannerie se révèle tel que les partis agrariens ne réussirent jamais à percer dans les pays ou régions à forte implantation démocrate-chrétienne. Le canton suisse de Fribourg constitue la seule exception durable, mais il s'agit du produit de tensions internes au parti catholique. De même, la Bavière, sous la République de Weimar, semble constituer une autre exception, mais, à y regarder de plus près, les agrariens bavarois recrutaient dans la paysannerie protestante du nord du *Freistaat*. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, tant il est vrai que c'est la pratique religieuse et non l'appartenance sociale qui constitue le déterminant du vote pour les partis de défense religieuse. Dès lors, l'électorat démocrate-chrétien s'avère interclassiste, dans la mesure où la communauté catholique l'est tout autant. Par exemple, à l'orée du dernier tiers du XX^e siècle, le CVP¹⁹ – parti démocrate-chrétien flamand – comptait plus d'électeurs ouvriers que le parti socialiste, alors que son homologue francophone, le PSC²⁰, possédait un électorat nettement plus bourgeois. Dans le premier cas, la déchristianisation avait peu affecté la classe ouvrière tandis qu'au sud de la Belgique, la Wallonie, vieille terre ouvrière dont l'industrialisation commença au XVIII^e siècle, l'Église perdit le prolétariat industriel.

Toutefois, la cohabitation, en un seul parti, d'éléments bourgeois, commerçants et artisans, ouvriers et paysans, les uns comme les autres dotés d'une identité de classe affirmée, ne va pas sans poser quelques problèmes d'ordre idéologique.

L'horizontalité

La tradition politologique qui s'inscrit dans la postérité des recherches d'Otto Kirchheimer et, en France, de Jean Charlot, tendrait à ranger la démocratie chrétienne dans la catégorie des partis

19 Aujourd'hui le CD&V.

20 Aujourd'hui le CDH.

attrape-tout, des *Catch all parties* comme le gaullisme naguère et le *Rassemblement national* aujourd'hui. Or, rien n'est plus erroné : s'il transcende les barrières de classes, le message démocrate-chrétien ne s'adresse pas à tous ou, plus exactement, n'est pas recevable par tous, et ce, en dépit de la volonté de déconfessionnalisation maintes fois exprimée par le *leadership* des partis. Mieux vaut, à leur propos, les considérer comme des *partis horizontaux*, c'est-à-dire des formations couvrant tout l'espace politique qui s'étend de la droite à la gauche. Droite et gauche devant s'entendre dans leur acception socio-économique. On retrouve ici la constatation faite par Xavier Mabile au sujet du *Parti catholique belge* dans l'Entre-deux-guerres : des individus qui, en d'autres lieux, eussent été libéraux ou socialistes, si ces partis n'avaient été anticléricaux.

La diversité – en fait idéologique – offerte par la démocratie chrétienne est grosse de contradictions, mais présente également des avantages. On connaît les querelles de tendance qui, dès sa création, minèrent la *Democrazia Cristiana*. Mais sans atteindre l'efflorescence chatoyante de courants au sein de ce qui fut le parti de gouvernement par excellence, ses homologues belges ou suisses possèdent une droite, un centre et une gauche. C'est-à-dire qu'on y retrouve facilement les idéologies définies ci-dessus et réussir leur convivance assure le succès des partis confessionnels, quand ils y parviennent... Pratiquement, à part quelques rares éléments intégristes en voie d'extinction, la droite démocrate-chrétienne est conservatrice et peu idéologique ; rien, sinon son conservatisme, ne la distingue du libéralisme. En revanche, la gauche démocrate-chrétienne se réfère plus volontiers à la doctrine sociale de l'Église voire, dans certains cas, à l'Évangile. Il s'agit souvent de militants qui ressortissent au progressisme ou, aux Pays-Bas et en Flandre, au radicalisme chrétien.

Nonobstant une hétérogénéité politique affirmée, les partis de défense catholique ont survécu aux scissions qui les affectèrent. Aux Pays-Bas, le CDA a tenu bon malgré les départs successifs des chrétiens de gauche qui formèrent le PPR, puis des catholiques et des protestants qui considèrent le nouveau parti « œcuménique »

comme trop sécularisé et trop à droite, et qui constituèrent l'EVP (Parti populaire évangélique).

La position charnière

Les partis démocrates-chrétiens ne sont pas des partis du centre – ils se situent ailleurs – mais se retrouvent au centre ou, plus précisément, ils bénéficient du statut de parti charnière. En fait, les formations démocrates chrétiennes semblent avoir tiré profit de leur hétérogénéité socio-idéologique plus qu'ils n'en ont pâti. Nul mystère à cela : leurs programmes, fruits de laborieuses tractations entre courants opposés, mais animés d'une volonté commune de recherche du consensus, constituèrent autant de compromis fort acceptables, tant par la gauche que par la droite.

En Italie, la DC ne connut jamais l'opposition et régna, hégémonique, tant que dura la 1^{re} République. Et, après les frasques et les pantalonnades du berlusconisme, elle éveille encore, dans bien des générations, une véritable nostalgie ; en Belgique et au Luxembourg, la durée de sa présence gouvernementale est de l'ordre du siècle ! Ainsi, les partis démocrates-chrétiens démentent le concept de parti pivotel cher à la théorie des coalitions qui postule que seuls de petits partis forment l'appoint pour la mise en place d'une *minimum size winning coalition*. Or, sauf le cas tchèque – ou wallon aujourd'hui –, ce sont des formations de taille respectable. Le rôle qu'ils jouent dans la constitution des gouvernements de coalition ne réside pas dans leur taille, mais dans leur interclassisme et leur horizontalité, ce qui en fait des partis *regierungsfähig* par excellence.

Le projet politique

La position privilégiée des formations démocrates chrétiennes dans le jeu politique tient dans le fait que leur projet reste extérieur aux oppositions socio-économiques qui leur permirent de ratisser large dans la communauté des croyants. Comme le principal des enjeux qui structurent le débat politique depuis le dernier tiers du xx^e siècle oppose le Capital au Travail, ces partis sont des partenaires privilégiés pour l'un et l'autre camp.

En effet, leur projet échappe à la dichotomie droite/gauche, du moins tant et aussi longtemps que cette dernière traduit des oppositions de classes. Contrairement à certains partis protestants qu'on rencontre en Norvège ou aux Pays-Bas, le projet démocrate-chrétien ne nourrit pas l'ambition de fonder « le Royaume de Dieu sur terre ». Il s'avère bien plus prosaïque : la défense et la promotion des intérêts matériels de la communauté des croyants, c'est-à-dire des réseaux d'écoles et d'hôpitaux créés par l'Église. Dans le cas de la France et de la Catalogne, où les catholiques et l'Église locale avaient lié leur destin à celui des formations conservatrices., il s'agissait d'offrir aux croyants un choix politique distinct de celui proposé par la droite classique.

Regroupant essentiellement des catholiques, s'adressant prioritairement à un électorat catholique, les démocrates-chrétiens furent enclins à soutenir les valeurs de la morale catholique. Toutefois, les exemples belges, néerlandais et luxembourgeois montrent qu'en matière de législation portant sur les sujets de société, comme le divorce, la pornographie, la prostitution, l'avortement, le mariage homosexuel ou l'euthanasie – y compris, en Belgique, sur les mineurs et les malades mentaux non consentants –, on peut douter de l'efficacité de la démocratie chrétienne. En revanche, sa transformation, en Allemagne, en parti conservateur pluraliste ou son absence en France, n'empêcha point l'Église de faire valoir son point de vue et ce non sans quelques succès. Par ailleurs, en Italie, l'implosion du parti démocrate-chrétien n'a pas affaibli les positions de l'Église, loin s'en faut. Désormais, tant la droite que la gauche sont soucieuses de ne pas s'aliéner l'épiscopat dont le poids pourrait faire basculer le résultat des élections en faveur de l'un ou de l'autre camp.

La défense des intérêts matériels et idéels – au sens de Max Weber – des croyants mis à part, peut-on distinguer des politiques publiques spécifiques aux partis d'inspiration religieuse? La démocratie chrétienne se plut, après la Seconde Guerre mondiale, à se revendiquer du personnalisme communautaire et d'une troisième voie entre le libéralisme et le socialisme. Un demi-siècle plus tard, elle reste toujours à découvrir et l'interprétation qu'en donnent les militants ressemble singulièrement au néo-libéralisme pour

les militants appartenant à l'aile conservatrice de la démocratie chrétienne, tandis qu'elle se distinguera fort mal du socialisme humaniste pour les tenants de son aile syndicale et sociale. Seule « toute l'étendue de la question religieuse » permet d'établir ces distinctions.

Néanmoins et grâce à l'influence de la doctrine sociale de l'Église sur la plupart des militants démocrates-chrétiens, on peut repérer deux éléments spécifiques aux politiques sociales d'inspiration démocrate chrétienne : la politique familiale d'une part, le dialogue social d'autre part.

La famille constitue une valeur de base commune aux trois idéologies qui forment le catholicisme politique. Les partis la considèrent tous comme la cellule élémentaire de la société et tout ce qui peut l'affaiblir contribue à accroître l'anomie sociale de manière décisive. Il s'agit, on ne s'en étonnera guère, de la famille dite traditionnelle, à savoir composée du père, de la mère et des enfants ; dans cette perspective, la famille nombreuse doit être encouragée. Les allocations familiales et les politiques natalistes représentent une caractéristique des politiques démocrates chrétiennes. Ces politiques furent soutenues, également, par les formations nationalistes.

Le dialogue social constitue un second invariant, qu'on retrouve dans le *corpus* programmatique. À la Libération, les partis de défense religieuse affirmèrent leur volonté d'institutionnaliser la lutte des classes en instaurant un dialogue social permanent entre les organisations représentatives de ces dernières, devenues des partenaires sociaux. Ainsi, le *Conseil économique et social* en France, ou le *Comité économique et social* des communautés européennes furent inspirés par la démocratie chrétienne. Ce solidarisme où, selon l'expression anglo-saxonne, ce néocorporatisme n'appartient pas en propre aux partis démocrates-chrétiens. La social-démocratie s'y rallia, mais son origine procède directement de la doctrine sociale chrétienne. En fait, il s'agit d'une adaptation démocratique du corporatisme préconisé, en 1931, par l'encyclique *Quadragesimo Anno* du pape Pie XI. Mais on retrouve, dès la fin du XIX^e siècle, des théorisations du corporatisme par Armand de Melun et de La Tour du Pin comme alternative au capitalisme et au socialisme. En fait, il

s'agit d'une tentative utopique d'éradiquer la misère ouvrière par un retour, non à l'Ancien Régime, mais à l'ordre social médiéval perçu comme un Âge d'Or qu'on s'évertue à moderniser.

L'interclassisme, l'horizontalité politique et la position charnière propres à la démocratie chrétienne ramènent l'observateur à prendre en compte le fait qu'elle appartient à un système de partis où elle entretient des relations d'opposition et de coopération avec d'autres partis. Partis de défense religieuse, les démocrates-chrétiens se constituèrent contre trois types de forces politiques qui menaçaient les intérêts matériels ou idéels de la communauté catholique : le rationalisme anticlérical, le nationalisme et le conservatisme. La première occurrence apparaît avec évidence aux yeux d'un lectorat francophone et pourtant, ce n'est pas elle qui engendra les contre-mobilisations les plus amples chez les catholiques.

Le rationalisme anticlérical se révèle spécifique aux pays de tradition catholique romaine : d'origine française, il structura profondément la vie politique belge, mais connut des épisodes de crise intense, en Italie, en Espagne et au Portugal. En un mot, il s'agit, en version intellectuelle, d'une idéologie maçonnique issue des Lumières dont l'objectif est, à la suite de Voltaire, « d'écraser l'infâme » ou, en version anarchopopulaire, de « pendre le dernier roi avec les tripes du dernier curé ». Dans la perspective voltairienne, « l'infâme » désigne l'Église catholique. L'idéal rationaliste se traduisit sur le terrain politique avec la création du *Parti libéral belge* – la plus ancienne organisation partisane d'Europe –, celle du Parti républicain portugais dans les années 1870, puis de ses homologues espagnols et italiens. En France, après l'entrée en vigueur de la Loi de 1901, on assista à la création du *Parti républicain radical* et *radical socialiste* auxquels appartinrent des hommes d'État aussi divers que Clémenceau, Pierre Cot, Pierre Mendès-France ou Edgar Faure. Toutes ces formations furent constituées par des loges maçonniques et des sociétés vouées à la promotion de la libre pensée.

Le nationalisme ou, plus précisément, le national-libéralisme, constitua le second adversaire contre lequel les catholiques durent se mobiliser. Il apparaît comme spécifique aux pays d'Europe centrale. Deux occurrences se présentent historiquement selon qu'il s'agit

de pays où l'État est protestant ou à majorité protestante, ou qu'on se trouve dans un pays catholique. Mais dans les deux cas, c'est le caractère « romain » du catholicisme qui pose problème. Dans les nations protestantes qui comptaient une très forte minorité catholique, cette dernière est suspecte d'allégeance préférentielle à Rome et au pape. Dès lors, les catholiques sont perçus comme de mauvais « sujets » du roi – comme en Prusse –, des traîtres en puissance. Il convient de réduire, voire d'écraser l'Église, en menant contre elle un *Kulturkampf*, une lutte culturelle. La Suisse, pourtant démocratique, connut également son *Kulturkampf*, il est vrai que s'y mêlaient des réminiscences de la guerre du *Sonderbund* où certains cantons catholiques tentèrent, en 1848, de faire sécession. Dans les pays catholiques, et le cas se limite à l'Empire austro-hongrois, l'Église apparaît à la fois comme un ferme soutien aux Habsbourg et comme une force « cosmopolite » hostile au « Printemps des peuples ». Là aussi, la romanité se trouve mise en cause par les tenants de l'État-nation, comme étant nostalgique d'un ordre médiéval et impérial dépassé. Il importe également de prendre en compte la tradition joséphiste qui domina les politiques de l'Empire des Habsbourg jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Le conservatisme suscita également une contre-mobilisation catholique, ce qui va à l'encontre de ce qu'enseigne la *doxa* en la matière. Dans les pays protestants, la cause semble évidente : le conservatisme, toujours clérical, s'identifie à l'Église établie, au protestantisme d'État, anglican ou luthérien, voire même calviniste aux Pays-Bas. Parce que protestant et pro-État, ce conservatisme mène des politiques de lutte voire de persécution contre l'Église et de discrimination à l'encontre des catholiques. Dans les États catholiques, le conservatisme est tout autant clérical et favorable à l'Église, qu'il manipule et enrôle au service de la cause monarchique. Dans ce cas, une minorité de catholiques, clercs et laïcs, entend soustraire les fidèles à l'influence du conservatisme monarchique et dissocier les intérêts pérennes de l'Église et ceux, éphémères, de la Couronne ou de la dynastie légitime. Les partis chrétiens seront donc plus faibles dans ce dernier cas.

Dans le cas de l'Allemagne impériale, le *Zentrum* – parti catholique allemand – dut, en permanence, lutter contre trois forces adverses : le conservatisme protestant prussien, le national-libéralisme et le progressisme libéral anticlérical. Dans le cas de l'Autriche, enfin, la mobilisation s'effectua contre les tendances joséphistes qui, longtemps, imprégnèrent la haute administration impériale.

Telle est la configuration politique qui vit naître les partis catholiques et démocrates-chrétiens et dans laquelle ils évoluèrent.

*

* *

DEUXIÈME PARTIE
LE CATHOLISCISME POLITIQUE
SELON LES PEUPLES

Le pape François a, on l'a vu, qualifié l'argent de « fumier du Diable » et n'a pas de termes assez forts pour dénoncer le capitalisme. Par ailleurs, il stigmatise tout autant une société hédoniste fondée sur le sexe et ne se démarque pas des positions de ses prédécesseurs en termes de questions sociétales, c'est-à-dire tout ce qui tourne autour du « droit à », sans références aux devoirs. De fait, rien n'est plus opposé à la morale chrétienne que la marchandisation de l'Homme et de la société. Car c'est bien la lutte contre l'appropriation de tout l'humain par le marché qui constitue le dénominateur commun de la doctrine sociale de l'Église, ce que des philosophes athées comme le marxiste Lukacs ou le néomarxiste Marcuse qualifiaient de *réification*.

La question n'est pas théorique, car face à la prolifération des marchés parallèles de la drogue, du sexe et des organes, tous régis par le crime organisé, des économistes libéraux préconisent leurs transformations en marchés officiels réglementés. Les Pays-Bas ont légalisé certaines drogues, donneurs de sang ou de sperme sont rétribués dans certains pays ; dans d'autres, on accepte la GPA dite éthique, en fait, la location d'utérus ; les maisons closes existent en Allemagne comme en Belgique où des femmes sont exposées en vitrines, comme des chiens dans une animalerie. Tout ce joli marché prospère grâce à une offre à bon marché provenant des pays pauvres et cela va jusqu'à la vente d'organes.

Face au tout marché, l'Église est de gauche, y compris là où la social-démocratie se montre laxiste sinon complaisante. Comme ce candidat PS aux présidentielles de 2017 qui préconisait la légalisation du cannabis, alors que les autorités ont bien du mal à endiguer les méfaits du tabagisme. Elle est de gauche, voire d'extrême gauche en matière de développement et d'immigration ; de gauche, elle l'est aussi socialement. En revanche, elle est de droite sur les questions de société, de famille et d'autorité. Elle est favorable à l'intégration régionale et, singulièrement, à celle de l'Europe.

Nanti de ce *vade mecum*, le catholique européen et, plus encore, français, devrait éprouver quelque peine à discerner dans le champ des partis politiques une offre qui lui corresponde. Cette offre, pourtant, exista dans le passé et fut aussi riche que diversifiée ; notre propos est d'en établir le bilan dans les pays où elle prospéra.

Comme il nous fût maintes fois donné de le rappeler ici, le catholicisme est un monde comme le démontra Émile Poulat ; il apparaît donc comme divers et même parcouru par des contradictions. Il est universel, unifié par la volonté du Magistère romain, mais profondément inculturé dans les différents terreaux nationaux, et même régionaux, dans lesquels il plonge ses racines. Du point de vue des cultures, nous avons vu qu'elles sont diverses, compte tenu de l'histoire souvent complexe des rapports entre l'Église et l'État ; dès lors, certaines d'entre elles ignorent le phénomène des partis confessionnels catholiques ; d'autres, au contraire, les virent prospérer tout au long de leur histoire et ils s'inscrivent dans la longue durée ; pour d'autres enfin, ils correspondent à un moment historique particulier. Dans certains cas, les partis catholiques puis démocrates-chrétiens durent faire face à une situation de minoritaires dans une nation à majorité protestante. Dans d'autres, ils s'opposèrent à des partis laïcs anticléricaux grand teint.

Ces diverses variations pourraient néanmoins permettre que nous organisions l'analyse suivant une grille conceptuelle commune, malheureusement les modalités inhérentes à la mobilisation qui les engendra varient trop fortement. Ainsi, il nous faut d'abord établir une première distinction entre deux formes de partis voués à la défense religieuse, catholique bien sûr. Elle oppose les partis catholiques,

comme en Belgique ou aux Pays-Bas, aux partis *de* catholiques, comme le *Zentrum* allemand ou la DC en Italie. Et comme si les choses se révélaient encore trop simples, les deux catégories précitées doivent encore se répartir en deux occurrences bien distinctes. Pour les partis catholiques, dans le cas des Pays-Bas, l'épiscopat et singulièrement le primat – l'archevêque d'Utrecht – joua un rôle majeur et visible, intervenant lors des campagnes électorales, imposant l'unité des fidèles derrière le parti, etc. En Belgique, sauf durant les épisodes pittoresques des « guerres scolaires », l'épiscopat adopta une posture plus discrète, influençant le parti en coulisses et se contentant de rafraîchir la mémoire des ouailles afin qu'elles votassent conformément aux principes chrétiens. De temps à autre, certains réformateurs, qui penchaient un peu trop à gauche, se virent asséner quelques rudes coups de crosses épiscopales. Entre le cardinal Deschamps, sous Pie IX, et le cardinal Suenens, sous Jean XXIII – le primat qui rompit officiellement les amarres avec « le » parti –, la position des évêques changea peu. On put même voir à l'œuvre, comme en France, des prélats sociaux, singulièrement à Liège. Pour les partis *de* catholiques, les uns détinrent une position de force, tel le *Zentrum* allemand, les autres pâtirent d'une faiblesse congénitale comme les démocrates-chrétiens français.

Établir la combinatoire de ces diverses occurrences nous conduit irrémédiablement à un inventaire de cas singuliers. Le pire est que cette diversité ne nous autorise même pas, hormis l'examen du clivage Église/État, à utiliser la même grille d'analyse pour l'étude de tous les cas nationaux. Cette partie de notre réflexion revêtra ainsi la forme d'une série de monographies nationales et même – pour le *Zentrum* en Prusse ou les démocrates-chrétiens belges, flamands ou francophones – régionales. On sollicitera donc toute la bienveillance du lecteur afin qu'il nous pardonne ce manque d'harmonie.

*

* *

Trois pays d'Europe occidentale possèdent une tradition partisane où le catholicisme politique occupa une place prépondérante : l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas. Ces trois pays offrent, de

ce point de vue, des situations pour le moins contrastées. De fait, si l'on s'en tient à la théorie des clivages telle que la formula Stein Rokkan, le système partisan belge offre la configuration presque idéal-typique, où l'opposition entre l'Église et l'État apparaît comme « chimiquement pure » ; c'est-à-dire qu'elle n'est pas polluée par des conflits qui lui sont extérieurs et qui peuvent opposer les catholiques aux forces nationalistes, comme ce fut le cas en Allemagne, ou au protestantisme comme aux Pays-Bas, ou encore à la confusion entre le cléricisme et la cause monarchique, dont la France représente l'illustration parfaite, mais qu'on retrouve également en Espagne ou au Portugal.

Il est intéressant de constater que, dans les décennies qui suivirent son indépendance – en septembre 1830 –, la Belgique témoignait, *in illo tempore non suspecto*, d'une heureuse synthèse entre les idées libérales d'une part et le catholicisme de l'autre, ce qui lui valut de servir de modèle au libéralisme catholique en France. Décrivant cette période privilégiée, le grand historien médiéviste belge, Henri Pirenne, écrivait dans sa monumentale *Histoire de la Belgique* « qu'en 1830, tous les catholiques étaient libéraux et tous les libéraux étaient catholiques ». Mais en réalité, il ne s'agissait pas de la même façon de vivre la condition de catholique et les deux tendances en vinrent à s'opposer, engendrant le clivage Église/État qui resta longtemps l'opposition la plus structurante au sein du système de partis. Cependant, même s'il rencontra des échos dans la population largement analphabète, il demeura circonscrit aux cercles restreints, ceux de l'oligarchie censitaire qui dominait dans ce Royaume, orléaniste dans ses institutions et sa classe politique, et manchestérien dans sa politique économique et sociale ; un libéralisme hégémonique avec pour résultat d'être le pays le plus prospère et le plus inégalitaire du Vieux Continent à l'exception du Royaume-Uni avec lequel il pouvait rivaliser, sur le plan économique, bien sûr.

Au XIX^e siècle, les catholiques belges n'étaient guère à plaindre, même si, au moment des luttes scolaires des années 1870, ils prétendirent le contraire. Par contre, la situation en Allemagne, et singulièrement dans le Royaume de Prusse, était tout autre : les catholiques romains soumis à l'autorité des Hohenzollern étaient

traités en citoyens de seconde zone. Pourtant, il ne s'agissait plus d'une petite minorité comme au temps de Frédéric II qui, roi-philosophe et libre penseur, ne faisait aucune différence entre ses sujets. Après les guerres napoléoniennes, la Prusse se trouva grossie de nombreux territoires dont les anciennes principautés ecclésiastiques de Cologne et de Trèves, ainsi que la Westphalie, des terres catholiques. Tous ces pays se retrouvèrent soumis à l'autoritarisme prussien et l'épiscopat, comme le clergé, fut astreint à la tutelle tatillonne du gouvernement de Berlin et des fonctionnaires – protestants – qu'il dépêcha dans les provinces conquises à la faveur des guerres napoléoniennes. Entre 1870 et 1880, éclata le *Kulturkampf*, c'est-à-dire la lutte pour la culture à côté de laquelle les lois contre les congrégations et la querelle des inventaires ou, en Belgique, la Loi Van Humbeeck, font figure d'aimables taquineries anticléricales... « Nulle part ailleurs », écrit Christopher Clark, « l'État ne s'en prit aussi systématiquement aux institutions et personnels catholiques. »¹ La riposte catholique fut à la mesure de l'agression et revêtit la forme d'une mobilisation parlementaire et électorale qui donna naissance au parti catholique allemand, le *Zentrum*. Celui-ci deviendrait, avant la fin du siècle, l'un des deux hyperpartis de masse – l'autre étant le SPD – qui inspirèrent à Siegmund Neumann son concept de *Social integration party*; en allemand, il utilisa l'expression de *Sozialghettoparteien*, ô combien plus explicite !

Le Parti catholique belge fut donc bon second dans l'ordre d'importance des partis confessionnels en Europe, mais son processus de formation correspondit plus classiquement au modèle du parti de création intérieure, dans sa variante dite du parti de cadres tel que le proposa Maurice Duverger. Mais contrairement aux partis français, il ne tarda point, avec l'avènement progressif du suffrage universel – octroyé par étapes en Belgique –, à se doter d'une organisation conséquente sous la forme d'un parti indirect de facture particulièrement complexe.

1 Chr. Clark, *Histoire de la Prusse*, Paris, Perrin, 2009, traduit de l'anglais. L'historien australien Christopher Clark est le meilleur spécialiste actuel de l'histoire prussienne.

Bon dernier, le Parti catholique des Pays-Bas naquit à la fin du XIX^e siècle, dans un pays où, à l'époque, les catholiques étaient minoritaires. Après avoir d'abord soutenu les libéraux, ils finirent par se doter de leur propre formation politique, le Parti national catholique romain – littéralement le « Parti d'État catholique romain » –, accompagnant ainsi le processus de « pilarisation » de la société civile qui constitua longtemps la marque distinctive du système sociétairier néerlandais.

C'est dans cet ordre qu'ils seront abordés, dans trois chapitres distincts. On laisse donc de côté les cas de la Suisse, où le parti demeura longtemps un réseau lâche de partis cantonaux aux profils souvent contrastés, ainsi que celui du Luxembourg, où le système de partis naquit au XX^e siècle.

En définitive et pour singuliers qu'ils soient, comme on l'a vu précédemment, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas ont en commun de posséder un grand parti de défense catholique. Très différents les uns des autres, ils se caractérisent également par le caractère contrasté de leur destin : réaligement comme en Allemagne, évaporation comme en Belgique et aux Pays-Bas. De toute évidence, le cas du Luxembourg manque ici, où le Parti chrétien social resta pareil à lui-même. La petitesse du pays et de sa population, et notre méconnaissance du *Lëtzerburger* expliquent cette lacune. Signalons que le PCS est le parti de Jean-Claude Juncker et de Viviane Reding, qui fut une excellente Commissaire européenne, mais aussi de Pierre Werner, auteur d'un rapport qui affecta le destin de l'Europe, ainsi que de Joseph Bech, signataire du Traité de Rome et surtout ministre des Affaires étrangères durant trente ans !

À côté de ces trois cas doublement exemplaires – car d'une part, ils permettent aux chercheurs de prendre la mesure de la richesse et de la complexité du catholicisme politique et, d'autre part, parce que ces partis servirent de modèles aux acteurs politiques –, des pays, dont la France, tentèrent de les imiter, de suivre leur exemple. Mais, moins fortunés, ils virent leurs efforts se briser sur les gros récifs constitués par les singularités nationales. On les considérera comme des cas paradoxaux, car les pays où le catholicisme politique échoua, malgré

des succès limités dans le temps, comptaient au nombre des nations
les plus catholiques.

*

* *

Titre premier :
L'Allemagne

Chapitre IV

Le clivage Église/État en Allemagne et en Prusse

Le cas allemand s'affirme comme le plus crucial, du point de vue qui nous occupe ici. En effet, le binôme partisan constitué par la CDU et la CSU incarne, aux yeux de la classe politico-médiatique française, l'exemple type de la démocratie chrétienne, celle-ci se voyant assimilée à la droite. Or, on se trouve en présence de l'exception qui confirme la règle, car cette étoile double ne correspond à aucun des critères définis et établis au précédent chapitre. Elle est la seule formation politique, entre toutes celles qui recourent à des dénominations comme « démocrate-chrétienne, chrétien-démocrate, chrétien social ou social chrétien », à n'y point correspondre. La CDU/CSU se distingue ainsi radicalement des partis chrétiens du Benelux, de Suisse, de République tchèque – le Parti populaire tchèque – ainsi que de ceux qui existèrent en Italie naguère encore.

Il est vrai que nos observateurs politiques hexagonaux ne s'intéressent guère qu'aux grands pays – et encore un seul à la fois en raison des variations du *Zeitgeist* – afin de nourrir par leur exemple le débat franco-français. Pour ne retenir qu'une époque récente, ce fut d'abord l'Allemagne, celle du temps d'Helmut Kohl et du triomphe

du « capitalisme rhénan ». Ensuite, les difficultés que celle-ci dut endurer du fait du coût engendré par l'annexion de la RDA – les plans Harz successifs et les boulots sous-payés qui causèrent la défaite du chancelier Schröder – la détronèrent de son piédestal au bénéfice du Royaume-Uni, non celui de Cameron ou Thatcher qui ressortissent à un modèle répulsif, mais celui que gouvernait Blair. Le blairisme connut une vogue considérable avouée par la « droite », tout en inspirant des *think tanks* de « gauche ». Enfin, l'entrée de David Cameron au 10 Downing Street remit notre voisine d'outre-Rhin à l'ordre du jour : Mme Merkel bénéficiait des sacrifices consentis lors de la réforme Schröder – ou de sa contre-réforme – et sa vigueur économique contraste avec l'anorexie économique de la France de François Hollande, et sert désormais, à nouveau, de modèle depuis l'élection d'Emmanuel Macron.

Cependant et contrairement à l'Angleterre – pas le Royaume-Uni ni même la Grande-Bretagne – l'apparente simplicité du système partisan de la RFA cache une complexité qu'il est peu aisé de débroussailler, spécialement lorsqu'on est persuadé qu'il en va outre-Rhin comme à Paris. En ce qui concerne les partis religieux démocrates-chrétiens, le cas allemand, si important autrefois, n'est plus guère pertinent. La raison en est simple : La CDU/CSU n'est pas une formation démocrate-chrétienne ou, plus exactement, elle ne l'est plus. Elle représente même l'un des cas les plus emblématiques d'un phénomène que nous avons qualifié de réalignement partisan, c'est-à-dire le fait, pour un parti, de changer complètement de nature ou, si l'on veut user du vocabulaire du *Marketing*, de passer d'un créneau à l'autre¹. D'ailleurs, quand les médias allemands évoquent le fameux binôme, ils recourent le plus souvent à des vocables comme *die Konservative* ou CDU/CSU et, beaucoup plus rarement, à celui de *Christen Demokraten*. Comment, dès lors, ne pas se méprendre ?

1 Sur le concept de réalignement, voir D.-L. Seiler, *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986 et *Les Partis politiques en Occident*, Paris, Ellipses, 2003. De P. Martin, *Les Réalignements politiques*, Paris, Presses de Sciencespo, 2002. En 2017, lors de la campagne pour les élections fédérales, Mme Merkel se prononça en faveur du mariage entre personnes du même sexe.

En se tournant vers l'Histoire, comme c'est souvent le cas en matière de partis politiques, le cas se révèle, en l'occurrence, complexe, car qui dit « *réalignement partisan* » pour la CDU/CSU, reconnaît en même temps qu'elle a été jadis démocrate-chrétienne et que son identité ne ressortit nullement à quelque volonté de camouflage. À cette difficulté s'en ajoute une seconde : à l'exception de la social-démocratie, dont la fondation remonte au dernier tiers du XIX^e siècle, les familles partisans allemandes comme le libéralisme, le conservatisme, le catholicisme politique et le nationalisme plongent leurs racines dans un terrain antérieur à l'unification allemande et dans lequel le Parlement de Francfort constitue une étape importante ; cela se passait en 1848 ! Par surcroît, la fondation du *II^e Reich* avec la création de son régime représentatif n'abolit jamais tant la vie politique que les systèmes partisans des États qui le constituaient. N'oublions pas que les divers monarques locaux – Rois, roitelets et autres Grands-Ducs – ne disparurent qu'en 1918. Les plus cultivés se souviendront du roi fou, Louis II de Bavière, le protecteur de Wagner ainsi que du très beau film-fleuve que lui consacra Visconti...

Fort heureusement pour le chercheur, la Prusse éminemment boulimique, car dévoreuse de territoires aux dépens de ses voisins, représentait les deux tiers de la population de l'Empire et comprenait des provinces qui, lors de la création de la RFA, devinrent des *Länder* comme la Basse-Saxe et les deux Rhénanies, tandis que lors de la réunification, Berlin, le Brandebourg ou le Mecklembourg ne souhaitèrent nullement recréer une petite Prusse. Le Brandebourg – noyau historique de la Prusse – refusa par référendum toute union avec Berlin. Le contribuable a des raisons que le patriote ne peut connaître. Tout ceci sans tenir compte des terres perdues au profit de la Pologne ou de la Russie, comme la Silésie et la Prusse orientale qui conféra le titre royal aux ci-devant Électeurs de Brandebourg.

On s'efforcera donc de restituer les linéaments du parti catholique en Allemagne à partir du clivage Église/État qui l'engendra.

L'existence d'un clivage opposant les intérêts de l'Église à ceux de l'État apparaît historiquement comme l'apanage de nombre de pays catholiques ou possédant une forte minorité catholique. L'Allemagne

ne fait pas exception à cette règle et son apparition dans le Royaume de Prusse se révéla particulièrement précoce, tout en revêtant une forme particulière qui distingue fortement le cas prussien non seulement des cas français, belge et même néerlandais, mais encore de celui d'États catholiques d'Allemagne comme la Bavière ou le Pays de Bade. Le cas bavarois pouvant s'apparenter d'ailleurs au modèle belge. Cependant, avec l'unification du pays et la création de l'Empire allemand, la politique prussienne et, plus précisément, celle du président du Conseil des ministres – *Ministerpräsident* – de Prusse, devenu chancelier impérial, Otto von Bismarck, s'étendit à l'ensemble de l'Allemagne, dans les limites permises par le fédéralisme.

La réponse de l'Église et de la communauté catholique s'organisa, comme de raison, à l'échelle de l'Empire pour revêtir des formes multiples dont celle qui nous occupe ici, c'est-à-dire la création d'un parti politique, le *Deutsche Zentrumspartei* qu'on désignait communément du nom de *Zentrum*. C'est cette dénomination que nous retiendrons ici. Créé afin de riposter à la politique religieuse du « chancelier de fer », le parti s'organisa et s'enracina grâce à elle et sa victoire lors du *Kulturkampf* n'engendra point une démobilisation des catholiques d'outre-Rhin, bien au contraire. En effet, le parti survécut à la tourmente de la Première Guerre mondiale et devint l'axe des majorités parlementaires sous la République de Weimar à laquelle il ne devait pas survivre. Il se saborda et disparut sans gloire, non sans avoir vécu le déshonneur d'imposer à ses députés, souvent récalcitrants, de voter les pleins pouvoirs à Hitler. À la Libération et sous l'égide des forces d'occupation alliées, un nouveau parti, ou plus exactement, deux nouveaux partis, l'un en Bavière – la CSU –, l'autre dans le reste de l'Allemagne – la CDU – furent créés. Le premier s'affirma d'emblée comme un parti conservateur avec une forte connotation régionaliste et un cléricanisme chevillé au corps. Le second commença sous les dehors d'une formation clairement démocrate-chrétienne penchant même à gauche, pour se réaligner, sous la houlette de Conrad Adenauer, en parti conservateur modéré, ouvert à toutes les confessions religieuses et à toutes les convictions spirituelles.

Les bases historiques du clivage Église/État avant l'unification

Si l'Allemagne s'était unifiée pacifiquement, si le II^e *Reich* s'était constitué sous une autre forme que celle d'un Empire prussien, en bref si « l'esprit » de la Diète de Francfort (1848) s'était maintenu, le clivage Église/État se serait traduit comme une opposition entre cléricaux et anticléricaux. Il devait – en premier lieu – obéir à des motifs quelque peu différents de ceux qui présidèrent à l'émergence de deux autres grands partis catholiques, le belge et le hollandais, pour revêtir – en second lieu – une intensité et une âpreté qui surpasse le cas belge.

L'État prussien

Créé et développé à partir du Brandebourg par les Hohenzolhern, particulièrement Frédéric-Guillaume I^{er} – dit le roi-sergent – et Frédéric II, l'État prussien était un modèle d'organisation : rationnel, bureaucratique et autoritaire. Dans cette perspective, la religion, puissant levier de pouvoir et de légitimation, ne pouvait qu'être intégrée à ce dispositif de contrôle des individus. Soumis originellement au politique, le luthéranisme constituait la confession majoritaire dans le Royaume de Prusse-Brandebourg avec un aspect paradoxal : le roi, *ex officio* chef de l'Église et « évêque suprême » était calviniste ! Avec la guerre de succession d'Autriche, Frédéric II ajouta la Silésie catholique à son royaume, mais homme des Lumières et indifférent en matière de conviction religieuse, il eut toujours le souci de respecter ses sujets en matière de foi. Cependant, après les guerres napoléoniennes, territorialement très fructueuses pour la Prusse, l'État se montra soucieux de renforcer son organisation religieuse, scolaire et universitaire. Ainsi en 1817, le roi Frédéric-Guillaume III décida de la fusion des confessions luthérienne et calviniste dans une Église évangélique unifiée, l'Église de l'Union prussienne dont il prit la direction.

Contrebalancer l'influence de l'Église catholique en plein renouveau constituait l'un des motifs principaux de l'union des deux principales confessions protestantes. Or, les accroissements

territoriaux obtenus par la Prusse portaient sur des régions catholiques avec, entre autres, l'annexion de deux principautés ecclésiastiques, les électors de Trèves et de Cologne, c'est-à-dire la Rhénanie et la Westphalie. Tant que le catholicisme de ces régions demeurait empreint de l'esprit de l'*Aufklärung* et animé par un épiscopat de sensibilité fébronienne, la convivance pouvait se révéler harmonieuse avec les desseins berlinois. Par contre, avec le retour à une foi plus populaire et plus émotive d'une part, et l'émergence de l'ultramontanisme de l'autre, l'affrontement devenait inévitable.

Le début des hostilités : l'affaire des mariages mixtes

Dans le contexte d'un État fort et omniprésent, l'avènement sur le trône de Prusse d'un roi, Frédéric-Guillaume III, affecté d'une mentalité de sacristain qui entendait régenter son Église de l'Union prussienne jusqu'à en régler la liturgie jusque dans ses moindres détails, le *clash* avec une Église catholique dépendant de l'autorité romaine et, par surcroît, animée d'un renouveau spirituel intense, ne pouvait que survenir. En fait, ce premier affrontement opposant l'Église à l'État prussien ne résulta point de quelque décision émanant du pouvoir ; il fut, en quelque sorte, automatique. En fait, il résidait dans une incompatibilité entre le droit prussien et le droit canon en matière de mariages mixtes. En effet, l'Église imposait que, lors d'un mariage célébré avec un conjoint d'une autre religion, les enfants fussent élevés dans la foi catholique, tandis que la législation prussienne spécifiait que ce serait la religion du père qui prévaudrait.

Entre 1815 et 1837, l'archevêque de Cologne et le clergé appliquèrent le droit canon avec souplesse : au moment de la célébration, le prêtre se contentait d'informer le futur époux protestant des exigences de l'Église et lui demandait de s'y conformer sans exiger d'engagement écrit de sa part, contrairement au droit canon qui demandait un accord écrit au conjoint protestant. Mais en 1835, les choses se gâtent : le pape Grégoire XVI nomme Clemens August Droste zu Vischering comme archevêque de Cologne. Les autorités prussiennes ratifièrent cette nomination sans difficulté ; l'impétrant était déjà coadjuteur de Mgr de Siegal, un ancien évêque napoléonien et particulièrement conciliant envers le roi. De même,

comme vicaire général du diocèse de Munster, sa réputation était celle d'un brillant théologien très investi dans l'action caritative au profit des plus déshérités. Mais Berlin aurait dû se méfier : comme théologien, Mgr de Droste-Vischering fustigeait avec la dernière énergie les thèses des penseurs non conformes à l'orthodoxie romaine.

Une fois nommé, le nouvel archevêque ordonna l'application rigoureuse du droit canon en matière de mariages mixtes et sans barguigner. Après avoir, en vain, tenté de négocier, Frédéric-Guillaume III fit arrêter l'archevêque en 1837 et l'assigna à résidence à la forteresse de Minden. À l'Est du pays, en Posnanie et en Silésie, régions catholiques et où les Polonais étaient nombreux, l'archevêque de Gnesen (Gniezno) et Posen (Poznan), Mgr Martin von Donin se solidarisa avec son collègue de Cologne et fut arrêté à son tour pour être enfermé dans la forteresse de Kolberg. Aucun catholique ne pouvait accéder à un poste important dans l'administration ou l'armée et tous les mois, les soldats de confession catholique étaient tenus d'assister à un office protestant. À la mort du souverain en 1840, son successeur, Frédéric-Guillaume IV, marié à une princesse catholique, se montra beaucoup plus souple et le conflit se régla par des négociations directes en Rome et Berlin.

Il n'empêche que, concentrés dans les deux périphéries occidentales – Rhénanie, Westphalie – et orientales – Posnanie, Silésie – du Royaume de Prusse, les catholiques demeurèrent jusqu'en 1918 des sujets, puis des citoyens de seconde zone.

Le paroxysme du conflit : le *Kulturkampf*

Le règne de Frédéric-Guillaume III fut ponctué par une série d'escarmouches opposant le catholicisme à l'État prussien. Avec le *Kulturkampf*, le conflit monta en puissance et révéla la véritable nature du système : l'anticatholicisme foncier des protestants, des nationalistes et des conservateurs prussiens. Le terme de *Kulturkampf* apparaît d'ailleurs sans équivoque à cet égard : lutte pour la culture, en fait l'identité. Le catholique est perçu comme une espèce d'allogène, un mauvais Allemand suspect de privilégier son allégeance au pape au détriment de sa fidélité envers le roi. Pire, en matière de pangermanisme, il préfère l'option *großdeutsch* autour

de Vienne contre le choix *kleindeutsch* préconisé par Berlin. Pour le nationalisme allemand, seul le protestantisme correspond à « l'âme germanique ».

La Prusse ne fut pas la seule nation à partager ce type de sentiment : le Pays de Bade et le Royaume de Wurtemberg avaient hérité de souverains protestants. Le gouvernement de Stuttgart prit des mesures discriminatoires à l'encontre des catholiques souabes, restreignant leur liberté religieuse. Quant au Grand-Duché de Bade, il donna naissance au concept de *Kulturkampf*, manipulant les règles électorales aux dépens de la majorité catholique ; ainsi, le tiers protestant des Badois imposait sa volonté aux deux tiers catholiques de la population. En l'espèce, on se trouvait en face d'une combinaison entre l'autoritarisme et le sectarisme protestant plutôt que d'un « classique » clivage opposant l'Église à l'État.

La situation était la même dans la Prusse de Frédéric-Guillaume III où, on l'a vu, la volonté de contrôle du for intérieur et, partant, du religieux l'emportait sur la composante « sectarisme protestant ». Nous en voulons pour preuve la politique de vexation et de vive incitation à se convertir menée à l'encontre des juifs prussiens. Un mémorandum soumis au gouvernement en 1815 spécifiait qu'un « un peuple uni et indépendant [...] devait se composer de membres partageant “les mêmes idées fondamentales et les mêmes préoccupations essentielles” ; la religion était le seul lien assez puissant pour transformer un peuple en un “tout unanime” capable d'une action cohérente et déterminée “en cas de menace extérieure” »². Avec le recul du temps, ce texte s'affirme, par sa clarté et sa concision, comme emblématique de la politique de l'État absolutiste en matière de religion et ce quelle que soit la religion ou l'idéologie officielle : de notre « une foy, une loy, un roy » à l'athéisme d'État du régime soviétique, c'est toujours la même structure qui transparait.

C'est elle qui prévaut dans la lutte que le chancelier du *Reich* récemment unifié et président du gouvernement prussien depuis 1862, Otto von Bismarck, va conduire contre l'Église catholique. Ce n'étaient certes pas des considérations d'ordre théologique qui motivaient le *Reichkanzler*, tenant d'une stratégie marquée du sceau

2 Cité in Chr. Clark, *op. cit.*, p. 414.

de la *Realpolitik* la plus cynique et, si nécessaire, la plus brutale, comme en atteste sa politique étrangère vis-à-vis du Danemark, de l'Autriche puis de la France : les scrupules jamais ne l'étouffèrent lorsqu'il jugeait les intérêts de la Prusse en jeu...

En vérité, la version bismarckienne du « sectarisme protestant » était d'ordre essentiellement culturel et relevait du plus parfait ethnocentrisme. Pour cet intellectuel, fils d'un *Juncker* de Prusse orientale et né dans un milieu empreint de piétisme luthérien, le catholicisme post-romantique, caractérisé par le faste tridentin de son rituel et l'émotivité démonstrative de sa piété populaire, ne pouvait qu'éveiller le plus profond mépris voire le dégoût. « Par moment, il en venait même à douter que ce “papisme idolâtre et hypocrite plein de haine et de fourberie, dont le dogme présomptueux dénaturait la révélation divine et cultivait l'idolâtrie comme base de domination du monde profane” fut même une religion. »³ S'ajoutaient, chez ce fin et rusé politique, des considérations de tactique politicienne. En effet, outre l'appui déterminé des conservateurs prussiens et des nationaux-libéraux, il pouvait ainsi étendre sa majorité, tant au *Landstag* de Prusse qu'au *Reichstag*, en direction des progressistes – les libéraux de gauche – outrés par la proclamation, en 1870, par Pie IX et le Concile Vatican I, du dogme de l'infaillibilité pontificale. Dès lors, l'Église catholique incarna, aux yeux de ces derniers, une force vouée à la défense de l'obscurantisme, manipulant des masses populaires incultes et ignares.

À côté des mesures inhérentes au clivage Église/État – suppression des privilèges de l'Église, expulsion des jésuites, suppression de la « section catholique » du ministère des Affaires religieuses, interdiction faite aux membres des ordres religieux d'enseigner dans les écoles publiques, caractère obligatoire du mariage civil, introduction du divorce – le « chancelier de fer » instaura des mesures carrément discriminatoires. Ainsi, les garanties que la Constitution prussienne prévoyait pour assurer la liberté religieuse furent carrément abolies, le Code pénal fut modifié afin de poursuivre en justice les prêtres qui utiliseraient leurs homélies « à des fins politiques », par surcroît la

3 *Ibid.*, p. 532.

formation des prêtres et la nomination des membres du clergé à tous les niveaux furent attribuées à l'État.

Comme de raison, l'Église et les catholiques n'acceptèrent pas de telles mesures : pétitions et manifestations de rue s'étendirent à toutes les régions catholiques de l'Empire, tandis que les membres du clergé refusaient de les appliquer. Face à semblable insubordination, la démarche du chancelier se révéla à la mesure de la réaction catholique et bien dans la manière bismarckienne : brutale, impitoyable. Elle atteignit les limites de ce que pouvait tolérer un État de droit et l'Allemagne impériale était un État de droit, elle en forgea même le concept. Ainsi, à « la fin de 1878, plus de la moitié des évêques catholiques de Prusse se trouvaient en exil ou en prison. Plus de 1 800 prêtres avaient été incarcérés ou bannis. Pour plus de 16 millions de marks de biens ecclésiastiques avaient été saisis. Au cours des quatre premiers mois de 1875, 241 prêtres, 136 rédacteurs en chef de parutions catholiques et 210 laïcs catholiques furent soumis à des amendes ou à des peines d'emprisonnement, vingt journaux furent interdits, soixante-quatorze foyers catholiques soumis à perquisition, cent trois activistes politiques expulsés ou internés et cinquante-cinq associations ou clubs catholiques fermés. En 1881 encore, un quart des paroisses prussiennes restaient privées de ministres »⁴. Parmi les « victimes » de la répression, Mgr Ledochowski, l'archevêque de Gniezno et Poznan, ainsi que ses frères dans l'épiscopat, les archevêques de Cologne et de Trèves.

Telles furent, dans leur brutalité même, les principales dispositions prises par le gouvernement prussien à l'encontre de ses sujets de confession catholique. Et pourtant, cette lutte identitaire pour la culture, le chancelier la perdit. Elle fut perdue sur le terrain parlementaire. D'une part, parce que si Bismarck put compter sur l'appui sans failles des nationaux libéraux – anticléricaux et farouchement anticatholiques –, les progressistes finirent par lui faire défaut, s'éloignant durablement de l'autre branche du libéralisme⁵.

⁴ *Ibid.*, p. 551.

⁵ Les progressistes – *Deutsche Fortschrittspartei* de 1861 à 1864, puis *Freisinnige Partei* et sous la République de Weimar le *Deutsche Demokratische Partei* – sont la plus ancienne formation libérale, concurrencée dès 1871 par

En effet, leur anticléricalisme ne le cédait en rien à celui professé par le national-libéralisme et la paternité du mot *Kulturkampf* revient indéniablement au psychopathologiste Rudolf Virchow, député au *Landstag* de Prusse et repris comme slogan électoral par les progressistes, le parti auquel il appartenait. Cependant, composés de protestants libéraux et de matérialistes – comme Virchow –, les progressistes recrutèrent presque exclusivement dans les milieux et régions protestants et, tout anticatholiques qu'ils fussent, ils n'en étaient pas moins libéraux. Ils représentent même le seul parti authentiquement libéral que, jusqu'à aujourd'hui, l'Allemagne ait jamais connu. À ce titre, s'ils applaudirent aux premières dispositions du *Kulturkampf*, ils ressentirent la répression anticatholique qui s'ensuivit comme attentatoire aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, donc contraires aux valeurs et à la doctrine de leur parti. Or, au *Reichtag*, élu au suffrage universel, Bismarck avait besoin d'eux pour isoler les sociaux-démocrates en constante progression électorale et pour soutenir sa politique militaire et coloniale. Qui plus est, les catholiques, évêques en tête, se rangèrent derrière le *Zentrum* qui devint le médiateur privilégié de la communauté catholique, lui aussi en progression forte et régulière au Parlement. Pire encore et afin que la mesure fût comble, non contents de faire défaut au gouvernement impérial, les progressistes conclurent une série d'accords ponctuels avec le *Zentrum*. L'opposition non socialiste accrut ainsi sa cohérence au *Reichtag*. Il faut ajouter que beaucoup de députés conservateurs prussiens s'alarmèrent de ce que la politique anticatholique de Bismarck ne finît par porter atteinte au statut même de la religion au sein de l'État prussien.

Toutefois, comme nous l'avons vu, Bismarck fut un rusé politique, aussi bon tacticien que stratège et il en fallait plus pour le démonter. Profitant de la mort de Pie IX, pape intégriste s'il en fut, et de l'élection, en la personne de Léon XIII, d'un souverain pontife *politicante* donc transigeant, le chancelier se résolut à ce qu'il qualifia de « petit Canossa », en s'adressant directement au Vatican afin de trouver une porte de sortie honorable que le nouveau pape s'empressa

le *National-liberale Partei* qui deviendra, sous la République de Weimar, le *Deutsche Volkspartei*.

de lui ouvrir. Les principales mesures anticatholiques du *Kulturkampf* furent rapportées tandis que, pour sa part, le pape enjoignit les députés du *Zentrum* de voter les lois militaires et le budget septennal de l'armée. Ces derniers acquiescèrent la mort dans l'âme et non sans avoir longuement traîné les pieds.

Cependant, malgré l'habileté du chancelier qui sut opposer Rome aux catholiques allemands, le *Zentrum* sortait en réalité vainqueur du *Kulturkampf*. Non seulement avait-il arraché l'abolition ou l'atténuation de la plupart des mesures anticatholiques introduites par Bismarck, mais encore il devenait un acteur essentiel de la politique d'isolement du SPD voulue par le gouvernement.

Tableau 1
Le système de partis en Allemagne (1871-1946)

1871					nationaux libéraux	
SAP		<i>Zentrum</i>	progressistes	conservateurs		<i>Reichpartei</i>
SPD						
1918	SPD	<i>Zentrum</i>	BVP	DDP	DVP	DNVP
	USPD					NSDAP
KPD	SPD					
1945	SPD					
		<i>Zentrum</i>	CDU	CSU	FDP	

Chapitre V

Le Parti allemand du centre ou *Zentrum* Naissance et développement

Lorsque le grand politiste allemand Siegmund Neumann proposa son concept de *Social Integration Party* – en français parti d'intégration – qu'il définissait comme *Sozialghettopartei*, capable d'encadrer les citoyens du berceau jusqu'à la tombe, c'était au SPD et au *Zentrum* qu'il pensait. De même, lorsque son cadet Otto Kirchheimer inventa celui de *catch all party*, renonçant à médiatiser la volonté politique d'une classe sociale ou d'une communauté religieuse déterminée pour s'adresser à l'ensemble de la population, c'était toujours au SPD – mais à celui d'après Bad Godesberg – et à la CDU qu'il songeait. De fait, le SPD et le *Zentrum* constituèrent les deux piliers de la vie politique allemande de 1848 – pour les prodromes – à 1933 et ce fut leur échec à enrayer la montée en puissance du nazisme qui causa, en partie, la chute de la République de Weimar et de la démocratie en Allemagne. Une République que ces deux grandes forces avaient portée sur les fonts baptismaux en 1918. Sous l'Empire, elles avaient constitué le gros des troupes de l'opposition parlementaire.

En ce qui concerne le *Zentrum*, sa naissance est antérieure à celle de l'Empire et même si la Prusse constitua le principal de son action, on le retrouve à l'œuvre dans d'autres États allemands. Il importe donc de distinguer trois moments dans le développement du parti : avant l'Empire, sous l'Empire et sous la République de Weimar.

Les commencements

Le catholicisme politique fut présent dès les premières assemblées allemandes consécutives au « Printemps des peuples ». Ainsi, lors de la Diète de Francfort en 1848, on assista à la naissance d'un « club catholique » qui n'est pas, à proprement parler, un groupe parlementaire, mais que l'on pourrait qualifier d'« intergroupe » comme il en existe au Parlement européen. Le processus d'unification de l'Allemagne, qui commence dès 1850 et progresse par étape, engendra un processus similaire d'unification des forces de défense catholique. Ainsi, leur groupe est présent à l'assemblée parlementaire du *Zollverein*, le *Zollparlament*.

Le Parlement de Francfort, constitué dans la ferveur de la Révolution allemande de 1848, connut une existence éphémère. C'est donc au sein d'assemblées comme le *Zollparlament* que s'organisa le catholicisme politique, c'est là que Windthorst, qui fut ministre de la Justice du Royaume de Hanovre, acquit une renommée nationale. L'autre grande personnalité du *Zentrum*, Mgr von Ketteler, avait déjà siégé au Parlement de Francfort avant d'être nommé, en 1852, archevêque de Mayence. On peut considérer, *mutatis mutandis*, que Ludwig Windthorst incarnait un libéralisme catholique assez modéré, tandis que Mgr von Ketteler s'apparente à la démocratie chrétienne par sa pensée sociale réformatrice et sa lutte en faveur des ouvriers et des pauvres exploités¹.

Si Windthorst limita son action à la stricte défense religieuse, Mgr von Ketteler développa toute une pensée sociale et économique actualisant une pensée thomiste qui l'anima dès 1848. Mais plus encore, contribua-t-il à légitimer la création de syndicats. Ainsi, dans un discours tenu aux travailleurs en 1869, il déclarait que le

1 Nous ne partageons pas du tout le choix de Brigitte Waché qui le considère comme catholique social, in Th. Ferenczi, *op. cit.*

« caractère fondamental, qui donne au mouvement ouvrier son importance et sa signification et qui appartient, à vrai dire, à son essence, c'est la tendance à l'association ouvrière, qui a pour but de mettre l'union des forces au service des intérêts des ouvriers. Ces associations, la religion ne peut que les appuyer et leur souhaiter de réussir pour le bien de la classe ouvrière »². Quand on songe qu'à la même époque, les cénacles du catholicisme social dissertaient sur les mérites comparés du corporatisme, du paternalisme et du laisser-faire corrigé par la charité, on mesure la hardiesse d'un prélat qui n'hésita point à entreprendre une longue correspondance avec le leader socialiste Lasalle.

Les autres responsables politiques du catholicisme allemand ne partagent pas, loin s'en faut, la hardiesse de l'archevêque de Mayence, mais discutent avec lui lors de nombreux colloques consacrés aux perspectives de création d'un parti catholique. Des programmes sont établis et celui d'Essen fait une part importante à la politique sociale. La guerre entre l'Autriche et la Prusse (1866) voulue par Bismarck afin d'éliminer Vienne de la scène panallemande et, partant, d'assurer le triomphe de la ligne *kleindeutsch*, constitua le principal ressort de la création d'un parti catholique. Représentant désormais un tiers de la population d'une Allemagne amputée de l'Autriche, les catholiques comptaient au nombre des plus chauds partisans de l'option *großdeutsch*. La défaite de l'Autriche, de la Bavière, du Hanovre, de la Hesse et de la Saxe face à la Prusse les traumatisa, d'autant plus que la brutale annexion du Hanovre, devenu province prussienne, en disait long quant aux procédés du chancelier Bismarck.

Dès avant les premières élections au *Reichstag* qui eurent lieu en 1871, 48 députés constituèrent le *Zentrum*, le groupe parlementaire catholique au premier *Reichstag* d'une Allemagne encore confédérée. Parmi eux, tous les futurs *leaders* du parti sous l'Empire : Windthorst, Hermann von Mallinckrodt et Ernst Lieber dont le père avait été chassé de Prusse pour avoir soutenu Mgr von Droste zu Vischering.

2 Cité in C. Van Gestel, *La Doctrine sociale catholique*, Paris, Office général du livre, 1964, p. 48.

Le Zentrum sous l'Empire

Le *Zentrum* apparaît à l'époque impériale comme un parti de défense religieuse et secondairement comme un défenseur de la périphérie. En effet, comme les catholiques allemands se retrouvent essentiellement en Westphalie, en Rhénanie et dans la Pologne prussienne, l'Alsace-Lorraine ainsi qu'à l'extérieur de la Prusse, dans le Royaume de Bavière et le Grand-Duché de Bade, terres catholiques face à une Prusse historique protestante, défense religieuse et défense de la périphérie se confondent largement.

Face à Bismarck

Le *Zentrum* se constitua pour défendre les valeurs et les intérêts de l'Église en matière civile et scolaire, à l'origine afin de lutter contre le *Kulturkampf* mené par Bismarck. Cependant, il s'acquitta de cette tâche avec une étonnante modernité. En effet, et par comparaison avec ses homologues de Belgique et des Pays-Bas, il se veut déconfessionnalisé et ouvert aux protestants, sans succès d'ailleurs. Ce fut un parti de catholiques plutôt qu'un parti catholique. En ce sens, il se rapprocha fortement des démocraties chrétiennes des pays du Benelux d'aujourd'hui. Le *Zentrum* peut donc être qualifié d'*axiocratique*, c'est-à-dire un parti centré sur la défense des valeurs, valeurs qui restent celles dont le catholicisme est porteur ou était porteur à l'époque. En plus de l'éthique catholique, l'attachement à l'État de droit et, partant, la revendication du gouvernement représentatif et parlementaire. Grâce à Mgr von Ketteler et à l'influence croissante du catholicisme social, l'exigence d'une politique sociale vigoureuse fut présente dès l'origine dans les programmes du *Zentrum* et elle évolua en fonction de la situation des travailleurs allemands dans le contexte de l'industrialisation de la Rhénanie et de la Silésie, mais aussi des positions du Magistère romain.

Comme médiateur des périphéries catholiques du *Reich*, le parti s'affirma comme le défenseur résolu du fédéralisme et lutta contre les tentatives centralisatrices du chancelier Bismarck. On l'a vu plus haut, réparti sur les territoires conquis par la Prusse tant à l'Est – les régions

polonaises de Posnanie et de Silésie – qu'à l'Ouest – les anciennes principautés ecclésiastiques de Cologne et de Trèves reprises à la France napoléonienne –, le catholicisme prussien se situait dans les périphéries orientales et occidentales du Royaume; dès lors, leur identité prussienne semblait pour le moins problématique. À ce titre et comme toute périphérie, elles offraient un terrain privilégié pour le développement des formations autonomistes et régionales. Tel était déjà le cas des terres irrédentes de Posnanie et de Silésie où naquit un parti polonais; on pouvait s'attendre à l'émergence de partis rhénan et westphalien, comme cela avait été le cas pour le Hanovre rattaché à la Prusse quelques années avant la création du *Reich*. De fait, tant en Prusse que dans le reste de l'Allemagne, le *Zentrum* ne mobilisait pas, loin s'en faut, la totalité du vote catholique. Bismarck et le *Kulturkampf* en décidèrent autrement, à leur corps défendant.

Sous la direction d'un *leader* compétent et avisé, l'ancien député au Parlement de Francfort et ancien ministre de la Justice du Royaume de Hanovre, Ludwig Windthorst, le parti va organiser la contre-mobilisation des catholiques allemands contre la politique religieuse du « chancelier de fer ». Présent dans le groupe parlementaire du *Zentrum* dès sa formation, l'ancien ministre hanovrien n'avait pas, à l'origine, le prestige des fondateurs du parti, Mallinckrodt et les frères Reichensperger. Le *leader* du parti, lors de la constitution du *Reichtag* en 1871, était sans conteste Hermann von Mallinckrodt, un véritable tribun et le meilleur orateur parlementaire de l'Allemagne de son temps. Cependant, à sa mort en 1874, le choix du groupe parlementaire centriste se porta sur Windthorst, homme de dossiers et excellent organisateur qui sut concilier le travail au Parlement avec une intense activité sur le terrain.

Ludwig Windthorst apparaît comme une espèce d'antithèse de Bismarck qui lui vouait une haine tenace sans aucune réciprocité de la part du leader du *Zentrum*, profondément imprégné de charité chrétienne. Natif en 1812 de la principauté épiscopale d'Osnabrück que le Congrès de Vienne rattacha au Royaume de Hanovre en 1815, fils d'un avocat aux revenus modestes, il fit de brillantes études de droit à Göttingen puis à Heidelberg, et mit ses talents de juriste au service de la monarchie hanovrienne à laquelle il demeura fidèle jusqu'au

bout et resta affectivement attaché sa vie entière. Il fut ainsi président du Parlement et ensuite ministre, jusqu'à ce que la guerre avec la Prusse et l'annexion du Hanovre mit un terme à la vieille monarchie guelfe en 1866. Profondément légaliste et, par surcroît, légitimiste, Windthorst n'accepta jamais de reconnaître ce fait accompli, même s'il se rallia à la cause de l'unité allemande. Toutefois, sa conception de celle-ci était clairement *großdeutsch*, c'est-à-dire incluant l'Autriche. En 1867, il fut élu député d'opposition au *Landtag* de Prusse et au *Reichstag*, deux enceintes où il donna libre cours à ses talents de parlementaire. « Très vite, il s'imposa comme chef incontesté des groupes et du parti du centre tout entier. »³ De 1874 à sa mort en 1891, et malgré les difficultés engendrées par une progressive écécité puis par l'âge, il mena la fronde parlementaire contre Bismarck et la lutte électorale du *Zentrum*, tout en s'efforçant de parer les coups portés par la méconnaissance dont la Curie romaine faisait montre en matière de politique allemande. Le nouveau chef du Centre apparaît comme un exemple parfait de libéral catholique, très attaché au règne du droit et au respect de l'ordre constitutionnel. Ce n'était certainement pas un démocrate et le régime qui rencontrait sa faveur était la monarchie dualiste où, dans le contexte de la séparation des pouvoirs, l'exécutif est détenu par l'empereur et le chancelier choisi par ce dernier, tandis que le pouvoir législatif est l'apanage du Parlement. De même, le suffrage universel pur et simple lui semblait a priori idéal, mais il ne contestait pas le système des collèges électoraux qui prévalait dans le Royaume de Prusse, tout en se ralliant au *one man one vote* pour l'élection du *Reichstag*, dès lors qu'il était instauré par le pouvoir légal.

Tel était l'homme profondément légaliste qui conduisit la mobilisation des catholiques allemands contre le *Kulturkampf* au Parlement et dans l'opinion. Au *Reichstag* ainsi qu'au Parlement prussien, le *Zentrum* soutint toutes les lois et mesures qui favorisent les libertés en général et singulièrement la liberté de conscience et d'opinion, jusqu'à brandir la menace de se rallier aux parlementaires de gauche qui préconisent la séparation des Églises et de l'État.

3 J. Rovin, *Le Catholicisme politique en Allemagne*, Paris, Seuil, 1956, pp. 146-147.

Par souci de cohérence, mais aussi en vue d'établir des alliances *de facto* et ponctuelles avec le Parti progressiste, Windthorst proposa l'instauration du suffrage universel pur et simple dans le Royaume de Prusse. Les progressistes étaient profondément et viscéralement anticatholiques, l'Église apparaissait à leurs yeux comme le parangon de l'obscurantisme, de la réaction et de l'anéantissement de la liberté ; n'oublions pas que le savant matérialiste Virchow, l'inventeur du concept de *Kulturkampf*, siégeait dans les travées de leur groupe parlementaire. À la Diète prussienne, l'autre fraction libérale, celle des nationaux-libéraux, partisans de longue date de l'introduction du suffrage universel en Prusse, proposa, contre ses propres convictions, une motion d'ajournement que les conservateurs protestants s'empressèrent de voter. Le Parti national-libéral avait choisi : renier ses principes plutôt que favoriser les masses catholiques. Pour les progressistes, l'affaire se révélait épineuse, mais ils restèrent cohérents et finirent par s'opposer à nombre de mesures liberticides prises par Bismarck à l'encontre des catholiques. La politique sociale constitua un second point de rencontre entre le *Zentrum* d'une part, les progressistes et les sociaux-démocrates du SPD de l'autre. Ainsi, la politique sociale avancée – le système assurantiel qui existe toujours et que la France adopta – doit beaucoup à Windthorst et à son parti. Dans le domaine social, une partie des conservateurs protestants, ceux de sensibilité chrétienne sociale, accorda également son soutien. *In fine*, ces derniers, craignant que la lutte anticatholique ne finît par se muer en athéisme d'État et convaincus par la bonne volonté du chef du *Zentrum*, demandèrent la fin du *Kulturkampf*. Mais ce fut la politique militaire qui offrit à Windthorst son meilleur instrument pour faire plier le chancelier de fer. Les propositions de ce dernier s'avéraient pour le moins exorbitantes aux yeux de tout partisan des droits du Parlement. En effet, il ne s'agissait rien de moins que de supprimer l'annualité du budget militaire en le rendant septennal ! C'est la querelle dite du *Septennat*, devenue un classique de l'histoire parlementaire d'outre-Rhin. Afin de contourner l'opposition du *Zentrum*, Bismarck joua très habilement : avec l'aide de Mgr Kopp, évêque de Fulda, puis archevêque de Breslau (aujourd'hui Wrocław), il négocia directement avec Rome et obtint

un compromis. Windthorst, discipliné, se rallia tout en considérant qu'il aurait pu gagner bien plus, mais contrairement aux espérances du chancelier, il ne soutint pas le « Septennat ». Dans cette « lutte pour la civilisation », les adversaires irréductibles du chef du *Zentrum* furent les conservateurs nationalistes pangermanistes favorables à l'expansionnisme du *Reich*, ainsi que les nationaux libéraux de plus en plus alignés sur ces derniers; c'est-à-dire le *Reichspartei*, anciens conservateurs libres ou conservateurs prussiens, impérialistes et totalement dévoués à Bismarck et à sa cause, ainsi que les nationaux-libéraux très anticatholiques. Ce qui contribua à adoucir les conservateurs protestants fut sans conteste que, même aux pires heures du *Kulturkampf*, le centre ne se départit jamais de la ligne d'opposition constructive qu'il avait définie dès le début de son mandat de chef de son parti; c'est-à-dire que le *Zentrum* vota toujours le budget ainsi que les grandes lois conformes à l'intérêt général. Quant aux progressistes, le groupe parlementaire le plus radicalement anticatholique, ils résolurent la contradiction entre d'une part, leur attachement à la liberté – qui inclut la liberté de conscience – et leur anticléricalisme d'autre part, de façon inverse aux choix adoptés par leurs anciens compères nationaux-libéraux : ils finirent, écœurés, par privilégier la liberté y compris pour ces « papistes obscurantistes », imbus de ce *Syllabus* et qu'ils méprisaient profondément.

Après le Kulturkampf

La fin du *Kulturkampf* en 1887 fut une victoire pour le Vatican plus que pour le *Zentrum* qui avait pourtant assuré, avec les associations catholiques, l'essentiel de la contre-mobilisation. Windthorst, persuadé qu'il aurait pu obtenir bien plus que les concessions consenties à la Curie, éprouva la désagréable impression d'avoir été doublé par le rusé chancelier; contrairement aux anticléricaux, républicains et radicaux français, ce dernier maintint le contact avec Rome et sut habilement exploiter les contradictions existant au sein de l'épiscopat. Ainsi Mgr Kopp, l'évêque de Fulda, se laissa manipuler et devint l'interlocuteur du chancelier tant au sein de l'épiscopat allemand que vis-à-vis de la Curie romaine. Il est vrai que ce prélat se retrouva élevé au cardinalat et promu prince-évêque

de Breslau, au grand dam des fidèles de son diocèse, qui étaient très majoritairement Polonais. À Rome, le « grand chancelier » avait dépêché M. von Schlöger, un diplomate très habile manœuvrier, qui sut gagner la confiance de Mgr Galimberti, substitut du secrétaire d'État, le cardinal Jacobini. Il est vrai qu'à Pie IX, mort en 1878, avait succédé un pape transigeant, Léon XIII, tandis qu'à Berlin, le nouvel empereur, beaucoup plus autoritaire que son grand-père, Guillaume I^{er}, souhaitait une rapide conclusion du conflit. Un rapport de force très bien évalué par Bismarck qui accepta le « petit Canossa ».

Parti de Bade et de Prusse, le concept de *Kulturkampf* s'était étendu à tous les pays germaniques et même à la Suisse, et engendra chaque fois une résistance des catholiques. En Bade, État très majoritairement catholique, les libéraux imposèrent, malgré le peu d'enthousiasme du Grand-Duc protestant modéré, une sévère répression contre l'Église ; le Wurtemberg protestant traitait déjà fort mal sa minorité catholique ; en Bavière, terre catholique s'il en fut, la volonté du Roi imposa un Premier ministre libéral, mais en fait, on assista à la continuation de la *Staatsfrömmigkeit*, du catholicisme d'État marqué au sceau du vieux fébronianisme du XVIII^e siècle. Seule la Hesse échappa longtemps au mouvement, grâce à l'action du grand évêque de Mayence, Mgr von Ketteler et aux bonnes relations qu'il maintint avec les protestants. Après sa mort en 1877, les choses se gâtèrent et le pays s'aligna sur le grand voisin prussien. Windthorst sut, à la faveur de la mobilisation contre Bismarck, rassembler les quatre partis catholiques du sud du *Reich* sous sa direction, y compris les « patriotes bavarois », peu enclins à se laisser régenter par des Prussiens... À la mort du grand homme politique, le *Zentrum* rassemblait l'ensemble des formations politiques catholiques, à l'exception des Alsaciens-Lorrains et des Polonais qui restèrent sourds aux discrètes pressions des évêques. Quoi qu'il en soit, le Centre s'était érigé en parti véritablement fédéraliste.

À côté du regroupement des partis catholiques, les divers *Kulturkämpfe* permirent également à Windthorst de s'appuyer sur un réseau d'associations confessionnelles, ainsi que de nombreux journaux et périodiques dont le *Zentrum* put coordonner l'action. En

1890, à la fin de sa vie, le vieux lion hanovrien réussit enfin à doter son parti, essentiellement parlementaire, du soutien d'une organisation de masse : le *Volksverein für das Katholische Deutschland* de sensibilité catholique sociale d'une part et démocrate chrétienne de l'autre. Le *Volksverein* alimenta le parti non seulement en hommes, mais encore en idées ; l'apport badois se révéla qualitativement important, puisque deux des plus éminentes personnalités de la République de Weimar, Mathias Erzberger et le futur chancelier Wirth étaient issus du Grand-Duché de Bade. La transformation du *Zentrum*, du statut de simple groupe parlementaire d'abord, en parti de cadres ensuite, pour enfin évoluer vers le modèle du parti de masses, engendra en son sein des courants divers aux intérêts sociaux et économiques divergents. Ceux-ci s'avéraient d'autant plus opposés que, comme front de défense des catholiques, il s'avérait, à l'instar du catholicisme allemand, géographiquement, socialement et économiquement pluriel et surtout interclassiste. Ainsi, peut-on dénombrer, vers la fin de l'ère Windthorst, quatre tendances au sein du parti.

Un courant conservateur, composé de membres de la noblesse agraire bavaroise, silésienne et westphalienne, demeuré largement fidèle aux idées de la Contre-Révolution ; il témoigna, dans le cas de certains de ses membres, d'une réelle ouverture à la question sociale, comme ce fut le cas pour les légitimistes en France. Ainsi, dès les origines du *Zentrum*, le comte von Galen qui, déjà âgé, inspira la politique des assurances sociales à Bismarck (1877) ou le baron von Hertling, professeur à l'Université de Munich et futur chancelier. Très fédéraliste et attachée à l'ordre ancien, l'aile conservatrice du parti se rallia à la politique militariste voulue par l'empereur Guillaume II. Elle perdit sans cesse de l'influence et connut un assez rapide déclin au fur et à mesure que le *Zentrum* se démocratisait, alors qu'elle le porta *quasi* sur les fonts baptismaux avec von Mallinkrodt, premier président du parti au *Reichtag*. Un courant bourgeois, de sensibilité libérale démocratique, mais attaché à la monarchie, fidèle aux positions de Windthorst, mais plus réceptif aux sirènes du pangermanisme dont la séduction mortifère imprégna le *Zeitgeist* de l'Allemagne wilhelmienne. Beaucoup plus structurés et articulés, on trouve les deux courants populaires. Les populistes d'une

part, médiatisent la volonté politique des petits paysans catholiques qui, situés dans le camp des dominés, défendent des positions à la fois démocratiques et protectionnistes qui marqueront les choix du parti à la veille de la Première Guerre mondiale. La quatrième tendance, la plus à gauche, celle des ouvriers dont l'influence va croissante et qui dominera le *Zentrum* au début de la République de Weimar. Elle bénéficia de la création des syndicats chrétiens en 1894 et finit par se doter, en 1903, d'une véritable organisation de masse, une espèce de parti au sein du parti, le *Verband katholischer Arbeiter Verein* qui sera accusé de faire concurrence au *Volksverein*. Dès sa fondation, le *Verband* s'installa à Berlin alors que le *Volksverein* avait son siège en Rhénanie. Défenseur résolu des travailleurs et volontiers ouvriériste, le *Verband* n'en était pas moins opposé au SPD. En effet, dans les usines, les militants sociaux-démocrates exerçaient souvent des brimades voire des violences à l'encontre de leurs camarades de travail catholiques engagés.

La fin du *Kulturkampf* ne s'accompagna nullement d'une démobilisation du *Zentrum* qui demeurerait plus que jamais nécessaire. En effet, en Prusse et au niveau général, les catholiques demeuraient des citoyens de seconde zone. Ainsi, parmi les membres du gouvernement choisis par l'empereur parmi les hauts fonctionnaires et les militaires, aucun catholique pratiquant ne sera ministre, ni même sous-secrétaire d'État du Royaume de Prusse, et ce jusqu'à la Première Guerre mondiale. Malgré l'importance de la population catholique en Allemagne et l'appartenance du *Zentrum* à la majorité gouvernementale, on ne recense, de la fondation du *Reich* en 1870 à 1914, que deux sous-secrétaires d'État ! « À égalité de titres, les fonctionnaires catholiques se verront toujours préférer des candidats protestants et l'appartenance au Centre peut bien briser la carrière d'un serviteur de l'État prussien. »⁴ Windthorst continuera jusqu'à sa mort à mener sa politique de bascule, mais vers la fin du règne de Bismarck, il ne pourra empêcher le vote sur le « Septennat » et ne pourra plus en faire un levier : le Vatican enjoindra aux catholiques de soutenir la politique militaire du gouvernement. Il ne sera pas suivi par l'aile aristocratique du parti, animée par l'un de ses pères

⁴ J. Rován, *op. cit.*, p. 130.

fondateurs de 1870 : Peter Reichensperger. De même, et malgré un large soutien tant du groupe parlementaire que du *Volksverein*, il ne pourra empêcher le vote par le *Reichstag* d'une législation antisocialiste. Là encore, le vieux vétéran Reichensperger fit défaut.

La phase d'opposition constructive

Lorsqu'il s'éteignit, en 1891, le vieux lion de Hanovre laissa à son principal lieutenant, Ernst-Maria Lieber, un parti puissant et en bon état de marche. Contrairement à Windthorst, son successeur, éminent juriste, était profondément attaché à la démocratie libérale. Il lui appartient de présider aux destinées du *Zentrum* en un temps marqué non seulement par la montée du pangermanisme, mais encore par un impérialisme tous azimuts. La mise sur pied d'une marine de guerre constitua l'enjeu essentiel du tournant des XIX^e et XX^e siècles. Afin de se concilier les bonnes grâces du *Zentrum* et de rallier les catholiques à sa politique impérialiste, le *Kaiser* décida de nommer, pour la première fois, un catholique aux fonctions de chancelier du *Reich*⁵, en la personne de l'ancien Premier ministre bavarois, le prince Chlodwig von Hohenlohe⁶. Un bien singulier catholique en vérité ; baptisé, catholique de dénomination à l'allemande, mais qui avait un jour déclaré : « Si j'étais convaincu que le Christ est réellement présent sur l'autel, je me ferais moine de la plus stricte observance, mais de tels croyants n'existent plus de nos jours. »⁷ Par surcroît, ce bon Chlodwig affichait un palmarès d'un anticléricalisme rabique que n'eût pas désavoué « le petit père Combes ». En effet, comme Premier ministre du gouvernement bavarois de 1866 à 1870, il mena avec férocité l'équivalent bavarois du *Kulturkampf*, traquant l'ultramontanisme et dénonçant Vatican I. Devenu député au *Reichstag* après l'unification allemande, il se distingua par le dépôt d'une proposition visant à priver les jésuites de leur nationalité

5 Le successeur de Bismarck avait été un militaire de carrière, le chancelier von Caprivi.

6 Le nom complet du prince était Chlodwig von Hohenlohe zu Schillingsfürst.

7 *Denkwürdigkeiten des Fürsten Chl. zu Hohenlohe-Scillingsfürst*, Stuttgart, 1906, cité in J. Rován, *op. cit.*, p. 154.

allemande. Il devint ensuite ambassadeur du *Reich* à Paris, le poste le plus sensible pour un diplomate allemand, car le contexte était celui de la « Revanche » et de la nostalgie des provinces perdues en 1871. C'était un homme du XVIII^e siècle et un esprit libéral égaré en cette fin du XIX^e siècle. Attaché au respect de la Constitution, ce grand seigneur s'employa avec talent à calmer les foucades et les prurits dictatoriaux de son empereur de maître. C'est l'homme que dut affronter le successeur de Windthorst.

Ce dernier, Ernst-Maria Lieber, comptait au nombre des lieutenants de Windthorst et à ce titre avait participé aux luttes du *Kulturkampf*, dont il fut l'un des plus éloquents adversaires. Il avait été le principal organisateur du *Volksverein* qu'il entendit substituer aux comités de notables qui soutenaient électoralement le *Zentrum*. Né en 1838 à Nassau, fils de diplomate, docteur en droit et en droit canonique, Lieber avait étudié dans les plus grandes universités allemandes⁸. Contrairement à son prédécesseur, c'était un démocrate-chrétien dans toute l'acception du terme. De fait, il était non seulement attaché à la démocratie libérale et au suffrage universel, mais encore investi totalement dans la question sociale et l'amélioration de la condition ouvrière. Ainsi, fut-il à l'origine du premier programme social dont le parti se dota.

Ainsi, au premier binôme conflictuel Bismarck/Windthorst, succéda un second, Hohenlohe/Lieber, nettement plus irénique. Curieusement, le courant passa entre le grand seigneur rescapé de l'*Aufklärung* et l'intellectuel ultramontain issu de la « génération Pie IX ». Sur fond d'ultranationalisme et d'antisémitisme qui marqua l'époque, tous deux s'efforcèrent de lier le soutien du *Zentrum* à la politique militaire et impérialiste du *Kaiser* d'une part, avec de l'autre, l'émancipation des catholiques, la fin des discriminations à leur encontre et le retour des jésuites. Ce fut un marché de dupes, car, en dépit de la sincérité de Hohenlohe et du vote majoritaire au *Reichtag*, toutes les mesures de « tolérance » se trouvèrent implacablement bloquées par la Chambre haute et non démocratique, le *Reichrat*, car dans les États de Brunswick, de Mecklembourg et même de Saxe, l'exercice du culte catholique était

8 Wurzburg, Munich, Bonn et Heidelberg.

rigoureusement interdit. Il s'avérait difficile de surmonter la coalition des pangermanistes, des fondamentalistes luthériens de l'*Evangelische Bund*, des anticléricaux et des héritiers du despotisme éclairé encore nombreux dans l'administration. Tous ensemble, ils pesaient moins que le *Zentrum* qui était devenu le premier parti au *Reichstag*, mais dans un système politique encore largement autoritaire, cela suffisait pour contrebalancer la volonté populaire.

Le contexte dans lequel s'exerça le *leadership* de Lieber sur son parti avait bien changé depuis le décès de Windthorst ; c'est désormais celui, post-bismarckien, de l'Allemagne wilhelmienne. Marqué par le romantisme du *Gegenwart*, le nationalisme naturaliste est fondé sur la *Kulturnation* et entretenu par une multiplicité d'associations qui vont des fraternités étudiantes avides de coups de sabre aux sociétés de gymnastique, en passant par les sociétés de marcheurs qui se pâment devant la beauté sauvage des paysages de montagne et des cascades romantiques. Ce nationalisme post-fichtéen est, en outre, profondément antisémite ; il est également anticatholique, car pour ces tenants du pangermanisme néo-païen, seul Luther peut apparaître comme spécifiquement allemand. Pour sa part, le *Kaiser* Guillaume II attisa cette flamme par sa *Weltpolitik* qui entend assurer une place prépondérante à l'Allemagne sur la scène mondiale en la dotant d'une marine de guerre – au risque de se brouiller avec la Grande-Bretagne – afin de l'engager dans l'aventure coloniale en Afrique, dans le Pacifique et en Chine. Dans un pays où prévalait jusqu'alors le patriotisme – prussien, badois, bavarois, hanovrien, rhénan, saxon, westphalien ou wurtembergeois –, une vague de nationalisme impérial submerge et emporte tout sur son passage. Jusqu'aux catholiques pourtant très attachés aux identités locales et peu disposés à s'engager dans des entreprises militaires à être touchés. Pas de manière uniforme, car le virus nationaliste contamine surtout la noblesse des provinces catholiques de Prusse : Rhénanie et Westphalie et nettement moins les ouvriers et les paysans.

Avec Lieber, le centre se retrouve partie prenante de la majorité qui soutient le gouvernement. De 1895 à 1906, l'un de ses députés, le baron von Buol, préside le *Reichstag* où le *Zentrum* dispose du

groupe parlementaire le plus important. Confronté à la politique étrangère du *Reich* wilhelmien, le parti se retrouve assez démuné face à des enjeux qu'il ne maîtrise pas. Dès lors, dès que le débat s'écarte des rapports Église/État ou des problèmes sociaux, les députés centristes ne disposent d'aucune doctrine commune et partant se divisent, souvent effrayés par le pangermanisme hurlant de la presse nationaliste, relayés par leurs collègues conservateurs – qui désormais unissent leurs intérêts du grand patronat de la Ruhr avec ceux des latifundiaires de l'Est – et nationaux libéraux. Lieber a fort à faire pour maintenir l'équilibre interne dans son parti et soutenir le chancelier Hohenlohe, alors qu'il n'avait point hésité à aller au *clash* avec l'empereur lorsque ce dernier voulut faire voter une motion de remerciement à Bismarck ! Le souverain en conçut une vive colère à l'encontre des catholiques. En 1897, éclata un nouveau conflit sur l'enjeu, ô combien plus important, de la politique militaire. En effet, le gouvernement impérial soumet au *Reichtag* un programme pharaonique de constructions navales que le *Zentrum* se refuse à voter devant l'opposition unanime de la Bavière qui renâcle à endosser les aventures mégalomaniques de Guillaume. Ce dernier entra dans une colère noire, traitant les députés récalcitrants de « goujats apatrides » et seul le vieux chancelier pût tempérer les ardeurs du *Kaiser* qui envisageait d'organiser un coup d'État militaire ! De fait, avec l'aide de Lieber, Hohenlohe put étaler l'énorme investissement exigé par l'empereur sur six ans. Ce « sextennat naval » fut ratifié malgré l'opposition des élus bavarois. Sur cet enjeu, le *Zentrum* n'échappa point à la division : 55 de ses députés soutinrent le projet contre 26 qui s'y opposèrent.

Ainsi, le *Zentrum* se retrouva pris dans l'engrenage des dépenses engendrées par la politique navale de l'empereur et fut bien démuné face à la politique coloniale de ce dernier. Par exemple, il interviendra en Chine sans que le *Reichtag* ne fût le moins du monde convié à voter les crédits nécessaires à un tel engagement. De même, la « pacification » de la Namibie s'effectua dans le même irrespect des règles constitutionnelles les plus élémentaires. Cette fois, la répression sanglante de la résistance hottentote dans ce qui était devenu le sud-ouest africain allemand, provoqua la réaction des

députés de tendance démocrate-chrétienne avec, à leur tête, un jeune élu du Grand-Duché de Bade, du nom de Mathias Erzberger. C'était en 1906. Lieber était mort en 1902, quant au prince de Hohenlohe, le *Kaiser* l'avait remplacé à la chancellerie par un autre membre de la haute noblesse – mais prussienne cette fois –, von Bülow, tandis que le *Zentrum* était désormais présidé par le comte von Hertling. Universitaire enseignant à Munich, Georg von Hertling était un homme intelligent, mais totalement dénué de tout charisme ; par un paradoxe fréquent dans cette Allemagne impériale, dont les souverains qui régnaient sur les *Länder* n'éprouvaient que mépris pour le gouvernement représentatif, il exerça, tout Hessois qu'il fût, les fonctions de Premier ministre ou plus exactement de président du Conseil du Royaume de Bavière. Le fait qu'il enseignât à l'Université de Munich lui avait valu cette faveur.

Quoiqu'il en soit, la crise namibienne de 1906 marqua le retour du parti dans l'opposition. Hertling n'était pas du bois dont on fait les grands ténors de l'opposition parlementaire. Il assumait, avec un rare sens du devoir, la tâche de guider le *Zentrum* dans des conditions difficiles. En effet, von Bülow ne lui facilita guère la tâche, multipliant les dissolutions et attisant tant la fièvre nationaliste que le prurit antipapiste qui démangeait encore maints protestants, singulièrement dans les provinces orientales de Prusse. Le fait que von Hertling appartint à la noblesse ne trouva pas grâce aux yeux de l'irascible chancelier : quelle considération accorder à un comte d'Allemagne méridionale, catholique de surcroît, lorsqu'on est soi-même prince, protestant et surtout prussien... ? Le fait que nombre de catholiques avaient été contaminés, à leur tour, par le virus nationaliste, semblait suspect d'insincérité : pour von Bülow, on ne pouvait, à la fois, être papiste et Allemand. Heureusement pour von Hertling, son calvaire, commencé en 1906, se termina lorsqu'en 1912, le prince régent de Bavière l'appela auprès de lui pour présider le gouvernement bavarois. Malheureusement pour lui, une autre charge particulièrement ingrate lui sera confiée quelques années plus tard.

Chapitre VI

Le *Zentrum* dans la tourmente. Crise religieuse, guerre et révolution

La Belle Époque ne s'avéra que fort peu radieuse pour les catholiques allemands, attaqués sur plusieurs fronts. Face à la menace du SPD – à l'époque marxiste, athée et anticlérical –, face à l'ultranationalisme naissant et néo-païen, face aux protestants peu soucieux de pratiquer l'œcuménisme, face aux marques d'hostilité du chancelier von Bülow qui, gagné à l'idée d'une monarchie parlementaire, aurait dû considérer le *Zentrum* comme un allié et, pour couronner l'ensemble, face à Rome qui, en plus de pourrir la vie des dirigeants catholiques – sauf les intégristes – alimentait ou servait la vive animosité des protestants, des nationalistes, des socialistes ou des libéraux, c'est-à-dire de tout ce qui ne ressortissait pas au catholicisme.

Les sept années qui séparent la « crise hottentote » de la Première Guerre mondiale furent particulièrement tumultueuses, car se déroulant dans un contexte de turbulences politiques où convergent les revendications ouvrières, l'*hubris* nationaliste et un anticléricalisme virulent. Certes, le SPD et les syndicats qu'il contrôle – l'ADGB – se heurtent à la volonté du *Zentrum* d'encadrer les ouvriers afin de les soustraire à l'athéisme professé par ces derniers.

Ainsi, les démocrates-chrétiens ont fondé des syndicats chrétiens – la CGB – interconfessionnels en dépit des réticences du Vatican. Certes, l'exaspération des nationalistes contre les « papistes apatrides », présentés comme aussi abominablement internationalistes que les « socialistes cosmopolites et enjuivés » demeure à son comble depuis la crise hottentote. Comme cet ultranationalisme qui a gagné les conservateurs protestants – et plus seulement le *Reichpartei* –, les catholiques sont perçus comme proches des juifs ; d'ailleurs, le *Zentrum* s'est toujours refusé, fidèle à l'héritage de Windthorst, à soutenir la prise de mesures discriminatoires à l'encontre des juifs, de la même façon qu'il a toujours refusé d'endosser toute législation antisocialiste. Quoique structurels à l'Allemagne wilhelmiennne, voire à l'ensemble de la période impériale, ces facteurs ne suffisaient pas à expliquer l'*éthos* anticatholique des protestants et des incroyants alors que, par ailleurs, l'époque se révèle extrêmement brillante du point de vue artistique et intellectuel. L'image du catholicisme s'était considérablement améliorée au cours du long pontificat de Léon XIII, au point que Bismarck lui-même – qui maintint toujours son ambassade près le Vatican – ne rechignait pas à négocier avec la Curie. Avec Pie X, l'opinion allemande et internationale éprouva le désagréable sentiment d'être revenu au *Syllabus*. La condamnation du modernisme scandalisa autant en Allemagne qu'en France, car la recherche théologique et exégétique stimulée par la concurrence avec les luthériens était très développée. Le *motu proprio* de septembre 1910 et intitulé *Sacrorum Antistitum* qui impose aux prêtres de prêter un serment antimoderniste provoqua un tollé d'indignation et une violente polémique de la part des partis libéraux et de leur presse ainsi, d'ailleurs, que des nationalistes : le catholicisme est présenté comme une religion d'esclaves soumis à une puissance étrangère, en un mot *undeutsch* ; son message est antiscientifique et indigne d'être reçu par des intellectuels, on se demande si des professeurs catholiques ont leur place dans les universités. D'autres libéraux, plus subtils et épaulés par la maigre cohorte des « Vieux catholiques », créent le mouvement *Los-von-Rome* qui essaima en Autriche. Pour couronner le tout, le chancelier von Bülow les poursuit de son animosité, car il ne leur pardonna jamais leur position lors de la crise hottentote.

De l'ostracisme à l'union sacrée

C'est cette situation que le nouveau *leader* du *Zentrum*, le comte von Hertling doit affronter et les choses se gâtent encore plus, car le prince von Bülow, soucieux d'accroître les droits du *Reichstag* et de faire évoluer l'Allemagne vers une monarchie parlementaire, se brouille avec son irascible souverain. Afin de démontrer au *Reichstag* le peu de cas qu'il faisait du parlementarisme, ce dernier nomma à la chancellerie impériale un haut fonctionnaire prussien, Theobald von Bethmann-Hollweg, aussi dévoué au *Kaiser* qu'ignorant des pratiques parlementaires. Hertling ne s'en émut guère; bien au contraire, il en profita pour ramener le *Zentrum* au sein de la majorité parlementaire. Pire encore, la politique anticolonialiste du parti l'avait rapproché des sociaux-démocrates qui, dirigés par Kautsky, considéraient que possédant une base ouvrière, le *Zentrum* représentait un allié potentiel; cela demeura sans lendemain. Déclinant les avances du SPD, il les poussa à se tourner vers les progressistes. Dès lors, aux élections de 1912 marquées par le triomphe du SPD, le *Zentrum* doit lui céder la place de premier parti au *Reichstag*, celui-là même qui dut affronter la Première Guerre mondiale. Mais Georg von Hertling, devenu Premier ministre du Royaume de Bavière, avait cédé la place à Adolf Gräber, un notable insignifiant. Le *leadership* du *Zentrum* tombait de Charybde en Sylla. Mais au sein du parti, une nouvelle génération moins nobiliaire, voire d'origine plus modeste, frayait son chemin : le libéral catholique Constantin Fehrenbach et le démocrate-chrétien Mathias Erzberger, tous deux citoyens du Grand-Duché de Bade. Le second s'était fait connaître par son dynamisme dans l'action parlementaire menée contre la répression exercée en Namibie, tandis que le premier s'était illustré par un discours retentissant prononcé contre le militarisme, et ce à la veille de la Première Guerre mondiale.

Mais en attendant, le parti resta dirigé par des notables modérés appartenant pour l'un – le comte von Hertling – à la noblesse d'État et l'autre – Peter Spahn (1845-1925) – à la magistrature. Hertling dirigea le parti tout en continuant d'enseigner à l'Université de Munich. Peter Spahn lui succéda lorsque le premier devint chef du

gouvernement bavarois et continua d'exercer ses fonctions de juge. Tous deux étaient monarchistes, mais le second pencha légèrement à gauche sous l'influence du jeune et dynamique député Erzberger. En 1917, à la faveur de la guerre, il devint ministre de la Justice du Royaume de Prusse, premier catholique à occuper ce poste. Il est vrai que le *Kaiser* souhaitait l'union la plus large. C'est dans cette perspective qu'il nomma Hertling à la chancellerie en 1917, beaucoup trop tard. Outre le fait que l'intéressé semblait passablement amorti – il lui arrivait de s'endormir au conseil des ministres –, les militaires et singulièrement Lüdendorff, l'âme damnée de l'état-major, avaient pratiquement pris le pouvoir et dictaient leur loi à l'empereur comme aux civils. Il faut néanmoins reconnaître au chancelier d'avoir fait de son mieux pour pousser l'Allemagne vers la monarchie parlementaire.

En définitive, c'est entre 1906 et 1914 que se joua le sort du IIe Reich qui glissa sur la pente menant à la guerre et à sa perte. Face à un souverain militariste et mégalomane, la classe politique ne sut pas trouver les moyens d'une parade efficace. Encore plombé par le poids de l'aristocratie, le *Zentrum* se montra, faute de leader d'envergure, timoré et divisé. Mais, selon Joseph Rován, les autres partis ne valaient guère mieux : « Un centre sans Windthorst, un Empire sans Bismarck et une social-démocratie sans Bebel ; l'Allemagne de 1914, dirigée par des épigones sans envergure, ne peut que s'abandonner entre les fortes poignées d'un Lüdendorff, qui n'est pourtant lui-même que la caricature épigonale de la grandeur authentique de la Vieille Prusse, telle qu'elle fut incarnée par Moltke l'ancien. Ils acceptent la guerre sans l'avoir voulue, la prolongent tout en souhaitant sa fin et subissent la Révolution sans l'avoir choisie. »¹

Un seul homme émerge de cette médiocrité, le jeune député qui avait mené la fronde contre la « guerre hottentote » : Mathias Erzberger. À la veille du « suicide de l'Europe », il sera rejoint au *Reichstag* par un second démocrate-chrétien, son compatriote badois Joseph Wirth. À côté du météore Erzberger, Constantin Fehrenbach offre un profil plus discret de libéral catholique dont l'ascension fut lente, gravissant tous les échelons classiques d'une carrière politique. Né en 1852, il entre au conseil municipal de Fribourg-en-Brisgau en

1 J. Rován, *op. cit.*, p. 178.

1884 et siège au *Landtag* du Grand-Duché de Bade de 1885 à 1887, et se retire du Parlement avec son parti en désaccord avec la politique religieuse du Grand-Duc. Après cet intermède, il est réélu en 1901 et deviendra président de la Chambre basse du Parlement badois en 1907. En 1903, et selon une pratique du cumul des mandats² très répandue dans le Reich, il est élu député du *Zentrum* au *Reichtag*. Il s'illustra en 1913 pour avoir dénoncé l'État militaire prussien et les pouvoirs exorbitants de la *Reichwehr* dans un discours retentissant lors d'un débat au *Reichtag*, provoqué par l'incident de Saverne. En effet, suite à la condamnation d'un soldat allemand coupable d'avoir donné un coup de couteau à un Alsacien lors d'une rixe, un sous-lieutenant insulta la population de Saverne et promit dix marks à qui poignarderait le plus d'Alsaciens ! Il ne fut pas désavoué par sa hiérarchie, bien au contraire, les manifestations de rue qui s'ensuivirent furent brutalement réprimées. Une motion de censure fut votée au *Reichtag*, grâce aux députés du *Zentrum*, des progressistes et de la gauche. Mais le chancelier Bethmann-Holweg n'en tint aucunement compte. Quant à Fehrenbach, il resta dans les bonnes grâces du chancelier et c'est la guerre, puis la République de Weimar qui permirent à ce partisan convaincu de la monarchie parlementaire d'atteindre les sommets de l'État.

Mathias Erzberger (1875-1921), dont nous avons vu l'action contre les entreprises coloniales et navales de son souverain, fut également propulsé par l'éclatement de la Première Guerre mondiale. Il était d'une autre trempe que Constantin Fehrenbach et on peut penser qu'il aurait pu empêcher la résistible ascension d'Adolf Hitler, s'il n'était tombé sous les balles d'un commando d'extrême droite. Cet authentique démocrate-chrétien, instituteur d'origine modeste³, était un petit homme rond et jovial. Il tranchait par rapport aux « hauts fonctionnaires prussiens », aux « juristes rhénans » [...] ou aux « aristocrates westphaliens et bavarois » qui constituaient jusque

2 Cette pratique atteste du peu de pouvoir des instances parlementaires, tant fédérales que des États. Les cumuls étaient également possibles avec la fonction publique et même la magistrature.

3 Son père était un petit artisan qui assurait également les fonctions de postier.

là le cercle dirigeant du *Zentrum*. Le défaut d'Erzberger était de ne pas toujours séparer « avec une extrême rigueur ses affaires privées de celles auxquelles le mêlaient ses fonctions politiques. C'était pourtant un homme d'un dévouement et d'une clairvoyance indéniables, d'une piété exemplaire, et le seul politique de grand format que le Centre eût produit depuis la disparition de ses fondateurs »⁴. Ce fut la Première Guerre mondiale qui lui permit de donner la mesure de son immense talent. Sans la guerre, le comte von Hertling n'aurait pas accédé à la chancellerie. De même, pour la première fois, des ministres centristes⁵ entrèrent au gouvernement impérial et en définitive, les dispositions légales et réglementaires qui réduisaient les catholiques au rang de citoyens de seconde zone, furent abolies. Les catholiques bénéficièrent ainsi de l'éclatement des hostilités : dès lors qu'ils se trouvaient obligés de donner leur vie pour le *Reich*, il était difficile à celui-ci de leur dénier l'égalité civile. Les catholiques allemands, comme leurs frères français, s'impliquèrent totalement dans le conflit, à la base comme soldats et au *Reichtag* comme dans les diverses *Landtage*, comme élus de la Nation.

La guerre et la recherche de la paix

Qu'elle soit juste ou non, la guerre reste toujours abominable, mais la Première Guerre mondiale ajoute encore un élément supplémentaire : le mélange d'absurde dans son déclenchement, de rationalité et d'investissement de la technoscience dans son déroulement. Le doux poète et chansonnier Georges Brassens lui consacra une chanson dont le refrain était « Moi, mon colon, celle que je préfère c'est la guerre de 14-18. » Si la France et l'Allemagne avaient un contentieux – l'Alsace et la Lorraine – qui, de notre côté, alimentait l'espérance de la *Revanche*, les Allemands, s'ils se méfiaient de nous, ne partageaient pas le même sentiment de haine à notre encontre. En revanche, nous n'avions aucun grief à faire valoir à l'envers de la double monarchie dont, au contraire, le mode de vie et l'*éthos* des élites viennoises ressemblaient tellement à celles

4 J. Rovin, *op. cit.*, p. 175.

5 Dont le *leader* du parti, Peter Spahn.

caractérisant leurs homologues parisiennes de la Belle Époque, celle-là même qui fut la première victime de la guerre. Par contre, par le jeu des traités, la France se trouvait alliée au tsar de toutes les Russies, le despote certainement peu éclairé qui, en 1905, fit écraser dans le sang une manifestation pacifique conduite par un pope et où femmes et enfants occupaient les premiers rangs. Les manifestants espéraient, de la sorte, pouvoir défilier paisiblement. Qu'à cela ne tienne ! la foule fut chargée, sabre au clair par les cosaques de la garde impériale. C'est avec un tel régime que la République, défenseuse des droits de l'Homme, s'était alliée. Ce fut lui et sa protégée – tout aussi barbare – la Serbie, qui provoquèrent l'implacable enchaînement qui mena, pour reprendre les mots du pape Benoît XV, au « suicide de l'Europe », après un « massacre inutile », une épouvantable boucherie. Notre pays n'a pas tiré les leçons en matière d'engrenage fatal : nous sommes aujourd'hui les alliés d'une monarchie barbare : l'Arabie saoudite.

En août 1914, les catholiques allemands participèrent à l'exaltation nationaliste, y compris Erzberger qui se prit à rêver d'expansions territoriales dont, par exemple, la Belgique. Le *Zentrum* vota d'ailleurs les crédits de guerre, le SPD également. Pour les sociaux-démocrates, il s'agissait de lutter contre le féodalisme tsariste. Cette préoccupation était présente chez les élus démocrates-chrétiens et libéraux catholiques du parti, mais ce qui prévalait était la profonde conviction que l'Allemagne menait une guerre juste. C'était la France qui avait déclaré la guerre à l'Allemagne, et non l'inverse, car elle volait au secours de son alliée russe⁶. Par ailleurs, après l'assassinat de François-Ferdinand – un libéral ouvert à l'émancipation des peuples slaves au sein de l'Empire – et de son épouse, la justesse de la cause austro-hongroise ne faisait pas débat. Les catholiques allemands, français puis, en 1915, italiens, se trouvèrent emportés dans ce fatal tourbillon.

6 Après l'assassinat de l'archiduc héritier François-Ferdinand par Gavrilo Prinzip, un fanatique serbe, l'Autriche-Hongrie déclara la guerre à la Serbie, entraînant la réaction russe. Alliée à l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne déclara la guerre à la Russie et la France, alliée à cette dernière, déclara la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie.

Dès le début des hostilités, Mathias Erzberger se vit investi d'une importante mission : celle de convaincre les catholiques des pays demeurés neutres – singulièrement l'Italie, l'Espagne et le Portugal, ce dernier jusqu'en 1917 – du bien-fondé de la position allemande. Il joua exactement le même rôle que celui assuré par Mgr Baudrillard, recteur de la « Catho » de Paris, pour le compte du gouvernement français. Les efforts d'Erzberger portèrent surtout sur l'Italie afin de la maintenir à l'écart de la guerre et, de ce fait, sa stratégie coïncidait parfaitement avec celle du pape et de son secrétaire d'État, le cardinal Gasparri. Dès lors, l'émissaire allemand se rapprocha totalement du Vatican et, à la faveur de la stratégie italienne, il proposa un plan visant à obtenir, du gouvernement austro-hongrois, la cession du Trentin à l'Église qui, à son tour, pourrait le céder à l'Italie moyennant de substantielles compensations en faveur du Saint-Siège. Mathias Erzberger exposa longuement son plan au « ministre des Affaires étrangères » de l'Église, Mgr Pacelli – futur Pie XII –, substitut de la secrétairerie d'État, qui se rallia au projet. Benoît XV dépêcha donc Mgr Pacelli à Vienne, mais la tentative capota devant l'intransigeance autrichienne. Un peu plus tard – fin 1915, début 1916 –, Erzberger revint à la charge avec un nouveau plan. Il s'agissait, cette fois, de réunir en Suisse un congrès international catholique – à l'instar de ce qu'avait fait l'*Internationale socialiste* et surtout les socialistes pacifistes – dans le but d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur le sort du Saint-Siège, dont la neutralité et même le fonctionnement étaient menacés par la perspective d'entrée en guerre de l'Italie. Le cardinal Gasparri applaudit des deux mains, mais Mgr Pacelli demeura de marbre : il n'était pas né de la dernière averse et subodorait une volonté allemande d'attirer le Vatican dans le camp des empires centraux.

Le fait est qu'à force de fréquenter le Vatican, puis après l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des Alliés, de discuter avec les diplomates des nonciatures de Berne et de Munich – cette dernière étant confiée en 1917 à Mgr Pacelli – et ému jusqu'aux tréfonds de l'âme par les exhortations dramatiques du Saint-Père, Mathias Erzberger bascula. Il devint l'agent du pape en Allemagne et le propagandiste de la politique pacifiste du Saint-Siège : dans son for

intérieur, le catholique l'emporta sur l'Allemand. Le pacifisme sincère d'Erzberger se fondait aussi sur une vision réaliste de la situation : le torpillage du *Lusitania* provoquant l'entrée en guerre des États-Unis, ainsi que le blocage de la situation militaire dans une guerre de tranchées aussi vaine qu'humainement atroce et risquant de s'éterniser en guerre d'usure, lui paraissait, à terme, nécessairement perdue par l'Allemagne. Par surcroît, le choix du grand quartier général allemand de s'engager dans la guerre sous-marine à outrance, heurta sa conscience de Chrétien, car contraire tant au *Jus in bello* qu'au principe augustinien de la « guerre juste » qui l'avait animé jusqu'alors. C'est alors que le 19 juillet 1917, Erzberger présenta au *Reichtag* sa « Résolution de paix » et, dans la foulée, obtint la démission du chancelier von Bethmann-Hollweg qui fut remplacé par Michaelis – le candidat imposé par l'armée – qui prit dans son gouvernement deux « historiques » du *Zentrum* : son président, Peter Spahn, et le vieux Karl Trimborn.

Le premier novembre 1917, coup de théâtre ! Le Premier ministre bavarois, le comte von Hertling, devient chancelier du Reich, trop tard, comme on l'a vu (voir supra). En réalité, cette nomination correspondait à la volonté du grand quartier général de la *Reichwehr*, soucieux d'assurer la parlementarisation du régime impérial. Semblable revirement des autorités militaires peut surprendre à première vue. En réalité, comme on l'a vu ci-dessus, l'empereur Guillaume II était un caractériel, imprévisible et versatile. Avec le déclenchement de la Grande Guerre, l'état-major ainsi que les cercles politiques les mieux informés constatèrent que le *Kaiser* était incapable de résister à l'insubordination et aux pressions exercées sur lui par les vainqueurs de Tannenberg, le feld-maréchal von Hindenburg et son chef d'état-major Ludendorff, ceux-là mêmes qui avaient écrasé l'armée russe. Les résultats qu'ils avaient obtenus contrastaient avec ceux du commandant en chef du front ouest, le général von Falkenhayn dont l'armée se trouvait enlisée dans la guerre de tranchées. Hindenburg s'était ainsi acquis une forte popularité non seulement auprès des soldats, mais encore de l'opinion publique. Conseillé par son âme damnée Ludendorff, il imposa à son souverain le renvoi du général von Falkenhayn et

la création d'un grand quartier général unique, dont il devint le généralissime. Dès lors, le *Kaiser* ne fut plus qu'une marionnette soumise aux militaires : le matamore se muait en fantoche. Comme le maréchal et son chef d'état-major n'entendaient pas s'investir en politique, la conduite de la guerre leur suffisant amplement, ils en laissèrent la responsabilité pleine et entière aux autorités civiles, mais jusqu'à un certain point. Ainsi, lorsque le SPD et la majorité du *Zentrum* voulurent abolir le *Dreiklassenwahl* qui subsistait en Prusse depuis 1850 et à propos duquel le chancelier von Bethmann-Hollweg préparait un projet en ce sens, les « frères siamois » quittèrent Spa où se tenait le quartier général afin d'obtenir le départ du chancelier. Après maintes péripéties et un chantage à la démission, ils arrivèrent à leurs fins. De même, l'ensemble de l'économie et de la production se vit orienté et mobilisé totalement au profit de l'effort de guerre, dans une perspective qui fut celle de la guerre totale. Par ailleurs Ludendorff, qui ne manquait pas de finesse, entendait faire endosser les mesures impopulaires par les civils et, en cas de malheur, donc de défaite, leur en imputer la responsabilité. Le stratagème était habile et fonctionna. Qui étaient ces « deux Dupond/t » qui soumièrent l'armée et mirent le *Reich* à leur botte ? Paul von Hindenburg und Beneckendorff était l'exemple type du *Juncker* prussien et du général fin de siècle : une baderne pompeuse. Erich Ludendorff était taillé dans une autre étoffe : fils d'un grand propriétaire foncier, riche, mais pas noble, c'était un « brillant stratège et tacticien »⁷ doublé d'un bourreau de travail, l'un des meilleurs généraux de la Première Guerre mondiale, tous camps confondus, mais il était affecté d'une personnalité angossée et labile.

Voilà donc le contexte dans lequel s'effectua, de 1914 à 1918, l'accès des catholiques à l'égalité. Ce ne fut pas sans engendrer nombre de réticences. Ainsi, lorsque le comte von Hertling fut nommé à la chancellerie, il crut bon, comme catholique, de se choisir un vice-chancelier progressiste élu du Wurtemberg. Or, comme Hertling était lui-même Hessois et que, suivant la règle de l'époque, il cumulait la chancellerie avec la présidence du gouvernement de Prusse, le chef des conservateurs prussiens, Ernst von Heydebrand

⁷ Chr. Clark, *Histoire de la Prusse, op. cit.*, p. 691.

und der Lasa, déclara à la tribune du *Landtag* : « Le Prussien que je suis se sent trahi et renié. »⁸ Quoi qu'il en fût, l'interdiction de l'ordre des Jésuites fut abolie, l'égalité de droits entre catholiques et protestants affirmée et la parité confessionnelle dans l'administration mise en route, des ministres centristes participèrent aux derniers gouvernements impériaux et Constantin Fehrenbach assura la présidence de la commission centrale du *Reichtag*. Dès 1917, les trois partis qui avaient soutenu la résolution de paix⁹ – le SPD, le *Zentrum* et les progressistes – mirent sur pieds un comité d'action commune en vue d'instaurer un régime parlementaire ; le nouveau chef des nationaux libéraux, Stresemann, souhaitait également le parlementarisme, mais en conservant des pouvoirs considérables à l'empereur. Erzberger continuait, quant à lui, son inlassable activité en faveur de la paix et des propositions du pape Benoît XV ; pour ce faire, il fit connaître aux dirigeants des partis et du gouvernement le texte d'un rapport que le ministre des Affaires étrangères austro-hongrois Czernin avait adressé au nouvel empereur Charles Ier. Le bilan établi par le comte Czernin concluait que les chances des puissances de l'Axe de remporter la guerre étaient nulles, mais, fait plus grave, des fuites, attribuées à Erzberger, en révélèrent le contenu, dont les Alliés prirent connaissance. Le leader démocrate-chrétien était totalement étranger à celles-ci, mais elles lui valurent la réputation d'être un homme de paix, espoir de tous les Allemands qui souhaitaient la fin des hostilités et figure du traître pour tous les nationalistes, ainsi que les militaristes. Son image ne s'améliora guère à leurs yeux lorsqu'ils apprirent que, fin 1917, notre homme avait rencontré un émissaire du nouveau gouvernement russe ; ce faisant, il agissait pour le compte du Saint-Siège qui, *in illo tempore non suspecto*, nourrissait des espoirs nés de la chute du tsarisme, autocratie théocratique orthodoxe.

Le *Zentrum* face à la défaite et à la Révolution allemande

En 1918, après l'échec des terribles « offensives Ludendorff » qui rompirent le front allié, provoquèrent la seconde bataille de la

8 *Ibid.*, p. 545.

9 Elle avait obtenu une large majorité – 212 voix contre 126 – mais chaque parti l'interpréta à sa guise.

Marne et l'instauration d'un commandement unique au profit du maréchal Foch, les choses se gâtèrent pour la *Reichwehr*. Le général Ludendorff se retrouva dans une situation d'autant plus précaire que l'avantage acquis par l'Allemagne, grâce au rapatriement des troupes venues du front de l'Est à la suite de la paix germano-russe, se vit totalement contre-balancé par l'arrivée en force des soldats américains. Fin octobre 1918, la situation empira : les marins de la flotte allemande basée à Kiel refusent de prendre la mer pour attaquer la flotte britannique qui bloquait la Baltique et se mutinent au cri de « Mathias Erzberger chancelier » ! C'est le début de la Révolution allemande de 1918-1919 ; succession de grèves, d'insurrections sanglantes entraînant une répression plus sanglante encore, ainsi qu'une brève guerre civile.

Pour faire face à la situation, le *Kaiser* nomma le prince Max de Bade à la chancellerie, le 3 octobre 1918. Erzberger y occupe le poste de ministre sans portefeuille, chargé – en fait – d'entamer des négociations de paix¹⁰. Dès le 6 novembre, ce dernier se rend à Compiègne, sans enthousiasme, voire la mort dans l'âme, afin de négocier avec les Alliés. Le chancelier pensait que la figure d'homme de paix, le fait qu'il n'était pas prussien et le catholicisme de Mathias Erzberger trouveraient grâce aux yeux des Français. Rien n'y fit. Le très catholique maréchal Foch, chef de la délégation alliée, demeura intraitable. Les conditions imposées pour un armistice semblaient injustes et inacceptables aux yeux d'Erzberger, mais l'armée voulait sauver les meubles à tout prix et Hindenburg pressa Friedrich Ebert, le nouveau chancelier, d'accepter telles quelles les propositions alliées. Le 11 novembre, Erzberger signa l'Armistice, non sans avoir émis une solennelle protestation qui laissa Foch de marbre. Joseph Rován considère que, en signant l'Armistice de Retondes alors qu'il aurait dû exiger qu'Hindenburg et Ludendorff signassent eux-mêmes – à l'instar de Foch –, il signa en fait son arrêt de mort et, ajoute-t-il, celui de la République de Weimar¹¹. Pour Erzberger, nous partageons son

¹⁰ Siègent également au gouvernement les centristes Gröher et Trimborn, ainsi que les sociaux-démocrates Scheidemann et Bauer, tous deux futurs chancelliers.

¹¹ J. Rován, *op. cit.*, p. 188.

avis tout en considérant que le nouveau régime aurait pu fonctionner. Obéissant aux volontés de la *Reichwehr*, Erzberger apparut aux yeux des nationalistes et de la droite allemande comme le traître qui avait poignardé l'Allemagne dans le dos, la privant ainsi d'une improbable victoire, que les nationalistes présentèrent ensuite comme certaine...

Sur ces entrefaites, le brandon allumé par les marins de Kiel provoqua un incendie qui gagna toute l'Allemagne : la Révolution se répandit dans le pays, chassant tant le *Kaiser* que les souverains des États qui composaient l'Empire. Même la très catholique et conservatrice Bavière vécut brièvement un épisode de dictature du prolétariat sous la férule autoritaire de Kurt Eisner, de l'USPD ; des événements qui eurent l'heur de traumatiser le nonce à Munich, Mgr Pacelli. On put croire à l'exacte répétition des événements survenus en Russie, une grosse année plus tôt. Cependant, Rosa Luxemburg, idéaliste, spontanéiste et hostile à la dictature du PC, n'avait ni le génie tactique de Lénine, ni son cynisme ; au contraire, Friedrich Ebert n'était pas le pusillanime Kerensky et surtout, le SPD – le plus important et le mieux organisé des partis sociaux-démocrates d'Europe – n'avait que peu en commun avec les *mencheviks* et les socialistes révolutionnaires russes.

Dès le départ, pour ne pas dire la fuite du *Kaiser*, le prince Max de Bade laissa le pouvoir à un gouvernement révolutionnaire composé de six commissaires du peuple, tous issus du SPD ou de l'USPD¹². L'épiscopat allemand ainsi que l'opinion catholique ne comprirent rien à ce qui se passait sous leurs yeux et demeurèrent abasourdis sinon, pour certains, tétanisés. Seul Mathias Erzberger conserva son poste de négociateur avec les Alliés et un dirigeant des syndicats chrétiens, Gilsberts, reçut un poste de secrétaire d'État au travail¹³.

Dans l'exécutif gouvernemental, l'USPD se montra un partenaire instable et, partant, non fiable. Issu de l'aile du SPD qui refusa de voter les crédits de guerre en 1914, il se retrouva lui-même en proie à une

12 3 SPD et 3 USPD, c'est-à-dire sociaux-démocrates indépendants.

13 Erzberger assura officiellement la charge de président de la commission d'Armistice, c'est-à-dire chargée de l'application des conditions de l'Armistice du 11 novembre 1918.

dissidence en 1917 : le *Spartakusbund*, animé par Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht qui furent l'âme de la Révolution et prônaient une république des conseils ouvriers. Ni Ebert ni Scheidemann, instruits par ce qui s'était passé à Moscou et Saint-Pétersbourg, ne l'entendaient de cette oreille. Par surcroît, le ministre de l'Instruction publique, l'USPD Hoffmann, antireligieux rabique, voulait éradiquer la religion des écoles biconfessionnelles et supprimer toute aide à l'enseignement catholique. Dès le 23 décembre, les événements se précipitent : les spartakistes passent à la lutte armée. Ebert et Philipp Scheidemann réagirent avec détermination en appelant l'armée – plus exactement ce qui en restait – à la rescousse et nommèrent le député SPD Gustav Noske comme ministre des Armées. Ce dernier fut le véritable vainqueur de la guerre civile en reconstituant une armée de fait, les *Freikorps* (corps francs), en rassemblant des volontaires et des rescapés de la *Reichswehr*. La manière particulièrement musclée dont Noske entreprit d'écraser la rébellion spartakiste – Rosa Luxemburg et Liebknecht furent exécutés sans procès – dans le sang, suscita d'emblée des états d'âme chez les commissaires de l'USPD et, le 29 décembre, ce parti quittait le gouvernement provisoire. Ebert et Scheidemann ne consentirent pas à déployer de grands efforts pour les retenir... Il semblerait qu'ils en furent plutôt soulagés. Pendant ce temps, le *Zentrum* faisait profil bas, la majorité du parti demeurait fidèle à l'idée d'une monarchie parlementaire. Seul Erzberger garda le contact et accepta, à la demande expresse d'Ebert, de présider la commission d'Armistice, tâche pour le moins impopulaire. Il était appuyé par les éléments lucides et réalistes du parti : l'ancien président du *Reichstag*, Fehrenbach (1852-1926), le jeune député Joseph Wirth (1879-1956), ses compatriotes badois, et le centriste « absolu » Wilhelm Marx (1863-1946) considéraient que, nonobstant les inclinations monarchistes de la majorité, l'essentiel était d'accepter le fait accompli républicain afin de protéger les catholiques, leurs valeurs, le *Kirchensteuer* et leurs écoles.. Selon Joseph Rovani, l'exemple donné par les catholiques français qui, victimes de leur entêtement monarchiste, provoquèrent la Loi de Séparation, fournit un argument décisif aux réalistes qui l'emportèrent. Le parti accepta de rejoindre le gouvernement provisoire fondé sur la coalition qui fut

à l'initiative de la résolution de paix de 1919 : le SPD, le *Zentrum* et les démocrates¹⁴. Centristes et DDP posèrent comme condition la tenue d'élections générales afin de désigner une constituante. Le *Zentrum* obtint la seconde place après le SPD – 165 sièges – avec 92 sièges, le DDP obtint 18 % des votes et 62 sièges, le reste étant réparti entre les partis d'oppositions : la *Deutsche Volkspartei* – les nationaux libéraux, 28 sièges – tandis que les anciens partis conservateurs se regroupaient dans la *Deutsche Nationale Volkspartei*, le DNVP, dirigé par le sinistre Hügenberg, avec 42 sièges. Constantin Fehrenbach assura la présidence de l'Assemblée nationale constituante, tandis que le social-démocrate Friedrich Ebert devenait le président du *Reich*.

La coopération du *Zentrum* – qui possédait une aile droite aussi conservatrice que nombre d'élus DNVP – avec le SPD était due à Erzberger bien sûr, mais aussi à la confiance que leur inspiraient Ebert, Philipp Scheidemann et Gustav Bauer pour ne pas évoquer Noske... Scheidemann devint le chancelier à la tête de la « coalition de Weimar » – SPD, *Zentrum*, DDP – où Mathias Erzberger occupait le poste capital de ministre sans portefeuille chargé de la négociation du Traité de paix. L'unité du parti fut rompue par les Bavarois qui créèrent leur propre parti resté monarchiste, même si le président du groupe parlementaire centriste, Adolf Gröber, exposa longuement les états d'âme et les positions nuancées de son parti lors de son premier discours à la Constituante.

La conférence de paix qui se tint à Versailles se traduisit par la constante humiliation de l'Allemagne. Sa délégation fut convoquée et on lui remit le projet de traité qu'elle ne put négocier : tout était à prendre ou à laisser, donc la reprise des hostilités. Ce qui heurta le plus fut, bien plus que les énormes conséquences financières, la présentation de l'Allemagne comme seule responsable et coupable, ce qui fut ressenti comme un *diktat* même par la gauche et les masses ouvrières. Le président Ebert, le chancelier Scheidemann et tous les partis représentés à la Constituante, à l'exception de l'USPD,

14 La *Deutsche Demokratische Partei*, DDP, avait succédé au Parti populaire progressiste. Il rassemblait d'éminents intellectuels, à commencer par le grand sociologue Max Weber, le juriste Hugo Preuss, le futur président de la RFA Theodor Heuss ou le théoricien libéral Friedrich Naumann.

votèrent contre le traité. Mais une minorité de ministres, dont Erzberger et le ministre de la Défense, le social-démocrate Noske, considéraient, non sans lucidité, que les jeux étaient faits, que les Allemands n'avaient pas le choix et que toute reprise des hostilités aurait précipité le pays dans le chaos et le triomphe de la Révolution bolchévique. En définitive, grâce à Mathias Erzberger, le *Zentrum* fut le premier à ratifier le Traité, car ce dernier avait su rallier à sa cause deux grands anciens du parti, Peter Spahn et Adolf Gröber. Seuls, au sein du camp catholique, une poignée de députés bavarois votèrent contre. Toute la négociation du Traité de Versailles, sa ratification et sa signature par le social-démocrate Hermann Müller et le ministre centriste Bell furent menées par un gouvernement bi-partite SPD-*Zentrum*, présidé par Scheidemann et, après sa démission, par Gustav Bauer (SPD). De son côté, Erzberger occupa le poste capital de vice-chancelier et de ministre des Finances. Le poste de Président du *Reich* revint au *leader* SPD Friedrich Ebert, tandis que le centriste Constantin Fehrenbach présidait la Constituante. Une commission composée de vingt-huit parlementaires fut chargée de rédiger le texte de la nouvelle constitution démocratique et républicaine. Le centre se trouvait représenté par six délégués, les « historiques » Spahn, Gröber et Trimborn, mais aussi le P. Hitze, l'inspirateur du *Volksverein* et le *leader* des syndicats chrétiens, Adam Stegerwald. Le 11 août 1919, la nouvelle constitution fut promulguée : la République de Weimar était née, portée par l'alliance du SPD, du *Zentrum* et des démocrates qui constituèrent la « coalition de Weimar ».

*

* *

Chapitre VII

Du Capitole à la Roche tarpéienne. Le *Zentrum* sous la République de Weimar

Si un parti politique pouvait se targuer d'incarner la République de Weimar, la palme reviendrait certainement au *Zentrum*. Ne participait-il point à toutes les combinaisons gouvernementales ? Comble du paradoxe pour une formation qui ne se rallia à la République que du bout des lèvres et conserva jusqu'à la fin une aile monarchiste. Sans compter avec la sécession de sa section bavaroise, devenue le BVP et qui demeura attachée au principe d'une restauration des Wittelsbach.

Les événements qui ponctuèrent la brève existence de la première démocratie parlementaire d'Allemagne et les nombreux gouvernements qui se succédèrent rendent l'étude du *Zentrum* difficile pour l'ensemble de la période. Il est, dès lors, fort utile de donner, au préalable, une grille de lecture, une boussole. Ainsi, deux présidents se succédèrent à la tête du *Reich* : le premier, le social-démocrate Friedrich Ebert, désigné en 1919 par l'Assemblée constituante, meurt en fonction en 1925 et est remplacé par le maréchal Hindenburg qui sera réélu en 1932. Quant au pouvoir législatif, après le vote de la Constitution le 31 juillet 1919, il est définitivement établi avec l'élection du I^{er} *Reichstag*, le 6 juin 1920. Le 11 janvier 1923, la France

occupe la Ruhr et provoque la résistance passive de la population, renforcée par une grève générale qui se poursuit jusqu'en septembre, tandis que Hitler tente un putsch à Munich. Le 4 mai 1924 eut lieu l'élection du II^e *Reichtag* marqué par la victoire de la droite nationaliste (DNVP). S'ensuivit une instabilité parlementaire qui conduisit à de nouvelles élections, tenues le 7 décembre de la même année et remportées par le SPD (III^e *Reichtag*).

Le III^e *Reichtag* dura trois ans et fut marqué par des avancées de l'Allemagne sur la scène internationale. Ainsi, le 5 octobre 1925, s'ouvri la Conférence de Locarno qui se termina par la signature d'un traité avec les Alliés, ratifié par le *Reichtag* le 3 novembre. Dès lors, la France évacua une première zone d'occupation en Rhénanie à partir du 31 janvier 1926. Le 24 avril 1926, l'Allemagne signe un traité avec l'URSS et acquiert sa pleine souveraineté en entrant à la Société des Nations (SDN) le 10 septembre de la même année. Mais des nuages commencent à couvrir l'horizon avec un signe avant-coureur, un krach à la Bourse de Berlin le 13 mai 1927.

Le IV^e *Reichtag* est élu le 20 mai 1928 et commence comme une législature faste tant du point de vue économique que de la politique étrangère, conduite principalement par Stresemann. En effet, le 27 août, est signé le pacte Briand-Kellog censé assurer la paix, tandis que le 11 février 1929 s'ouvrent des négociations sur le plan Young qui entend solder la question épineuse des réparations de guerre imposées à l'Allemagne par le Traité de Versailles. Négociations et signature (7 juin 1929), suivies d'une première conférence tenue à La Haye du 6 au 31 août sur l'application du plan Young et suivie de l'évacuation totale de la Rhénanie. Une seconde conférence eut lieu du 3 au 20 janvier 1930 pour finaliser le plan qui fut adopté par le *Reichtag* le 11 mars.

Le 14 septembre 1930, un nouveau *Reichtag*, le V^e, est élu suite à des élections catastrophiques qui virent les nazis devenir le deuxième parti ; la République, dans un climat de crise croissant, a perdu deux de ses plus éminents hommes d'État : à droite, Stresemann meurt le 3 octobre 1929 et à gauche, Hermann Müller (SPD) décède le 21 mars 1931 alors que la crise économique est devenue mondiale ; le chômage atteint des scores records avec plus de six millions de

demandeurs d'emploi. Le 2 février 1932, Hindenburg est réélu à la présidence et il s'ensuit de nouvelles élections législatives.

Le 31 juillet, celles-ci débouchent sur un résultat plus dramatique encore : le NSDAP nazi devient le premier parti au VI^e *Reichstag*. Ingouvernable, il termine sa brève carrière avec, le 6 novembre 1931, l'élection du VII^e *Reichstag*. Des politiciens d'extrême droite accèdent à la chancellerie, von Papen (02.06.1932 – 03.12.1932) et von Schleicher (03.12.1932 – 30.01.1933). Le 30 janvier 1933, le président Hindenburg nomme Hitler comme chancelier. Le 5 mars 1933, le VIII^e et dernier *Reichstag* est élu après une campagne qui se déroule dans un climat de terreur provoquée par les SA nazis. Le 23 mars 1933, les députés votent les pleins pouvoirs à Hitler, la République de Weimar est morte.

L'instauration de la République de Weimar constitua un Âge d'Or, une aubaine pour les catholiques allemands et pour le *Zentrum* qui en assurait la représentation politique. En effet, les catholiques accédaient à l'égalité parfaite avec leurs compatriotes protestants, tandis que leur parti devenait le pivot de tous les gouvernements qui se succédèrent – de la création en 1919 à la fin en 1933 – du régime républicain.

Le Centre dans le système partisan

D'une part, la Constitution supprima toutes les discriminations en s'inspirant du projet constitutionnel qu'avait établi le Parlement de Francfort en 1848. Ainsi, les quelques États protestants qui ne l'avaient pas fait d'emblée se virent imposer l'abolition de leurs législations anticatholiques. Les droits fondamentaux, comme la liberté religieuse et le droit pour les cultes de s'organiser librement en dehors de toute intervention des pouvoirs publics, furent reconnus. Cela pouvait à la rigueur convenir au SPD, *in illo tempore* marxiste et, partant, athée. Par contre, le statut de droit public conféré aux Églises et particulièrement le droit de lever « l'impôt d'Église » et d'en faire assurer la perception par le trésor public, ou le maintien des facultés de théologie dans les universités, semblaient des mesures difficiles à avaler pour les sociaux-démocrates et le DDP. Mais le SPD avait besoin de la caution du Centre et de sa coopération afin d'assurer un

gouvernement stable et de mener à bien les réformes sociales que les sociaux-démocrates entendaient réaliser.

D'autre part, la position axiale détenue par le *Zentrum* lui permit de participer à tous les gouvernements que connut la République de Weimar et d'exercer le poste de chancelier à cinq reprises. Les chanceliers centristes furent Constantin Fehrenbach, Josef Wirth, Wilhelm Marx – à deux reprises – et Heinrich Brüning. On peut distinguer trois types de coalition : la « coalition de Weimar » avec le SPD et le DDP ; la coalition de Weimar élargie aux nationaux-libéraux du DVP ou *Große Koalition* et le centre-droite ou *Bürgerblok* qui allie le *Zentrum* aux DDP, DVP et DNVP. Ainsi, plus que tout autre parti, il s'identifia ou, plus précisément, incarna la République de Weimar, il n'est donc pas surprenant qu'il périclita avec elle.

On a, de longue date, disserté et glosé sur le « Régime de Weimar », générateur d'instabilité et partant coupable d'avoir accouché du nazisme¹. À part la fâcheuse idée d'élire le président de la République au suffrage universel, la Constitution pouvait être considérée comme exemplaire. On retiendra, à notre avis, deux facteurs principaux à son échec. Le premier est évidemment les conditions excessives que le Traité de Versailles imposa à l'Allemagne. Et, à cet égard, les gouvernements français et, accessoirement, belge portent une responsabilité considérable. En l'occurrence l'antienne « l'Allemagne paiera » qui permit à certains gouvernements des années folles de se défouler sur leurs homologues d'outre-Rhin, se révéla aussi calamiteuse que mystificatrice. Avec l'occupation franco-belge de la Ruhr, décidée par Poincaré, la mesure fut comble. Le second facteur tient à la nature des sentiments que partageait la classe politique. Il est devenu proverbial que d'affirmer que Weimar fut une République sans républicains. De fait, l'héritier des partis conservateurs, le DNVP (nationaux allemands) demeurait monarchiste et rêvait d'un retour des Hohenzollern. Une tendance se radicalisa et, séduite par le fascisme italien, se plut à espérer l'instauration d'un régime

1 Ce fut surtout le cas des parangons du scrutin majoritaire qui érigeaient la représentation proportionnelle au statut de cause unique de la chute de Weimar.

analogue à celui que le *Duce* imposa à l'Italie. À sa droite, on retrouve une poussière de partis d'extrême droite, fascistes ou prônant la « révolution conservatrice », dont, à l'origine, les nazis n'étaient qu'une composante parmi d'autres². On citera pêle-mêle la *Nationale Bewegung*, les *Jungkonservative*, les nationaux-révolutionnaires ou le Front noir entre autres. Ces partis qui, sauf le NSDAP, méprisent les élections et n'ont de cesse de comploter contre l'État recourent volontiers à l'assassinat politique. La démobilisation d'une grande partie de la *Reichwehr* devait leur fournir matière à recrutement. D'autre part, les libéraux de droite ainsi que des éléments des ailes droites du DDP et du *Zentrum* n'avaient accepté la République que du bout des lèvres, tandis que la *Bayerische Volkspartei* (BVP), qui s'était séparée du *Zentrum*, souffrait d'une incurable nostalgie des Wittelsbach. À la gauche extrême incarnée par le KPD, le Parti communiste, créé par les survivants du *Spartakusbund* et ceux d'entre les membres de l'USPD qui n'avaient pas réintégré le bercail social-démocrate, on croyait dans la République, mais malheureusement, ce n'était pas la même république. Foin de la république bourgeoise, on espérait une république des conseils ouvriers, c'est-à-dire une république soviétique calquée sur le modèle de l'URSS et on entendait l'imposer par des moyens qui n'étaient pas forcément démocratiques, eut égard aux principes de la démocratie représentative et libérale. En définitive, seuls les sociaux-démocrates, le *Zentrum* et les démocrates (DDP) étaient résolus à jouer pleinement et loyalement selon les règles du jeu imposées par une république démocratique.

2 Jean-Pierre Faye réalisa une admirable étude du discours de ces partis et groupes politiques dont certains, tels les nationaux-bolchéviques, se situaient entre l'extrême droite et l'extrême gauche. Cfr. J.-P. Faye, *Langages totalitaires*, Paris, Hermann, 1972.

Tableau II

Liste des gouvernements sous la République de Weimar (1919-1933)

Ph. Scheidemann (SPD)	13 février 1919 au 21 juin 1919
G. Bauer (SPD)	21 juin 1919 au 27 mars 1920
H. Müller (SPD)	27 mars 1920 au 21 juin 1920
C. Fehrenbach (<i>Zentrum</i>)	21 juin 1920 au 10 mai 1921
J. Wirth (<i>Zentrum</i>)	10 mai 1921 au 26 octobre 1921
J. Wirth II (<i>Zentrum</i>)	26 octobre 1921 au 22 novembre 1922
W. Cuno (ind. DVP)	22 novembre 1922 au 13 août 1923
G. Stresemann (DVP)	13 août 1923 au 6 octobre 1923
G. Stresemann II (DVP)	6 octobre 1923 au 30 novembre 1923
W. Marx (<i>Zentrum</i>)	30 novembre 1923 au 23 mars 1924
W. Marx II (<i>Zentrum</i>)	3 juin 1924 au 15 janvier 1925
H. Luther (ind.)	15 janvier 1925 au 20 janvier 1926
H. Luther II (ind.)	20 janvier 1926 au 17 mai 1926
W. Marx III (<i>Zentrum</i>)	17 mai 1926 au 29 janvier 1927
W. Marx IV (<i>Zentrum</i>)	29 janvier 1927 au 29 juin 1928
H. Müller II (SPD)	29 juin 1928 au 30 mars 1930
H. Brüning (<i>Zentrum</i>)	30 mars 1930 au 7 octobre 1931
H. Brüning II (<i>Zentrum</i>)	7 octobre 1931 au 2 juin 1932
F. von Papen (ind)	2 juin 1932 au 3 décembre 1932
von Schleicher (ind)	3 décembre 1932 au 30 janvier 1933
A. Hitler	30 janvier 1933

Et les choses débutèrent sous de fâcheux auspices : dès mars 1920, l'extrême droite tenta un *putsch* sous la houlette du général Lüttwitz. En 1923, des soldats perdus de la *Reichwehr* récidivèrent, mais cette fois Lüdendorff était de la partie ; mais la tentative n'affecta réellement que la ville de Munich et sombra dans le ridicule. Parmi les agitateurs mis en prison à cette occasion, on peut noter la présence d'un petit peintre paysagiste autrichien, mais qui avait servi comme caporal dans la *Reichwehr*, un certain Adolf Hitler. Cette tentative de coup d'État eut lieu avant même la tenue des élections pour le nouveau *Reichtag*.

Dès lors, le gouvernement du social-démocrate Hermann Müller, où Erzberger exerçait les fonctions de vice-chancelier et de ministre des Finances, se retira pour faire place à un gouvernement de centre-droite dirigé par Constantin Fehrenbach et réunissant le *Zentrum*, les démocrates et les nationaux libéraux. En effet, en tombant de 37,9 % à 21,7 %, le SPD encaissait une lourde défaite due à la montée en puissance de l'USPD qui, passant de 7,6 % à 17,9 %, devenait le troisième parti au *Reichtag*. Mais le revers social-démocrate comptait fort peu, comparé à l'effondrement du deuxième partenaire de la coalition de Weimar, les démocrates : les listes du DDP ne récoltaient plus que 8,3 % des votes contre 18,6 %. Seul le *Zentrum* limitait les dégâts, les deux formations catholiques obtenaient ensemble 17,8 %, mais l'ancien Centre bavarois (BVP) ne coopérait plus avec son homologue et, depuis la Révolution manquée de 1919, faisait bande à part, préférant gouverner la Bavière avec les nationaux allemands du DNVP. Dès lors, le Centre seul ne pesait plus que 13,6 %, soit moins que le SPD, l'USPD et le DNVP (15,1 %), faisant jeu égal avec le DVP (13,9 %). N'empêche qu'indispensable à la mise en place d'une coalition de centre-droite, le *Zentrum* devenait incontournable et put revendiquer, pour la première fois, la chancellerie. Durement étrillé, le SPD souhaitait faire une cure d'opposition et récusait autant l'USPD que les nationaux libéraux. Le SPD apporta toutefois son soutien sans participation au gouvernement.

Constantin Fehrenbach était alors âgé de 67 ans et jouissait d'une réelle renommée doublée du respect de ses collègues parlementaires, car il avait présidé l'Assemblée nationale constituante de 1919 ainsi que, avant-guerre, le *Reichtag* et, après la chute de son gouvernement qui dura un an, il dirigea le groupe parlementaire centriste jusqu'à sa mort en 1926. Démocrate convaincu et ancien partisan d'une monarchie parlementaire, il devint, écœuré par les foudres de la droite monarchique, un républicain tout aussi convaincu et lutta jusqu'à la fin contre l'antisémitisme en présidant le *Verein zur Abwehr des Antisemitismus*. Ce grand honnête homme et brillant juriste n'était pas de l'étoffe dont on fait les chanceliers. Pendant un an, il pataugea dans la question des réparations exigées par la France. En définitive, sa meilleure initiative fut d'avoir choisi son compatriote

badois Joseph Wirth comme ministre des Finances. Wirth, comme Erzberger, appartenait à la gauche intellectuelle du parti.

Le *Zentrum* divisé entre sa droite et sa gauche

L'arrivée de Wirth signifie que Mathias Erzberger n'était plus le seul à incarner la conception avancée de la démocratie chrétienne. Grâce à ce dernier, la démocratie chrétienne avait désormais pignon sur rue en Allemagne. Le temps des hobereaux rhénans et westphaliens semblait à jamais révolu ; leur seul porte-parole, au demeurant peu écouté, était Franz von Papen qui fera parler de lui pour le pire. Le parti avait donc changé.

Le *Zentrum* de l'entre-deux-guerres, présidé par Erzberger puis par Wilhelm Marx, était, plus encore que sous l'Empire, un parti interclassiste et, comme il se doit, divisé en tendances multiples. Le courant libéral constitutionnel et laïc, hérité de Windthorst et incarné par Wilhelm Marx, un résidu du courant conservateur ; une gauche sociale et réformatrice, elle-même fractionnée entre une sensibilité réformatrice comprenant de brillants *leaders* comme Erzberger et Joseph Wirth et les syndicalistes comme Adam Stegerwald – le patron de la CGB (1 200 000 adhérents) – et Heinrich Brüning ; un courant néo-clérical corporatiste analogue à la CEDA espagnole de Calvo Sotelo, dirigé par Mgr Kaas, un défenseur résolu de l'ecclésiologie autoritaire. Ce dernier, qui avait l'oreille de Mgr Pacelli, causa beaucoup de mal à l'Église, à l'Allemagne et au *Zentrum*.

La politique menée par le parti était, évidemment, tributaire non seulement du type de coalition et des partenaires au sein de celle-ci, mais encore des rapports de force entre d'une part, les tendances et de l'autre, les forces sociales – *Volksverein*, paysans, etc. – agissant à l'intérieur du *Zentrum*. Le rôle du leader effectif et du charisme personnel qu'il exerçait sur les militants se révéla également susceptible de faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre. Ainsi, Mathias Erzberger, personnalité haïe s'il en fut, vomi par la droite, les nationalistes et nombre d'anciens militaires, jouissait d'une réelle aura au sein du parti et qui dépassait largement les limites de son aile gauche. Seuls les Bavarois du *Bayern Volkspartei*, choqués par le nonce à Munich, Mgr Eugenio Pacelli – il leur vouait

une profonde reconnaissance de l'avoir débarrassé, en 1919, des séides de Kurt Eisner qui n'hésitèrent pas à envahir la nonciature et à confisquer l'automobile du prélat – s'étaient séparés du Centre pour s'allier au DNVP avec lequel ils gouvernèrent le *Freistaat* jusqu'à sa fin en 1933³. Allergiques au SPD, ils n'acceptèrent de s'allier à ce dernier que lors du gouvernement Müller II, au sein d'une coalition de Weimar élargie au BVP et en un temps où pesait déjà la menace nazie.

Mathias Erzberger incarna l'alliance avec les sociaux-démocrates et, au gouvernement, ce démocrate-chrétien convaincu se montra aussi, voire plus, réformateur qu'eux. Dans une Allemagne blessée par la guerre et la Révolution qui s'ensuivit, où la polarisation des conflits engendrait la violence, ce dernier ne pouvait que susciter l'animosité des droites, un sentiment qui vira à la haine, dès lors qu'on fit du signataire de l'Armistice de Retondes – exigée par les militaires – le bouc émissaire, le traître qui avait poignardé la *Reichwehr* dans le dos.

Comme vice-chancelier, puis ministre des Finances du social-démocrate Gustav Bauer, il fut d'une part, le père du système fiscal allemand et de l'autre, le créateur de la *Deutsche Reichsbahn*. Du point de vue fiscal, le *Reich* impérial dépendait des contributions des États membres. Erzberger, tout fédéraliste qu'il fût, mit en place un impôt fédéral direct assurant une véritable redistribution en faveur des contribuables les plus modestes, ainsi que des revenus moyens. Quelques mois plus tard (juillet 1919), il introduisit les droits de succession, ainsi qu'un impôt sur la fortune payé par les plus riches et une taxe spéciale frappant les profiteurs de guerre. À l'exception de ce dernier impôt, le système mis en place en 1919, la *Erzbergersche Reichsfinanzreform* demeure encore, dans ses grandes lignes, l'actuel code fédéral des impôts. Ce caractère novateur souleva l'ire du DVP – les anciens nationaux-libéraux – qui s'était imposé comme parti de la haute finance et du grand patronat de la Ruhr, qui s'ajouta à la haine du DNVP. Les libéraux auraient dû savoir gré au ministre d'avoir stabilisé les finances et, par conséquent, l'économie réelle

3 Ce faisant, les insurgés foulaient au pied l'immunité diplomatique de la nonciature munichoise. Eisner, qui n'était pas idiot, parvint à obtenir de ses partisans, pour le moins indisciplinés, la restitution du véhicule.

qui tinrent bon jusqu'à ce que le poids des réparations de guerre et l'intervention militaire franco-belge entraînent la politique de « résistance passive » ; mais en ce temps-là, Erzberger était déjà mort. La création des chemins de fer de l'État allemand représente la seconde réforme fondamentale à inscrire au crédit du ministre. Jusque là, le système ferroviaire était laissé à la discrétion des pouvoirs publics des États fédérés qui tantôt le gérât, tantôt le confiait à des compagnies privées, soit pour l'ensemble du réseau, soit ligne par ligne. La fondation de la *Deutsche Reichsbahn* – DR – substituait un système rationnel à l'anarchie préexistante. Contrairement aux anciennes compagnies qui battaient de l'aile, la DR s'avéra rapidement une entreprise profitable. Or, la DR – qui subsista en RDA jusqu'en 1990 – fut reconfigurée, après la Seconde Guerre mondiale, en DB, sigle qui désigna successivement la *Deutsche Bundesbahn*, puis la *Deutschebahn*, qui conserva également son statut jusqu'aux privatisations opérées par les gouvernements Schröder et Merkel.

L'Allemagne contemporaine doit donc beaucoup à Mathias Erzberger, mais les nationalistes ne voyaient pas les choses sous cet angle et leur presse ne cessa de l'agonir d'injures et de traîner sa réputation dans la boue, voire d'appeler au meurtre. L'un de leurs slogans favoris était : *Fort mit Erzberger* ; c'est-à-dire, *mutatis mutandis*, « Débarassons-nous d'Erzberger ! » Le comble de la polémique haineuse fut atteint lorsque, entre autres aménités, la *Tägliche Rundschau*, se permit d'écrire – se moquant de l'apparence physique du ministre – que le fait « qu'il fût rond comme une balle ne le mettait pas à l'épreuve des balles »⁴. Pire, non seulement il n'obtint pas le moindre soutien de ses coreligionnaires du BVP – liés aux propriétaires fonciers bavarois –, mais qui plus est se heurta-t-il à l'hostilité de certains membres de l'épiscopat dont le moindre n'était certes pas le cardinal von Hartmann, archevêque de Cologne. En revanche, le nonce à Berlin et Munich, Mgr Pacelli – futur Pie XII – conserva sa sympathie à l'égard d'Erzberger, envers lequel il était reconnaissant d'avoir obtenu nombre d'avantages en faveur

⁴ H. Chisholm, « Mathias Erzberger », *Encyclopedia Britannica*, 12^e édition, 1922.

des catholiques d'Allemagne. Mais comme à son habitude, il se garda d'exprimer son point de vue publiquement.

Dans un tel climat, les choses ne pouvaient que mal tourner et elles tournèrent mal. En 1920, durant la campagne de haine et de dénigrement, le chef du DNVP, Karl Helfferich, lui-même ancien secrétaire d'État au Trésor sous le *Reich* wilhelmien et passablement fortuné, publia un pamphlet aussi injurieux que diffamatoire, en reprenant le slogan favori des militants de son parti : « *Fort mit Erzberger* ». Ainsi calomnié, le vice-chancelier saisit la justice. L'affaire fut immédiatement jugée à Berlin, mais il faut savoir que, à cette époque – janvier 1920 –, la magistrature prussienne n'avait pas été épurée et demeurait celle de l'époque impériale et royale⁵. Le résultat fut que Helfferich se vit condamné à payer à la victime des dommages et intérêts pour le moins modiques tandis que, *in cauda venenum*, le tribunal du district pointait des erreurs et une certaine légèreté dans la gestion du ministre des Finances. Comme cela ne suffisait pas, à la sortie de l'audience, un jeune officier fit feu sur Erzberger, le blessant grièvement. Par surcroît, le vice-chancelier dut démissionner de son poste ministériel ainsi que de son siège à la Constituante.

L'intéressé riposta en publiant un ouvrage qui mettait en évidence son rôle durant la guerre. Dans ce plaidoyer *pro domo*, il ne ménagea guère ses ennemis politiques, indifférent à la haine mortelle qu'ils lui vouaient. Il mit les choses au point en réglant ses comptes avec l'état-major. Conscient, comme responsable de la propagande vers les pays neutres, il révéla qu'il prit rapidement conscience du choc que l'invasion de la Belgique et les violences commises envers ses habitants avait provoqué dans l'opinion internationale, il s'en ouvrit aux généraux. L'un d'entre eux lui rétorqua qu'il s'agissait d'un cas de légitime défense, puisqu'attaquer la France en passant par la Belgique constituait un impératif stratégique; quant aux exactions commises sur les populations civiles, elles étaient motivées par la « paresse » des Belges qui refusaient de travailler pour l'Allemagne! Quand on sait que la Grande-Bretagne était peu soucieuse de mourir pour la Serbie et que la cause du retour de l'Alsace-Lorraine dans le giron

5 Cfr. Chr. Clark, *op. cit.*

de la République ne soulevait pas l'enthousiasme des Britanniques, mais que, en revanche, la violation de la neutralité belge garantie par le Traité de Londres, qualifié par Bethmann-Hollweg de « chiffon de papier » constituait un *casus belli*... Dès lors, dès 1920 et l'élection du *Reichtag*, les électeurs du Pays de Bade lui firent massivement confiance. Député au *Reichtag*, il était en train de conseiller son ami et disciple Josef Wirth qui, devenu chancelier, souhaitait compléter la réforme fiscale. Mais la droite ne l'entendait pas de cette oreille et, alors que Mathias Erzberger passait ses vacances à Bad Griesbach, une charmante ville d'eaux de la Forêt-Noire, un commando de l'organisation ultranationaliste *Konsul*, l'abattit, le mitraillant de douze balles. La République de Weimar perdait ainsi son plus grand homme d'État et la démocratie l'un de ses meilleurs défenseurs.

Dans ce climat de violence, d'instabilité, la Prusse fit figure d'oasis de stabilité et de bon gouvernement. Ceci peut surprendre, compte tenu du caractère composite du plus grand des *Länder* allemands de l'époque. Un rapport commandé par le ministère de l'Intérieur en 1919 et réalisé par le constitutionnaliste Hugo Preuß, ami de Max Weber et membre du Parti démocrate, concluait à la nécessité de son démantèlement. Par ailleurs, des forces centrifuges poussaient en ce sens : le Hanovre n'avait toujours pas digéré son annexion et en Rhénanie-Westphalie catholique, un mouvement indépendantiste animé par le vieux Karl Trimborn et le bourgmestre de Cologne, Konrad Adenauer, militait en ce sens ; le second souhaitait même voir la Rhénanie quitter le *Reich*. Mais la Prusse disposait de nombreux atouts, à la fois institutionnels et politiques. Institutionnels, car sa constitution était bien plus démocratique et plus efficace que celle de la République de Weimar. À cet avantage d'ordre juridique, s'ajoutait une grande stabilité gouvernementale due au maintien en place, de 1919 à 1932, de la « coalition de Weimar » comprenant, sous l'énergique direction du Premier ministre social-démocrate Otto Braun, le SPD, le *Zentrum* et les démocrates. Au tournant des années 1930, l'affaiblissement du DDP nécessita l'entrée du DVP au gouvernement. « La Prusse devint le "roc de la démocratie" en Allemagne et le principal bastion de la stabilité politique au sein de

la République de Weimar. »⁶ Seule la terreur nazie mit un terme à l'expérience. Preuve de l'influence centriste, en 1932, Otto Braun conclut un concordat avec le Vatican.

La Bavière constitua, de son côté, l'antithèse de la Prusse, régie par une coalition entre le BVP – qui s'était totalement séparé du *Zentrum* – et les nationalistes du DNVP. Ce choix paraissait totalement aberrant, compte tenu du caractère autonomiste des premiers face au pangermaniste des seconds. « La Bavière catholique, par haine de l'esprit révolutionnaire de gauche, va maintenant accueillir et protéger tous les semeurs de trouble, tous les ligueurs, tous les assassins de la Sainte-Vehme, sans que le gouvernement central, menacé de toute part, réagisse contre le désordre de droite, installé dans cette Bavière qui se qualifie elle-même orgueilleusement, mais paradoxalement de "cellule d'ordre". »⁷

Si le gouvernement fédéral ne put intervenir efficacement afin de neutraliser les factieux, c'est que la chienlit régnait au *Reichtag* de cette « République sans républicains », affectée par le phénomène que le grand politiste italien Giovanni Sartori définit par le concept de *multipartisme polarisé*. À savoir trop de partis, trop d'hostilité entre eux et trop de partis extrémistes représentés au Parlement. Un seul gouvernement décida d'empoigner le taureau par les cornes : celui du chancelier Josef Wirth qui, à la tête de la coalition de Weimar, dirigea et restaura le prestige de l'Allemagne du 10 mai 1921 au 22 novembre 1922.

Disciple de Mathias Erzberger et intellectuellement plus articulé que ce dernier, Josef Wirth était également citoyen du Pays de Bade. Démocrate chrétien et même démocrate-chrétien « de gauche », il comptait, au *Zentrum*, au nombre des quelques républicains de cœur et non simplement de raison. Il était donc tout à fait normal que le chancelier SPD Hermann Müller fit appel à lui pour remplacer Erzberger comme ministre fédéral des Finances. Il demeura, jusqu'en 1933, le leader de l'aile gauche du *Zentrum*, une fonction qu'il assura également au sein du cabinet Fehrenbach. Natif de Fribourg-en-

6 Chr. Clark, *op. cit.*, p. 611.

7 J. Rovin, *op. cit.*, p. 197.

Brisgau et de modeste origine – son père était typographe –, il dut exercer des « petits boulots » – en l'occurrence travailler comme cocher – afin de payer ses études à l'excellente Université de sa ville natale⁸. Il réussit ainsi un double cursus de mathématiques et d'économie sociale qui le conduisit à l'obtention d'un doctorat en mathématiques en 1906. Il devint professeur de lycée en 1908 et entra en politique au *Zentrum* qu'il représenta au *Reichtag* dès 1913. En 1920, comme ministre des Finances, il s'imposa comme l'homme fort du gouvernement Fehrenbach. Empêtrés dans l'insoluble problème du paiement des réparations exorbitantes imposées par le Traité de Versailles et durement réitérées par l'ultimatum de Londres, Fehrenbach et sa coalition de centre-droite démissionnent. Le Président Ebert eut alors la clairvoyance d'appeler Wirth à la chancellerie afin d'adopter une politique plus conciliante à l'égard des Alliés. C'était d'ailleurs la ligne souhaitée par le *Zentrum*.

Devenu le plus jeune chancelier de l'histoire allemande, Josef Wirth mit rapidement en route un gouvernement de centre-gauche avec le SPD et le DDP. Son ambition était claire : restaurer la confiance des Occidentaux en appliquant loyalement et scrupuleusement les engagements souscrits par l'Allemagne, quitte à en démontrer *ab absurdo* le caractère injuste et aberrant. Mais ce fut en politique étrangère que, épaulé par son brillant ministre des Affaires étrangères, Walter Rathenau, le chancelier obtint ses meilleurs résultats. Pourtant, tout commença sous de très fâcheux auspices : le référendum exigé par le Traité de Versailles afin de régler le sort de la Haute-Silésie s'était clairement prononcé – 60 % des votes – en faveur du maintien de la région en Allemagne ; les Polonais se soulevèrent et obtinrent de la SDN le partage de la province avec la Pologne, ce qui entraîna la démission de Wirth, suivie de son rappel à la demande expresse du Président. Le chancelier entreprit ensuite – favorisé par le fait que la politique étrangère de la France était dirigée par un homme d'État clairvoyant et visionnaire, Aristide Briand – de permettre à l'Allemagne de reprendre sa place dans le concert des nations. Elle put ainsi participer à la conférence économique internationale qui se tint à Gênes en 1922. Conscients de la situation géopolitique

8 Heidegger en fut recteur et Hannah Arendt y enseigna.

de l'Allemagne, située entre l'Est et l'Ouest, Wirth et Rathenau signent avec l'URSS le Traité de Raspallo (avril 1922), par lequel les Soviétiques renouent des relations diplomatiques avec un pays occidental et renoncent au paiement des réparations.

Cependant, outre le fait que cette politique ne plaît guère à la droite, Rathenau présente aux yeux de celle-ci une tare indélébile : le ministre était juif, donc suspect de participer au « complot judéo-bolchévique ». De fait, le 24 juin 1922, Walter Rathenau est assassiné. Ce fut l'occasion pour le chancelier Wirth de prononcer à la tribune du *Reichtag* le plus poignant et le plus prémonitoire de ses discours. Pointant du doigt les travées de la droite, il s'écria : « L'ennemi est à droite. »⁹ Or, sur ces entrefaites, l'USPD, délestée de ses éléments les plus radicaux qui ont rejoint le Parti communiste (KPD), décida de revenir au bercail social-démocrate, ce qui renforce le SPD et suscite la crainte des partis du centre et de la droite modérée. Inquiète devant cette rupture d'équilibre interne au sein du gouvernement, la direction du *Zentrum* souhaitait inclure le *Deutsche Volkspartei*, les nationaux-libéraux, au sein de la coalition. Un tel vœu ne manqua point de soulever une masse de problèmes. D'abord – et il s'agit d'une clause dirimante –, le DVP n'avait pas voté la Constitution de la République de Weimar. Ensuite, ce parti médiatisait la volonté politique du grand patronat et singulièrement des industriels de la Ruhr – les Krupp, les Thyssen –, cette couche sociale dont le grand cinéaste Visconti brossa un tableau cruel dans son chef-d'œuvre, *Les Damnés*. Il était de toute évidence renforcé sur sa gauche et il s'avérait impossible pour le SPD de collaborer avec une formation qui représentait son principal adversaire. Enfin, le DVP ne souhaitait en aucune façon entrer dans un gouvernement qui comprendrait le SPD. Il s'agissait, pour un parti né dans l'opposition à la coalition de Weimar, d'une question de cohérence politique : en effet, son slogan pour les élections de 1920 avait été :

9 La formule complète est : « C'est là qu'est l'ennemi qui instille son venin dans les plaies du peuple. C'est là qu'est l'ennemi et, il n'y a pas de doute là-dessus, cet ennemi est à droite. », *Encyclopédie Wikipédia*, article « Josef Wirth ».

*Von roten Ketten macht dir frei
Allein die Deutsche Volkspartei.*

... ce qui en français signifie : « Des chaînes rouges seul le DVP peut te libérer. » Face à ce véritable *double bind* que constituaient les exclusives réciproques du SPD et du DVP, Josef Wirth n'avait d'autre issue que de se démettre, ce qu'il fit en 1923.

Le *Zentrum* se voyait désormais contraint de cesser de ménager la chèvre et le chou, il devait choisir entre le maintien de la coalition de centre-gauche d'une part, et, de l'autre, l'ouverture à droite. Il adopta la seconde solution et céda même le poste de chancelier au DVP qui mit cette condition comme préalable à son entrée au gouvernement. Ainsi, le grand industriel Wilhelm Cuno¹⁰, puis Gustav Stresemann, leader du DVP, occupèrent la chancellerie, mais dans des conditions et des contextes différents. Quant à Josef Wirth, leader de la gauche de son parti et incarnant l'alliance avec le SPD, il redevint député du rang. Ce qui ne l'empêcha point de mener une action idéologique dans la presse, mais aussi sur le terrain, en participant avec le SPD et le DDP à la reconstitution d'une milice républicaine, les *Reichsbanner Schwarz-Rot-Gold*, visant à lutter contre la SA nazie et les autres milices d'extrême droite¹¹. Écœuré par le fait que le *Zentrum* ait pu accepter l'entrée du DNVP – qui jamais ne condamna les assassinats d'Erzberger et de Rathenau – au gouvernement, il quitte son siège de député au *Reichtag* en guise de protestation (1925). Trois ans plus tard, le chancelier social-démocrate, Hermann Müller, le convainc de revenir dans l'arène politique et lui attribue un portefeuille ministériel mineur, tandis que, après le retour du *Zentrum* à la chancellerie en la personne du démocrate chrétien Heinrich Brüning, ce dernier

10 N'étant pas parlementaire, Cuno fut présenté comme indépendant mais, en réalité, il avait été membre du DVP et peut-être l'était-il encore. Quoi qu'il en soit, il professait des opinions nationales libérales.

11 En français : le drapeau de l'État noir, rouge et or. Ce drapeau, qui est celui de la RFA, remonte au Parlement de Francfort (1848) et constitue l'emblème des républicains. La droite, les ultranationalistes et les monarchistes se reconnaissent dans la bannière impériale noire, blanche et rouge. Ce sont aujourd'hui encore les couleurs de l'extrême droite allemande.

lui confia le poste hautement stratégique de ministre de l'Intérieur. Résolu à interdire les sections d'assaut du NSDAP – les tristement célèbres SA –, il se voit contraint à la démission par le président Hindenburg. Il s'exila en 1933 et participa à la résistance allemande ; il tenta désespérément d'arracher à Pie XII une condamnation formelle et explicite du nazisme.

Lorsque tombe le gouvernement Wirth remplacé par le gouvernement Cuno, qui unit les deux partis « républicains » *Zentrum* et DDP au DVP et au BVP bavarois, la catastrophe que le précédent chancelier entendait conjurer survint : Cuno cesse de verser les réparations de guerre. Par conséquent, la France riposte *illico* en organisant, conjointement avec la Belgique, l'occupation militaire de la Ruhr afin, en quelque sorte, de se payer sur la bête. La région occupée était la plus industrialisée et, partant, la plus riche d'Allemagne. Toujours très futé, le chancelier Cuno appela à la résistance passive et à la grève générale tout en continuant de verser les salaires des fonctionnaires, mais également ceux des travailleurs grévistes du secteur privé. En effet, les syndicats s'étaient totalement engagés dans le mouvement : tout le secteur minier, ainsi que la sidérurgie se retrouvèrent ainsi paralysés. Or, l'Allemagne était déjà dans l'incapacité de faire face aux engagements imposés par le Traité de Versailles et, pour soutenir la résistance passive, Cuno fit tourner frénétiquement la planche à billets. Il s'ensuivit une hyperinflation galopante sans précédent. Par exemple, un timbre-poste exigé pour une lettre de trente grammes, qui coûtait dix marks au 1er janvier 1923, était passé à trente milliards de marks au 30 novembre de la même année. Cuno ne prit aucune mesure sérieuse afin d'endiguer le raz-de-marée financier, mais seuls les salariés et les retraités et, un peu moins, les petits commerçants souffraient de la crise. En revanche, les mandants du chancelier – les grands industriels – n'hésitant pas à recourir à la main-d'œuvre polonaise, s'enrichirent, bénéficiant d'un cours du mark incroyablement favorable, exportaient, se faisant payer en livres sterling ou en dollars. Hitler tenta un putsch, encore à Munich, qui échoua. Le pays était sur les genoux, mais l'opération franco-belge tourna au *fiasco*.

La solution à la crise ne vint pas du *Zentrum* qui, privé de Mathias Erzberger et méfiant à l'encontre de Josef Wirth, manquait cruellement de leaders. Elle vint paradoxalement du DVP et singulièrement de son chef, Gustav Stresemann qui devient chancelier, mais, crise monétaire oblige, à la tête d'une coalition avec le *Zentrum* et le DDP, mais rejointe également par le SPD. Au plan intérieur, il régla la crise monétaire en recourant à une démonétisation : le *Rentenmark* se substituant au mark¹². Un succès, car, après le retrait des troupes franco-belges et de nouveaux accords monétaires internationaux, le *Rentenmark* fit place au *Reichsmark* lié à l'étalon-or. Ce succès fut rendu possible grâce à l'étroite coopération entre le chancelier, son ministre des Finances – le grand économiste social-démocrate Hilferding – et le gouverneur de la banque centrale, le démocrate Schacht¹³. Quant au *Zentrum*, il se contenta de suivre le mouvement, sous la houlette de son président Wilhelm Marx.

Les succès du gouvernement Stresemann se révélèrent très considérables dans le domaine de la politique étrangère où, en fait, il continua la politique entamée par Wirth. Contrairement à ce dernier, Gustav Stresemann put, par delà l'instabilité gouvernementale, bénéficier de la durée et du remplacement, au Quai d'Orsay, de Poincaré par Aristide Briand et, restant en fonction durant six ans, il put engranger nombre d'importants succès diplomatiques : en matière de réparations, responsabilité dans le déclenchement de la guerre, entrée au comité de sécurité de la SDN, etc.

Entre la chute, en 1923, de la grande coalition dirigée par Stresemann – celle-ci causée par le retrait du SPD – et la constitution du gouvernement Müller II, le *Zentrum* détint, en quelque sorte, le monopole des ministères sociaux. La conviction des dirigeants du parti étant de s'éloigner le moins possible du SPD, la politique sociale des ministres centristes se voulut réformiste et n'eût pas été désavouée par les sociaux-démocrates ; l'artisan en fut l'abbé Brauns, ministre du Travail durant toute cette période, et à ce titre père de l'assurance chômage. Entre 1923 et 1928, pas moins de quatre gouvernements

12 1 RM vaut 4 200 000 000 000 anciens marks.

13 J. Rován, *op. cit.*, p. 200. À partir de 1933, Schacht coopéra avec les nazis et se retrouva, au procès de Nuremberg, sur le banc des accusés.

se succédèrent au pouvoir et le parti en dirigea deux, avec le même chancelier Wilhelm Marx. La période fut également marquée par la seconde – et dernière – élection du président de la République au suffrage universel, où le chancelier Marx se présenta vainement.

Fors l'appartenance religieuse et partisane, Wilhelm Marx n'avait que bien peu de choses en commun avec Josef Wirth ou Mathias Erzberger. Né à Cologne en 1863, ancien magistrat du siège, entré en politique en 1899, il en gravit tous les échelons, municipaux, régionaux – élu au *Landstag* de Prusse, puis en 1910, au *Reichtag* –, spécialisé dans les questions scolaires et la défense des intérêts des écoles catholiques, très clérical, mais homme calme et pondéré, il incarna rapidement le « centre du *Zentrum* », entre la gauche animée par Wirth, la droite dirigée par Martin Spahn¹⁴, sans compter la gauche syndicale anti-SPD d'Adam Stegerwald. Cet homme de consensus, mais qui penchait à droite, ne dirigea pas moins de quatre gouvernements, trois de centre-droite, comprenant le *Zentrum*, le BVP, le DDP et le DVP, minoritaires et dépendant du bon vouloir du SPD et un dit du *Bürgerblock*, c'est-à-dire élargi au DNVP. Son bilan s'avère loin de présenter un solde négatif : il endossa tant la politique étrangère de Stresemann que les réformes sociales de l'abbé Brauns. Par ailleurs, il eut le courage de limoger un héraut du militarisme, le général von Seeckt, chef de la *Reichwehr*, qui, renouant avec les pratiques de l'ère wilhelmienne, en refaisait un État dans l'État.

Wilhelm Marx se retrouva, en 1925, l'acteur involontaire du pire drame qui affecta la vie politique de la République de Weimar depuis les assassinats d'Erzberger et de Rathenau : l'élection d'Hindenburg à la présidence de la République. En effet, causée par le décès prématuré du président Ebert, elle se caractérisa par une véritable foire d'empoigne au premier tour. Au début, centristes, sociaux-démocrates et démocrates semblaient d'accord pour proposer la candidature du ministre DDP de la Défense, Gessler, mais l'opération capota du fait de Gustav Stresemann, soutenu par son parti, le DVP. Le motif se révélait des plus honorables : des désaccords entre le ministère de la Défense et celui des Affaires étrangères, sur les relations avec l'URSS. Chaque parti se présenta alors en ordre dispersé. Marx, candidat

14 Le fils de Peter Spahn, il passa au DNVP.

centriste, n'obtint que 14,5 %, le score électoral moyen de son parti, devancé par le candidat du DVP (l'ancien ministre de l'Intérieur Karl Janes) qui faisait cause commune avec le DNVP (38 %) et le Premier ministre de Prusse, Otto Braun (SPD) avec 29 %, et le troisième représentant de la « coalition de Weimar », le démocrate Hellpach (5,8 %). Le BVP présenta son propre candidat, qui obtint 3,7 % des votes; quant au reste, il se porta sur les extrêmes : le chef du Parti communiste, avec 7 % des votes, et l'extrême droite, avec l'incorrigible Lüdendorff, ne récolta que le score dérisoire de 1,1 %. La loi permettant l'inscription de candidats nouveaux au second tour, la droite proposa la candidature du maréchal Hindenburg qui, avec l'aval du *Kaiser* – exilé aux Pays-Bas – accepta de se présenter comme « indépendant », avec le soutien du DNVP, de l'extrême droite dont le NSDAP et, malgré les réticences de Gustav Stresemann, du DVP. Sentant le péril extrême que courait la République, le SPD retira son candidat au profit de celui du *Zentrum* – Wilhelm Marx – et le DDP fit de même. Cependant, ce fut à ce moment que survint la tragédie. En effet, la politique du pire prévalant, téléguidée par le *Komintern* – le KPD maintint la candidature de son secrétaire général Thälmann – et la trahison du BVP, qui se rallia à Hindenburg, conjuguèrent leurs effets pour assurer l'élection du vieux militaire monarchiste. Il fut élu, sans gloire, à la faveur d'une triangulaire où il obtint 48,3 % des votes contre 45,3 % à Marx et 6,4 % à Thälmann. Malgré le maintien du KPD, il aurait suffi des 3,7 % engrangés par les Bavaois pour que Wilhelm Marx fût élu. Cette élection sonna le commencement de la fin de la République de Weimar. En 1932, Hindenburg fut réélu contre Hitler, ce qui ne l'empêcha point de confier la chancellerie à ce dernier, le 30 janvier 1933.

La double mort du *Zentrum* et de la République de Weimar

Pour le *Zentrum*, la présidence Hindenburg fut marquée par un désarroi certain dû à l'échec de la candidature de Wilhelm Marx. Tout en demeurant au sein du gouvernement, le parti se retrouva profondément déchiré entre sa tendance démocrate-chrétienne et sa tendance conservatrice – le leader de celle-ci, Franz von Papen, dont on connaît le rôle funeste qu'il joua, fut exclu du *Zentrum* –, le débat

étant arbitré par le courant le plus proche de l'épiscopat. En effet, en 1928, suite au retrait de Marx, une élection triangulaire organisée pour désigner son successeur opposa l'ancien Premier ministre de Prusse et président des syndicats chrétiens (CGB), Adam Stegerwald, le député au *Reichtag* Joseph Joos – candidat proposé par l'ancien chancelier Wirth – et Mgr Ludwig Kaas. Par une singulière ironie du sort qui atteste de la capacité centriste à ménager la connivence entre ses différents courants, Wirth et Stegerwald avaient siégé tous deux au sein du gouvernement du chancelier SPD Hermann Müller. Par une ironie de l'Histoire, le prélat décrocha le poste. Cet éminent canoniste, professeur à l'Université de Trèves et qui participa à la rédaction de la Constitution de Weimar, fut formé à la Grégorienne de Rome. Mgr Pacelli, devenu nonce à Munich et Berlin, recourut souvent aux conseils de Mgr Kaas qui lui avait été recommandé par le cardinal Bertram, archevêque de Breslau et président de la conférence épiscopale allemande. Lorsqu'il devint président du Parti, Mgr Pacelli était devenu secrétaire d'État de Pie XI et, prélat dévoué et obéissant, Mgr Kaas servit bien plus les desseins de l'épiscopat et ceux du Vatican que les intérêts du *Zentrum*. Or, la stratégie prioritaire du pape et du cardinal Pacelli était de conclure un concordat valable pour toute l'Allemagne, qui chapeauterait ceux signés avec la Bavière et la Prusse. Pour le reste, il ne prêtait aucun intérêt à la direction de son parti¹⁵.

De fait, l'image que l'Histoire retint de ce prélat qui, après Trimborn et Marx, devint le troisième et dernier président du *Zentrum* sous Weimar, reste celle de l'un de ceux qui mirent le pied d'Hitler à l'étrier. Pourtant, député à la Constituante puis, dès 1920, au *Reichtag* où il se spécialisa en politique étrangère, Mgr Kaas était bien plus proche de l'abbé Brauns que du sinistre von Papen qu'il fit d'ailleurs exclure du parti, car il fleuretait sans vergogne avec la milice nationaliste du *Stahlhelm*¹⁶ animée par Hügenberg et avec divers cénacles ultranationalistes ou d'extrême droite proches des nazis.

15 « Lors des orageuses batailles électorales de 1932, il n'avait pas le désir d'assumer la direction du parti [...] il s'était longuement absenté à diverses reprises en Suisse. », H. Brüning, *Mémoires*, Paris, Gallimard, 1974, p. 98.

16 Les « casques d'acier ».

Le prélat, qui s'entendait au mieux avec Friedrich Ebert, soutint résolument la politique étrangère engagée par Wirth et Rathenau, celle qui, poursuivie avec détermination par Stresemann, aboutit à la conclusion des accords de Locarno. Ce n'était certes pas un paragon du militarisme et du nationalisme : après la chute de l'Empire, il fut, avec Trimborn et le futur chancelier Adenauer, l'un de ceux qui préconisèrent la création d'un *Land* rhénan et westphalien séparé de la Prusse. Toutefois, il s'opposa à toute sécession d'avec l'Allemagne. Comme on l'a vu ci-dessus, un prêtre, fut-il député, se devait à l'Église et non à l'État et, moins encore, à son parti. En ce temps-là, l'Église ne badinait pas avec le devoir d'obéissance exigé du clergé et quand c'était Rome qui parlait... Tout au plus, peut-on reprocher à Mgr Kaas d'avoir naïvement pensé, à l'instar du dernier chancelier centriste Heinrich Brüning, qu'on pourrait dissocier l'aile la plus religieuse et chrétienne sociale protestante du DNVP de leur parti, tombé entre les mains d'Hügenberg ultranationaliste et antidémocrate¹⁷. Il est donc vraisemblable que la décision de voter, en 1933, les pleins pouvoirs à Hitler vint du Vatican.

Pie XI qui, en 1939, avait, en même temps que les accords du Latran, obtenu un Concordat très favorable de Mussolini, se laissa duper par les proclamations procatholiques d'Hitler. Il faut dire que le Saint-Père était loin d'être un inconditionnel de la démocratie, acceptant volontiers l'autoritarisme pour peu qu'il se montrât favorable à un statut privilégié pour le catholicisme. Par ailleurs, Pie XI appréciait les hommes politiques à poigne et les « grandes gueules » comme le *Duce* avec lequel il n'hésitait pas à polémiquer... Il crut manifestement que la vinasse hitlérienne provenait du même tonneau que la potion que les fascistes servaient aux Italiens. Le nouveau secrétaire d'État – ancien nonce en Allemagne et favorable tant au *Zentrum* qu'au BVP – était beaucoup plus réticent, il avait d'ailleurs reçu un volumineux mémoire du cardinal Faulhaber et des évêques bavarois, qui dénonçait le néopaganisme totalitaire des nazis. Ces derniers avaient d'ailleurs été condamnés par de nombreux évêques, à un point tel que Göring se rendit expressément à Rome

¹⁷ Il s'agissait de la tendance animée par l'ancien ministre Gottfried Treviranus, un luthérien de sensibilité piétiste.

pour protester contre l'attitude partielle et hostile de l'épiscopat à l'encontre du NSDAP, mais le cardinal Pacelli refusa de rencontrer « le héros de l'escadrille von Richtofen ». Néanmoins, le secrétaire d'État considérait – souvenir de son traumatisme munichois ? – le danger communiste comme plus grand que celui qu'Adolf Hitler faisait peser sur l'Allemagne. Le fait est qu'au printemps 1930, au cœur de la crise, Mgr Kaas ne passa pas moins de trois mois au Vatican. L'un des principaux acteurs du drame, le chancelier Brüning, raconta dans ses mémoires l'entretien qu'il eut à Rome, le 2 août 1931, avec le secrétaire d'État : « Pacelli », relate-t-il, « pensait que je devais, eu égard justement au *Reichskonkordat*, former un gouvernement des droites et poser comme condition à sa constitution la conclusion immédiate d'un concordat. Je lui objectai qu'il méconnaissait la situation politique en Allemagne et surtout qu'il se méprenait sur la nature véritable du nazisme. »¹⁸ Manifestement, la compréhension que le cardinal Pacelli avait quant à la nature profonde du nazisme ne s'était guère améliorée trois ans plus tard et après une année de dictature hitlérienne, car, recevant en audience le prince héritier – le *Kronprinz* – déchu, il lui confia que le chancelier Brüning « s'était montré "trop fidèle à la constitution" (*verfassungstreu*), "trop scrupuleux" lors de cette crise »¹⁹. Malgré la préférence dont le cardinal-secrétaire d'État témoignait à l'endroit de la grande coalition, son caractère, sa formation et ses opinions politiques l'avaient amené, lors de sa nonciature à Berlin, à fréquenter des responsables politiques dont von Papen qui appartenait, par ailleurs, à l'Ordre de Malte.

Alors que le *Zentrum*, tel que le voulurent Windthorst et Lieber, était un parti de défense religieuse, il devint, cornaqué par Mgr Kaas, un parti confessionnel ; alors qu'il avait jusque là agi comme un parti de catholiques, il se mua en parti catholique. Ce fut appareillé de la sorte qu'il affronta la grande crise mondiale qui brisa net la reprise fragile impulsée par la politique économique voulue par Stresemann.

18 H. Brüning, *Mémoires (1918-1934)*, Stuttgart, 1970, p. 358, cité in Ph. Chenaux, *Pie XII*, Paris, Cerf, 2003, p. 180.

19 *Archivio della Congregazione degli Affari ecclesiastici straordinari, Germania 191*, cité par Ph. Chenaux, *op. cit.*

Or, et comme un malheur ne vient jamais seul, ce dernier venait de mourir et personne, au sein du DVP, ne pouvait empêcher la dérive de ce parti vers des positions de plus en plus nationalistes²⁰.

Le gouvernement qui prit la grande dépression de plein fouet était dirigé par le chancelier social-démocrate Hermann Müller. Le SPD ayant gagné les élections de 1928, le président Hindenburg qui, en vieil officier prussien qu'il était, respectait profondément son serment de loyauté envers la Constitution, surmonta son allergie envers les « *sozi* » pour confier la chancellerie à l'un d'entre eux, le très modéré Müller. Le gouvernement comprenait le SPD, le *Zentrum*, le DDP, le DVP et même le BVP. L'ambition du chancelier Müller était de partager les fruits de la croissance avec les plus démunis, ce fut la misère qu'il partagea. Menant face à la crise une politique de déflation, le gouvernement céda, sur toute la ligne, aux exigences du patronat et de son mandataire, le DVP, et fit peser tous les sacrifices sur les plus pauvres : les ouvriers, les employés, mais aussi les classes moyennes, c'est-à-dire tous ceux qui avaient déjà fait les frais de la stabilisation, les poussant ainsi dans les bras qui des nazis qui des communistes. Par ailleurs, au sein de la *Reichwehr* et singulièrement autour du général von Schleicher, un nombre sans cesse croissant d'officiers ne voyaient comme seule issue à la crise qu'une dictature du président. Au sein du *Zentrum*, le désenchantement à l'encontre de la démocratie parlementaire gagnait du terrain au profit de thèses corporatistes très en vogue en ce temps-là : triomphant en Italie avec le fascisme au pouvoir, ainsi qu'au Portugal avec l'*Estado novo* de Salazar, elles s'étaient propagées dans le monde germanique à partir de l'Autriche grâce à la revue *Der christliche Ständestaat*. Il s'agissait de remplacer la démocratie libérale par une espèce de démocratie organique fondée sur la représentation des intérêts et le capitalisme libéral par une économie régie par des syndicats verticaux unissant, dans chaque branche de l'activité économique, patronat et salariat. Dans le parti, la majorité de l'aile conservatrice renouait avec sa veine contre-révolutionnaire d'antan et voyait dans le corporatisme la panacée qui lui permettrait de revenir à l'esprit de ce Moyen Âge tant aimé. Quoique dans une version plus diluée, le courant syndical

20 Son successeur, Julius Curtius, esprit pondéré, ne faisait pas le poids.

animé par Stegerwald se montrait de plus en plus réceptif aux thèses corporatistes autoritaires.

Lorsque le pauvre Hermann Müller cédant, une fois de plus, au chantage du patronat, accepta de baisser drastiquement le taux des allocations chômage, la mesure fut comble et le *Zentrum* quitta le gouvernement, causant sa chute. Hindenburg confia alors, le 28 mars 1930, le poste de chancelier au président du groupe parlementaire centriste, Heinrich Brüning, le poulain d'Adam Stegerwald, qui constitua un gouvernement minoritaire avec le centre, le DDP, le DVP et le BVP. Il prit également le portefeuille des Finances et choisit Wirth comme ministre de l'Intérieur, ce qui en dit long sur sa détermination à lutter enfin contre les factieux de tous poils.

Qui était le dernier chancelier centriste, le dernier républicain à présider le gouvernement allemand avant 1933, car ses successeurs à la chancellerie – von Schleicher, von Papen et Hitler – n'étaient pas des démocrates ? Westphalien, brillant économiste – il enseigna l'économie à l'Université Harvard –, il avait accompli l'essentiel de sa carrière au service de la CGB, la centrale syndicale chrétienne et devint député au *Reichtag* en 1924. Officier durant la Première Guerre mondiale, homme calme, froid et même austère, doublé d'un excellent administrateur, il manquait de charisme même s'il maintint les positions électorales du *Zentrum*. Sa proximité avec le monde du travail ne l'empêcha point de n'envisager l'économie qu'à travers le prisme du libéralisme classique et de ses recettes, tout aussi classiques, c'est-à-dire de ce qu'on qualifierait aujourd'hui de « néo-libéralisme », car, comme il est écrit dans l'Éclésiaste, « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil ».

Dès lors, le chancelier Brüning appliqua, avec une rare détermination, les mesures qui avaient si mal réussi à Hermann Müller. Il mit toutefois une résolution tout aussi grande dans le rétablissement de l'ordre : Josef Wirth put ainsi dissoudre la SA nazie. Lors des présidentielles de 1932, il amena l'ensemble des partis républicains à soutenir la réélection du *Feld* maréchal Paul von Hindenburg qui fut vigoureusement appuyé par le *Zentrum*. Hindenburg avait, au préalable, exigé le départ du ministre de

l'Intérieur Josef Wirth, artisan de la dissolution de la SA. Brüning engrangea également quelques succès en politique étrangère, mais, croyant à tort bénéficier de la reconnaissance d'Hindenburg, il osa s'attaquer aux privilèges des *Junckers* de Prusse orientale en proposant une réforme agraire ; le général von Schleicher, l'âme damnée du président, obtint son renvoi et son remplacement par von Papen. Ce dernier, hobereau de Westphalie et ancien officier de cavalerie, était un dilettante mythomane qui ne cessa jamais de pécher en eaux troubles. Persuadé de pouvoir manipuler Hitler, ce fut ce dernier qui le roula dans la farine. En gage des services rendus au *Führer*, il fut nommé ambassadeur en Turquie où il se réhabilita, en quelque sorte, en aidant le délégué apostolique, Mgr Angelo Roncalli, à sauver des juifs. À Nuremberg, il n'échappa à la potence que grâce au témoignage du futur Jean XXIII.

Dès lors, tout se trouvait en place pour que commençât le dernier acte de la tragédie qui détruisit la démocratie allemande, la prédominance de l'Europe sur la scène mondiale et coûta la vie à des millions d'êtres humains, dont six millions de juifs – hommes, femmes et enfants –, coupables d'être nés au sein d'une communauté religieuse que la folie nazie assigna à une pseudo-appartenance raciale ! On comprend la conjoncture qui amena le vieux maréchal von Hindenburg à remettre les rênes du pouvoir entre les mains d'un ancien caporal de la *Reichwehr* que, par ailleurs, il méprisait profondément. Mais pourquoi diantre l'écrasante majorité des députés centristes, dont des hommes d'État aussi peu suspects de sympathies nazies que les chanceliers Wirth et Brüning, consentirent-ils à voter les pleins pouvoirs au chancelier Hitler ? Le second ne mesurait pas l'ampleur de la folie de l'individu que le président venait d'investir et jusqu'où, dans son délire, il conduirait le pays. Il était manifestement abasourdi par l'échec de sa manœuvre visant à améliorer l'assise parlementaire de la coalition minoritaire de centre-droite (avec le DDP et le DVP) qu'il dirigeait depuis 1932 ; il obtint la dissolution du *Reichtag* et le retour aux urnes pour septembre. Mgr Kaas, président du parti, souhaitait de toutes ses forces la mise en place d'une coalition dite de *Volks-Sammlung* qui aurait allié le *Zentrum* au BVP et au DVP, ses partenaires habituels, mais aussi à la totalité du DNVP et même

au NSDAP, des boucliers censés affaiblir les nazis et conjurer le péril représenté par ces derniers ! Un calcul pour le moins tordu et le prélat aurait dû se souvenir d'un vieil adage qui dit « qu'on ne prend pas le thé avec le Diable, même avec une longue cuillère »... Brüning ne l'entendait pas exactement de la même oreille et voulait limiter son ouverture vers la droite nationaliste au seul DNVP et même à l'aile religieuse de ce parti, les chrétiens sociaux, qui venaient de rompre avec son chef Hügenberg. Or, le corps électoral déjoua les calculs de Brüning comme ceux de Mgr Kaas : ce fut le *Katastrophwahl* du 14 septembre 1930 qui vit les nazis passer de 2,6 % des votes à 18,3 % et capables de bloquer, conjointement avec les communistes, le déroulement d'une activité parlementaire normale. Brüning joua dès lors le jeu des gouvernements minoritaires présidentiels, pour lesquels il devint l'otage du président qui le remplaça par un von Papen résolu à faire entrer les nazis au sein de la coalition gouvernementale.

Il était, de toute évidence, exclu que le *Zentrum* pût soutenir le « renégat von Papen » à la tête de quelque coalition que ce fût. La saga des gouvernements présidentiels se poursuit de plus belle, car le nouveau chancelier ne pouvait compter que sur le concours de quelques dizaines de députés du DNVP et, afin de séduire ces derniers, les ministres n'étaient pas des parlementaires, mais des hauts fonctionnaires – tous nobles – ainsi que des grands industriels. Passés à l'opposition, les centristes se montrèrent aussi déterminés que les élus de gauche pour contrer ce curieux gouvernement. Au *Reichtag*, Wirth, Brüning et Stegerwald figurèrent au nombre des plus combatifs et, ce faisant, ils trouvèrent, pour la première fois, un réel appui auprès de leurs homologues bavarois du BVP, dirigés par un *leader* plus jeune et plus conscient du danger nazi, le Dr Schaeffer. Rien ne prédisposait ces hommes à conférer les pleins pouvoirs à Adolf Hitler.

Devenu chancelier, von Papen continua à rêver d'un concours centriste à une « union des droites » autour de sa personne, tout en intriguant avec le général von Schleicher. Malgré l'appui du président, un gouvernement aussi minoritaire ne pouvait se maintenir longtemps et le chancelier crut subtil de procéder à une nouvelle dissolution du *Reichtag*. Mal lui en prit. Même si le DNVP grappilla quelques sièges

de plus, les nazis sortirent grands vainqueurs du scrutin, la gauche se maintint, ainsi que le centre, *Zentrum* et BVP. De leur côté, le DDP et le DVP se virent réduits à la portion congrue. La crise économique battait de plus belle face à un chancelier incompetent et un parlement paralysé par la conjonction des extrêmes, tandis que le *Zentrum* se refusait d'accorder le moindre appui à un von Papen qui semblait maintenant convaincu qu'il fallait en finir avec les nazis. Pour ce faire, il arracha à Hindenburg une nouvelle dissolution d'un *Reichtag* qui venait à peine d'être élu : les nazis reculèrent de plus de quarante sièges, tombant de 230 à 190 ; pour la première fois, ils régresaient. Von Papen pensa alors avoir les mains libres et voulut écraser les SA et arrêter les nazis en lançant contre eux toutes les forces de la *Reichwehr*. Sur les conseils de von Schleicher, le président refusa de suivre son chancelier et le démit de ses fonctions. Hindenburg nomma alors le général von Schleicher à la chancellerie et ce dernier, partisan de la « révolution conservatrice », entendait s'appuyer sur les syndicats afin d'instaurer un régime de *Staatsozialismus* : la République allait grand train sur la voie de l'autoritarisme. Le *Zentrum* et le BVP joignirent leurs voix à celles de la gauche pour refuser les pleins pouvoirs demandés par le général-chancelier. Mais une fois de plus, von Papen, courroucé d'avoir été évincé par von Schleicher, recommença ses manœuvres et négocia avec Hitler : il présenta à von Hindenburg, et lui vendit, un accord de gouvernement avec le DNVP et le NSDAP, Hitler devenait chancelier, von Papen vice-chancelier et les nazis étaient minoritaires au sein du nouveau cabinet qui demanda également les pleins pouvoirs, et cette fois le *Zentrum* vota pour. Il est vrai que les députés du SPD et ceux du KPD se trouvaient soit en prison, soit sur le chemin de l'exil.

Pourquoi un parti qui fut, avec le SPD, l'un des deux piliers du parlementarisme accepta de porter le coup de grâce à la République et de choisir le déshonneur ? Les facteurs sont multiples, mais l'un prédomine nettement et tient en un mot : *Reichskonkordat*. Car vu l'exigence d'une majorité des deux tiers, le centre pouvait bloquer la vote, alors pourquoi avoir accordé à Hitler ce qu'il avait refusé à von Schleicher²¹ ?

21 Les pleins pouvoirs incluaient le droit de changer la Constitution.

Le Concordat était, en quelque sorte, l'Arlésienne de la République de Weimar : revendiqué par le *Zentrum*, on en parlait depuis 1919, mais nul ne le voyait venir. Le président social-démocrate Friedrich Ebert en avait fait la proposition, une commission avait travaillé sur ce sujet et c'est d'ailleurs son texte qui servit de base au Concordat de 1933. Mais dès 1920 le projet s'était perdu dans les sables, face à l'opposition du DVP et du DDP, ainsi que celle des Églises protestantes. L'instabilité gouvernementale qui régnait à Berlin empêcha toute discussion parlementaire du projet et voici qu'Hitler proposait de le négocier avec Rome ! Ce qu'il s'empressa de faire par l'entremise de son vice-chancelier von Papen et de Mgr Kaas – encore lui – qui se rencontrèrent, par un hasard propice, dans le train pour Rome. Le 23 mars 1933, Hitler obtenait les pleins pouvoirs par 441 voix pour et 94 voix contre, la République de Weimar était morte. L'écrasante majorité du *Zentrum* avait voté positivement, comme Mgr Kaas l'avait exigé, Wirth démissionna juste après le scrutin et partit pour l'exil, suivi, un an plus tard, par Brüning qui, président du parti, le saborda et ce fut la dernière des formations démocratiques à disparaître. Les injonctions romaines démontrèrent ainsi leur efficacité : Brüning raconta plus tard que, à la réunion du groupe parlementaire, 70 % des députés étaient totalement résolus à voter les pleins pouvoirs au chef des nazis.

Pourquoi Rome, avec Pie XI – que le personnage d'Adolf Hitler rebutait au plus haut point – et le secrétaire d'État, le cardinal Pacelli – qui connaissait bien l'Allemagne où il exerça une longue nonciature – fit-elle fi des rapports alarmants provenant tant de la part d'évêques allemands que du nonce à Berlin, Mgr Orsenigo, qui décrivait le NSDAP comme un parti dirigé par des *caporioni*, c'est-à-dire des chefs de bande²² ? Pourquoi le Saint-Père et son secrétaire d'État troquèrent-ils l'honneur de l'Église contre un concordat, fût-il très avantageux pour celle-ci ? Il y a, bien sûr, l'argument classique du transigentisme qui considère que le Vatican reconnaît et traite avec des États, non avec des régimes, principe guidant Rome depuis Léon XIII. De fait, Pie XI et son futur successeur, le cardinal Pacelli, comptaient au nombre des transigeants.

22 Y. Chiron, *Pie XI*, Paris, Perrin, 2004, p. 295.

En réalité et suivant l'excellente analyse réalisée par Yves Chiron à partir des archives du Vatican, le contexte international pèse beaucoup plus dans la balance que toute autre considération.

En 1933, l'Église catholique se trouvait confrontée au défi lancé par Moscou et le communisme international. On sait, grâce à François Furet, combien le « passif de cette illusion » s'avéra lourd. En URSS, les religions étaient alors interdites et, en ce qui concerne le catholicisme, l'exercice du culte se trouvait limité à l'église Saint-Louis-des-Français où officiait le primat de l'Église catholique russe, Mgr Neveu, protégé par son passeport français. Tous les évêques qui avaient été sacrés lors de la mission secrète de Mgr d'Herbigny en 1926 avaient été arrêtés. Pourtant, le Vatican n'était pas, à l'origine, hostile à l'URSS. Pie XI et son secrétaire d'État de l'époque avaient négocié avec le camarade Tchitchérine, ministre soviétique des Affaires étrangères – *in illo tempore* intitulé « commissaire du peuple » – et avaient fourni une aide substantielle au pays, en proie à la famine en 1922-1923. En guise de remerciement, le gouvernement soviétique procéda à l'arrestation et à la déportation de nombreux membres du clergé catholique. Le primat par intérim de l'Église catholique, Mgr Cieplak, administrateur du siège de Mohilev, fut condamné à mort, ainsi que son vicaire général, Mgr Budkewicz ; du côté de l'Église gréco-catholique ukrainienne, son primat, Mgr Fedorov, fut condamné à dix ans de goulag²³. Mgr Budkiewicz fut exécuté, tandis que la peine de Mgr Ciepak se vit commuée en dix ans de prison, mais il eut la chance, grâce à l'intervention de la Pologne, d'être expulsé du pays après un an de détention. L'infortuné Mgr Fedorov, citoyen soviétique, mourut au goulag : condamné à dix ans de déportation, il décéda après *douze ans*. Un autre évêque uniate, Mgr Retov, fut fusillé en 1935²⁴. Staline décida, par la même occasion, d'interdire l'Église catholique de rite grec, importante en Ukraine, de donner une partie de ses églises, couvents et propriétés à l'Église orthodoxe et de transformer les autres en salles de spectacles, en musées, quand ce n'était pas en dépôts de matériel, en granges ou en garages.

23 *Ibid.*, pp. 174-175.

24 *Ibid.*, p. 333.

À ce défi, s'ajoutait la violente persécution qui s'abattit sur l'Église mexicaine dès 1923 et qui alla *crescendo* avec des baisses temporaires de tension au gré du fanatisme plus ou moins accentué des présidents successifs et qui atteignit son point d'acmé entre 1926 et 1932. La réaction populaire ne se fit pas attendre : le 31 juillet 1926, un soulèvement populaire armé éclata dans l'État d'Oaxaca au sud du pays, à forte population amérindienne. C'est le début de la guerre civile mexicaine, la *Cristiade*, qui s'étendit au Nord. En guise de représailles, l'État fédéral mexicain ferma les églises et les écoles catholiques, supprima les ordres monastiques et interdit l'habit ecclésiastique ainsi que l'exercice du culte, même en privé. Non seulement les *cristeros* se virent réprimés de manière sanglante, mais des populations civiles furent massacrées, des villages pillés puis brûlés et des femmes violées dans les régions suspectes, aux yeux des troupes fédérales, de nourrir des sympathies à l'égard de la *Cristiade*. Bien sûr, le pouvoir en profita pour éliminer physiquement nombre de prêtres et de religieux, ainsi que des laïcs qui avaient osé témoigner publiquement de leur foi catholique. Ainsi, selon les sources citées par Yves Chiron, quatre-vingt-dix prêtres séculiers et réguliers, ainsi que de nombreux laïcs, furent fusillés, voire brûlés sans jugement²⁵.

Pour couronner le tout, un second pays catholique bascula dans l'anticléricalisme le plus rabique, sinon dans l'athéisme d'État : en effet, les élections espagnoles de 1931 donnèrent la victoire au *Frente Popular*, en fait une alliance composite comprenant des éléments parmi les plus hostiles à la religion et d'autres plus modérés, voire catholiques, comme les autonomistes basques et certains Catalans. Le nouveau gouvernement décida de nationaliser les biens du clergé, de supprimer le financement public de l'Église et de réglementer l'exercice du culte de façon restrictive. De même, l'enseignement devenait le monopole exclusif de l'État. Sur le papier, la situation religieuse espagnole se trouvait plus proche de celle qui prévalut en France, des lois de 1901 à celle de 1905. Mais sur le terrain, il en alla tout autrement : les forces les plus laïcistes de la bourgeoisie anticléricale de sensibilité maçonnique s'en donnèrent à cœur joie dans la brutalité à l'encontre des prêtres, religieuses et religieux,

25 Y. Chiron, *Pie XI*, *op. cit.*

mais elles se retrouvèrent rapidement dépassées et laissées sur la touche par l'extrême gauche, la base socialiste et les anarchistes, les communistes faisant figure de modérés ! De nombreuses églises, couvents, monastères et édifices du culte furent brûlés et détruits ou gravement endommagés, sans égard pour le fait qu'ils appartenaient au patrimoine culturel de l'Espagne. De nombreux prêtres furent assassinés et des religieuses violées. Les auteurs « organisés » de ces actes, ceux qui en revendiquaient la paternité, étaient les anarchistes de la FAI et les trotskystes du POUM dont le leader, Andreu Nin, se félicita d'avoir « résolu totalement le problème religieux » en le prenant à la racine : « Nous avons supprimé les prêtres, les églises et le culte. » Les pouvoirs publics ne prirent aucune mesure pour empêcher les violences populaires exercées contre l'Église²⁶.

Pie XI ne distinguait pas entre le révolutionnarisme autoritaire et laïciste du PRI mexicain, le communisme soviétique et la furie anarcho-poumiste qui sévissait en Espagne. Contrairement à des lectures erronées de l'encyclique *Divini Redemptoris*, le pape ne se souciait guère de considérations doctrinales : il « jugeait l'arbre à ses fruits ». À cet égard, les situations s'avéraient on ne peut plus semblables. Pie XI évoqua « *il terribile triangolo* ». Or, le nonce en Allemagne, Mgr Orsenigo, dont la clairvoyance n'était pourtant pas le point fort, avait envoyé un rapport alarmant où il jugeait le pays à deux doigts d'une prise de pouvoir par les communistes. Le Saint-Père n'avait aucune envie que le triangle terrible ne se transformât en quadrilatère.

Et il y avait Hitler, ce bon apôtre qui multipliait les ronds de jambe, les déclarations favorables à l'Église et proposait un Concordat très avantageux. Comment ne pas profiter de l'aubaine ? Ce qui fut fait et la longue digression consacrée au contexte qui inspira le pape et son secrétaire d'État était nécessaire pour comprendre le « lâchage » du *Zentrum* et l'injonction faite à ses députés de voter les pleins pouvoirs à un chancelier déséquilibré et à un parti « qui ne devint ouvertement totalitaire et », écrit Hannah Arendt, « ouvertement criminel qu'à partir du déclenchement de la guerre, le 1er septembre

26 FAI : Fédération anarchiste ibérique ; POUM : Parti ouvrier d'unification marxiste, trotskyste. A. Nin était l'époux de la sulfureuse Anaïs Nin...

1939 »²⁷. Quant à la « Nuit de Cristal », elle survint en novembre 1938 et les déportations vers les camps de la mort ne commencèrent qu'en 1941.

L'enterrement de la démocratie chrétienne allemande

La classe politico-médiatique française, rejointe par nombre de politologues, tend, on l'a vu, à identifier démocratie chrétienne et conservatisme. Les pages que nous avons consacrées au *Zentrum* devraient convaincre le lecteur qu'il n'en est rien et, mesuré à l'aune européenne, c'est ce parti qui est représentatif des partis nés du versant ecclésial du clivage Église/État et non la CDU qui s'apparente clairement aux formations conservatrices.

Seuls quatre députés avaient eu le courage de refuser les pleins pouvoirs à Hitler. Nous devrions écrire l'héroïsme, car le vote se déroula dans un réel climat de violence et de terreur. Une atmosphère délétère qui s'exerçait dans la rue : l'Opéra où se tenait la séance – après l'incendie du *Reichtag* – était ceinturé et entouré par une populace exaltée. Ainsi, Brüning raconte qu'il fut copieusement hué et insulté par des partisans nazis qui hurlaient : « À bas Brüning », « À mort Brüning ». Mais à l'intérieur, les députés NSDAP vociféraient tout autant, provoquant des bagarres jusqu'au sein de l'hémicycle. Quant à l'ancien chancelier et à Mgr Kaas, ils attendaient une lettre d'Hitler promettant de ne pas dissoudre les partis et de respecter les droits fondamentaux. Au moment de passer au vote en dernière lecture, Göring affirma sans vergogne que ladite missive se trouvait dans son casier, mais que le temps manquait pour aller la chercher. La lettre n'arriva jamais...

« Le parti du Centre fut dissous dans la soirée du 6 juillet 1934 »²⁸. Ainsi, le vieux parti de Windthorst, d'Erzberger et de Wirth mourut dans le déshonneur. Il avait victorieusement lutté contre Bismarck pour se coucher devant Hitler. Voué à la défense des catholiques allemands, il avait su résister aux pressions du Vatican

27 H. Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, Paris, Gallimard, 2002, p. 1086.

28 H. Brüning, *op. cit.*, p. 463.

parfois trop accommodant, pour s'incliner docilement devant celles transmises par Mgr Kaas, obnubilé par la perspective d'un concordat « avantageux ».

Dans son discours prononcé lors de la réunion du groupe parlementaire du *Zentrum*, réuni pour décider s'il voterait ou non les pleins pouvoirs, Brüning, s'adressant à la majorité résolue à voter positivement, évoqua « le souvenir de Windthorst, notre lutte vieille de soixante-dix ans, pour la vérité, le droit et la liberté. Je mis en garde contre un excès de crainte ; elle était sans doute fondée pour des individus pris en particulier, mais non dans ce débat. Car même si nous votions oui, nos journaux disparaîtraient, nos écoles seraient fermées et nos organisations de jeunesse passeraient aux mains des nationaux-socialistes. Alors, mieux valait succomber glorieusement que parcourir une à une les différentes étapes de ce destin »²⁹.

*

* *

29 *Ibid.*, p. 458.

Chapitre VIII

Une fausse renaissance. La CDU/CSU

La classe politico-médiatique – souvent amnésique –, rejointe par nombre de politologues, tend, on l'a vu, à identifier démocratie chrétienne et conservatisme en lui assignant une place à droite. Les pages que nous avons consacrées au *Zentrum* devraient convaincre le lecteur qu'il n'en est rien, qu'il s'agit d'une réalité politique qui souvent s'opposa aux conservateurs; qui est bien plus traversée par l'opposition droite-gauche qu'elle n'en est issue; que sa place dans un hémicycle organisé en droite et en gauche est au centre de celui-ci. Mesuré à l'aune européenne, le *Zentrum* se révèle représentatif des partis nés sur le versant ecclésial du clivage Église/État et non la CDU-CSU qui s'apparente clairement aux formations qui constituent le conservatisme européen. Elle ne présente d'ailleurs aucun des traits distinctifs qui permettent de caractériser les partis démocrates-chrétiens, tels qu'exposés au chapitre III.

Pourtant, au moment de la Libération et de la reconstitution progressive d'un système de partis et d'une vie démocratique en Allemagne, la CDU se créa comme une formation démocrate-chrétienne exemplaire. Toutefois, elle fut très rapidement l'objet

de l'un des premiers grands réalignements partisans de l'histoire politique européenne¹.

Une démocratie chrétienne exemplaire : la *Christlich-Demokratische Union*

La période nazie, comprenant la Seconde Guerre mondiale, en plus de provoquer la destruction de l'Allemagne, éradiqua presque totalement son système de partis. En ce qui concernait le *Zentrum*, il se trouva décapité, ses *leaders* en exil ou en prison, quand ils ne furent pas exécutés à la suite de l'échec de l'attentat de von Stauffenberg contre Hitler. Quant aux Églises, elles s'étaient montrées dociles et résignées – en ce qui concernait le catholicisme. Seuls l'évêque de Munster, Mgr von Galen, qui dénonça avec véhémence le sort réservé aux malades mentaux, et celui de Fulda, qui encouragea la résistance morale au nazisme, se démarquèrent. À partir de 1944, mais de façon discrète, le cardinal Faulhaber et l'évêque de Berlin, Mgr von Freysing, encouragèrent l'opposition au néopaganisme nazi. Du côté luthérien, l'Église officielle se coucha littéralement sous la botte du Troisième *Reich*. L'opposition religieuse fut réelle et intellectuellement active, soit dans une forme catholique, soit dans la dissidence protestante – celle de l'Église confessante du grand théologien Dietrich Bonhöffer et du pasteur Niemöller –, soit œcuménique comme le cercle de *Kreisau*, animé par un protestant, le comte von Moltke – issu d'une vieille famille de la noblesse militaire prussienne –, le Dr Gerstenmaier, futur président du *Bundestag*, ainsi que des catholiques comme le P. Delp qui fut pendu en 1944 avec d'autres militants catholiques, comme N. Bolz, ancien rédacteur en chef du journal du *Volksverein*. Une très violente répression frappa les auteurs de ces diverses initiatives.

La résistance intellectuelle représente l'une des trois sources à l'origine de la CDU. Une deuxième forme de résistance politique naquit au sein des syndicats chrétiens allemands, dès l'origine

1 Sur le concept de réalignement, voir nos travaux : *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986 ; *Les Partis politiques*, Paris, A. Colin, 2000 et *Les Partis politiques en Occident*, Paris, Ellipses, 2004. Ainsi que P. Martin, *Les Réalignements politiques*, *op. cit.*

interconfessionnels, avec Jakob Kaiser à Berlin et Karl Arnold à Cologne. Les deux mouvements étaient idéologiquement inspirés par les cercles d'études animés par les dominicains et qui avaient théorisé une doctrine nouvelle : le *Christlich Sozialismus*. Ou, plus exactement, *Sozialismus aus christlicher Verantwortung*, selon la formule proposée par le groupe démocrate chrétien de Francfort-sur-le-Main dès septembre 1945. Comme au temps du *Zentrum*, l'aile gauche du catholicisme politique se divisait clairement entre intellectuels et syndicalistes, mais cette fois, les uns et les autres vibraient à l'unisson. Ils s'accordaient non seulement sur l'idée d'un parti socialiste chrétien, mais également ouvert aux catholiques comme aux protestants.

Après la chute du III^e Reich, l'Allemagne fut divisée en quatre zones d'occupation : américaine, britannique, française et soviétique, des divisions territoriales qui s'ajoutaient à celles engendrées par la multiplicité des cultures politiques et des systèmes partisans propres aux États qui constituèrent l'Empire puis la République de Weimar. Face à la reconstitution des partis qu'avait détruits le nazisme, chaque puissance occupante poursuivait une ligne politique différente. Paradoxalement, les Soviétiques se montraient les plus favorables à la reconstruction des partis et les Français s'avéraient les plus méfiants, sinon les plus hostiles. Quant aux Américains, ils témoignaient – comme à l'accoutumée – d'un réel ethnocentrisme, tandis que, sous Churchill, Londres pratiquait le *wait and see*.

Les initiateurs catholiques de la CDU envisageaient l'ouverture aux protestants, à destination des membres de l'Église confessante, ce qui fut accompli avec l'adhésion de Gustav Heinemann en Rhénanie, et du côté des partis en direction des protestants qui, avant 1933, militaient au sein du DDP ; à la rigueur, leur appel pouvait également s'adresser à ceux d'entre les chrétiens sociaux protestants qui avaient rompu avec le DNVP, lorsque ce dernier tomba sous la coupe de Hügemberg. Or, en définitive, ce furent surtout d'anciens conservateurs du DNVP qui adhérèrent à la CDU. Une majorité silencieuse d'anciens de l'aile droite du *Zentrum* avaient agi en ce sens. Le plus malin et le plus efficace s'appelait Konrad Adenauer. Mais d'autres œuvrèrent dans la même direction dont, dans le

Wurtemberg, un autre futur chancelier fédéral, Kurt Georg Kiesinger, ancien militant du *Zentrum* devenu, fort opportunément, membre du NSDAP en 1933².

Quoi qu'il en fût, la CDU se développa à partir d'initiatives analogues dans la plupart des régions allemandes, obtenant avec plus ou moins de difficultés leur accréditation auprès des autorités d'occupation qui en prirent parfois l'initiative, comme ce fut le cas des Américains qui ne craignaient rien tant qu'une Allemagne dominée par le SPD et les communistes. Les autorités françaises étaient, en 1946, opposées à l'autorisation de partis constitués au niveau de l'Allemagne. Nous pensions, en ce temps-là, annexer la Sarre ou du moins la maintenir à l'extérieur du territoire allemand. On connaît également la formule ou le bon mot attribué à Pierre-Henri Teitgen, ministre de la Justice du général de Gaulle, qui déclara qu'il aimait tellement l'Allemagne qu'il en souhaitait plusieurs... De fait, seules des autorisations concernant des *Länder* ou des zones d'occupation furent attribuées. Ceci explique l'organisation confédérale qui caractérisa longtemps la CDU. Cet embargo dura durant toute la période dite de dénazification. Mais les initiatives se multiplièrent et de nombreuses *Landesverbände* furent mises sur pieds dans un temps record – celle de Cologne fut fondée le 17 juin 1945, ainsi que celle de Berlin, soit à peine plus d'un mois après le suicide d'Hitler et la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie qui date du 8 mai 1945 !

Dans le système constitué par une intense activité de création d'un parti biconfessionnel, deux pôles émergent, l'un à Berlin, l'autre en Rhénanie; le premier fondé par des catholiques, mais où les protestants devinrent majoritaires, le second traditionnellement catholique dans cette région qui en représentait le principal bastion avec la Silésie, celle-ci sera rendue à la Pologne assortie d'une véritable purification ethnique. À Berlin, l'initiative revint également aux catholiques, pourtant minoritaires dans l'ancienne capitale du *Reich*. L'acteur principal de cette entreprise fut Andreas Hermes, l'ancien ministre centriste de l'Agriculture dans les gouvernements Bauer

2 Il fut arrosé d'encre par Beate Klarsfeld qui posa ainsi l'acte fondateur de la chasse aux anciens nazis, à laquelle elle se voua avec son mari.

(SPD), Feherenbach (*Zentrum*) et Wirth (*Zentrum*) et ministre des Finances dans les gouvernements Cuno (DVP) et Stresemann (DVP). Cet homme d'État attendait le moment de son exécution, lorsque les Soviétiques le tirèrent de sa geôle de la prison de Moabit pour le nommer vice-bourgmestre de Berlin, tout en lui accordant l'autorisation de créer la CDU dans la capitale. Il fut immédiatement rejoint par deux personnages importants, dont le dernier secrétaire général du *Zentrum* en 1933, Heinrich Krone, qui appartenait à l'aile libérale conservatrice du parti, dans la lignée de Wilhelm Marx et de Fehrenbach. L'autre importante recrue était un chaud partisan du socialisme chrétien, Jakob Kaiser, qui avait été le dernier dirigeant de la confédération des syndicats chrétiens avant leur dissolution par les nazis. Krone deviendra plus tard le président du groupe parlementaire de la CDU, très écouté par Adenauer. Le second sera, au contraire, le principal opposant interne à la politique de *der Alte*, mais néanmoins son ministre du Travail. À Berlin, l'ouverture aux démocrates réussira, puisque nombre des *leaders* du DDP rejoignirent la CDU, dont le plus connu fut Otto Nuselke qui dirigea la CDU de la RDA. Plus tard, des ci-devant membres du DNVP, mais de son aile religieuse et sociale, comme l'évêque luthérien Otto Dibelius ou Otto-Heinrich von der Gablentz vinrent les renforcer. Ainsi, l'élément protestant rééquilibra le poids des initiateurs catholiques. En Rhénanie, massivement catholique, la création de la CDU refléta cette réalité, mais intellectuellement, le *modus operandi* ne différa point de celui adopté à Berlin. Les initiateurs de l'Union étaient des catholiques de gauche, dont un syndicaliste, ancien dirigeant des syndicats chrétiens de Düsseldorf, Karl Arnold, tous ne juraient que par le socialisme chrétien. Afin de calmer leurs ardeurs, les autorités de la zone britannique allèrent quérir un septuagénaire qui avait été bourgmestre de Cologne de 1917 à 1933 et qui avait profité de sa mise à pied par les nazis pour cultiver ses rosiers. C'était également un disciple de Wilhelm Marx et passablement conservateur, il s'agissait de Konrad Adenauer. Un beau jour, une jeep de la police militaire britannique vint le chercher dans sa retraite pour le nommer bourgmestre de Cologne et le révoquer ensuite pour incompétence...

Ailleurs, les choses allèrent plus lentement, sauf en Hesse marquée par une sensibilité de gauche très affirmée. Deux raisons expliquent cette relative lenteur : la réticence des autorités d'occupation de la zone française, ce qui favorisa l'organisation d'une *Landesverband* plus conservatrice, dirigée par Kiesinger dans le Bade-Wurtemberg. Dans le Palatinat, le *Zentrum* se reconstitua, hostile à toute adhésion des anciens du DNVP qui dominèrent rapidement les *Landesverbände* de l'Allemagne du Nord protestante. Celles-ci eurent plus de mal à s'organiser, se heurtant à la méfiance culturelle de ces régions protestantes face à un parti dominé par les catholiques.

Globalement, la fondation de la CDU fut un grand succès. Un excellent spécialiste britannique des démocraties chrétiennes put ainsi écrire que « dans les dix-huit mois qui suivirent la fin de la guerre, un type nouveau de parti avait émergé, mettant ensembles catholiques et protestants, anciens membres du *Zentrum*, des partis libéraux et des partis conservateurs, syndicalistes et hommes d'affaires, tous dans une seule formation politique »³. À part son caractère biconfessionnel, on retrouve là toutes les caractéristiques qui permettent de définir un parti démocrate-chrétien par rapport à d'autres types de formations politiques. Mais comment cette démocratie chrétienne exemplaire, comment ce parti du centre qui penchait nettement à gauche, a-t-il pu, en l'espace de quelques années, se transformer en parti conservateur libéral ? Comment ce parti qui, plus que tout autre, théorisa le concept de socialisme chrétien, devint-il le phare du libéralisme modéré et pragmatique ? La réponse tient en un nom : Konrad Adenauer.

C'était un politicien retors, dont on a vu, ci-dessus, le sens affirmé de l'opportunisme lors de l'occupation franco-belge de la Ruhr. En 1945, cet ancien maire de Cologne n'était que simple membre de la section locale de sa ville ; deux ans plus tard, il devenait chancelier fédéral. Écarté de la mairie, il se consacra avec efficacité à organiser la CDU à l'échelle de la zone britannique, usant de la fenêtre d'opportunité ouverte par le gouvernement travailliste de Londres qui décida d'autoriser l'*aggiornamento* des partis au niveau

3 R.E.M. Irving, *The Christian Democratic Parties of Western Europe*, Londres, Allen & Unwin, 1979, p. 176.

zonal. Agissant avec une rare duplicité, Adenauer parvint à faire croire tant à l'aile droite qu'à l'aile gauche de la CDU qu'il était de leur côté. Cependant, son ascension risqua, en décembre 1945, de se trouver fort compromise. En effet, les Soviétiques étaient revenus de leur enthousiasme pour les partis libres et démocratiques et venaient d'imposer la fusion entre le SPD et le KPD, pour former le SED, totalement soumis à leur influence. Or, dans ce nouveau contexte, l'idée de traiter avec une CDU dirigée par Andreas Hermes ne leur plaisait plus beaucoup, car ce dernier n'avait pas l'âme d'un « compagnon de route » et ils le limogèrent. Du coup, les Britanniques qui étaient, à l'époque, les seuls à bien comprendre la réalité politique de l'Allemagne de l'après-guerre et à œuvrer pour sa réunification dans un système démocratique, décidèrent d'exfiltrer l'ancien ministre de l'Agriculture par les soins de leurs services secrets et de la RAF. Il se retrouva ainsi transféré dans la zone britannique. Or, si quelqu'un pouvait prétendre à la direction de la CDU, non seulement dans une organisation zonale, mais dans tout le pays, c'était bien Andreas Hermes. Contrairement à Konrad Adenauer, il possédait une expérience ministérielle et n'avait pas, comme ce dernier, passé la période nazie à cultiver son jardin. Bien au contraire, ce brillant docteur en Sciences agronomiques avait partagé tous les périls de la résistance intérieure au III^e Reich – et ils n'étaient guère nombreux à l'avoir fait – : proche du Cercle de Kreisau, arrêté par la *Gestapo* et condamné à mort, cet homme du centre-gauche avait tout pour devenir le dénominateur commun d'un parti démocrate-chrétien biconfessionnel.

Or, en janvier 1946, le congrès de fondation de la CDU de la zone britannique devait se tenir à Herford afin de désigner son comité exécutif. Dès l'ouverture de la séance, Adenauer s'empara de la présidence en prétextant qu'il était le plus âgé et sa première initiative fut de refuser l'adhésion d'Andreas Hermes en affirmant qu'un Berlinoise ne pouvait participer à un parti de la zone britannique⁴. Des arguments analogues furent utilisés pour rejeter les adhésions des anciens chanceliers Wirth et Brüning. Le rusé Rhénan sut également

⁴ R.E.M. Irving, *op. cit.*, p. 117.

contourner les syndicalistes de Düsseldorf, dirigés par Karl Arnold et favorisant le socialisme chrétien ainsi que des coalitions CDU-SPD au niveau des *Länder* nouvellement créés. Au congrès de Neheim-Hüsten qui suivit d'un mois la réunion d'Herford, *der Alte* fut formellement élu président de la CDU en zone britannique qui avait, en outre, adopté un programme d'inspiration clairement socialiste. Mais à cet instant, seule la volonté de contrôler le parti comptait à ses yeux, la doctrine viendrait ensuite.

Une seconde étape s'offrit au futur chancelier, lorsque Britanniques et Américains autorisèrent, en 1947, la constitution d'un comité bizonal de la CDU, qui se transforma en « communauté de travail » inter-*Länder* ouverte aux Berlinois et aux militants de la zone française. Doté d'une présidence tournante au grand regret d'Adenauer, la « Communauté », l'*Arbeitsgemeinschaft*, dont le secrétariat se trouvait à Francfort, coordonna les différentes élections des *Länder* organisées en 1947 et 1948. Profitant de la mise en place de ceux-ci, Adenauer proposa la création d'un comité des présidents des CDU des différents *Länder* qu'il présida, car Berlin où militait Jakob Kaiser – autre personnalité plus légitime que lui – se trouva exclue de ce comité, car l'ancienne capitale était dotée, *in illo tempore*, d'un statut particulier. En 1948, le système bizonal s'étendit à la zone française et, dans le climat qui devenait celui de la guerre froide, les Alliés décidèrent d'aller de l'avant sans s'embarrasser des diktats soviétiques, pour mettre en place un comité parlementaire issu des parlements des *Länder*, afin de rédiger une loi fondamentale, la *Grundgesetz* qui deviendrait la Constitution de la RFA dont Adenauer assura la présidence avant d'être élu chancelier en 1949.

Une fois les institutions de la nouvelle République allemande mises en place, la CDU se devait de se doter d'une organisation fédérale, ce qui fut réalisé lors du Congrès de Goslar en 1950. Le vieux renard de Cologne fut élu à la présidence, avec Jakob Kaiser et Friedrich Holzapfel – un ancien du DNVP – comme vice-présidents. Il ne restait plus à régler que la question du programme et là, *der Alte* eût fort à faire, car les diverses contributions programmatiques élaborées au niveau des *Länder* et des zones – les programmes de Neheim-Hüsten, Berlin, Francfort, Cologne ou Bad-Godesberg –

préconisaient le socialisme chrétien. Leur commun dénominateur comprenait trois éléments : la planification démocratique, la nationalisation des industries de base et la co-gestion des entreprises entre salariés et patrons⁵. Outre l'influence intellectuelle des cercles dominicains et de la Résistance catholique, la collusion manifeste du grand patronat, des Krupp et des Thyssen, avec Hitler expliquait une telle radicalisation. Konrad Adenauer ne portait pas le socialisme dans son cœur et y voyait une référence au national-socialisme hitlérien incarnée par la politique dirigiste d'Albert Speer. Intervint-il auprès de l'épiscopat ? *Chi lo sa*. Ce genre de secret est en général bien gardé, mais les évêques réagirent en rappelant, sans véhémence ni condamnation de personnes, les enseignements de l'Encyclique *Quadregesimo Anno* sur ce sujet.

En définitive, la question fut résolue par l'adoption en 1947, du programme de Ahlen, typiquement démocrate-chrétien. Le Christianisme social avait pris la place du socialisme chrétien, la CDU se dotant, à l'instar des autres formations sœurs, d'une doctrine de la troisième voie entre le capitalisme libéral d'une part, et le socialisme démocratique de l'autre, la volonté de bâtir une économie fondée sur la personne. L'économie mixte voulue par la CDU s'intitulait *Gemeinwirtschaft*, littéralement économie commune ou, mieux encore, économie communautaire. Ce programme convenait, à l'époque, au chancelier qui d'ailleurs instaura la co-gestion des entreprises, les *Betriebsräte*. Cependant, il évolua rapidement, car, contrairement à Irving, nous pensons qu'il nourrissait un grand dessein : faire de la CDU « le grand parti conservateur de centre-droit dont a toujours manqué l'Allemagne wilhelmienne et weimarienne »⁶. Avec des compagnons comme Kaiser et Arnold, la partie n'était pas gagnée d'avance. Cependant, le fait est que la CDU qui était socialiste en 1946, démocrate-chrétienne en 1947, devint, cinq ans plus tard, ce parti de la droite modérée que l'on connaît aujourd'hui. « Au moment du programme de 1953 de la CDU, l'économie sociale de marché était devenue la nouvelle orthodoxie.

5 *Ibid.*, p. 120.

6 J. Rován, *op. cit.*, p. 276.

Le socialisme chrétien n'était plus qu'un souvenir et, pour la plupart des dirigeants du parti, un mauvais souvenir. »⁷

Le réalignement politique de la CDU

Le concept de réalignement fut inventé par l'un des grands politologues américains du siècle passé, mais pour désigner un type particulier d'élection et, dans cette acception, il appartient au paradigme de Michigan. Pour son inventeur, Vladimir Oscar Key, il s'agit d'une « élection type dans laquelle la profondeur et l'intensité des engagements électoraux sont élevées, dans laquelle des réajustements plus ou moins profonds surviennent dans les rapports de pouvoir au sein d'une communauté et dans laquelle des regroupements durables sont formés »⁸. En nous basant sur les deux derniers termes de la définition de Key, nous avons proposé le concept de réalignement partisan qui en constitue le complément. Ce « dernier désigne la situation où, face à une modification des rapports de pouvoir – changement dans le système du ou des clivages – un parti change de projet et de famille politique. Lorsque le réalignement réussit, il se traduit, à court ou à moyen terme, par une élection de réalignement et des regroupements au profit du parti qui se lance dans cette entreprise »⁹. Donc, une formation politique née d'un clivage quitte celui-ci pour s'enraciner dans un autre clivage, perçu comme plus porteur. Concrètement, ce phénomène se traduit par un changement d'idéologie, de doctrine et de programme que sanctionnent de profondes modifications, tant dans sa sociologie que dans sa géographie électorale. La CDU représente, avec le Parti libéral belge, les exemples les plus réussis de réalignements partisans.

En ce qui concerne la CDU, son résultat acquis lors de la première élection fédérale allemande, obtenu en tant que parti démocrate-chrétien biconfessionnel, fut de 31 %. Un tel score se situait bien au-

7 P.H. Merkl, *Western European Party System*, New York, The Free Press, 1982, p. 32.

8 V.O. Key jr., « A Theory of Critical Election », *Journal of Politics*, XVII, n° 1, 1955, p. 4. Pour une synthèse générale et complète de ce phénomène, on se rapportera à l'excellent P. Martin, *op. cit.*

9 D.-L. Seiler, *De la comparaison des partis politiques*, *op. cit.*, p. 124.

dessus de ce à quoi pouvait prétendre le *Zentrum* avant la prise du pouvoir par les nazis¹⁰. Il pouvait être considéré comme un plafond, car il capitalisait sur une mobilisation excellente de l'électorat catholique, surtout si on y ajoute les votes pour la CSU bavaroise et le « *Zentrum* maintenu ». Car le vote protestant ne se caractérisa jamais, depuis 1871, par une cohésion semblable à celle atteinte par le vote catholique. On peut donc retenir l'hypothèse que le vote démocrétien allemand se stabiliserait autour de 30 % et, avec 31 % en 1949, la CDU passait devant le SPD qui se contentait de 29 %. Or, aux élections fédérales de 1953, la CDU-CSU remporta la majorité absolue au Bundestag avec 45,8 % des votes. Impensable, même pour une Allemagne amputée de sa zone soviétique devenue la RDA et où le catholicisme représentait plus que dans une Allemagne unifiée. Entretemps, la CDU s'était réalignée pour devenir ce grand parti conservateur modéré qu'elle est aujourd'hui. Faut-il ajouter que, de nos jours, les principaux dirigeants sont protestants : la chancelière Angela Merkel, le tout-puissant ministre des Finances Wolfgang Schäuble ou celui de l'Intérieur Thomas de Maizière. Ce changement aussi radical que profond, la CDU le doit à Konrad Adenauer.

Adenauer nourrissait-il « un grand dessein » ? Avait-il l'ambition de bouleverser la vie politique allemande ? De substituer le bipartisme à un système partisan historiquement multipartiste. Irving pense que non. Nous sommes persuadés du contraire.

Dans une RFA réduite au territoire des zones d'occupation américaine, britannique et française, c'est-à-dire amputée des terres protestantes de l'Est, la CDU pouvait prétendre faire jeu égal avec le SPD et se maintenir au pouvoir, tantôt en coalition gouvernementale avec cette dernière et tantôt avec la droite. Tel était le choix adopté par ses partis frères dans les pays du Benelux et en Italie. Bien sûr, *der Alte*, profondément conservateur et devant affronter par surcroît les débuts de la guerre froide avec le blocus de Berlin, qui plaçait l'Allemagne en première ligne face à l'Armée rouge, semblait peu enclin à pactiser avec le SPD. La menace soviétique l'obnubilait au

10 Avec un bémol : la nouvelle RFA comptait beaucoup plus de catholiques, car manquaient les régions de l'Est massivement protestantes et qui formeraient bientôt la RDA.

point qu'il passa outre à l'ostracisme politique qui frappait les anciens membres du NSDAP, en acceptant la participation de certains d'entre eux aux activités de la CDU. Cela conduisit à un scandale : l'élection de l'un de ces derniers, Lübke, son ancien ministre de l'Agriculture, à la présidence de la République. Lorsque la presse dévoila les activités de ce douteux personnage sous le III^e Reich, l'intéressé se vit contraint à la démission ; un événement qui contribua à ternir l'image du vieux chancelier.

Quoi qu'il en soit, Adenauer aurait pu se contenter de diriger une CDU interclassiste et couvrant un espace politique allant de gauche à droite, tout en demeurant un bon catholique conservateur. Ne bénéficiait-il pas de l'exemple de son modèle et compatriote Wilhelm Marx ? S'il n'en fit rien, c'est qu'il nourrissait un grand dessein, une grande ambition pour son parti et pour son pays.

Manifestement, Konrad Adenauer ne crut jamais au caractère définitif de la division de l'Allemagne et, probablement, croyait-il la réunification plus proche qu'elle ne le fut en réalité. En effet, non seulement refusa-t-il de reconnaître l'existence de la RDA – qu'il continua sempiternellement à désigner du nom de « zone soviétique » –, mais encore d'admettre la ligne Oder-Neisse comme frontière orientale de l'Allemagne, ceci au grand dam des Polonais. Tant qu'il occupa les fonctions de chancelier fédéral, les cartes de l'Allemagne la représentaient dans ses frontières de 1919, en indiquant parfois, par des hachures, la zone soviétique, y compris la Prusse orientale. Une telle crispation nostalgique valut à la RFA d'alimenter la propagande communiste en apportant de l'eau au moulin de ceux qui dénonçaient les « revanchards de Bonn »¹¹.

La même conviction inspirait Adenauer dans sa conception du parti. En effet, dans une Allemagne revenue dans ses frontières d'avant 1933, les catholiques auraient constitué une minorité et un parti démocrate-chrétien, fût-il élargi aux chrétiens sociaux protestants, n'aurait guère pu dépasser, sinon atteindre, au mieux le quart des votes ; loin d'aspirer à une vocation majoritaire. En bon libéral catholique, pragmatique et astucieux, *der Alte* envisageait l'avenir de la CDU sous les dehors d'un parti conservateur sur le

11 Bonn était à l'époque la capitale provisoire de la RFA.

modèle britannique, au moment où d'autres *leaders* de son groupe comme Jakob Kaiser ou Karl Arnold avaient rêvé de travaillisme. Mais l'espoir de ces derniers fut vite déçu : Kurt Schumacher et le SPD de l'époque demeuraient aussi verbalement marxistes qu'ils étaient pratiquement réformistes. Toutefois, il importe d'éviter tout anachronisme. Le Parti conservateur britannique qui inspirait Adenauer n'était pas celui de Mrs Thatcher ou de David Cameron, mais celui de Churchill et d'Harold MacMillan, c'est-à-dire modéré, pragmatique et ouvert aux préoccupations sociales.

Dans son souci de réalignment, le chancelier pouvait compter sur le concours des protestants de son parti. En effet, l'« apport protestant est venu grossir presque exclusivement l'aile bourgeoise, socialement et politiquement conservatrice. En milieu protestant, l'ouvrier, à de rares exceptions près, n'était pas disponible; depuis une, deux, sinon trois générations déjà, il appartient à la tradition marxiste »¹². De fait, le SPD d'avant 1959 et son Congrès de Bad Godesberg, apparaît comme un parti sociologiquement protestant, voire, parfois, spirituellement protestant. Par ailleurs, l'ambition des créateurs de la CDU, qui était de récupérer les protestants venant du parti démocrate, se vit déçue : les nombreuses adhésions venues du DNVP servirent de repoussoir aux anciens du DDP qui préférèrent rejoindre le FDP qui assumait la totalité de l'héritage libéral, incluant celui du DVP.

Nanti de tels atouts, le chancelier Adenauer s'employa à appliquer le principe « pas d'ennemis à droite » et constitua un gouvernement avec le FDP, mais aussi avec une formation conservatrice et sociologiquement protestante d'Allemagne du Nord, la *Deutsche Partei* qui ne méritait guère autant d'honneur. Derechef, lorsque la purification ethnique opérée à l'Est par les soins des Soviétiques amena des dizaines de milliers de réfugiés à l'Ouest et que ces derniers créèrent un parti nationaliste voué à la défense de leurs intérêts – y compris ceux des Sudètes de Bohême –, le *Bund des Heimatvertriebenen und Entrechteten*, BHE, l'habile chancelier les inclut dans sa coalition, leur offrant deux ministères. C'était en 1953. Or cette année là, la CDU obtint, avec la CSU bavaroise, la majorité

12 J. Rován, *op. cit.*, p. 276.

absolue au *Bundestag* et Konrad Adenauer n'avait nullement besoin d'une coalition pour gouverner. Il parvint d'ailleurs à semer la zizanie au sein du BHE entre les deux *leaders* devenus ministres et la majorité de leur groupe parlementaire. En vertu de quoi, les deux intéressés – Kraft et Oberländer – rejoignirent la CDU avec la minorité du groupe parlementaire. En 1960, ce fut au tour de la *Deutsche Partei* d'éclater et neuf de ses députés entrèrent à la CDU, le slogan du DP aux élections de 1957 ne manquait pas de sel : *Kanzlertreu mit Rechtsblick*¹³. Que restait-il à faire pour les députés DP demeurés fidèles à leur parti d'origine ? Fusionner avec les débris du BHE et former le GB-BHE, le *Gesamtdeutsche Partei* qui, après avoir survécu par la grâce de la CDU, finit par être absorbé par celle-ci. Ajoutons que le recentrage du FDP, conduit par de jeunes démocrates comme Scheel et Maihofer, qui décidèrent de participer à une coalition avec le SPD sous la direction de Willy Brandt, conduisit un certain nombre de députés de sensibilité nationale-libérale à rejoindre la CDU. Dès lors, dès les *Golden Sixties*, la CDU n'avait plus de concurrence sur sa droite, le *Deutsche Reich Partei*, dont le caractère démocratique semblait pour le moins douteux, ayant fini par être frappé d'interdiction par la Cour constitutionnelle.

Il est évident que le parti perdit sur sa gauche : il fut abandonné par le ministre de la Justice Gustav Heinemann, qui entraîna avec lui les militants issus de l'Église confessante, mais également des catholiques fidèles à l'idéal originel de la CDU, tel Hans Jochen Vogel. Mais les gros bataillons catholiques restèrent fidèles au chancelier, qui bénéficiait du soutien discret, mais efficace, des évêques. Les pertes furent ainsi très largement compensées et le réalignement partisan se trouva confirmé par un réalignement électoral : la CDU devenait un parti à vocation majoritaire. Pour conclure, on empruntera les propos d'un vieux militant du syndicalisme chrétien qui participa aux combats entre les organisations de même sensibilité, avant-guerre et dans la Résistance. Évoquant la CDU, il écrivit qu'elle « devient rapidement un parti modéré, de centre-droit, neutralisant progressivement l'action de son aile ouvrière et syndicaliste. La CDU est un parti de notables, entraîné dans l'orbite de la grosse industrie

13 « Fidèle au chancelier avec une vision de droite. »

qui alimente sa caisse électorale comme elle fournissait celle d'Hitler. Les *Konzern* reconstitués, bénéficiaires privilégiés de la réforme monétaire, ont leurs hommes dans le parti, dans sa députation au Bundestag. [...] L'Allemagne d'aujourd'hui ressemble étonnamment à celle d'hier : économiquement et socialement, elle est un État [...] que domine la bourgeoisie en tant qu'elle est l'expression de la puissance et de la civilisation capitalistes. La CDU, trompant les promesses de son programme initial et les espérances qu'elle avait engendrées, est comptable de cette restauration »¹⁴.

Ce texte se révèle à bien des égards emblématique, car il témoigne de l'opinion qui était celle des démocrates-chrétiens, ici belges, bien au fait de la situation de leur grand voisin allemand dans la seconde moitié des années cinquante, à savoir au moment même où s'accomplissait le réaligement de la CDU. Manifestement, Élie Baussart montre que les militants belges n'étaient pas dupes, les Hollandais de l'étaient d'ailleurs pas davantage. Nous aurions pu citer Pierre-Henri Teitgen, mais ce dernier, qui s'opposa à l'adhésion de la CDU aux *Nouvelles équipes internationales* – l'ancêtre de l'Internationale démocrate-chrétienne – est suspect d'antigermanisme primaire, car on lui prête d'avoir déclaré, vers 1946-1947 « qu'il aimait tellement l'Allemagne qu'il en voulait plusieurs... » (voir *supra*).

Longtemps après la période de la reconstruction, lors des élections fédérales de 2005, évoquant le programme de la CDU – dont Angela Merkel venait de prendre la direction –, le cardinal Meisner, archevêque de Cologne, déclara que ce parti devait abandonner le c qui figure dans son sigle, car il usurpait le nom de « chrétien ». Or, prélat dans la ligne de Jean-Paul II, Mgr Meisner appartenait à la tendance conservatrice de l'épiscopat d'outre-Rhin...

La *Christlich-Soziale Union*, CSU

Le rêve de P.-H. Teitgen se réalisa partiellement et très imparfaitement, car on est loin de l'indépendance : mais le *Freistaat* bavarois a conservé une position singulière au sein de la République

14 E. Baussart, « Adieu à la démocratie chrétienne », cité in J. Neuville, *Élie Baussart et le mouvement ouvrier*, Bruxelles, Éditions Vie Ouvrière, 1973, pp. 136-138.

fédérale allemande et si elle maintint cette situation particulière, c'est largement à la CSU qu'elle le doit. Pourtant, quand les politistes, journalistes et analystes divers évoquent la vie partisane allemande, ils parlent de la CDU-CSU pour désigner la grande formation conservatrice d'outre-Rhin et nos travaux n'échappent pas totalement à cette règle.

Or, on se trouve en présence de deux partis bien distincts, dotés chacun de leur programme, de leur organisation et de leur *leadership* bien spécifiques. En revanche, ils constituent un groupe parlementaire (*Fraktion*) commun au *Bundestag*, soutiennent le même candidat chancelier lors des élections fédérales et on imagine mal une configuration où l'un participerait au gouvernement tandis que l'autre siègerait dans l'opposition. Les rapports entre la CDU et la CSU contrastent donc totalement avec ceux qui prévalaient, sous la République de Weimar, entre le *Zentrum* d'une part, et le BVP de l'autre. Qu'on se souvienne de la présidentielle qui vit le BVP soutenir la candidature du maréchal Hindenburg contre celle de Wilhelm Marx, candidat du *Zentrum* et de tous les républicains. Inversement, la CSU n'est pas la CDU dans le *Land* de Bavière, comme cela avait été le cas pour le *Zentrum* bavarois sous l'Empire. En définitive, l'image la plus appropriée pour définir les relations entre les deux partis serait la métaphore matrimoniale. Les deux formations sont mariées sous le régime de la séparation, et on serait fondé à croire qu'il s'agit plus d'un mariage de raison que d'un mariage d'amour... De nombreuses infidélités furent commises par la CSU envers une CDU dont la patience resta toujours exemplaire. Le trublion était Franz Joseph Strauss, *leader* de la CSU qui, vers 1966, joua la carte gaulliste contre l'atlantisme de la CDU, incarné par le ministre Schröder, mais l'attitude de l'irascible Bavarois était sans doute motivée par le ressentiment qu'il éprouvait à l'encontre de ses collègues du parti-frère qui l'avaient peu ou mal soutenu lors de l'affaire du *Spiegel* où, comme ministre de la Défense, il avait fait espionner des journalistes de cet éminent hebdomadaire politique. En 1976, après les élections et de nombreuses tensions entre les deux partenaires (en 1969, 1970 et 1973) au sujet de l'*Ostpolitik*, Kohl et la CDU, pourtant hostiles à l'ouverture à l'Est menée par les chanceliers SPD Brandt et Schmidt,

paraissaient soutenir une ligne trop molle. En 1976, le couple fut bien proche de la rupture, car en novembre, les députés de la CSU se prononcèrent en faveur de la constitution d'un groupe parlementaire distinct; Helmut Kohl qui, sous des dehors placides, ne manquait ni de détermination, ni de pugnacité, menaça de créer des sections de la CDU dans toute la Bavière. Strauss obtint de ses collègues le retrait du projet – qu'il avait habilement fait présenter par quelqu'un d'autre –, une concession qui lui valut d'ailleurs d'être le candidat chancelier pour les élections fédérales de 1981 : des élections qu'il perdit... La CSU n'eut d'ailleurs pas de chance lorsqu'elle put présenter un candidat chancelier, car en 2002, Edmund Stoiber, président du Conseil bavarois, perdit de très peu contre le chancelier sortant Schröder. En 1989, lorsque s'effondra le Mur de Berlin et que des élections réellement démocratiques se tinrent en RDA, prélude à la réunification, la CSU se sentit à nouveau pousser des ailes. Elle soutint, pour ne pas dire organisa, la création d'un parti : la *Deutsche Soziale Union*. La DSU, si l'expérience s'était révélée concluante, pouvait être étendue à l'ensemble de l'Allemagne, mais elle ne le fut pas : un *fiasco* total.

Tous les observateurs s'accordent pour considérer la CSU comme plus à droite que la CDU et c'est encore le cas aujourd'hui, au vu des positions critiques envers la politique généreuse de la chancelière Merkel lors de la crise des réfugiés. On est donc face à un phénomène qui constituerait une constante inscrite dans la durée.

De fait, la CSU ne dut pas consentir à prodiguer de louables efforts afin de se réaligner. On peut légitimement se demander si elle fut jamais un parti démocrate-chrétien, ses statuts la désignèrent d'emblée comme parti conservateur. Pourtant, les choses ne furent pas aussi simples à l'origine.

Ses liens avec le patronat et son peu de sympathie envers les syndicats – sauf dans l'agriculture –, son hostilité envers l'*Ostpolitik*, ses réticences vis-à-vis de la *Mitbestimmung* dans les entreprises – c'est-à-dire la co-gestion – en attestent avec éloquence. Et s'il fallait chercher des exemples plus récents, les critiques émises envers Angela Merkel dans sa gestion de la crise des réfugiés, à la fois généreuse et

intéressée – au vu de la démographie catastrophique de la RFA – ou la stigmatisation de la politique de Mario Draghi à la tête de la BCE, coupable de s'écarter de la ligne monétariste et déflationniste suivie par ses prédécesseurs, fournissent des exemples quotidiens du conservatisme pur et dur qui caractérise la CSU bavaroise. Tant il est vrai que bon chien chasse de race et que ce parti s'inscrit dans la filiation des patriotes catholiques et agraires qui combattirent les politiques fébronniennes et anticléricales menées par le gouvernement du président du Conseil bavarois, le prince von Hohenlohe. Intégrés au sein du *Zentrum*, les Bavarois rompirent avec ce parti pour fonder le *Bayerische Volkspartei*, le BVP, monarchiste nostalgique des Wittelsbach et coupable d'avoir fait élire Hindenburg contre Wilhelm Marx. Face à la montée du NSDAP et à la fin de la République de Weimar, le parti comprit, à l'initiative de Fritz Schäffer, qu'il devait rejoindre la coalition des forces démocratiques afin de combattre la « résistible ascension » d'Adolf Hitler.

Lorsque, à la Libération, les démocrates-chrétiens entreprirent de constituer un parti en Bavière sur les mêmes bases et principes que dans le reste de l'Allemagne, le matériau disponible pour construire une démocratie chrétienne, œcuménique et inspirée par le socialisme chrétien, n'était guère enthousiasmant. C'était le BVP et son leader, Fritz Schäffer, qui entendaient maintenir une formation spécifiquement catholique. D'ailleurs, ils avaient beau jeu de rétorquer que la Bavière était massivement catholique – trois catholiques pour un protestant – et que ces derniers se trouvaient localisés dans le nord du *Land* et votaient, avant 1933, pour le DNVP d'abord et ensuite pour le NSDAP. On se souvient que les gigantesques liturgies néo-païennes célébrant le nazisme et son *Führer* se tinrent à Nuremberg. Quant à l'Église confessante, le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle ne représentait pas, loin s'en faut, une spécialité du protestantisme bavarois... Du temps de la République de Weimar, l'argument que les chefs du BVP opposaient à ceux qui les interrogeaient sur la contradiction qu'il y avait, pour un parti pour le moins particulariste et autonomiste bavarois – pour ne pas dire bajuvariste¹⁵ – à gouverner

15 Équivalent bavarois de catalaniste ou de flamingant.

avec les nationalistes pangermanistes du DNVP, leur réponse était invariablement l'impératif de sauvegarder l'unité du *Freistaat* face à tout risque de sécession des provinces protestantes : éviter la création d'un *Land* de Franconie par exemple.

Par ailleurs, et exception faite de l'Église confessante, la faible et tardive Résistance allemande fut principalement le fait des milieux catholiques. Tel fut le cas en Bavière, mais de la part de secteurs aristocratiques et conservateurs de l'Église. Par exemple, von Staufenberg, l'auteur malchanceux de l'attentat manqué contre Hitler était bavarois ; son fils fut élu député fédéral de la CSU. De fait, tant l'intelligentsia catholique que les responsables et militants du BVP s'étaient tenus à l'écart du nazisme et d'aucuns séjournèrent en prison au moment où l'armée américaine vint les libérer. Les autorités d'occupation, favorablement impressionnées par le conservatisme antinazi du BVP, se demandèrent d'abord s'il ne fallait pas purement et simplement confier l'administration civile de la Bavière à ce parti. De fait, elles nommèrent Fritz Schäffer à la présidence du Conseil des ministres bavarois. Ce dernier et ses camarades Alois Hundhammer, Michael Herlacher et le futur chef du *Bayernpartei*, Josef Baumgartner, bénéficiaient de l'appui inconditionnel du clergé, spécialement en Haute-Bavière, malgré la neutralité apparente des évêques du *Land*.

La tâche des démocrates-chrétiens s'avérait lourde sinon impossible. L'artisan de la fondation d'une CDU bavaroise était un avocat et résistant, Josef Müller surnommé *Ochsensepp* – c'est-à-dire « Jojo le bœuf ». Ce fervent catholique comptait au nombre des opposants de la première heure. Dès 1933, il assura la liaison, *via* le P. Leiber, secrétaire du cardinal Pacelli, puis de Pie XII, entre le Vatican et l'opposition allemande. Dès 1939, il entra en contact avec les services secrets britanniques. Il fut arrêté en 1944, après l'attentat manqué contre Hitler. Or, il ne pouvait compter que sur une poignée de militants catholiques franconiens, décidés à créer un parti biconfessionnel et socialiste chrétien. Il pouvait néanmoins disposer du concours de l'homme politique bavarois le plus célèbre, l'ancien responsable des syndicats chrétiens Adam Stegerwald. Ce dernier, ancien ministre sous la République de Weimar et président

du Conseil de Prusse, était natif de Würzburg et avait accepté de revenir dans sa mère patrie, afin de prendre la direction de la CDU en Bavière ; il avait l'agrément des USA. Ses compatriotes lui auraient-ils pardonné sa longue carrière prussienne ? C'est possible, compte tenu de la détresse et de la désolation du pays ravagé par la guerre. On ne le saura jamais : à peine rentré à Munich, il mourut subitement en décembre 1945, laissant Ochsensepp seul face à l'aréopage des conservateurs bavarois. Heureusement, l'improvisation au sommet prit fin, car les Alliés décidèrent de jouer la même partition en matière de retour à une administration civile au niveau des zones d'occupation et de reconstruction d'une vie démocratique en Allemagne ; en clair, l'autorisation des partis politiques.

Or, la Bavière se trouvait dans la zone d'occupation américaine. Et les autorités militaires étasuniennes ne partageaient pas la stratégie des Britanniques ou celle, enthousiaste, mais éphémère des Soviétiques, ceci sans aller jusqu'aux réticences françaises. Ainsi, Fritz Schäffer fut démis de ses fonctions de Premier ministre, sous le prétexte qu'il était monarchiste ; un prétexte au demeurant fallacieux, car la monarchie n'était pas vraiment inscrite à l'ordre du jour. En plus, le premier parti auquel le général Patton accorda l'autorisation de s'organiser fut le Parti bavarois, le *Bayern Partei*, à l'époque indépendantiste et, pour les plus modérés d'entre ses adhérents, partisans d'une vague confédération. Ce qui montre que le héros de Bastogne soit ne manquait pas d'humour soit partageait les vues de P.-H. Teitgen. Josef Müller bénéficia ainsi d'un répit supplémentaire.

En définitive, Müller dut composer avec la vieille garde et les secteurs les plus clérico-conservateurs du nouveau parti. Il dut céder sur le nom, ce serait CSU et non CDU, un terme ambigu en Allemagne à l'époque, car pouvant s'entendre dans deux acceptions opposées : *christlich sozial* paraissant plus « à gauche » que chrétien-démocrate, mais par contre évoquant les chrétiens sociaux, clérico-fascistes du chancelier Dolfuss dans l'Autriche voisine... le pauvre Ochsensepp présida le parti de 1945 à 1947, suivi d'un autre modéré, Hans Ehard, jusqu'en 1955 et jusqu'en 1961, Hannes Seidel. Jusqu'en 1961, la réalité du pouvoir au sein de la CSU appartenait aux parlementaires et la fonction présidentielle était celle d'un *chairman*. Ainsi, l'homme

d'influence était Alois Hundhammer, ancien résistant, mais qui, devenu ministre de l'Éducation, rétablit les châtimens corporels dans les écoles et instaura une censure morale sur les livres qui fit que, de 1946 à 1950, la Bavière ressembla à l'Irlande au temps d'Eamon de Valera ou au Québec de « la Grande Noirceur » sous Maurice Duplessis. Ces trois hommes d'État catholiques conservateurs sont d'ailleurs des contemporains.

Le doute n'est donc pas permis et malgré les thèses d'Alf Mintzel, la CSU fut, dès l'origine, un parti conservateur recouvert d'un mince badigeon démocrate-chrétien qui s'effrita rapidement. Après 1961, sous la houlette de Franz Josef Strauss, il se dota d'une organisation efficace qui en fit un parti conservateur moderne, même s'il dut, à l'origine, se contenter d'une espèce de « *co-leadership* » du parti avec Alfons Goppel. À Strauss, la politique fédérale – il fut le très controversé ministre de la Défense d'Adenauer et le ministre des Finances de la première grande coalition –, à Goppel, la présidence du gouvernement bavarois. Le paradoxe de Franz Josef Strauss est certes, comme protégé de Josef Müller, d'avoir été démocrate-chrétien et d'avoir conservé une sensibilité sociale; mais, façonnant la CSU à son image, non content d'accompagner son virage conservateur, il lui imprima, en outre, un tour nationaliste et radicalement opposé à la détente et à l'*Ostpolitik* du chancelier Brandt, il noua des alliances douteuses avec l'extrême droite au sein de l'*Aktion-Widerstand*. Grâce à lui, la CSU est devenue un parti conservateur, mais parmi les plus à droite des formations conservatrices en Europe occidentale.

*

* *

En définitive, si l'étoile double formée par la CDU-CSU mérite l'intérêt des spécialistes des partis politiques, c'est bien plus pour ce qu'elle n'est pas que pour ce qu'elle est. Contrairement à l'opinion reçue, ce parti n'est pas démocrate-chrétien et c'est commettre une erreur d'analyse que d'en faire le modèle voire l'archétype de la démocratie chrétienne européenne. Par ailleurs, le fait qu'autant d'analystes se soient fourvoyés et se fourvoient encore procède du

maintien de la CDU-CSU dans les organisations internationales de la démocratie chrétienne où, par surcroît, ses puissants moyens financiers lui permettent d'exercer une influence prépondérante. Ainsi, le *Parti populaire européen*, le PPE, initialement créé comme *Union européenne démo-chrétienne*, se mua en une espèce de CDU à l'échelle de l'UE, c'est-à-dire le rassemblement européen des forces conservatrices. Si un observateur souhaite, en la matière, se contenter d'un critère superficiel pour démêler le faux conservateur du vrai démocrate-chrétien, il lui faut regarder quels sont les partis membres du PPE qui adhèrent également à l'UDI, l'Union démocratique internationale, fondée par la CDU et les *Tories* avec les républicains américains.

Lorsqu'on procède à l'inventaire à la Prévert des partis membres du PPE, dans cette confédération que nous n'hésitâmes point à qualifier jadis d'auberge espagnole, les démocrates-chrétiens jouent le rôle du raton laveur. Et ils ne sont guère nombreux.

L'autre caractère qui mérite d'attacher une grande importance à la CDU – et non à la CSU – est de représenter, avec le libéralisme belge, le meilleur exemple de réalinement partisan réussi. En devenant un grand parti conservateur, elle empêcha, des décennies durant, l'émergence de formations nationales-conservatrices – tel le DNVP – qui pourrissent la vie de la République de Weimar et, autant que la double contestation KPD-NSDAP, entraînèrent la perte et l'échec de la première expérience démocratique en Allemagne.

Malheureusement, toute médaille a son revers et la précipitation mise par le chancelier Kohl dans le processus d'annexion de l'Allemagne de l'Est, se révéla néfaste. Non seulement les *Länder* nouvellement récupérés ignorèrent la démocratie de 1933 à 1989, mais encore virent-ils leur appareil industriel envoyé à la casse par la maladresse du *Treuhand* mis en place par le gouvernement fédéral, afin d'assurer la reconversion économique de l'ancienne DDR. Par conséquent, les nouveaux *Länder* subissent la double peine de l'« Ostalgie » et du retour en force des ultranationalistes tant propres et BCBG que sales et au crâne rasé. La crise des réfugiés venus de Syrie, jointe au comportement indigne d'immigrés économiques la

nuit de la Saint-Sylvestre 2015-2016, attise ces tendances mortifères. Or, la RFA, affligée d'une démographie calamiteuse, a besoin de main-d'œuvre...

*

* *

Titre deuxième :
La Belgique

Chapitre IX

Le clivage Église/État et le Parti catholique

Comme l'Allemagne, la Belgique constitue un cas exemplaire pour l'étude du catholicisme politique, tant pour son influence dans l'arène politique intérieure que pour le rôle qu'il joua sur la scène européenne. Qui plus est, pour le libéralisme catholique français, le cas belge sert de modèle. C'est aussi le pays où son impact sur la vie politique nationale se révèle le plus profond et son influence la plus durable.

Cependant, comme la Belgique cessa d'être une nation à une date malaisée à déterminer et que, partant, elle ne dispose plus d'un système de partis au niveau fédéral, cet élément doit être considéré, à moins que l'on consente à désigner comme système fédéral de partis l'addition de partis régionaux siégeant au Parlement fédéral; c'est-à-dire que le pays compte deux partis de défense religieuse, un par Communauté, dont les orientations politiques sont distinctes et, actuellement, le parti chrétien flamand participe au gouvernement fédéral tandis que son homologue francophone est dans l'opposition.

Par conséquent, après avoir décrit les bases du clivage fondateur, on distinguera l'époque de la Belgique unitaire qui vit prospérer le parti voué à la défense de l'Église (1884-1968); on s'attachera aux

événements qui rythmaient la vie du parti chrétien francophone et celle de son frère ennemi flamand.

Nous aurions pu commencer notre étude des cas nationaux tout autant par celui de la Belgique que par celui de l'Allemagne. Si le choix se porta sur la seconde, c'est parce que la création du *Zentrum* comme parti organisé remonte à la création de l'Empire, dès 1871, alors qu'en Belgique, « le processus de formation d'un véritable parti catholique va s'étendre sur plusieurs années et ne débouchera formellement qu'en 1884 »¹. La chose semble d'autant plus paradoxale que la formation qui fut l'adversaire historique du « camp » catholique – le Parti libéral – s'organisa, à l'échelle du pays, le 14 juin 1846, ce qui en fait le plus ancien parti organiquement constitué en Europe et le second au monde, après le Parti démocrate américain. Ce critère ne retient que les partis qui existent encore et non ceux dont l'existence, plus ou moins éphémère, appartient à l'Histoire. Quant à celui « d'organiquement constitué », il permet de sélectionner les partis qui, dotés d'un groupe parlementaire, possèdent une organisation nationale composée de sections locales qui se regroupent en fédérations régionales.

En revanche, si nous nous étions fondés sur l'existence d'un clivage Église/État déterminant des camps et sensibilités opposés, le cas de la Belgique se serait imposé sans hésitation aucune. En effet, on a vu que le *Zentrum* dut lutter sur trois fronts : contre le nationalisme, contre le protestantisme majoritaire et contre l'anticléricalisme. En France, en Espagne et au Portugal, le clivage religieux fut pollué par la question monarchique, tandis qu'en Italie il se vit contrarié par la perte des États pontificaux, le *non expedit* – ni électeurs, ni élus – institué par Pie IX, assoupli par Pie X et surtout Benoît XV, pour se voir enfin réglé par les accords du Latran. Rien de tel en Belgique : le clivage Église/État apparaît comme « chimiquement pur » et fonde le premier système de partis du pays. Plus tard, il s'entrecroisera avec

1 X. Mabille, *Histoire politique de la Belgique*, op. cit., p. 147. Mgr Simon remonte à 1830, mais un politiste ne peut le suivre sur ce chemin : un parti ne se réduit pas à des idées, il lui faut également une organisation.

le clivage social et avec le clivage Centre/Périphérie, passant ainsi du bipartisme au multipartisme.

On peut ainsi distinguer trois étapes dans la formation du catholicisme politique en Belgique : le clivage Église/État et la création du Parti catholique, sa transformation en Parti social-chrétien en 1946 et son éclatement en deux partis distincts, l'un francophone, l'autre flamand, qui poursuivront des trajectoires séparées.

Si le concept wébérien d'idéal-type constituait autre chose qu'une construction intellectuelle, mais une réalité empirique observable, on pourrait légitimement affirmer que la Belgique incarne le cas idéal-typique du système partisan structuré par le clivage Église/État. Partant, et pour rester dans les catégories de la sociologie wébérienne, d'autres possibilités objectives se présentaient également. En effet, lors de la Révolution brabançonne menée contre les réformes autoritaires de l'empereur Joseph II, les provinces belges du Brabant, de Flandre, du Hainaut, de Namur, de Gueldre et du Tournaisis, puis du Limbourg, s'unirent en 1790 pour constituer la République des États-Belgiques-Unis. Des Pays-Bas autrichiens, seul le Luxembourg demeura fidèle à l'empereur, excipant le fait que, contrairement aux provinces révoltées qui ressortissaient au Cercle de Bourgogne, il appartenait au Cercle de Lorraine. Bien sûr, la Principauté ecclésiastique de Liège, ainsi que celle – abbatiale – de Stavelot-Malmédy, indépendantes au sein du Saint-Empire, n'étaient en rien concernées par les événements survenus dans le pays voisin. Au contraire, Liège, indifférente aux événements de Bruxelles, n'avait d'yeux que pour ceux de Paris que l'opinion éclairée suivait avec passion.

Durant son éphémère existence, du 11 janvier 1790 – date de la signature du Traité d'Union – au mois de juin 1791 – marqué par le retour du gouverneur général autrichien, mais entretemps (le 20 février 1790), Joseph II était mort et remplacé par son frère Léopold, le grand-duc de Toscane – la confédération avait eu le temps de connaître les luttes de partis. En effet, la Révolution belge de 1789-1790 relève du paradoxe : d'une part, elle appartient au cycle des divers soulèvements provoqués dans l'Empire des Habsbourg par les réformes centralisatrices et surtout religieuses du joséphisme. En

ce sens, Henri Haag avait raison de parler de « Contre-Révolution brabançonne » ou Xavier Mabille de « Fronde ». En fait, on se trouve en présence d'un phénomène particulier : à l'instar de l'Angleterre, le duché de Brabant constituait une monarchie parlementaire dotée d'états et surtout d'une Constitution, à peine postérieure à la *Magna Carta* et intitulée : « Joyeuse Entrée ». Ce curieux vocable s'explique par le fait que le souverain devait y prêter serment le jour de son entrée dans le pays et en respecter les privilèges. Avec la manière abrupte qu'on lui connaît, Joseph II, parangon du despotisme éclairé, décida de balayer d'un trait toute l'organisation administrative, judiciaire et politique des Pays-Bas autrichiens, pour la remplacer par celle imposée aux « pays héréditaires des Habsbourg ».

Il s'ensuivit un rejet populaire général, mais dont la manifestation politique, la Révolution brabançonne était animée par des acteurs mus par des ressorts opposés. En effet, le projet josphiste, inspiré par le despotisme éclairé « se heurte à une double opposition : au despote éclairé, s'opposent à la fois les adversaires du despotisme et les adversaires des Lumières »². Cette double opposition va engendrer un système de partis ou, plus précisément, de proto-partis dotés chacun d'un projet politique pour la Belgique et d'un chef incontesté. Les deux leaders de la Révolution étaient tous deux avocats au Conseil souverain du Brabant, à Bruxelles. On peut assimiler l'opposition des deux camps à une forme archaïque du clivage Centre c/Périphérie, qu'on retrouvera en Suisse quelques années plus tard, sinon à la confrontation entre fédéralistes et républicains démocrates aux États-Unis à la même époque.

D'un côté, animés par Henri Van der Noot (1731-1827), campent les *statistes*, c'est-à-dire les partisans des droits des états, du particularisme et du *statu quo ante*. Ils luttent contre l'absolutisme au nom du traditionalisme et recrutent leurs appuis auprès des corporations de métiers, des « abbés des monastères »³, de certains chapitres de chanoines. Ils proposent une confédération dirigée par les États-généraux qui seraient détenteurs de tous les pouvoirs.

2 X. Mabille, *op. cit.*, p. 51.

3 *Ibid.*

De l'autre, dirigés par un disciple de Montesquieu, Jean-François Vonck (1743-1792), opposés au despotisme au nom d'une conception – au demeurant modérée – des Lumières et rassemblant nombre d'avocats, les membres de la bourgeoisie nouvelle et le bas clergé urbain, les *vonckistes* militent pour le fédéralisme et l'évolution du système des états provinciaux et généraux qu'ils veulent réformer sur une base censitaire, afin de ménager une place à la bourgeoisie nouvelle. Ils s'opposent aux statistes en ce qu'ils militent pour la séparation des pouvoirs et, partant, l'indépendance de la justice. Pour défendre et promouvoir ses idées, Vonck crée, en janvier 1790, une ébauche de parti politique : la *Société patriotique*.

Mais, dans la jeune confédération, et singulièrement en Brabant, ce sont les statistes qui ont le vent en poupe. Alors qu'ils s'étaient coalisés avec les vonckistes pour renverser le pouvoir autrichien, ils vont imposer leurs vues, écarter leurs anciens alliés du pouvoir et tenter de les discréditer, les faisant passer pour des agents de Paris et même de l'Autriche. Au début du printemps 1790, Bruxelles se retrouva en proie à une agitation populaire anti-vonckiste qui, après une brève accalmie, reprit en juillet, poussant la plupart des animateurs de la Société patriotique à se réfugier à Paris. Il est vrai que l'archevêque de Malines, le cardinal de Frankenberg, avait largement contribué à leur savonner la planche : dans son mandement de carême, il n'hésita point à les présenter comme des ennemis de la religion, une accusation totalement injuste à l'origine de l'anticléricalisme et de la radicalisation de nombreux vonckistes. C'étaient des disciples de Montesquieu, beaucoup deviendront voltairiens en religion ; ils souhaitaient la réforme et l'évolution des institutions existantes dans la ligne de Burke, de *Whigs* ils deviendront jacobins. Mais entretemps, passera le rouleau compresseur français, avec la conquête par Dumouriez, la guerre avec l'Autriche, l'occupation militaire au nom de la Convention, l'annexion par le Directoire qui crée neuf départements en 1795, réunis officiellement à la République et reconnus internationalement par le Traité de Campo-Formio en 1797. Ainsi disparaissait ce qui subsistait encore de l'héritage bourguignon des Habsbourg.

À partir de 1795, en fait sinon de droit, la Belgique partagea le destin de la France pour connaître le Consulat et l'Empire. Elle s'intégra fort bien dans sa nouvelle patrie, car à l'exception de soulèvements de paysans flamands et ardennais contre la conscription et la politique religieuse du nouveau régime – d'ailleurs brutalement réprimés –, tout rentra dans l'ordre. En effet, le Concordat napoléonien de 1801 fut ressenti paradoxalement comme une victoire par la population des départements belges, le petit peuple profondément catholique et la bourgeoisie traditionnelle ne cachaient pas leur contentement et, suivant les termes du chanoine Aloïs Simon, « dans l'euphorie du culte rétabli, s'animaient de nouvelles espérances »⁴. Tandis que les esprits libéraux, « surtout grâce aux articles organiques, découvraient dans le Concordat la suprématie du pouvoir civil »⁵. Depuis le rassemblement de divers pays par le duc de Bourgogne Philippe le bon, conservés par le Téméraire et qui formeront un jour la Belgique, aucun régime n'eût autant d'importance que le Consulat et l'Empire. Elle en hérita son système juridique, judiciaire et administratif qui, à peine retouché, demeura en place jusqu'à la fin du XX^e siècle. Le processus de francisation s'avéra d'autant plus intense que les anciens territoires belges furent regroupés avec un pays voisin : la Principauté ecclésiastique de Liège. Cette dernière était aussi avancée que sa voisine était retardée – ce fut le premier État du continent européen à connaître la Révolution industrielle directement importée par des industriels britanniques – et sa révolution, qui chassa le prince-évêque en 1790, éclata en écho à la Révolution française. Qui plus est, les Liégeois se firent les plus ardents défenseurs de l'annexion de la Belgique et de la Principauté de Liège à la France. En plus de doter les Belges de leur système administratif et judiciaire, ainsi que de leur organisation territoriale, l'Empire napoléonien forma les élites qui inventeront la Belgique indépendante de 1830 et dont la qualité

4 A. Simon, *Rencontres mennaisiennes en Belgique*, Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Tome lvi, fascicule 3, 1963, p. 33. Cité in X. Mabile, *op. cit.*

5 *Ibid.*

se révéla incomparablement plus élevée que celles de la Révolution brabançonne⁶.

C'est dire à quel point – et en quinze années seulement – les classes dirigeantes des anciens Pays-Bas autrichiens avaient été profondément francisées, qu'elles fussent par ailleurs flamandes, wallonnes ou bruxelloises, et par « francisées » nous entendons autant l'*éthos* politico-juridique que la langue. Pourtant, au Congrès de Vienne en 1814-1815, il était hors de question que les neuf départements restassent français : comme toutes les conquêtes territoriales de la Révolution et de l'Empire, elles seraient soustraites et rendues à leur légitime propriétaire. Encore heureux que, grâce à l'habileté de Talleyrand, ce ne fût pas le cas pour certaines des conquêtes territoriales de l'Ancien Régime. Par ailleurs, le souci des vainqueurs était non seulement de restaurer l'ordre antérieur, mais encore d'entourer la France d'une ceinture d'États tampons afin de la séparer des possessions autrichiennes et prussiennes.

Qu'allaient devenir les neuf départements ? La Prusse semblait favorable à leur indépendance, Talleyrand – jouant la carte légitimiste – suggérait de les restituer à l'empereur d'Autriche, et ces deux propositions convenaient aux élites traditionnelles qui gèrent provisoirement le pays pour le compte des puissances occupantes. Une députation composée d'aristocrates membres des anciens États provinciaux de Brabant se rendit au quartier général autrichien, afin d'y rencontrer François I^{er} (l'ancien François II du défunt Saint-Empire) et de le sonder sur ses intentions et les perspectives d'une union personnelle avec l'Autriche. Le Royaume de Saxe-Weimar soutenait cette proposition, mais les alliés souhaitaient un État plus puissant et l'Autriche songea à la constitution d'un pays composé de la Belgique, de l'ancien électorat de Trèves et du Grand-Duché de Bade. Le grand-duc était ravi, mais c'était sans compter sans les Prussiens dont on a vu qu'ils entendaient avaler les anciennes principautés ecclésiastiques de Munster, Trèves et Onasbrück. Par ailleurs, les Anglais avaient leur client, le prince Guillaume d'Orange

6 Les acteurs de l'indépendance belge de 1830 étaient très jeunes : Jean-Baptiste Nothomb avait 25 ans, Paul Devaux 29. Le plus âgé d'entre les ministres du gouvernement provisoire n'a pas 50 ans et le cadet moins de 30.

– dernier *Stadthouder* de la République des Provinces-Unies –, avec lequel ils avaient conclu un traité secret en 1814 afin de créer, en sa faveur, un royaume qui comprendrait la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Le ministre anglais, lord Castelreagh, s'était d'ailleurs invité à la rencontre entre l'empereur d'Autriche et les délégués belges. En définitive, soucieux d'assurer la continuité territoriale de son Empire, ce dernier troqua bien volontiers ses anciennes possessions septentrionales contre la Lombardie et la Vénétie : la Sérénissime République de Venise ne serait donc pas restaurée ; d'ailleurs, le mot même de « République », *horresco referens*, déplaçait souverainement aux vainqueurs de Napoléon.

En définitive, les Anglais et leur obligé hollandais eurent gain de cause : la plus mauvaise solution fut adoptée, le Royaume des Pays-Bas, bénéluxien avant la lettre. La plus mauvaise des possibilités adoptées, car la scission en deux des anciens Pays-Bas bourguignons résultait des guerres de religion qui virent les sept provinces calvinistes du Nord constituer la République des Provinces-Unies, tandis que les dix provinces du Sud demeuraient fidèles aux Habsbourg d'Espagne au nom de la cause catholique. Les régions flamandes ne portaient pas plus les Hollandais dans leur cœur que leurs homologues francophones : Anvers, métropole économique de l'Europe au XVI^e siècle, se retrouva complètement ruinée par ces derniers qui, contrôlant l'estuaire de l'Escaut, le fermèrent complètement durant les XVII^e et XVIII^e siècles, au plus grand bénéfice d'Amsterdam.

En bon monarque autoritaire, Guillaume I^{er} s'accommoda fort bien de l'organisation que l'Empire avait léguée à la Belgique et aux Pays-Bas. L'opinion libérale, surtout liégeoise, se rallia au Royaume, considérant les avantages économiques qu'ouvraient l'union entre la Wallonie industrielle et la puissance commerciale, coloniale et maritime représentée par la Hollande. Une heureuse complémentarité économique que renforçait l'idée que les calvinistes étaient plus fréquentables que les catholiques traditionnels, d'autant plus que l'opinion libérale se centrait sur le pôle liégeois et que la défunte Principauté n'avait aucun contentieux historique avec les Provinces-Unies. Dès lors, on ne s'étonnera point de ce paradoxe supplémentaire qui fit que, durant le régime hollandais, c'est en

pays flamand, et singulièrement dans les provinces limitrophes de Flandre orientale et occidentale – surtout la seconde – que survécut un sentiment irrédentiste à l'égard de la France. Henri Pirenne relate, dans son Histoire de Belgique, que dans certains collèges catholiques de Flandre occidentale⁷, on hissait volontiers le drapeau blanc fleurdelysé en chantant l'hymne royal... Manifestement, la France de la Restauration attirait certaines élites et certaines congrégations religieuses flamandes.

Pendant, les partisans du libéralisme ne tardèrent pas à déchanter : le roi Guillaume se comportait en véritable absolutiste, favorisant, par surcroît, les intérêts hollandais et la diffusion de la langue néerlandaise. Il s'ensuivit, en Belgique, une opposition entre une tendance *orangiste*, rassemblant la haute bourgeoisie financière et accrochée *perinde ac cadaver* à l'unité du Royaume pour des raisons économiques évidentes d'un côté, face à une tendance *unioniste* anti-absolutiste, regroupant catholiques et libéraux. Cette opposition survivra de quelques décennies à l'indépendance de la Belgique arrachée par la Révolution belge de septembre 1830, qui éclata en écho à la révolution de Juillet. Grâce à l'appui conjoint de la France et de la Grande-Bretagne, cette dernière étant toute disposée à larguer son ancien protégé, le roi Guillaume I^{er}, pourvu que la Belgique ne se rattachât point à la France. Ce que comprirent les nouvelles élites formées souvent durant le régime français et dont le sentiment initial était le retour de la Belgique à la France. Quant aux orangistes, une fois confirmé le statut international du pays et acquis le fait que les Hollandais renonçaient à toute reconquête, ils se retirèrent sous leur tente ou, plus exactement, dans la quiétude de leurs conseils d'administration. Ils se rallièrent même au nouvel ordre des choses après 1848, après que la Belgique eût échappé à la vague révolutionnaire et que le nouvel État connaisse la prospérité économique.

Après un premier système de partis opposant le traditionalisme particulariste des statistes à l'évolutionnisme *whig* de la Société patriotique, suivi d'un second confrontant les orangistes aux unionistes, un troisième faillit bien s'imposer entre d'une part les

7 Province dont Bruges est le chef-lieu.

unionistes, plus dominants que jamais et, d'autre part, les démocrates. Ceux-ci défendaient un régime à la fois plus démocratique – et non pas censitaire comme le voulaient les unionistes – et beaucoup plus décentralisé, renouant avec le meilleur de l'héritage communal et provincial du pays, mais modernisé : des héritiers de Vonck en quelque sorte. Cette confrontation politique se révélait totalement étrangère à la question religieuse, en ce sens que le camp démocrate comprenait aussi bien des libéraux radicaux, comme le journaliste agnostique Louis de Potter, que des catholiques comme Dubus et Dumortier, disciples de Lamennais. Henri Haag mit en lumière le fait que, pour les faire rentrer dans le rang, le premier roi des Belges, Léopold Ier – hostile aux partis politiques – obtint du pape l'envoi à Bruxelles d'un nonce apostolique qui réussit dans sa mission. Cet habile diplomate n'était autre que Mgr Joachim Pecci, le futur pape Léon XIII⁸. Ce dernier échec d'un système partisan « à l'anglaise » ouvrit la voie à l'émergence d'un clivage Église/État⁹.

L'émergence du clivage Église/État

Dotée d'une constitution louis-philipparde améliorée, un modèle pour tous les libéraux d'Europe et même d'Iran, gérée par une classe dirigeante homogène, la Belgique devint la référence continentale de l'État censitaire bourgeois et fut d'abord gouvernée sans le concours de partis politiques : à quoi bon ? Les électeurs connaissaient bien leurs élus et réciproquement. Du point de vue idéologique, la cohérence s'avérait tout aussi considérable. En effet, Pirenne usa d'une formule frappante pour la décrire : « En 1830, tous les libéraux étaient catholiques et tous les catholiques étaient libéraux. »¹⁰ Comment l'interpréter ?

D'abord, l'unionisme naquit en 1828 et la Révolution éclata en 1830, c'est-à-dire sous le pontificat de Léon XII dont on a vu que cet ami de Chateaubriand, tout intégriste qu'il fût, répugnait aux condamnations et autres coups de *baculum*. Par ailleurs, le primat et

8 H. Haag, *Les Droits de la cité*, Louvain, Nauwelaerts, 1949.

9 *Ibid.*

10 H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, Maurice Lamantin, 1926, tome vi, p. 442.

archevêque de Malines, le cardinal de Méan, qui avait été le dernier Prince-évêque de Liège et pris la place de Mgr de Pradt – Français présenté comme bonapartiste –, se révéla un prélat libéral influencé par deux prêtres libéraux, le chanoine Sterckx, doyen du Chapitre, et l'abbé Van Bommel. Tous deux accédèrent à l'épiscopat, le premier succédant d'ailleurs au cardinal de Méan sur le siège primatial. C'est dire que jusqu'à la nomination du cardinal Dechamps par Pie IX, celui-ci sera occupé par des évêques libéraux. Les jeunes générations catholiques qui préparèrent et participèrent à la révolution de septembre 1830 s'étaient totalement départies de la nostalgie des États belges unis, des vieux privilèges corporatifs ou des assemblées d'États ; c'en était bien fini de l'héritage de Vonck et Van der Noot. Au contraire, et à l'instar de leurs amis de *L'Avenir* face au gallicanisme, ils avaient appris à se méfier des ingérences de l'État dans le domaine religieux. Comme les libertés de religion et d'enseignement étaient gravées dans le marbre constitutionnel, qu'en outre les dispositions du Concordat napoléonien de 1801 y figuraient sans les fameux articles organiques que le Premier Consul avait imposés à l'Église de France contre la volonté de Pie VII, de quoi se seraient-ils plaints ?

Ensuite et quant aux libéraux, méfiants à l'encontre du cléricanisme, ils fréquentaient l'Église et communiaient aux grandes fêtes religieuses. Bien sûr, il fallait tenir compte du noyau dur constitué par la franc-maçonnerie, mais celle-ci ne témoignait pas d'une grande aversion à l'encontre de l'Église ; arrivée dans les Pays-Bas autrichiens au milieu du XVIII^e siècle, elle comptait des ecclésiastiques dans ses rangs et certaines loges exigeaient que les candidats à l'initiation fussent de bons catholiques. Tout va changer et se durcir lorsque Grégoire XVI accéda au trône de Pierre. Le catholicisme belge avait eu de la chance.

Enfin, il faut comprendre la formule de Pirenne comme une opposition entre le catholicisme libéral, celui des Lumières d'une part, et le libéralisme catholique de l'autre, au sens où nous avons défini ces termes. Dès lors, l'un des acteurs du processus révolutionnaire déjà rencontré, Barthélémy Dumortier, pouvait écrire en 1829 : « Non, il n'y a plus de différence entre les libéraux et les catholiques en

Belgique. »¹¹ Le libéralisme catholique y est déjà fécond dès la fin de l'Empire et autour du comte de Mérode sous le régime hollandais. Il influença profondément Félicité de La Mennais qui, à son tour, lui apporta le supplément d'âme doctrinal et systématique qui lui faisait défaut¹².

Dès lors, ce bloc sociopolitique homogène ne pouvait se diviser que sur les tensions qui le traversaient quant aux rôles respectifs de l'Église et de l'État en matière scolaire. Cependant, il importe de raison garder et de se méfier de la polysémie qu'affectent certaines expressions. Nombre de libéraux étaient des catholiques libéraux et la plupart des catholiques appartenaient au libéralisme catholique. La différence se révèle, à l'analyse, bien plus considérable que ne pensaient les acteurs eux-mêmes. N'oublions pas que le catholicisme libéral représente une lecture libérale du catholicisme, tandis que le libéralisme catholique constitue sinon une lecture catholique du libéralisme, du moins toujours un effort de conciliation limité au politique et à l'économique. Il s'agit de positions – en réalité opposées –, ce que Lamennais apprit à ses dépens. En tous cas, elles pouvaient s'affronter, ce qui advint en Belgique, même si, au plan européen, Grégoire XVI les condamna en bloc. Pirenne remarque d'ailleurs que, sous Grégoire XVI, l'entente des catholiques et des libéraux eût été impossible. La publication en 1832 de l'encyclique *Mirari Vos* ne pouvait que mettre le feu aux poudres. Mais en 1832, la Belgique était constituée et tant le roi que le gouvernement négocièrent une sorte d'exception, très prisée par Montalembert : « La liberté comme en Belgique ».

Du point de vue proto-partisan, aucun club, aucune société de pensée, si ce n'est les loges maçonniques, mais elles-mêmes divisées quant à l'orangisme. Tout au plus, peut-on discerner des tendances d'opinion évanescentes : catholique libéral, libéral catholique, pour le rattachement à la France et orangiste. De fait, de 1831 à 1847, tous les gouvernements furent unionistes avec une dernière tentative, le

11 B. Dumortier, article in *Le Courrier de la Sambre*, cité par X. Mabille, *op. cit.*, p. 95.

12 H. Haag, *Les Origines du catholicisme libéral en Belgique (1789-1830)*, Louvain, Nauwelaerts, 1950.

gouvernement Pierre de Decker (1855-1857). Ce fut la naissance et le succès du *Parti libéral* qui lui porta le coup de grâce : la Belgique devait connaître un système monopartisan affronté à une pléiade de tendances aussi diverses que fluides, presque autant qu'il y avait de parlementaires non membres du Parti libéral.

L'Église catholique jouissait, en Belgique, d'une situation très favorable, singulièrement quand on la compare à celle qui était la sienne sous la Monarchie de Juillet. Elle faisait par surcroît montre d'une grande neutralité, tant du point de vue du clergé séculier, que des ordres monastiques, des congrégations enseignantes ou du laïcat. Cette puissance pouvait déplaire aux plus anticléricaux d'entre eux, mais la plupart s'en accommodaient ; les loges maçonniques se trouvaient en plus occupées par la nécessité de réduire le « schisme orangiste » qui entravait leur action. L'encyclique *Mirari Vos* tomba sur l'opinion libérale, qu'elle fût croyante ou non, comme la foudre en été¹³. Désormais, cette puissance que constituait l'Église catholique cessait d'apparaître comme cette force bienveillante, gardienne de l'ordre social et qui soulageait l'État dans ses tâches d'enseignement et d'assistance publique, pour devenir une force obscurantiste, vouée au triomphe de la réaction. Celle des anticléricaux et des libéraux anti-grégoriens ne tarda guère. En 1833, les frères maçons surmontèrent leurs divergences et créèrent le Grand Orient de Belgique et, pour faire pièce à la réouverture de l'Université catholique de Louvain, ils fondèrent l'Université libre de Belgique qui, installée à Bruxelles, va devenir l'actuelle Université libre de Bruxelles. Un des principaux animateurs de la Révolution de 1830, le libéral catholique de Gerlache, qui avait été président de la commission qui rédigea la Constitution et vice-président du Congrès constitutionnel, puis président du Conseil des ministres, quitta la vie politique pour se retirer dans la magistrature après la publication de l'encyclique. Enfin, et malgré les craintes de nombreux libéraux qui tantôt abhorraient les partis, tantôt appréhendaient un regain du péril orangiste, de nombreuses associations et clubs libéraux, ainsi que certaines loges, se réunirent à Bruxelles le 14 juin 1846 ; la plus ancienne section libérale avait été créée à Bruxelles en 1841. En cinq ans, un véritable parti politique

13 *Ibid.*, p. 149.

se trouvait ainsi organisé et tenait son congrès de fondation, sous la présidence d'un conseiller à la Cour de cassation, mais qui, devenu grand-maître du Grand Orient de Belgique en 1842, n'avait cessé de militer en faveur de la mise sur pied d'un tel parti. *Mirari Vos* commençait à porter ses fruits.

Combattant les tendances unionistes qui se réduisaient, telle *La Peau de chagrin* de Balzac, aux seuls libéraux catholiques, le seul parti organisé parvint à constituer un gouvernement dirigé par un acteur important de la Révolution de 1830, Charles Rogier, mais épaulé par un jeune doctrinaire, Liégeois comme lui, Walthère Frère-Orban. Il était logique qu'il dominât la politique face à une espèce de « parti catholique par soustraction », à savoir les parlementaires d'opinions diverses, du réactionnaire ultramontain sympathisant du journal *L'Univers* au démocrate. Les libéraux resteront au pouvoir de 1857 à 1870, faisant voter des lois que leurs adversaires qualifièrent de liberticides : sur les fondations charitables (1859), sur les bourses d'études (1869), sur « les actions méchantes » proférées en chaire par les prêtres contre l'État (1862), sur le temporel des cultes (1870). Cette législation était-elle liberticide ? Le terme paraît fort, mais le fait est qu'elle s'affirmait violemment anticléricale et dirigée contre l'Église catholique. Toute cette évolution se développait sur un fond de radicalisation croissante de la franc-maçonnerie qui en vint à exiger de ses membres qu'ils se fissent enterrer civilement et, en 1872, ses nouveaux statuts n'imposèrent plus la référence au Grand Architecte de l'Univers et s'orientèrent vers des conceptions philosophiques de type rationaliste, voire scientiste. Dès 1832, suite à *Mirari Vos*, mais également à la radicalisation des loges, de nombreux initiés s'en éloignèrent, dont des animateurs essentiels de la Révolution de 1830 : Jean-Baptiste Nothomb vers 1837, le comte Félix de Mérode dès 1832 et Édouard Ducpétiaux vers le milieu du siècle. L'homme politique le plus emblématique de l'unionisme fut sans conteste Jean-Baptiste Nothomb, un parfait libéral dans l'acception anglaise du terme et qui distinguait soigneusement ses opinions religieuses de ses options politiques. Dans un système politique où le poste de Premier ministre ne fut créé qu'à la fin du XIX^e siècle – un ministre portait le titre modeste de « chef de cabinet » – et avant l'organisation des

partis politiques, il s'avère malaisé d'identifier des *leaders*. Toutefois, on peut considérer que celui qui avait été, à vingt-cinq ans, l'un des plus jeunes animateurs de la Révolution belge et le plus jeune membre du gouvernement provisoire, dont il assura le secrétariat, mérite d'être considéré comme le *leader* de la tendance unioniste.

Tant qu'il n'avait à affronter que des adversaires inorganisés et de plus en plus ultramontains, un boulevard s'ouvrait devant le Parti libéral. Cependant, le sectarisme de ses politiques et singulièrement la Loi de 1870 sur le temporel des cultes finirent par lasser les bons bourgeois censitaires qui ne fréquentaient l'Église qu'à de rares occasions familiales, mais dont les épouses manquaient rarement la messe dominicale et qui confiaient volontiers l'éducation de leurs filles aux religieuses. Les libéraux reçurent donc une rude correction, renforcée par le fait que des électeurs radicaux préfèrent voter pour des démocrates-chrétiens que pour des libéraux doctrinaires, aussi antisociaux qu'ils étaient anticléricaux. Sauf à l'exception – et encore – de Jules Malou, les gouvernements que les historiens belges considèrent comme « catholiques » penchaient bien plus du côté de l'unionisme que de l'ultramontanisme. Qu'on en juge, les deux Premiers ministres avaient siégé dans des gouvernements unionistes ; le plus important des deux, Barthélémy de Theux, avait dirigé un gouvernement unioniste de 1834 à 1840 ; quant au second, Jules-Joseph d'Anethan, maintes fois ministre unioniste, ce n'était pas un parangon du cléricalisme : il quitta la présidence du gouvernement, car sa politique favorable au *Risorgimento* ne plaisait guère ni au cardinal Dechamp, ni à nombre de membres de son parti.

La cure d'opposition infligée au Parti libéral ne l'avait pas assagi : il revint au pouvoir plus anticléricale que jamais. Il attaqua sur le problème scolaire et il s'ensuivit la première guerre scolaire : les cours de religion ayant été supprimés et l'école publique déclarée « neutre ». Les évêques réagirent avec une rare véhémence. Le mandement épiscopal se terminait par : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous Seigneur » et interdisait aux parents d'envoyer leurs enfants dans une école publique sous peine de se voir refuser les sacrements. En 1880, le gouvernement belge rompa ses relations diplomatiques avec le Vatican. Les ténors libéraux ne possédaient pas

le sens tactique de Bismarck ! Le résultat fut la création d'un parti catholique qui remporta les élections de 1884, il devait rester au pouvoir jusqu'en 1918 ! Il est vrai que les gouvernements catholiques n'eurent de cesse d'abaisser le cens électoral jusqu'à établir une forme particulière de suffrage universel qui favorisait le Parti catholique.

Les libéraux payaient pour leur sectarisme, car ces messieurs n'avaient même pas l'excuse – contrairement aux républicains français – de quelque soutien accordé par l'Église à la monarchie : c'étaient tous de bons orléanistes, comme leurs adversaires d'ailleurs. Ils se disaient « de gauche », mais étaient durs aux miséreux et auraient pu reprendre à leur compte cette réplique extraite d'un film de Claude Autant-Lara¹⁴ : « Salauds de pauvres ». Ainsi, par exemple, lors d'un débat sur le travail des enfants dans les mines de charbon, le Premier ministre Frère-Orban déclara : « Une loi sur le travail des enfants, c'est une loi qui destitue en masse de la tutelle légitime de leurs enfants les pères de famille des classes laborieuses ; c'est une loi qui déclare qu'ils sont à la fois indignes et incapables d'exercer convenablement cette tutelle, c'est une loi qui proclame qu'au sein des classes laborieuses, les pères sont sans cœur et les mères sans entrailles. »¹⁵ Le bon apôtre ! Il oubliait que les pères indignes ne manquaient pas... D'ailleurs, avaient-ils le choix ? Selon un rapport établi par le corps des ingénieurs des mines, en 1871, 30 petites filles et 55 garçonnets de moins de huit ans travaillaient dans les charbonnages des bassins miniers wallons ; ceci sans compter le grand nombre des moins de douze ans¹⁶. Beaucoup d'élus catholiques n'étaient guère meilleurs, mais, avant l'émergence de mouvements socialistes, les initiatives tant soit peu sociales vinrent des rangs catholiques et, le plus souvent, de leurs éléments les plus conservateurs.

Frère-Orban et ses pareils avaient des excuses afin de justifier leur anticléricalisme rabique : Grégoire XVI et *Mirari Vos* et surtout Pie IX et son *Syllabus*. Par ailleurs, le long règne intégriste (1830-

14 *La Traversée de Paris*.

15 Débat parlementaire à la Chambre, 19 janvier 1869.

16 Pour les chiffres, voir X. Mabile, *op. cit.*

1878) amena les papes à nommer des évêques selon leur cœur. Ainsi, au cardinal Englebert Sterckx, prélat proche des cercles libéraux catholiques et esprit ouvert, succéda le cardinal Victor Dechamps qui devint archevêque de Malines et primat de Belgique en 1867. Avec cet enfant chéri de Pie IX, fini de rire ! Brillant prédicateur et théologien intégriste, rédemptoriste devenu supérieur de son ordre et installé en Italie, il suivit le pape dans son exil à Gaète et, de retour à Rome, se voua à la défense des États pontificaux ; ainsi fut-il, avec son compatriote Mgr de Mérode, à l'origine des zouaves pontificaux et ce fut lui qui persuada le général de Lamoricière de prendre le commandement des troupes pontificales. Le pape remercia le P. Dechamps en le nommant évêque de Namur en 1865, puis, en 1868, archevêque de Malines à la mort du cardinal Sterckx. Lors du Premier Concile du Vatican, Mgr Dechamps, devint l'infatigable promoteur et thuriféraire du dogme de l'infailibilité pontificale, bataillant contre Mgr Dupanloup, Mgr Darboy et la majorité des évêques allemands et français. Batailler contre un tel personnage justifie quelque peu la position des libéraux belges, mais elle ne peut légitimer leur dureté de cœur ni leur mépris des classes laborieuses.

La fondation du Parti catholique

Une fois archevêque de Malines, Mgr Dechamps fit foin de la tradition unioniste de sa famille : son frère Adolphe fut ministre unioniste et à l'initiative du premier Congrès de Malines. Il s'était vigoureusement opposé à toute « centralisation des œuvres religieuses auxquelles on donnerait un caractère politique »¹⁷. Pourtant, le laïcat catholique belge était excellentement organisé, ainsi les Congrès de Malines que Montalembert citait volontiers en exemple que les catholiques français auraient dû suivre et dont ce dernier fut très souvent l'orateur vedette. Ces manifestations de masses servirent d'ailleurs de modèle aux *Katholikentage* allemands qui existent toujours. En 1867, des traditionalistes ultramontains, dont le principal porte-parole était l'économiste Charles Périn et des démocrates-chrétiens avec Arthur Verhaegen comme leader, créent la

¹⁷ Cité in *Ibid.*, p. 161.

Fédération des sociétés ouvrières catholiques ; la même année, le Congrès de Malines fonde une organisation faïtière, l'*Union catholique de Belgique* ; l'une et l'autre de ces organisations interdisaient rigoureusement toute intrusion dans le domaine politique. Grâce à Frère-Orban, Van Humbeeck et leur meilleur ennemi, le futur cardinal Dechamps, on assiste à un passage à l'action politique avec la mise en place de la *Fédération des cercles catholiques* qui rassemble le *mainstream* catholique heurté par les mesures gouvernementales. Les ultramontains y étaient minoritaires, mais très actifs, bénéficiant par surcroît d'un vent favorable qui soufflait de Rome. Pie IX les félicita de nourrir une saine aversion « pour les principes catholiques libéraux »¹⁸.

Au Parlement, les élus catholiques – contraints de renoncer à leur nostalgie unioniste – s'étaient constitués en groupe politique, dit « de droite », qui adopta le vocable de « constitutionnel ». Pour faire pièce au *Parti libéral* lors des élections, ils avaient créé pour l'occasion des associations intitulées – tantôt et le plus souvent – constitutionnelles, parfois conservatrices. En 1883, sous la pression positive des évêques et négative des « lois de malheur », les organisations existantes fusionnèrent pour donner naissance à la *Fédération des cercles catholiques et des associations constitutionnelles* qui remporta les élections législatives de 1884. « Ce succès », écrivit Mgr Simon, « établit le Parti catholique unitaire [...] Le besoin d'unité pour garder la victoire, la réussite étonnante de 1884, preuve de la vigueur de l'unité après que plus de cinquante ans d'éparpillement avaient provoqué des échecs répétés, ont, sous la garde vigilante des évêques, formé enfin le Parti catholique. »¹⁹

Si l'on veut chercher l'exemple type d'un système de parti déterminé par le clivage Église/État, le cas de la Belgique s'impose sans conteste. À bien des égards, il s'apparente au cas britannique par l'absence ou le retard dans l'instauration du suffrage universel. Le régime censitaire créa un écart considérable entre pays légal et réel.

18 Lettre apostolique *Quo Durior* du 8 mai 1873.

19 Mgr A. Simon, *Le Parti catholique belge*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1985, p. 111.

D'un côté, la bourgeoisie triomphante et la noblesse, peu sensibles aux problèmes des classes laborieuses, parlant français dans tout le pays et divisés entre catholiques d'une part et francs-maçons de l'autre. De l'autre côté, les masses paysannes flamandes et ardennaises ainsi que, de plus en plus nombreux, le prolétariat industriel des bassins miniers qui vit dans une indescriptible misère et subit des conditions de travail indignes d'un pays qui, *in illo tempore non suspecto*, était le plus riche du continent. Les couches populaires, analphabètes, parlent flamand en Flandre, wallon ou picard en Wallonie.

La bipolarisation qui s'établit en dépit des efforts conjugués du roi Léopold Ier et du cardinal Sterckx repose sur l'artifice de ce pays légal. Dès que le système va s'ouvrir sous les coups de butoir des syndicats et des socialistes, les libéraux vont perdre de leur superbe. « Aussi longtemps que le clivage dominant traverse la classe censitaire », écrit Xavier Mabile, « les libéraux, anticléricaux, se situent à gauche face aux catholiques. À partir du moment où va devenir dominant un clivage traversant la société entière et traduisant non plus un antagonisme interne à la classe dirigeante, mais un antagonisme entre classes, les libéraux vont s'identifier à une fraction de la classe dominante et les socialistes à une fraction de la classe dominée, tandis que les catholiques vont prétendre transcender l'antagonisme entre classes. »²⁰ Le Parti catholique prospéra sur cette base, mais, contrairement au *Zentrum*, c'était un parti catholique et non un parti de catholiques.

Comme tel, il regroupe la *Fédération des cercles catholiques et associations constitutionnelles*, ainsi que la *Ligue démocratique belge*, celle-ci constituée en écho à l'encyclique *Rerum Novarum* ; un texte pontifical qui exerça, en Belgique, une influence considérable. La première, et la plus importante, des deux organisations se trouvait elle-même issue de la fusion survenue en 1883 entre la *Fédération des cercles catholiques* d'une part, et les *Associations constitutionnelles et conservatrices* d'autre part. Lors de la victoire électorale du Parti catholique – le terme générique englobant la Fédération et la LDB –, les cercles catholiques disposaient d'un maillage territorial

20 X. Mabile, *op. cit.*, pp. 169-170.

conséquent : chaque commune, sinon chaque paroisse, eut son *cercle catholique* qui témoigne de l'inscription du parti dans le paysage. Il porte souvent un nom latin – *Patria* ou *Pax* font recette –, comprend un bistrot ouvert au public, une salle pour les métingues et des salles de réunion. L'ensemble se confondit rapidement avec les locaux paroissiaux, signe de la confusion politico-religieuse qui régna longtemps en Belgique.

Une confusion totalement assumée, car l'épiscopat joua un rôle primordial tant dans le lent processus d'organisation du parti que dans le maintien de son unité. Cette dernière se vit souvent mise à mal tant par l'émergence du nationalisme flamand que par celle du mouvement ouvrier. Ainsi, ce fut souvent à coup de crosses, parfois rudement assénés par certains évêques, que les démocrates-chrétiens de la LDB, souvent tentés par des alliances locales avec les socialistes, furent contraints à rejoindre le troupeau. Lors des élections, les mandements épiscopaux se montraient des plus explicites et nombre de prênes dominicaux se muaient en harangues de métingues. On ne s'étonnera donc pas de ce que, de 1884 à 1914, où il fit place à l'union sacrée, le Parti catholique exerça le pouvoir sans partage.

Chapitre X

Le catholicisme politique organisé.

Du Parti catholique au Parti social chrétien (1884-1968)

Les historiens et politistes belges s'étonneront peut-être de nous voir rompre avec la *doxa* qui distingue le *Parti catholique* d'une part, du *Parti social chrétien* (PSC) de l'autre. Pire : on nous reprochera peut-être d'adopter le point de vue des anticléricaux qui s'évertuèrent longtemps – certainement jusqu'en 1961-1965 – à désigner les sociaux-chrétiens comme catholiques, nonobstant la volonté du PSC de se vouloir déconfessionnalisé. Deux raisons motivent le choix adopté : l'une sociologique, concernant la base électorale et l'organisation ; l'autre, politologique, prend en compte les idéologies.

Sociologiquement, le PSC reprit l'électorat du parti dont il assumait la succession et il apparut historiquement comme un outil de mobilisation politique des catholiques, plus moderne, plus efficace et, partant, plus performant. En fait, c'est avec le PSC que le catholicisme politique devint en 1945 ce que le *Zentrum* fut en 1875 ! Or, l'histoire du Parti catholique de 1883 à 1945 consiste en des phases successives d'organisation afin de s'adapter au suffrage universel

instauré en 1918, à la contestation syndicale et ouvrière, ainsi qu'aux développements des problèmes linguistiques et communautaires. Ce furent d'ailleurs ceux-ci qui sonnèrent le glas du *Parti social chrétien* qui céda la place à un parti flamand et à un parti francophone.

Du point de vue idéologique, le catholicisme politique belge illustre parfaitement la dialectique entre légitimisme ou droite contre-révolutionnaire, libéralisme catholique et démocratie chrétienne. Sauf que pour comprendre le cas belge, il convient d'inverser la thèse et l'antithèse : le libéralisme catholique précède, car, comme l'affirmait Henri Pirenne, tous les catholiques étaient libéraux. Non que les idées de Joseph de Maistre et de Bonald n'eussent point trouvé d'écho, loin de là, mais leurs tenants mirent une sourdine à leurs propos.

En effet, comment être légitimiste lorsque le souverain légitime, l'empereur d'Autriche François I^{er}, renonça avec enthousiasme à tous ses droits ? Comment être contre-révolutionnaire dans un pays livré au despotisme d'un monarque protestant et faire cause commune avec des orangistes souvent franc-maçons ? La défense religieuse imposait la Révolution de 1830. Ce fut donc au sein du libéralisme catholique, fortement unioniste, que se structura une idéologie qui n'hésita point à s'autodéfinir comme *ultramontaine*. Un ultramontanisme tardif ou, si l'on préfère, de la seconde génération ; un ultramontanisme, car l'encyclique *Quanta Cura* et son catalogue des erreurs modernes constituaient l'*alpha* et l'*omega* de sa pensée politique ; un ultramontanisme tardif, car il s'organisa autour de 1863. Dans le cas belge, chacune de ces idéologies s'incarna dans des partis qui convergeront pour incarner le *Parti catholique*. Des éléments vont survivre à l'unification, envers laquelle les démocrates-chrétiens manifestèrent de solides réticences dans un parti qui, de 1884 à 1914, tentera, bon gré mal gré, de prendre en compte leurs revendications. Dans l'entre-deux-guerres, les contradictions internes feront éclater le parti qui sera contraint de se doter d'une organisation de type confédératif. Mais à la Libération, le parti se rénova pour rompre avec le caractère à la fois confédéral et corporatif de son organisation, au profit du fédéralisme unissant une aile flamande et une aile wallonne,

sous la direction d'un président national, épaulé par deux vice-présidents – un par « aile » – et un comité national solide.

Le règne sans partage d'un parti puissant, mais divisé

Les trois idéologies vont longtemps cohabiter au sein du Parti catholique, y compris la tendance ultramontaine qu'on retrouve encore dans l'entre-deux-guerres. À la fois une gêne et une force pour le parti qui dût gérer les grandes « questions » que la société civile posa au régime « louis-philippard », par nature peu enclin à se démocratiser : la « Question sociale » – en fait le clivage entre Possédants et Travailleurs – et la « Question flamande » – en fait le clivage entre Centre et Périphérie : toutes deux exprimaient l'exigence démocratique.

Les fractures initiales

Trois organisations se créèrent successivement afin de défendre les intérêts catholiques sur le plan politique : l'*Association constitutionnelle conservatrice* (1858) dont l'éphémère existence dura cinq ans, mais dont nombre de comités locaux survécurent un peu partout dans le pays, la *Fédération des Sociétés ouvrières catholiques belges* (1867) qui deviendra en 1878 la *Fédération belge des œuvres ouvrières chrétiennes* et finalement, la *Fédération des Cercles catholiques* (1868) dont la longévité s'avéra la plus conséquente.

À l'origine, ces trois organisations partisans correspondaient fort bien aux trois idéologies politiques qui parcourent le catholicisme : elles furent théorisées en France où elles demeurèrent à l'état de chapelles ou de cénacles intellectuels rassemblés autour de revues, mais ce fut en Belgique qu'elles trouvèrent leur traduction en termes d'organisation. En ce temps-là, l'ensemble des élites du pays – et pas uniquement en Wallonie – était branché sur la France et la grande disposition à engendrer de l'associatif propre aux anciennes cultures « lotharingiennes » fit le reste. Ainsi, le libéralisme catholique s'incarna dans l'*Association constitutionnelle*, l'ultramontanisme dans la *Fédération des Cercles*, tandis que la *Fédération des Sociétés ouvrières*, initialement catholique sociale, servit de vivier à la démocratie chrétienne.

Face à la prépondérance libérale consécutive à la fondation du parti, la plupart des députés et sénateurs qui avaient refusé d'y adhérer constituèrent, après les élections de 1848, le groupe de la droite parlementaire, d'esprit profondément unioniste et recherchant l'alliance avec les libéraux plus modérés. L'âme, sinon le chef, de cette tendance ou regroupement était un spécialiste du droit fiscal qui mena conjointement une carrière d'homme politique et de financier, Jules Malou (1810-1886) ; il avait été ministre des Finances dans des gouvernements unionistes. Rien ne le séparait des libéraux, sinon sa foi profonde et son attachement aux intérêts de l'Église ; c'était un clérical modéré qui avait mesuré l'ampleur du danger représenté par la fondation du *Parti libéral* en 1845. D'ailleurs, dès 1852, il avait constitué un *Comité central conservateur* dont le manifeste en appelle « à tous les hommes modérés et franchement constitutionnels » et revendique « une administration impartiale »¹, mais pas le pouvoir. Il ne s'agit pas d'un parti, mais d'une espèce de groupe de pression visant à mobiliser toutes les bonnes volontés libérales comme catholiques, afin d'endiguer l'influence du *Parti libéral* et de sauvegarder l'unionisme. Suite à la victoire libérale de 1857, Malou, dont la précédente initiative n'avait rencontré qu'un modeste écho, récidiva avec succès. En effet, il lance un nouveau manifeste conservateur, mais il n'est plus seul : il a rallié à sa cause plusieurs éminents hommes d'État unionistes, dont l'ancien Premier ministre de Theux et Adolphe Dechamps, le frère du cardinal. Un an plus tard et s'étant adjoint un autre ancien chef de gouvernement – Jules d'Anethan –, il fonda l'*Association constitutionnelle conservatrice* (1858) qui dura à peine plus que ce que vivent les roses : cinq ans.

Le caractère éphémère du parti témoigne du profond malaise des promoteurs et des élus catholiques belges face au phénomène partisan. Les constitutionnels demeurent, envers et contre tout, des nostalgiques de l'unionisme. Leur manifeste le proclame clairement : « L'union est le but. » Quant au parti, « sa durée sera celle des associations libérales elles-mêmes »². On se trouve en quelque

1 Cité in Mgr A. Simon, *op. cit.*, p. 102.

2 *Ibid.*, pp. 104-105.

sorte en présence d'un parti créé contre les partis, luttant pour un désarmement politique généralisé et le retour au bon vieux temps de l'unionisme. En fait, alors que Rogier et les libéraux regardaient vers la Grande-Bretagne et le régime parlementaire, les constitutionnels récusaient le parlementarisme au nom de la Constitution qui ignorait les partis. Pour eux, il appartenait au roi de choisir ses ministres qui devaient gouverner sous le contrôle du Parlement, chaque député votant selon sa conscience. C'est pour cela que le nom de constitutionnels leur seyait mieux que celui de conservateurs. Par ailleurs, ils ne souhaitaient pas compromettre l'Église en recourant à l'étiquette catholique pour désigner l'Association. On a vu que de nombreux comités locaux survécurent à la disparition du Comité national, les constitutionnels se méfiant de la base, et le succès électoral de 1870 qui les porta au pouvoir résulta de l'action de la *Fédération des cercles catholiques*. Mais ce furent les premiers qui en bénéficièrent, les cabinets d'Anethan et de Theux (1870-1878) dominés par la forte personnalité de Jules Malou, se contentèrent de corriger les abus libéraux en matière religieuse, s'attachant surtout à la politique économique. Malou lui-même s'occupa du développement des chemins de fer et s'opposa avec succès aux ultramontains qui entendaient forcer le gouvernement à dénoncer le *Kulturkampf* qui faisait rage en Allemagne.

La victoire catholique de 1870, provoquée, bien sûr, par les excès antireligieux du gouvernement sortant, fut avant tout l'œuvre d'une organisation nouvelle, fortement appuyée par l'épiscopat : la *Fédération des Cercles catholiques*, animée par des ultramontains et qui ne mettait aucune sourdine à sa référence religieuse. Elle procède des congrès catholiques qui se tinrent à Malines au milieu du XIX^e siècle, sous la présidence du philanthrope et réformateur des prisons, le catholique libéral Ducpétiaux³, et où s'illustra Montalembert. À l'issue du congrès de 1867 fut créée la *Fédération des Cercles catholiques* qui aurait pu être considérée comme un parti

3 Les congrès se tinrent en 1863, 1864 et 1867. Quant à Ducpétiaux, c'était un vrai catholique libéral, d'ailleurs franc-maçon et de penchants démocrates chrétiens ; c'était le centriste idéal pour présider ce type de manifestation.

de masse si elle avait disposé d'un groupe parlementaire. Mais les groupes parlementaires catholiques restaient totalement dominés par les constitutionnels et les gouvernements d'Anethan (1870-1871) et Malou (1871-1878) menèrent une politique inspirée par le libéralisme catholique, qui ne tint aucun compte des revendications revanchardes et tonitruantes des ultramontains qui contrôlaient la Fédération des Cercles. De 1870 à 1878 s'instaura un divorce entre le catholicisme parlementaire et sa base ultramontaine, ce qui entraîna la défaite électorale de 1878. Or, la Fédération était devenue indispensable, elle couvrait tous les arrondissements administratifs et nombres de communes : « Les Cercles sont la cellule, leur Fédération c'est l'ossature. »⁴ Les militants sont ultramontains, à l'image du peuple chrétien hostile à la modération du gouvernement face à la « Question romaine » et, à l'instar des Français, confits de dévotion à l'endroit de Pie IX, « le pape martyr », le prisonnier du Vatican. Nombre de jeunes ultramontains, troublés par le *Syllabus*, se demandèrent s'il ne convenait pas de contester la Constitution belge, mais la nonciature les en dissuada !

Le leader moral de l'ultramontanisme belge était Godefroid Kurth, arlonais comme Jean-Baptiste Nothomb et dont la langue maternelle était le luxembourgeois. Professeur d'Histoire à l'Université de Liège, il reste connu comme l'un des grands spécialistes de Clovis et des Mérovingiens, ses livres sont encore vendus de nos jours. Attaché à la Constitution belge, il fut, en ce qui concerne les autres options, un antilibéral et surtout un antimaçonnique résolu ! Son ultramontanisme se résumait simplement en une vénération de la papauté, assortie à un attachement affectif profond à la personne de Pie IX. Son amour du pape et de la papauté n'avait d'égal que la haine violente qu'il nourrissait à l'encontre du Royaume d'Italie et de l'usurpateur Victor-Emmanuel ; par exemple, il qualifiait le drapeau italien de « loque rouge, blanc et vert »⁵.

Dès lors, les libéraux étant maçons, les « frères trois points » étaient à l'origine de tous les maux qui frappaient l'Europe catholique,

4 A. Simon, *op. cit.*, p. 106.

5 Lettre à Jacques Michaelis, 5 décembre 1871, citée in P. Gérin, *Les Origines de la démocratie chrétienne à Liège*, *op. cit.*, p. 82.

à ses yeux : Garibaldi, Frère-Orban, même combat ! Afin de les écraser, il poussa les militants catholiques à créer une organisation de masse sur le modèle du *Verein* allemand : l'*Union nationale pour le redressement des griefs* (1884). Son objectif était d'abolir les lois de malheur en organisant la résistance populaire avec l'appui explicite des évêques de Liège, de Bruges et de Gand, et d'exercer également une pression sur la droite catholique parlementaire qu'il appelait déjà en 1877 « d'Anethan et Cie [...] les misérables eunuques qui mènent le Parti catholique à Bruxelles »⁶. L'antilibéralisme de Kurth se voulait global, politique – combattre le Parti libéral –, mais également économique – contre le « laisser-faire, laissez-passer ». Suivant le modèle mennaisien, son antimaçonnisme antilibéral le conduisit vers la démocratie chrétienne dont il fut l'un des fondateurs en Wallonie, inspiré par les doctrines d'un prêtre liégeois : l'abbé Pottier.

Troisième organisation, la *Fédération des Sociétés ouvrières catholiques belges* (1867) rassemble toutes les œuvres à caractère social qui s'inspirent du catholicisme : sociétés de secours mutuels, aide aux démunis, groupes voués à l'évangélisation des classes laborieuses. Elle devint rapidement le vecteur de la démocratie chrétienne, après avoir évité soigneusement de s'engager trop avant sur le terrain politique, et même remplacé le mot catholique par celui de chrétien. Elle bénéficia de l'encyclique *Rerum Novarum* qui lui donna une impulsion nouvelle. Ainsi, en 1891, la vieille organisation se transforma en *Ligue démocratique belge*, LDB. Un parti indirect qui fédère associations, politiques, syndicats, caisses d'assurances mutuelles et même caisses d'épargne sur le modèle austro-germano-suisse des caisses Raffeisen.

La contre-mobilisation des catholiques

Le sectarisme virulent manifesté par le cabinet Frère-Orban entraîna une vive réaction de l'Église, mais également une riposte des anticléricaux, souvent violente, là où les libéraux disposaient d'une forte implantation. Cette dernière s'exprima, entre autres, par des attaques contre des processions, voire même des agressions contre des enterrements religieux. Le conflit entre cléricaux et anticléricaux

6 K. Van Isacker, cité in *Ibid.*, p. 83.

atteignit alors un paroxysme tel qu'on peut se demander si le clivage Église c/État n'a pas viré pour se muer en guerre de religion où s'affrontaient deux cléricatismes rivaux, celui de l'Église et celui de la Loge. Les constitutionnels – y compris modérés comme Jules Malou – sont consternés par le caractère rabique de la politique libérale qui contrastait avec celle du cabinet qu'il avait dirigé : il était temps de serrer les rangs et de mettre un bémol sur l'opposition – bien réelle – entre libéraux catholiques et ultramontains. Par conséquent, leurs deux formations fusionnèrent : cercles catholiques et ce qui restait de comités conservateurs ou d'associations constitutionnelles, pour engendrer, en 1883, la *Fédération des Cercles catholiques et des Associations constitutionnelles* qui porta à sa présidence Auguste Beernaert qui avait été, de 1873 à 1878, le ministre des Travaux publics, des Transports et des Chemins de fer ; le meilleur ministre de son gouvernement. Le choix de cet organisateur hors pair se révéla excellent, les catholiques remportèrent les élections.

Le leader naturel du parti, Jules Malou, devint Premier ministre d'un gouvernement désigné du nom de « gouvernement des trois Malou », car outre le Premier ministre, il comptait deux autres fortes personnalités : le très clérical Victor Jacobs et un ultramontain forcené, Charles Woeste. Le cabinet prit des mesures d'apaisement comme le rétablissement des relations diplomatiques avec le Vatican, mais il s'agissait de redresser les griefs et en la matière, Malou en avait gros sur le cœur. Ainsi, le ministère de l'Instruction publique fut supprimé et ses compétences transférées à celui de l'Intérieur, dont le titulaire, Victor Jacobs, prit des mesures de combat avec une loi scolaire qui permettait aux communes qui le souhaitaient de remplacer et, le cas échéant, de supprimer « la communale » pour adopter une école privée catholique. La Loi Jacobs provoqua une levée de boucliers et de violents incidents à Bruxelles, le 7 septembre 1884, connus sous le nom de « St-Barthélémy des grosses caisses »⁷. Comme, par surcroît, les libéraux remportèrent les municipales d'octobre suivant, le roi

⁷ Un cortège populaire, surtout flamand, organisé pour fêter la victoire catholique, fut attaqué par des étudiants de l'Université Libre de Bruxelles qui s'en prirent aux fanfares, défonçant moult instruments de musique dont les percussions étaient évidemment les plus vulnérables.

Léopold II se crût autorisé à exiger la démission de Victor Jacobs. Par solidarité avec son ministre de l'Intérieur, Jules Malou et son gouvernement démissionnèrent en bloc. Le souverain confia alors à Auguste Beernaert le soin de constituer un nouveau ministère. Ce dernier resta Premier ministre durant dix ans.

*Le « moment » Beernaert*⁸

Cette période fut marquée par de très graves troubles sociaux, car éclatèrent plusieurs grèves générales confinant à l'émeute et très durement réprimées, c'est-à-dire entraînant mort d'homme. Beernaert eut à affronter celle de 1893. De façon singulière qui contraste avec les autres social-démocraties, le *Parti ouvrier belge* avait choisi non pas le réformisme révolutionnaire, mais la réforme par la révolution. « Pour la première fois, la Belgique se trouvait devant une grève de caractère politique, ne visant pas le patronat et déclenchée sur décision régulière d'un parti. »⁹ Beernaert prendra le problème à bras le corps pour apaiser la querelle scolaire, pour s'attaquer aux réformes sociales et à la démocratisation relative d'un régime parlementaire certes, mais demeuré profondément oligarchique. Dans sa tâche réformatrice, il ne se heurta pas tant à l'opposition – elle-même divisée sur ces sujets – qu'à son propre parti et, singulièrement, à son successeur à la tête de la *Fédération des Cercles catholiques et Associations constitutionnelles*, le redoutable Charles Woeste.

Dans une conjoncture compliquée caractérisée par la pression de la rue en faveur du changement, et la résistance égoïste des classes possédantes, Auguste Beernaert apparaît comme *the right man in the right place* pour réaliser la tâche titanesque consistant à faire évoluer le régime louis-philippard vermoulu dont la France s'était débarrassée en 1848. Avec le recul de l'Histoire, il apparaît comme le plus grand

8 Nous empruntons le mot « moment » au « Moment Guizot » de Jean-Noël Jeanneney car, par delà les décennies qui les séparent, il nous semble que Beernaert joua en Belgique le rôle que Guizot joua sous la Monarchie de juillet, sauf que le premier réussit là où le second échoua partiellement.

9 F. Van Kalken, cité in X. Mabille, *op. cit.*, p. 192.

homme d'État belge avec Paul-Henry Spaak¹⁰. Il appartenait, né à Ostende en 1829, à cette brillante bourgeoisie francophone de Flandre qui contribua à enrichir culturellement la Francité¹¹; sa sœur, Euphrosine Beernaert, fut un peintre reconnu. À peine âgé de dix-sept ans, il entra à l'Université catholique de Louvain où il fit son droit. Avant d'entamer une carrière d'avocat, il bénéficia d'une bourse afin de se rendre dans plusieurs universités : Paris, Berlin et Heidelberg. Au barreau, il se spécialisa en droit fiscal et devient le conseil de la Société générale de Belgique, une société à portefeuille, créée sous le régime hollandais et qui possède une banque du même nom et des actifs dans de nombreuses entreprises. Il a trente ans lorsqu'il est nommé avocat près la Cour de cassation, puis est élu bâtonnier de l'ordre des avocats. Remarqué par Jules Malou et malgré le fait qu'il ne soit pas parlementaire, ce dernier lui confie, on l'a vu, le ministère des Travaux publics (1873) où il accomplit une œuvre considérable dans le développement des routes, des chemins de fer et des canaux; la ville de Bruxelles lui doit, entre autres, la construction du Musée royal d'Art ancien, celle du Conservatoire de musique et de la grande synagogue. Un an après sa nomination au ministère, il est élu député (1874) et siégea jusqu'à sa mort, après avoir présidé la Chambre des représentants de 1895 à 1900. Il connut une renommée internationale, ayant représenté son pays à la première Conférence de La Haye (1899), ainsi qu'à la seconde tenue en 1907, et mourut sur le chemin du retour de la Conférence interparlementaire de Genève en 1912. Son action sur la scène mondiale, notamment contre l'esclavage et en faveur du droit international, lui valut le prix Nobel de la Paix.

Président de la *Fédération des Cercles* et organisateur de la campagne électorale victorieuse de 1884, il hésita avant d'accepter à nouveau le poste de ministre des Travaux publics que lui proposait

10 D'autres seraient qualifiables, tel Émile Vandervelde, mais ce fut surtout un grand chef de parti et acteur majeur de la II^e Internationale, ou Paul Hymans et Paul van Zeeland, mais ils n'exercèrent pas assez longtemps le pouvoir.

11 Par exemple avec Maurice Maeterlinck, Prix Nobel de littérature, le poète Émile Verhaeren ou, plus près de nous, Jacques Brel. Cette classe sociale fut ethnocidée à la fin du xx^e siècle.

Malou. Ce libéral catholique doté d'une sensibilité sociale – il avait, en 1878, déposé vainement une proposition de loi visant à élever l'âge auquel les enfants étaient autorisés à travailler –, très choqué par les « lois de malheur », tenta de modérer les appétits de revanche de ses collègues. Il est vrai que, durant la guerre scolaire, il critiqua la menace brandie par l'épiscopat de refuser les derniers sacrements aux libéraux et aux instituteurs des écoles publiques. Une modération qui lui valut d'être choisi par Léopold II pour constituer le ministère qui succéda à celui de Jules Malou. Toutefois, cet homme d'État avait également le sens de l'intérêt de son parti et le montra en refusant au roi d'inclure des libéraux modérés dans son gouvernement. Au contraire, il choisit des hommes nouveaux, tous catholiques, et, outre le poste de Premier ministre, il prit aussi celui de ministre des Finances ! Autant dire qu'il domina le cabinet. Son œuvre s'avéra considérable dans le domaine couvert par le clivage Église c/État, mais aussi face aux problèmes sociaux, à la démocratisation, à la politique militaire et dut, par ailleurs, se colleter aux ambitions coloniales du roi Léopold II.

Malou était tombé sur la question religieuse et Beernaert commença à traiter le problème avec un rare doigté ; par exemple, les relations diplomatiques avec le Vatican – rompues par les libéraux – ayant été rétablies, et Charles Rogier, figure tutélaire du libéralisme et membre du gouvernement provisoire de 1830 étant décédé, le Premier ministre retarda l'arrivée du nonce apostolique, Mgr Domenico Ferrata, afin que les obsèques du leader libéral ne servissent point de prétexte à des manifestations et à des troubles à l'ordre public, car les esprits restaient surchauffés après la « St-Barthélémy des grosses caisses »... « Il est cependant frappant de remarquer que le gouvernement catholique, en 1884, mena une politique modérée et non une vraie politique de revanche : lors de la nouvelle loi scolaire [...] l'enseignement de la religion ne fut pas mis au programme comme branche obligatoire. »¹² Lorsque dix ans après, les successeurs de Beernaert durcirent la loi en réintroduisant les cours de religion comme discipline scolaire de plein exercice, les parents purent néanmoins demander une dispense. Toutefois, quoi

12 M. Claeys-Van Haegendoren, « L'Église et l'État au xx^e siècle », *Courrier hebdomadaire du Crisp*, ch. 542-543, 3 décembre 1971, p. 8.

qu'il en soit de ce règne clérical de trente ans, la Belgique ne devint semblable ni à l'Irlande sous de Valera, ni au Québec de Duplessis, ni davantage à la Bavière des années cinquante. Mieux encore, elle n'en prit jamais le chemin et c'est à Auguste Beernaert qu'elle le doit.

En 1886, une vague de grèves et de manifestations populaires embrasèrent successivement les deux principaux bassins industriels wallons, celui de Liège à la mi-mars et, vers la fin du mois, celui du Hainaut ; à Charleroi d'abord, puis au Borinage et dans ses environs. Ce mouvement spontané et inorganisé tourna souvent à l'émeute, entraînant une répression brutale et une intervention de l'armée, en plus de la gendarmerie – dont le maintien de l'ordre était l'une des fonctions –, mais surtout de la garde civique composée de bons bourgeois¹³. Le gouvernement réagit toutefois en faisant passer un train de mesures sociales : interdiction du travail des enfants de moins de 12 ans, limitation à 13 heures de travail des enfants entre 12 et 15 ans, création d'instances d'arbitrage, réforme des Prud'hommes, insaisissabilité des salaires, lois sur les établissements dangereux ou insalubres, interdiction du travail de nuit pour les garçons de moins de 16 ans et les filles de moins de 21 ans, interdiction de faire travailler les femmes de moins de 21 ans dans les mines. La démocratisation du régime constituait le corollaire de la revendication sociale : les pauvres et les ouvriers ne votaient pas, ce qui explique l'insensibilité de la classe politique à leur encontre. Le suffrage universel fut introduit, mais compensé par le vote plural. En effet, les censitaires, les capacitaires (diplômés), les pères de famille âgés de plus de 35 ans obtenaient une voix supplémentaire ; un maximum étant fixé à trois voix par individu. En outre, le vote devenait obligatoire et l'âge requis abaissé à 25 ans.

La politique royale de Léopold II fut également une source de difficultés pour le Premier ministre. Contrairement à la reine Victoria dans l'Angleterre de la même époque, le souverain belge disposait de réels pouvoirs. Ce dernier avait deux obsessions : la politique militaire et la nécessité de transformer Liège, Namur et Anvers en places fortes d'une part, et le Congo de l'autre. Dans le premier cas,

13 C'était l'homologue de la garde nationale.

il appuya avec succès le monarque, mais ne put obtenir le service militaire obligatoire, dans le second, il s'efforça de limiter les dégâts.

Pour mener à bien ses réformes qui furent souvent transpartisanes, Beernaert et ses successeurs durent compter avec la résistance opiniâtre de l'inamovible président de la Fédération des Cercles : Charles Woeste. D'origine prussienne et converti au catholicisme, il avait la foi ardente des néophytes et fut le porte-parole de la tendance ultramontaine. Comme, par surcroît, il ne digéra jamais son éviction du gouvernement, il s'évertua, en ces temps de fortes mutations politiques où la misère et l'agitation sociales imposaient de profondes réformes, à pourrir la vie de tous les Premiers ministres catholiques qui se succédèrent entre 1894 et 1918. Par exemple, en matière de service national, la Belgique avait conservé le système du tirage au sort assorti de la possibilité, pour qui en avait les moyens, de se payer un remplaçant. Woeste lutta désespérément pour empêcher le service militaire obligatoire, car il considérait que l'ambiance délétère des casernes aurait perverti les jeunes gens de bonne famille ! Pacifiste, il croyait dans les traités et lutta contre les fortifications au coût dispendieux : heureusement pour les Alliés, il échoua et la résistance de la place de Liège retarda l'avancée allemande en 1914 et valut au « café viennois » de devenir le « café liégeois ». Il combattit évidemment le suffrage universel, même assorti du vote plural et s'opposa tout autant à celle de la proportionnelle. Dans le domaine social, il n'imaginait pas d'autres formules que la charité privée et d'encourager le paternalisme dans l'entreprise, mais sans la favoriser par quelques mesures fiscales que ce fût... En plus, notre homme était un tribun et l'un des plus grands orateurs parlementaires de son temps.

Avec un tel personnage à sa tête et qui tirait sur tout ce qui bouge, on ne saurait douter du fait que la Fédération des Cercles devint le bastion du conservatisme le plus étroit. Nombre de catholiques cessèrent de se reconnaître dans une telle organisation. Or, le courant d'idées qui s'organisa autour des réflexions doctrinales de l'Union de Fribourg sur la misère et l'exploitation des classes laborieuses rencontra un écho en Belgique. Le pays eût aussi ses abbés démocrates :

l'un en Flandre, l'abbé Daens, fondateur d'un parti démocrate-chrétien voué également à la cause flamande, se vit réprimé par son évêque – celui de Gand – qui, fortement sollicité par Charles Woeste, consentit à suspendre *a divinis* le prêtre rebelle qui refusait de se retirer de la vie politique¹⁴. L'autre en Wallonie, l'abbé Pottier, bénéficia, au contraire, de la protection de l'évêque de Liège dont il dépendait; ce dernier, Mgr Doutreloux, sans avoir l'envergure du cardinal Mermillod, n'en était pas moins très conscient des tenants et aboutissants de la question ouvrière. Il laissa l'abbé Pottier présenter des listes démocrates-chrétiennes qui obtinrent 7, 36 % des votes aux législatives de 1894, mais aucun siège. Ce pourcentage reflétait assez bien ce que le catholicisme représentait encore au sein de la classe ouvrière votante dans cette région déchristianisée. Il est vrai que ce scrutin se déroulait selon le vote plural. Non content de laisser faire, le prélat s'employa, avec l'aide du nonce apostolique – le pape était Léon XIII –, à imposer à la Fédération des Cercles de ménager des places aux démocrates chrétiens sur les listes catholiques. Le Cercle liégeois finit par y consentir – on ne résiste pas à son évêque alors que les vicaires servaient de cadres locaux au parti... Par ailleurs, avec 7 %, les « pottiéristes », s'ils ne pouvaient gagner de sièges, en faisaient perdre au parti.

La figure de Mgr Doutreloux s'apparente fortement avec celle de don Bosco et, entreprenant une correspondance suivie avec ce dernier, il introduisit les salésiens en Belgique. Il est le premier évêque de Liège issu d'un milieu modeste et qui connut la pauvreté dans son enfance, et c'est grâce à un oncle maternel – lui-même prêtre – qu'il entra dans les ordres. Évêque à 42 ans, il ne put donner toute sa mesure, car il mourut âgé de 64 ans. La démocratie chrétienne lui doit beaucoup.

L'émergence de la démocratie chrétienne

En fait, durant la prédiode anticléricale du cabinet Frère-Orban, l'épiscopat belge avait constitué un groupe de pression visant à défendre les droits religieux des catholiques et intitulé l'Union pour

¹⁴ La sanction fut finalement levée et l'abbé Daens mourut en communion avec l'Église.

le redressement des griefs qui, devenue obsolète avec la victoire de 1884, opta pour une reconversion vers l'action sociale, à l'exemple suisse de l'Union de Fribourg. L'artisan principal de cette mutation n'était autre que Mgr Doutreloux qui organisa, à partir de 1886, les Congrès sociaux de Liège. Ils devinrent le creuset où s'opéra la mutation du catholicisme social wallon du paternalisme vers la démocratie chrétienne. Comme en 1893, la réforme électorale qui introduisit le vote plural accorda une voix aux ouvriers – et même deux s'ils étaient père d'une famille nombreuse –, l'enjeu changea de nature et les conservateurs comprirent qu'il n'était pas inutile d'accueillir des candidats ouvriers ou démocrates-chrétiens sur leur liste. La Fédération des Cercles restait peu convaincue de la nécessité d'un tel changement, pensant que les ouvriers demeurés pratiquants voteraient spontanément pour les dirigeants catholiques en place ; le vote de déférence de braves gens coincés « entre l'absinthe et le missel » qui ne pourraient – comme le chanta le poète – que dire : « Oui not' monsieur, oui not' bon maître »¹⁵. Ce furent en réalité les évêques qui arrachèrent quelques concessions à la Fédération qui se plia à la volonté épiscopale avec l'enthousiasme d'une tigresse à laquelle on enlève ses petits...

Un certain nombre de formations démocrates-chrétiennes s'organisèrent localement à Charleroi, dans le Borinage et grâce à l'action de Georges Helleputte qui avait déjà créé avec succès une puissante organisation agricole, le *Boerendbond* belge, ces diverses initiatives se fédérèrent dans la *Ligue démocratique belge*, LDB. Outre le fondateur attaché au corporatisme, deux *leaders* essentiellement démocrates-chrétiens animèrent le mouvement : Arthur Verhaegen et Michel Levie. Tous deux étaient, comme leur collègue Nyssen – le père du vote plural – d'ardents partisans du suffrage universel pur et simple.

Arthur Verhaegen était le petit-fils de Théodore Verhaegen, le fondateur de l'Université Libre de Bruxelles et Grand maître du Grand Orient de Belgique. Un grand-père qui fut probablement l'un des derniers catholiques libéraux. Méprisant les dénonciations et les condamnations pontificales fulminées à l'encontre de la franc-

15 Jacques Brel : « Pourquoi ont-ils tué Jaurès ? »

maçonnerie, il continua son activité maçonnique tout en se rendant imperturbablement à la messe le dimanche. À sa mort, il imposa à ses frères maçons – tous agnostiques, sinon athées – à suivre son convoi funéraire. Nanti d'un tel héritage, Arthur ne pouvait que mener une carrière atypique : ingénieur et architecte, il accomplit une œuvre importante dans la restauration d'églises et la construction de bâtiments religieux. Lorsque Georges Helleputte, de plus en plus absorbé par l'action parlementaire, quitta la présidence de la LDB en 1896, Verhaegen lui succéda, lui imprimant un tour beaucoup plus démocratique et rompant avec les conceptions corporatistes des débuts du mouvement. Élu député, il défendit l'organisation de syndicats ouvriers non verticaux et demeura à Bruxelles durant la Première Guerre mondiale, il fut arrêté par l'occupant et mourut des suites des mauvais traitements reçus en prison.

Quant à Michel Levie, il peut être considéré comme le fondateur de la LDB en Wallonie, Helleputte étant flamand et Verhaegen bruxellois. Très classiquement, ce fils de commerçants devint démocrate-chrétien après un passage par l'ultramontanisme – l'équivalent belge de la droite contre-révolutionnaire – qui lui fit découvrir les injustices profondes inhérentes au capitalisme : Charles Périn fut son maître, mais ce fut la lecture des œuvres de Mgr von Ketteler, l'archevêque de Mayence, qui détermina son passage à la démocratie. Avocat, il participa aux Congrès sociaux de Liège. Encore ultramontain, il devint président de l'Association catholique de Charleroi, d'où, devenu démocrate, il lutta contre Charles Woeste. Son action au sein de la démocratie chrétienne l'orienta vers la création de coopératives ouvrières de production et il fonda, entre autres, « *les ouvriers réunis* » à Charleroi. Politiquement, il s'engagea avec l'abbé Pottier et Arthur Verhaegen à la LDB, où il milita pour l'instauration du suffrage universel pur et simple et la représentation proportionnelle. Son activité à la LDB et dans le mouvement coopératif lui valut d'être élu député en 1900 et, membre de la commission des finances de la Chambre, il se spécialisa, par surcroît, dans les questions budgétaires et devint rapporteur général du budget. Refusant plusieurs fois d'entrer au gouvernement, il accepta de devenir ministre des Finances en 1911 et le resta jusqu'à

la guerre. Il refusa de taxer la consommation, préférant créer l'impôt sur les sociétés et il introduisit en Belgique le système des comptes-chèques postaux. Il eut également une action au niveau international, lors de la Conférence internationale du travail, à l'origine de l'OIT et du BIT (1919) et présida à Genève l'assemblée de la SDN.

Georges Helleputte connut, contrairement à Verhaegen et Lévie, une carrière ministérielle de plus de dix ans, aux PTT, à l'Agriculture, aux Transports, aux Travaux publics. Malgré sa modération, il contribua, avec l'aide des députés Lévie, Verhaegen et ceux de la *Jeune Droite* – plus notabiliaire – Henri Carton de Wiart et Jules Renkin, à humaniser un régime louis-philippard dont la dureté envers les pauvres et les miséreux s'était manifestée avec une rare brutalité en 1886.

Bilan de la domination catholique

En définitive, le bilan social – au départ timide puis plus déterminé – des gouvernements catholiques qui régirent la Belgique de 1884 à 1914 se révèle conséquent pour le XIX^e siècle, même s'il reste inférieur à celui de l'Allemagne à la même époque¹⁶. Ainsi, écrit Xavier Mabille, le « principe de la liberté subsidiée [...] permet de concilier les interventions jugées nécessaires de l'État avec la sauvegarde de la liberté des individus et des groupes. On admit que l'État pouvait dépasser son rôle de création des cadres juridiques et institutionnels et engager une part des ressources publiques à soutenir les efforts privés de prévoyance »¹⁷. Là où le bât blesse, c'est que le système bénéficiait à ceux qui avaient l'intelligence ou les moyens de souscrire à une caisse ou à un organisme de prévoyance. Ce qui signifie que nombre d'individus et de familles restèrent sur la touche. On était loin du *Staatsozialismus* tel qu'il se pratiquait en Allemagne ou en Suisse à la même époque.

Deux points noirs doivent être encore signalés, même s'ils finirent par trouver une solution : la démocratisation, qui demeura

16 Ces gouvernements furent les cabinets de Burlet (1894-1896), de Smet de Naeyer (1896-1899 et 1899-1907), Vandenpeereboom (1899), de Trooz (1907), Schollaert (1908-1911) et de Broqueville (1911-1918).

17 X. Mabille, *op. cit.*, p. 188.

incomplète du fait du vote plural, mais fut tempérée par l'invention du système D'Hondt qui demeure à ce jour le mode de scrutin de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Espagne et du Portugal. Il permit d'atténuer le caractère par trop écrasant des majorités parlementaires catholiques; son adoption s'imposait dès lors que la bipolarisation entre catholiques et libéraux fit place à une configuration tripolaire entre cléricaux, anticléricaux de gauche et anticléricaux de droite, qui produisit des résultats aberrants¹⁸.

En second lieu, certains successeurs de Beernaert s'efforcèrent d'améliorer, de façon incrémentale, le sort de l'enseignement libre. La défense de l'école catholique ne participait-elle pas à la raison d'être du parti? Ainsi, la Loi Schollaert (1895), qui subsidiait les écoles communales, mais, par surcroît, les écoles libres « adoptées » par les communes et même celles qui remplissaient les conditions d'adoptabilité, mais que des administrations municipales anticléricales n'entendaient pas subsidier. La Loi rendait, en outre, les cours de religion obligatoires, sauf demande écrite de dispense de la part des parents. Enfin, la Loi Pouillet (1914) instaurait, longtemps après Jules Ferry, l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour les enfants âgés de six à quatorze ans. Toutes les écoles, publiques comme libres, bénéficiaient de subsides en conséquence, mais désormais l'État exigeait que les enseignants des établissements primaires catholiques fussent titulaires des diplômes requis et leurs programmes contrôlés par l'État. La querelle scolaire se trouvait ainsi pacifiée, du moins jusqu'à la période de la dernière guerre scolaire (1950-1958).

De la domination du Parti catholique à son sommet (1914-1940)

Lorsque survint la Première Guerre mondiale, le gouvernement était présidé par un authentique homme d'État, le comte de Broqueville. Aristocrate intelligent et ouvert, c'est lui qui avait convaincu le démocrate chrétien Michel Levie de participer à son ministère. Il confia aussi à ce dernier le soin de diriger un relais clandestin du gouvernement, qui agissait dans la Belgique occupée

18 On devrait, vu la montée du RN, adopter le même système en France.

par la *Reichswehr*. Dès le début des hostilités, le Premier ministre nomma ministres d'État deux parlementaires libéraux, ainsi que le *leader* historique des socialistes belges, Émile Vandervelde ; à partir de 1916, le gouvernement s'étant installé au Havre, ces personnalités se virent attribuer des portefeuilles ministériels. Ainsi, s'instaura un cabinet de coalition où les catholiques demeuraient majoritaires, mais, par exemple, l'important ministère des Affaires étrangères fut confié, en 1917, au libéral Paul Hymans qui fit merveille et sera même le premier Président de l'assemblée de la Société des Nations à Genève.

Après l'Armistice du 11 novembre 1918, c'est un nouveau gouvernement – mais reposant sur la même majorité – qui gérait les affaires du pays. En effet, le 1er juin 1918, le Premier ministre de Broqueville, qui, farouche défenseur du parlementarisme s'opposa souvent à Albert I^{er} – « le roi chevalier » – quant aux prérogatives royales en matière de défense. En effet, la Constitution belge est ambiguë à cet égard, car d'une part, le roi est irresponsable et ses actes doivent obtenir le contreseing ministériel, mais de l'autre, il est le chef des armées. À ce jeu, Albert I^{er} gagna la gloire, tandis que vingt ans après, son fils Léopold III perdit son trône... Un reproche supplémentaire était adressé par le souverain à son Premier ministre : la réceptivité de ce dernier à l'endroit des revendications flamandes.

Par ailleurs, il était devenu impensable que le vote plural fût maintenu : l'égalité entre citoyens avait été conquise dans les tranchées. Le roi, avec le concours du gouvernement Delacroix – composé d'une moitié de catholiques, dont le Premier ministre, d'un quart de libéraux et d'un quart de socialistes – décida de faire élire les chambres au suffrage universel masculin pur et simple, afin de modifier la Constitution pour instaurer le suffrage universel. Le procédé était de toute évidence anticonstitutionnel, mais semblait correspondre à un relatif consensus. Seul le vieux Charles Woeste protesta devant ce qu'il qualifia de « viol de Loppem »¹⁹. Loppem

19 Du point de vue comparatif, le cas de Woeste est fascinant : il dirigea le principal parti de gouvernement durant plus de trente ans en s'opposant à toutes les réformes ; ne comprenant rien à son époque, il avait déclaré, avec son vieil adversaire anticlérical Frère-Orban, que la question sociale

était l'endroit où se trouvait, à ce moment, le QG de l'armée belge et donc le roi qui la commandait.

C'en était fini du règne catholique, mais pas de son hégémonie ; elle s'exerça par le truchement de gouvernements de coalition qui revêtirent deux modalités qui correspondent à deux périodes. Une phase d'euphorie d'abord où, comme en France, « on » pensait que l'Allemagne paierait. Une phase de crise ensuite, marquée par un contexte international aussi complexe que tourmenté.

Le contexte international et les problèmes économiques qui se traduisent en enjeux de plus en plus saillants, expliquent pourquoi la période de l'entre-deux-guerres se caractérise par une trêve dans la lutte opposant les cléricaux aux anticléricaux. La lancinante Question scolaire demeure réglée par la Loi Poulet que ni les libéraux, affaiblis par le suffrage universel masculin, ni les socialistes du POB ne semblent remettre en cause et chacun des deux protagonistes, à savoir catholiques et laïcs, retranché dans son monde sociologique, organise solidement le compartimentage de la société civile en univers clos. Le *Parti ouvrier belge* – socialiste – a relayé largement le vieux *Parti libéral* dans la fonction de fer de lance de l'anticléricisme, mais l'adversaire reste le même : il réside à Malines. Les cardinaux changent, mais l'habitude cléricale d'ingérence de l'Église dans la vie politique des citoyens demeure invariante ; témoin le cardinal Van Roey qui déclare en 1931 : « C'est notre Parti catholique traditionnel seul qui prend et assure sur le terrain politique la défense de nos intérêts suprêmes ; sans lui, nous aurions à redouter, comme dans d'autres pays où l'organisation politique des catholiques fait défaut, les pires catastrophes. En vertu du principe énoncé par Sa Sainteté, il importe

ne se posait pas en Belgique. C'était au moment des grèves sanglantes de 1886. Il perdit toutes les batailles d'arrière-garde qu'il mena, mais demeura imperturbablement à la tête de son parti. Ajoutons pour l'anecdote qu'il était affligé d'une épouse pour le moins acariâtre ; le divertissement favori de cette épouvantable mégère était – disait-on – de surgir dans le cabinet de son mari, lorsqu'il recevait des clients importants (il était avocat), en criant : « À bas la calotte ! »

donc que tous les hommes de bien soutiennent ce parti et le rendent fort et invincible. »²⁰

Sur le terrain, l'action de l'épiscopat se révéla déterminante dans la victoire des formations démocratiques sur le rexisme – mouvement fasciste issu du monde catholique – qui mit un moment le régime en péril. Elle freina, de l'autre côté du spectre politique, les efforts d'autodétermination de la démocratie chrétienne. Par contre, elle ne put endiguer la montée en puissance du mouvement flamand. Le Parti catholique, en fils fidèle de l'Église, abonda évidemment dans le même sens, mais avec une habileté qui s'inscrit dans la postérité de Beernaert plus que dans celle de Malou. Une attitude qui resta constante jusqu'au règlement final de la Question scolaire par le Pacte scolaire de 1958, l'accord consociatif qui semble avoir mis un point final aux querelles autour de l'école. Plutôt que de confessionnaliser l'enseignement public, les catholiques veillèrent conjointement à sauvegarder les droits des croyants au sein des écoles « officielles » et à subsidier leur propre réseau d'écoles libres. Le résultat de cette politique menée avec constance dans ces deux directions est que, d'une part, le régime de l'école publique quant à l'enseignement religieux s'affirme plus libéral que celui encore en vigueur en Alsace-Moselle. Les élèves ont le choix entre la catéchèse de leur choix – celle des cultes reconnus – ou celle de la morale laïque. Les remises en cause du système, apparues ces dernières années, portaient non sur la religion, mais sur le monopole – perçu comme d'inspiration maçonnique – des cours de morale, certains parents souhaitant la possibilité de ne suivre aucun enseignement confessionnel, qu'il soit religieux ou « de morale laïque ». D'autre part, cette politique favorisa et accentua le compartimentage et, en définitive, la polarisation de la société. Dans l'entre-deux-guerres, le *modus vivendi*, qui régula les effets du clivage Église/État, demeura tout à fait satisfaisant. Les choses changèrent lorsque l'allongement de la durée de la scolarité obligatoire modifia les données du problème qui ne se posa qu'à la Libération.

Dans la période qui nous occupe, le souci majeur du parti était de se doter d'une organisation qui lui permette d'affronter le triple

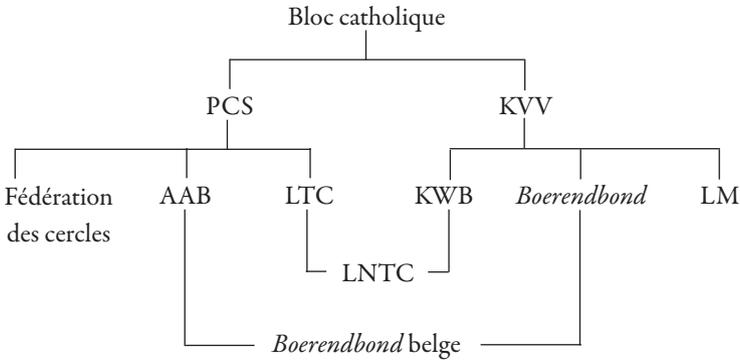
20 W.S. Plasvic, « L'Église et la politique en Belgique », *Res Publica*, vol. 2, 1968, p. 226.

défi du suffrage universel, de la lutte des classes et des revendications flamandes. Les catholiques ne pouvaient plus se contenter d'un groupe parlementaire soutenu par une organisation oligarchique, la *Fédération des Cercles catholiques et Associations constitutionnelles*, qui acceptait, bon gré mal gré, de ménager quelques places en position éligible au bénéfice de démocrates-chrétiens et de syndicalistes paysans. Déjà, peu avant 1914, de Broqueville avait clairement perçu la nécessité de doter les catholiques d'une organisation adaptée aux nécessités du moment. Il se heurta à l'intransigeance habituelle de Charles Woeste et échoua. Ce dernier désigna d'ailleurs autoritairement son successeur, un francophone de Flandre, Paul Segers, qui demeura à ce poste de 1919 à 1936, jusqu'à sa démission provoquée par les injures, plus ou moins fondées, du chef fasciste Léon Degrelle qui, l'incluant dans la catégorie des « banksters », le traita de « salaud », de « pourri » et d'« excrément vivant » entre autres aménités !

Après la Première Guerre mondiale, la Fédération des Cercles perdit son monopole de la médiatisation politique légitime des catholiques. La « Question flamande » brisa le parti catholique en deux formations entre lesquelles l'épiscopat parvint à maintenir une unité de façade à travers un groupe parlementaire unique, mais indiscipliné. Quant à la confrontation politique entre travailleurs chrétiens et démocrates d'un côté, bourgeois et conservateurs de l'autre, elle revêtit les formes les plus diverses : interventions auprès de l'épiscopat, voire du Vatican, luttes d'influence pour la composition des listes catholiques, organisation corporative du parti en *standen*, le mot flamand pour « ordres », et parfois présentation de listes rivales au moment des élections.

Les efforts pour construire un parti qui fédérerait ces sous-partis se traduisirent en deux étapes : l'*Union catholique* en 1921 et, en 1936, le *Bloc catholique belge* qui poussa au maximum la logique confédérale. Le Bloc associait deux partis, le *Parti catholique social* – PCS – et le *Katholieke Vlaamsche Volkspartij* – KVV, Parti populaire catholique flamand –, ces deux formations étant elles-mêmes des confédérations... En effet, chacun des deux partis fédérait, sur une base à la fois corporative et idéologique, quatre organisations

que tout séparait, fors leur attachement au catholicisme et la volonté de le promouvoir dans les milieux sociaux où chacune évoluait. En fait, on constate un déséquilibre entre les deux régions linguistiques du pays, qui fait que seules deux de ces sous-partis disposaient d'une assise réellement nationale : celle regroupant les ouvriers et celle regroupant les paysans.



AAB : Alliance agricole belge

Boerendbond : Alliance paysanne

KWB : *Katholieke Werknemersbond* (Confédération des ouvriers catholiques)

LM : *Landsbond van de Middenstand* (Confédération nationale des classes moyennes) devient, en 1936, le *Nationaal Christelijk Middenstandverband*, NCMC (Fédération nationale des classes moyennes chrétiennes)

LTC : Ligue des Travailleurs chrétiens

KVV : *Katholieke Vlaamse Volkspartij* (Parti catholique populaire flamand)

PCS : Parti catholique social

Dans cette organisation complexe qui se trouva intellectuellement légitimée par l'encyclique *Quadragesimo Anno*, la vénérable *Fédération des Cercles catholiques et Associations constitutionnelles* apparaît comme la grande perdante. Elle qui, du temps où Beernaert puis Woeste la présidait, détenait le monopole de la représentation politique des

catholiques, ne représentait plus que l'aile conservatrice du Parti catholique. Dans la nouvelle configuration adoptée par ce dernier et fondée sur une logique corporatiste, elle doit limiter ses ambitions à servir d'organisation « représentative de l'aristocratie et de la bourgeoisie et à dominante francophone, y compris en Flandre »²¹. Son influence en Flandre ne cessa de se rétracter²²; en revanche, en Wallonie et à Bruxelles, elle s'efforcera de conserver le contrôle du PCS avec des effets souvent négatifs pour le parti. Cependant, la qualité supplante souvent la quantité et elle épaulera des ministres et parlementaires de grande valeur, dont le moindre ne fut pas Charles de Broqueville qui redevint Premier ministre à deux reprises (1932-1934), exemple type de la petite noblesse francophone de Flandre ou, en Wallonie, Henri Jaspar qui exerça une influence réelle sur la scène internationale. Dans l'entre-deux-guerres, la très ultramontaine Fédération des Cercles s'était convertie au libéralisme catholique au point où le leader libéral Paul Hymans parlait de ses responsables comme de frères séparés. Cependant, il y avait également des tendances nationalistes incarnées par des parlementaires indociles comme le poète Pierre Nothomb, qui revendiquait l'annexion du Grand-Duché de Luxembourg ou Paul Crockaert, fondateur de la Légion nationale dont la doctrine politique s'apparentait clairement au cléricofascisme du chancelier autrichien Dolfuss. Cette sensibilité servira de terreau nourricier à Léon Degrelle et au rexisme qui, issu du monde catholique, devint la variante belge du fascisme. En définitive, la tendance libérale catholique se trouva renforcée par le ralliement de la *Jeune Droite* de Jules Renkin et Henri Carton de Wiart qui, ayant obtenu le suffrage universel masculin – à défaut du vote des femmes refusé par les socialistes et les libéraux – ne possédait plus de raisons pour constituer une tendance distincte. Henry Carton de Wiart et Jules Renkin exercèrent de nombreuses fonctions ministérielles et furent Premier ministre, le premier de novembre 1920 à décembre 1921, le second de juin 1931 à octobre 1932.

21 X. Mabille, *op. cit.*, p. 233.

22 Lors des élections législatives tenues au suffrage universel, Woeste fut, au Parti catholique, le seul élu en Flandre qui ne fût pas démocrate chrétien ou démocrate agraire.

En revanche, la grande gagnante des deux réformes successives du Parti catholique fut l'ancienne *Ligue démocratique belge*, devenue *Ligue nationale des Travailleurs chrétiens*. Son succès était essentiellement dû à la puissance de son aile flamande. À l'instar des socialistes du POB ou du *Labour Party* britannique, la LNTC constituait elle-même une organisation qui entre dans la catégorie que Maurice Duverger qualifia de parti indirect. Elle comprenait la Confédération des syndicats chrétiens qui deviendra le plus important syndicat – sauf en Wallonie –, les mutuelles chrétiennes, les coopératives, les caisses d'épargne, ainsi que l'Action catholique ouvrière, et lorsque le futur cardinal Joseph Cardijn créa la JOC, cette dernière s'intégra à la LNTC. Celle-ci « partie intégrante du Parti catholique et maintient ainsi le mouvement ouvrier chrétien dans le monde sociologique catholique. D'où ce malaise constant et les tentatives régulières de créer sous une forme ou l'autre un parti ouvrier chrétien »²³. Certaines fractures ne se réduisirent pas et à Charleroi, le député démocrate-chrétien Bodart fut toujours élu sur une liste LTC distincte de celle présentée par le PCS.

L'autre grand vainqueur du remaniement du parti fut sans conteste la seconde organisation fondée par Georges Helleputte : le *Boerenbond*. Il s'agit d'une puissance, mais dont la composition reste massivement flamande, son aile wallonne étant faible. Comme la LNTC, le *Boerenbond* belge contrôle non seulement les syndicats agricoles, mais encore des coopératives et une banque.

Plus flamand encore, le quatrième « ordre » (*standen*) représentant les classes moyennes ne connaît pas de vis-à-vis dans la partie française de la Belgique. Sa clientèle potentielle est largement gagnée au *Parti libéral* et les éléments catholiques de ces milieux adhèrent à la Fédération des Cercles ou directement au PCS qui, contrairement au KVV, recrutait ses affiliés sans passer par les organisations constitutives.

Cette configuration sociologique du Parti catholique constitue la raison primordiale de sa présence constante au gouvernement :

23 Carhop, *Le Pluralisme dans le mouvement ouvrier*, cité in X. Mabilley, *op. cit.*, p. 233.

les atomes crochus qui la rapprochent tant du POB que de la droite anticléricale lui confèrent un statut de formation politique *Koalitionsfähig* par excellence. Et la période de l'entre-deux-guerres fut en Belgique, comme en France ou sous la République de Weimar, l'ère des coalitions.

Hégémonie catholique et coalitions durant « Les Années folles »

Si le Parti catholique perdit sa position dominante, il demeura incontournable, sans doute parce qu'il constituait la plus importante formation politique en Flandre, ce qui valait son besant d'or en un temps où la Question flamande se posait avec acuité. Ainsi, lors des premières législatives démocratiques de 1919, le parti obtint 73 sièges, distançant de peu les socialistes – avec 70 sièges – tandis que les libéraux se retrouvèrent à la traîne avec 34 députés. Il resta le premier parti au Parlement en 1921, mais se fit dépasser par les socialistes en 1925 et 1929 ; un recul en sièges, mais pas en suffrages exprimés, provoqué par la présence de listes nationalistes flamandes. En 1925, le POB atteignit son maximum historique pour l'ensemble de l'après-guerre.

Par tempérament consensuel et par crainte de coalitions anticléricales, le parti préférait maintenir les cabinets d'union sacrée, d'autant plus que les revendications flamandes et la résistance francophone incarnée par l'intransigeance libérale devaient pourrir la vie de tous les gouvernements. Craignant la révolution sociale, les libéraux préféraient également les coalitions tripartites afin de neutraliser les socialistes. En 1925, le POB remporta les élections, mais, ne disposant que d'une majorité relative, les socialistes souhaitèrent la constitution d'un gouvernement orienté à gauche. Afin de dénouer la crise, le roi fit appel à Aloïs Van de Vyvere qui a la caractéristique d'être le premier chef de gouvernement qui fût de langue maternelle flamande et très dévoué à cette cause. Se heurtant au refus des libéraux qui, durement étrillés, entendaient se refaire une santé grâce à une cure d'opposition, il n'osa pas franchir le Rubicon et constituer un cabinet de centre-gauche avec le POB. Dès lors, il se présenta avec un gouvernement monocole qui espérait obtenir la confiance grâce à un appui libéral. Cependant, son programme

social plut aux socialistes, mais ils en récusèrent la composition et votèrent contre. En définitive, constitué le 13 mai 1925, le cabinet fut renversé dix jours plus tard et le journal socialiste *Le Peuple* écrivit avec humour qu'il était mort « avant de Vyvere »²⁴. Mais il avait préparé la voie pour une coalition catholique-socialiste qui fut le gouvernement le plus à gauche des années 1919-1929. Pourtant, Van de Vyvere appartenait à la tendance conservatrice de son parti, mais encore était-il issu de la grande bourgeoisie industrielle. Cependant, fait rare pour un bourgeois flamand de l'entre-deux-guerres, sa famille parlait la langue du peuple et ce fut à l'école maternelle qu'il apprit le français. Or, son attachement à la cause flamande était irréfutable et en Flandre, elle se confondait avec celle de la démocratie. Il s'était, après les élections locales dans la ville d'Anvers, fait le médiateur d'une coalition municipale entre les catholiques, dirigés par le dirigeant démocrate-chrétien Frans Van Cauwelaert, et les socialistes, conduits par Camille Huysmans, ancien secrétaire de l'*Internationale socialiste* et pacifiste notoire. Ce dernier était particulièrement exécuté par la droite pour avoir participé à la réunion de Stockholm où un certain nombre de personnalités sociales-démocrates tentèrent de trouver une issue pour mettre fin à la guerre. Huysmans, tout socialiste de gauche qu'il fût, s'était rendu à cette manifestation avec l'approbation du roi et du Premier ministre de Broqueville.

Comme, par ailleurs, le *leader* socialiste Émile Vandervelde avait échoué à constituer une coalition, la voie était désormais ouverte pour un gouvernement socialiste-catholique, sauf que ces derniers n'en voulaient pas, singulièrement du côté des conservateurs qui tenaient le parti en Wallonie. Ce fut donc un gouvernement démocrate-chrétien-socialiste qui n'obtint la confiance du Parlement qu'à une courte majorité. Le but de la coalition était de faire droit tant aux réformes sociales revendiquées par le POB, la LNTC et les syndicats qu'aux revendications flamandes. Dans un souci de modération, le *leader* socialiste Vandervelde, aussi bon tacticien que brillant intellectuel, proposa que le gouvernement fût dirigé par un démocrate-chrétien flamand et le choix royal se porta sur

24 J. Bartelous, *op. cit.*, p. 336.

Prosper Poulet. Une personnalité rassurante et très appréciée pour sa modération.

C'était un universitaire, professeur à l'Université catholique de Louvain où son père occupait déjà une chaire; il appartenait à la démocratie chrétienne et militait pour la cause flamande. Il avait exercé, avant la guerre et après, de nombreuses fonctions ministérielles, dont celle des Sciences et des Arts²⁵ qui gérait entre autres l'enseignement; à ce poste, il fut l'homme dont la loi avait pacifié la Question scolaire. Or, Poulet se révéla inférieur à la charge qui lui avait été confiée. C'était un sentimental dénué d'autorité, fort brave homme au demeurant, mais ce grand bourgeois francophone de Flandre connaissait mal le peuple et ce partisan résolu de la cause flamande maîtrisait à peine cette langue qu'il apprit sur le tard. D'emblée, les parlementaires francophones de son parti ne lui laissèrent aucune chance, le condamnant a priori, à l'exception de la minorité démocrate-chrétienne représentée par Paul Tschoffen. Mais ce dernier le quitta après quelques mois, car, francophile, il n'acceptait pas la rupture de l'alliance militaire franco-belge, voulue par les Flamands. Il est vrai que, spécialiste de l'histoire des institutions, Prosper Poulet n'aimait guère celles de la France et, par surcroît, avait horreur de Clémenceau et des radicaux en qui il voyait la réincarnation des jacobins abhorrés.

En définitive, ce ne fut ni la politique sociale ni, directement, la Question flamande qui eurent raison du gouvernement, mais les problèmes militaires et la crise financière. Afin de réaliser des économies budgétaires et comme on était en 1925, l'année du Traité de Rapallo, le cabinet décida de réduire la durée du service militaire et le nombre des effectifs. Tempête de protestations! Lors d'une cérémonie consacrée au dépôt au musée des drapeaux des régiments supprimés, le Premier ministre fut conspué par une horde d'anciens combattants dont l'horreur des tranchées n'avait pas éteint l'ardeur belliqueuse. Sur le plan financier, ce fut la catastrophe et malgré le talent du ministre des Finances Albert-Édouard Jansen – l'ancien gouverneur de la Banque Nationale, également professeur à l'Université catholique de Louvain –, le franc belge s'effondra.

25 Voir *supra*.

Comme le gouvernement Herriot à la même époque, le ministère Pouillet-Vandervelde se brisa contre le mur de l'argent.

Les leçons de l'aventure semblaient tirées : tous les autres gouvernements de la décennie seraient de sages tripartites qui réformeraient, mais ne seraient pas stables pour autant : les sentinelles du mouvement flamand veillaient. Un mouvement flamand dont les revendications demeuraient modérées, eut égard à ce qu'elles devinrent par la suite : égalité des langues et flamandisation de l'Université de Gand²⁶. Ces gouvernements qui démocratisèrent le pays, introduisirent la loi dite des huit heures²⁷ et approfondirent les réformes sociales, comprenaient bien sûr des ministres du POB. Il est vrai que malgré leur goût pour la grève générale politique, les socialistes belges n'étaient guère redoutables : contrairement au SPD, les syndicalistes ne formaient pas la colonne vertébrale du mouvement, les coopératives assumaient cette fonction, ce qui avait fait dire à Jean Longuet, l'un des deux gendres de Marx, que « les Belges avaient érigé l'épicerie au rang d'instance fondamentale du socialisme ». Leur chef, le grand intellectuel Émile Vandervelde, comptait au nombre des réformistes convaincus. Une autre mauvaise langue, allemande cette fois et non moins prestigieuse, Karl Kautsky, évoquant les socialistes belges, déclara qu'ils « ne sont pas révisionnistes, car ils n'ont pas de théorie à réviser ». Par ailleurs, ils pratiquaient volontiers la présentation de listes communes avec les libéraux, aussi peu sociaux que peu démocrates. *In illo tempore*, le POB semblait autant anticlérical que partisan de la réforme sociale. Il fallait être un conservateur particulièrement borné pour voir en eux des tenants de la révolution et les conservateurs belges n'étaient pas bornés, loin de là. Par ailleurs, le roi Albert, nimbé de l'aura que lui conférait son attitude durant la guerre, souhaitait le maintien de l'union sacrée.

Dernier gouvernement de la guerre, le ministère Delacroix, dirigé par l'un des plus grands avocats du pays, catholique sans expérience politique, réforma la Constitution, instaura le suffrage

²⁶ Université publique comme celle de Liège, alors que celles de Bruxelles et de Louvain étaient privées.

²⁷ 8 heures de travail, 8 heures de repos, 8 heures de loisirs.

universel masculin pur et simple – se heurtant aux partis laïcs sur l'enjeu du vote des femmes –, vota de nombreuses lois sociales et négocia le Traité de Versailles. Pour cette occasion, le ministre des Affaires étrangères Paul Hymans, leader du Parti libéral, se trouva épaulé par Émile Vandervelde, socialiste et ministre de la Justice, ainsi que par un parlementaire catholique, le professeur Jules Vandenheuevel²⁸. Ce dernier avait exercé les fonctions de ministre de la Justice de 1899 à 1907 et été, pendant la guerre, le ministre plénipotentiaire de Belgique près le Vatican où il se lia d'amitié avec le cardinal Gasparri, le secrétaire d'État, et sympathisa avec le bibliothécaire de la Vaticane, Mgr Achile Ratti... La Belgique envoya donc une délégation de choc négociateur à Versailles. Malgré le capital de sympathie engrangé par la cause de « l'héroïque petite Belgique, courageuse victime des Barbares tudesques » auprès des populations des pays alliés, l'éminente députation ne sut pas en tirer les dividendes. Il est vrai que les consignes du gouvernement n'étaient pas claires : fallait-il revendiquer l'annexion du Grand-Duché de Luxembourg, le retour à la Belgique du Limbourg hollandais, voire de l'embouchure de l'Escaut ? Les Pays-Bas étaient demeurés à l'écart du conflit, quoique du matériel, des marchandises et des vivres avaient transité des ports d'Amsterdam et, surtout, de Rotterdam en direction du *Reich*. Le fait est que les plénipotentiaires belges se débrouillèrent comme des amateurs ; Hymans, parce que libéral comme Lloyd George et maîtrisant parfaitement la langue de Shakespeare, crût qu'il bénéficierait de l'appui de celui-ci. Las ! Un libéral britannique n'est pas un libéral belge et le pieux méthodiste gallois, par surcroît d'origine modeste, ne se découvrit aucun atome crochu avec le grand bourgeois agnostique et laïc ; bien plus connu, de renommée mondiale, Vandervelde apparut aux yeux des autres délégations comme le président de l'*Internationale socialiste* et non comme le représentant de la Belgique. Quant à Jules Vandenheuevel, plus habitué aux amphis, aux prétoires et aux antichambres du Saint-Siège, il se retrouva complètement largué. Paul Hymans qui, faut-il le dire, faisait ses débuts sur une scène internationale où il brillera plus

28 Professeur de droit public, il fonda l'École des Sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain.

tard, pensait également bénéficier du concours de Clémenceau, mais « le Tigre » ne pensait qu'à la sécurité de la France et à l'abaissement de l'Allemagne; par ailleurs, il n'avait pas apprécié la volonté d'autonomie du roi Albert qui, au moment où l'État-major allié désirait rétrécir la ligne de front, refusa d'évacuer le petit morceau du territoire belge qu'il contrôla jusqu'à la fin. Par ailleurs, Albert Ier était hostile à la théorie de l'offensive à outrance et soucieux de ménager ses troupes. Le contraste avec les Tchèques apparaît saisissant : alors que leurs soldats étaient incorporés dans l'armée austro-hongroise, ils obtinrent non seulement leur indépendance, mais encore la création de la Tchécoslovaquie contre la volonté des Slovaques. Dans ce cas, leur délégué, Masaryk, avait obtenu l'appui de Clémenceau grâce à ses amitiés et à la solidarité maçonnique. Autre pro-belge, le président Wilson, imbu de son principe des nationalités et ignorant de l'Histoire de l'Europe, ne fut d'aucun secours.

Lorsque les délégués belges furent enfin entendus par les quatre grands – France, Grande-Bretagne, États-Unis et Angleterre –, le commentaire de Georges Clémenceau fut particulièrement acerbe : « Les ministres de sa majesté le roi des Belges ont ordinairement les cinq sens, quel dommage qu'ils n'aient jamais le bon. » ! En désespoir de cause, Paul Hymans eut la bonne idée de faire appel au roi. Le souverain fut écouté avec respect par les quatre grands et, défendant ses opinions personnelles et non celles du gouvernement, obtint des indemnités de guerre, la liberté de circulation sur l'Escaut, les cantons prussiens d'Eupen, Malmédy et Saint-Vit, ainsi qu'une indemnité prioritaire de deux milliards et demi de Marks et l'abandon de la neutralité. Il n'eut pas un mot concernant le Limbourg hollandais et le Grand-Duché de Luxembourg. Delacroix, qui ne s'était guère soucié de la négociation du Traité de Versailles, prit lui-même en main la négociation des modalités d'application des réparations dues par l'Allemagne et s'en tira avec doigté.

Il avait réussi avec brio la tâche de réforme de la Constitution, la démocratisation et la mise en œuvre des politiques sociales. Malheureusement pour lui, Léon Delacroix se heurta à l'animosité politique de Woeste, et ce bourgeois conservateur se vit accusé de faire le jeu des socialistes. Son gouvernement tomba en novembre 1920

sur une question très sensible : les dockers du port d'Anvers avaient refusé de charger des armes françaises à destination de la Pologne en proie à l'attaque des bolchéviques. Delacroix les appuya, en vertu de la neutralité de la Belgique dans cette question ; l'opinion unanime, à part la gauche du POB, l'en blâma à commencer par l'Église qui organisa des prières publiques. Le Premier ministre dut s'en aller et Henry Carton de Wiart lui succéda.

Henry Carton de Wiart avait été, avec Jules Renkin, l'une des têtes de la *Jeune Droite*, l'aile gauche de la Fédération des Cercles ; plus que des démocrates-chrétiens, c'était des libéraux catholiques, partisans du suffrage universel pur et simple, étendu également aux femmes et conscients de la nécessité d'une politique sociale, à l'instar de ce qui se passait en Allemagne. Élu député en 1886 à Bruxelles, il siégea au Parlement durant 55 ans et fut ministre pour la dernière fois en 1950. Son épouse, nièce d'Auguste Verhaegen, arrêtée par les Allemands pour faits de résistance à l'occupant, avait été internée à Berlin où elle partagea la même cellule que Rosa Luxemburg avec laquelle elle se lia d'amitié. Par ailleurs, Henry Carton de Wiart menait trois carrières : celle d'un grand avocat, celle d'un homme politique brillant, mais également celle d'un romancier non dénué de talent. Il fut écarté des portefeuilles ministériels par ses collègues catholiques – surtout Woeste – qui se méfiaient de ses idées avancées. En 1911 enfin, le nouveau Premier ministre fit appel à lui pour le poste de ministre de la Justice dans un gouvernement qui fut celui de la Première Guerre mondiale. En 1912, il fit voter la première loi sur la protection de l'enfance, instituant des juges pour enfants, ce qui constituait la première loi du genre en Europe. Lorsqu'éclata la guerre, ce fut à lui qu'il appartint de rédiger, avec Paul Hymans, le *leader* de l'opposition libérale et Jules Van den Heuvel, la réponse de la Belgique à l'ultimatum allemand demandant que la *Reichswehr* pût traverser le territoire belge, afin de contourner les défenses françaises et les fortifications construites dans les Vosges.

Carton de Wiart apparaissait ainsi comme une personnalité rassurante pour les libéraux très patriotes, sinon revanchards, et par les socialistes, au vu de son passé de défenseur de la cause ouvrière. Les difficultés pouvaient venir de son propre parti, mais

en 1920 l'ultramontanisme n'existait plus que pour mémoire et les différences qui séparaient la « jeune droite » de la « vieille droite » appartenaient au passé. L'impétrant put ainsi disposer de l'aval, sinon de la bénédiction, du vieux Woeste dont la capacité de nuisance – quoiqu'entamée – demeurait réelle, ainsi que de l'appui du successeur de ce dernier, Paul Segers. Cependant, les principaux ennemis de l'intérieur auxquels Henry Carton de Wiart devait se frotter n'étaient autres que ses anciens compagnons de lutte, les démocrates chrétiens flamands – dont, au premier chef, Prosper Poulet – qui se méfiaient de sa francophilie et le suspectaient de jouer les porte-paroles de la Chambre-bleu horizon. La méfiance à l'encontre de Poincaré et de Paris trouvait également un écho auprès de la gauche du POB. Carton ne put donc, contrairement à ses espérances, cumuler la présidence du gouvernement avec le ministère des Affaires étrangères, mais il parvint à nommer à ce poste le député de Liège, Henri Jaspar, qui avait été le ministre de l'Économie sous Broqueville et de l'Intérieur dans le cabinet Delacroix et partageait les mêmes sentiments francophiles que lui, mais les *leaders* flamands l'ignoraient.

Henry Carton de Wiart ne gouverna la Belgique qu'un an, mais, durant cette année, il abattit un travail de Romain. Il fit voter, vingt ans après la France, la loi sur les associations sans but lucratif qui, contrairement à la Loi de 1901, s'appliqua également aux congrégations et communautés religieuses, sans restriction aucune. Il légalisa le droit de grève, continua le processus de révision constitutionnelle, réformant entre autres le Sénat et reconnaissant le caractère bilingue du pays. Dans le domaine de la politique étrangère, il créa l'*Union Économique Belgo-Luxembourgeoise* (UEBL), l'embryon de ce qui deviendra le Benelux et lointain premier jalon de la marche vers l'intégration européenne. Ainsi, jusqu'à l'introduction de l'Euro, la Belgique et le Luxembourg partagèrent la même devise. En octobre 1921, un incident opposa le ministre libéral de la Défense Albert Devèze et celui, socialiste, des Travaux publics, Édouard Anseele ; en effet, ce dernier avait exhibé, lors d'une réunion publique du POB, un drapeau représentant un fusil brisé. Le Premier ministre exigea la démission de ses collègues socialistes

et obtint la dissolution des chambres et des élections anticipées en novembre 1921 qui virent le Parti catholique gagner quatre sièges et s'imposer comme premier parti au Parlement. Un tel résultat marquait une victoire personnelle du Premier ministre, mais il refusa de former le nouveau gouvernement et retourna siéger au Parlement. Il ne revint au pouvoir que dix ans plus tard, à la demande du comte de Broqueville. La raison d'un tel retrait, en apparence surprenant fut que cet écrivain, amoureux fervent de la langue française, ne tenait absolument pas à être le chef du gouvernement qui procéderait à la flamandisation de l'Université de Gand, c'est-à-dire à l'extinction du principal foyer de la culture française en terre de Flandre. Envisagé de son point de vue, il voyait loin : la flamandisation de l'institution universitaire où enseigna, entre autres, le grand médiéviste Henri Pirenne – dont l'influence sur Lucien Fèbvre et l'École des Annales n'est plus à souligner –, représentait la première étape du processus d'ethnocide des francophones de Flandre.

Le dernier cabinet tripartite de la décennie, dirigé par Henri Jaspar, dura un an et demi, succédant à la déconfiture du centre-gauche. L'ancien ministre des Affaires étrangères de Carton de Wiart était un personnage : fils de parents anticléricaux, pur produit de l'école publique, il avait osé rédiger en classe de seconde une composition française où il justifiait la Saint-Barthélemy, ce qui ne l'empêcha point de se lier d'amitié avec son condisciple Paul-Émile Janson, le fils du *leader* libéral de gauche Paul Janson et, dans la même ligne, il fit son droit à l'Université Libre de Bruxelles, à l'époque maçonnique et très laïciste. Devenu un grand avocat pénaliste, défenseur des enfants, sa notoriété lui valut de plaider pour l'une des filles de Léopold II lors d'un procès portant sur la succession de la défunte reine Marie-Henriette... De quoi se faire des amis au Palais de Justice et de solides inimitiés au Palais royal.

Il dut sa carrière politique à un grand industriel et financier, Francqui – libéral grand teint – qui, à Loppem, le proposa au roi comme ministre des Affaires économiques, lui qui avait pu apprécier ses qualités comme chargé du ravitaillement dans la Belgique occupée. À peine nommé, Jaspar s'empressa de présenter ses respects à Charles Woeste et lui affirmer que, nonobstant son pedigree, il

était bon catholique. Il fut d'ailleurs élu député catholique de Liège lors des élections générales de 1919 qui suivirent la fin de la guerre. Conservateur grand teint et monétariste avant la lettre en économie, il n'était pas hermétique aux problèmes sociaux, mais témoignait d'une totale incompréhension envers la Question flamande. Après avoir exercé les fonctions de ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Delacroix, Henry Carton de Wiart lui confia le ministère des Affaires étrangères où il excella, conservant son poste de 1920 à 1924 ; une relative longévité dans trois gouvernements successifs, ce qui lui permit de mener à bien une véritable politique. On peut inscrire à son actif l'alliance militaire franco-belge et il s'efforça de l'élargir à la Grande-Bretagne, car sa méfiance à l'encontre de l'Allemagne restait grande. Il se rapprocha de Poincaré et parvint à obtenir de Lord Curzon, secrétaire au *Foreign Office*, la garantie d'une aide militaire anglaise en cas de menace du *Reich*. Malheureusement, et ce fut sa seule erreur comme ministre des Affaires étrangères, il s'embarqua dans l'aventure franco-belge de l'occupation de la Ruhr et perdit ainsi le soutien de Londres. Jaspas négocia habilement la sortie de crise et, grâce au plan Dawes, une issue favorable en matière de réparations allemandes. Diviser pour régner ? Le fait est que le gouvernement de Berlin se montra plus accommodant à l'endroit de la Belgique que de la France. En 1924, le traité commercial que le ministre avait négocié avec Raymond Poincaré en 1923 se heurta à l'opposition de la Chambre, les Flamands – à commencer par ceux de son parti – étant hostiles à la francophilie de Jaspas. Le traité fut rejeté et le ministre quitta le gouvernement.

Il ne tarderait pas à se venger, en conduisant la fronde des catholiques conservateurs wallons contre le gouvernement Pouillet-Vandervelde. Plus que les libéraux, qui constituaient la « loyale opposition » au gouvernement, Henri Jaspas fut le véritable chef de l'opposition, entraînant à sa suite la majorité des élus catholiques francophones, ainsi que quelques conservateurs flamands. Une opposition sans concessions, car il ne concéda rien à l'infortuné Prosper Pouillet.

Après la déconfiture du cabinet de centre-gauche, incapable de conjurer la crise financière, il semblait logique que le roi fit appel à

Jaspar, à la tête d'un gouvernement d'union nationale. Il constitua donc une coalition d'union nationale où, parmi les ministres libéraux, se trouvait son ancien mentor Émile Francqui qui n'était pas parlementaire. Nos deux compères réussirent *con brio* la stabilisation du franc belge, mais au prix d'une entourloupette sans précédent : ils « privatisèrent » les Chemins de fer de l'État, en les transformant en société anonyme, mais dont les actions étaient les obligations de la dette publique échangée autoritairement. Ce dernier cabinet de la décennie ne plaisait guère aux socialistes qui se trouvaient, bon gré mal gré, embarqués dans une politique de rigueur budgétaire qui heurtait leurs convictions profondes. Quant aux démocrates-chrétiens, ils rongeaient leur frein dans une opposition de fait : aucun des leurs ne siégeait au gouvernement. Une fois de plus, la Question militaire servit au POB de prétexte pour quitter la barque gouvernementale dans laquelle nul ne le regrettait (21 novembre 1927).

Ainsi, une coalition catholique-libérale, dirigée par Jaspar, termina la décennie des années folles (22 novembre 1927) pour ouvrir celle des années de crise (21 mai 1931). Tout le monde semblait satisfait : Jaspar et l'aile conservatrice de son parti pourraient continuer leur politique d'austérité, les libéraux, car ils augmentaient le nombre de leurs ministres et les démocrates-chrétiens, car ils entraient au gouvernement ; c'est eux qui reprirent à leur compte les revendications sociales au grand dam de la droite. Avec le retour des démocrates-chrétiens flamands, ce fut également la Question linguistique qui rebondit. Cependant, comme Henri Jaspar avait dû procéder à une dévaluation afin de faire face à l'érosion monétaire provoquée par ses prédécesseurs, il s'ensuivit une période de prospérité et d'euphorie sans précédent et le gouvernement s'offrit même le luxe de baisser les impôts. Le *krach* boursier de *Wall Street* de novembre 1929 contraignit le cabinet à déchanter, mais ses effets ne furent véritablement perçus qu'en 1931.

Durant les Années folles, les « vieux de la vieille » du Parti catholique tirèrent leur révérence, sauf Charles de Broqueville, Carton de Wiart et Renkin, et se virent remplacés par une génération nouvelle. Henri Jaspar, déterminé et courageux, mais imbu de conceptions économiques classiques, s'affirma comme le chef de la

droite conservatrice francophone, tentant de s'opposer au recul du français en Flandre ; à l'opposé, Frans Van Cauwelaert, universitaire, démocrate et flamingant, lutta inlassablement pour la flamandisation intégrale de l'Université de Gand qu'il obtint en 1930. Du côté de la démocratie chrétienne wallonne, le flambeau allumé par l'abbé Pottier fut porté par le Liégeois Paul Tschoffen qui fut ministre de la Justice de Prosper Poullet et, entre autres, des Colonies dans le cabinet Jaspar. Quant à la vieille dame, la Fédération des Cercles, elle demeura imperturbablement présidée par l'héritier de Woeste, Paul Segers.

Les années de crise et l'hégémonie catholique

La grande dépression changea la donne politique dans toute l'Europe occidentale, mais n'entama que fort peu l'hégémonie exercée par le Parti catholique qui dut lutter sur deux fronts, contre les effets socialement dévastateurs de la crise d'une part, contre le nationalisme flamand de l'autre. Jusqu'en 1935, le parti choisit de gouverner avec les libéraux, un choix qui signifiait le recours aux politiques de la droite classique – austérité et déflation – sur le plan socio-économique, tandis que s'organisait, au sein des gouvernements, une difficile négociation entre le KVV, volontiers flamingant et éperonné par la concurrence d'un parti nationaliste flamand, le VNV d'un côté, et le parti libéral voué à la défense des minorités françaises – toutes bourgeoises – de Flandre. Entre les deux, le PCS s'efforçait de jouer les *go between*, tout aussi soucieux de sauvegarder les intérêts des francophones flamands, mais plus encore de ménager le grand frère flamand, par crainte de se retrouver minorisé dans une Wallonie massivement sécularisée et volontiers anticléricale. Tous les gouvernements qui se succédèrent de 1929 à 1935 durent rechercher la solution à ce qui s'apparentait fortement à la quadrature du cercle.

Au sein du parti, surtout du côté flamand, la seconde décennie de l'entre-deux-guerres se traduit par une montée en puissance de la LNTC. Parti indirect, elle regroupait cinq organisations de masses : la Confédération des syndicats chrétiens, l'Alliance nationale des fédérations de mutualités chrétiennes, la Fédération nationale des

ligues ouvrières de Belgique. Née en Flandre, la LNTC se répandit dans tous les arrondissements du pays et ne tarda pas à compter de nombreuses sections locales. Idéologiquement, elle était à la fois très confessionnelle – ce qui se traduit par la présence d'aumôniers dont l'un, le P. Rutten o.p., fut longtemps parlementaire –, très ouvriériste et dotée, contrairement au Parti catholique, d'un programme politique clair, prônant par exemple, non seulement le droit de vote féminin, mais encore l'égalité homme-femme. Ainsi, la LNTC « comprend toutes les personnes : hommes, femmes ou jeunes gens faisant partie de la classe ouvrière et acceptant les principes catholiques »²⁹. Une caisse d'épargne et surtout la JOC rejoindront également la LNTC. Le mouvement fondé par Mgr Cardijn se retrouvant rapidement en froid avec l'ACJB, à laquelle il reprochait d'être profondément gangrénée par les fascistes de Rex. À partir de 1931, la Ligue organisa également une centrale d'éducation ouvrière – CCEP –, chargée de la formation intellectuelle, morale et religieuse des membres de la LNTC. La CCEP fut proposée conjointement par un Flamand et par un Wallon, Antoine Delfosse, qui jouera un rôle important dans la démocratie chrétienne jusqu'après la Seconde Guerre mondiale. L'un des aspects les plus importants de la LNTC était qu'en tant qu'organisation faîtière, elle se trouvait investie du monopole de la parole politique démocrate-chrétienne, étant « chargée de l'action politique de la classe ouvrière chrétienne du pays, des rapports avec les groupes parlementaires démocrates-chrétiens, des rapports avec les autres classes sociales ou avec les groupements étrangers au mouvement ouvrier chrétien de Belgique »³⁰.

Deux remarques méritent d'être formulées ici. D'une part, le recours, sans complexe, au concept de classe ouvrière quand on sait la répulsion de la bourgeoisie et, singulièrement, de la bourgeoisie catholique à admettre l'existence de classes sociales porteuses d'intérêts opposés ! On voit l'audace de la LNTC par rapport à l'enseignement du Magistère, tant vis-à-vis de *Rerum Novarum* que,

29 J. Neuville, « Les origines de la Ligue nationale des travailleurs chrétiens », in Carhop, *Le Mouvement ouvrier chrétien (1921-1996), 75 ans de luttes*, Bruxelles, Evo, 1996, p. 27.

30 Résolution du Congrès de 1935, cité in *Ibid.*, p. 35.

en 1931, de *Quadragesimo Anno*, Léon XIII prônant le corporatisme. D'autre part, la résolution indique clairement l'existence de groupes parlementaires démocrates-chrétiens et aucune référence n'est faite au Parti, à l'Union ou au Bloc catholique. Malgré le fait que dans nombre d'arrondissements électoraux, les parlementaires proches de la LNTC sont élus sur des listes catholiques, le souci de ne pas diviser les forces prôné par les évêques et la faiblesse du vote catholique en Wallonie expliquent ce fait. Si le cardinal Mercier témoigne d'une certaine bienveillance à l'égard de la démocratie chrétienne, il en va tout autrement de l'évêque de Liège, Mgr Rutten, flamingant forcené et conservateur endurci³¹.

Face à la Question flamande, les démocrates-chrétiens wallons adoptèrent une position nuancée et votèrent les lois de 1932. D'une part, comme l'exprimait souvent leur député le plus brillant, Jean Bodart, élu de Charleroi, ils ne sentaient nullement solidaires de la bourgeoisie francophone de Flandre, ceux dont Henri Pirenne relate qu'ils ne consentaient à parler flamand « qu'avec leurs cuisinières ». Par contre, ils manifestaient leur résistance à l'encontre du bilinguisme généralisé qui aurait contraint les Wallons à se mettre à l'étude du flamand et, quelques années plus tard, du néerlandais. Par ailleurs, face à un mouvement identitaire wallon qui commençait à s'affirmer et dont l'organe le plus influent était la revue *Terre wallonne* dont l'animateur était un démocrate-chrétien, Élie Baussart, les fédérations wallonnes de la LNTC ne souhaitaient pas donner l'impression d'être à la remorque de son puissant grand frère flamand. Le député LTC de Charleroi Jean Bodart prit l'initiative de rassembler celles-ci dans une LTC wallonne qui arracha aux Flamands l'autonomie des deux ailes de la LNTC, ainsi que la mise en place d'une commission linguistique. La tache de Bodart avait été favorisée par l'absence totale de ministres démocrates-chrétiens francophones au sein du gouvernement Jaspar II. Autre facteur susceptible de gêner l'atmosphère au sein de la LNTC : le virage particulier du mouvement flamand qui, sous l'aiguillon du VNV

31 En ce temps là, le diocèse de Liège comprenait la province francophone et germanophone de Liège, mais aussi celle, flamande, du Limbourg et, suivant l'habitude, à un évêque francophone succédait un flamand.

nationaliste, ajoutait à la revendication linguistique – acceptable pour les démocrates chrétiens wallons – celle de l’amnistie pour les faits de collaboration avec les occupants allemands durant la guerre ; or, celle-ci n’était pas acceptable.

Malgré le caractère raisonnable des initiatives prises par le député Bodart, ce dernier se heurta à une très vive dénonciation venant des évêques de Namur et de Tournai : tout au long de sa vie militante, Jean Bodart dut subir de véritables persécutions de la part de ses coreligionnaires et tout particulièrement de certains évêques, oublieux des principes essentiels de la charité chrétienne. Il en éprouva une peine profonde qui le plongea dans une dépression nerveuse.

Pendant ce temps-là, la Belgique, longtemps épargnée et soulagée par la dévaluation réussie par Henri Jaspar, s’enfonçait dans la crise. L’élément déclencheur fut le défaut de paiement de l’Allemagne en 1931. Or jusque là, les réparations allemandes étaient supérieures à la dette de la Belgique envers les États-Unis et le coup s’avérait d’autant plus dur. Devant une crise mondiale, chaque pays mena sa propre politique et l’Europe assista à un retour en force du protectionnisme, y compris la Grande-Bretagne, jusqu’alors parangon du libre-échange. Jaspar ne l’entendait pas de cette oreille et demeurait accroché au dogme libre-échangiste. Ne manquant ni de perspective ni de vision d’avenir, le Premier ministre tenta d’élargir le Benelux à d’autres pays. Pour ce faire, il dépêcha à Oslo son ministre des Affaires étrangères, le talentueux libéral Paul Hymans, qui professait les mêmes convictions économiques, afin de conclure un accord entre le Benelux et la Scandinavie. Ainsi, se créa le Groupe d’Oslo dont l’objectif, au demeurant modeste, était de freiner la hausse des tarifs douaniers entre les six monarchies contractantes. Mais ce fut sur la querelle linguistique que Jaspar tomba, victime d’une contradiction qu’il n’avait pas prévue. Voulant, selon la fable, « contenter tout le monde et son père », il voulut rendre la présence wallonne plus ferme ; il fit entrer un libéral wallon « dur » dans son gouvernement, ce qui déplut aux Flamands, surtout démocrates-chrétiens, tandis que pour les calmer, il leur accordait une réduction drastique des dépenses militaires, une mesure refusée par les libéraux. Jaspar tira les conséquences du désaccord interne et présenta la démission du

gouvernement, ce qui le dispensa de présenter les lois linguistiques de 1931, instaurant l'unilinguisme en Flandre et en Wallonie et le bilinguisme à Bruxelles. Revenu sur les bancs du Parlement, il les vota néanmoins, la mort dans l'âme et fort marri de n'avoir pu sauver les francophones de Flandre.

Cependant, c'était la Grande Dépression, la crise de 1929, qui plombait le destin des gouvernements incapables de la résoudre. Entre 1931 et 1935, la Belgique se trouva gouvernée par trois gouvernements catholiques-libéraux qui tous échouèrent. Cependant, quelles que fussent la nature du cabinet et la personnalité des ministres qui le composaient, ils menèrent tous la même politique : austérité et déflation. Par exemple, revenu aux affaires à la faveur d'un gouvernement de Broqueville, Henri Jaspar, titulaire des Finances, réduisit considérablement les dépenses publiques, allant jusqu'à diminuer les salaires des fonctionnaires, car pour lui, l'équilibre budgétaire constituait une condition *sine qua non* et comme l'écrivit Jean Bartelous, la politique menée par Roosevelt aux États-Unis lui semblait une incompréhensible aberration, une véritable folie...

Pour résoudre la crise, le roi fit appel à des valeurs sûres : il battit le ban et l'arrière-ban du Parti catholique, convoquant de vieilles gloires qui s'étaient illustrées à la Belle Époque et même au siècle précédent. Ainsi, l'ancien démocrate chrétien Jules Renkin, que nombre de postes ministériels avaient rendu passablement conservateur, plus que son ancien complice Carton de Wiart. Il s'était ainsi furieusement opposé à Jean Bodart et à la fédéralisation de la LNTC. Revenant au pouvoir après une traversée du désert de douze ans, il réussit à faire voter les lois linguistiques de 1932 après d'âpres négociations avec son partenaire libéral et maintes péripéties. Cependant, le déficit ne cessait de se creuser, les libéraux voulaient avancer les élections d'un an et Renkin considérait qu'il fallait agir tout de suite. Pour d'obscures raisons, le roi Albert I^{er} lui retira sa confiance et nomma le comte de Broqueville.

Le choix royal se portait sur un éminent homme d'État qui avait su mener son pays dans la tourmente de la Première Guerre mondiale, en

défendant bec et ongles les droits constitutionnels du gouvernement. Cependant, on ne pouvait imaginer plus mauvaise décision. Tout talentueux qu'il fût, Broqueville n'entendait rien à l'économie : c'était un grand propriétaire foncier de Campine, un hobereau qui avait été éduqué à domicile par des précepteurs et on se demande s'il avait l'équivalent belge du baccalauréat. Voulant mettre toutes les chances de son côté, il fit appel à une brochette d'anciens Premiers ministres : Carton de Wiart, Prosper Pouillet et Henri Jaspar qui prit les mesures déflationnistes qui provoquèrent le chômage, mais il gagna les élections grâce à l'électorat flamand revenu au bercail, satisfait par les mesures linguistiques prises par Renkin en 1932 et resta au pouvoir jusqu'en 1934. Il eut à gérer la mort accidentelle du roi qui, pourtant alpiniste expérimenté, dévissa lors d'une petite ascension du rocher de Marche-les-Dames. La crise s'aggravant, des dissensions apparurent quant à la politique économique à suivre afin de sortir de la crise. Les uns, dont Jaspar, entendaient – *perinde ac cadaver* – poursuivre la politique qui consistait à infliger clistères et saignées à un malade atteint d'anémie, d'autres, dont deux techniciens extraparlimentaires nommés ministres sans portefeuille, Ingebleek et Van Zeeland – tous deux économistes – préconisaient une politique de relance et de grands travaux. Totalement dépassé et incapable de se prononcer, le comte de Broqueville s'en alla présenter sa démission à Léopold III qui, continuant la politique de son père, fit également appel à une vieille gloire, Georges Theunis, imbu également d'une conception économique d'un classicisme à toute épreuve. Les socialistes, dans l'opposition, menèrent une guerre acharnée, qualifiant son ministère de « gouvernement des banquiers ». Francqui, qui fut jadis le mentor d'Henri Jaspar, détenait le portefeuille des Finances et la situation se détériorant, Theunis se rendit à Paris avec Hymans, son ministre des Affaires étrangères et Camille Gutt, son ministre des Finances, afin de convaincre son homologue français, Pierre-Étienne Flandin, d'aider l'économie belge. Ils obtinrent un prêt conséquent, mais ce dernier refusa toute baisse des tarifs douaniers entre les deux pays. Considérant qu'ils avaient échoué, ils présentèrent leur démission au roi qui comprit qu'il fallait changer de politique.

La Belgique entraine ainsi, avec les pays scandinaves, dans ce que le politiste italien Mario Teló qualifie de New Deal européen³². Durant cette période marquée par des remous politiques violents dus à la conjonction entre la poussée électorale conjointe des fascistes de Rex et des nationalistes flamands du VNV, les catholiques cèdent la place de première force électorale aux socialistes du POB (1936) et ce malgré une réelle poussée du *Parti communiste*. Élection de déviation par excellence, le scrutin de 1936 permit néanmoins aux socialistes et libéraux de prendre la présidence du gouvernement avec Paul-Henry Spaak et même brièvement avec une vieille gloire libérale, Paul-Émile Janson, le fils de l'ancien leader radical Paul Janson (1937-1938). En ces temps troublés qui allaient bientôt s'étendre et s'aggraver avec la Seconde Guerre mondiale, le Parti catholique eut la chance de pouvoir compter sur deux hommes d'État dont on ne peut pas dire que l'Histoire et la Belgique aient retenu les immenses qualités et les services éminents qu'ils rendirent à leur pays : Paul Van Zeeland (1893-1973) et Hubert Pierlot (1883-1963).

Brillant économiste formé à Louvain et, grâce à une bourse de la Fondation Hoover, à Princeton, Paul Van Zeeland, fils d'un droguiste – donc issu des classes moyennes – ne se destinait pas à une carrière politique, mais, au contraire, à celle d'universitaire et de technicien de l'économie. De fait, il devient professeur à l'Université catholique de Louvain où il crée l'Institut de recherches économiques et se voit promu, âgé d'à peine 37 ans, vice-gouverneur de la Banque Nationale de Belgique. En outre, il participe, à titre d'expert, à de nombreuses conférences internationales consacrées aux problèmes financiers à partir de 1921 et à la sempiternelle question des réparations. Ainsi, représente-t-il la Belgique, entre autres à Gênes, Genève ou Stresa. De Broqueville, qui savait reconnaître les hommes de valeur, le nomma ministre sans portefeuille en 1934, où il défendit la position que l'on sait. Après avoir été expert, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Paul Van Zeeland compta au nombre des pères fondateurs de l'Europe et eut la lucidité de comprendre, avant 1960,

32 M. Teló, *Le New Deal européen*, Bruxelles, Éditions de l'Université, 1988.

que le Congo belge ne tarderait pas à revendiquer et à obtenir son indépendance.

C'est donc à un homme d'exception que le roi Léopold III fit appel pour sortir le pays du chaos financier ; Paul Van Zeeland fit bien plus que cela : il le sauva du péril fasciste que lui faisait courir Léon Degrelle. Constituant un gouvernement d'union nationale avec le POB et les libéraux, il s'entoura de deux socialistes de grande valeur : Paul-Henry Spaak, qui sera le père de la « relance de Messine » et, partant, du Marché commun et secrétaire général de l'OTAN et surtout Henri de Man, l'inventeur du planisme et plus grand théoricien du socialisme depuis Karl Marx³³. Il conduisit une politique énergique de relance économique en opérant une dévaluation compétitive assortie de mesures sociales, comme la semaine de quarante heures et des grands travaux. Après un an au pouvoir – il n'était pas membre du Parlement où il dut affronter, en 1936, les élections les plus catastrophiques de l'avant-guerre – les trois partis démocratiques reculent, mais les catholiques plus que le POB qui devient ainsi le premier parti ; mais ce scrutin marque le triomphe de Rex, le parti fasciste belge. Cette formation avait été créée par un ancien leader étudiant de Louvain qui, après avoir été successivement démocrate chrétien, puis maurassien et enfin admirateur de Mussolini, avait engrangé le mécontentement populaire dû à la crise, mais surtout en dénonçant les scandales politico-financiers, grâce à un sens aigu de la communication politique : utilisant le balai comme un symbole et forgeant des formules frappantes comme « banksters ». Il s'agit de Léon Degrelle, pour lequel Jean-Marie Le Pen ne cacha jamais son admiration. Au moment de son ascension politique, il avait été grand reporter pour le quotidien catholique *Le XX^e Siècle* où dessinait, pour le supplément jeunesse, un certain Georges Rémy sous le nom de Hergé. Il s'était fait une réputation par des reportages risqués là où les catholiques étaient persécutés et le rapprochement avec Tintin ne manque pas de pertinence. Le succès de Degrelle se trouvait conforté

33 De Man eût une attitude ambiguë au début de la Seconde Guerre mondiale, puis se retira en Suisse. Son influence fut nulle en Belgique, mais considérable en France et aux Pays-Bas. La planification démocratique lui doit beaucoup.

par celui des nationalistes flamands, tandis que les socialistes pâtissaient d'une réelle avancée communiste.

Quoiqu'extérieur au Parlement, Paul Van Zeeland fit l'unanimité des trois partis sur son nom et constitua un gouvernement composé de poids lourds : ainsi, le vieux chef historique Émile Vandervelde, mais surtout de Man aux Finances et Spaak aux Affaires étrangères. L'ancien Premier ministre Prosper Poullet et l'ancien ministre libéral des Affaires étrangères, Paul Hymans, renforçaient le cabinet comme ministres sans portefeuilles attitrés. En définitive, le keynésien Van Zeeland et le planiste Henri de Man s'accordèrent aisément pour assurer le redressement économique du pays. Cependant, en avril 1937, survint un coup de théâtre provoqué par Léon Degrelle. En effet, ce dernier, en bon chef fasciste, ne s'était pas présenté aux élections, préférant mener la campagne dans tout le pays. Or, il décida de faire démissionner l'un de ses députés, ainsi que ses suppléants, provoquant ainsi une élection partielle où il se présenta. Mais les démocrates ripostèrent en soutenant la candidature de Paul Van Zeeland qui, bénéficiant de l'appui officiel du primat de Belgique, écrasa Degrelle. Le péril était conjuré et il s'avérait d'autant plus redoutable que, contrairement au NSDAP dont le cercle dirigeant était composé de ratés, la direction rexiste regroupait de brillants jeunes gens qui auraient plus faire de grandes carrières s'ils ne s'étaient pas fourvoyés à la suite de Léon Degrelle³⁴.

Cependant, en 1937, Paul Van Zeeland dut quitter son poste, suite à des accusations mettant en cause sa gestion lorsqu'il était à la Banque Nationale, présentée comme dirigiste et autoritaire. Peu de temps après, le président Roosevelt l'appela aux USA pour diriger une organisation chargée des réfugiés. Dès lors, le Parti catholique perdit la direction du gouvernement pendant deux ans, tandis qu'un autre professeur de l'Université catholique de Louvain, Albert-Édouard Jansen, prit le portefeuille des finances. Ces gouvernements étaient tripartites.

34 Ce dernier sombra dans la collaboration avec les nazis et prit même la direction d'une brigade de la Waffen SS, la « Légion Wallonie », qui se battit sur le front de l'Est. À la fin de la guerre, il parvint à se réfugier dans l'Espagne franquiste.

En février 1939, un différend survint entre socialistes et libéraux, ces derniers se retirant du gouvernement, laissant leurs deux partenaires seul à seul. Afin de rassurer les milieux financiers internationaux, Spaak renonça à former le cabinet et il est fait appel à un sénateur, Hubert Pierlot, personnalité rassurante et énergique qui, à l'Agriculture, avait réformé son ministère et qui avait su donner une certaine cohérence au *Bloc catholique* dont il exerça la présidence. La guerre aidant, il demeura Premier ministre de 1939 à 1945, d'abord avec les socialistes, ensuite avec les libéraux, enfin en tripartite et même brièvement ouverte au PC.

Dans ces temps troublés, il se révéla un homme d'État de haut niveau, car rien ne lui fut épargné. Il se heurta en premier lieu au roi Léopold III qui, comme commandant en chef de l'armée belge, décida de capituler sans condition, contre l'avis du gouvernement, après une réunion particulièrement orageuse. Le gouvernement se réfugia en France, à Limoges, à Bordeaux, puis à Vichy où s'était retiré Pétain. Après l'Armistice, Pierlot et Spaak prirent acte du fait que plus rien n'était possible à partir de la zone libre, et certains ministres étant déjà à Londres, ils décidèrent de les rejoindre après un étonnant *Road moovie*. Après avoir été arrêtés à la frontière espagnole, ils finirent par atteindre Londres où ils furent rejoints par différents hommes politiques dont un envoyé de la Résistance intérieure, le démocrate-chrétien Antoine Delfosse, arrivé clandestinement. Après la guerre, il lui appartient de mettre en œuvre le processus de Reconstruction.

Il se heurta de front à la Question royale, provoquée par l'attitude de Léopold III resté en Belgique sous l'occupation. Les Allemands l'ayant embarqué dans leur retraite, la régence fut confiée au prince Charles, frère du roi. Pour Pierlot et les hommes de Londres, l'abdication du roi semble inévitable et le Parti catholique, devenu *Parti social chrétien*, malgré les réserves de certains Wallons, milite pour le retour inconditionnel du roi dans ses prérogatives. Devenu sénateur social chrétien, Hubert Pierlot prononça un réquisitoire clair et net où il plaida pour que le PSC ne se lie pas à la cause de Léopold III, mais en vain : à l'initiative de sa majorité flamande, le parti se lança à corps perdu dans la « Question royale ». Lors des élections de 1946, le PSC refusa de présenter la candidature de

l'homme d'État qui, à l'instar du général de Gaulle, rangea son pays dans le camp des vainqueurs. Ostracisé par les siens, Pierlot quitta la vie politique, tandis que l'opinion catholique belge tentait de l'enfouir dans l'oubli.

Le retour du clivage Église/État

Comme en France et aux Pays-Bas, la Libération fut très profondément marquée par un désir de renouveau porté par la Résistance; en Belgique, perturbée par la Question royale, le processus de rénovation échoua. Plus précisément, il se limita à une relative modernisation des formes anciennes d'organisation politique. Les espoirs nés à Londres durant la guerre s'évanouirent et on assista même à une résurgence du vieux conflit entre cléricaux et anticléricaux, attisé il est vrai par l'implication de l'Église de Belgique ou, plus précisément, du cardinal-archevêque de Malines, Mgr Van Roey. Mais au sein de l'épiscopat, nul n'osait s'opposer à lui.

L'échec du rêve travailliste et la fondation du PSC

Pendant la guerre, les Belges réfugiés à Londres, et singulièrement les anciens de la LNTC, mais aussi certains socialistes dont Paul-Henry Spaak, découvrirent le *Labour Party*. Or, pour les catholiques, ce parti apparaissait comme la seule formation sociale-démocrate qui n'était pas concernée par la condamnation portée par Pie XI à l'encontre du socialisme dans *Quadragesimo Anno* et dans laquelle nombre de catholiques militaient. Le *Labour*, en pleine ascension, exerçait ainsi une véritable fascination sur les résistants français, belges et néerlandais, car il offrait l'image d'un parti ouvrier non sectaire, religieusement pluraliste et où cohabitaient socialistes et non-socialistes.

Des contacts avaient ainsi été pris à Londres entre membres de la LNTC, du POB, ainsi que certains membres de la gauche du Parti libéral, sans parler de ceux – nombreux – venus à la politique par les mouvements de Résistance. À la libération, les espoirs qui, en France et aux Pays-Bas, s'étaient traduits sur le terrain politique échouèrent en Belgique. Le POB se contenta d'une couche de Ripolin – Spaak n'eût pas gain de cause – et se transforma en *Parti socialiste belge*

(PSB), nommant à sa tête une espèce de sous-Guy Mollet de chef-lieu de canton, du nom de Max Buset. Tandis que les libéraux, forts de leur statut historique, demeuraient pareils à eux-mêmes, le milieu catholique connut une vive effervescence.

En effet, un très large consensus s'établit quant à la nécessité de mettre fin au *Bloc catholique* et à sa division en états ou ordres au profit d'un parti unitaire fondé sur des adhésions directes, et de distendre quelque peu le lien unissant le parti à l'Église. En fait, devenir, comme le fût le défunt *Zentrum*, un parti de catholiques plutôt qu'un parti catholique. Du côté flamand, où la démocratie chrétienne était puissante et les syndicats chrétiens majoritaires – constituant par surcroît une région très catholique – le projet fut plébiscité. Par contre, du côté wallon, la LTC, ou la plupart de ses leaders issus de la Résistance tentèrent de fonder un parti travailliste, l'*Union démocratique belge* (UDB). Devant le refus socialiste, l'UDB devint un mixte entre un parti démocrate-chrétien et un parti d'anciens résistants. Son principal leader et seul député – élu comme catholique avant la guerre – était Antoine Delfosse, ministre de la Justice dans le gouvernement de Londres. Quatre ministères leur furent offerts, dont la Justice confiée à Marcel Grégoire, intellectuel catholique proche de Jean Bodart et des responsables de la Résistance intérieure. « L'UDB semble répondre à un besoin politique, être portée par un courant. Elle est "dans le vent" par sa volonté de rupture avec le passé, par son souci de déconfessionnalisation, par son appel à la conjonction des forces démocratiques. Quand, en octobre 1946, elle réclame le châtement des traîtres, une répartition des richesses basée sur autre chose que le profit capitaliste [...] quand elle demande que l'autorité de l'État soit restaurée vis-à-vis des trusts et des concentrations financières, quand elle en appelle à la rénovation de la démocratie parlementaire [...] beaucoup de citoyens "modérés" l'applaudissent. Des syndicalistes chrétiens, des intellectuels agnostiques, des résistants, des journalistes encouragent ses efforts. »³⁵ La Cité nouvelle, le quotidien démocrate-chrétien wallon, devint l'organe officiel de l'UDB.

35 P. Joye et R. Lewin, *L'Église et le mouvement ouvrier en Belgique*, Bruxelles, Société populaire d'Édition, 1967, p. 276.

Malheureusement pour ses promoteurs, l'appel de l'UDB ne sera entendu, en dehors du monde catholique, que par des intellectuels marginaux par rapport à leur propre milieu sociologique. Ainsi, le parti se vit contraint de devenir une formation sociologiquement catholique, mais totalement non confessionnelle, qui apparaît, avec le recul du temps, comme un compromis entre le MRP et l'UDSR, où l'élément UDSR comptait pour un tiers et celui du MRP pour le reste.

L'autre choix qui s'offrait aux catholiques wallons était le *Parti social chrétien* (PSC) qui comprenait également des démocrates-chrétiens. Il est vrai que leur recrutement s'effectua de façon parfois inhabituelle. Ainsi, le *leader* syndicaliste chrétien de la centrale des mineurs, et ancien député de Charleroi Behogne, fut récupéré par des responsables sociaux-chrétiens qui l'attendaient à la descente du train le ramenant du *Stalag* où il avait été expédié par la *Gestapo*, doublant ainsi les « udébigistes » qui pensaient compter sur cette figure de la Résistance.

Le *Parti social chrétien* (PSC), en flamand *Parti populaire chrétien* – CVP –, constitua une formation démocratique en Flandre, où elle reposait sur l'alliance entre le mouvement ouvrier chrétien ACW et les paysans du *Boerenbond*. Par contre, en Wallonie, on se trouvait en présence d'un *remake* du *Parti catholique social* auquel s'ajoutèrent des intellectuels chrétiens d'origine bourgeoise, mais ouverts aux réformes sociales en vogue après la guerre. À côté des notables catholiques traditionnels, le parti sut promouvoir de jeunes députés catholiques comme Jean Duvieusart et faire appel à des résistants comme Raymond Scheyven, fondateur et chef du réseau de Résistance Socrate, proche des milieux financiers, mais sensible aux thèses keynésiennes et qui, de tous les hommes politiques belges de haut niveau, peut être considéré comme un véritable gaulliste. Parmi les autres recrues, on peut citer le dynamique Arthur Gilson, Pierre Harmel, éminent professeur de droit à l'Université de Liège, ainsi que, malheureusement, un arriviste, Paul Vanden Boeynants qui s'imposa sur la liste bruxelloise du parti – désignée par un vote de l'ensemble des adhérents – en inscrivant les membres de l'association bruxelloise des bouchers et charcutiers, appuyée par un groupe idéologique, le

mouvement pour le redressement du PSC, dont le maître à penser était le polémiste maurassien Jo Gérard.

Du point de vue idéologique et doctrinal, le programme fondateur de l'UDB se montra moins original que celui de son rival, malgré la présence en son sein de brillants intellectuels comme Jacques Basyn ou Marcel Grégoire. Ainsi, là où la déclaration de l'UDB proclamait le parti fondé « sur les valeurs qui sont à la base de la civilisation chrétienne et de l'humanisme, loyalement non conformiste, résolument démocratique et largement décentralisée »³⁶, le PSC se dotait d'un programme fondateur dont le genre littéraire s'apparente à celui des textes programmatiques qui émailleront les programmes politiques de la première partie du xx^e siècle³⁷. Ainsi, entend-il s'inscrire dans le sillon du personnalisme chrétien, illustré, dès l'avant-guerre, par la revue *Esprit* et Emmanuel Mounier. Le texte de base s'intitulait « Les chantiers sont ouverts. Qui sera l'architecte ? » et situait résolument le PSC dans le concert des forces politiques cherchant la troisième voie, la *via media* entre le capitalisme libéral d'une part, et le socialisme de l'autre.

En Belgique flamande, les jeux étaient faits au profit du CVP – le nom flamand du PSC –, mais en Wallonie la situation paraissait plus ouverte. Les militants et permanents de l'ancienne LTC, grossis d'anciens des mouvements de Résistance, étaient capables de rivaliser, et bien plus, avec les anciens du Parti catholique. Les législatives organisées en 1946 arrivaient un peu tôt pour l'UDB et, par surcroît, se déroulèrent en pleine « Question royale ». L'UDB, la gauche et les libéraux s'opposèrent au retour du roi. Pressé par son aile flamande et malgré les réticences d'Hubert Pierlot et de Jean Devieusart, exprimant la sensibilité wallonne, le PSC se jeta à corps perdu dans la défense sans condition de la cause léopoldiste. Ce faisant, le parti, qui se voulait pourtant déconfessionnalisé, s'inclinait devant le *diktat* imposé par le primat de Belgique, Mgr Van Roey,

36 Cité in *Ibid.*, p. 277. Le programme UDB s'intitulait : « Parti nouveau, hommes nouveaux, mœurs nouvelles ».

37 La faiblesse programmatique de l'UDB résultait du manque de temps, conséquence de la longue attente déçue d'une réponse socialiste à l'offre travailliste : il fallait laisser les choses ouvertes.

cardinal-archevêque de Malines, qui se prononça sans ambiguïtés pour le retour du roi Léopold III. Un certain nombre de responsables sociaux-chrétiens wallons éprouvèrent la désagréable impression de manger leur chapeau, car, par surcroît, le grand-frère flamand – le CVP –, en dépit du Président national du parti, le Flamand August de Schrijver, personnalité irréprochable, ouvrait ses listes à des individus douteux dont le passé s'avérait pour le moins discutable, tel Victor Leemans qui avait assuré le secrétariat général du ministère des Affaires économiques sous l'occupation ; et il n'était pas le seul à se trouver ainsi nanti d'un brevet de respectabilité. L'objectif de l'aile flamande était de récupérer l'électorat flamingant dont les *leaders* nationalistes avaient été arrêtés, parfois fusillés, pour collaboration avec l'ennemi.

La crise ouverte par le roi, qui avait quand même rencontré Hitler à Berchtesgaden à l'automne 1940, afin de négocier sans succès le retour des prisonniers wallons, ainsi que son remariage avec Liliane Baels – fille d'un gouverneur d'opinion KVV, mais flamingant – avaient indisposé l'opinion wallonne qui adulait la défunte reine Astrid. Dès lors, les sociaux-chrétiens quittèrent le gouvernement pour rejoindre l'opposition. Ils y restèrent deux ans. C'était la première fois depuis 1884 que le Parti catholique ne participait pas à la direction du pays. Pour l'UDB, l'occasion se présentait d'entrer au ministère, car le nouveau Premier ministre, le socialiste flamand Achille Van Acker, avait besoin du concours des catholiques.

Ces derniers ne tardèrent pas à déchanter : malgré l'espoir de renouveau que le parti avait fait naître, les élections de 1946 se révélèrent un désastre pour l'UDB : un seul élu. Les raisons de l'échec nous paraissent triples. D'abord, il lui aurait fallu bien plus de temps pour s'organiser convenablement et d'élargir sa base militante puisque la LTC, devenue le MOC³⁸, s'était divisée entre « udéistes » et sociaux-chrétiens. Ensuite, le caractère très « résistancialiste » du parti ne le servit pas auprès d'un électorat strictement catholique et malgré tout hostile à la position antiléopoldiste du parti. Enfin, l'épiscopat et singulièrement son chef, très autoritaire – le cardinal Van Roey, prenant parti en faveur de Léopold III et du PSC, intima aux croyants

38 Mouvement Ouvrier Chrétien.

de se ranger derrière ces derniers – porta le coup de grâce aux espoirs de l'UDB pour laquelle le scrutin de 1946 fut la Bérézina : elle n'obtint que 2,6 % des votes, dont à peine 3,48 en Wallonie, tandis que le PSC-CVP gagnait 42,54 % dont 27,02 % pour la Wallonie, un meilleur score que ceux qu'atteignait son prédécesseur dans l'entre-deux-guerres.

La fin du rêve travailliste

Si une place aussi importante est accordée à l'UDB, qui pourrait apparaître comme une péripétie sans lendemain, c'est pour deux raisons, l'une d'ordre théorique, l'autre pour les conséquences qu'engendra son échec. La justification principale qui mérite qu'on s'attache de manière attentive à l'expérience de l'*Union démocratique belge* est l'opinion de Maurice Vaussard qui fut, dans l'après-guerre, le meilleur spécialiste de l'analyse comparative de la démocratie chrétienne en France, en Belgique et en Italie. Or, pour ce dernier, le véritable parti démocrate-chrétien en Belgique était non pas le PSC-CVP, mais bien l'UDB. D'autre part, l'échec de l'UDB entraîna des conséquences particulièrement lourdes, en Wallonie et, dans une mesure moindre, à Bruxelles.

La première conséquence, la plus immédiate, fut la marginalisation politique des travailleurs chrétiens et du « catholicisme de gauche » au sein du « pilier » catholique wallon au bénéfice de son « aile bourgeoise » qui dominait le PSC. Ainsi, la représentation politique de la démocratie chrétienne se trouva moins bien assurée de 1946 à 1958 qu'elle ne le fût entre 1919 et 1940, époque où existait la LTC. La gauche chrétienne wallonne se replia sur le *Mouvement ouvrier chrétien*, puissant socialement, car fédérant l'*Alliance nationale des mutualités chrétiennes* – principale mutuelle du pays et de la région wallonne –, la *Confédération des syndicats chrétiens* – premier syndicat belge, second en Wallonie –, les *Équipes populaires* (équivalents de l'ACO en France), *Vie féminine* – ancienne Ligue ouvrière féminine –, une caisse d'épargne, le *Crédit ouvrier belge*, ainsi que la JOC et la JOCF. Un MOC aussi puissant par ses effectifs dépassant le million d'adhérents que politiquement faible, obligé de s'abriter derrière la force politique de son grand frère flamand l'ACW, ou

d'agir de l'extérieur du monde politique comme un groupe de pression. Sur le plan intellectuel et du combat d'idées, la zone de repli se composa de revues, dont la *Revue nouvelle*, longtemps vectrice de la nostalgie travailliste et l'éphémère édition belge de *Témoignage chrétien*. La seconde conséquence de l'échec subi par l'UDB relève de l'ordre du mythe traumatique. En effet, le traumatisme s'avéra tel que toutes les tentatives entamées depuis se heurtèrent durant longtemps à une solide opposition du MOC, lorsqu'il s'agissait de créer une formation démocrate-chrétienne distincte du PSC. En définitive, c'est au sein de celui-ci qu'un projet travailliste rebondirait, mais s'articulant sur des stratégies radicalement différentes de celles mises en œuvre à la Libération.

En attendant, le PSC choisit de se laisser entraîner dans la Question royale et, partant, de s'aligner, en ce qui concernait son aile wallonne, sur les positions flamandes majoritairement « léopoldistes ». Le résultat se révéla à la mesure de ses espérances : le PSC remporta les élections de 1949 – les premières où les femmes furent enfin autorisées à voter – avec 43,54 % des votes, dont 31,98 % en Wallonie, mais surtout 54,46 % des voix en Flandre, gagnant la majorité absolue des sièges au Sénat. Le parti devenait incontournable et comme les libéraux avaient légèrement progressé, tandis que le Parti communiste perdait la moitié de ses effectifs, ils étaient redevenus le troisième parti du pays ; une coalition de centre-droite entre sociaux-chrétiens et libéraux devenait possible. Elle fut constituée sous la direction d'un professeur d'économie politique de Louvain, Gaston Eyskens, orienté au centre-gauche, ministre des Finances du gouvernement Van Acker, mais qui fleureta avec le flamingantisme avant-guerre. Afin de désamorcer, une fois pour toutes, l'épineuse Question royale, le cabinet décida d'organiser une consultation populaire sur le sujet : une idée catastrophique ! Un point positif pourtant : Paul Van Zeeland prenait le portefeuille des Affaires étrangères pour cinq ans, c'est-à-dire au moment de la création de la CECA, ainsi que du projet avorté de Communauté européenne de défense, la CED.

La mise en place, par le gouvernement Eyskens I, d'une consultation populaire sur la Question royale – erreur politique lourde s'il en fut –

constitue l'un des exemples les plus achevés de fausse bonne idée. En effet, elle engendra une véritable superposition des deux clivages qui empoisonnèrent la vie politique belge dans l'entre-deux-guerres et que les gouvernements de l'époque surent gérer en pratiquant une habile stratégie d'évitement : le clivage « historique » Église c/ État et le clivage Centre c/Périphérie. Comme on pouvait le penser, 57,68 % des électeurs belges – et le vote dans ce pays est obligatoire – se prononcèrent en faveur du retour en fonction, sauf que, comme on pouvait également s'y attendre, ce résultat, en apparence décisif, était dû au soutien massif du pays flamand : 72,2 % de oui, alors que seulement 42 % des Wallons se prononçaient en ce sens et 48 % de l'arrondissement de Bruxelles qui, *in illo tempore*, comprenait encore une périphérie rurale flamande. Les votes obtenus par le oui en Wallonie provenaient très largement de la minorité catholique, obéissant aux consignes données par le cardinal. Les chambres furent dissoutes et le PSC les remporta dans la logique de la consultation populaire : 60,34 % des votes en Flandre, 33,77 % en Wallonie, ce qui lui donnait 47,68 % à l'échelle du Royaume ; mais surtout, la traduction en sièges parlementaires permettait au PSC d'ajouter la majorité absolue des sièges à la Chambre des représentants à celle qu'il détenait au Sénat, d'ailleurs amplifiée. Pour la première fois depuis 1919, un parti politique obtenait la majorité absolue des sièges, et ce au scrutin proportionnel³⁹.

Par conséquent, un gouvernement social-chrétien monocolore est constitué sous la direction du député de Charleroi, Jean Duviensart, homme d'exception et militant européen de la première heure, ami de Robert Schuman. Le président du PSC-CVP, August de Schrijver, avait proposé, compte tenu de la conjoncture politique explosive, qu'un Wallon présidât le gouvernement. Le calcul était habile, mais il échoua.

En effet, le contentieux opposant les deux communautés linguistiques excédait largement la Question royale. Si la résistance au nazisme exista en Flandre, elle ne revêtit pas l'ampleur qui fut la sienne en Wallonie, car « la grande majorité des Flamands

³⁹ Ce qui infirme les thèses de Duverger sur les méfaits de la proportionnelle.

attendit avec le roi la suite des événements : attentisme prudent confinant au neutralisme, au moins durant les premiers temps de l'occupation »⁴⁰. À cette passivité flamande s'ajoute, si l'on peut dire, l'activisme virulent des nationalistes flamands du VNV en faveur de la collaboration. Après la guerre, même si de nombreux rexistes francophones furent condamnés, le nombre, rapporté à la population totale, était sans mesure avec celui des collaborateurs flamands. Après la guerre, l'opinion flamande penchait lourdement en faveur de l'amnistie pour les « petits » collaborateurs et le PSC flamand opina dans le même sens. D'autre part, suite à la guerre naquit un mouvement wallon issu de la Résistance, qui d'ailleurs, lors de son congrès tenu à Mons en 1945, se prononça – dans un premier vote dit « sentimental » – en faveur du rattachement de la Wallonie à la France, puis en 1947 – par un vote de « raison » – pour le fédéralisme. Le mouvement wallon, organisateur des congrès, comptait en son sein, un mouvement catholique, *Rénovation wallonne*, issue du journal clandestin sous l'occupation, *La Wallonie catholique*. Par conséquent, l'issue était prévisible : à peine le roi était-il rentré dans ses prérogatives qu'une grève générale éclatait en Wallonie et à Bruxelles afin d'exiger son départ. Une grève qui confina souvent à l'émeute dans les centres industriels wallons, et assortie de la menace d'une marche sur Bruxelles. Elle n'eut pas lieu, car la gendarmerie, malmenée à Grâce-Berleur dans la grande banlieue industrielle de Liège, tira sur les manifestants, faisant trois morts. Léopold III répondit qu'il abdiquerait au bout d'un an si le mouvement s'arrêtait et, en attendant, le prince héritier Baudouin devint « Prince royal » jusqu'à l'abdication de son père. Le calme revint rapidement, mais Jean Duvieusart, qui avait été l'artisan discret de la recherche de la sortie de crise, se trouva désavoué par les siens, singulièrement par l'aile flamande du parti, outrée d'avoir dû reculer devant la rue et les Wallons. Il avait exercé ses fonctions durant deux mois et sauvé son pays de la guerre civile ou de la sécession de la Wallonie. Il dut attendre deux ans avant de revenir au gouvernement comme ministre de l'Économie de 1951 à 1954.

40 J. Meynaud, J. Ladrière et Fr. Periu (dir.), *La Décision politique en Belgique*, Paris, Armand Colin, 1965, p. 95.

La majorité sociale-chrétienne n'assura pas pour autant – autre désaveu des thèses de Duverger – la stabilité gouvernementale. Ainsi, trois cabinets se succédèrent entre 1950 et 1954 : Duvieusart (1950), Joseph Pholien (1950-1952), Jean Van Houtte (1952-1954). En fait, au départ de Duvieusart, ce fut Paul Van Zeeland qui fut chargé de constituer le gouvernement, ce qu'il fit, mais en proposant Joseph Pholien comme Premier ministre. Ce dernier ne possédait manifestement pas la stature qui convenait à cette fonction. Fort brave homme au demeurant, il s'épuisa à la tâche en s'efforçant de trouver une cohésion dans un gouvernement qui tirait à hue et à dia. Il finit par démissionner, laissant la place à un expert financier, Van Houtte, qui remit les choses en place.

Outre la politique étrangère conduite par Van Zeeland, l'autre politique cohérente et constante fut celle du ministre de l'Instruction publique demeuré en place durant toute la législature, Pierre Harmel. Or, ce dernier se trouva confronté au mouvement de démocratisation de l'enseignement secondaire amenant, après la Seconde Guerre mondiale, une forte hausse du nombre d'élèves. Pour faire face à cette situation inédite, l'enseignement libre, manquant de moyens pour ses écoles secondaires, se vit contraint de faire payer les parents et même d'exiger des droits d'inscriptions élevés. Ce qui fut ressenti comme une discrimination intolérable par l'opinion catholique. Le ministre décida d'attribuer des subsides à l'enseignement secondaire libre, sur la base du nombre d'élèves inscrits, subsides destinés à payer le personnel, ainsi que les frais de fonctionnement. Ces mesures furent perçues comme entraînant une « chasse à l'élève »⁴¹. Par ailleurs, le gouvernement limita les crédits d'investissement visant à assurer l'expansion de l'enseignement public, au moyen de normes objectives strictes. Pour modérées qu'elles fussent, ces mesures entraînèrent un flot de protestations de la part des défenseurs de l'école publique et l'ire de toutes les formations anticléricales; c'est-à-dire qu'elles réveillèrent le clivage Église/État assoupi depuis la Loi Pouillet votée à la veille de la Première Guerre mondiale. Il est vrai que la crise

⁴¹ M. Claeys-Haegendoren, « L'Église et l'État au xx^e siècle », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, ch n° 542-543, p. 32.

léopoldiste l'avait déjà ravivé, mais il s'était trouvé occulté par le conflit entre Flamands et Wallons.

Retour au XIX^e siècle : le rebond de la Question scolaire

Ce qui devait advenir arriva, car la majorité absolue détenue par le PSC-CVP procédait par trop de l'occasionnel pour durer bien longtemps. Une nouvelle guerre scolaire éclata, rapprochant socialistes et libéraux, probablement à l'initiative des loges maçonniques ainsi que de l'ensemble des associations vouées à la promotion de la libre pensée et de la laïcité. Lors des élections de 1954, le PSC-CVP perdit sa majorité circonstancielle, tout en demeurant le premier parti en sièges et en votes dans les deux chambres du Parlement belge. Il s'ensuivit la mise en place d'un gouvernement de combat unissant la gauche anticléricale – à savoir les socialistes – et la droite anticléricale – les libéraux –, sous la direction d'un socialiste flamand, au demeurant modéré et expérimenté, Achille Van Acker. Tout séparait les deux partis quant aux politiques économiques et sociales, ils ne pouvaient s'entendre que sur la politique scolaire, raison d'être d'une coalition gouvernementale constituée dans l'axe du clivage Église c/ État. Pour le reste, ce fut un gouvernement pratiquant le *statu quo*, à l'exception de la politique étrangère confiée au seul homme d'État du gouvernement : Paul-Henry Spaak.

Le ministère de l'Instruction publique revint à Léo Collard, un socialiste très laïc, mais d'esprit ouvert. D'emblée, le gouvernement mit en place une législation organisant une nouvelle politique scolaire qui mit le feu aux poudres. Cette « Loi Collard », fustigée dans tous les milieux catholiques et dénoncée comme « loi de malheur » – une de plus –, qui ramenait le débat public à ce qu'il fut au XIX^e siècle, était-elle une loi de combat ? En première analyse, elle apparaît, avec le recul du temps, comme assez modérée, compte tenu de l'anticléricisme virulent, voire de l'anticatholicisme qui animait la base du *Parti socialiste belge*. En effet, elle se fondait sur trois principes : d'abord, le droit pour l'État d'ouvrir des écoles de tout niveau là où le besoin s'en ferait sentir ; ensuite, l'octroi de subsides aux autres réseaux, c'est-à-dire – en Belgique – les écoles communales provinciales ou libres dans tous les secteurs, reste limité au paiement à 100 % du salaire

des enseignants ; enfin l'attribution de ces subsides se voit soumise à un certain nombre de conditions restrictives, au demeurant fort raisonnables : rationalisation du réseau d'enseignement et garantie de la qualité éducative⁴². Malheureusement, la modération du projet Collard déplut fortement aux éléments les plus radicaux du camp laïc et la Ligue de l'enseignement obtint du gouvernement un durcissement du projet qui déséquilibra la loi, transformant le tolérant et humaniste Léo Collard en émule du « petit père Combes »⁴³ ! Ainsi, 110 enseignants catholiques furent renvoyés de l'enseignement public, tandis que des crédits promis à l'enseignement secondaire libre furent réduits, ce qui conféra à la loi un style de combat⁴⁴.

Comme il était prévisible, la réaction ne tarda guère. Dans une déclaration incendiaire, les évêques de Belgique, sous la direction du cardinal Van Roey, exhortèrent les fidèles à la résistance, dénonçant « une tentative pour faire triompher dans notre pays un enseignement neutre laïcisant »⁴⁵. L'épiscopat y voyait un « attentat » à la liberté de conscience, dès lors, écrivit-il, « nous considérons ces lois comme des mesures de contrainte, sans plus, et non comme des lois justes »⁴⁶. Ce dernier avertissement épiscopal se référait à un point de la doctrine de l'Église qui enjoint à tout chrétien de désobéir à une loi qui contredirait la Loi divine ou le droit naturel.

Le PSC se saisit de l'aubaine : l'heure de la revanche sonnait et l'occasion de reprendre la tête du pilier catholique était belle. Dirigé depuis 1950 par un jeune député démocrate-chrétien flamand, Théo Lefèvre, le parti traduisit en actes l'opposition catholique à la Loi Collard. Pour ce faire, le PSC constitua une espèce d'état-major du

42 *Ibid.*, p. 33.

43 Léo Collard était un homme de dialogue ; par contraste, son camarade du Hainaut, Arthur Gailly, écrivit dans le bulletin de la fédération socialiste de Charleroi que « dans tout calotin, il y a un nazi qui sommeille » (24 mai 1958), ou encore : « Catholiques, ex- et post-hitlériens ne font qu'un. » (4 octobre 1958).

44 M. Claeys-Haegendoren, « L'Église et l'État au xx^e siècle », *op. cit.*, p. 33.

45 Cité in *Ibid.*, p. 34.

46 *Ibid.*

monde catholique, le *Comité de Défense des Libertés Démocratiques* (CDLD), qui organisa dans tout le pays la lutte et l'agitation contre la loi scolaire. La riposte du « monde sociologique catholique » se révéla importante : deux manifestations de masse à Bruxelles, émaillées d'incidents avec les forces de l'ordre, car le gouvernement les avait interdites ; *boycott* des produits d'entreprises suspectes de sympathies laïques ou gouvernementales, assorties de listes préconisant les « bons » produits ; pour l'anecdote, on découvrit ainsi que le célèbre chocolat *Côte d'Or* était catholique... Aux élections de 1958, le PSC remporta la majorité absolue au Sénat et la frôla de trois voix à la Chambre. La victoire électorale sociale-chrétienne fut le fruit des efforts de l'ensemble des organisations catholiques. Globalement, le résultat était inférieur à celui obtenu en 1950, mais, en revanche, pour la Wallonie, le PSC atteignait son maximum historique : dû au fait que le vote des catholiques anti-léopoldistes ou anciens « udébistes », qui s'était jusqu'alors reporté sur le *Parti socialiste*, avait rejoint une formation devenue le parti de tous les catholiques.

Les élections de juin 1958 et la campagne électorale du PSC représentent, à notre connaissance, une mutation dans la propagande électorale en Europe. En effet, elle fut pensée par un *Spin doctor*, Louis Darms, qui modifia le logo du parti organisé autour du « s », l'ensemble évoquant une croix subliminale. Le programme social-chrétien s'intitulait « Plan clef » et cet utile objet, censé ouvrir un certain nombre de portes, devint le symbole de toute la campagne dont le slogan était « Ça doit changer », sans vraiment préciser ce que « Ça » désignait, le pronom se suffisant à lui-même.

Les passions semblaient exacerbées, au point qu'aucune des deux formations anticléricales ne voulut discuter ni négocier avec Gaston Eyskens, désigné par le roi afin de constituer un gouvernement. Les vaincus du scrutin semblaient vouloir provoquer une situation de blocage, espérant peut-être que le PSC perdrait sa majorité sénatoriale après une dissolution et de nouvelles élections. Eyskens ne se laissa point rebuter et se présenta au Parlement avec un gouvernement social-chrétien monocolore qui obtint, sans surprise, la confiance du Sénat, mais, coup de théâtre, également celle des députés : l'élé nationaliste flamand de la *Volksunie* avait émis un vote positif, mais

également deux députés libéraux flamands, dont un ministre du gouvernement sortant. Comme les élections communales – c'est-à-dire municipales – d'octobre 1958 confirmèrent et, en maint endroit, amplifièrent le résultat des législatives de juin, les libéraux se résolurent à entrer au gouvernement, donnant à Gaston Eyskens une majorité stable.

Entretiens, un événement fondamental était survenu : le règlement définitif de la Question scolaire, qui mettait fin à des siècles de luttes âpres et souvent picrocholines. Ainsi, pour la seconde fois depuis Beernaert, les cléricaux renoncèrent à profiter d'une victoire électorale et choisirent la voie du compromis. En effet, le gouvernement social-chrétien de Gaston Eyskens parvint à organiser des pourparlers entre le PSC et les deux partis laïcs – PSB et libéral – qui constituaient l'ancienne majorité. Ces négociations où, derrière les protagonistes, se dissimulait à peine l'Église catholique derrière les premiers et les loges maçonniques derrière les seconds, aboutirent à un traité de paix : le « Pacte scolaire ». Il est intéressant de noter qu'à chaque étape de la procédure, les mandataires rendaient compte à leurs mandants. Théoriquement, le pacte fut négocié par une commission composée de représentants des trois partis, mais en réalité, le schéma présenté par le ministre de l'Instruction publique, le démocrate-chrétien Van Hemelrijck fut préparé par une commission d'experts où, à côté de politiques, on trouvait deux « techniciens », H. M. De Coster et M. Lindemans, le premier au titre de la très laïque – pour ne pas dire maçonnique – Ligue de l'enseignement, le second comme représentant du Secrétariat national de l'Enseignement catholique⁴⁷. Le « traité de paix » fut négocié durant l'été et l'automne 1958, voté par les congrès nationaux des trois partis, le même jour – mais évidemment pas au même endroit – le 16 novembre 1958 et voté à l'unanimité (moins les votes des trois élus communistes) le 6 mai 1959, par la Chambre en premier lieu, et le Sénat le 21 mai 1959. Le 29 mai 1959, date de sa promulgation, la Question scolaire disparaissait pour toujours de l'agenda politique belge.

Cette touchante unanimité ne doit pas cacher certaines réticences, une partie de l'opinion catholique conservatrice, exprimée par le

⁴⁷ J. Meynaud, J. Ladrière, F. Perin, *op. cit.*, p. 165, note 12.

quotidien *La Libre Belgique*, souhaitait revenir à la Loi Harmel; il semblerait que le cardinal – qu'un hebdomadaire satirique avait surnommé le « pieux ptérissodactyle malinois » – éprouvait quelques doutes, mais ils furent dissipés par le secrétaire général de l'Enseignement catholique, Mgr Daem, que Rome remercia, quelques années plus tard, en le nommant évêque d'Anvers. Du côté laïc, la Fédération des Sociétés de Libre Pensée de Belgique poussa des cris d'orfraie, mais nul n'y prêta attention, sauf la section liégeoise du Centre Permanent de Défense de l'École publique dont les membres étaient, pour la plupart, adhérents de la Société locale de la Libre Pensée.

Le PSC paya son sens du Bien commun au prix fort. En effet, soulagés par la levée des menaces qui pesaient sur l'école libre, les catholiques reprirent, en quelque sorte, leur liberté politique. Quant au ministre Van Hemelrijk, qui avait su régler l'épineuse Question scolaire avec doigté et talent, il dut céder son ministère à un libéral et on lui offrit un cadeau empoisonné : le ministère des Colonies. À ce titre, il se confronta aux émeutes qui eurent lieu au Congo belge en 1959. Face à la demande d'indépendance des Congolais, il prépara un plan de 5 ans visant à accorder celle-ci en 1964, le temps de former des élites : seuls deux « indigènes » étaient titulaires d'un diplôme universitaire. Conspué par les colons belges et désavoué par l'opinion, *in fine*, il démissionna. Le résultat fut que, coincé entre les désordres qui secouaient la colonie, la presse et l'opinion belge qui ne voulait ni d'indépendance, ni d'une « guerre d'Algérie » d'une part, et les pressions des alliés occidentaux, singulièrement américains, le gouvernement Eyskens accorda l'indépendance dans la précipitation et se déclencha le chaos qui ne cessa jamais, sauf durant la brutale dictature du général Joseph Mobutu. Les colons belges, dont le petit nombre était sans proportion avec les rapatriés d'Algérie, furent ramenés au pays.

Afin de compenser les coûts engendrés par l'indépendance du Congo, le gouvernement PSC-libéral adopta une série de mesures de rigueur qui provoquèrent une grève générale des syndicats socialistes, tandis que les syndicats chrétiens souhaitaient négocier. C'est à la base que furent décidés des débrayages dans les charbonnages

et la métallurgie, qui commencèrent début décembre 1960 et se transformèrent en grève générale wallonne, où la revendication de retrait de la loi se transforma en demande politico-économique : le fédéralisme et des réformes de la structure économique du pays. Toute la partie francophone du pays se trouva paralysée, car la Flandre reprit le travail, ainsi que la CSC minoritaire en Wallonie : le cardinal s'était exprimé. Le jour de Noël 1960, le primat de Belgique déclara « que tous les actes qui tendent à désorganiser la vie nationale et à paralyser les organes essentiels de la collectivité doivent être dénoncés comme gravement coupables en conscience, étant donné les incalculables dommages qui en résultent pour le pays et le tort qu'ils causent aux citoyens ». La lettre pastorale se terminait par une injonction aux syndicats afin qu'ils « ramènent leurs affiliés dans le droit chemin ».

Cette déclaration du cardinal, coutumier du fait, revêt d'autant plus d'importance qu'elle représenta la dernière intervention politique de l'épiscopat dans la vie partisane du pays. Elle valut d'ailleurs à Mgr Van Roey un certain nombre de protestations émanant du monde catholique. Non seulement les réactions hostiles, exprimées publiquement par voie de presse, vinrent de la base, mais encore des responsables des syndicats chrétiens, y compris de leur président, Gus Cool, d'ordinaire des plus respectueux envers la hiérarchie⁴⁸. Depuis, les évêques se tinrent dans une réserve politique prudente et la dernière prise de position de l'Église en faveur du PSC remonte à 1958, donc antérieure au mandement du primat de Belgique. Au contraire, l'organe qui, en Belgique, chapeaute l'Action catholique et regroupe toutes les organisations apostoliques et leurs aumôniers, insista, lors des élections de 1971, sur la liberté politique des chrétiens. Entretemps, un événement historique fondamental était survenu : le Concile Vatican II. Le cardinal Van Roey avait été remplacé par son évêque auxiliaire, le cardinal Suenens. Ce dernier était aussi ouvert aux changements et à l'innovation que son prédécesseur était conservateur et accroché au maintien du *statu quo*. Prélat de stature internationale, intellectuel de haut vol, il figurait même sur les listes de papabile lors du conclave de 1963. Le fait ne

⁴⁸ M. Claeys - Van Haegendoren, *op. cit.*, p. 14.

surprend pas : le cardinal Suenens joua un rôle décisif au concile, comme leader de la tendance dite progressiste.

« La Question royale et la Question scolaire avaient profondément divisé le pays, mais en même temps renforcé l'unité des partis et organisations à structure nationale. Les affrontements politiques qui prennent le relais après la conclusion du Pacte scolaire – problèmes linguistiques d'une part, problèmes économiques régionaux d'autre part – vont certes continuer à diviser le pays, mais vont, en outre, diviser de l'intérieur la plupart des partis et des groupes. »⁴⁹ Pour cette mutation, le PSC-CVP paya le plus lourd tribut. Dès le moment où de véritables partis non-confessionnels, c'est-à-dire ni cléricaux ni laïcistes, se présentèrent au suffrage de l'électorat, nombre de catholiques délaissèrent le vieux parti, s'alignant qui dans l'axe du clivage Possédants c/Travailleurs, qui dans celui du clivage Centre c/Périphérie, et plus tard derrière les écologistes. Cette véritable révolution s'opéra sous un gouvernement qui nous apparaît, avec le recul du temps, comme le plus important que la Belgique ait connu dans la seconde moitié du XX^e siècle : le gouvernement Lefèvre-Spaak.

La libération des énergies : clivages sociaux et culturels

Le gouvernement PSC-PSB, dirigé par Théo Lefèvre avec Paul-Henri Spaak, devrait occuper une place semblable à celle du gouvernement Mendès-France dans l'imaginaire politique de la Belgique, si toutefois il existait quelque chose comme un imaginaire politique belge. Mais, contrairement à Mendès, Théo Lefèvre bénéficia d'une législature entière et put réaliser le programme qu'il s'était imparti. Cependant, il fut dénoncé, honni, combattu, le Premier ministre tourné en dérision, brocardé et, *in fine*, très durement sanctionné par le verdict des urnes lors des législatives de 1965. Pourtant, jamais jusqu'alors en Belgique l'avènement d'un gouvernement n'avait été aussi bien préparé, peu de gouvernements prirent autant de problèmes controversés à bras le corps et moins encore réorientèrent le système politique. Son malheur fut sans

49 X. Mabile, *op. cit.*, p. 322.

doute d'être le premier gouvernement post-Pacte scolaire à avoir été constitué à contretemps.

Le néo-travaillisme

Parmi les courants de pensée qui, au sein du catholicisme belge, singulièrement francophone, avaient œuvré en faveur de la création d'un parti travailliste, il en est un qui échappa totalement à la marginalisation consécutive à l'échec de l'UDB : *La Relève*. Il s'agissait en fait de la plus modérée d'entre ces tendances : le centre-gauche catholique en quelque sorte. Soutenu financièrement par un entrepreneur dynamique et intelligent, Jean Michiels, le patron de la chocolaterie *Côte d'Or*, le groupe *La Relève* qui s'exprimait dans la revue éponyme avait plus que survécu. Ces modérés, souvent proches du patronat éclairé, avaient compris que le travaillisme à l'anglaise représentait une perspective très lointaine et qu'il fallait jouer la carte sociale-chrétienne. La nécessité d'en finir avec la Question scolaire leur paraissait un impératif catégorique préalable à toute déconfessionnalisation de la vie politique belge et, le temps aidant, ils en étaient venus à considérer le travaillisme sous l'aspect d'un gouvernement de coalition entre sociaux-chrétiens et socialistes.

Revue, tendance ou courant au sein du PSC, *La Relève* produisait et répandait progrès et idées et s'apparentait à ce qu'on qualifierait aujourd'hui de *think tank*, une espèce d'équivalent démocrate chrétien de *Terra Nova*. Quant à ses idées de rénovation du capitalisme, on pourrait les désigner comme une forme chrétienne d'ordo-libéralisme. Les membres du groupe recoururent, en outre, à une forme originale d'action au sein du PSC. En effet, au lieu de briguer des mandats électifs, ils préférèrent investir les cabinets ministériels afin d'acquérir une discrète influence sur les politiques publiques. Un député et non des moindres partageait leurs idées : Raymond Scheyven, le fondateur du réseau de résistance Socrate et la plus brillante recrue du PSC bruxellois lors de sa fondation. Devenu ministre de l'Économie de l'éphémère gouvernement minoritaire de Gaston Eyskens, il lança l'idée de programmation économique, une version *soft* et édulcorée de la planification à la française, mais

qui, dans un pays aussi libéral en économie que la Belgique, paraissait révolutionnaire. Malheureusement, Raymond Scheyven compta au nombre des victimes de l'entrée au gouvernement du Parti libéral. Victime, il le devint une seconde fois : lorsque le gouvernement Eyskens décida d'accorder l'indépendance au Congo à pas forcés, il fut adjoint au ministre des Colonies August de Schrijver comme chargé des affaires économiques congolaises. Il se retrouva donc balayé par la crise engendrée par trente ans d'erreurs et il faudra attendre les années soixante-dix pour le voir revenir au gouvernement comme ministre de la Coopération au développement.

Agissant de toutes ses forces en faveur du Pacte scolaire, le groupe *La Relève* espéra la conclusion d'un gouvernement avec les socialistes, mais ces derniers optèrent pour une cure d'opposition. La programmation économique fut néanmoins mise en œuvre par la coalition PSC-libérale : le centre-droit réalisant une mesure de centre-gauche ! D'ordinaire, c'est le contraire qui se produit... Ce gouvernement se caractérisa toutefois par un immobilisme assez marqué qui contrastait fortement avec le caractère innovateur du bref gouvernement minoritaire qui l'avait précédé. Quant aux intellectuels de *La Relève*, ils renoncèrent moins que jamais à leur idée de coalition avec le PSB et s'opéra une rencontre d'idées entre ces derniers et le dynamique président du PSC, Théo Lefèvre. Ce dernier, qui avait été le principal acteur tant de la guerre scolaire que de son règlement définitif, décida de prendre les choses en main et des conciliabules entre technocrates socialistes et sociaux-chrétiens se tinrent dans la plus grande discrétion. Ils eurent comme effet de préparer un discours-programme prononcé en mai 1960 par Théo Lefèvre et qui posait les bases de la future coalition qu'il préparait.

« *The best-led schemes of mice and men* » peuvent s'effondrer et c'est bien ce qui arriva au projet nourri par les deux grands partis. Le grain de sable qui enraya une mécanique si bien huilée fut la grève générale de 1960-1961. Comble de malheur pour Théo Lefèvre : il négligea de contrôler les conseillers en communication qui pensèrent la campagne électorale de mars 1961. Ces derniers sortirent une affiche grand format montrant un autobus renversé et son pare-brise défoncé, évoquant des événements survenus à Liège durant la grève

générale, le tout assorti d'un slogan percutant : « Ils appellent ça la démocratie ! ». Un procédé des plus malheureux lorsqu'on s'apprête à gouverner avec ceux qui étaient indirectement coupables des faits... D'emblée, toute la droite catholique se sentit traumatisée par une pareille malencontre.

Le Premier ministre se trouva attaqué de manière constante par une partie de l'opinion catholique qui s'exprima à travers le quotidien conservateur *La Libre Belgique* qui, durant la campagne électorale, n'avait pas hésité à évoquer « l'ancre empuantie du socialisme », Théo Lefèvre, dont la haute tenue du discours d'investiture tranche encore aujourd'hui avec le caractère tantôt banal, tantôt technique qui caractérise d'habitude ce genre d'exercice imposé. C'était à l'aube des *Golden Sixties*, du Concile Vatican II, de la conquête de l'espace et le Premier ministre conclut en disant « nous vivons des temps exaltants » ; une formule à laquelle *La Libre Belgique* répondit, élevant le débat à des hauteurs himalayennes : « pas pour les contribuables ! » Théo Lefèvre appartenait à la dernière génération d'intellectuels flamands, profondément attachés à leur langue, mais dont les références culturelles et littéraires demeuraient françaises ; ainsi, aimait-il citer les grands classiques et surtout Pascal qu'il adorait, ses interventions puisant longuement tant dans *Les Pensées* que dans *Les Provinciales*. Le roi Léopold II, parlant de son pays, l'avait, un jour de colère, défini par les vocables : « Petit pays, petites gens, petit esprit ». Jamais épithète ne fut autant justifiée que durant le mandat de Théo Lefèvre. Il raconta un jour que, lors d'une visite d'État à Rome, le Président Giuseppe Saragat lui avait confié que les Italiens auraient été très fiers d'avoir un Premier ministre capable de citer Pascal. Encore faut-il reconnaître que les citations s'avèrent parfois intempestives. Ainsi, les médecins, refusant le contrôle et la limitation de leurs honoraires, avaient organisé une grève générale et comme la plupart d'entre eux étaient officiers de réserve, le gouvernement les mobilisa, mais le chef dudit gouvernement ne put s'empêcher, en prenant cette sage mesure, de citer Rimbaud en disant : « Voici venu le temps des assassins ! » Cet homme d'État mettait volontiers les pieds dans le plat...

Condamnée d'avance par l'aile conservatrice du monde catholique, surtout du côté francophone, la coalition entre sociaux-chrétiens et socialistes parvint à faire passer une réforme fiscale qui modernisait quelque peu un système d'imposition archaïque, tandis qu'il s'efforçait de régler le litige opposant Flamands et Wallons. La réforme fiscale souleva l'ire des gros contribuables, tandis que la question linguistique ne fut pas réglée. En effet, les Lois Gilson-Larock – du nom du ministre PSC de l'Intérieur et de celui, socialiste, de l'Éducation nationale – fixèrent définitivement la frontière linguistique, créant quatre zones, l'une bilingue à Bruxelles, capitale délimitée arbitrairement à partir des données du recensement de 1949, alors que la réalité sociologique et linguistique de la région bruxelloise s'était modifiée au profit des francophones : selon les Flamands, il fallait arrêter l'extension « de la tache d'huile », ce que les francophones perçurent comme « un carcan ».

L'émergence du clivage Possédants/Travailleurs

Les libéraux furent les premiers à comprendre le changement provoqué par la conclusion du Pacte scolaire de 1958. Dès 1961, ils se résolurent à exploiter à fond le traumatisme engendré par le « complexe de l'autobus » et l'on vit ce vieux parti, dont l'anticléricalisme constituait le fonds de commerce, se réaligner, jeter son laïcisme aux orties, changer de nom et s'ouvrir aux catholiques. Lors des élections législatives de 1965, jamais depuis 1939 le mot « catholique » ne s'était autant étalé sur les panneaux d'affichage. C'était le fait non du PSC, mais des candidats catholiques présents sur les listes libérales. Les législatives de 1965, qui constituèrent dans la partie française du pays un triomphe pour le PLP – nouveau nom du Parti libéral – et celles de 1968, qui consolidèrent sa position, confirmèrent la percée libérale dans le monde catholique. En effet, alors que le Parti libéral se contentait de 11,76 % du vote wallon en 1961, il atteignit 25,51 % en 1968. Dans le même temps, le PSC tombait de 31 % en 1961 à 21 % en 1968, en n'oubliant pas qu'il avait obtenu 36 % en 1958. Il est vrai que le PSC francophone s'était tiré une balle dans le pied. Ainsi, les parlementaires wallons du parti, hommes de droite dans leur majorité, adoptèrent une posture pour le

moins critique de semi-opposition à l'encontre d'un gouvernement porteur des espoirs démocrates-chrétiens. Par surcroît, dès septembre 1961, des personnalités sociales-chrétiennes de droite publièrent un manifeste signé par de nombreux aristocrates et grands bourgeois catholiques, dont un riche homme d'affaires et ancien sénateur PSC, le baron Zurstrassen ainsi que l'éternel maurassien local, Jo Gérard. Ces derniers se déclaraient déçus par la politique du parti qu'ils jugeaient sous l'influence des démocrates-chrétiens et des syndicalistes ; ils rejoindront le nouveau Parti libéral.

À la gauche du PSC, on protesta tout autant, mais cette fois contre l'hégémonie de la droite wallonne au sein du parti, à laquelle les démocrates-chrétiens reprochaient de s'opposer à un gouvernement qui, en fait, appliquait le volet social du Programme de Noël 1945. Il est vrai que ce texte fondateur, tout imprégné par « l'Esprit de la Résistance », avait été adopté afin de couper l'herbe sous les pieds de l'UDB... La levée de l'hypothèque représentée par la Question scolaire et la fin de l'« union sacrée » des catholiques autour du PSC permirent aux démocrates-chrétiens de mesurer la faiblesse de leur influence parlementaire et, au-delà, du peu d'importance de leur représentation au niveau municipal : la marginalisation consécutive à l'échec de l'UDB produisait ses effets. Nombre de syndicalistes chrétiens eurent l'impression d'avoir « travaillé pour le roi de Prusse » ; en se mobilisant pour l'école libre, ils avaient fait élire des parlementaires de l'aile conservatrice du parti et souffraient d'avoir dû jouer les briseurs de grève alors qu'ils n'appréciaient guère plus la « Loi unique » que les socialistes. La Wallonie possédait deux bassins industriels, celui de Liège et celui du Hainaut. La démocratie chrétienne y avait construit deux bastions historiques, le plus ancien à Liège et à sa périphérie où avaient germé les semences plantées par l'abbé Pottier au XIX^e siècle et, en Hainaut, la région de Charleroi où fructifiait l'héritage de Michel Levie et surtout du député Jean Bodart. La LTC y déploya une activité considérable et le MOC se trouvait bien implanté. Lors des élections communales de Liège en 1964 et de la constitution des listes de candidats, le MOC et le PSC ne purent s'accorder sur le nombre de candidats démocrates-

chrétiens en ordre éligible⁵⁰. Suite à ce différend, les démocrates-chrétiens, soutenus par le MOC, présentèrent leur liste à Liège sous le nom de DCL (Démocratie Chrétienne Liégeoise). Ils gagnèrent deux sièges et en firent perdre quelques-uns au PSC. La DCL projetait de récidiver lors des législatives de 1965 et, encouragés par le succès de leurs amis liégeois, les démocrates-chrétiens de Charleroi créèrent le MTC (Mouvement des Travailleurs Chrétiens) et exigèrent une place en ordre utile pour l'un des leurs. Comme la conjoncture politique ne semblait guère propice et que les élections législatives de 1965 s'annonçaient sous des auspices peu favorables, la direction nationale du parti exerça une forte pression sur les deux fédérations d'arrondissement concernées⁵¹. Ainsi, un ouvrier métallurgiste, André Magnée, fut élu député de Liège et un syndicaliste, Alfred Califice, le fut pour Charleroi; l'un comme l'autre n'étaient, à l'époque, pas membres du PSC. Comme le PSC wallon avait perdu des sièges lors du scrutin de 1965, l'aile conservatrice du parti conçut quelque aigreur d'avoir dû céder deux mandats à son aile syndicale.

La logique d'autonomie politique qui réveilla les démocrates chrétiens s'amplifia lorsqu'un gouvernement de centre-droite géra le pays de 1966 à 1968. Mais ce ne fut pas le clivage Possédants c/ Travailleurs qui sonna le glas du PSC/CVP uni et de l'unitarisme belge, mais bien le clivage Centre c/Périphérie. Il est vrai que les « nouveaux démocrates chrétiens », dont les députés Califice et Magnée, comptaient au nombre des farouches défenseurs de la cause wallonne.

Comme l'écrivit Xavier Mabille, les « élections du 23 mai 1965 furent marquées par une rupture qui surprit par son ampleur, étant donné la stabilité traditionnelle du comportement électoral en Belgique. Ce fut tout d'abord une rupture surtout négative : le recul du Parti social-chrétien (perte de 19 sièges) et du Parti socialiste belge (perte de 20 sièges) sera plus durable que le progrès enregistré à cette

50 En Belgique, toutes les élections ont lieu au scrutin de liste et à la proportionnelle suivant le système D'Hondt, c'est-à-dire que la position occupée par un candidat sur la liste importe beaucoup.

51 Les arrondissements belges étaient les héritiers des sous-préfectures instaurées sous l'Empire et, partant, semblables à leurs homologues françaises.

élection par le PLP (gain de 28 sièges). Ensuite, si le PLP fut le grand bénéficiaire de cette rupture, il y eut aussi croissance ou apparition de formations communautaires [...] : la *Volksunie* envoya à la Chambre 12 élus (au lieu de 5 en 1961) et on vit, pour la première fois, l'élection de 3 députés – et d'un sénateur – FDF, ainsi que de deux députés sur les listes fédéralistes wallonnes »⁵². Si ces derniers étaient issus du monde laïc et tous deux anciens socialistes, il en allait tout autrement de ceux du *Front démocratique des francophones bruxellois* (FDF). En effet, ses trois députés étaient respectivement ancien socialiste, ancien libéral et ancien PSC, tandis que son sénateur, André Lagasse, était un éminent universitaire, professeur de droit social à l'Université catholique de Louvain.

1965 constitua un exemple parfait de ce que V.O. Key et Philip Converse définissent comme « élection de réaligement » ; c'est-à-dire un scrutin marqué par une modification significative et durable du système de partis. Du côté catholique, les électeurs s'étaient reportés sur le PLP, c'est-à-dire sur le Parti libéral rénové, tandis que du côté laïc, c'est la question wallonne qui s'était montrée décisive ; à Bruxelles, un certain nombre de catholiques avaient voté pour le FDF. Désormais, le choix politique offert aux catholiques se diversifiait, car le PSC se trouvait concurrencé sur deux fronts par deux partis religieusement et spirituellement pluralistes, le PLP sur sa droite et le FDF sur son flanc francophone bruxellois.

Après les élections et après moult tergiversations, les deux grands partis qui avaient été durement étrillés décidèrent de reconduire la coalition de centre-gauche. Cependant, on en confia la direction à un social-chrétien liégeois, Pierre Harmel, universitaire de qualité – professeur à la Faculté de droit de Liège – et qui, depuis la guerre, avait exercé de nombreuses fonctions ministérielles. Dans son parti, il faisait figure de centriste et d'homme de dialogue. Le choix de Pierre Harmel comme Premier ministre montrait que le souci principal des deux grands partis était d'en finir une fois pour toutes avec les querelles entre les deux communautés et d'éviter que se développât, à côté du nationalisme flamand – de plus en plus virulent –, une

52 X. Mabille, *op. cit.*, p. 334.

conscience wallonne susceptible de virer à l'irrédentisme, à la nostalgie de l'époque napoléonienne et au « retour » à la France. En effet, député fraîchement élu, il avait proposé la loi du 3 mai 1948, créant un « centre de recherche pour la solution nationale des problèmes sociaux, politiques et juridiques des diverses régions du pays », dit Centre Harmel, dont les conclusions ne furent publiées que dix ans plus tard. Elles préconisaient entre autres la fixation définitive de la frontière linguistique. Cependant, l'expertise et les éminentes qualités de Pierre Harmel ne suffirent pas à régler les problèmes linguistiques posés par la volonté bruxelloise d'extension de la région bilingue de Bruxelles-Capitale, ainsi que l'épineuse question des Fourons – devenus l'Alsace-Lorraine de la Wallonie – qui eurent raison du gouvernement. Une coalition de centre-droite lui succéda.

Il faut savoir que lorsque Théo Lefèvre, appartenant à l'aile gauche du parti, devint Premier ministre d'une coalition de centre-gauche – qualifiée même de travailliste –, par souci d'équilibre, le principal *leader* de la droite sociale-chrétienne lui succéda à la présidence nationale du PSC. Il s'agissait de Paul Vanden Boeynants, dit VdB, le douteux personnage déjà évoqué et qui avait mené une campagne électorale personnelle digne d'un sénateur américain. Avec l'échec de Pierre Harmel, les autorités sociales-chrétiennes conclurent qu'il fallait déchiffrer l'énigme posée à la classe politique par les élections de 1965, au moyen d'une grille d'analyse socio-économique et de les interpréter comme une sanction infligée à l'expérience travailliste et, partant, à la coalition avec les socialistes. Par conséquent, le roi fit appel à Paul Vanden Boeynants afin de constituer un gouvernement orienté à droite, une coalition conservatrice avec les libéraux rénovés du PLP. VdB, déterminé à s'attacher en priorité aux questions économiques et sociales, se vit accusé de mettre les problèmes linguistiques « au frigo » ; en fait, il tenta de s'appuyer sur une commission créée par le précédent gouvernement. Mais rien ne sert de nier la réalité et « les faits sont têtus » : la coalition de centre-droite tomba sur l'« affaire de Louvain ».

En effet, les lois linguistiques de 1963 instaurant l'unilinguisme absolu en Flandre et en Wallonie avaient ménagé une exception pour

la section française de la vénérable Université catholique de Louvain, créée en 1425 par le pape Martin V afin d'organiser l'enseignement supérieur dans les dix-sept provinces qui constituaient les Pays-Bas bourguignons. Or, les plus nationalistes d'entre les étudiants flamands – et ils abondaient – ne l'entendirent pas de cette oreille et ne cessèrent d'organiser manifestation sur manifestation aux cris de *Walen buiten* (Wallons dehors) qui, pour les francophones, présentaient des accents de *Jüden Raus*. Les revendications du monde étudiantin flamand rencontrèrent un excellent accueil auprès d'un député social-chrétien flamand, Jan Verroken, qui déposa une proposition de loi décidant le transfert de l'Université catholique francophone en Wallonie. La Conférence épiscopale ne put trouver de solution, ni davantage le PSC qui se scinda en PSC francophone et CVP néerlandophone; quant au gouvernement, incapable de régler quoi que ce soit, il tomba et de nouvelles élections eurent lieu, marquées par le conflit entre Flamands et francophones.

Cette fois, le conflit était né au cœur même de la communauté catholique, à propos d'une institution catholique cinq fois centenaire. Le PSC et le *Christelijke Volkspartij* (CVP) se rendirent seuls aux élections, dotés de programmes opposés, tandis que le FDF améliorait son ouverture aux catholiques, capitalisant sur la question de Louvain; une nouvelle formation pluraliste entraît sur la scène politique, le *Rassemblement Wallon*. Le RW était issu de l'élargissement du *Parti wallon* – laïc et de sensibilité socialiste – aux catholiques, choqués par l'attitude flamande. Le FDF et le RW se dotèrent d'ailleurs d'un groupe parlementaire commun et d'une présidence confiée à Jean Duvieusart, l'ancien Premier ministre PSC qui avait été, *in illo tempore*, accusé d'avoir « laché » Léopold III...

Aux élections, le PSC recula encore en Wallonie, tombant à 20,97 %. Quant au CVP, son intransigeance ne le servit pas, car il tomba à 39 %, lui qui, en 1961 encore, obtenait plus de 51 % de l'électorat flamand. Les heureux bénéficiaires furent le PLP, qui accrut légèrement son score en Wallonie tout en reculant légèrement en Flandre, mais surtout les autonomistes, et singulièrement le FDF-RW, qui décrochait 10,47 % en Belgique francophone et la *Volksumie* avec, en Flandre, 16,97 %, dépassant sur le fil les libéraux pour la

troisième place après le CVP et les socialistes. Les progrès accomplis tant par les libéraux (PLP) en Wallonie et à Bruxelles, que par les autonomistes dans l'ensemble du Royaume, provenaient de leur percée dans l'électorat catholique.

Les catholiques belges d'expression française s'étaient sentis trahis par leurs frères flamands. Jusqu'alors, ils avaient témoigné d'une grande ouverture d'esprit et d'une modération presque sans faille à l'endroit des revendications portées par leurs coreligionnaires flamands. En fait, minoritaires en Wallonie face à la majorité laïque, ils se retranchaient derrière la puissance de leur grand frère flamand. Comme les laïcs agissaient de même, mais en sens inverse, ce jeu de solidarités compensatoires assurait l'unité de la Belgique. Avec la « crise de Louvain », il prenait fin, faisant passer la « crise de l'unité belge » à la vitesse supérieure.

Du point de vue qui nous occupe, ce sont deux partis qu'il importe de considérer : le PSC en Belgique romane et le CVP en Flandre. Leurs trajectoires respectives ne cesseront de s'écarter l'une de l'autre : ils formèrent deux groupes parlementaires distincts en 1974 et, en 2014, le parti successeur du PSC siégea dans l'opposition tandis que celui du CVP participa au gouvernement.

*

* *

Tableau III

Chronique des principaux événements de la vie politique en Belgique (1968-2014)

31 mars 1968 :	Élections législatives.
17 juin 1968 :	Gouvernement Eyskens IV : PSC-CVP et socialistes.
1970 :	création de trois communautés culturelles : néerlandaise, française et allemande, création de 3 régions.
8 novembre 1971 :	Démission du gouvernement Eyskens IV.
décembre 1971 :	Élections législatives.

21 janvier 1972 :	Gouvernement Eyskens V : PSC-CVP et socialistes.
23 novembre 1972 :	Démission du gouvernement.
26 janvier 1973 :	Gouvernement Leburton (socialiste) : tripartite PSC, CVP, SOC et libéraux.
1974 :	Élections législatives.
25 avril 1974	Gouvernement Tindemans (CVP) I : CVP, PSC, libéraux.
11 juin 1974 :	Gouvernement Tindemans II : entrée du Rassemblement Wallon (RW) dans la coalition de centre-droite.
1977 :	Élections législatives.
6 mars 1977 :	Gouvernement Tindemans III, CVP, PSC, PRLW ⁵³ , PVV.
3 juin 1977 :	Gouvernement Tindemans IV : CVP, PSC, socialistes, FDF et Volksunie.
1978 :	Élections législatives.
20 octobre 1978 :	Gouvernement Vanden Boeynants II : PSC, CVP, soc., FDF et VU.
3 avril 1979 :	Gouvernements Martens I : CVP, PSC, PS ⁵⁴ , SP et FDF.
16 janvier 1980 :	Démission du gouvernement.
23 janvier 1980 :	Gouvernement Martens II : CVP, PSC, PS et SP.
9 avril 1980 :	Démission du gouvernement.
18 mai 1980 :	Gouvernement Martens III : CVP, PSC, SP, PRL ⁵⁵ et PSW.

53 Les libéraux se sont séparés entre francophones : PRLW (lib. + RW) et PVV flamands.

54 Les socialistes se scindent également (PS / SP).

55 Le PRLW devint le Parti réformateur libéral (PRL).

8 août 1980 :	révision constitutionnelle instaurant 3 régions : Bruxelles, Flandre et Wallonie.
22 octobre 1980 :	Gouvernement Martens IV : CVP, PSC, PS et SP.
1 ^{er} avril 1981 :	Élections législatives.
2 avril 1981 :	Démission du gouvernement.
6 avril 1981 :	Gouvernement Mark Eyskens : CVP, PSC, PS et SP.
21 septembre 1981 :	Démission du gouvernement.
17 décembre 1981 :	Gouvernement Martens V : CVP, PSC, PRL et PVV.
22 décembre 1981 :	1 ^{er} gouvernement flamand de Gaston Geens : CVP, SP, PVV et VU.
27 janvier 1982 :	1 ^{er} gouvernement wallon de A. Damseaux : PRL, PSC, PS.
27 octobre 1982 :	Gouvernement wallon de J.-M. Dehousse : PS, PRL, PSC.
octobre 1985 :	Élections législatives.
28 novembre 1985 :	Gouvernement Martens VI : CVP, PSC, PRL, PVV.
10 décembre 1985 :	Gouvernement flamand Geens II : CVP, PVV.
11 décembre 1985 :	Gouvernement wallon Wathelet : PSC, PRL.
15 octobre 1987 :	Élections législatives.
21 octobre 1987 :	Gouvernement Martens VII : CVP, PSC.
13 décembre 1987 :	Démission du gouvernement.
4 février 1988 :	Gouvernement wallon Caëme : PS, PSC.
9 avril 1988 :	Gouvernement Martens VIII : CVP, PSC, PS, SP, VU.

10 mai 1988 :	Gouvernement wallon Anselme : PS, PSC.
24 octobre 1988 :	Gouvernement flamand Geens III : CVP, SP, VU, PVV.
1 ^{er} janvier 1989 :	Création de la Région bruxelloise. La cour d'arbitrage entre Flamands et Francophones étend sa compétence aux droits fondamentaux. La Loi salique est abolie.
29 septembre 1991 :	Gouvernement Martens IX : CVP, PSC, PS, SP.
novembre 1991 :	Élections législatives.
25 novembre 1991 :	Démission du gouvernement Martens IX.
8 janvier 1992 :	Gouvernement wallon Spitaels : PS, PSC.
22 janvier 1992 :	Gouvernement flamand Luc Vanden Brande I : CVP, SP, VU.
7 mars 1992 :	Gouvernement Dehaene I : CVP, PSC, PS, SP.
1993–1994 :	IV ^e Réforme de l'État. La Belgique devient un État fédéral : compétences résiduelles aux régions et communautés sauf en cas de non-respect des obligations internationales. La Chambre des représentants voit ses pouvoirs accrus. Le Sénat fédéral émane des régions et communautés. Le Brabant est scindé en trois provinces : Région bruxelloise, Brabant flamand, Brabant wallon.
22 mai 1995 :	Élections législatives.
21 juin 1995 :	Gouvernement wallon Collignon : PS, PSC.

21 juin 1995 :	Gouvernement flamand Vanden Brande II : CVP, SP.
23 juin 1995 :	Gouvernement Denahene II : CVP, PSC, PS, SP.
14 juin 1999 :	Élections législatives.
12 juillet 1999 :	Gouvernement arc-en-ciel Verhofstadt I : VLD, PS, SP, fédération PRL-FDF –MCC, Ecolo, Agalev.
15 juillet 1999 :	Gouvernement wallon Di Rupo (remplacé en avril 2000 par Van Cauwenberghe I : PS, PRL-FDF, MCC, Ecolo.
17 juillet 1999 :	Gouvernement flamand Dewael : VLD, SP, Agalev, VU.
18 juillet 2001 :	Vote de la V ^e Réforme de l'État : se caractérise par d'abondants transferts de compétences de l'État fédéral vers les entités fédérées.
18 mai 2003 :	Élections législatives.
10 juin 2003 :	Gouvernement flamand Somers : VLD, SP, Agalev, Spirit.
12 juillet 2003 :	Gouvernement « violet » Verhofstadt II : VLD, MR, PS, SP.a.
17 juillet 2004 :	Gouvernement wallon Van Cauwenberghe II : PS, CDH (PSC).
27 juillet 2004 :	Gouvernement flamand Leterme : CD&V, VLD, SP.a, Spirit, N-VA.
6 octobre 2007 :	Gouvernement wallon Di Rupo II : PS, CDH.
10 juin 2007 :	Élections législatives.
11 juin 2007 :	Démission du gouvernement Verhofstadt II.

28 juin 2007 :	Gouvernement flamand Peters I : CD&V, VLD, SP.a, Spirit, N-VA.
20 juillet 2007 :	Gouvernement wallon Demotte I : PS, CDH.
21 décembre 2007 :	Gouvernement Verhofstadt III : VLD, PS, MP, CDH, CD&V.
20 mars 2008 :	Gouvernement Leterme I : CD&V, PS, MR, VLD et CDH.
19 décembre 2008 :	Démission du Premier ministre.
30 décembre 2008 :	Gouvernement Van Rompuy : CD&V, PS, MR, SP.a, CDH.
15 juillet 2009 :	Gouvernement wallon Demotte II : PS, Ecolo, CDH.
22 juillet 2009 :	Gouvernement flamand Peters II : CD&V, SP.a, N-VA.
25 novembre 2009 :	Gouvernement Leterme II : CD&V, PS, VLD, MR, CDH.
25 avril 2010 :	Élections législatives.
5 décembre 2011 :	Gouvernement Di Rupo : PS, CD&V, VLD, MR, SP.a, CDH, Ecolo
25 mai 2014 :	Élections législatives.
11 octobre 2014 :	Gouvernement Michel : MR, N-VA, VLD, CD&V.

AGALEV : écologistes flamands

VLD : libéraux flamands

SPa : socialistes flamands

N-VA : nationalistes flamands de droite

SPIRIT : nationalistes flamands de gauche

CDH : nouveau nom du PSC (Centre démocrate humaniste)

MR : nouveau nom des libéraux francophones

Chapitre XI

Du PSC au CDH. Heurts et malheurs du catholicisme politique en Belgique d'expression française¹

La prise de distance du PSC d'avec son grand frère flamand provoqua une crise profonde au sein du monde catholique et tout particulièrement à Bruxelles. Par ailleurs, la prise de conscience wallonne d'une part, et l'affirmation du clivage Possédants/Travailleurs de l'autre, provoqua turbulences et crises auprès des catholiques francophones, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Parti social chrétien qui s'évertua, tant bien que mal, d'y faire face. Le résultat apparaît pour le moins décourageant, en Wallonie du moins, car si on se base sur la comparaison entre le maximum historique atteint par le PSC en 1958 – alors porté par la vague de la Querelle scolaire – et le résultat du CDH en 2010, la chute est vertigineuse, de 35,07 % à 14,8 % ! L'électorat démocrate-chrétien a fondu de plus de la moitié de ses effectifs. En revanche, dans la Région de Bruxelles, le PSC qui était tombé en dessous de la barre des 10 %

1 Nous remercions le ministre d'État Charles Ferdinand Nothomb pour ses conseils.

dans les années quatre-vingt, remonta pour se stabiliser autour des 14 % dans la première décennie du XXI^e siècle. Comble de malheur pour le parti centriste qui, durant tout le XX^e siècle avait passé à peine six ans dans l'opposition – et encore, l'UDB participa au premier des gouvernements sans le PSC –, suite aux Questions royale et scolaire, il se retrouva exclu du pouvoir pour un septennat : le second millénaire commençait très mal pour les sociaux-chrétiens et ce fut la montée en puissance du nationalisme flamand qui les ramena sur les bancs ministériels.

Le difficile apprentissage de l'autonomie

Les débuts de l'existence du PSC, devenu autonome par rapport à son grand frère flamand, se révélèrent particulièrement difficiles. D'une part, parce que le distanciellement des sociaux-chrétiens s'opéra à la suite du traumatisme provoqué par la « trahison » du CVP sur la question de l'Université catholique de Louvain, s'opposant ainsi non seulement au PSC et aux catholiques francophones, mais encore aux évêques de Belgique. D'autre part, le traumatisme et le ressentiment des chrétiens n'effacèrent pas facilement un passé, une histoire relativement longue où les catholiques francophones, habitués à quérir la protection du grand frère flamand, s'étaient accoutumés à se montrer très accommodants envers ses revendications. L'attitude fraternelle avait radicalement changé, mais les vieux réflexes demeuraient. Par surcroît, les plus déterminés d'entre les catholiques francophones avaient rejoint le FDF à Bruxelles ou le *Rassemblement Wallon* en Wallonie, deux nouvelles formations autonomistes et résolument ouvertes au pluralisme religieux.

Le contexte intellectuel, le *Zeitgeist*, joua un rôle non négligeable et tout particulièrement sur les divisions engendrées dans le monde catholique et au sein du PSC émancipé par le clivage socio-économique entre Possédants et Travailleurs. En effet, les courants d'idées et les événements qui marquent la vie politique française rencontrèrent, depuis 1830 – et même avant – un large écho en Belgique romane. Or, la période qui s'étendit des présidentielles de 1965 à la fondation du PS au Congrès d'Épinay en 1971 se révèle particulièrement féconde : expérience des Clubs, radicalisation de la

gauche suite à Mai 68 et, *in fine*, prise de contrôle du PS par François Mitterrand et la forte percée de celui-ci dans les régions catholiques de l'Ouest, ainsi que le ralliement de personnalités qui, comme Robert Buron et Jacques Delors, se trouvaient sociologiquement fort proches de la démocratie chrétienne telle qu'on la concevait à l'époque en Wallonie.

Le clivage Possédants c/Travailleurs, les catholiques et le PSC

La logique politique, qui avait suscité le réveil des démocrates chrétiens wallons du temps du gouvernement Lefèvre-Spaak et se traduisit par la constitution du MTC à Charleroi et de la DCL à Liège, s'amplifia lorsqu'un gouvernement de centre-droite s'installa au pouvoir sous la direction de Paul Vanden Boeynants. La première en date des manifestations de la mauvaise humeur démocrate-chrétienne vint des jeunes. À l'initiative de jeunes du PSC, un groupe composé de militants JSC (Jeunes Sociaux Chrétiens) et de quelques jeunes socialistes, auxquels se joignirent des anciens des « gauches louvanistes »² et du MUBEF – l'équivalent francophone belge de l'UNEF – se constitua un club intitulé *Convention des Jeunes démocrates*. Un compromis à la belge entre la Convention des Institutions républicaines et le Centre démocrate de Lecanuet ; quoiqu'il en fût, l'influence française était patente. L'expérience de la CJD ne dura qu'une année, mais connut son apogée grâce au député socialiste Ernest Glinne qui ouvrit la Maison du Peuple de Courcelles aux participants³. Parmi les participants présents à Courcelles, il importe de noter la présence de Philippe Maystadt, encore étudiant à l'époque, et qui deviendra ministre et président du PSC, ainsi que celle de François Martou, futur président du puissant MOC. L'aventure tourna court, mais la très grande majorité de ses membres chrétiens se retrouva à *Objectif 72*.

La CJD était un petit signe avant-coureur, car les événements prirent un tour vraiment conséquent avec la 51^e semaine sociale

2 Nom donné à une nébuleuse intellectuelle agissant dans les cercles étudiants et l'Union générale des étudiants de l'Université catholique de Louvain.

3 « La Convention des Jeunes Démocrates », bref article non signé, *La Revue Nouvelle*, XLV, n° 4, pp. 379-380.

wallonne d'avril 1969, qui adopta un ton à la fois de gauche et wallon, et qui reçut une réponse de la part des socialistes sous la forme d'un appel de Léo Collard, président national du *Parti socialiste belge*.

En effet, lors de la traditionnelle et très institutionnelle 51^e semaine sociale wallonne, organisée par le MOC à l'instar de son homologue française et dont le thème était « Une Wallonie pour les travailleurs », deux leçons surprirent par leur caractère décapant. En effet, elles étaient dispensées par des responsables du mouvement, des membres de la hiérarchie et non des moindres, « celui de Jean Hallet, alors secrétaire général des mutualités chrétiennes ». Or, il s'agit de la plus importante mutuelle de Belgique, qui proposait le rassemblement des forces progressistes sur la base d'un programme et de principes communs, ce qui prendra du temps⁴. L'autre intervenant était le secrétaire général du MOC, Victor Michel, qui traça les lignes de faite de ce que devrait être ce programme progressiste. L'intérêt de ces discours était autant la personnalité de ceux qui les tinrent que leur contenu, car non content d'être des hiérarques du *Mouvement ouvrier chrétien*, les deux protagonistes appartenaient au PSC.

Résolu à « battre le fer tant qu'il est chaud », le MOC de Charleroi organisa une rencontre à laquelle participèrent un « tiers de jeunes intellectuels et deux tiers de dirigeants régionaux du MOC venus pratiquement de tous les arrondissements wallons »⁵. Les fondateurs du mouvement étaient, outre l'inspirateur Robert Buron – ancien ministre MRP et créateur d'*Objectif 72* en France –, Germain Capellman, secrétaire du MOC de Charleroi qui devint président avec comme secrétaire général l'ancien président du MUBEF, François Martou, chercheur à l'Université catholique de Louvain et Max Bastin, responsable du secteur culturel et d'éducation du MOC, qui était à la fois la conscience et le maître à penser de la démocratie chrétienne à l'époque, mais qui mourut trop tôt. Si l'esprit et le style d'action qui animaient *Objectif 72* se

4 P. Verjans, « Les démocrates chrétiens pris en tenailles », in M.-Th. Cognart et S. Govaert (dir.), *Le Rassemblement des progressistes*, Paris-Bruxelles, De Boeck et Larcier, 1999, pp. 132-133.

5 V. Goffart, « De la démocratie chrétienne à *Objectif 72* », *La Revue Nouvelle*, XLIV, n° 5-6, 1969, pp. 527-529.

révêlaient démocrates-chrétiens, un changement ne tarda point à se produire, après la seule convention que tint *Objectif 72 Wallonie-Bruxelles* qui fut un succès et proposa, après maints débats, de définir l'idéologie du mouvement comme « un socialisme de libération humaine ». Une belle formule, mais qui se révéla le chant du cygne d'*Objectif 72* : l'organisation passa sous le contrôle de sa tendance favorable au FDF-RW, à laquelle de nombreux parlementaires et militants avaient adhéré. Faute de surmonter ses contradictions internes, le mouvement périt sans gloire : les progressistes allèrent aux élections municipales de 1970 en ordre dispersé, présents sur diverses listes, principalement PSC, FDF et RW. Afin de préserver intactes les chances de rassemblement des progressistes, d'ailleurs proposé par Léo Collard, le collectif central d'*Objectif 72* décida la mise en sommeil du mouvement. Il ne se réveilla jamais : il était mort dans son sommeil. Il est vrai que Germain Capellman décida de soutenir le RW tandis que, à Bruxelles, François Martou faisait de même pour le FDF, ceci peut expliquer cela...

Déjà écartelé entre les démocrates-chrétiens élus sur les listes du PSC et ceux qui l'étaient sur celles du FDF-RW, le MOC se retrouva tiré dans une troisième direction : celle prise par ceux qui entendaient répondre à l'appel de Léo Collard pour un rassemblement des progressistes. D'une part, l'esprit d'*Objectif 72* engendra la création d'un groupe de travail, sous la direction de Max Bastin, du côté catholique, et de Jacques Yerna, syndicaliste FGTB de Liège, héritier spirituel d'André Renard qui fut l'animateur de la grève générale de 1960-1961 et son successeur à la tête du *Mouvement populaire wallon*⁶. Ce collectif, qui se désigna sous le nom de groupe B-Y, publia un ouvrage intitulé *Quelle Wallonie ? Quel socialisme ?*, qui fit grand bruit dans le landerneau. La démarche du groupe B-Y était de

6 le MPW, issu du syndicalisme socialiste wallon, fut créé par André Renard qui avait été l'âme et l'animateur de la grève générale wallonne de 1960-1961. Le mouvement militait en faveur du fédéralisme et des réformes des structures socio-économiques dans un sens dirigiste. Il rejoignait ainsi *Rénovation Wallonne*, de sensibilité chrétienne, où s'étaient réfugiés nombre d'anciens de l'UDB et *Wallonie libre*, plutôt laïc, fondé après l'appel du 18 juin 1940.

proposer un programme avant de poser la question de l'organisation. D'autre part, l'ensemble du MOC n'avait pas adopté les démarches préconisées soit par Germain Capellman et le MTC à Charleroi, soit par le groupe B-Y. Ainsi, le MOC de Mons-Borinage – autre vieux pôle industriel wallon – avait créé son équivalent de la DCL et du MTC : le *Groupe politique des travailleurs chrétiens* (GPTC), animé par le secrétaire du MOC local, Louis Boulvin. Or, le GPTC avait opté pour le rassemblement des progressistes, mais sur le terrain. Comme le PSB, nonobstant les efforts de son président Léo Collard, fit un accueil mitigé – selon les termes de Pascal Delwit – à l'idée d'ouverture aux chrétiens, le relais fut pris par le seul sénateur communiste du Parlement belge, René Noël, qui créa, avec le GPTC, l'*Union démocratique et progressiste*. L'UDP, doté d'un périodique – Ensemble – ainsi que le GPTC essaimèrent dans toute la Wallonie, mais à Liège, l'alliance électorale entre le GPTC et la fédération du PC – restée très stalinienne – ne se conclut pas ; l'UDP ne put donc pas déposer de listes dans cette importante circonscription. En revanche, l'UDP déposa, lors des élections de 1974, une liste d'alliance avec *Démocratie nouvelle*, une dissidence de gauche du RW qui allait devenir l'embryon du parti écologiste en Belgique francophone. L'UDP obtint, aux législatives de 1974, un score légèrement inférieur à celui du PC en 1971. L'expérience se poursuivit jusqu'en 1977, mais sans grands résultats, même si les communistes, avant de disparaître totalement de la scène parlementaire, continueront à utiliser le sigle PCB-UDP lors des diverses consultations électorales.

En définitive, le MOC prit, à l'initiative de son président national, André Oleffe, la décision de créer un secrétariat politique ainsi qu'une organisation, la DCW (*Démocratie Chrétienne Wallonne*). André Oleffe, souvent très prudent – lorsqu'on dirige un mouvement dont le nombre d'affiliés avoisine le million, cela relève de l'impératif –, comptait au nombre des personnalités les plus influentes du pays : en 1965, Théo Lefèvre voulut le nommer ministre des Finances. Son idée première était de négocier la parité avec le PSC, une fédération DCW-PSC. Le projet semblait soutenable, car lors de sa prise de distance d'avec le CVP, les démocrates chrétiens avaient très largement contribué à assurer la survie du parti. La proposition

se heurta au refus des conservateurs du PSC et la DCW prit acte du fait qu'aucun parti ne pouvait plus prétendre au monopole de la représentation politique de la démocratie chrétienne en Wallonie ; par conséquent, la DCW devint un organe de concertation entre les courants du MOC militant au PSC ou au RW.

Sur un fond d'érosion de la pratique religieuse, les catholiques wallons et bruxellois se virent, dans les années soixante-dix, confrontés à l'expérience du pluralisme politique. Désormais, le libéralisme catholique se trouva écartelé entre le PSC, pour les plus cléricaux, le PLP, pour les plus conservateurs et le RW, pour les plus wallons⁷ ! Quant aux démocrates-chrétiens qui bénéficièrent de la présence de la DCW, leur écartèlement n'était pas moindre : le PSC, le FDF-RW et l'UDP se disputaient leurs faveurs. Pour le PSC, le défi semblait insurmontable.

Rebond et stabilisation du PSC

Le PSC décida d'affronter les énormes difficultés décrites ci-dessus en modernisant son organisation, en innovant même. Ainsi, il fut, en Europe, le premier parti politique important à procéder à l'élection directe de son président. Il s'agissait de « primaires fermées », car réservées aux affiliés en règle de cotisation. C'est ainsi que Charles-Ferdinand Nothomb, député du Luxembourg belge, ancien président des jeunes du parti (JSC), issu du groupe *La Relève*, fils spirituel de Raymond Scheyven et futur ministre des Affaires étrangères, de l'Intérieur et vice Premier ministre accéda à la présidence du parti.

Il prit résolument l'initiative et lors des législatives de 1974, le parti, qui avait encore subi un tassement en 1971, remonta, passant de 20,52 % à 22,55 % en Wallonie, alors que pour la première fois le RW reculait. Pour le PSC wallon, c'était son premier succès électoral depuis 1958, sans bien sûr retrouver ses scores des années fastes voire de 1965. Charles-Ferdinand Nothomb avait conscience qu'une fois la question wallonne réglée et le RW siégeant au gouvernement, il y avait un parti centriste de trop et que, outre le ciment démocrate-chrétien, le RW pouvait apporter le pluralisme religieux qui manquait au PSC.

7 Comme Étienne Knoops, qui fut membre des jeunes du PSC, puis député et ministre RW et enfin parlementaire libéral.

Par ailleurs, la présence du RW au sein du gouvernement Tindemans II avait suscité une fronde interne et ce parti, qui constituait un front de défense territoriale, tomba entre les mains de sa tendance de gauche. Des conciliabules se tinrent entre les dirigeants du RW et du PSC en vue d'une fédération. Les dirigeants du RW, à commencer par son *leader* et fondateur François Perin, Robert Moreau – protestant et ex-socialiste – ainsi qu'Étienne Knoops – qui avait milité chez les JSC – étaient gagnés à l'idée d'une fédération centriste avec le PSC. Malheureusement, à l'intérieur même de ce parti, les démocrates-chrétiens, c'est-à-dire l'aile gauche qui refusait le centrisme, firent capoter le projet. Ces derniers craignaient de s'éloigner par trop des socialistes. En définitive, ce furent les libéraux qui décrochèrent la timbale : ce parti, très affaibli et dépassé en 1974, tant par le PS que par le RW, proposa la fusion sans conditions importantes, le PRLW était né.

Nothomb, loin de se décourager, entreprit de récupérer les votes perdus en faveur des libéraux et du RW. Très conscient de la nécessaire horizontalité de son parti et résolu à couvrir le « terrain politique de la droite à la gauche », il laissa s'organiser des courants au sein du PSC afin d'assurer l'expression et le dialogue entre tendances et classes sociales. À côté de la DCW, Paul Vanden Boeynants créa le CEPIC⁸. La vie du PSC ne ressemblait nullement à un long fleuve tranquille, mais plutôt à un cours d'eau parsemé de cascades et de rapides : la polarisation était grande au sein du parti. Mais comme l'écrivit autrefois le philosophe présocratique Héraclite : « Le chaos est le père de toute chose. » Encore faut-il savoir le gérer, faute de quoi il devient destructeur... Et Nothomb excella dans cet art délicat : le conflit interne devint générateur d'une véritable dynamique. Ainsi, malgré sa participation au gouvernement, le PSC progressa de 21 % – obtenus aux législatives de 1971 – à 25,79 % en 1977, puis à 26,94 % en 1978. Il sut négocier habilement avec les présidents des partis de la coalition gouvernementale et le ministère Eyskens (CVP, PSC, PS et SP) de 1968-1972 et 1972-1973 fut surnommé « le gouvernement des quatre présidents » (des partis de la majorité), ces derniers étant désignés par la presse comme « les belles-mères du

8 *Centre politique des indépendants et cadres chrétiens.*

gouvernement ». L'influence de Ch.-F. Nothomb était considérable, souvent consulté par le roi, chargé de « missions d'information », terme utilisé en Belgique et aux Pays-Bas pour qualifier des tâches de débroussaillage d'un terrain politique particulièrement enchevêtré : il finit par quitter la direction du parti afin de siéger au perchoir de la Chambre des représentants (avril 1978-avril 1980). Avec le recul du temps, ce choix apparaît comme une lourde erreur qui oblitéra l'avenir du parti.

Malheureusement pour les sociaux-chrétiens, Paul Vanden Boeynants, affairiste notoire, surnommé le « vieux crocodile », revint à la présidence du parti, quittant ainsi celle du CEPIC. Le résultat se révéla calamiteux pour les deux organisations. D'une part, perdant le *coach* qui le cornaquait en ayant soin d'éviter tout prurit extrémiste, le CEPIC se trouva investi par tout ce que le monde catholique wallon possédait comme intégristes, ultraconservateurs, voire cryptofascistes. D'autre part, le PSC se retrouva, de ce fait, en proie à des tensions plus vives que jamais. Les démocrates-chrétiens et la direction du MOC ne portaient pas VdB dans leur cœur – et c'est un euphémisme – et ils s'opposèrent vigoureusement au CEPIC. Déjà, le MOC avait pris ses distances dès les années 1970 : « Le PSC n'a plus le monopole de la représentation politique des organisations ouvrières chrétiennes. »⁹ C'était bien sûr avant le retour en grâce électoral du parti, caractérisé par la récupération des électeurs démocrates-chrétiens, par ailleurs insensibles aux mots d'ordre de leurs dirigeants. Tandis que la « famille » DC, au sein du PSC, combat l'influence du CEPIC, Paul Vanden Boeynants n'a ni le charisme ni l'envergure pour gérer les luttes intestines. Cela tient non à ses compétences, mais à son statut, les démocrates-chrétiens demeurés au PSC ne le reconnaissent pas comme arbitre. Il ne faut pas oublier que ces derniers furent, surtout à Bruxelles, en première ligne pour soutenir la prise de distance du parti vis-à-vis de son aile flamande. Alors que le PSC officiel présentait une liste francophone aux élections de 1968, tenues après la chute du gouvernement présidé par VdB, ce dernier n'avait pas hésité à présenter une liste dissidente bilingue avec le concours de l'aile flamande. Le PSC, durement rossé

9 P. Verjans, *op. cit.*, p. 139.

aux législatives, ne prit aucune sanction contre l'ancien Premier ministre. Or, quelque temps après, paraissait un brûlot sur les liens de ce dernier avec les milieux politico-financiers, mais surtout avec un homme d'affaires véreux qui construisait et gérait les parkings de la capitale belge. L'ouvrage était paru aux éditions du MOC.

Manifestement, VdB n'était pas l'homme qui convenait pour apaiser les tensions entre droite et gauche au sein du parti. Au contraire, il fit adopter le « Programme de Floreffe », très libéral. Comme, par surcroît, les querelles intestines qui empoisonnaient l'atmosphère au PSC se déroulaient sur un fonds de crise économique qui sonnait le glas des *Golden Sixties*, les législatives de 1981 ne pouvaient qu'être mauvaises ; elles furent un véritable désastre. Le parti perdit un quart de ses électeurs, en une journée tout le capital accumulé sous la présidence de Nothomb s'évaporait. Face à la déroute électorale de son parti, VdB comprit que mieux valait se retirer et céda la place à Gérard Depez ; il l'occuperait durant quinze ans.

Comme Nothomb, Depez était un homme à poigne ; comme ce dernier, il venait de la gauche, mais d'une gauche plus dure ; comme lui, il se situait résolument au centre. Là s'arrêta la ressemblance. Nothomb était modéré, Depez autoritaire ; mais surtout, alors que le premier avait une vision lucide et une profonde compréhension de la nature sociologique et politique de son parti, le second l'ignorait complètement. Il considérait l'organisation de courants – DC, CEPIC, Centre – comme une faiblesse, méconnaissant le fait que Nothomb avait su la transformer en force. Depez était sans doute obnubilé par la calamiteuse direction qu'exerça VdB. Quoi qu'il en soit, centriste, il voulut faire du PSC un parti... centriste !

Plus dure sera la chute

Durant les quinze années où il tint le gouvernail du PSC, Gérard Depez s'employa à centraliser le parti en exerçant le pouvoir d'une façon autoritaire qui irrita Charles-Ferdinand Nothomb, devenu ministre de l'Intérieur jusqu'en 1985. L'objectif principal du nouveau président du PSC était clairement d'écraser, voire d'éliminer les courants organisés, dont la dialectique avait pourtant assuré le dynamisme du parti tout au long des années Nothomb.

Centriste absolu, Deprez comprenait l'utilité du centre-gauche, mais refusait l'existence d'une aile gauche. De même, acceptant volontiers la présence du centre-droite, mais certainement pas de la droite, d'autant plus que du temps de la présidence de Vanden Boeynants, une série d'illuminés sectaires avaient noyauté le CEPIC. Dans un premier temps, il poussa ces derniers vers la sortie : ils s'en allèrent fonder un *Parti libéral chrétien* qui ne fit pas long feu, pas même un feu de paille. Les nouvelles règles du jeu imposées par le président du parti ne plurent guère au MOC et à la démocratie chrétienne qui, sauf à Bruxelles où ils disposaient d'une alternative avec le FDF, avaient perdu le *Rassemblement wallon*. Celui-ci, animé par des chrétiens de gauche, disparut de la carte politique en tant que tel : le PS leur fit une place sur ses listes, offrant un siège de sénateur à Jean-Émile Humblet et à Yves de Wasseige, démocrate chrétien de gauche, mais moins wallingant que le premier cité.

Toutefois, le MOC, en tant que tel, ne souhaitait aucunement s'accrocher au PSC, même si syndicats socialistes (FGTB) et chrétiens avaient constitué un front commun. Pour la seconde fois depuis la guerre, il se lança dans l'aventure que représentait la fondation d'un parti politique spécifique : en 1983, il tint une nouvelle formation politique sur les fonts baptismaux : *Solidarité et Participation*, SeP. Le MOC n'avait pas tiré les leçons ni de l'échec de l'UDB en 1946, ni des relatifs succès de la DCL à Liège et du MTC à Charleroi. C'est-à-dire qu'au lieu de construire un parti clairement et explicitement démocrate-chrétien, ils optèrent pour une formation pluraliste, mais le recrutement du SeP demeura confiné dans les limites de la démocratie chrétienne, n'attirant qu'un seul laïc attiré : le secrétaire général de l'Association belge des juristes démocrates. *Bis placent repetitas*, ce qui devait arriver advint : le SeP vit tous ses espoirs balayés aux législatives de 1985. Cependant, ses promoteurs s'accrochèrent et tentèrent des alliances multiples, avec les communistes et les trotskystes « mandéliens » (les camarades belges d'Alain Krivine et Olivier Besancenot) lors du scrutin municipal de 1988 et aux européennes de 1989, le PS les intégra sur ses listes, faisant élire Jeff Ulburghs, un prêtre de gauche d'origine flamande, très actif dans les cercles ouvriers liégeois. En

définitive, le SeP s'intégra aux Verts, faisant d'ÉCOLO (Écologistes confédérés pour l'organisation des Luttes originales) le second relais politique qui manquait au MOC et le troisième à Bruxelles¹⁰. Aujourd'hui, le MOC soutient, dans un pays où le scrutin de liste permet des votes nominaux – préférentiels – susceptibles de modifier l'ordre des candidats, des personnalités CDH (ex-PSC), socialistes, écologistes ou FDF.

Dans sa quête de personnalités de qualité, susceptibles d'incarner le centre-gauche et le centre-droite, Gérard Depez eût la main heureuse : il put compter sur deux jeunes députés que Nothomb avait recrutés : Philippe Maystadt à sa gauche et Melchior Wathelet à sa droite. Une alliance féconde, au point que Pascal Delwit évoque un « trio magique » ! Tous deux connurent un destin européen.

La crise profonde qui secoua durement la démocratie chrétienne permit ainsi à Gérard Depez de recruter le fils spirituel d'Alfred Califice, l'une des chevilles ouvrières du MTC, que son protecteur imposa au PSC en 1965 : Philippe Maystadt.

Ce brillant universitaire était engagé dans l'action démocrate-chrétienne depuis sa jeunesse : il présenta le rapport économique lors du congrès de la *Convention des jeunes démocrates* alors qu'il était étudiant, il renonça à une carrière universitaire pour devenir le directeur de cabinet d'Alfred Califice (1974-1977). Député de Charleroi de 1977 à 1999 et sénateur durant une législature (1999-2000), il accéda très jeune à des responsabilités ministérielles : secrétaire d'État à la Région wallonne, il devint ministre de plein exercice en octobre 1980, d'abord à la Politique scientifique, à l'Environnement et au Plan (1981-1985), puis à des portefeuilles majeurs, l'Économie (1985-1988) et, écartant Nothomb à la faveur de la crise communautaire, il obtint le poste de Vice-Premier ministre

10 L'ancien secrétaire du MOC de Tournai, Aimé Samyn, hostile d'emblée à l'engagement électoral du SeP, interprète l'échec de celui-ci par deux raisons principales : les militants du MOC sont branchés sur l'action sociale et non sur la politique partisane où ils se sentent mal à l'aise, d'une part, et de l'autre, par le fait que la majorité des militants politisés avaient d'autres engagements partisans. Cité in J. Neuville *et al.*, *Le Mouvement ouvrier chrétien (1921-1996)*, Bruxelles, Evo, 1996.

comme démocrate-chrétien dans un gouvernement de centre-droite¹¹. À partir de 1988 et jusqu'en 1999, la Belgique fut dirigée par des coalitions unissant sociaux-chrétiens et socialistes, des gouvernements conformes à sa sensibilité et où Philippe Maystadt put donner toute sa mesure : il assumait ainsi pendant dix ans les responsabilités de ministre des Finances dans lesquelles il excella. La presse belge le compara à Jacques Delors dont il était intellectuellement très proche. Dès 1995, on peut le considérer comme le leader du PSC au sein du gouvernement.

Sur sa droite, Gérard Deprez compta sur une autre recrue de son prédécesseur : Melchior Wathelet, juriste et exemple type du libéralisme catholique, grande tradition dans laquelle il s'inscrit. Comme Philippe Maystadt, il s'agit d'un universitaire formé à l'Université de Liège et ancien de l'Université Harvard où il obtint son master. Mais contrairement à son homologue démocrate-chrétien, il n'entendit jamais renoncer à sa carrière académique pour s'engager totalement dans l'action politique où, pourtant, il entra très jeune dans les rangs des Jeunes sociaux-chrétiens. Né en 1949, il fut élu député en 1980 et, la même année, il entra au gouvernement wallon comme secrétaire d'État ; pas pour longtemps, car, dès 1981, il se trouva promu ministre du gouvernement wallon en charge des Nouvelles technologies, de l'Aménagement du territoire, des Forêts et, accessoirement, des PME, de 1981 à 1985. Mais il ne s'arrête pas là : à la faveur d'un renversement d'alliances, les libéraux remplaçant les socialistes, Melchior Wathelet accéda à la présidence du gouvernement wallon.

Très attaché à l'unité de la Belgique, il comprit que pour être maintenue, celle-ci impliquait de nombreuses réformes et il vota en faveur des réformes constitutionnelles qui s'étagèrent de 1980 à 1993. Après avoir assisté à la fin de l'unitarisme et, tout chef de l'exécutif wallon qu'il fût, il milita en faveur de la fusion entre Communautés linguistiques et Région au bénéfice des Communautés, ainsi que

11 Il s'agissait d'un épisode de la saga où se détricota l'État belge : l'affrontement entre Flamands et Wallons dans la guerre microcoline autour du village de Fournon disputé par les uns et les autres et promu « Alsace-Lorraine des Liégeois »...

pour le maintien à Bruxelles du gouvernement wallon et de son administration. Or, Bruxelles ne se situe pas en Wallonie et constitue une région distincte, d'ailleurs bilingue ; or, comme la Flandre fit de même, on assista ainsi à une anomalie ubuesque et unique au monde : celle de régions dont la capitale se situe à l'extérieur de leur territoire ! En s'accrochant ainsi aux Communautés fondées sur la langue, le jeune ministre pensait sauvegarder l'unité belge : une erreur d'analyse, car voulues par les Flamands et fondées sur la conception germanique et fichtéenne de la *Kulturnation*, les communautés sont nettement plus dommageables que les régions basées sur des réalités économiques et territoriales. Du côté francophone, ce furent les Régions qui l'emportèrent, alors que les Flamands disposaient d'un système unifié ! En effet, les Bruxellois tenaient *mordicus* à leur région, ce qui convenait aux socialistes wallons qui ne voulaient pas des Francophones de Bruxelles dans leurs rangs.

Remarqué par Wilfried Martens et très populaire dans sa circonscription, son échec sur le primat des Communautés ne l'empêcha pas d'entrer au gouvernement fédéral. Ce faisant, la Wallonie se retrouva privée de celui qui aurait pu la sortir de l'archaïsme dont elle souffrit longtemps. Il y entra par la grande porte, comme Vice-Premier ministre et ministre de la Justice (1988-1995). À ce poste, il se trouva confronté à l'« affaire Dutroux », ce pédophile qui viola et laissa mourir de faim – enfermées dans sa cave – deux petites-filles et deux jeunes filles. Le scandale qui s'ensuivit révéla, d'une part, la zizanie qui régnait à l'intérieur de la gendarmerie et, de l'autre, l'incompétence d'une magistrature recrutée parmi les avocats sur la base de leurs affiliations partisans. Tant la magistrature, que la police et surtout la gendarmerie furent discréditées, mais en revanche, le Parlement en sortit grandi, à l'inverse de ce qui se passa en Italie à la même époque. Mais l'Italie avait, contrairement à la Belgique, un Conseil de la Magistrature et un recrutement par concours. Après les élections de 1995, il redevint Vice-Premier ministre, mais cette fois comme ministre de la Défense, mais démissionna pour devenir juge à la cour de Justice des Communautés européennes. D'aucuns prétendent qu'il fut déçu de ne pas recevoir les Affaires étrangères qu'il guignait. On peut penser que lassé des affres de la politique

belge, il éprouva une vive envie de prendre de l'altitude. Le fait est qu'à l'expiration de son mandat européen, il ne revint pas vers la politique nationale, préférant l'enseignement universitaire et la pratique du droit.

Le départ de Melchior Wathelet déplut souverainement à Gérard Deprez, d'autant plus que son autre « *Wizz Kid* », celui qui l'épaulait sur sa gauche, s'apprêtait à en faire autant... Philippe Maystadt, contrairement au précédent, ne s'épuisa point dans des combats d'arrière-garde. Fédéraliste convaincu, il apparaît comme l'un des artisans les plus dynamiques de la réforme de l'État belge ; il succéda d'ailleurs à Wathelet au poste de Vice-Premier ministre lorsque ce dernier quitta le gouvernement pour siéger à Luxembourg. En effet, en charge du ministère du Budget de 1981 à 1985, de l'Économie de 1985 à 1988 et surtout des Finances de 1988 à 1998, il fut amené à représenter son pays dans moult réunions internationales et européennes, où ses pairs purent apprécier ses compétences. Son nom fut évoqué à diverses reprises pour la Commission européenne ou le FMI, mais, dévoué à son parti, Philippe Maystadt, loyal envers Gérard Deprez, assura le *leadership* des ministres sociaux-chrétiens dans divers gouvernements, dont il assumait également les fonctions de Vice-Premier ministre et ce à partir de 1988. Il avait, en catimini, négocié le renversement des alliances afin de ramener les socialistes dans la coalition.

Cependant, la machine conduite avec autorité par Deprez finit par se gripper, en fait elle s'usa : quinze ans d'une présidence centralisée et volontiers autoritaire, c'en était trop pour un parti démocratique. Lors de sa dernière réélection à la tête des sociaux-chrétiens, il n'avait gagné que de justesse. Instruit par ce qu'il ressentit comme un demi-échec, le président comprit qu'il s'imposait de passer la main. Cependant – « Chassez le naturel, il revient au galop » –, il entendit choisir lui-même qui lui succéderait. Pour ce faire et maximiser ses chances de succès, il crût habile de proposer une femme – c'était dans l'air du temps – et qui aurait pu s'opposer à la jeune candidate, Joëlle Milquet, qu'il proposa de concert avec Philippe Maystadt ? C'était sans compter sans Charles-Ferdinand Nothomb, son prestige et sa capacité de rassemblement. De fait, contre toute attente et malgré

le cadennage que ses adversaires et les ministres PSC avaient imposé, il l'emporta, de justesse, mais il fut élu. Gérard Deprez n'était pas homme à se résigner et à accepter sa défaite avec une rigueur stoïcienne... Il s'ensuivit un retour aux luttes intestines, mais amplifiées et se déroulant dans un incroyable *imbroglio* politique sous forme de propositions successives et inversées, de renversement d'alliances gouvernementales. Une véritable « soupe aux canards », un jeu de dupes et de trahisons multiples que ni les militants ni les sympathisants et, bien sûr, moins encore les électeurs n'apprécièrent. Après une dernière volte-face, Deprez « annonce la création d'un mouvement. Pour les édiles sociaux-chrétiens, c'en est trop »¹². Début 1998, il quitta la formation politique qu'il avait dirigée durant de longues années, entraînant deux députés dans sa dissidence, à laquelle il donna le nom de MCC (Mouvement des citoyens pour le changement). Face à la rébellion, Charles-Ferdinand Nothomb n'hésita point à le désigner comme « adversaire politique ». Le terme semblait fort, mais certes pas exagéré, mérité même, car le MCC rejoignit les libéraux et le FDF pour constituer le *Mouvement réformateur*, MR.

Résolu à réparer les dégâts, Charles-Ferdinand Nothomb s'efforça de rénover le PSC, le dotant d'un programme novateur et en rajeunissant les cadres. Politiquement, l'entreprise se révélait délicate, car il s'agissait à la fois de ménager les ministres démocrates-chrétiens lassés par leurs collègues socialistes, et de rester loyal envers le gouvernement jusqu'à la fin de la législature. Il organisa sa succession en faisant appel à Philippe Maystadt, censé revêtir les habits de sauveur du parti. Ce dernier accepta à contrecœur, se présentant en « ticket » avec Joëlle Milquet ; poursuivant la tâche de restructuration commencée par son prédécesseur, il créa le « Nouveau PSC ». Cependant, il ne put éviter la catastrophe électorale qui, sanction des zizanies antérieures, attendait les sociaux-chrétiens en 1999. Ils enfoncèrent leur plancher historique et, comme leur effondrement se doublait d'une sévère défaite du CVP, les deux formations politiques se retrouvèrent renvoyées dans l'opposition, la première fois depuis 1958.

¹² P. Delwit, *op. cit.*, pp. 214-215.

Le Centre Démocrate Humaniste (CDH)

Quoique proposé par Gérard Deprez et objet d'une tentative avortée de coup de force, la candidature de Joëlle Milquet pour diriger le PSC n'était certes pas un mauvais choix. Sénatrice depuis 1995, avocate, ancienne référendaire à la Cour de Justice des Communautés européennes, un temps assistante à l'Université et assistante parlementaire, elle menait de front une carrière parlementaire et une carrière municipale. Conseillère communale dans une commune de la Région bruxelloise puis à la Ville de Bruxelles, mère de quatre enfants, la nouvelle présidente était indéniablement une femme à poigne. Et elle en donna la preuve en conduisant son parti d'une main de fer, et ce durant douze ans. Elle rompit même avec la tradition qui veut qu'en Belgique, les fonctions exécutives exercées au sein des formations politiques soient incompatibles avec des responsabilités ministérielles. Un dualisme générateur de tensions, qu'elle fut la seule à oser abolir.

Cependant, c'est d'un navire en perdition que Joëlle Milquet prit la barre : en 1958, lorsque le catholicisme politique atteignit son maximum historique, il obtenait 35,07 % des suffrages en Wallonie, lors des législatives de 1999 – les dernières du xx^e siècle – le score tombait à 16,88 % et pour Bruxelles, désormais délestée des communes unilingues de sa périphérie flamande, le résultat se révélait plus pitoyable encore : 9,10 % ! En définitive, la dialectique des rapports entre Vanden Boeynants, Maystadt et Deprez se révéla catastrophique. En Europe, il faudra attendre François Hollande pour assister à un semblable sabordage... Loin de se décourager, la présidente entreprit un travail de Romain : procéder à la refondation du PSC : ce qui avait été manqué, lors de la prise de distances du parti par rapport à son grand frère flamand, elle allait le réussir.

Pour ce faire, elle procéda en deux étapes : en premier lieu, établir un programme et seulement en second lieu, doter le parti d'une organisation adaptée : ce qui fut réalisé en deux congrès successifs tenus en 2001 et en 2002. Ainsi, le 9 juin 2001, à son Congrès de Liège, le PSC délaissait le Programme de Noël 1945 pour adopter une Charte de l'humanisme démocratique. Dans ce texte, en nette

rupture avec l'ancien discours doctrinal du parti, il affirmait sa volonté de prendre ses distances, voire de rompre, avec les piliers qui segmentent la société civile en Belgique et même de se détacher du clivage Église/État¹³. « Il se définit ainsi comme le parti qui parvient à transcender le clivage droite/gauche pour se positionner sur les nouveaux enjeux de société liés à l'avenir de l'humain : matérialisme/humanisme, égoïsme/fraternité, indifférence/participation, individualisme/personnalisme. »¹⁴ Le reste était à l'avenant.

Deux remarques s'imposent quant à cette affirmation emblématique. D'une part, depuis 1945, le PSC et, en règle générale, la démocratie chrétienne historique n'attendirent pas le Congrès de Liège de 2002 de ce parti pour « transcender le clivage droite/gauche », c'est même leur raison d'être, sinon leur fonds de commerce. La charte, en fait, habillait d'atours plus modernes, mais surtout plus vagues, ce que le PSC affirma dès l'origine. Quant aux pôles d'oppositions vis-à-vis desquels le parti entendait se situer, ils relevaient par leur évanescence même du vœu pieux, du *Wishful thinking*, en un mot de la logomachie. Il s'agissait, bien sûr, de réaliser le vœu le plus cher du PSC depuis 1945 : l'ouverture aux non-croyants. Pour ce faire, la nouvelle formation politique se devait de se départir de la référence chrétienne. C'est-à-dire se faire *hara kiri* !

D'autre part, le PSC, ou sa direction, n'avait pas mesuré la nature profonde du lien qui unissait les partis qui participèrent en 1999 au gouvernement arc-en-ciel : écologistes, libéraux et socialistes. Il est vrai que ces derniers ne furent guère explicites quant aux raisons qui les poussèrent à négocier une coalition qui apparut, à bien des égards, comme « contre nature » : renvoyer dans l'opposition une famille politique qui bénéficiait d'une véritable rente de situation gouvernementale. En réalité – et les démocrates-chrétiens qui avaient rejoint ÉCOLO ne s'en rendaient pas davantage compte – le clivage Église/État avait muté ou, plus précisément, il avait changé de points d'ancrage, il s'exprimait à travers d'autres enjeux. Naguère encore, son expression privilégiée était la « Question scolaire ». Depuis

13 P. Delwit, *op. cit.*, pp. 217-218.

14 « La Charte de l'humanisme démocratique », cité in *Ibid.*, p. 222.

la fin du siècle dernier et clairement au début du XXI^e siècle – plus tôt aux Pays-Bas – il opposait les défenseurs du système de valeurs judéo-chrétiennes – dont l'Église incarne le rôle de résistance – aux partisans des valeurs hédonistes ou libérales-libertaires, dont les promoteurs apparaissent sous l'aspect d'une nébuleuse d'associations féministes pour les unes, à la défense de la cause homosexuelle pour d'autres, ou encore constituées *ad hoc* sur des enjeux comme l'euthanasie ou le suicide assisté. Cela, le PSC, contrairement à son homologue le CVP, ne l'avait pas perçu. La politique menée en la matière par les gouvernements Verhoofstadt I et II (1999-2007) ne tardera guère à le lui faire comprendre.

À nouveau programme, nouveau parti. Le 8 mai 2002, le congrès social-chrétien, tenu à Bruxelles, adoptait les statuts du nouveau parti, intitulé *Centre Démocrate Humaniste*, CDH. Cependant, le CDH se retrouva, dès son congrès fondateur, en proie aux vieux démons qui avaient miné le PSC. Ainsi, le président de la Chambre, Raymond Langendries, celui-là même qui avait osé défier Gérard Deprez et provoqué son élection avec une majorité ric-rac, proposa au CDH d'adhérer à la fédération conclue entre les libéraux, le MCC de Gérard Deprez (mais oui) et le FDF. L'ennemi étant à gauche – le PS –, il fallait pratiquer l'ouverture à droite. Le secrétaire politique du CDH, Jean-Jacques Viseur, lui donna la réplique en proposant, au contraire¹⁵, une version belge francophone de *l'Uliva* de Romano Prodi et Franco Rutelli qui exerçait le pouvoir en Italie à ce moment-là ; c'est-à-dire l'alliance progressiste avec le PS et les écologistes. Le rapprochement avec la droite aurait privé le CDH de ce qui lui restait de démocrates-chrétiens du MOC et ce, au profit d'ÉCOLO, voire du PS. Il décida donc de ne pas choisir, demeurant *de facto* fidèle à la ligne politique qui fut celle qui fit les beaux jours du PSC. Cependant, la CDH s'efforça de calquer sa position sur celle d'ÉCOLO, la présence de militants proches MOC dans les deux partis favorisant leur dialogue.

Malgré des résultats électoraux qui ne semblent guère enthousiasmants et malgré un retour au pouvoir en 2007, Joëlle Milquet parvint à rajeunir son parti en attirant des personnalités

15 P. Delwit, *op. cit.*, p. 219.

nouvelles, même si certaines d'entre elles peuvent apparaître comme des héritiers ; ainsi, Benoît Lutgen, qui lui succède à la présidence du CDH en 2011, est le fils de Guy Lutgen ou Melchior Wathélet jr, également le fils de son père. De même, faut-il inscrire au crédit de la présidente d'avoir brisé l'enfermement de son parti au sein du monde catholique ? En effet, celle-ci est parvenue à implanter le CDH dans les milieux non catholiques issus de l'immigration : les pentecôtistes¹⁶ et surtout les musulmans. Il est ainsi devenu le parti des pratiquants : ceux qui vont à la messe dominicale et ceux qui fréquentent la mosquée le vendredi. Cette pénétration en milieu islamique valut quelques déboires à Joëlle Milquet : elle fit élire au Parlement de la région de Bruxelles une jeune femme enfoulardée et d'aucuns l'accusèrent de fréquentations hasardeuses avec certains salafistes. Néanmoins, pour Jean-Benoît Pilet, le CDH n'est certes pas un nouveau parti. « Il n'est pas né de rien : c'est l'héritier du PSC. Comme dans toute filiation, les personnes ne sont plus les mêmes, les accents ont changé, mais le patrimoine génétique s'est transmis et produit bien des ressemblances entre l'aïeul et son héritier. »¹⁷ On ne saurait mieux dire et c'est le point de vue adopté ici : le CDH s'inscrit dans la filière issue du vieux parti catholique en passant par le PSC.

Il est resté, d'ailleurs, le plus fidèle au maintien, voire au renforcement du lien fédéral avec la Flandre et, après les affres causées par le « distancement » du PSC d'avec le CVP – suite à la crise de Louvain (voir *supra*) en 1968 –, le CDH dût subir ceux engendrés par la coalition préélectorale entre le CD&V – l'ancien CVP – et les nationalistes flamands de la N-VA. Sans se soucier le moins du monde de son petit frère francophone, les démocrates-chrétiens flamands se prononcèrent en faveur d'une confédération. Joëlle Milquet adopta

16 En Belgique comme en France, les églises pentecôtistes ou néo-pentecôtistes s'autodéfinissent comme « Évangéliques », un terme ambigu qui sème la confusion avec l'Église Évangélique d'Allemagne qui est luthérienne, mais surtout aux Églises protestantes issues du « Réveil » au XIX^e siècle et qui n'ont rien à voir avec le pentecôtisme d'origine américaine.

17 J.-B. Pilet, « Le Centre Démocrate Humaniste », in P. Delwit, J.-M. De Waele et E. Van Haute (dir.), *Les Partis politiques en Belgique, op. cit.*, p. 81.

alors une attitude très ferme à leur rencontre, suscitant l'ire de la presse néerlandophone qui la surnomma « Mme non ». C'était en 2002, lors de la constitution du gouvernement Leterme, une position maintenue en 2010 où elle milita en faveur d'une alliance de tous les partis contre les nationalistes flamands, réussie après une très longue crise ministérielle qui déboucha sur la mise en place d'un gouvernement dirigé par le socialiste wallon Elio Di Rupo (2011).

Lors des élections de 2014 et après une nouvelle crise ministérielle, due au fait que les nationalistes flamands remportèrent une victoire électorale en Flandre et se retrouvaient avec le groupe parlementaire le plus important, les libéraux francophones du MR rompirent avec le front commun qui existait *de facto* entre les partis de la partie française du pays pour renoncer à maintenir le cordon sanitaire autour de la N-VA. Ce faisant, ils ne vendirent pas leur âme au diable contre un plat de lentilles : second parti en Wallonie et à Bruxelles, ils reçurent néanmoins les portefeuilles ministériels prestigieux de Premier ministre et de ministre des Affaires étrangères. Leurs homologues flamands du VLD les suivirent dans cette coalition, ainsi que les démocrates-chrétiens flamands du CD&V. Malgré les pressions de ce dernier parti, le CDH refusa catégoriquement de participer à cette coalition dite suédoise, car unissant le bleu libéral au jaune nationaliste flamand. Mais c'est une coalition ukrainienne qu'il aurait fallu évoquer, vu la place prise par le jaune...

La rupture était désormais consommée entre formations chrétiennes, flamande et francophone, et le CDH rejoignit le PS dans l'opposition. En réalité, dans l'opposition au niveau fédéral, car PS et CDH gouvernent ensemble la Wallonie et la Communauté Wallonie-Bruxelles. Ceci dit, affaibli par la baisse régulière de la pratique religieuse et ne disposant, comme cheval de bataille, qu'un communautarisme francophone à Bruxelles, le CDH pourra-t-il longtemps servir de force d'appoint pour le PS ? Non seulement la pratique dominicale chute, mais encore les pratiquants paraissent de moins en moins enclins à s'engager dans un seul parti. De même, comme le constatait Pascal Delwit, sur quel clivage s'ancre désormais le CDH ? « En termes électoraux néanmoins, l'abandon du label

chrétien risque d'être plus problématique pour un segment électoral que, seule, cette référence explicite amenait à voter pour le PSC. »¹⁸

Le triste sort du PSC est riche d'enseignements pour la théorie politologique. En premier lieu, qu'un parti doit s'enraciner dans un clivage ; il peut se réaligner, c'est-à-dire changer de clivage, à l'instar de ce que réussit la CDU-CSU. Par contre, ce que réalisa la présidente des sociaux-chrétiens, en fondant la CDH, n'est pas un réalignement, mais un désalignement : lâcher la proie pour l'ombre. En second lieu, qu'un parti centriste, à large spectre, paie très cher tout basculement sur son axe, dans un sens ou dans l'autre : pour le PSC, il tomba à droite avec P. Vanden Boeynants et à gauche avec Ph. Maystadt. Une leçon à méditer pour tous les partis du centre en Europe...

18 P. Delwit, in P. Delwit, *op. cit.*, p. 220. À l'automne 2017, le CDH abandonna le PS, faisant tomber le gouvernement wallon, pour conclure une nouvelle coalition avec les libéraux. C'eût été une bonne décision s'il n'avait laissé la présidence du nouveau gouvernement au MR, jouant derechef les supplétifs.

Chapitre XII

Le CVP et le CD&V.

De l'hégémonie à la marginalité

La trajectoire du parti chrétien flamand, après la séparation linguistique de 1968, paraît analogue à celle de son petit frère francophone : un long déclin en forme de dent de scie. Cependant l'analogie s'arrête là, car le déclin du Christianisme politique flamand apparaît d'autant plus dramatique que le Parti chrétien populaire – CVP – tombait de haut ; de très haut même, lorsqu'on considère la période antérieure à 1968. Ainsi, de son maximum historique des élections de 1950 où, dans le feu de la Question royale, il n'engrangeait pas moins de 60,34 % du vote flamand, à celle de 2003 où il ne récoltait plus que 20,98 % des suffrages en Flandre et où, comble de l'humiliation, il se voyait renvoyé en troisième position, après les libéraux du VLD et les socialistes du SP.a. Or, ce n'est qu'en 1999 que le CVP perdit sa première place en Flandre, à peine battu d'une très courte tête (22,55 % contre 22,23 %) par le VLD de Guy Verhofstadt. En 2007, il reprenait la tête, mais au prix d'une alliance avec les nationalistes flamands de la N-VA qui se substituèrent à lui comme partenaires principaux.

Le déclin du CVP ne fut pas linéaire : s'il perdit la majorité absolue dans les arrondissements électoraux flamands en 1965, et s'il amorça une nette descente lors des législatives de 1968, 1971 et 1974, il triompha en 1977 et 1978, renouant presque avec son score de 1965, avec près de 44 % des votes. C'est à partir de 1981 que commença sa vertigineuse descente.

Ce résultat contraste de façon saisissante avec la longévité du parti au gouvernement. Ainsi, de 1968 – date de la scission avec le PSC à la mi-juin –, le parti siégea au gouvernement, occupant le poste de Premier ministre de 1963 à 1972 et de 1974 à 1975, pour le reprendre de 1979 à 1999. Il passe alors sept ans dans l'opposition. En 2008, il retrouve la présidence du gouvernement pour trois ans et la perd définitivement en 2011. En 2014, ce qui fut naguère un grand parti joue les utilités en participant à la coalition gouvernementale dirigée par le libéral wallon Charles Michel, mais dominée par la N-VA. Ce faisant, il rompt les rares contacts qui l'unissaient à son parti-frère francophone, le CDH, qui a choisi l'opposition.

On peut distinguer quatre époques dans la trajectoire du CVP, dans l'histoire politique d'un parti marqué par des hommes d'État de grande qualité. La fidélité, en premier lieu, avec la tradition du parti encore national (1968-1974), le « moment Tindemans » (1974-1978), la relève réformatrice (1979-1999) et la chute (1999-2014).

Un parti encore empreint de sensibilité belge

En 1968, suite à la volonté flamande d'expulser la vieille Université catholique (1425) de son site historique de Louvain pour en faire une université flamande, ce sont les sociaux-chrétiens francophones qui décidèrent, non de rompre, mais de se distancer de l'aile flamande du parti. Mais les deux formations conservent encore une organisation de type confédératif, présidée par un personnage falot, Robert Houben, flamand et théoricien officiel du parti, en fait un philosophe personnaliste de troisième ordre. Il ne sera jamais remplacé. Il assurait la présidence du PSC-CVP lors de la crise de 1968 qui représenta, pour lui, l'occasion de manifester son insuffisance et son insignifiance.

Le Parti social chrétien rompit les amarres en février 1968 et l'ex-aile flamande prit acte de la situation un an plus tard, mais ce fut en 1972 que le divorce fut vraiment consommé avec la fin de la séparation de biens, le *Christelijke Volkspartij* devenant un parti autonome. Cependant, du fait d'une certaine veulerie de la part du PSC, les deux partis ne gouvernèrent pas l'un sans l'autre, même si le CVP adoptait un profil flamand de plus en plus affirmé, voire parfois flamingant. Sur ce terrain, il subissait les coups d'éperons des nationalistes flamands de la *Volksunie*, alors en pleine ascension.

Tenues suite à la chute du gouvernement de centre-droite (PSC-lib) de P. Vanden Boeynants, incapable de faire face à la « crise de Louvain »¹, les élections de 1968 se déroulèrent dans un climat de fièvre intercommunautaire. Francophones bruxellois (FDF), autonomistes wallons (RW) et nationalistes flamands (VU) en sortirent grands vainqueurs. En Flandre, le CVP connut sa troisième défaite électorale consécutive et chuta de 44,18 % des votes à 39,01 %. Le leader et fondateur du *Rassemblement wallon*, François Perrin, professeur de droit public à l'Université de Liège, aussi bon analyste qu'excellent stratège, ne souhaitait pas participer au pouvoir ; il appela de ses vœux la constitution d'un gouvernement De Saeger-Merlot. Jos De Saeger était le plus énergique et le plus compétent des ministres CVP, doté d'une image de soutien très ferme de la cause flamande ; la Belgique lui doit d'ailleurs d'avoir rattrapé son retard en termes d'autoroutes. Quant à Jean-Joseph Merlot, le nom de cet excellent cépage désignait un socialiste liégeois proche du MPW et aussi attaché à la cause wallonne que De Saeger l'était à celle de la Flandre. Si J.-J. – dit ji-ji – Merlot devint vice-président du gouvernement, le PSC – encore très attaché à l'unité belge – refusa l'idée de voir Jos De Saeger prendre la tête du gouvernement. On assista lors à une espèce de *remake* qui, s'il s'était agi d'un film américain de série B,

1 Le député PSC (CVP) flamand Jan Verroken ayant déposé une proposition de loi visant à transférer la section française de l'Université de Louvain en Wallonie, le PSC prit ses distances et VdB démissionna. La crise semblait insoluble, car les évêques de Belgique avaient adopté un plan d'expansion des deux secteurs de l'UCL à Louvain, mais ils se divisèrent quant à un transfert partiel.

se serait intitulé « Gaston Eyskens, le Retour ». Étonnant *come-back* que celui de cet homme d'État que l'on pensait carbonisé par la manière assez catastrophique avec laquelle il avait géré la « crise congolaise » de 1960-1961 et ses suites. Cependant, il était le dernier à avoir conduit le PSC-CVP à la victoire et avait réglé définitivement la séculaire « Question scolaire ». Quoique viscéralement attaché à la terre flamande, il faisait figure de modéré. Le PSC tenait donc à voir le père du « Pacte scolaire » diriger un gouvernement CVP-PSC-socialistes qui, jusqu'alors, n'avait présidé que des cabinets de coalition avec les libéraux.

Or, le choix, pour circonstanciel qu'il fût, n'en était pas moins excellent. En effet, Gaston Eyskens (1905-1988) était un universitaire, titulaire de la chaire d'économie politique à l'Université catholique de Louvain où il avait obtenu son doctorat – après un passage à l'Université Columbia où il avait décroché son master. Son profil paraît donc proche de celui de Paul Van Zeeland, mais la ressemblance s'arrête au cursus universitaire, car Eyskens s'engagea pleinement dans l'action partisane. Flamissant dans sa jeunesse, il rallie le parti catholique tout en militant pour le fédéralisme et ses compétences lui valent de devenir le directeur de Cabinet du ministre démocrate chrétien flamand Van Isacker dans les années trente. Un poste qui lui ouvre la voie vers la députation en 1939. Après la guerre et la fondation du PSC, il apparaît comme un homme nouveau au profil démocrate-chrétien affirmé et, en 1945, il est ministre des Finances dans l'éphémère gouvernement Van Acker I, regroupant socialistes, PSC, libéraux et communistes. De 1947 à 1949, il reprend les Finances et s'affirme comme le chef de file des ministres sociaux-chrétiens dans le gouvernement de centre-gauche dirigé par Paul-Henri Spaak. En 1949, le PSC remporte les élections et Gaston Eyskens est le *leader* « naturel » du parti vainqueur, et c'est donc à lui que revient la tâche de présider le gouvernement PSC-libéral, marqué comme les précédents, depuis 1940, par l'épineuse « Question royale ».

Catholique et flamand, leader du PSC qui mena une campagne léopoldiste, Gaston Eyskens n'en était pas pour autant un inconditionnel du très discuté Léopold III. Faisant la part des

choses et assez refroidi par l'attitude intransigeante du souverain, il refusa d'imposer son retour, trouvant, par ailleurs, le Parlement très divisé sur la question. C'est alors qu'il eût une fausse bonne idée qui pouvait, *in illo tempore non suspecto*, représenter la solution : donner la parole au peuple. On connaît la suite²... Les Flamands du PSC lui en voulurent d'avoir « abandonné le roi » et durant la période de la majorité absolue du PSC (1950-1954), il se trouva écarté du gouvernement.

Le renvoi du PSC dans l'opposition de 1954 à 1958 scella son retour ; le président du parti, Théo Lefèvre, chef incontesté du camp catholique durant la guerre scolaire, ne voulait pas en faire le seul argument de la campagne électorale de 1958. On a vu le rôle joué par le groupe *La Relève* et Gaston Eyskens s'affirma comme le père du « Plan Clef », le programme innovateur du PSC pour le scrutin de juin 1958. Des affiches électorales le présentaient d'ailleurs comme tel et, même si ce n'était pas encore la règle en Belgique, il apparaissait comme le Premier ministre potentiel. À ce titre, il présida le gouvernement minoritaire qui régla définitivement la Question scolaire. Gaston Eyskens souhaitait constituer une coalition avec les socialistes, à ses yeux beaucoup plus compatibles avec le « Plan Clef », mais seuls les libéraux acceptèrent de participer au gouvernement. Une législature écourtée – 1958-1961 – qui sembla plomber définitivement la carrière d'Eyskens : il dut gérer les résultats de quatre-vingts ans d'incurie et d'impréparation des Belges qui n'avaient pas imaginé un instant que les Congolais pussent demander leur indépendance avant quelques siècles et qui, partant, avaient formé des infirmiers, mais pas de médecins, des sous-officiers, mais pas d'officiers, etc. Et ce fut l'ingérable catastrophe, entraînant l'intervention de l'ONU et la condamnation de la Belgique par le Conseil de Sécurité, les USA et l'URSS, pour une fois d'accord. Pour couronner le tout, une grève générale paralysa tout le pays, mais singulièrement la Wallonie (1960-1961), débouchant sur des élections anticipées perdues par le PSC en 1961.

Après avoir à nouveau exercé les fonctions de ministre des Finances dans le cabinet de centre-gauche dirigé par Pierre Harmel,

2 Voir *supra*.

le phénix de la vie politique belge revint donc aux affaires en 1968 et, enfin, à la tête d'un gouvernement selon son cœur ; ce, en dépit des réserves qu'avait suscité la politique travailliste de son collègue Théo Lefèvre (1961-1965). Celle conduite par Gaston Eyskens, appuyé par son Vice-Premier ministre socialiste, Merlot – un élu liégeois qui avait combattu le transfert des villages des Fourons sous le régime et l'autorité flamandes³ – et, après sa mort prématurée, par André Cools, entama une œuvre considérable. Dans le domaine de l'instauration de la planification dans le cadre de l'économie concertée et décentralisée d'une part, et de l'autre, dans la mise en place de la première étape sur la voie du fédéralisme. Pour ce faire, le Premier ministre créa deux postes ministériels chargés des relations communautaires, confiés à des personnalités d'avenir, Léo Tindemans (CVP) du côté flamand et Freddy Terwagne, brillant député socialiste wallon, que son penchant pour la dive bouteille avait fait surnommer « Freddy Walker », une prédilection qu'il paya de sa vie, car il décéda prématurément le 15 février 1971 et fut remplacé par le grand juriste et militant de la cause européenne, Fernand Dehousse (22 février 1971).

Les décisions les plus marquantes furent la création des Communautés culturelles néerlandaises et françaises, dotées chacune de compétences précises exercées par des décrets qui ont force de loi. Une troisième communauté culturelle, l'allemande, fut créée nominalement et vit l'énoncé et l'organisation de ses compétences laissées à la discrétion du législateur à une réserve près : par une loi spéciale devant recueillir les 2/3 des voix dans les deux Chambres, assorties de la majorité simple dans chaque groupe linguistique de chacune des deux assemblées⁴. Enfin, la parité linguistique fut

3 Un échange de territoires entre Flandre et Wallonie, la première cédant la ville de Mouscron et la commune de Commines à la seconde, en échange de quelques villages des Fourons, situés entre la Wallonie, l'Allemagne et les Pays-Bas, qui devinrent l'Alsace-Lorraine de la Wallonie et singulièrement des Liégeois. Les populations n'avaient pas été consultées sur ce troc et les Fouronnais, dont la majorité parle un idiome bas-allemand, proclamèrent leur attachement à la Province de Liège.

4 X. Mabile, *op. cit.*, p. 339.

instaurée au gouvernement, ainsi qu'une procédure des plus complexes de protection des minorités, dite de « la sonnette d'alarme ». À part le mécanisme protecteur, ces réalisations correspondaient aux vœux et aux revendications des Flamands. Par contre, en ce qui concernait la grande revendication wallonne, à savoir les régions, on peut dire que le gouvernement se défaussa sur le législateur. En effet, la révision constitutionnelle se contentait de « préciser le nom et le nombre des régions : Flandre, Wallonie et Bruxelles, et renvoyant pour le reste au législateur, sous condition de majorité spéciale (les deux tiers des voix dans chaque Chambre et la majorité simple dans chaque groupe linguistique de chaque Chambre) »⁵. L'emploi des langues et l'autonomie culturelle ne pouvaient en aucun cas être concernés, ainsi que la présence de Conseils régionaux devant se composer d'élus, sans toutefois préciser le mode d'élection.

Même s'il substituait de la complexité et une certaine confusion dans la rigueur cartésienne de la Constitution louis-philipparde de la Belgique et si nombre de réformes – non indiquées ici – furent remplacées, la réforme Eyskens demeure capitale avec le recul du temps. Non seulement elle ouvrait la voie aux réformes ultérieures, mais encore furent-elles votées à l'initiative d'un gouvernement qui ne disposait pas, au Parlement, de la majorité des deux tiers exigés par la Constitution belge en la matière. Les apparentes tergiversations illustrées par l'annonce des « lois spéciales » s'expliquent par cette absence de majorité qualifiée. Par ailleurs, le gouvernement s'avéra capable de mettre un point final à l'épineuse question du transfert de la section française de l'Université catholique de Louvain en Wallonie : le 2 février 1971, le roi Baudouin Ier posait la première pierre de la ville nouvelle de Louvain-la-Neuve⁶. Ajoutons, pour faire bonne mesure, que le gouvernement Eyskens IV fut également à l'origine du Bureau fédéral du plan qu'il créa sous le nom de « Bureau central du plan »⁷.

5 *Ibid.*

6 Chr. Laporte, *L'Affaire de Louvain : 1960-1968*, Bruxelles, De Boeck Université, 1999.

7 En fait, l'idée en revenait à Raymond Scheyven qui instaura la programmation économique en 1958.

Au moment où ces décisions capitales se trouvaient mises en œuvre, le CVP, acteur essentiel, restait – en dépit de ses défaites électorales de 1965, 1968 et 1971 – un grand parti de gouvernement, un parti de masses, site d'une vie militante réelle et d'un intense débat intellectuel. Un véritable parti de masses dans l'acception politologique que Duverger donna à ce terme, c'est-à-dire une formation politique dans laquelle le pouvoir appartient aux militants et aux adhérents. Dans la première moitié des années soixante-dix du xx^e siècle, lorsque le CVP commença sa longue descente vers l'abîme, il n'avait perdu que sur sa droite et, singulièrement, sur ce qui subsistait, dans ses rangs, comme droite catholique francophone, c'est-à-dire chez ceux que les Flamands désignent du sobriquet de « fransquillons ». Cependant, en ce temps-là, les chrétiens populaires restaient en tête dans toutes les catégories sociales et même dans toutes les classes sociales, à l'exception de la bourgeoisie qui votait pour les libéraux, le PVV à l'époque⁸.

Lorsque nous rédigeâmes notre *Partis et familles politiques*, en 1980, nous avons retenu le CVP comme parti le plus emblématique de la catégorie : Parti de défense religieuse. Le tableau qui suit illustre la justesse de ce choix et il mérite d'être commenté à partir du tableau suivant.

8 Les libéraux flamands changèrent maintes fois de nom : de libéraux jusqu'en 1961, ils devinrent le *Parti de la Liberté et du Progrès*, dont le sigle flamand est PVV. Au début du siècle, ils changèrent pour *Libéraux démocrates flamands*, VLD, et enfin « *Libéraux démocrates flamands ouverts* », Open VLD.

Tableau IV
Structure électorale du *Christelijke Volkspartij* (Flandre) 1974

Profession	%⁹	% catégorie¹⁰	Vote escompté (222)	Total %
Ouvriers	36	43,5	17,5 socialistes	100
Employés	25	40,7	8,1 socialistes	100
Indépendants	14	40,4	16,0 libéraux	100
Prof. libérales et cadres	8	45,2	27,1 libéraux	100
Classe sociale subjective				
ouvrière	60	48	34 socialistes	100
moyenne	38	52	17 libéraux	100
bourgeoisie	2	32	45 libéraux	100
Religion				
pratiquants	92	55,8	<i>idem</i>	100
non-pratiquants & incroyants	8	23,3		

Seuls les tenants du marxisme vulgaire pensent que les ouvriers doivent nécessairement voter pour la gauche. En revanche, ceux qui souscrivent à une vision plus subtile ou plus élaborée du marxisme, ainsi que tous ceux que leurs thèses ont influencés, souvent à leur insu, considèrent qu'il s'agit d'un vote de déférence dû à une absence de conscience de classe. En attestent avec éclat les travaux classiques des sociologues britanniques sur le phénomène des *Working Class Tories*, c'est-à-dire des ouvriers qui apportent leurs suffrages au Parti conservateur. Il s'agit, selon Lockwood, d'individus en règle générale non syndiqués, n'aimant pas les syndicats, mais aimant leur patron,

9 Source : N. Delruelle, R. Evalenko et W. Fraeys, *Le Comportement politique des électeurs belges*, Bruxelles, Institut de sociologie, 1968.

10 AGCOP-GCOPO, *Res Publica*, vol. xvii, n° 2, 1974, pp. 319-325. En ce temps-là, les données d'enquête étaient encore de qualité : échantillons stratifiés et informaient sur les classes sociales.

acceptant leur position salariale et sociale, ainsi que l'ordre social établi¹¹.

Or, les ouvriers qui votaient pour le CVP n'étaient pas puisés dans ce tonneau-là : syndiqués, car les syndicats chrétiens, la CSC (ACV en flamand), sont majoritaires en Flandre et tout aussi revendicatifs que leurs concurrents socialistes ; comme leurs homologues wallons – plus radicaux – ils étaient, en ce temps-là, proches de la CFDT. Bien sûr, leur identification à la classe ouvrière paraissait toute naturelle à leurs yeux : la JOC du cardinal Cardijn était passée par là et avait connu ses meilleurs succès sur la terre natale de l'apôtre de la classe ouvrière.

L'interclassisme accompli du CVP lui valut – toute médaille ayant son revers – de nombreux débats internes entre l'ACW ouvrier, le *Boerenbond* paysan et le NCMV voué aux classes moyennes, mais l'équilibre du parti reposait sur l'accord entre les partisans des deux principales organisations sociales, les syndicats et les alliances paysannes. C'est du côté des jeunesses du parti, les *CVP Jongeren*, que vinrent des remises en cause. Au début de la décennie, elles se trouvaient animées par une brochette de jeunes talents : leur président, le futur Premier ministre Wilfried Martens ; un autre futur Premier ministre, Jean-Luc De Haene, qui travaillait au centre d'études des syndicats chrétiens et Paul Pataer, qui deviendra sénateur socialiste flamand, quand ce dernier rompra avec son anticléricalisme séculaire. *In illo tempore*, les jeunes du CVP ou, plus strictement, leur *Wonder Bureau*, prirent une initiative tonitruante qui secoua la classe politique belge : le manifeste des CVP *Jongeren*. Par ce texte, ses animateurs préconisaient, à l'instar du Front commun syndical, la création d'un « Rassemblement des progressistes principalement axé sur la collaboration entre sociaux-chrétiens et socialistes ». Ce manifeste, datant de 1969, entraîna une réponse très favorable de la part du président du *Parti socialiste belge*, Léo Collard, qui lança son appel au dit rassemblement. Paradoxalement, le manifeste des jeunes

11 Voir notre article « Les tendances de droite au sein de la classe ouvrière : Réflexions sur les thèses de S.M. Lipset », in J.-M. De Waele et M. Vieira (dir.), *Une droitisation de la classe ouvrière en Europe ?*, Paris, Economica, 2012, pp. 7-26.

du CVP rencontra un écho plus favorable en Wallonie qu'en Flandre et provoqua de nombreux remous (voir *supra*).

Cependant, malgré la bonne volonté manifeste de leur président, les socialistes, dominés par leur aile wallonne, très enfermée dans son monde sociologique et ancrée au sein du pilier laïc, ne souhaitaient pas faire une place à des démocrates-chrétiens affiliés à la CSC et aux mutualités chrétiennes. Du côté flamand, l'accueil fut plus chaleureux, mais dans un premier temps, les socialistes envisageaient l'avenir sous l'angle très politicien d'accords préférentiels en vue de coalitions gouvernementales. Les choses changèrent après la rupture entre socialistes flamands d'une part, et francophones de l'autre. Surtout lorsque le dynamique Karel Van Miert accédera à la direction du SP en 1980.

Entretemps, au sein du CVP, la gauche triompha, l'alliance entre les jeunes du parti et le mouvement ouvrier chrétien flamand entraînant, *mutatis mutandis*, les paysans dans leur sillage, prend le contrôle du parti, portant Wilfried Martens à sa tête (1970). Sa présidence correspondit également au processus de renouveau qui anima le PSC – partenaire francophone du CVP – sous la présidence de Charles-Ferdinand Nothomb et Martens apparut comme le principal acteur de ceux que le Vice-Premier ministre (PS) André Cools qualifia de belles-mères du gouvernement. Jamais, en Belgique, les présidents de partis n'eurent autant de pouvoir. Cependant, le processus de rénovation du pays conduit par Gaston Eyskens et celui du CVP mené par Martens, se trouva obéré et même capota face aux problèmes communautaires, linguistiques et identitaires qui déchirèrent la Belgique : la question du statut de Bruxelles et celle de la section française de l'Université catholique de Louvain en étaient les manifestations les plus violentes et les plus aiguës. En effet, les élections législatives de 1971 se déroulèrent dans un climat marqué essentiellement par les enjeux du clivage Centre c/Périphérie et les partis autonomistes en sortirent grands vainqueurs. En Flandre, la *Volksunie* passait de 16,97 % des votes à 18,89 % et de 12 à 20 sièges.

Désormais, au sein du CVP, l'agenda changeait, mettant le fédéralisme – dont W. Martens était un chaud partisan – au rang de principale priorité, mais l'option en faveur des coalitions de centre-

gauche demeurait inchangée. De fait, la coalition sortante se vit reconduite et Gaston Eyskens confirmé comme Premier ministre. Ce jusqu'à ce qu'il chutât, sans gloire, sur la querelle picrocholine des Fourons. Ulcéré, car il lui semblait qu'en réglant l'épineux problème du transfert de l'Université catholique de Louvain, de sa section française – que les évêques n'avaient pas su régler – vers la ville nouvelle de Louvain-la-Neuve et en mettant sur les rails le train de la fédéralisation du pays, il ne méritait pas cet opprobre. Ainsi, celui restera, avec Spaak et Théo Lefèvre, comme le plus grand homme d'État belge de la seconde moitié du xx^e siècle, se retira de la vie politique. Dans le cours de sa longue carrière, il fut l'homme des grandes crises : il tenta de résoudre la Question royale en donnant la parole au peuple ; il mit un point final à l'épineuse « Question scolaire » qui divisait les Belges depuis cent ans ; il s'efforça de gérer, tant bien que mal, la catastrophique crise congolaise et, voulant restaurer les finances publiques mises à mal par cette dernière, il se heurta à une grève générale wallonne. Et lorsqu'il fallut s'attaquer à la réforme profonde d'un État louis-philippard et obsolète, ce fut encore à lui qu'on fit appel.

Personne, au CVP, ne semblait doté d'une autorité suffisante pour lui succéder et le parti céda la présidence du gouvernement à un socialiste wallon qui constitua une coalition entre les trois familles traditionnelles : chrétiennes, libérales et socialistes. Un cabinet censé poursuivre et compléter la réforme de l'État, ce qui justifiait un gouvernement hexapartite qui disposait ainsi de la majorité des 2/3 requise afin de réformer la Constitution, mais qui ne réforma rien du tout. Cependant, tandis que Wilfried Martens s'asseyait fermement aux commandes du CVP – il y resta sept ans (1972-1979) –, une personnalité s'affirmait au sein des ministres CVP, apparaissant progressivement comme le digne héritier de Gaston Eyskens : le ministre de l'Agriculture, ancien ministre des Affaires communautaires flamandes, Léo Tindemans.

Le « moment » Tindemans¹²

Proche des milieux du *Boerenbond*, homme d'un centre-droite de bon ton, pragmatique et modéré, il s'était rapidement fait un nom sur la scène européenne, essentielle en matière de politique agricole. Après les élections de 1974, marquées par un recul de la *Volkspartij* et des socialistes, mais un léger progrès du CVP, les partis « historiques » comprirent enfin qu'il fallait également associer les partis autonomistes au processus de recherche d'une solution à la « Question belge ». Un sommet se tint donc dans un château des environs flamands de Bruxelles et lorsqu'il fallut choisir un Premier ministre, ce fut tout naturellement Léo Tindemans qui fut désigné. Composé d'abord du CVP, du PSC, du PVV (libéraux flamands) et du PLP (avril 1974), il fut rejoint par le Rassemblement Wallon en juin. Il appartient à ce gouvernement de faire voter les lois spéciales visant à faire entrer dans les faits la réforme Eyskens. Et à la tête de pas moins de quatre gouvernements – chiffres dus aux recompositions de la droite francophone et, en réalité, de deux coalitions successives, l'une de centre-droite (1974-1977) et l'autre de centre-gauche élargie aux autonomistes (1977-1978) –, Léo Tindemans s'attacha à appliquer, contre vents et marées, la régionalisation prévue par le gouvernement Eyskens et il procéda en multipliant « conclaves », tables rondes et sommets, son président de parti – Martens – lui menant souvent la vie dure.

Mais il fut avant tout un grand Européen, comme ministre de l'Agriculture d'abord, Premier ministre ensuite et ministre des Affaires étrangères enfin. Dès l'instauration des sommets européens par le président Giscard d'Estaing, ce dernier remarque et apprécie le nouveau Premier ministre belge et le Sommet de Paris le charge de rédiger un rapport visant, selon les termes adoptés par le Conseil européen, à « définir une conception d'ensemble de l'Union européenne ». Le rapport fut déposé en décembre 1975 et publié en janvier 1976 : toute l'évolution de ce qui deviendra l'UE s'y

12 Il y eut, en Belgique, un « moment Beernaert » et un « moment Tindemans », analogues, en France, au « moment Guizot » cher à Jean-Noël Jeanney..

trouve inscrite, à commencer par l'Euro, mais aussi le renforcement des pouvoirs du Parlement européen, ainsi qu'une politique militaire commune incluant la standardisation des armements. Il fallut attendre 1992 et la signature du Traité de Maëstricht¹³ pour qu'apparût l'UE et l'Euro ; quant à la PESC (Politique étrangère et de sécurité commune), elle demeure à l'état d'embryon : le Rapport Tindemans reste encore d'actualité.

Après avoir gouverné avec les libéraux et le RW, Léo Tindemans comprit qu'il fallait aller plus loin dans la nécessaire réforme de l'État belge et, pour ce faire, sortir de la logique de conflit pour adopter celle du consensus le plus large, en associant l'ensemble des partis politiques afin d'organiser les discussions. Le Premier ministre instaura donc, durant l'hiver 1976-1977, un processus de négociations qu'il intitula « dialogue communautaire ». De fait, il s'agissait d'une espèce de table ronde sans ordre du jour précis où chaque parti représenté au Parlement pouvait « vider son sac » et exposer ses frustrations, ses revendications et ses idées quant au contentieux intercommunautaire. « Sans aboutir à un accord », car ce n'était pas le but de l'opération, « ce dialogue permit cependant une réelle décantation des positions en présence. »¹⁴

Des élections furent organisées dans la foulée et se traduisirent, en Flandre, par une nette victoire du CVP qui, pour la première fois depuis 1958, renouait avec le succès et récoltait 43,97 % des suffrages, passant de 1 025 574 voix à 1 313 504 et de 50 à 56 sièges. Qu'on ne s'y trompe point : plus que d'un succès du CVP, il s'agissait d'un triomphe personnel de Tindemans dont la popularité ne cessa de croître. Sa désignation comme nouveau Premier ministre ne fit aucun doute : le résultat même des législatives, singulièrement en Flandre, imposait qu'il fût le seul candidat crédible à sa succession. De même, le processus de clarification des positions partisans et la double nécessité d'obtenir une majorité qualifiée et d'associer les formations autonomistes les plus radicales – en l'occurrence le FDF et la *Volksunie* – débouchèrent sur la mise en place d'un

13 Et non le néerlandais Maastricht, de même qu'on dit Londres et Rome de préférence à London et Roma.

14 X. Mabille, *op. cit.*, p. 353.

gouvernement disposant d'une très large majorité dans les deux chambres du Parlement. Léo Tindemans prit donc la tête d'un cabinet composé des deux partis chrétiens, le CVP et le PSC, les socialistes du PSB-BSP, la *Volksunie* et le *Front des francophones*, FDF. La constitution du gouvernement avait été la chose des partis et, singulièrement, des cinq présidents des partis qui négocièrent un compromis communautaire intitulé « Pacte d'Egmont » ; ce dernier, d'inspiration fédéraliste, faisait la part belle aux revendications des francophones, singulièrement bruxellois, dont il avait été fort peu tenu compte lors de la précédente révision constitutionnelle.

Ce n'était un secret pour personne que le président du CVP et ancien auteur du manifeste des CVP Jongeren, Wilfried Martens, professait à l'endroit du « Pacte d'Egmont »¹⁵ un enthousiasme que le Premier ministre ne partageait que modérément. Partisan des États-Unis d'Europe, Tindemans n'était certes pas hostile au principe fédératif, mais il le souhaitait assorti d'un pouvoir central fort. Cependant, il convient de reconnaître que les concessions faites aux francophones des communes flamandes de la périphérie bruxelloise provoquèrent une levée de boucliers : le parti socialiste se scinda entre PS francophone et SP flamand, mais la *Volksunie* se vit confrontée à la double scission du sénateur Lode Claes – nationaliste, mais démocrate – qui créa le Parti populaire flamand, VVP, et de ses éléments d'extrême droite qui fondèrent le Parti national flamand, le VNP ; les deux formations ne tarderont pas à se rejoindre dans le Bloc flamand, *Vlaams Block*, dont le caractère xénophobe et ouvertement raciste lui vaudra d'être interdit. Mais qu'à cela ne tienne, il se rebaptisa *Vlaams Belang*, en conservant son sigle VB¹⁶.

Le Premier ministre Tindemans préféra alors présenter sa démission, ce qui mit fin à sa carrière de chef de gouvernement, mais pas à sa carrière politique : il obtiendra plus d'un million de votes aux européennes et reste, à ce jour, l'homme politique flamand qui fut le plus populaire. Les partis de la majorité décidèrent d'affronter

15 Du nom du Palais d'Egmont (ancien hôtel particulier du héros de Schiller) où se tinrent les négociations.

16 Au plan européen, le VB est, dès l'origine, le partenaire du FN.

la tempête qui secouait l'opinion, surtout flamande, en remplaçant Léo Tindemans par le francophone bruxellois d'origine flamande, Vanden Boeynants¹⁷ : le « vieux crocodile » se muait en « vieux sage », avant de devenir repris de justice !

Les élections de décembre 1978 marquèrent un quasi-séisme politique en Flandre : la *Volksumie* devenue réellement autonomiste et orientée au centre-gauche, percutée par l'hostilité au compromis d'Egmont, tombait de 16 % acquis l'année précédente à 11,37 %, perdant six sièges sur les vingt qu'elle détenait, alors que le VB ne lui prenait qu'un député ; un résultat paradoxal, car les libéraux flamands, plus centrés sur les questions économiques – et opportunément hostiles au « Pacte » – progressaient le plus nettement, gagnant cinq sièges. Cependant, le CVP tirait admirablement son épingle du jeu : stable en votes, il gagnait néanmoins un siège supplémentaire et comme son partenaire socialiste, le BSP, enfin libéré de la tutelle de son grand frère wallon, maintenait également ses positions, la coalition pouvait être reconduite, d'autant plus que, dans la partie française du pays, le paysage politique était demeuré stable : les événements de 1978 restaient une affaire purement flamande. L'heure de Wilfried Martens avait sonné, marquant la fin du « moment Tindemans ».

La relève réformatrice

Tout naturellement, le président du CVP, le Gantois Wilfried Martens fut appelé à former un gouvernement CVP-PSC-PS-SP et FDF avec l'objectif de réformer les institutions, mais en laissant au Parlement l'initiative des changements constitutionnels. Entre le 3 avril 1979 et le 25 novembre 1991, il ne dirigea pas moins de neuf gouvernements – entrecoupés d'une pause de quelques mois en 1981 –, le plus souvent de centre-gauche, mais aussi de centre-droite.

Leader de l'aile gauche de son parti, il s'assagira ou, selon les opinions, dérivera vers la droite, devenant même – promu président du PPE – l'homme qui fit entrer le loup conservateur dans la bergerie démocrate-chrétienne. Il avait été le chef des Jeunes Turcs du CVP, défrayant la chronique avec son *Wonder Bureau* des CVP

17 Certaines mauvaises langues prétendaient que VdB parlait flamand et français en même temps...

Jongeren, à l'origine de manifestes en faveur du fédéralisme qui, désormais, correspondait au *Zeitgeist* favorable au rassemblement des progressistes et fit grincer des dents, mais également, *horresco referens*, en faveur de la fusion entre l'école publique et l'école catholique qui avait fait hurler de colère tant le camp laïc que clérical.

Pour accéder à la présidence du CVP, notre jeune loup avait dû se raboter les crocs, l'école pluraliste n'était plus que le mauvais souvenir d'une erreur de jeunesse, le rassemblement des progressistes se réduisait à une option préférentielle pour des gouvernements de coalition avec les socialistes; restait le fédéralisme et Martens s'employa à le faire entrer dans les faits : il présida les gouvernements qui réalisèrent les deuxièmes (1980-1985) et troisièmes (1988-1992) réformes de l'État. Lorsqu'il quitta la direction du gouvernement en 1992, même si la Belgique ne constituait pas encore un État fédéral dans toute l'acception du terme, elle est à deux doigts de le devenir. Cependant, Martens ne connut jamais la popularité qui avait été celle de Tindemans et sa longue carrière de Premier ministre correspondit à la phase de déclin profond de son parti. Ainsi, manifestement courroucé par les difficultés que Martens avait semées sur la route de son gouvernement, Léo Tindemans semblait résolu à lui rendre la monnaie de sa pièce. Il est vrai que, à l'instar de la DC italienne, la dualité qui existe au CVP entre les fonctions de chef du gouvernement et de chef de parti sont hautement destructrices, dès lors que l'une et l'autre se trouvent occupées par de fortes personnalités. Comme, en 1979, se tenaient les premières élections européennes directes, le CVP décida de présenter Léo Tindemans afin de conduire la liste du parti présentée dans la circonscription flamande du pays : un triomphe; l'ancien Premier ministre n'engranga pas moins d'un million de suffrages préférentiels qui se portèrent sur son nom. Il profita de ce triomphe électoral pour se présenter à la présidence du parti, où il fut plébiscité. Faut-il préciser qu'une fois élu, le nouveau président s'employa à semer des épiluchures de bananes sur la route de son prédécesseur, devenu son successeur à la tête du gouvernement? Tous ces événements se déroulaient sur fond de crise économique et intercommunautaire.

Les tensions internes au CVP causèrent un effet de tangage, débouchant sur une lourde défaite électorale. Martens comprit qu'il

valait mieux avoir son rival siégeant dans son gouvernement qu'à la tête du parti et ce dernier accepta le ministère des Affaires étrangères. Un poste qu'il occupa de 1981 à 1989 et où il put faire montre de ses éminentes qualités au profit de l'Europe. Cependant, le ver était désormais dans le fruit et les conflits opposant la gauche – liée au mouvement ouvrier chrétien ACW – et la droite atteignirent un degré inconnu jusqu'alors. Les jeunes du CVP, restés à gauche avec Paul Debroux et au centre-gauche avec Jan Huyghebaert, basculèrent à droite avec les frères Van Rompuy. Le cadet Éric s'était fait l'apôtre des *reaganomies*, tandis que l'aîné, Herman, s'impose comme le *leader* de la droite du parti. Contrairement à son frère, il possède un profil beaucoup plus modéré : celui d'un catholique pratiquant, profondément religieux, ce qui le prémunit contre toute dérive thatchérienne, d'autant plus que le créneau guigné par son frère se voit conquis par les libéraux flamands dont le *leader* Guy Verhoofstadt fut d'ailleurs surnommé « Baby Thatcher ». Herman Van Rompuy, formé au cabinet de Léo Tindemans, apparaissait comme le poulain de ce dernier. En face, Jean-Luc Dehaene, brillant économiste, membre du service d'études des syndicats chrétiens et jadis pilier du *Wonder Bureau* de jeunes CVP, se posa en *leader* de l'aile gauche. En définitive, le poste revint à un autre ancien président des jeunes CVP, Frank Swaelen, qui offre l'avantage de n'être lié ni aux syndicats, ni au *Boerenbond*, ni davantage au NCMV (classes moyennes), un authentique centriste.

De son côté, Wilfried Martens continua le parcours qui lui vaudra le record absolu de longévité à la tête d'un gouvernement belge depuis l'instauration du suffrage universel en 1918. On a vu qu'il permit à la Belgique d'avancer sur le chemin du fédéralisme qu'instaurera officiellement son successeur. Il dut affronter la crise économique qu'il aborda en changeant de partenaire gouvernemental, remplaçant les socialistes par les libéraux. Ainsi, de 1981 à 1988, il mena une politique d'austérité fortement marquée par les thèses monétaristes, incarnées et traduites en politiques publiques par son jeune ministre libéral flamand du Budget, Guy Verhoofstadt. La politique ultralibérale du gouvernement ne fut pas sanctionnée par l'opinion catholique flamande où, sans égaler les bons scores obtenus par son

prédécesseur Léo Tindemans, Martens fit remonter les résultats du CVP de 32,37 % à 34,78 %, mais surtout de 43 à 49 sièges. La coalition, sinon le cabinet – trois gouvernements Martens – dura le temps de la législature, un phénomène qui tendait à se raréfier en ces temps troublés. Cependant, l'ACV – syndicats chrétiens flamands –, à l'instar de ses homologues socialistes, appréciait fort peu la politique de redressement économique menée par les gouvernements de centre-droite et ils s'employèrent à convaincre les autres grandes organisations sociales mutuelles, et même la caisse d'épargne coopérative – membres de l'ACW –, habituellement réticente à s'opposer à la ligne du CVP quelle qu'elle soit par ailleurs, à exprimer leur vif mécontentement et à exiger le retour à une cohabitation avec les socialistes. Par ailleurs, le nouveau président du SP, Karel Van Miert, était déterminé à ouvrir son parti aux catholiques de gauche et Paul Pataer, syndicaliste chrétien et ancien théoricien du *Wonder Bureau* des jeunes CVP, entra au SP, devenant sénateur ; le reniement de Martens semble en avoir été la cause.

Pourtant, fidèle aux décisions de son parti et soucieux de ne pas déplaire à la puissante ACW, ce dernier, sous prétexte de révision constitutionnelle, rompt avec les deux partis libéraux afin de mettre en place, en cours de législature¹⁸ en mai 1988, un gouvernement doté d'une assise plus large avec la réforme de l'État inscrite, en priorité, à l'agenda. Ce cabinet Martens VIII comprenait le CVP, le PSC, le PS, le SP et la VU. Il est vrai que les socialistes avaient maintenu leurs positions lors des élections de 1987, tandis que le PRL (libéraux francophones) et les deux partis chrétiens reculaient. L'entreprise de révision constitutionnelle menée par Wilfried Martens devait aboutir partiellement : communautés et régions héritent de compétences nouvelles, la Région de Bruxelles-capitale est organisée : dotée de pouvoirs presque égaux à ceux des deux autres régions, mais limitée aux dix-neuf communes reconnues bilingues par le recensement de... 1949. Une décision rejetée par nombre de parlementaires du CVP et de la VU, entraînant le retrait de ce parti qui abandonna le gouvernement. Qu'à cela ne tienne. Wilfried Martens continua avec les socialistes et les PSC – constituant son neuvième gouvernement –

18 Les élections s'étaient tenues en 1987.

et parvint à faire passer deux des trois volets de son plan de réforme des institutions, s'appuyant sur tous les partis soucieux de témoigner de leur absence de sectarisme et particulièrement les écologistes flamands, AGALEV et francophones, ÉCOLO. Malheureusement pour lui, il ne put achever l'œuvre qu'il s'était assignée : Martens IX se brisa sur un récif, en apparence dérisoire : le « hérisson fouronais ». En effet, l'Alsace-Lorraine de la Wallonie vit se dérouler de violentes bagarres entre Wallons et activistes flamingants qui n'hésitèrent pas à s'affronter jusque dans le cimetière de la petite commune. Dès janvier 1992, Wilfried Martens épuisa la dernière des neuf vies que la légende attribue aux chats, mais la longueur de la crise gouvernementale le maintint au pouvoir jusqu'au 7 mars 1992, car les élections de 1991 avaient constitué une nouvelle défaite électorale pour son parti.

Le Premier ministre sortant n'avait donc pas de quoi pavoiser. Pourtant, il espérait fermement que son successeur, Jean-Luc Dehaene, un autre ancien membre du *Wonder Bureau* des CVP *Jongeren* lui confierait un ministère. Or, cet intellectuel très cultivé s'en garda bien. Dépité, Martens se replia sur l'Europe et s'investit totalement dans l'organisation du PPE¹⁹ dont il devint président à la suite de Léo Tindemans. Sous sa direction, cette formation, créée par les démocrates-chrétiens européens, s'ouvrit aux conservateurs britanniques, scandinaves et espagnols, se transformant en rassemblement de la droite européenne : le PPE gagnait en puissance, mais perdait son âme. Que de chemin parcouru par Martens depuis son manifeste travailliste en faveur du « Rassemblement des progressistes » !

Sa vie privée fut d'ailleurs aussi chaotique que sa vie publique et doit être mentionnée, s'agissant d'un homme politique appartenant à un parti qui affiche sa référence aux valeurs et à l'éthique chrétiennes. Ainsi divorça-t-il deux fois et se maria donc trois fois ; le décès prématuré de la première Mme Martens lui permit de régulariser sa situation vis-à-vis de l'Église : un an avant sa mort, il épousa religieusement Miet Smet, encore une membre du *Wonder Bureau*, ancienne ministre, mais aussi la femme politique belge la plus brillante de sa génération.

¹⁹ Parti populaire européen.

Avec l'arrivée au pouvoir de Jean-Luc Dehaene, se clôt un cycle de l'existence tumultueuse du CVP. Contrairement au Martens de la dernière période, Jean-Luc Dehaene appartient clairement à la gauche et à l'aile syndicale du parti. C'est donc à la tête d'une coalition comprenant CVP, PS, PSC et SP qu'il dirigea la Belgique durant un peu plus de sept ans (1992-1999) et se révéla un grand homme d'État, le digne successeur de Léo Tindemans. Pourtant, tout semblait opposer les deux hommes : le premier de gauche, le second de droite ; le premier gros, le second maigre ; le premier fédéraliste convaincu, le second néo-unitariste, mais tous deux furent des militants convaincus de la cause européenne et tous deux conduisirent leur gouvernement avec détermination.

Sur le plan des rapports intercommunautaires, il acheva le travail commencé par son prédécesseur, révisant la Constitution en profondeur, la Belgique devenant un État fédéral. Il dut gérer une série d'affaires et de problèmes qui vont de la crise du Rwanda – le retrait des Casques bleus belges laissant la voie libre aux génocidaires – à celle dite de la dioxine, en passant par la tragique « affaire Dutroux », meurtrier scandale pédophile qui révéla l'incapacité profonde de la magistrature belge. Il dut également conduire la barque gouvernementale dans les tourbillons engendrés par l'« affaire Agusta », scandale de corruption qui frappa ses partenaires socialistes, provoquant la démission du ministre SP des Affaires étrangères et de celui PS de la Défense²⁰. Autre drame, le décès subit du roi Baudouin où Dehaene intervint directement afin de faire respecter l'ordre naturel de la succession à la Couronne. Le roi défunt, sans enfants, avait, de son vivant, préparé l'aîné de ses neveux, le prince Philippe, à prendre sa succession. Or, ce dernier semblait, selon de mauvaises langues, encore trop vert sinon immature²¹... Le

20 Il s'agit d'un scandale italo-belge où la firme italienne Agusta supplanta Dassault lors d'un juteux contrat d'achat d'hélicoptères. Le Premier ministre italien Craxi, copieusement arrosé, lui et le PSI, par l'avionneur pour convaincre le PS et le SP belges d'acheter italien, contre espèces sonnantes et trébuchantes versées aux caisses des deux partis.

21 Ayant eù l'insigne honneur d'être présenté au prince, lors d'un colloque tenu à l'Université de Bruxelles, je dois avouer n'avoir pas été ébloui par sa

Premier ministre fit savoir, dès l'annonce de la mort du roi, que son frère, Albert II, lui succéderait.

Très investis sur la scène européenne et intellectuellement proches de Jacques Delors, dès 1994, François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl convinrent que Dehaene était l'homme de la situation, celui qui continuerait de mener une grande politique européenne à la tête de la Commission. Hélas, John Major opposa le veto britannique à sa nomination lors du sommet de Corfou. Jean-Luc Dehaene apparaissait, aux yeux du pâle successeur de Maggie Thatcher, comme fédéraliste et cryptosocialiste, une double tare. Le démocrate-chrétien flamand put se consoler en gagnant les élections de 1995, le CVP progressant de quelques points et restant le premier parti en Flandre.

Son second mandat à la tête de la même coalition débuta sous d'heureux auspices : la Belgique se qualifia pour l'Euro, remplissant les critères de convergences prévus par le Traité de Maëstricht. Le succès n'était pas assuré dès l'origine et il en partage le mérite avec son camarade de parti et ministre du Budget qui réduisit le déficit budgétaire belge en moins de six ans. Malheureusement pour Dehaene et le CVP, le vent de la réussite tourna et son gouvernement se retrouva englué dans une série de scandales dont il n'était pas responsable, mais qu'il ne put résoudre. L'horrible affaire du pédophile Dutroux qui mit en lumière l'inefficacité de la gendarmerie, mais également l'inaptitude d'une magistrature choisie parmi les avocats sur des listes de candidats établies par les partis politiques. Le Parlement sorti grandi de l'affaire : à l'inverse de l'Italie où, à la même époque, une magistrature de qualité épurait un Parlement corrompu, des parlementaires compétents durent s'attaquer à une magistrature composée surtout d'incapables, sinon de corrompus. Dehaene laissa travailler la commission parlementaire et aurait pu se tirer d'affaire si quelques semaines avant les législatives de 1999²² n'éclatait un scandale, alimentaire cette fois : l'affaire de la dioxine. Il s'agissait, en l'occurrence, d'une espèce de crise de la « vache folle »

conversation... Mais il était jeune à l'époque.

22 Tenues désormais le même jour que les européennes et les régionales.

en version belge : des farines animales avaient été contaminées par de la dioxine. Le gouvernement s'empessa de retirer de la vente les produits incriminés ; or, la presse révéla que le gouvernement était au courant, mais avait tenté de dissimuler le problème à l'opinion publique jusqu'aux élections. Les partis de la coalition sortante furent défaits, mais le CVP paya le tribut le plus lourd : défonçant son plancher historique, il fut coiffé sur le poteau par le VLD (libéraux flamands), perdant, pour la première fois depuis 1884, son statut de premier parti flamand. Comble d'infortune, il se trouva renvoyé sur les bancs de l'opposition, une position dont il ignorait les charmes depuis 1958. Assez amer, Jean-Luc Dehaene continua sa carrière politique au plan local, mais surtout, on le vit s'investir dans la cause européenne.

Il fut ainsi le vice-président de Valéry Giscard d'Estaing à la tête de la Convention européenne en 2002, afin de rédiger le Traité constitutionnel européen qui fut rejeté par référendum par la France et les Pays-Bas en 2005. À l'initiative de Nicolas Sarkozy, il contribua, avec son ancien collègue italien Amato, à la rédaction du Traité modificatif signé à Lisbonne en 2007. Jusqu'à sa mort en 2014, il ne cessa de militer en faveur d'une Europe beaucoup plus fédérale.

Durant le mandat primoministériel de Jean-Luc Dehaene, on ne peut dire que le CVP fut bien dirigé. Un parlementaire de l'ACW en assura la présidence et agit en ferme soutien du gouvernement. Un an après avoir remporté les élections de 1995, il résigna ses fonctions, remplacé par son vice-président de centre-droite qui démissionna après la raclée électorale de 1999. Le ministre sortant de la Justice le remplaça avec le projet de procéder à la refondation du parti : avec Stefaan De Clerck, un nouveau cycle dans la vie du CVP commençait.

Plus dure sera la chute : *Bis placent repetitas...*

Les élections de 1999 constituèrent une véritable catastrophe pour le CVP, pis encore : un séisme. Non seulement, le parti crevait son plancher historique – il commençait à en avoir l'habitude – en perdant plus de 5 % des suffrages et sept sièges, mais encore, perdait-il son statut de premier parti en Flandre : une position qu'il détenait,

sans interruption, depuis 1884 et l'instauration d'un semblant de scrutin démocratique masculin. Sa seule et maigre consolation était de battre son heureux concurrent, le VLD, aux élections régionales flamandes – mais d'un souffle –, par 22,09 % des voix contre 22,04 %, ce qui, grâce au système D'Hondt, permettait au CVP de distancer les libéraux d'un siège – 28 contre 27 –, mais il en détenait 35 dans le Parlement flamand sortant. Comme un malheur vient rarement seul, les chrétiens populaires se virent renvoyés dans l'opposition, tant au gouvernement fédéral qu'à celui de la Flandre. D'une part, le VLD Verhofstadt constitua une coalition droite, gauche et écologiste particulièrement hétérogène, car associant le VLD, la fédération PRL-FDF-MCC, le PS, le SP, ECOLO et AGALEV²³. Quant à l'exécutif flamand, également présidé par un libéral flamand, il comprenait la *Volksunie* outre le VLD, le SP et AGALEV.

Les causes du désastre électoral des chrétiens populaires tenaient, à court terme, au scandale provoqué par la gestion, pour le moins catastrophique, de l'affaire de la dioxine par le gouvernement Dehaene et par un désir des autres partis – presque tous membres du cabinet « arc-en-ciel » dirigé par Guy Verhofstadt – d'en finir avec la rente de situation dont bénéficiait le CVP situé au centre des systèmes politiques belge et flamand. À moyen terme, on constate l'existence d'un processus d'hémorragie électorale commencé en 1965 et engendré par la déconfessionnalisation des deux grands partis flamands concurrents, ainsi que par la montée en puissance d'un néo-centralisme flamand. Enfin, et à long terme, il importe de tenir compte de la crise du catholicisme flamand.

En effet, tout d'abord, les partenaires qui mirent en selle la coalition « arc-en-ciel », à l'instar du cabinet éponyme constitué en Finlande²⁴, insistèrent sur l'impérieuse nécessité de mettre un point final à l'hégémonie exercée par le CVP sur l'État belge. Ensuite, l'analyse diachronique des résultats électoraux en Belgique flamande révèle que, de 1918 à 1965, seuls les partis nationalistes flamands

23 Le PRL était le nouveau nom des libéraux francophones, le MCC les dissidents de droite du PSC et AGALEV, les verts flamands.

24 Un gouvernement conservateur – social-démocrate qui entendait briser le monopole gouvernemental du parti du centre (agrariens).

semblaient en mesure d'entamer sérieusement le capital électoral du binôme Parti catholique-CVP. Lorsqu'après la Libération, le nationalisme flamand fut décapité, ses chefs ayant coopéré avec les nazis, et, partant, frappés d'indignité nationale, emprisonnés et d'aucuns exécutés, il laissa le champ libre au CVP. À partir de 1965, le répit cessa et la *Volksunie*, qui avait repris le flambeau, commença à tailler des croupières aux chrétiens populaires, suivies par ses dissidents ultranationalistes du VB – *Vlaams Belang* – héritiers des activistes de l'entre-deux-guerres ; à ceci près que d'autres acteurs partisans, à commencer par les libéraux, comprirent le bénéfice qu'ils pourraient tirer d'une ouverture aux croyants. Sur une base nationale, Omer Vanaudenhove transformal l'antique Parti libéral en PLP-PVV – *Parti de la liberté et du progrès* – en intégrant moult personnalités catholiques conservatrices sur ses listes. Cette fois, le CVP était menacé sur sa droite, mais le caractère unitariste et patriote belge de la nouvelle formation, limita son score à une fourchette de 14-17 % tant qu'elle demeura sur sa ligne initiale unitariste. Dominés par leur aile francophone, les socialistes flamands prirent beaucoup plus de temps à réaliser l'ouverture. Il lui fallut, pour ce faire, l'élection d'un jeune président, Karel Van Miert, et la vive réaction des socialistes wallons à l'encontre de Tindemans ainsi que du CVP, avec la tonitruante déclaration d'André Cools, leur leader, qui s'écria : « J'en ai marre du CVP ! ». En 1978, le BSP, qui n'entendait pas rompre avec le CVP, proclama son indépendance. Mais Van Miert ne s'arrêta point en si bon chemin et, retournant contre le CVP l'idée du rassemblement des progressistes, autrefois si chère à Wilfried Martens, lança un manifeste intitulé *Doorbrak*, c'est-à-dire la brèche, une idée empruntée aux travaillistes néerlandais. Après maints déboires dus à la résistance des vieux caciques anticléricaux du parti, Van Miert et son successeur Vandenbroucke parvinrent à imposer l'ouverture. Le SP progressa jusqu'en 1999²⁵. Pour ce faire, il s'était aligné sur des positions chères à la gauche catholique : tiers-mondisme, démocratie participative, mais surtout le pacifisme lors de la crise des missiles à l'agenda dans les années 1980. Toutefois,

25 R. Dandoy, « Le SPa », in P. Delwit, J.-B. Pilet et E. Van Haute (dir.), *Les Partis politiques en Belgique*, op. cit., pp. 83-105.

les ouvriers chrétiens et l'ACW restèrent globalement fidèles au CVP. C'est seulement en 2003 que le SP, devenu SP.a – « a » pour autrement – s'affirma dans ses ambitions et réalisa le *sorpasso* face au CVP, attirant de jeunes catholiques flamands. Enfin, la prépondérance du pilier du monde sociologique chrétien qui demeurait se retrouva totalement dissociée de l'adhésion politique : la fréquentation des écoles, lycées et universités catholiques, l'adhésion syndicale ou mutualiste à l'ACW, devint progressivement consumériste. Quant aux catholiques pratiquants qui formaient le noyau dur de l'électorat du parti de défense religieuse : non seulement il s'effondra dramatiquement, mais encore les messalisants demeurés fidèles à l'Église ne se sentirent plus liés moralement au vote pour leur parti historique.

Sous l'influence des Pays-Bas, le catholicisme flamand, jadis marqué par la période espagnole, se transforma radicalement, tenté par le progressisme. Quant à l'opinion en général, elle se « hollandisa ». Plus encore, le libéralisme libertaire et culturel, l'utilitarisme et l'hédonisme subsistèrent un système de valeurs marqué par le néopaganisme à la vieille culture judéo-chrétienne à laquelle même les laïcs les plus radicaux participaient. Le clergé flamand lui-même s'en trouva profondément imprégné ; nombre de clercs défroquèrent, mais surtout l'Église de Flandre fut profondément ébranlée par la « crise des prêtres pédophiles » qui atteignit même l'évêque de Bruges, Mgr Van Gheluwe. De fil en aiguille, ce scandale contribuera encore un peu plus à réduire la pratique religieuse et même le nombre de mariages religieux, ainsi que celui des baptêmes. Ainsi, le nombre de pratiquants réguliers tomba de 52 % en 1967 à 12,7 % en 1998, celui des baptêmes de 96,1 % à 73,1 % et celui des mariages de 94,8 % à 51,2 %²⁶.

Stefaan De Clerck était-il l'homme providentiel qui allait redresser le CVP ? Outre le fait qu'il s'agit d'un héritier – son père

26 Cité in P. Delwit, « Du Parti catholique au Centre Démocrate Humaniste », in P. Delwit, *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe : une nouvelle convergence ?*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004, p. 217.

avait été ministre –, son bilan comme ministre de la Justice, durant l'« affaire Dutroux » n'avait suscité que fort peu d'enthousiasme. Mais le parti avait-il encore des hommes providentiels ? Par ailleurs, compte tenu de l'état de délabrement de l'appareil judiciaire et policier du pays, un autre ministre aurait-il mieux réussi ?

Le fait est qu'il prit le taureau par les cornes et, conseillé par un chercheur de la KUL (Louvain flamand), d'ailleurs formé à la laïque VUB (ULB flamande)²⁷, il s'employa à refonder le parti. La refondation du CVP qui devint le CD&V – chrétien-démocrate et flamand – consista en une réaffirmation de l'identité chrétienne du parti. Il est vrai que la conjoncture politique imposait un tel choix.

En effet, la coalition arc-en-ciel consistait en une alliance de circonstances dont le but avoué était de mettre un terme à la rente de situation dont bénéficiaient les partis chrétiens du fait de leur position centrale au sein du polygone des formations politiques belges. Or, le seul trait d'union qui les unissait était, singulièrement du côté flamand, la volonté de procéder à des réformes sociétales d'inspiration néerlandaise et même, pour certains, d'aller plus loin encore dans la voie du libéralisme culturel. Ainsi, la loi du 2 mai 2002 légalisa l'euthanasie, tout en ménageant une zone d'ombre en faveur du suicide assisté. Une législation assez aberrante au sens où elle introduit un contrôle par une commission médicale, mais cette dernière intervient *a posteriori*, alors que le patient est déjà mort²⁸ ! Par surcroît, entre 2007 et 2015, elle n'a relevé aucune infraction : quel que soit le mérite des médecins belges qui acceptent de pratiquer l'euthanasie, la nature humaine étant ce qu'elle est, il est difficile de croire qu'il n'y ait pas eu le moindre abus. Ainsi, en 2014, une jeune dépressive de 24 ans fut euthanasiée²⁹ et, en 2014, la loi fut étendue aux enfants mineurs. Et pour faire bonne mesure, trois projets de loi

27 Université dont l'emblème est celui des Gueux de la révolte des Pays-Bas contre Philippe II, choisi comme symbole anticatholique, ce qui fit que dans le monde on la prend pour une institution calviniste, d'autant plus que la confusion est renforcée par l'Université libre d'Amsterdam, de confession réformée.

28 *Le Figaro*, 2 juillet 2015.

29 *Le Monde*, 17 février 2014.

ont été déposés afin de réglementer l'usage de la pratique des mères porteuses, de la « GPA éthique » quoique, suivant une enquête du Figaro³⁰, la location d'utérus serait facturée de 60 000 à 150 000 €. En ce domaine, règne également un flou artistique propice à toutes les dérives.

Cette évolution s'étend sur une décennie, mais témoigne du *Zeitgeist* inspirant la Belgique flamande depuis la fin des années quatre-vingt-dix du siècle passé : si, au sein de la majorité, les partis flamands votèrent les réformes sans barguigner, des élus libéraux francophones joignirent leurs voix à celles du CDH et du CD&V. Pour en revenir au point de départ de cette évolution rapide, à savoir le gouvernement Verhofstadt I, dit « arc-en-ciel », Yves Leterme, député fraîchement élu, déclara que la coalition « conduit à des lois qui vont tellement loin qu'elles apparaissent au niveau mondial comme des exceptions extrêmes »³¹. Ce qui était parfaitement exact à l'époque.

Dans un tel contexte, Stefaan De Clerck entreprit de doter l'ex-CVP d'un programme qui résumait le nouveau parti : *Christen-Demokratisch en Vlaams*, CD&V. Chrétien d'abord, car « le parti entend défendre la vie, surtout avant la naissance ou à l'approche de la mort. Il s'oppose à l'euthanasie, au clonage reproductif ou thérapeutique, au screening génétique, entend restreindre les possibilités d'avortement et prône des mesures pour le respect des enfants mort-nés »³². Le programme de 2003 réaffirmait également les positions classiques du CVP en matière scolaire et proposait des mesures concrètes en faveur des familles : « congés parentaux, services destinés aux familles, mesures fiscales en faveur des couples mariés, gratuité réelle de l'enseignement obligatoire, allocations familiales plus importantes, chèque-enfant, etc. »³³

30 *Le Figaro*, 11 mai 2015.

31 Cité in E. Van Haute, *op. cit.*, p. 45.

32 *Ibid.*

33 *Ibid.*

Démocrate ensuite avec l'insistance sur le rôle des corps intermédiaires remise au goût du jour : le PSC-CVP recherchait une troisième voie entre libéralisme et socialisme, le CD&V ripoline cette position canonique en lui appliquant une touche de *Third Way* blairiste en vogue à l'époque. « Dans le domaine de l'économie et de l'emploi », écrit Émilie Van Haute, « l'ancrage dans une troisième voie est manifeste. Le parti met en avant les bienfaits de la négociation »³⁴ sociale, mais valorise la logique entrepreneuriale ainsi que la flexibilité du travail. En matière d'immigration, il préconise l'accueil, mais entend combattre les causes de l'immigration économique ; pour les réfugiés comme pour les migrants, le CD&V veut intégrer par le travail et respecter les cultures d'origine tout en imposant l'intégration à la culture occidentale – que le parti entend défendre – en imposant aux candidats à l'immigration de suivre des « cours d'acclimatation ». Face à la thématique, sans cesse plus cruciale, de la sécurité, le CD&V adopte une position intermédiaire entre prévention et répression, sauf sur un point pour lequel il préconise la tolérance zéro : les drogues et les stupéfiants.

Le nouveau parti se définissait également comme flamand, c'est-à-dire qu'il renonçait à la défense du fédéralisme pour se rallier à l'idée d'une confédération.

L'effort consenti par Stefaan De Clerck et les démocrates-chrétiens flamands s'avère considérable : programme nouveau, organisation nouvelle et un nouveau nom pour le parti. Il ne fut pas d'emblée couronné de succès : les législatives de 2003, tenues l'année même de l'adoption du nouveau programme, se soldèrent par une écrasante défaite du parti renoué qui, non content d'enfoncer – une fois de plus – son plancher électoral historique, se retrouva relégué en troisième position derrière les libéraux (VLD) de Verhofstadt et les socialistes du SP.a. La politique du cabinet arc-en-ciel se voyait confortée et Verhofstadt rempila, mais en se débarrassant des encombrants écologistes pour constituer une coalition « violette » (rouge-bleue) VLD, MR, PS, SP.a. Il est vrai que les socialistes flamands avaient opéré une nouvelle refondation en absorbant l'aile

³⁴ *Ibid.*, p. 48.

gauche de la *Volksunie*, SPIRIT³⁵, pour devenir le « SP autrement ». Quant à l'aile droite de la VU, la NV-A, Nouvelle Alliance flamande, elle limitait les dégâts en assurant à peine sa survie, en conservant 1 seul siège de député.

Pour le CD&V, la potion avait un goût particulièrement amer et, tirant les conclusions de ce qu'il ressentit comme une défaite personnelle, De Clerck démissionna de la présidence au profit d'un « quadra », Yves Leterme, député depuis 1999 et opposant particulièrement actif. Sous la direction de ce dernier, les démocrates-chrétiens flamands tentèrent non sans succès de redresser la situation. Cependant, ce faisant, il commit une lourde erreur : désireux d'imiter le SP.a qui venait d'absorber la gauche de la *Volksunie*, il décida de faire de même pour sa droite, la N-VA. Or, si SPIRIT était une aimable formation vouée au fédéralisme intégral et à la démocratie participative, la N-VA se révélait clairement nationaliste, indépendantiste même. Le cartel électoral CD&V – NV-A réussit au-delà des espérances de ses promoteurs : il remporta nettement les régionales flamandes de 2004, devançant les ultranationalistes xénophobes flamands de l'ex-*Vlaamsblock*, libéraux et socialistes devant se contenter des troisième et quatrième places. Par conséquent, les partis démocratiques conclurent une coalition gouvernementale très large entre CD&V, SP.a, VLD, SPIRIT et même la NV-A. Le CD&V entendit maintenir le cartel avec la NV-A pour les élections fédérales de 2007 qui marquèrent la déconfiture de Verhofstadt et de sa coalition violette. Le vainqueur, Yves Leterme, échangeant la présidence de son parti contre celle du gouvernement fédéral, constitua un gouvernement pentapartite entre CD&V, CDH, VLD, MR, PS, mais sans le SP.a et la NV-A fidèle à son credo indépendantiste. Il fut un Premier ministre controversé, son goût pour la provocation suscitant l'ire des francophones et celle des partisans de l'unité belge. Sa frasque la plus mémorable fut d'avoir,

35 SPIRIT signifiait théoriquement : *Sociaal, Progressief, Internationaal, Regionalistisch, Integraal-demokratisch en Toekomstgericht*, c'est-à-dire social, progressiste, international, régionaliste et ancré dans l'avenir... c'est le sigle qui comptait, non sa signification.

lorsqu'un journaliste de la RTBF³⁶ lui demanda s'il connaissait « la Brabançonne »³⁷, entonné « la Marseillaise » !

Leterme tomba avec les honneurs, pour avoir voulu intervenir dans le sauvetage de la dernière banque belge en 2005, lors de la crise mondiale. Après avoir été ministre des Affaires étrangères de son successeur Herman Van Rompuy, il redevient chef du gouvernement lorsque ce dernier fut désigné comme président du Conseil européen, poste qui venait d'être créé.

Entretemps, lors des législatives de 2010, les fruits empoisonnés de la collaboration entre CD&V et NV-A arrivèrent à maturité : les nationalistes flamands supplantèrent leur tuteur comme premier parti en Flandre et, avec 27,79 % le larguant même, le CD&V obtenant 17,28 % soit 10 % de moins. Maigre consolation pour Yves Leterme, libéraux et SP.a obtenant de piètres résultats. La NV-A qui pensait, à juste titre, n'avoir plus besoin de son ancien partenaire, s'était présentée seule au jugement des électeurs.

Durant la première décennie du XXI^e siècle, l'autre personnage marquant du CD&V fut Herman Van Rompuy; perçant sur le tard, il appartient à la génération antérieure à celle d'Yves Leterme. Secrétaire d'État aux Finances dans l'avant-dernier gouvernement Martens (1988), il continua à traiter les mêmes dossiers, mais cette fois comme ministre de plein exercice et même Vice-Premier ministre belge en charge du Budget : cet humaniste et homme de haute culture, professeur d'économie, apparaît à la fin du siècle dernier comme le *leader* de l'aile droite du CVP et, on l'a vu, brigua la présidence du parti, mais son orientation idéologique se distingue radicalement des procrastinations reagano-thatchériennes de son frère cadet Éric. Il fut d'ailleurs président du parti durant cinq ans (1988-1993), un poste où il déploya ses qualités de dialogue et son sens des négociations. Comme ministre, la Belgique lui doit de s'être qualifiée pour participer à l'aventure de l'Euro. Dès lors, lorsqu'Yves Leterme tombe suite à son intervention dans « l'affaire Fortis », c'est tout naturellement vers Herman Van Rompuy que

36 Radio TV francophone du service public belge.

37 L'hymne national belge.

se tourna le roi Albert II pour former un nouveau gouvernement pentapartite CD&V, CDH, PS, VLD, MR. Il ne resta qu'un an à la tête du gouvernement : grâce à sa réputation de démineur en terrain difficile et d'habile négociateur, le Conseil européen le choisit pour en devenir le président, poste créé par le Traité de Lisbonne (2009) et il sera réélu en 2012. En tout, il passa quatre ans (2010-2014) à la présidence du Conseil européen, ainsi que du Sommet de la Zone Euro. Une carrière digne de l'héritier de Léo Tindemans qui guida ses premiers pas dans la vie politique.

Le départ du Premier ministre vers les hautes sphères de la politique européenne ramena Yves Leterme, entretemps ministre des Affaires étrangères, à la tête du gouvernement. Cependant, lors des élections fédérales de 2010, marquées par les oppositions linguistiques et où le CD&V s'est dissocié de son ancien allié nationaliste, ledit CD&V perd à nouveau sa place de premier parti en Flandre au profit de ce dernier et, après une très longue crise gouvernementale, il participe au cabinet PS, CD&V, CDH, MR, VLD mis sur pieds par le socialiste wallon Elio Di Rupo. La situation ne s'améliora point pour le parti, qu'il opte pour la collaboration avec la N-VA ou pour le front hostile aux indépendantistes flamands : rien ne paraît lui réussir. Par conséquent, les élections de 2014 représentent une nouvelle défaite pour les chrétiens-démocrates flamands et un triomphe pour Bart De Wever et ses amis : le serpent que le CD&V avait porté dans son sein dévorait son ancien protecteur. Après une crise gouvernementale à peine moins longue que la précédente, les libéraux francophones du MR se résolurent à trahir le front francophone en échange des fonctions de Premier ministre et de ministre des Affaires étrangères, laissant dans l'opposition le premier parti francophone – le PS – et le CDH. Le CD&V, que rien n'obligeait à participer à une telle coalition, entra au gouvernement, tentant, mais en vain, d'y attirer son homologue francophone – le CDH – qui préféra privilégier l'alliance régionale avec le PS, plutôt que de s'engager dans une douteuse coopération avec les parangons du flamingantisme.

Durant la période des gouvernements Leterme et Van Rompuy, le parti fut présidé par Marianne Thyssen, une parlementaire proche des

organisations de défense des PME. Cependant, il nous semble que le rôle du *deus ex machina*, responsable des oscillations du CD&V entre nationalisme flamand et front anti – NV-A, fut joué par Wouter Beke qui sortit de l'ombre pour occuper la présidence du parti lorsqu'en 2014 Marianne Thyssen devint Commissaire européenne chargée de l'emploi, des affaires sociales et de la mobilité du travail. Est-il voué à présider aux destinées d'un parti, à terme, moribond ? Le déclin du cléricalisme, la liberté de choisir – propre aux catholiques d'aujourd'hui – et surtout l'effondrement de la pratique religieuse en Flandre, semble condamner une formation naguère encore hégémonique en Flandre comme en Belgique et désormais réduite à jouer les utilités.

*

* *

Titre troisième :
Les Pays-Bas

Chapitre XIII

Les Pays-Bas.

Les catholiques de l'inexistence à la marginalité

Comparés à la Belgique, que les Pays-Bas semblent simples ! Pourtant, pour un observateur français, ils peuvent paraître passablement exotiques. À bien des égards, le catholicisme politique s'apparente à celui de la Prusse, car confiné dans une position de minorité religieuse pour ne pas dire nationale, car les aires de peuplement du catholicisme néerlandais correspondent à des provinces flamandes – Brabant septentrional et Limbourg – conquises par la République des Provinces-Unies sur la Flandre. Contrairement à la Prusse tatillonne, suspicieuse, mais, *mutatis mutandis*, respectueuse quant à la présence du catholicisme sur son territoire, les Pays-Bas maintinrent les catholiques dans une situation de citoyens de seconde zone, de minorité tolérée et illégitime. Ainsi, la hiérarchie catholique ne fut rétablie que sous Pie IX et plus tard qu'en Angleterre. Prise unilatéralement, cette décision suscita l'ire des calvinistes et il fallut tout le talent et la générosité d'un grand homme d'État, Thorbecke, pour que ces sous-Néerlandais ne fussent pas mis au ban de la société.

Une situation qui engendra, chez les catholiques néerlandais, un sens communautaire profond et un farouche attachement à

la cohésion de celle-ci, renforcé par une obédience sans faille à l'épiscopat. Par une ruse de l'Histoire ou, plus exactement, par une « revanche des berceaux », cette communauté devint majoritaire, si on exclut toutefois les sans religion. Ainsi, au milieu du xx^e siècle, le catholicisme politique néerlandais s'installa dans une position hégémonique. Pas pour longtemps : une crise profonde, consécutive au Concile Vatican II, secoua et divisa tant l'Église que la communauté qui perdit toute unité. Politiquement, les catholiques se révélèrent aussi divisés qu'ils l'étaient sur le plan religieux.

Absorbé dans un parti regroupant catholiques, réformés et calvinistes orthodoxes, lui-même très affaibli, le catholicisme politique néerlandais a cessé d'être audible.

Le cas des Pays-Bas est souvent associé à celui de la Belgique, une obsession bénéluxienne en quelque sorte. Les deux pays ne sont-ils pas issus du même Royaume des Pays-Bas ? Leurs systèmes de partis ne présentent-ils pas une structure à l'italienne, comme l'écrivaient, à propos du département du Nord, Jean-Louis Thiébault et Christian-Marie Wallon-Leducq ? En fait, les trois pays du Benelux partagent avec le Nord, la Lorraine, l'Alsace, la Rhénanie, la Suisse catholique, la Savoie et les régions « blanches » de l'Italie du Nord une configuration partisane tripartite : droite, centre démocrate-chrétien et gauche. Mais les ressemblances s'arrêtent là : pour le reste, les deux pays sont ou ne peut plus différents. Nés au xv^e siècle d'un ensemble territorial constitué par les ducs de Bourgogne et que, à la fin du xvi^e siècle, la religion sépara inéluctablement, au point que l'amalgame tenté par le Congrès de Vienne en 1815 échoua lamentablement quinze ans plus tard. Les Pays-Bas sont aussi profondément marqués par le calvinisme que la Belgique l'est par le catholicisme¹.

Les rapprochements les plus pertinents, du point de vue du catholicisme politique, seraient, jusqu'à la fin du xix^e siècle, avec l'Angleterre et l'Allemagne. Avec la Grande-Bretagne, car le vote catholique hollandais se porta d'abord sur le parti libéral ; avec la

1 L. Jean, « Les Hollandais et Calvin », *Réforme*, 31 janvier 2013. Cet article montre avec éloquence que, malgré le fait de la sécularisation et de celui d'une majorité de la population de confession catholique, les Pays-Bas demeurent profondément imprégnés de culture calviniste.

Prusse, car les catholiques se situaient dans des provinces conquises, en l'occurrence lors des guerres de religion.

Pour le reste, les Pays-Bas constituent un cas singulier, par la segmentation de sa société civile en « piliers » – un système consociatif certes, mais très différent de celui de la Belgique – et par une série de paradoxes, dont deux méritent d'être mis en évidence. D'une part, nombreux sont les pays qui furent, jadis comme la France ou naguère comme l'Italie, des monarchies qui devinrent des républiques ou des monarchies qui vécurent un ou des épisodes républicains, comme l'Angleterre ou l'Espagne, mais les Pays-Bas sont les seuls à avoir connu à l'origine une république brillante durant près de trois siècles et qui se muèrent en monarchie autoritaire en 1815 ! D'autre part, cette nation qui constitua, bien avant les États-Unis, un modèle exemplaire de fédéralisme se transforma en État unitaire. La cause en est le rôle joué par le *Stadthouder* de Hollande – protecteur de la République – et le fait qu'il se transmet depuis le Taciturne par voie héréditaire dans la famille d'Orange-Nassau qui, lors du Congrès de Vienne, très hostile au concept même de république, fit reconnaître le *Stadthouder* comme roi des Pays-Bas. Ce fut donc l'institution du stathoudérat et sa transmission dans la Maison d'Orange-Nassau qui transformèrent les Pays-Bas du régime de la république oligarchique et fédérative à celui de la monarchie autoritaire et, *in fine*, centralisée.

Comme République dotée d'États provinciaux et d'États-généraux, les Provinces-Unies connurent une ébauche de système partisan, étouffé par les différents *Stadthouder*s qui succédèrent à Guillaume le Taciturne, avec l'aide du fanatisme populaire. À la veille de la Révolution française, un nouveau système de partis apparut, également victime de l'absolutisme. Il faudra attendre 1848 pour que s'instaurât enfin la constellation de partis à l'origine de celle qui existe aujourd'hui.

Le système partisan de la République des Provinces-Unies

La République des Provinces-Unies fut créée à partir des anciens « bas pays » bourguignons, devenus espagnols par héritage et composés des dix-sept provinces qui recouvrent le Benelux et l'actuelle région des Hauts de France. Lorsque survinrent la Réforme

et les persécutions entreprises par Charles Quint contre la religion réformée, les élites – qu’elles fussent par ailleurs catholiques ou protestantes – étaient de sensibilité érasmienne et la noblesse militait pour la tolérance et la convivance entre les deux confessions. Malheureusement, un mouvement populaire calviniste, d’ailleurs aussi minoritaire qu’activiste, entreprit de saccager les églises et de détruire vitraux et tableaux. Ces iconoclastes suscitèrent la colère du roi Philippe II qui démit sa sœur, la gouvernante Marguerite de Parme, et son Premier ministre, le cardinal franc-comtois Granvelle, supprima les assemblées d’États ainsi que l’autonomie des dix-sept provinces soumises aux redoutables *tercios* castillans commandés par le cruel don Alvarez de Toledo, duc d’Albe, lequel instaura l’Inquisition espagnole et fit brûler les bûchers à qui mieux mieux. L’ensemble des Pays-Bas espagnols se soulevèrent et, sous la conduite du Taciturne, faillirent l’emporter; mais, au grand désespoir de ce dernier, ses partisans se révélèrent plus iconoclastes que jamais et massacrèrent à Bruxelles nombre de moines. C’en était trop : à l’Union d’Utrecht calviniste, répondit celle d’Arras, catholique, sept provinces d’un côté, dix de l’autre.

La guerre dura près de quatre-vingts ans jusqu’à la reconnaissance définitive, par les Traités de Westphalie, de l’indépendance et de la souveraineté des Provinces-Unies issues de l’Union d’Utrecht. Cependant, la frontière de la jeune république ne correspondait qu’imparfaitement à la ligne de partage des religions et des territoires flamands – la Flandre zélandaise –, brabançons – le Brabant septentrional – et limbourgeois – le Limbourg hollandais – qui, très majoritairement catholiques, se retrouvèrent inclus dans le nouveau pays. Ces trois provinces dites « pays de généralité » dépendaient directement des États-généraux de La Haye, la hiérarchie catholique y fut abolie, le culte public interdit, mais le pays resta exempt de persécutions religieuses organisées. En fait, la situation des catholiques dépendit des aléas des deux factions théologico-politiques qui divisaient l’Église réformée, ainsi que les États-généraux et les États provinciaux de la République de Hollande, la principale des sept provinces.

Remontrants contre orangistes

En cause, l'opposition entre arminiens et gomariens : les premiers, tolérants et modérés, s'opposaient au fanatisme et au sectarisme calviniste des seconds. Les arminiens doivent leur nom au grand théologien et exégète de l'œuvre paulinienne, Jakob Hermanszoon (1560-1609), dit Jacobus Arminius, pasteur et professeur à l'Université de Leyde. Il avait été l'élève de Calvin et de Théodore de Bèze, mais s'opposait à la stricte interprétation de la prédestination. L'un de ses anciens maîtres, Johan Kolmann, avait d'ailleurs affirmé que Dieu « n'est ni un tyran ni un bourreau ». Se fondant sur des bases scripturaires solides, Arminius défendait que Dieu étant infiniment bon, liait la prédestination à l'amour et à l'usage, bon ou mauvais, que l'homme fait de la grâce². Contre lui, le pasteur Goemar, dit Franciscus Gomarus – Flamand dont la famille avait dû fuir Bruges à cause des persécutions – devenu également professeur à Leyde, était un esprit obtus et un fanatique dont la compétence se limitait à la connaissance de l'œuvre de Calvin et qui affirmait le caractère absolu de la prédestination. Dieu avait, selon son absolue volonté, voué de toute éternité les uns au ciel, les autres à l'enfer. Pour Arminius, il fallait pratiquer la tolérance et le dialogue entre protestants et séparer la religion – le spirituel – de la politique et des affaires, tandis que Gomarus rêvait d'instaurer une théocratie à la genevoise.

Les thèses arminiennes plaisaient beaucoup aux bourgeois, banquiers, hommes d'affaires et armateurs néerlandais, surtout en Hollande, la plus riche des provinces. Gomarus était d'ailleurs sorti ridiculisé d'une disputation théologique avec Arminius, ce qui n'empêcha point le petit peuple calviniste de préférer son sectarisme à l'esprit d'ouverture de ceux qu'ils qualifiaient de libertins. Les arminiens créèrent, après la mort du grand théologien, le parti des remontrants dont les chefs étaient, d'une part, Johan Van Oldenbarneveldt (1547-1619), le Grand Pensionnaire³ de Hollande, un poste de grande influence. Il fut d'ailleurs, comme

2 Daniel-Rops, *Histoire de l'Église*, tome VI, Paris, Fayard, 1966, p. 215.

3 Fonction qui correspond, *mutatis mutandis*, à celle de chancelier.

bras droit du Taciturne, le premier titulaire de ce poste. D'autre part, Oldenbarneveldt pouvait compter, sur le front du débat d'idées, sur l'appui sans failles du grand juriste Hugo de Groot, c'est-à-dire Grotius, le père du droit international. Malheureusement, le parti adverse bénéficia du concours de Maurice de Nassau qui n'arrivait pas à la cheville de son père, mais qui, devenu *Stadthouder*, pratiquait avec talent l'art de la pêche en eaux troubles. Il convoqua, par-dessus les États-généraux, un Synode de l'Église réformée à Dordrecht (1619) et Oldenbarneveldt fut condamné et exécuté. Le parti orangiste triomphait, les arminiens furent déclarés hérétiques et exclus de l'Église officielle, subsistant de-ci de-là au hasard des pasteurs.

Les orangistes, appuyant les *Stadthouders*, s'opposant aux états de Hollande, mais bénéficiant du soutien sans failles des états des six autres provinces, dominèrent la vie politique des Provinces-Unies jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Ils rencontrèrent, malgré l'élimination des remontrants, une résistance parfois vive de la part de la bourgeoisie et des états de Hollande, cette dernière représentant la Province la plus riche et la plus développée de la Confédération et ceux d'entre les plus républicaines des personnalités qui exercèrent les fonctions de Grand Pensionnaire et qui tentèrent, sinon de renouer avec la politique d'Oldenbarneveldt, du moins de défendre les droits des assemblées d'États, apprirent à leurs dépens ce qu'il coûtait de s'opposer aux vues des *Stadthouders* les plus déterminés. Songeons au Grand Pensionnaire Jan De Wit qui osa affronter Guillaume III, celui-là même qui contribua à renverser son beau-père le roi d'Angleterre Jacques II afin de prendre sa place. Guillaume et les orangistes le condamnèrent à mort et, en compagnie de son frère Cornelius, il connut le même destin qu'Oldenbarneveldt : la hache du bourreau⁴.

Le Siècle d'or, le *Gouden Eeuw* prenait fin, les Néerlandais qui avaient conquis Le Cap et Ceylan sur les Portugais, se virent à leur

⁴ Les lecteurs peu familiers avec l'histoire politique batave se souviendront peut-être de leurs lectures de jeunesse : ainsi, *La Tulipe noire* d'Alexandre Dumas relate brièvement le triste destin des frères De Wit qui montèrent ensemble à l'échafaud et moururent avec courage.

tour délogés par les Anglais : ils conservèrent néanmoins les Indes néerlandaises – aujourd'hui l'Indonésie –, le Surinam et quelques îles dans les Antilles. Ils avaient aussi perdu la Nouvelle Hollande au profit toujours des Anglais, encore sous les Stuart. Ironie du sort, leur vainqueur n'était autre que le duc d'York, frère de Charles II, qui donna son nom à la capitale : New York. Or, ce brillant amiral deviendrait Jacques II sur lequel le prince d'Orange, sinon les Hollandais, prirent leur revanche. Dès lors, une chape de plomb s'abattit sur les Provinces-Unies qui perdirent leur dynamisme de jadis et vécurent de la rente que leur offrait le système colonial, probablement le plus prédateur qui fût. Quant aux catholiques de la Flandre zélandaise, mais surtout du Brabant septentrional et du Limbourg, pays de généralité qui ne comptaient pas au nombre des sept provinces représentées aux États-généraux de La Haye, ils étaient considérés au même titre que les indigènes des colonies : en ce qui les concerne, ils étaient suspectés de nourrir des velléités irrédentistes en faveur des provinces belges du même nom. L'engagement de la République dans des guerres contre la France et, singulièrement, la Guerre de Succession d'Autriche fit que le stathoudérat devint, en 1747, unique et héréditaire au profit de la Maison d'Orange-Nassau, bien sûr...

Patriotes contre orangistes

À la fin du XVIII^e siècle, sous l'influence conjointe de l'esprit des Lumières et de la guerre d'indépendance américaine, les lignes bougèrent et les bons bourgeois d'Amsterdam, de Delft et de Rotterdam suivirent, dès 1776, les événements survenant outre-Atlantique. Le sentiment d'admiration était réciproque : les puritains de la Nouvelle-Angleterre voyaient un modèle dans les institutions des Provinces-Unies. Mieux, ces dernières reconnurent *de facto* les États-Unis – avant la France – en concluant des accords commerciaux avec une nation qu'elles considéraient comme une République-sœur. Les Britanniques prirent très mal la chose et envoyèrent la flotte hollandaise par le fond. Or, le *Stadthouder* Guillaume V était anglophile et l'amertume de la défaite jointe, on l'a vu, au *Zeitgeist*, provoquèrent la naissance d'une nouvelle formation politique,

le Parti patriote. Ce dernier regroupait la bourgeoisie éclairée et son leader, un noble démocrate Johan Derk van der Capellen tot Den Poll⁵, rédigea le manifeste du parti qui dénonçait la famille d'Orange comme responsable du déclin du pays qu'il se proposait de démocratiser en restaurant la République. Or, les riches bourgeois qui géraient les cités – les régents – ne souhaitaient nullement partager le pouvoir avec le petit peuple des villes et des campagnes. Les orangistes ne se souciaient pas davantage de la démocratisation du pays. Dès lors, orangistes et patriotes s'affrontèrent dans la rue. La situation devenait révolutionnaire et le *Stadthouder*, fuyant La Haye pour Nimègue, fit appel à son beau-frère, le roi de Prusse, qui s'empressa de rétablir l'ordre. C'en était fait de la Révolution hollandaise, trop peu connue et pourtant qui représente le chaînon manquant entre la Révolution américaine et la Révolution française. Nombre de patriotes s'exilèrent à Paris, jusqu'à ce que leur heure vint à nouveau avec la conquête des Provinces-Unies par les armées du Directoire en 1795. De fait, la conquête française sonna l'heure de gloire et la revanche des patriotes qui constituèrent, avec l'appui du Directoire, une république-sœur visant à entourer la France d'un cordon protecteur de pays amis : la République batave.

Pour les catholiques hollandais, le nouveau régime signifiait la sortie des catacombes ou, plus exactement, des granges, des greniers ou des caves et – pour les plus chanceux, habitant les pays de généralités – des chapelles privées des nobles, demeurés généralement fidèles à Rome, qui leur servaient de lieu de culte. Rome elle-même avait supprimé, en 1580, l'antique évêché d'Utrecht, fondé en 695 et érigé en archevêché en même temps que Malines par la volonté de Charles Quint. Jusqu'à la Réforme, les anciens Pays-Bas bourguignons étaient divisés en trois provinces ecclésiastiques : Cambrai, Malines et Utrecht. Utrecht avait été, jusqu'en 1528, une principauté ecclésiastique à l'instar de Liège, Cologne et Trèves, mais dès que les Pays-Bas espagnols se virent touchés par la Réforme, le prince-archevêque abdiqua de tout statut politique : incapable de gérer la situation nouvelle, il préféra se limiter au spirituel, abandonnant ses prérogatives à l'empereur – par ailleurs duc de Brabant et comte de Hollande – en échange de

5 Le *van* néerlandais correspond au *von* allemand et le *tot* au *zu*.

l'élévation d'Utrecht au rang d'archevêché, ce qui fut réalisé lors de la refonte des diocèses en 1558. Lors de la révolution contre l'Espagne, l'archevêque désapprouva fortement la politique répressive menée par le duc d'Albe; ce faisant, il ne se distinguait pas des évêques du Sud – la future Belgique. L'évêque d'Harlem obtint même de Guillaume le Taciturne la liberté religieuse pour les catholiques des Provinces-Unies. Malheureusement, les calvinistes s'opposèrent avec autant de fanatisme que de vigueur à l'accord conclu, que l'assassinat du Taciturne rendit caduc. La République batave instaura la liberté de conscience, perpétuée par le Royaume de Hollande créé par Napoléon (1806) au profit de son frère Louis, qui n'était pas le plus intelligent de la fratrie des Bonaparte. De fait, outre les infidélités de son épouse – la reine Hortense –, le pauvre souverain se vit écarté par son ogre de frère qui annexa, purement et simplement, l'éphémère royaume à l'Empire (1810). Après la défaite de Leipzig, le fils du dernier *Stadthouder* se fit reconnaître comme souverain des Pays-Bas avec l'appui des orangistes qui avaient redressé la tête et, en 1815, il s'autoproclama roi des Pays-Bas, un titre bientôt confirmé par le Congrès de Vienne qui, à l'instigation des Britanniques, élargit son domaine aux provinces belges.

Durant la période de la Révolution et de l'Empire, Rome ne modifia point l'organisation ecclésiastique qui demeura celle des Provinces-Unies : trois vicariats apostoliques (Bois-le-Duc, Bréda et Ruhrmonde) dont les titulaires étaient évêques *in partibus infidelium* et qui, souvent, durent résider en Belgique espagnole puis autrichienne. On sait ce qu'il advint de l'union entre la Belgique et la Hollande (voir *supra*), mais la séparation des deux pays en 1830 constitua une catastrophe pour les catholiques des Pays-Bas. L'absolutisme de Guillaume I^{er}, qui se croyait encore au XVIII^e siècle et pensait régner en despote éclairé, s'accrut encore, mais les catholiques confinés aux deux provinces méridionales n'étaient pas particulièrement opprimés. Même si l'égalité des cultes n'était pas reconnue, la loi scolaire de 1806 qui fondait l'enseignement sur des principes chrétiens demeurait en vigueur. En fait, il fallut attendre Guillaume II, qui craignait une possible contagion de la vague révolutionnaire de 1848, pour que la constitution fût largement

amendée, instaurant un régime parlementaire. La révision réalisée par une commission fut essentiellement l'œuvre d'un député, par ailleurs brillant universitaire et professeur de droit constitutionnel comparé à l'Université de Leyde : Johan Rudolf Thorbecke. Les parlementaires la votèrent la mort dans l'âme et la peur au ventre : outre le parlementarisme, elle instaurait les élections directes des États-généraux, mais surtout la liberté des cultes. Devenu chef des libéraux, Thorbecke fut Premier ministre de 1849 à 1853 ; les catholiques reconnaissants votèrent pour lui, même s'ils se méfiaient de ses projets scolaires. Il faut préciser que les libéraux néerlandais étaient bien plus proches des *whigs* britanniques que de leurs homologues belges.

Thorbecke se vit bien mal récompensé de sa tolérance envers ses compatriotes catholiques : c'est une décision du pape qui provoqua sa chute ! En réalité, c'est à ce moment précis qu'émergea le second système partisan hollandais, très britannique en apparence.

Les catholiques et le deuxième système de partis : conservateurs contre libéraux

Débarassé, à son corps défendant et à son très grand dépit, de ces Belges encombrants et empêcheurs de gouverner de manière autoritaire, Guillaume Ier put donner libre cours à ses prurits absolutistes. Il y parvint au point d'énervier l'oligarchie néerlandaise elle-même et le souverain qui, veuf, souhaitait épouser une aristocrate de confession catholique, finit par abdiquer en faveur de son fils Guillaume II. Ce dernier, contrairement à son frère Frédéric, calviniste sectaire⁶, était un esprit éclairé et tolérant ; par ailleurs, il avait exercé *de facto* le rôle de vice-roi de Belgique, séjournant à Bruxelles où il avait entretenu une liaison avec une grande dame de la noblesse belge. Comme Thorbecke, qui avait entamé sa carrière universitaire à Gand, le nouveau roi connaissait bien les catholiques et le catholicisme. Aussi autoritaire que son père, il appréciait particulièrement les positions

6 Ce fut au prince Frédéric que revint le déshonneur d'avoir perdu la bataille de Bruxelles et qui dut évacuer la ville sous une pluie de meubles, marmites, ordures et ustensiles divers jetés sur les soldats par les fenêtres (septembre 1830).

du pape Grégoire XVI en la matière. Si, du point de vue politique, rien ne le rapprochait – bien au contraire – du libéralisme, sur le plan religieux il était libéral, mais ceci ne devrait pas étonner, car l'Église établie, la *Hervormde Kerk* – c'est-à-dire l'Église réformée – était de très longue date très libérale, très formelle, à l'instar du protestantisme d'État luthérien en Allemagne à la même époque.

Face à Guillaume II, comme naguère vis-à-vis de son père, les États-généraux, élus de façon indirecte, ne constituaient pas un contrepoids : ils ne représentaient que la vieille noblesse protestante et les descendants de l'antique patriciat urbain qui avait fait la prospérité des Provinces-Unies au XVII^e siècle. Depuis lors, les deux catégories sociales s'étaient progressivement amalgamées. Néanmoins, deux tendances agissaient au sein de ce Parlement dénué de pouvoirs : l'une soutenait *perinde ac cadaver* les prérogatives de la Couronne, ce sont les conservateurs, l'autre, les libéraux, regardait vers Westminster et se montraient réceptifs au message des *whigs* britanniques qui, comme on le sait, appartenaient à l'époque à la *Low Church* de sensibilité proche du calvinisme. Cependant, malgré cette relative polarisation, la majorité des députés à la Chambre basse des États-généraux restait composée de non-alignés. Le *leader* du courant libéral était le juriste Johan Thorbecke qui siégeait au parlement depuis 1840 et avait tenté en vain de faire adopter par ses collègues un projet de révision constitutionnelle ; sur la centaine de députés que comptait la Chambre, seuls huit avaient contresigné la proposition qui fut balayée par une écrasante majorité en 1844 : le parlementarisme à l'anglaise et moins encore à la belge ne faisait vraiment pas recette au pays des canaux, des polders, des harengs et des tulipes. Quant aux catholiques, qui avaient conservé la liberté de culte, ils étaient tout aussi discriminés que les calvinistes ; sauf qu'ils appartenaient aux couches les moins favorisées de la population et que le système représentatif en vigueur faisait que les deux provinces catholiques – Brabant et Limbourg – désignaient des élus en majorité protestants – dont Thorbecke qui, battu en Hollande, fut repêché comme député de Maëstricht, une ville catholique – à l'exception de quelques hobereaux papistes qui se montraient d'une discrétion

exemplaire. Par ailleurs, ils se trouvaient de fait exclus de la haute magistrature et du corps des officiers généraux tant de l'armée de terre que de la marine.

Quatre ans plus tard, le vent tourna brusquement : la révolution éclatait non seulement à Paris – les classes dirigeantes européennes en avaient l'habitude – mais encore à Budapest, à Munich, à Vienne même et, ô horreur, jusqu'à Berlin ! Rien ne se passa aux Pays-Bas, mais Guillaume II sentit passer le vent du boulet et, intelligent, la légende affirme qu'il devint libéral en une nuit ; il entreprit de prévenir le mal en chargeant une commission de juristes, présidée par Thorbecke, de rédiger ou plus exactement de modifier la Constitution en profondeur, afin de la mettre en adéquation avec l'esprit du temps. Les pouvoirs royaux furent réduits, la responsabilité ministérielle devant le Parlement fut introduite et, en ce qui concerne les catholiques – mais aussi les juifs –, la liberté des cultes se substitua à la tolérance. On restait loin de la démocratie, car, si les élections étaient désormais organisées au scrutin majoritaire direct, seuls les 10 % les plus fortunés se trouvaient concernés par la réforme. Cependant, en ce qui concernait le Brabant et le Limbourg hollandais, ce changement, pour modeste qu'il fût, permit à quelques catholiques – toujours aussi timides – de siéger aux États-généraux, généralement dans les rangs libéraux, mais l'absence de groupes parlementaires formellement constitués leur permettait de raser les murs...

Les électeurs catholiques, qui soutenaient très majoritairement les libéraux, furent récompensés par la victoire électorale de ces derniers et le roi demanda à Johan Thorbecke de former le gouvernement dont il devint Premier ministre. Une charge confirmée, à la mort du roi, par son successeur Guillaume III. Cependant, les temps avaient changé ; la vague romantique n'épargna point les Néerlandais qui, terre-à-terre, pragmatiques et commerçants, furent moins touchés, mais suffisamment pour engendrer un courant piétiste et ultra-fondamentaliste au sein d'une Église officielle trop libérale. Or, le nouveau souverain était manifestement rallié au fondamentalisme calviniste, une posture d'autant plus piquante que notre homme n'avait d'autres distractions que de se vautrer dans le stupre et la fornication, interdisant en outre à son épouse infortunée, la reine

Sophie, toute activité intellectuelle et culturelle, au point qu'elle finit par le quitter. Guillaume Ier était un despote, politiquement très habile, Guillaume II, un excellent général et un roi autoritaire, mais intelligent, le troisième du nom était une sombre brute que la reine Victoria avait surnommée « le gorille » ! Il reste, à ce jour, le plus insuffisant et le plus incapable des souverains néerlandais et si on prend l'exemple des princes d'Orange depuis le Taciturne, il conserverait ce titre haut la main ! Comble d'infortune, en 1849, Guillaume Groen Van Prinsterer (1801-1876) entra au Parlement, offrant aux conservateurs, sinon un leader, du moins un doctrinaire. Cet aristocrate est au fondamentalisme calviniste ce que Joseph de Maistre fut au traditionalisme catholique : un contempteur acharné de la Révolution française. Il s'était fait connaître par une série de conférences sous le titre de : « Incroyance et Révolution ». Pour Groen, soutien indéfectible de la Couronne, Dieu constitue le socle, le fondement et l'origine de l'autorité politique et on ne peut concevoir un État qui ne soit pas solidement enraciné dans la Religion. Aux yeux de ce contre-révolutionnaire, la Révolution française, pour avoir tenté de séparer l'État et la religion, sapa les bases mêmes de l'État et de l'ordre social : libérant les forces de destruction du mal, de l'anarchie et de l'immoralité⁷. Un courant antirévolutionnaire se constitua au sein des conservateurs. Faut-il préciser qu'il était farouchement anti-papiste ?

C'est à ce moment précis que Pie IX décida de rétablir la hiérarchie catholique aux Pays-Bas. Si le souverain pontife avait limité sa décision aux provinces très catholiques du Brabant-Septentrional – Bréda – et du Limbourg – Ruhrmonde –, la chose serait passée sans trop de remous – et encore ce n'est pas certain –, mais le pape choisit de rétablir les cinq diocèses issus de la réorganisation des Pays-Bas bourguignons⁸. En l'occurrence,

7 Le P. Schaepman, fondateur du Parti catholique des Pays-Bas, définit Groen, qui se considérait non comme un homme d'État mais comme un confesseur de la Bible, sous les traits d'un individu nostalgique de la Genève de Calvin.

8 Charles Quint obtint de Rome la création de trois provinces ecclésiastiques : Cambrai – l'archevêché historique des Hauts de France et du Ben-

il s'agissait de l'archevêché d'Utrecht, fondé en 695 et supprimé en 1580, avec pour suffragants les évêchés de Bois-le-Duc, Bréda, Harlem et Ruhrmonde. Or Harlem, qui comprenait la métropole d'Amsterdam, ne comptait qu'une minorité de catholiques. Quant à Utrecht, elle comprenait l'est de la Hollande, les provinces d'Utrecht, de Groningue, de Gueldre et d'Overijssel. Ce qui signifiait que le diocèse fondé par saint Willibrod se nichait au milieu des régions les plus calvinistes. Ce fut un tollé général, une levée de boucliers dans les rangs du fondamentalisme réformé : les piétistes avaient l'impression qu'une brèche s'ouvrait au cœur du pays, vomissant une légion satanique d'incubes, de succubes et autres diabolotins de tout acabit. Une kyrielle de prédicants et de pasteurs prirent la tête d'un large mouvement populaire qui, sans cautionner forcément tous les délires de leurs coreligionnaires, prétendirent que les cathédrales médiévales de Saint-Bavon à Harlem ou la primatiale Saint-Martin à Utrecht, devenues à la Réforme des temples protestants, seraient rendues au culte catholique, ce que ne souhaitaient ni Thorbecke ni Pie IX. Bien sûr, et pour couronner le tout, l'inquisition allait être rétablie !

Devant ce déferlement de protestations qui ne furent que très mollement soutenues par les dirigeants de l'Église officielle, la *Hervormde Kerk*, Thorbecke resta de marbre. D'une part, il avait vécu en Belgique de 1825 à 1830 et appris à connaître les catholiques et le catholicisme ; d'autre part, en vrai libéral, la situation déplorable de ses compatriotes de confession catholique heurtait sa sensibilité. Qui plus est, battu aux élections à Amsterdam, il avait ensuite été élu dans le Limbourg catholique. Il répondit donc que la liberté des cultes étant établie par la Constitution, chaque Église était libre de s'organiser comme bon lui semble. La fermeté du gouvernement poussa à son comble l'ire des fondamentalistes dont le principal animateur, le pasteur Bernard ter Haar, lança, lors d'un sermon aussi apocalyptique que virulent, une adresse au roi. Ce dernier, posant un acte clairement anticonstitutionnel, exigea la démission du gouvernement. Quant à la restauration de la hiérarchie catholique, Guillaume III déclara que s'il partageait totalement les vues des protestataires, il se trouvait

elux, sauf Liège et Luxembourg –, désormais séparé de Malines et Utrecht.

malheureusement entravé par la Constitution. Des propos qui ne manquaient pas de saveur, car tenus par un débauché notoire... Notre Tartuffe royal poussa même l'hypocrisie jusqu'à refuser d'entrer au *Rijksmuseum* qu'il était censé inaugurer, au prétexte qu'il refusait d'entrer dans un monastère catholique⁹ ! De son côté, le cabinet avait donné au roi l'« humble conseil » de rappeler aux contestataires que les catholiques avaient des droits en tant que citoyens et de les convier à la tolérance. La décision royale, prise sans le moindre contresens ministériel, provoqua la démission de Thorbecke, au grand dam des libéraux.

Le problème était en réalité complexe. En effet, d'une part, le souverain ne respectait pas la Constitution, mais de l'autre, la pétition ne s'adressait pas au gouvernement détenteur de l'autorité civile, mais bien au roi en tant que protecteur de l'Église réformée des Pays-Bas. On peut dater de ces événements la véritable naissance de la polarisation entre conservateurs et libéraux : elle se focalisa sur l'enjeu constitué par les prérogatives royales. Les premiers soutinrent les positions de Guillaume III, non par quelque anticatholicisme, mais parce que c'était le roi. Inversement, les seconds militèrent en faveur des droits du Parlement. Le souverain ayant nommé un Premier ministre conservateur, il s'ensuivit une longue épreuve de force entre la Chambre basse des États-généraux et le roi.

Elle se traduisit par une série d'affrontements parlementaires caractérisés par la présence de gouvernements en conflit avec la Chambre, de budgets rejetés et de dissolutions à répétition, et lors d'une élection, le roi demanda même à ses sujets de voter pour les conservateurs ! Rien n'y fit et en 1862, Guillaume s'inclina et nomma Thorbecke Premier ministre. Il le demeura jusqu'en 1866 et le redevint de 1871 à sa mort en 1872. Les catholiques, jusqu'alors amorphes, retrouvèrent leur fierté et durant cette période, tous les députés élus en Brabant et au Limbourg étaient des fidèles

9 Comme on le sait, le *Rijksmuseum* d'Amsterdam fut construit sous la direction de Pierre Cuijpers, catholique limbourgeois, mais aussi l'un des plus talentueux élèves de Viollet-le-Duc, qui parsema le Sud des Pays-Bas d'églises néo-gothiques. Quant à l'ineffable Guillaume, il affirma, en français : « Je ne mettrai jamais les pieds dans un monastère. »

convaincus. Ils soutinrent les libéraux, mais, peu à peu, les choses se gâtèrent entre les amis de Thorbecke et l'Église. En effet, le climat changeait et la publication de l'encyclique *Quanta Cura* assortie du *Syllabus* souleva contre l'Église la réprobation non seulement des protestants dits « orthodoxes », mais surtout des libéraux. Quant aux catholiques, ils se sentirent pris dans une espèce de *double bind*, entre d'un côté l'obéissance aux exigences du pape et, de l'autre, la reconnaissance envers ceux qui avaient défendu leurs droits. Et pour compliquer encore cette situation complexe, la question scolaire se posa également aux Pays-Bas. Ainsi, après un temps d'alternance entre les libéraux de Thorbecke – et, après sa mort, de Gerrit de Vries – et les conservateurs de Jan Hillenskerk (1818-1897), les libéraux décidèrent de doter le pays d'une nouvelle législation scolaire. On devrait ajouter : comme partout ailleurs en Europe, on l'a vu pour la Prusse, pour la Belgique avec la Loi Van Humbeek, mais la France ne tarderait pas à suivre avec les Lois Jules Ferry et même la Grande-Bretagne avec la Loi Forster. Cependant, ces diverses lois d'inspiration libérale divergent considérablement les unes des autres. Celle votée par le Parlement néerlandais instaurait l'école unique, c'est-à-dire le monopole de l'école publique, mais cette dernière se voulait neutre, mais certes pas laïque. En effet, l'étude de la Bible et de l'histoire sainte enseignée sur une base non confessionnelle était inscrite au programme. C'en était trop, tant pour les catholiques qui possédaient de nombreuses écoles que le gouvernement proposa d'intégrer au service public que pour les fondamentalistes calvinistes qui souhaitaient des écoles séparées.

Le troisième système de partis et l'émergence du clivage Église/État

Trois changements profonds affectèrent le système partisan et la vie politique néerlandaise des deux dernières décennies du XIX^e siècle : le décès de Guillaume III, la fondation de l'ARP et la rupture entre catholiques et libéraux.

En premier lieu, en l'an de grâce 1890, Guillaume III accomplit l'acte le plus positif et le plus bénéfique pour son peuple : il rendit

l'âme¹⁰. Ayant débarrassé le trône de son encombrante présence, il ne laissait comme seule héritière qu'une enfant de dix ans, la reine Wilhelmine. En effet, son digne fils, Guillaume dit « Wiwi », était mort à Paris, car n'étant pas doté de la rude constitution de son père, sa santé ne résista point aux dépravations variées auxquelles il l'avait soumise. Obsédé par le risque d'extinction de la Maison d'Orange et comme l'infortunée reine Sophie, retournée dans son Wurtemberg natal, était décédée peu après son fils, le roi se mit alors en quête d'une princesse protestante. Il visa en premier lieu très haut, demandant la main d'une princesse d'Angleterre, mais la reine Victoria déclina poliment l'offre du colosse prématurément vieilli. Éconduit un peu partout, ce dernier se tourna vers sa sœur, la grande-duchesse de Saxe-Weimar, la priant de lui accorder la main de sa fille, Élisabeth de Saxe-Weimar, donc sa nièce. Mais Sophie refusa catégoriquement. Inquiète des éventuelles conséquences politiques de la rebuffade qu'elle infligeait à son frère, elle lui suggéra de s'adresser au souverain de l'un des très nombreux petits États allemands, le prince de Waldeck-Pyrmant, père de nombreuses filles et qui ne demandait qu'à les marier. Quand on est un principule, on ne refuse pas le statut de beau-père du roi des Pays-Bas. Et pourtant, l'aînée résista victorieusement aux sollicitations paternelles, seule la cadette finit par accepter d'épouser ce sexagénaire peu attirant ; Emma devint reine contre la promesse que son époux s'amenderait¹¹. En 1880 naquit la princesse Wilhelmine, le contrat était rempli. Le roi aurait préféré un fils, mais, l'âge aidant, il comprit qu'il fallait se contenter de ce que la Providence lui offrait.

À la mort du roi en 1890, la régence fut confiée à la veuve, la reine Emma et, en 1898, la reine Wilhelmine montait sur le trône jusqu'à

10 On se gardera bien de préciser à qui. Si l'on suit l'interprétation rigide de ceux qu'il caressa dans le sens du poil, ce serait au Diable... Mais comme l'écrivaient, en ce temps là, les Bibles protestantes : « Les desseins de l'Éternel sont insondables. » Son excuse serait d'avoir hérité pour moitié du patrimoine génétique des Romanov, une belle série de tsars brutaux et de tyrans sanguinaires !

11 Ce qu'il ne fit pas vraiment, se contentant de confier ses frasques sexuelles à la discrétion d'un pavillon de chasse.

son abdication en 1948. Désormais, la fonction royale serait exercée avec décence et dignité. Mais mieux encore, le décès de Guillaume III mettait un point final à toutes les intrusions de la Couronne dans la vie politique néerlandaise.

En second lieu, en 1874, un pasteur et théologien du nom d'Abraham Kuyper fut élu député à la Chambre basse des États-généraux et s'en alla siéger sur les travées des conservateurs. Disciple de Groen Van Prinsterer et, partant, contre-révolutionnaire acharné, il devint très rapidement le chef politique résolu qu'attendait l'aile antirévolutionnaire du parti conservateur. Kuyper reste encore aujourd'hui l'homme politique et l'organisateur le plus extraordinaire de l'histoire partisane européenne. Il fonda un journal – relativement facile à l'époque – mais également le premier parti moderne de l'histoire des Pays-Bas (l'ARP) – ce qui l'était moins –, un syndicat (le CNV) – là, il frappait très fort –, et – pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? – une université (l'Université libre d'Amsterdam) et pour couronner le tout par une apothéose : une Église, la *Gereformeerde Kerk* ! Ce fut, de toute évidence, la loi scolaire de 1878, qui motiva un engagement aussi énergique.

Abraham Kuyper ne partait pas de zéro : les antirévolutionnaires disposaient d'une doctrine, celle établie par Groen Van Prinsterer, de quelques députés résolus à rompre avec les conservateurs et, éparpillés dans le pays, de comités électoraux et des associations généralement intitulées « Bible et Liberté ». Comités et associations ou du moins, certaines d'entre elles avaient constitué en 1869 une espèce de comité de liaison présidé par le baron de Geer van Jutphaar. Kuyper prit les choses en main et organisa un véritable parti, d'abord sous la forme d'une ligue contre la loi scolaire, à l'imitation de l'*Anti Corn Law League* en Angleterre. À la suite de cette mobilisation, il créa l'*Antirevolutionaire Partij*, ARP, le dotant de statuts et d'un programme fondamental que tout candidat devait obligatoirement endosser.

Quoiqu'issu du parti conservateur et fondé par l'un de ses anciens députés, l'ARP s'en distinguait radicalement, y compris de son aile contre-révolutionnaire. Abraham Kuyper se souciait de la prérogative royale comme d'une guigne et goûtait fort peu les frasques sexuelles

de Guillaume III. À ses yeux, ce dernier n'était qu'un satrape lubrique. Par ailleurs, le parlementarisme à l'anglaise lui convenait, permettant le *Party Government*. De plus, l'ARP s'était enraciné en milieu populaire et préconisait la démocratisation. Sa vision théocratique mise à part, l'ARP était plus proche, ou moins éloigné, des sociaux-démocrates que des conservateurs. Dernier point d'opposition : Kuyper militait pour la séparation de l'Église et de l'État.

Du côté catholique, on assista aussi à un réveil. Le rétablissement de la hiérarchie les avait sortis de leur torpeur et rendus leur dignité, *Quanta Cura* les avait transformés en ultramontains. L'entente avec les libéraux devenait problématique et la loi scolaire de 1868 la brisa. Les antirévolutionnaires voulaient une école fondée sur la Bible d'où serait, par exemple, bannie la théorie de l'évolution. Les catholiques entendaient, d'une part, sauver leurs écoles et de l'autre, se conformer au *Syllabus* dont l'une des propositions condamnées était que les catholiques pouvaient approuver un système éducatif séparé de l'Église. Un mandement épiscopal des cinq évêques catholiques revendiqua le principe d'une éducation conforme à leur foi, pour les enfants de confession catholique; toutefois, là où ce n'était pas possible, les catholiques pouvaient mettre leurs enfants dans une école non catholique, privée ou publique, pour autant que cette dernière n'enseignât rien qui fût contraire à la morale et à l'enseignement de l'Église¹². Conjointement, catholiques et fondamentalistes, bientôt *gereformeerde*, lancèrent une pétition contre la loi scolaire qui recueillit plus de 400 000 signatures, mais le gouvernement demeura inflexible. Les catholiques étaient déçus, mais comment s'entendre sur des objectifs communs alors que Pie IX interdisait la lecture de la Bible aux fidèles de base et que les calvinistes en faisaient une obligation? Les catholiques pouvaient-ils envoyer leurs enfants dans une école unique fondée sur les Saintes Écritures, comme le revendiquait l'Association « *Een school met de Bijbel* »? Ce fut Abraham Kuyper qui trouva la solution du problème : des écoles séparées.

Mais le coup de grâce qui mit fin au soutien des catholiques au Parti libéral fut porté, en 1870, par l'invasion des États pontificaux et la

12 L. Winkeler (ed.), *Educativen Mandate*, p. 6.

conquête de Rome par les Italiens. Les catholiques hollandais avaient envoyé beaucoup de leurs fils – l'un des contingents nationaux les plus importants – combattre dans les rangs des zouaves pontificaux. Or, de leur côté, les libéraux éprouvaient de la sympathie pour la cause du *Risorgimento* et manifestement, les députés catholiques du Brabant et du Limbourg n'en avaient pas conscience ; en effet, les parlementaires catholiques entreprirent, au moment où, par la brèche de la *Porta Pia*, les troupes piémontaises s'engouffrèrent dans la Ville éternelle, une démarche d'une candeur naïve : ils demandèrent au gouvernement de prendre des mesures afin de restaurer la souveraineté pontificale sur Rome¹³. Le cabinet et les libéraux refusèrent d'endosser le projet que ne soutenaient pas les protestants. Pire encore, le ministre des Affaires étrangères décida de fermer son ambassade près le Saint-Siège, le pape ayant cessé de présider aux destinées d'un État souverain. La rupture entre libéraux et catholiques, déjà mise à mal par la querelle scolaire, fut ainsi consommée. Les députés catholiques siégèrent alors sur les bancs conservateurs, mais se sentaient plus enclins à coopérer avec les antirévolutionnaires avec lesquels ils luttaient contre les lois scolaires du cabinet libéral.

Le Club catholique au Parlement

Cependant, contrairement à la Belgique, le clivage Église/État avait quelque peine à diviser les Néerlandais. De fait, les libéraux restaient totalement étrangers au sectarisme de leurs homologues belges qui n'étaient libéraux que de nom. La plupart des dirigeants du parti appartenaient au protestantisme libéral, hégémonique au sein de l'Église réformée établie, la *Hervormde Kerk*. D'une part, les dirigeants libéraux et le gouvernement pensaient que la nation étant divisée entre catholiques et protestants, la neutralité de l'école s'imposait. D'autre part, ils décidèrent de négocier avec les catholiques et les protestants fondamentalistes, dits « orthodoxes », qui créaient la *Gereformeerde Kerk*. Le cabinet était prêt à renforcer

13 Techniquement, ce n'était pas idiot : dotés d'un vaste Empire colonial en Asie et aux Amériques, les Néerlandais possédaient la troisième ou la quatrième flotte de guerre au monde, face à laquelle la marine italienne aurait fait piètre figure.

l'enseignement religieux à l'école publique, mais, comme on l'a vu, calvinistes et catholiques divergeaient quant à l'étude de la Bible ; les deux Églises refusèrent donc les propositions libérales. Loin de se lasser, les libéraux proposèrent alors aux *gereeformeerden* de fonder leurs propres écoles, acceptant ainsi la liberté de l'enseignement, mais la négociation achoppa sur la question financière : l'État voulait bien accorder des subsides, mais refusait de salarier les enseignants et de payer les constructions scolaires, comme il le faisait pour l'école publique. Les catholiques des provinces du Sud étaient moins sensibles aux questions financières, car ils disposaient déjà d'écoles alimentées par la générosité des fidèles, les plus pauvres n'étant pas en reste. Par contre, ils s'alignèrent sur les positions de Kuyper lorsque le gouvernement, multipliant les concessions, accepta de « reconnaître, de subsidier et de salarier » les écoles confessionnelles, mais entendait contrôler leurs programmes ; *gereeformeerden* et catholiques rejetèrent les offres du ministère. Ainsi s'ouvrit, en 1878, une question scolaire très différente de celle que connaissaient, à la même époque, la France et la Belgique. Elle n'en empoisonna pas moins la vie politique néerlandaise de 1878 à 1918 ! Les libéraux devinrent de plus en plus hostiles à l'encontre des Églises et ce bon pasteur Kuyper déploya ses nombreux talents à attiser les braises craignant que le feu ne s'éteignît.

La ligne de clivage se trouvait désormais tracée et Kuyper en fut le principal auteur et acteur, mais les catholiques suivirent jusqu'au moment où, eux aussi, se découvrirent un leader capable de fédérer leurs comités électoraux. Ils le trouvèrent en la personne du P. Herman Schaepman (1844-1909), prêtre et poète, un intellectuel de haute volée, formé à Rome et professeur d'histoire ecclésiastique au Grand Séminaire. Dès son retour de Rome, il ne cessa de militer par ses écrits dans la presse et dans des revues en faveur des droits des catholiques. Il combattit les lois scolaires de 1878, une lutte qui l'amena à se présenter aux élections de 1880 et où il fut élu député de Bréda : pour la première fois, un prêtre catholique siégeait aux États-généraux des Pays-Bas. Constatant l'impossibilité d'amener les catholiques à soutenir l'ARP – antipapiste à l'époque – et celle de créer une formation chrétienne non confessionnelle – vu l'hostilité

tant de l'épiscopat que des fidèles – il se résolut à fonder un parti sur le modèle du *Zentrum* allemand. Pour ce faire, il publia un programme d'une étonnante modernité qu'il intitula modestement *Proeve Van een program*, c'est-à-dire esquisse d'un programme (1883). Rassembler les députés catholiques au sein d'un groupe parlementaire unique ne fut pas une sinécure : divisés, sur le fond, entre démocrates-chrétiens et conservateurs, entre ceux qui acceptaient une coopération ponctuelle avec les antirévolutionnaires et ceux qui récusait toute entente, même limitée, avec ces hérétiques qui les persécutèrent jadis, sans parler de divergences sur des problèmes concrets, comme l'obligation scolaire, le service militaire, l'élargissement du droit de vote, etc. Schaepman parvint, non sans efforts, à coordonner la stratégie politique du *Roomskatholisch Kamerclub* qui datait de 1891 et tenait plus de l'amicale que du groupe parlementaire, et qu'il ne rejoignit qu'en 1896, lorsqu'un semblant de discipline y fut instauré. Par contre, il éprouva beaucoup de peine à fédérer les comités électoraux catholiques ; tout au plus, parvint-il à mettre sur pieds une confédération très souple et décentralisée, l'*Algemeene Bond Van Roomsche Katholieke-kiesverenigen* (Confédération générale des associations électorales catholiques romaines) qui fonctionna jusqu'en 1926. Le modèle adopté s'inspirait du *Volksverein* allemand, mais moins centralisé encore. Toutefois, le groupe parlementaire se désignait officiellement comme *Roomsch-Katholieke Staatspartij*, qu'on peut traduire librement par Parti national catholique romain¹⁴.

Outre l'organisation d'un parti catholique, le P. Schaepman connut deux autres réussites¹⁵. D'une part et surtout après la publication par Léon XIII de l'encyclique *Rerum Novarum*, put-il amener son parti, où siégeait nombre de hobereaux brabançons et limbourgeois, à soutenir des politiques sociales. Ce qui convenait d'ailleurs à un électorat composé d'individus de condition modeste, les catholiques étaient d'ailleurs surnommés « le parti des pauvres

14 La traduction littérale de *staatspartij* serait « parti d'État ».

15 J. Bornwasser, « Schaepman en het isolement der Nederlandse Katholieken », *Katholiek Staatkundig Maandschrift*, September, 1963, pp. 209-220.

gens ». D'abord conservateur, le P. Schaepman n'avait pas attendu l'encyclique pour évoluer : il l'avait fait dès les années 1870, sous l'influence de Mgr von Ketteler. Son second succès fut de convaincre ses députés de se rapprocher de l'ARP : il avait compris que Kuyper, intelligent et réaliste, avait apprécié le concours des catholiques lors des luttes scolaires de 1878 et semblait susceptible de surmonter son antipapisme afin de réaliser l'objectif d'établir des écoles séparées.

En 1883-1888, le cabinet conservateur de Jan Heemskerk proposa une loi visant, comme en Belgique, à étendre le droit de vote, pensant renforcer électoralement les conservateurs face aux libéraux. Il escomptait le soutien de la gauche du parti libéral, ainsi que celui des partis religieux afin de réformer la Constitution. ARP et RKSP négocièrent leur appui en échange d'un amendement au texte constitutionnel rendant possible la subsidiation par l'État des écoles privées religieuses ; Heemskerk fut bien mal récompensé pour ses efforts ou, plus exactement, avait-il commis une erreur d'évaluation : les nouveaux électeurs dont il guignait les suffrages se portèrent massivement sur l'ARP qui tailla des croupières aux conservateurs. De même, l'abaissement du cens électoral permit aux citoyens catholiques des zones urbaines d'Amsterdam et de Rotterdam d'accéder au vote. C'était un succès pour Herman Schaepman : les deux partis confessionnels obtenaient la majorité absolue au Parlement en 1888. L'ARP et Kuyper désignèrent l'un de leurs députés les moins virulents, Enéas Mackay, pour le poste de Premier ministre d'un gouvernement où, pour la première fois, siégeaient des catholiques, mais à des postes marginaux : pour Schaepman, il fallait, en la matière, se mettre à la remorque des protestants¹⁶.

Le premier gouvernement des partis confessionnels

Le cabinet déçut ses électeurs, le baron Mackay se limitant à augmenter très modestement les subsides aux écoles religieuses, couvrant environ un tiers des coûts de l'enseignement. Mais le grand succès du RKSP fut la loi sur la protection du travail, la première loi sociale, introduite par le ministre de la Justice, Gustave Ruijs de Beerenbrouck, un aristocrate limbourgeois féru d'idées

16 Le cabinet se composait de 4 ARP, 2 catholiques et 2 conservateurs.

catholiques sociales. Quoiqu'il en soit du conservatisme et du relatif traditionalisme du député de Maëstricht, il devint, comme ministre, le père de la législation sociale aux Pays-Bas, interdisant, entre autres, le travail des enfants et instaurant une inspection du travail afin de contrôler les conditions faites aux moins de seize ans, ainsi qu'aux femmes, au sein des entreprises. Il avait été auparavant président du Club parlementaire catholique à la Chambre basse des États-généraux¹⁷. Cependant et probablement à cause de sa timidité en matière scolaire, le cabinet Mackay déçut profondément ses partisans, singulièrement les fondamentalistes, qui attendaient bien plus de l'ARP. Quant au vote catholique, il resta d'une stabilité exemplaire. On soutenait « le » parti sans référence à ses résultats, le vote de ses électeurs était manifestement identitaire. Ainsi, avait-il « obtenu 22 sièges sur 100 en 1897. Il en eut régulièrement 25 à toutes les consultations jusqu'à la guerre. Sa stabilité était à l'image de sa fonction de représentant de la minorité catholique »¹⁸.

Suite à l'échec de Mackay, les libéraux, qui s'étaient sérieusement réorganisés, exercèrent le pouvoir de 1891 à 1901, améliorant le système représentatif en le démocratisant quelque peu, ce qui bénéficia aux partis confessionnels qui remportèrent les élections de 1901 aux dépens surtout du parti conservateur qui fut balayé de la scène politique. Cette fois, à Abraham Kuyper de prendre lui-même les choses en main, avec le Parti catholique toujours tapi dans son ombre. La marque du gouvernement Kuyper (1901-1905) resta à jamais sa tentative de fonder une politique coloniale sur des bases éthiques : une espèce de colonialisme à visage humain. En effet, les Indes néerlandaises – à savoir l'Indonésie – subissaient un système d'exploitation particulièrement odieux qui fut dénoncé, dès le milieu du XIX^e siècle, par un ancien fonctionnaire colonial qui, écœuré, remit sa démission et se réfugia à Bruxelles où il publia sous le pseudonyme de Multatuli un roman, au ton particulièrement décapant, intitulé

17 Trace de son identité catholico-limbourgeoise, il tenait *mordicus* à ses prénoms français – Gustave, Louis, Marie, Hubert –, une tradition qui perdura jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, voire au delà, pour certaines familles catholiques du Limbourg.

18 J.-M. Mayeur, *op. cit.*, p. 81.

Max Havelaar; il y décrivait le sort indigne fait aux indigènes qui travaillaient comme des esclaves – l'esclavage avait été aboli dans les colonies hollandaises en 1860 – pour un salaire de misère. En passant, l'auteur ironisait sur la mentalité mercantile, égoïste et la fausse bonne conscience de ses compatriotes, incarnés par le plus savoureux de ses personnages : Batavus Droogstropel. Secoués par la révolte survenue à Aceh – ville qui sera victime d'un tsunami au XXI^e siècle – et émus par la situation des *coolies*, des protestations s'élevèrent un peu partout dans le pays, répercutées par nombre de pasteurs protestants. Cependant, la croyance absolue des libéraux dans le laisser-faire, auquel ils attribuaient la prospérité du pays, ne les poussait pas à intervenir dans la vie économique de la principale colonie hollandaise. À ces considérations d'ordre doctrinal s'en ajoutaient d'autres, moins nobles, comme les relations que certains libéraux entretenaient avec les grandes entreprises présentes en Indonésie. Le cabinet Kuyper se fit un devoir de remédier à la situation des colonisés en s'efforçant de promouvoir ce qu'il qualifia du vocable de « colonialisme éthique ». Le gouvernement entendait par là l'instauration d'un système qui ferait prévaloir le bien-être des populations colonisées sur les intérêts économiques de la métropole. De fait, le salaire des travailleurs des plantations de café fut amélioré, mais on restait loin encore d'une véritable émancipation des indigènes.

Hélas pour lui, la politique d'Abraham Kuyper ne trouva pas grâce aux yeux des électeurs néerlandais qui remirent les libéraux en selle – de 1905 à 1908. En fait, la disparition du Parti conservateur avait surtout bénéficié aux libéraux, dont la base sociale ne différait guère de la leur. Par ailleurs, les audaces perçues comme « gauchisantes », imputées à Kuyper, déplaisaient à la partie la plus modérée de son électorat et au sein même de l'ARP, le président de son groupe parlementaire, Alexander de Savornin Lohman, entra en dissidence et fonda l'Union chrétienne historique (CHU) qui devint rapidement le parti des fidèles de la *Hervormde Kerk*. L'ARP prit néanmoins sa revanche en 1908 et un gouvernement ARP, catholique et CHU reprit l'avantage sous la présidence de l'ARP Theo Heemskerk, fils de l'ancien *leader* conservateur : les plus religieux d'entre ces derniers ayant fort opportunément grossi les rangs antirévolutionnaires. En

1903, on assiste à un nouveau retour de balancier, le Parti libéral rajeuni revient au pouvoir et forme le gouvernement sous la houlette de Pieter Cort Van der Linden. Il devra gérer la période de guerre, la montée des menaces de révolution et parvint à tout régler, y compris la lancinante question scolaire.

La « Grande Pacification » (1917)

Dès août 1914, le souci exclusif de Cort Van der Linden fut de maintenir les Pays-Bas à l'écart du conflit mondial. Lui-même était clairement pro-allemand, on dit même qu'il permit à des éléments de la *Reichwehr* de traverser discrètement le Sud du Limbourg afin de mieux encercler Liège. Par ailleurs, en 1918, le Royaume accorda l'asile au *Kaiser* Guillaume II renversé par la Révolution allemande. Cependant, si nombre de protestants inclinaient vers le *Reich*, les catholiques penchaient pour la France, la mémoire de leurs élites avait conservé le souvenir de ce qu'ils devaient au Directoire et à l'Empire : leur émancipation. D'autres pressions s'exerçaient également sur la Hollande, celle des Britanniques qui poussaient le Premier ministre à rejoindre le camp allié, mais également, à partir de 1917, celle des sociaux-démocrates dont le *leader* Troeslstra avait d'ailleurs déclaré qu'il ne voyait pas pourquoi la révolution prolétarienne s'arrêterait à la frontière néerlandaise. On mesure le talent et le sens politique de Cort Van der Linden qui s'affirma ainsi comme le digne successeur de Thorbecke.

À la Chambre basse des États-généraux, les laïcs libéraux et SDAP (sociaux-démocrates) disposaient de 55 sièges contre 45 aux trois partis confessionnels. Le gouvernement libéral était donc minoritaire et devait compter avec le concours, plus ou moins assuré, du SDAP. Heureusement, Troeslstra partageait une conception particulièrement catéchétique du marxisme et considérait les libéraux comme les démocrates bourgeois qu'évoquent Marx et Engels dans le *Manifeste du parti communiste*. Et comme, selon cette même vulgate, la religion s'éteindrait automatiquement avec l'inéluctable changement que le prolétariat apporterait à l'infrastructure du mode de production, il pensait – à l'instar de ses camarades belges – que le suffrage universel donnerait la victoire aux socialistes.

Le génie de Cort Van der Linden fut de globaliser l'ensemble des revendications disparates portées tant par la gauche, que par les religions et par les libéraux. Par une habile négociation, il obtint des trois formations religieuses de se rallier au suffrage universel masculin, assorti du mode de scrutin le plus démocratique qui fût : la proportionnelle intégrale, le pays ne formant qu'une seule et unique circonscription. De même, le vote des femmes, qui impliquait une révision de la Constitution, serait introduit par ce moyen et, de fait, il fut voté en 1922. En échange, les partis laïcs soutinrent une loi scolaire qui mettait écoles publiques, écoles catholiques et écoles protestantes sur un pied d'égalité. C'est ainsi que débuta la segmentation de la société civile en « piliers étanches » où l'on pouvait naître, vivre et mourir sans entretenir de relations explicites avec les membres des autres piliers. Chacun disposant de son réseau éducatif complet, de la maternelle à l'université, de ses associations culturelles et sportives, de ses fanfares et, au sommet, de son parti politique. Le cœur, le centre nerveux du pilier catholique était bien sûr l'épiscopat qui ne se priva jamais d'intervenir. Ainsi, quand, à la faveur du suffrage universel, les démocrates-chrétiens voulurent organiser un parti chrétien social, les évêques tuèrent cette tentative dans l'œuf : il ne fallait surtout pas diviser l'électorat catholique.

La création et l'hégémonie du Parti catholique RKSP

Les sociaux-démocrates se trouvèrent fort dépourvus lorsque les élections au suffrage universel furent venues. Ils escomptaient la révolution par les urnes, mais à la grande surprise de Troelstra, le prolétariat n'était pas au rendez-vous : les travailleurs de confession catholique apportèrent massivement leur soutien au RKSP comme l'ensemble de la communauté, tandis qu'au nord du pays, les ouvriers *gereformeerde* faisaient de même au profit de l'ARP. Bien sûr, le SDAP progressa significativement tandis que les libéraux s'effondraient ; ce fut le RKSP qui sortit grand vainqueur de la confrontation électorale. Ensemble, le RKSP, l'ARP et la CHU obtenaient une majorité solide qu'ils conservèrent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Pour la première fois dans l'histoire des Pays-Bas, un gouvernement présidé par un catholique romain accédait au pouvoir, le Premier ministre

était Charles Ruijs de Beerenbrouck dont le père avait été ministre de la Justice dans le gouvernement Mackay et, pour renforcer le symbole, l'élu était natif et habitant de Ruhrmonde en Limbourg, donc issu d'un ex-pays de généralité du temps des Provinces-Unies.

La tâche dévolue au cabinet Ruijs de Beerenbrouck, premier gouvernement démocratique¹⁹ de l'histoire des Pays-Bas, était tout sauf une sinécure. Le pays avait pu conserver sa neutralité durant la guerre, mais être demeuré à l'écart du conflit ne l'avait pas transformé en jardin de roses : les petites gens, les urbains de condition modeste et même moyenne eurent faim, autant qu'en Allemagne et en Belgique occupée. En effet, le gouvernement de Londres qui se méfiait, à juste titre, de celui de La Haye avait imposé un blocus sévère afin qu'aucune denrée à destination de l'Allemagne ne pût transiter par le territoire néerlandais. Le subtil Cort Van der Linden, soucieux d'éviter tout heurt avec la *Royal Navy*, fit contre mauvaise fortune bon cœur et s'inclina devant les exigences britanniques. Les Hollandais avaient dû également faire face à un afflux de réfugiés venus de Belgique et fuyant l'occupation allemande. Par ailleurs, et comme un malheur ne vient jamais seul, voici qu'en 1918, le paisible P.J. Troelstra, émoussillé par la Révolution allemande, fut saisi d'un prurit révolutionnaire et, déçu par l'ingratitude du prolétariat à l'encontre du SDAP, tenta de s'emparer du pouvoir par la force.

La tentative d'insurrection échoua piteusement : le gouvernement réagit avec autorité, d'autant plus que les ouvriers catholiques refusèrent de se joindre au mouvement²⁰. Ruijs de Beerenbrouck augmenta les rations alimentaires tandis que, payant de sa personne, la reine Wilhelmine descendit dans la rue, s'adressant directement à la population. Par ailleurs, et conformément aux vues du RKSP, le nouveau gouvernement avait créé deux nouveaux ministères, celui du Travail et celui de l'Éducation. Le premier fut confié à Piet Aalbersee,

19 Car procédant d'un Parlement issu du suffrage universel.

20 La sanction politique à l'encontre de P.J. Troelstra et des sociaux-démocrates se révéla plus lourde encore : le SDAP ne devint pas *Regerungs fähig* et il fallut attendre la Seconde Guerre mondiale pour qu'il participât à un gouvernement en 1939. Le contraste avec la Belgique voisine est frappant.

un démocrate-chrétien authentique, disciple du P. Schaepman dont il avait été le successeur comme député à la mort de ce dernier. Le ministre mit en œuvre une politique sociale encore inédite aux Pays-Bas jusqu'alors marqués par l'hégémonie libérale : journée de huit heures, semaine de 48 heures, création de l'assurance invalidité et d'un système de retraites, tous deux obligatoires. En ce qui concerne les fonctionnaires et les enseignants, tant de l'école publique que de l'enseignement confessionnel, ils se virent dotés d'allocations familiales tandis que leurs salaires furent substantiellement augmentés. En charge du travail depuis 1918, Aalbersee obtint, en 1922, que le commerce et l'industrie fussent détachés de l'agriculture pour rejoindre son ministère.

Charles Ruijs de Beerenbrouck ne dut pas affronter que le maintien de l'ordre constitutionnel ainsi que les problèmes sociaux et économiques, il se heurta également à la volonté belge de reprendre la Flandre zélandaise ainsi que le Limbourg, sa propre province. Heureusement, le roi Albert I^{er} ne pensait pas comme son gouvernement et le ministre des Affaires étrangères Van Karnebeek, négociant habilement, obtint simplement que fut actée l'internationalisation de l'embouchure de l'Escaut. Après les législatives de 1922, le gouvernement fut reconduit et les compétences du ministère du Travail élargies, mais cette fois il fût confronté, malgré son avance électorale largement due aux femmes qui votèrent pour la première fois, à une crise financière. Par conséquent Ruijs qui, de 1918 à 1922 avait mené une politique sociale avancée, se vit contraint de prendre des mesures d'austérité marquées par de larges coupures budgétaires : l'armée, l'enseignement et les salaires firent l'objet de coupes sombres obtenues en échange d'avantages qualitatifs en termes de participation des travailleurs par la création des commissions de conciliation des conflits sociaux : les Pays-Bas instauraient ainsi le dialogue social tandis que le florin était sauvé.

En 1925, les partis confessionnels reculant aux élections, Ruijs céda la place de Premier ministre au président du groupe parlementaire ARP qui réalisa le tour de force de présenter un budget en équilibre. Ainsi, se perpétua la coalition entre les trois partis confessionnels qui, forgée dans le feu des luttes scolaires, demeura

en fonction jusqu'en 1939. À côté du RKSP, le parti catholique, on retrouvait l'ARP, une déjà vieille connaissance et qui, grâce à sa base religieuse – la *Gereformeerde Kerk* – et interclassiste, avait résisté à l'épreuve du suffrage universel masculin (1918) et féminin (1922). L'autre partenaire était la CHU, l'Union chrétienne historique, une dissidence de droite de l'ARP fondée par un aristocrate, qui avait été le premier élu puis le président du groupe parlementaire ARP, Alexander de Savornin Lohman. Il avait également exercé la charge de ministre de l'Intérieur dans le gouvernement ARP-catholique d'Æneas Mackay²¹. La rupture entre Savornin et Kuyper remontait au débat et à la controverse provoqués par la tentative du ministre libéral Tak Van Poortvliets d'instaurer le suffrage universel (1894-1898) ; l'ARP étant encline à accepter la réforme, il se sépara de son parti pour, après maints avatars, créer la CHU. Cette dernière resta un parti de cadres rejoints par ceux d'entre les anciens conservateurs qui refusèrent de se fondre dans l'Union libérale, LU. Des trois partis religieux, ce fut le plus petit, le plus conservateur et le plus émotivement royaliste²². Il ne participa point au gouvernement avant 1918, se contentant d'un soutien extérieur au profit des cabinets Heemskerck et Kuyper et était devenu, le temps aidant, le parti de la noblesse et le vecteur privilégié des options de la *Hermvoorde Kerk*, l'Église établie, même si Savornin venait de l'Église réformée rivale.

La coopération entre catholiques et partis réformés n'allait pas de soi, une fois réglée définitivement la question scolaire et « l'antithèse » voulue par Kuyper solidement instaurée, c'est-à-dire le cloisonnement du pays en segments sociétaires quasi étanches où chaque communauté vivrait, séparément, son idéal de vie théologico-sociale. En effet, le RKSP avait beau détenir une position hégémonique et être le parti le plus important des Pays-Bas, les catholiques demeuraient en quelque sorte frappés d'illégitimité

21 La particule aristocratique hollandaise est, comme on l'a vu, le « van », l'usage français atteste soit d'un attachement aux racines catholiques du Limbourg, comme dans le cas des Ruijs de Beerenbrouck, soit de l'héritage des nobles calvinistes wallons réfugiés aux Provinces-Unies, grossi par les huguenots chassés par la révocation de l'Édit de Nantes.

22 La reine Wilhelmine consultait volontiers de Savornin Lohman.

et même si, grâce à leur démographie, ils devinrent la confession majoritaire vers 1930, ils n'en restaient pas moins minoritaires dans leur esprit. En effet, dès que se fut éloigné le péril révolutionnaire venu d'Allemagne, Ruijs de Beerenbrouck se vit aimablement et poliment congédié au profit de l'ARP Hendrik Colijn. En 1929, lorsque survint la « Grande dépression » et qu'il fallut faire appel à un homme d'État et non plus à un comptable, c'est à Ruijs que la souveraine s'adressa. Mais alors que son parti était le plus important, il ne connut entre 1918 et 1946, pas d'autre Premier ministre. Les protestants continuaient de regarder les catholiques comme de mauvais patriotes, de faux Néerlandais. Couvant sous la cendre, la crise éclata lorsque, au moment du débat portant sur le vote du budget du ministère des Affaires étrangères en 1925, un député CHU, Kersten, fit voter un amendement supprimant les crédits attribués à la légation des Pays-Bas près le Saint-Siège ; celle-ci avait été ouverte pendant la guerre par le gouvernement libéral de Cort Van der Linden. Malgré les efforts de Colijn et de l'ARP pour arrondir les angles, le cabinet tomba, ouvrant une longue crise gouvernementale.

Cet incident, d'apparence picrocholine, témoignait de l'état d'esprit calviniste à l'encontre de ce que les protestants considéraient comme le triomphalisme catholique : la puissance du RKSP, l'intense activité missionnaire du catholicisme néerlandais – incarné par la figure du cardinal Van Rossum, préfet de la *Propaganda Fide* sous Benoît XV et Pie XI –, l'ouverture d'une université catholique à Nimègue, etc. Le moindre des paradoxes n'est pas que l'étonnante expansion du catholicisme néerlandais fut largement due au « petit père Combes », parangon de l'anticléricalisme, qui, expulsant les congrégations, en amena beaucoup à s'installer au sud des Pays-Bas. Ainsi, les bénédictins de Solesmes se réfugièrent à Oosterhout, tandis que les dominicains de Lyon s'installaient à Richolt. Rapidement, le Limbourg et le Brabant furent couverts d'un maillage de collèges catholiques où l'enseignement était dispensé en français. Pour Kersten, la mission diplomatique hollandaise au Vatican constituait « un affront au caractère calviniste de la nation néerlandaise », l'amendement fut voté par 48 voix – CHU, libéraux, radicaux, socialistes et communistes –, contre 42 voix ARP et RKSP. Pour

les partis laïcs, qui ne partageaient en rien les opinions de la CHU, il s'agissait d'embarrasser le gouvernement. En définitive, le RKSP ne put, devant l'opposition de son aile conservatrice, conclure une alliance avec les sociaux-démocrates et les radicaux – à l'instar de ce qui se passait en Belgique – et le chrétien historique Dirk de Geer constitua un gouvernement des trois partis confessionnels élargi aux libéraux (1926-1929)²³. Le moins qu'on puisse dire est que la politique conduite par de Geer ne s'avéra guère convaincante, mais ce dernier fut rappelé aux affaires en 1939 face aux menaces de guerre comme le chef du parti le plus à droite de la coalition RKSP-CHU-SDAP, libéraux et radicaux, mais un an plus tard, il fallut le remplacer par un homme politique plus solide, l'ARP Pieter Gerbrandy qui dirigea le gouvernement de guerre à Londres de 1940 à 1945²⁴.

Durant la période qui s'étendit de 1925 à 1939, les catholiques s'employèrent à rendre la monnaie de leur pièce aux chrétiens historiques, en faisant tomber le gouvernement de Geer en 1929 pour des raisons idéologiques assez peu convaincantes : réformer la Constitution dans un sens corporatiste conforme à l'enseignement de l'encyclique *Quadragesimo Anno*. Cependant, la leçon valait bien un fromage et le groupe parlementaire catholique comprit qu'il fallait se doter d'une organisation partisane solide, l'exemple belge paraissant, en l'occurrence, éloquent.

La réforme de la Fédération des cercles électoraux catholiques

Avec l'introduction du *one man, one vote*, le caractère obsolète de l'*Algemeene Bond Van Roomsche Katholieke Kiesverenigingen in Nederland* qui se présenta victorieusement au scrutin de 1918 parut patent. Elle fédérait les associations électorales organisées dans les anciens districts qui élisaient les députés avant 1914 et les associations de districts demeuraient souveraines. Outre le fait que sur 100 associations de districts, seules soixante avaient adhéré à la

23 Considéré comme un gouvernement extra-parlementaire.

24 Gerbrandy fut le premier Frison, et de langue frisonne, à gouverner les Pays-Bas.

Fédération²⁵. Cependant, il ne faudrait pas se leurrer : contrairement au *Zentrum* sous la République de Weimar ou au Parti catholique belge, le pouvoir au sein du RKSP demeura au sein du groupe parlementaire de la Chambre basse et, jusqu'en 1940, le véritable chef du parti fut le président du Club parlementaire catholique romain. Par ailleurs, faute d'encadrement efficace – les catholiques issus des couches populaires accédant à la pleine citoyenneté en 1918 –, le RKSP perdit deux sièges lors des élections de 1925.

Le président du Club parlementaire catholique, Mgr Willem Nolens – député depuis 1896, compagnon et disciple du P. Schaezman à la Chambre basse – était convaincu de la nécessité d'organiser l'action politique des catholiques. Démocrate-chrétien convaincu et défenseur de la cause ouvrière, il n'en avait pas moins contribué à la création de la Fédération des associations électorales catholiques romaines et était devenu président du groupe parlementaire en 1910, un poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1931. À travers tous les avatars de l'organisation du RKSP, il fut le véritable chef du parti. De toute évidence, Mgr Nolens et les principaux responsables du R.K. *Kamersklub* regardaient avec envie vers la Belgique flamande voisine et son Parti catholique, un sentiment que partageaient les dirigeants des syndicats catholiques et ceux des organisations agricoles. Un alignement du RKSP sur le modèle belge paraissait à tous la meilleure solution ; à tous sauf aux évêques ou, plus exactement, au despotique archevêque d'Utrecht et primat des Pays-Bas depuis 1895, Mgr Henricus Van de Wetering : hors de question de perdre la moindre parcelle d'autorité sur le « pilier » catholique. Dès février 1918, un mandement épiscopal *interdit* aux diverses organisations catholiques de s'engager dans l'action politique, elles doivent rester sur le terrain social et apostolique. Il leur est formellement interdit de présenter ou même de soutenir des candidats de quelque manière que ce soit. Il leur est permis d'adhérer individuellement à des associations électorales, mais avec l'obligation de soutenir les candidats les plus dévoués à la cause de l'Église.

25 J. Beaufays, *Les Partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas (1918-1958)*, Bruxelles, Bruylant, 1973, p. 387.

Sur cette base, l'ancienne fédération se transforma en 1919 en *Algemeenen Bond Van Roomsche Katholieke Rijkskiesingorganisatie in Nederland*, une légère modification sémantique, mais qui signifie que la Fédération concernait le Royaume tout entier. Logique, quand on sait que le pays constitue une seule et unique circonscription et le RKSP se dota d'un programme, mais il n'empêche que les associations conservent leur autonomie : le pouvoir vient du bas. Idéologiquement et malgré le verrouillage exercé par l'archevêque, des intellectuels démocrates-chrétiens dirigés par le baron Wittert van Hoogland et regroupant des responsables syndicaux, fondèrent en 1922 « l'*Ultram-Club* » – abréviation de « *Ultram Remedium* » – afin de contrer la prépondérance conservatrice au sein du RKSP. S'élargissant encore, le club se transforma en un véritable mouvement de nature à concurrencer la Fédération : les cercles Saint-Michel. L'objectif était de transformer le RKSP en véritable parti doté d'une vie militante, visant non seulement à l'encadrement des électeurs, mais encore à leur formation. Le patronyme de Saint-Michel signifiait que le mouvement entendait détruire la société matérialiste qui s'incarne dans le capitalisme inhumain et son antithèse totalitaire, le socialisme et le communisme. À partir de 1925 et des politiques d'austérité du gouvernement Colijn, les michaélistes arrivent à la conclusion qu'il faut cesser d'exclure toute collaboration avec les sociaux-démocrates. Après un an de tractations entre les michaélistes et la Fédération, et suivant des procédures très hollandaises, une commission présidée par Ruijs de Beerenbrouck fit adopter de nouveaux statuts donnant naissance au *Rooms Katholieke Staatspartij*, un parti de masses fondé sur l'adhésion individuelle directe. Le RKSP est enfin né dans la forme qu'il conservera jusqu'à la Seconde Guerre mondiale²⁶. Les conditions exigées pour devenir membre du parti peuvent surprendre lorsqu'on garde à l'esprit les cas allemand ou même belge. En effet, il fallait être catholique pratiquant régulier et adopter une conduite morale conforme aux prescriptions de l'Église.

De son côté, l'épiscopat ne ménagea jamais son soutien au RKSP et, après la guerre, à son successeur, le KVP. « La hiérarchie

²⁶ J.P. Gribling, « Uit de geschiedenis van de RKSP », *Politiek Perspectief*, November 1956, pp. 1-64.

catholique aux Pays-Bas n'a reconnu comme orthodoxe qu'un seul parti catholique. Bien sûr, le parti ne fut jamais organisé par la hiérarchie. »²⁷ Toutefois, cette dernière s'employa avec succès à réduire toutes les tentatives de dissidence que celles-ci fussent de droite ou de gauche. Par ailleurs, l'appui des évêques revêtit également une forme négative, en condamnant les rivaux potentiels du RKSP. L'exemple le plus flagrant de l'efficacité de ce type de soutien reste sans conteste la décision épiscopale du 10 décembre 1918 par laquelle interdiction fut faite aux catholiques d'adhérer aux syndicats socialistes, d'assister aux réunions du SDAP et même de lire régulièrement la presse sociale-démocrate, ce sous peine d'excommunication. Il est vrai que la condamnation épiscopale succédait aux exploits calamiteux de Peter Selles Troestra. Néanmoins, ces événements se déroulèrent sous le pontificat de Benoît XV, alors que le Vatican espérait encore beaucoup de la Révolution russe. Trois ans plus tard, les évêques franchirent un pas supplémentaire en interdisant toute coopération et toute collaboration avec le parti social-démocrate : le type de coalition gouvernementale qui prévaut en Belgique, élargie aux libéraux, ou occasionnellement en Allemagne, devient impossible aux Pays-Bas. En 1926, l'épiscopat tapa à nouveau sur le clou en réitérant ses déclarations de 1918 : les organisations sociales catholiques sont tenues de proscrire toute activité à caractère politique. Dans ce dernier cas, l'objectif était de mettre en garde le mouvement Saint-Michel dont les membres venaient très largement des syndicats catholiques et du monde ouvrier.

La position particulièrement intransigeante de l'épiscopat néerlandais doit beaucoup à la personnalité de Mgr Henricus Van de Wetering, archevêque d'Utrecht, qui régna sur les catholiques du pays de 1895 à 1929 et à l'influence de son cadet de quatre ans, le cardinal Van Rossum qui le protégea, même lorsque la Curie fut régie par des prélats plus éclairés. Mgr Van de Wetering ne compte pas au nombre des pionniers de l'œcuménisme. Il correspond à et même incarne une génération de catholiques hollandais qui avait encore dû porter le fardeau du mépris que la majorité protestante exprimait à l'encontre des papistes, ces citoyens de seconde zone, peu fiables,

²⁷ J. Beaufays, *op. cit.*, p. 572.

car pas vraiment Néerlandais. Il n'était d'ailleurs que le second archevêque d'Utrecht depuis que Pie IX avait rétabli la hiérarchie catholique dans le pays. Par ailleurs, formé aux Pays-Bas, ayant fort peu voyagé, ancien chapelain puis secrétaire de Mgr Snickers, l'archevêque nommé par Pie IX afin de restaurer l'archidiocèse, il est curé à Hilversum lorsqu'il succède à son mentor. Son horizon se limitait au sud des Pays-Bas.

Le grand homme de la jeune Église néerlandaise et un tout autre calibre était, à l'époque, le cardinal Van Rossum qui avait fait carrière à la Curie. Rédemptoriste, Willem Marinus Van Rossum commença sa carrière pastorale comme professeur puis recteur du séminaire des rédemptoristes ; ce disciple de saint Alphonse de Liguori fut appelé à Rome par sa congrégation. Remarqué pour ses compétences de canoniste, il participa à la commission que Pie X avait instaurée afin de codifier le droit canon, c'est-à-dire le droit de l'Église²⁸. En 1911, Pie X, qui n'avait pas hésité à choisir un secrétaire d'État espagnol, créa Mgr Van Rossum, cardinal-diacre et pour la première fois depuis la Réforme, un cardinal néerlandais devenant ainsi membre du Sacré Collège. Il participa donc à la *nightmare team* qui entourait le dernier pape intégriste qui, peu de temps avant sa mort, le nomma président de la Commission biblique pontificale ; il apporta ainsi sa contribution au cadennassage de la recherche exégétique. Benoît XV, esprit libéral, ne lui en tint absolument pas rigueur. Au contraire, notre Limbourgeois se trouva promu au rang de cardinal-prêtre en 1915, pour assurer la direction de la Pénitencerie apostolique, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1932. Mais Benoît XV qui, décidément l'appréciait beaucoup, le nomma évêque *in partibus infidelium* avec le *titulum* de Césarée de Mauritanie, et procédant lui-même à son ordination épiscopale, car le cardinal Van Rossum devenait Préfet de la *Propaganda Fide*. Confirmé dans ses fonctions par Pie XI, il régna sur les missions jusqu'à sa mort en 1932. Il compta donc au nombre des membres les plus importants et les plus influents de l'Église et le cardinal Tisserant dû batailler ferme pour lui arracher la juridiction sur les Églises orientales auxquelles notre Hollandais n'entendait rien.

²⁸ Le *Codex Juris Canonici* fut promulgué en 1917 par le pape Benoît XV.

On mesure le prestige du cardinal Van Rossum, tant auprès des fidèles que de l'épiscopat de son pays et la fierté qu'éprouvèrent les catholiques hollandais, jusqu'à la classe politique largement protestante à être impressionnée par une personnalité internationalement reconnue. C'était un parfait intégriste, resté fidèle à la ligne intransigeante de Pie X jusqu'au bout des ongles. Cependant, à la différence de tant d'intégristes, lui au moins était intelligent. Il mourut inopinément à Maëstricht en 1932, sur le chemin qui le ramenait à Rome après un voyage au Danemark. Mgr Van de Wetering l'avait précédé dans la tombe en 1929 et, par surcroît, le successeur de ce dernier, Mgr Jansen, nommé en 1930, se révéla de santé fragile et finit par tomber malade, au point qu'en 1935, le Vatican lui adjoignit un coadjuteur en la personne du futur cardinal de Jong. Une maladresse qui ouvrit une période de flottement politique au sein de l'épiscopat catholique néerlandais qui dura *grosso modo* de 1931-1932 à 1935, date de l'entrée en fonction de Mgr de Jong comme archevêque coadjuteur d'Utrecht.

Cette relative vacance du pouvoir dans la communauté catholique, où chaque évêque tirait à hue et à dia sous le contrôle de Rome qui avait bien d'autres chats à fouetter – en Italie d'abord, en Allemagne ensuite et face au péril révolutionnaire en Espagne et au Mexique – correspond à la grande crise économique mondiale qui ébranla le monde capitaliste de 1929 à 1940. Elle frappa durement les Pays-Bas dont les gouvernements Ruijs de Beerenbrouck, puis Colijn, s'entêtèrent à pratiquer une politique économique et financière marquée au sceau de la plus stricte orthodoxie libérale, en l'occurrence s'accrocher mordicus à l'étalon-or et refuser toute dévaluation du florin – même après celle du franc belge – et bien sûr maintien de l'équilibre budgétaire²⁹. L'artisan de cette politique était le leader de l'ARP Hendrik Colijn, ministre des Finances du cabinet Ruijs de Beerenbrouck et Premier ministre d'une série de gouvernements dont l'instabilité n'empêcha point ce calviniste funèbre de mener sa politique avec la constance que confère l'assurance de détenir la

29 Le Royaume-Uni et les pays scandinaves avaient abandonné l'étalon-or depuis septembre 1931.

Vérité³⁰. Pour Colijn, dévaluer le florin aurait signifié commettre une escroquerie, une escroquerie monétaire certes, mais une escroquerie quand même. Le résultat ne se fit pas attendre : la rapide appréciation de la devise hollandaise, renforcée par la dépréciation des monnaies des États voisins, la rendit très chère et partant, les Pays-Bas non compétitifs avec pour conséquence immédiate l'effondrement des exportations. Dès lors, la crise s'abattit sur l'économie néerlandaise avec une violence bien plus considérable qu'en Belgique par exemple ; ainsi en 1935, le taux de chômage atteignit 40 % de la population active.

Au début, Colijn ne réagit pas ou, plus exactement, ne voulut pas réagir, à l'instar de son coreligionnaire Calvin Coolidge, président des USA au temps des « Années folles » et de la prohibition, il aurait probablement aimé se prévaloir de n'avoir rien fait. Mais voilà, la crise était là et, en bons libéraux orthodoxes, Colijn et nombre de ses ministres demeuraient convaincus qu'il suffisait de courber l'échine, de laisser passer l'orage et tout rentrerait dans l'ordre : il fallait laisser agir la « main invisible », chère à Adam Smith, un autre économiste calviniste. Sauf que l'orage ne passa point et que le chômage et la misère entraînèrent leur cortège de grèves et de manifestations, voire de mutineries, dont la plus spectaculaire survint en 1933 sur un navire de guerre que le Premier ministre Ruijs de Beerenbrouck n'hésita point à faire bombarder par l'aviation. L'extrême gauche se renforçait et s'agitait, exerçant de la sorte une pression sur les sociaux-démocrates qui s'agitèrent à leur tour et, compliquant un peu plus la situation politico-sociale, le *Nationaal-Socialistische Beweging* du sinistre Mussert – qui révéla sous l'Occupation ses multiples talents – soutenu financièrement par Berlin, adoptait la tactique de son grand frère allemand. Jusqu'en 1936, les cabinets Colijn – souvent composés d'extraparlimentaires – pataugèrent, les crises gouvernementales se succédant allègrement, parfois pour des motifs de nature à plonger l'observateur français du XXI^e siècle dans une perplexité profonde : ainsi, en pleine crise économique et sociale, le gouvernement Colijn III tomba parce que la presse révéla que le

30 Colijn présida des cabinets pentapartites comprenant les trois partis confessionnels, les libéraux et les radicaux.

ministre radical de l'Éducation Marchant qui, pour se conformer à la politique d'austérité, fermait des écoles publiques, s'était en secret converti au catholicisme.

Cependant, sectaire avec la ferveur du néophyte ou non, Marchant pratiquait dans le domaine scolaire la politique que le cabinet menait dans tout l'appareil administratif : baisse des salaires et des effectifs ainsi que des subventions sociales. Évidemment, les catégories concernées par ces mesures perdant du pouvoir d'achat, contribuèrent à attiser tant la crise économique que le mécontentement. Hendrik Colijn, considérant ces mesures comme des « corrections », resta irréfragablement sur ses positions en dépit des divisions qu'elles provoquèrent chez les radicaux, le RKSP et jusque dans son propre parti, l'ARP.

L'affirmation des catholiques néerlandais

Le Parti catholique devait être le plus remuant, causant la chute de plusieurs gouvernements – les cinq cabinets Colijn, sauf le troisième –, car il était profondément divisé et tenta d'apporter à la crise des solutions empruntées à *Quadragesimo Anno*, c'est-à-dire un certain corporatisme économique, ce qui fit tomber le cabinet Colijn II. Dans les rangs du RKSP, la colère grondait contre Colijn et le mouvement Saint-Michel osait proposer de négocier avec le SDAP afin qu'il s'alignât sur son homologue belge pour gouverner avec les catholiques. Après que le gouvernement belge de Paul Van Zeeland eût dévalué le franc belge en 1935, le ministre des Finances RKSP Steenberghe demanda publiquement la dévaluation du florin ; rien n'y fit, l'intraitable Colijn le débarqua du cabinet. En définitive, Colijn dut quand même s'incliner lorsque le gouvernement du Front populaire dévalua le franc français et que le Premier ministre fut discrètement averti par le Conseil Fédéral que la Suisse allait s'aligner sur Paris et abandonner l'étalon-or. Par son entêtement doctrinaire, Hendrik Colijn causa beaucoup de mal à son pays, mais il faut lui reconnaître le grand mérite de la fermeté qu'il manifesta également lorsqu'il s'agissait de défendre la démocratie contre l'agitation communiste et les tentatives criminelles du NSB.

Et les évêques dans tout cela ? Ils semblent animés par un seul souci : protéger leurs ouailles en organisant le *zuil* catholique – c'est-à-dire le segment sociétaire que celles-ci constituent – et en l'entourant d'une muraille symbolique ; en fait, les catholiques néerlandais se retrouvèrent enfermés dans une espèce de ghetto. Par exemple, vers la fin de l'épiscopat de Mgr Van de Wettering, alors que les Pays-Bas se lançaient dans l'aventure de ce que l'on désignait encore du vocable de TSF avec la création des émetteurs de Hilversum, les évêques refusèrent – et les autres confessions leur emboîtèrent le pas – le monopole de la chaîne publique AVRO³¹ (Association générale de radiodiffusion) et obtinrent leur propre radio, la KRO (Société catholique de radiodiffusion), tandis que les deux dénominations protestantes créaient la NCRV (Association néerlandaise de radiodiffusion chrétienne) pour l'une et la VPRO (Société protestante libre de radiodiffusion) pour l'autre, et pour ceux qui ne se reconnaissaient dans aucune Église, l'État concéda une société radiophonique aux sociaux-démocrates, ainsi qu'aux syndicats de la même tendance, la VARA, l'association des travailleurs amateurs de radio³² ! Il ne restait plus qu'à faire de l'AVRO la chaîne de tous les autres. Le rêve d'Abraham Kuyper, l'antithèse, la contre-société, devenait une réalité de plus en plus tangible. Face à la crise économique, seule valait l'application stricte des principes chrétiens et pour ce faire, il n'existe qu'un seul moyen : adhérer aux diverses organisations catholiques. Par contre, celui qui adhère à une organisation d'une autre orientation, qu'elle soit socialiste, communiste, libérale, radicale ou même neutre, commet une lourde faute. Ainsi, le 1er février 1931, l'épiscopat néerlandais publia un mandement épiscopal significativement intitulé : « Mandement de l'épiscopat des Pays-Bas contre le libéralisme, le socialisme et le communisme : pour l'unité des catholiques ».

31 AVRO : *Algemeene Vereeniging Radio Omroep* ; KRO : *Katholieke Radio Omroep* ; NCRV : *Nederlandse Christelijke Radio Vereeniging* ; VPRO : *Vrijzinning Protestantse Radio Omroep*.

32 VARA : *Vereeniging van Arbeiders Radio Amateurs*.

À part l'incitation à rejoindre les organisations sociales catholiques, on est en présence d'un discours essentiellement négatif, fondé sur l'interdiction assortie d'une grave menace de sanction. Ainsi, les sacrements et les obsèques religieuses seront désormais refusés au catholique qui se rendrait coupable de l'un des quatre actes suivants : adhérer « publiquement au socialisme et au communisme ennemis de la religion », adhérer publiquement aux principes libéraux et radicaux ; adhérer à un mouvement socialiste ou communiste ; enfin, celui ou celle qui, sans adhérer à une organisation socialiste ou communiste, « lit couramment leur presse ou assiste à leurs réunions »³³. Chaque année, les évêques répéteront ce message aux fidèles et, au moment des élections législatives, ils exhortèrent les catholiques à serrer les rangs, à demeurer unis, mais sans mentionner le RKSP. Il s'agit d'un soutien « en creux », car on ne voit pas comment ils pourraient maintenir leur unité électorale en votant pour un autre parti que le RKSP. Plutôt que de soutenir franchement celui-ci, l'épiscopat néerlandais préféra asséner de violents coups de baculum à toutes les formations politiques du pays sauf une : le RKSP et donc... Mais pourquoi ne pas appeler clairement les catholiques à soutenir le parti qui porte leur nom ? Probablement par méfiance envers un parti que la hiérarchie suspectait de vouloir lui disputer le contrôle de ses chères organisations sociales.

En définitive, cette fermeture porta des fruits au moment de la montée du nazisme. Depuis la restauration de la hiérarchie catholique, le niveau intellectuel épiscopal s'était amélioré. Il y avait eu le cardinal Van Rossum – une exception – mais à Mgr Van de Wettering, dont on a déjà souligné le caractère, succéda Mgr Jansen, un enseignant qui avait exercé les fonctions d'inspecteur, mais son épiscopat fut bref et son coadjuteur, Mgr de Jong prit la suite. Avec Johannes de Jong, la barque du catholicisme hollandais, qui avait cessé d'être un frêle esquif, se dotait enfin d'un véritable pilote. En effet, grâce à une démographie particulièrement féconde, le catholicisme était devenu dans les années trente la principale religion aux Pays-Bas. Il n'était plus question que désormais cette importante province ecclésiastique fût dirigée soit par un cardinal de Curie, soit par un ignare ou un

33 Cité in J. Beaufays, *op. cit.*, p. 578.

malade : Pie XI prit le risque de nommer un chanoine qui n'avait pas encore cinquante ans. D'abord coadjuteur en août 1935, puis archevêque un mois plus tard, le P. Johannes de Jong était directeur du Grand Séminaire de Rijsenburg et chanoine de la cathédrale d'Utrecht.

Le nouveau primat combinait deux qualités : d'une part, il était natif d'un village de l'île frisonne d'Amerland, une région septentrionale où si un prêtre catholique s'aventurait à sortir en soutane, il risquait insultes, horions et jets de pierres ; heureux est-il s'il échappe à une lapidation en règle. Un contexte socioculturel qui avait de quoi forger le caractère. La lutte commune des catholiques et des *gereformeerde* contre les lois scolaires libérales avait certes rapproché les élites, mais pour les catholiques des provinces méridionales, les protestants étaient des hérétiques voués aux flammes de l'Enfer ; quant aux réformés de ces bastions de l'ARP, lorsque naquit en 1885 le futur cardinal, ils n'avaient toujours pas digéré le rétablissement de la hiérarchie catholique par Pie IX. Peu nombreux, les catholiques y étaient fervents, les familles nombreuses et riches en vocations sacerdotales. Mgr Jansen venait également de Frise, mais du chef-lieu, Leeuwarden, ce qui n'était pas la même chose, les esprits étant plus ouverts en milieu urbain. Mgr de Jong, aîné d'une fratrie de sept enfants, était le fils du boulanger de Nes et probablement le seul boulanger du seul village de l'île d'Amerland qu'à l'époque une digue-barrage ne la reliait pas encore au Continent. Les hivers étaient rudes et le climat très difficile à tout point de vue. Envoyé au petit séminaire de Cullemberg en 1898 et sûr de sa vocation, il continua ses études, suivant le cursus hollandais habituel, au Grand Séminaire de Rijsenburg et fut ordonné prêtre le jour de l'Assomption 1908. Cependant, remarqué par son supérieur, le jeune P. de Jong bénéficia d'une bourse qui lui permit de continuer ses études à Rome à la Grégorienne où il obtint son doctorat en Philosophie et à l'*Angelicum* où il fit de même, mais en Théologie cette fois.

D'autre part, et contrairement à l'épiscopat néerlandais de l'époque, il était donc bardé de titres universitaires tout en étant un homme de terrain, car comme les évêques n'aimaient pas les intellectuels, le sien l'envoya en paroisse où il s'occupa des pauvres,

travaillant avec les sœurs de St-Vincent de Paul; mais le Grand Séminaire avait besoin de professeurs qualifiés et il fut nommé là où il avait lui-même étudié : à Rijnsburg. Il y enseigna de 1914 à 1931, date à laquelle il en devint le supérieur, ce qui lui valut le titre de chanoine de la cathédrale d'Utrecht ; on connaît la suite.

Sans relâcher l'opposition de l'Église au communisme, Mgr de Jong choisit d'ignorer le SDAP, très assagi, pour cibler ce qui lui paraissait le plus grand danger, le péril le plus imminent : la menace fasciste et nationale-socialiste. Encore professeur au Grand Séminaire de Rijnsburg, le P. de Jong avait pu mesurer les ravages que les doctrines fascistoïdes ou préfascistes exerçaient sur la jeunesse catholique, y compris parmi les candidats au sacerdoce. Il prit le problème à la racine en dénonçant « l'engouement sentimental pour "le radicalisme religieux pathologique de Bloy", ainsi que pour les thèses "antidémocratiques" empruntées à l'Action française ». N'oublions pas que si les protestants lorgnaient volontiers vers la Prusse, les catholiques, quant à eux, regardaient la France avec les yeux de Chimène. C'est donc un homme averti qui traita le problème posé aux catholiques par le Brabançon Anton Musert, le *Führer* du nazisme hollandais. Le personnage n'était pas une espèce d'énergumène inculte et, socialement, un raté comme son mentor Adolf Hitler. Au contraire, le chef du NSB était un ingénieur nanti d'une excellente formation scientifique, mais, émotif et imprévisible, il possédait autant de sens politique qu'une betterave. Ainsi, cet épigone d'Hitler rallié au nazisme, avant 1933, avait recruté des militants juifs pour le NSB que, en 1933, Berlin le pria d'expulser ! Il n'empêche que ce futur criminel de guerre obtint un siège aux élections de 1935 et quatre de plus en 1937.

Dès 1934, « les évêques publient un mandement qui attaque le national-socialisme et le fascisme. Ils rappellent que l'Église et l'individu ont des droits auxquels l'État ne peut attenter [...] le bien-être des hommes est détruit lorsque l'État se considère comme la seule source du droit, de la morale et de la liberté. Il en sera de même dans toute dictature et déification de l'État. »³⁴ Mgr de Jong ne fondait donc pas son action *ex nihilo*. Plusieurs évêques avaient déjà

34 J. Beaufays, *op. cit.*, p. 573.

condamné et interdit l'adhésion au NSB, dont ceux de Bois-le-Duc et de Ruhrmonde et sous l'impulsion du nouvel archevêque d'Utrecht, l'épiscopat rappela les termes de son mandement de 1934 et annonça que les membres du NSB sont exclus des sacrements et enjoint aux prêtres de leur refuser l'absolution lorsque, d'aventure, ils tentent de se confesser. L'épiscopat est d'ailleurs hostile à l'antisémitisme, le judaïsme d'origine sépharade était de longue date important aux Pays-Bas : que l'on songe à Spinoza par exemple³⁵. Il faut constater que, même le cardinal Van Rossum accorda son patronage à une association vouée à l'amélioration des rapports entre juifs et catholiques : l'*Opus sacerdotale Amici Israel*. Le désir de convertir le peuple élu afin d'avancer la fin des temps n'était probablement pas absent de l'esprit du cardinal, mais comparé à l'attitude de tant de prélats français à l'époque...

Pendant les années trente, et plus particulièrement durant la seconde moitié de la décennie, les esprits commencèrent à changer tant du côté social-démocrate que du côté catholique. En effet, au sud du Moerdijk, le gouvernement Van Zeeland rompait avec la politique libérale des gouvernements et le plus influent de ses ministres était Henri de Man qui, dans une série d'ouvrages retentissants, entendait d'une part remplacer le marxisme par le planisme et jeter l'anticléricalisme aux orties pour ouvrir le *Parti ouvrier belge* aux croyants³⁶. D'autre part, l'élaboration du plan entendait associer pleinement une représentation des professions. La différence avec les conceptions démocrates chrétiennes en l'occurrence tenait au caractère centralisé du Plan du travail adopté par le POB, comparé aux options décentralisatrices choisies en la matière par la démocratie chrétienne. L'ouvrage iconoclaste d'Henri de Man, pourtant devenu président de son parti, souleva un enthousiasme plus considérable aux Pays-Bas qu'en Belgique. Nombre d'élus et d'intellectuels SDAP avaient d'ailleurs déjà lu le livre lors de sa publication antérieure en

35 Ils avaient trouvé refuge dans les Provinces-Unies au moment de l'expulsion des juifs d'Espagne et du Portugal.

36 H. de Man, *Au delà du marxisme*, Paris, Alcan, 1929.

Allemagne³⁷. Par ailleurs, l'attitude ambiguë adoptée par l'auteur au début de l'Occupation fit que la mutation du POB en PSB s'opéra en jetant tant l'homme que ses idées aux oubliettes, pour en revenir à un guesdisme aussi votif qu'alimentaire. En revanche, de Man, le planisme et le Plan du Travail continuèrent à alimenter le débat théorique durant toute la période de la Résistance³⁸.

Les idées professées par de Man rencontrèrent un certain écho auprès de la jeunesse catholique qui, dans la foulée du mouvement Saint-Michel, se montrait à la fois irritée par les mesures perçues comme antisociales du gouvernement Colijn et lassée par la passivité du RKSP qui se contentait de protester contre la politique d'un Cabinet que, bon an mal an, il continuait à soutenir. Pour les Brabançons et les Limbourgeois qui, *in illo tempore*, restaient encore imprégnés de culture française – ils n'étaient pas encore gagnés par l'anglais – les courants intellectuels venaient également du Sud, mais de plus loin : de France. Ainsi, le personnalisme s'affirmait comme philosophie dominante partagée par ces « *Angry young men* » avant la lettre – en néerlandais les *jongeren* – et ce tant dans la version défendue par Emmanuel Mounier que dans celle soutenue par Jacques Maritain. Les jeunes lecteurs de la revue *Esprit* allaient le plus loin puisque Mounier préconisait un socialisme personnaliste et touchait, par surcroît, non seulement des protestants, mais également des agnostiques. Ce furent évidemment ses disciples néerlandais qui allèrent le plus loin dans la rupture avec l'orthodoxie politique établie. Les thèses de Jacques Maritain³⁹, néothomiste militant pour l'humanisme intégral s'avéraient plus sages aux yeux de l'épiscopat. Ses idées gagnèrent d'autant plus rapidement les Pays-Bas que Jacques Maritain s'était trouvé un disciple en la personne d'Anton Van Duinkerken (1903-1969), professeur de littérature à l'Université catholique de Nimègue. L'autre versant, le plus radical, du personnalisme, celui incarné par *Esprit*, se révéla

37 H. de Man, *Zur Psychologie des Sozialismus*, Iena, Diedrichs, 1927.

38 Comme en France, les Pays-Bas créèrent, dès la Libération, le Bureau central du plan, tandis que la Belgique ne fit rien d'analogue, avant les tentatives de Raymond Scheyven.

39 Cf. *Supra*.

d'emblée pluraliste, en ce sens qu'il s'organisa à l'initiative d'un jeune député social-démocrate de religion protestante, Henri Burgmans. Personnaliste, résistant pendant l'Occupation, fédéraliste européen convaincu, Burgmans sera le fondateur et premier recteur du Collège d'Europe à Bruges. Burgmans, défenseur du socialisme personnaliste, et Van Duinkerken vont se retrouver dans le Parti du Travail Après-guerre.

Déjà, un certain nombre de membres *gereformeerde* de l'ARP, réagissant également à la politique du Premier ministre Colijn, quittèrent leur parti pour fonder la *Christen Democratische Unie*, CDU, qui ne fut, du fait de l'épiscopat, rejointe que par un petit nombre de catholiques. L'éclatement de la Seconde Guerre mondiale, l'occupation des Pays-Bas par la *Wehrmacht* et la Résistance servirent de catalyseur au mouvement qui s'était amorcé avec l'humanisme intégral et le personnalisme.

La guerre et le mouvement *Doorbraak*

Avec la brutale attaque allemande contre le pays, violant sa neutralité, le gouvernement d'union nationale se réfugia à Londres, à l'instar de ses homologues belges ou polonais, mais contrairement à ce qui se passa en Belgique ou en France avec Pétain, la famille royale les suivit et eût une conduite exemplaire, devenant le symbole de la résistance au nazisme. À la tête du cabinet, on remplaça le peu compétent de Geer par le rude et déterminé Frison Peter Sjøerd Gerbrandy. À l'intérieur, d'un côté, l'ineffable Musert crut son heure venue, mais ses compères nazis préférèrent confier la direction du pays – qu'ils considéraient comme frère de l'Allemagne – à un *Gauleiter* autrichien, le cruel Seys-Inquart. De l'autre côté, la Résistance s'organisa, les partis démocratiques s'alliant au sein du *Nederlandse Volksbeweging* (NVB), le mouvement populaire néerlandais, dont rapidement le moteur fut constitué par les catholiques et les sociaux-démocrates avec le souhait de voir naître, après la guerre, un parti travailliste dont l'inspiration serait l'humanisme chrétien. Les jeunes catholiques actifs dans la Résistance s'exprimaient dans deux revues

clandestines, « Je maintiendrai »⁴⁰ et *Christoffoor*, et se donnèrent un leader en la personne de Jan Eduard de Quay. L'idée de percer une brèche – *doorbrak* – dans les cloisons étanches qui séparaient les piliers commençait à germer dans l'esprit des résistants de la NVB. Elle prit une consistance et une importance plus considérable lorsque, après maints actes de sabotage et maintes attaques contre les militaires allemands, une série de parlementaires qui n'avaient pas pu se réfugier à Londres et d'intellectuels – en tout 450 – se retrouvèrent internés au camp de concentration de Saint-Michel Gestel. Parmi eux, l'écrivain Van Duinkerken qui, fidèle à Maritain et Bernanos, n'avait pas hésité à condamner l'insurrection franquiste en Espagne et surtout le socialiste personneliste protestant Hendrik Brugmans qui, avec la complicité de gardiens du camp, continuait à recevoir la revue *Esprit*⁴¹. Ce fut à Saint-Michel Gestel que se prépara le mouvement *doorbrak*, tant sur le plan intellectuel autour du personnelisme que de l'organisation : fonder un parti travailliste sur le modèle anglais du *Labour*⁴².

Par ailleurs, sous la direction de son primat, Mgr de Jong, l'Église ne demeurait point passive et selon Jean Beaufays, « l'épiscopat catholique fut à la tête de l'opposition aux Allemands et à leurs complices néerlandais »⁴³. Dès avant l'invasion allemande, l'archevêque d'Utrecht avait clairement affirmé qu'il ne serait jamais un autre Innitzer, ce cardinal-archevêque de Vienne qui approuva l'*Anschluss*. Ainsi, l'Occupation ne modifia point la position de l'Église néerlandaise quant à l'excommunication des nazis hollandais. Les évêques néerlandais avaient les coudées d'autant plus franches que l'internonce à La Haye, Mgr Giobbe, avait quitté le pays et que les contacts avec le Vatican étaient très difficiles. En juillet 1942, les nazis entreprirent la mise en œuvre de la « solution finale »

40 C'est la devise – en français – du Royaume des Pays-Bas.

41 Brugmans, francophile, était docteur en philologie romane et, pour l'avoir entendu lors d'un colloque, nous pouvons attester de l'élégance de son français.

42 M. Ruppert, *De Nederlandse Volksbeweging*, Haarlem, Volksuniversiteit, 1953.

43 J. Beaufays, *op. cit.*, p. 574.

aux Pays-Bas qui comptaient l'une des principales communautés juives d'Europe⁴⁴. Le 26 juillet 1942, l'épiscopat néerlandais *in corpore* condamna fermement la déportation des juifs ainsi que l'envoi de travailleurs forcés néerlandais en Allemagne. En guise de représailles, le gouvernement du IIIe Reich décida la déportation de 40 000 catholiques d'ascendance juive ou convertis, laïcs et religieux compris, dont sainte Edith Stein et sa sœur, toutes deux carmélites. Suivant les dires de sœur Pascaline Lehnert, dont la discrétion ne fut jamais le fort, le pape Pie XII en conçut une vive colère et cet événement tragique constitua probablement la cause des « silences » du vicaire du Christ durant la guerre. Les évêques des Pays-Bas, Mgr de Jong et Mgr Lemmens, l'évêque de Ruhrmonde, avaient, face à l'innommable, choisi d'adopter une position prophétique : dénoncer le mal absolu. Il n'empêche qu'en février 1946, Mgr de Jong reçut le chapeau de cardinal, premier évêque résidentiel à l'obtenir depuis la Réforme. Comme dans le cas de Mgr Salièges, l'archevêque de Toulouse, l'élévation au cardinalat d'évêques « résistants » permettait au Saint-Père de dédouaner l'épiscopat des pays occupés qui n'avaient pas tous témoigné d'une conduite exemplaire vis-à-vis des autorités nazies ou collaborationnistes.

Quant au groupe *Doorbraak*, très actif – pour ne pas dire hégémonique dans la Résistance –, il avait fini par convaincre les principaux protagonistes gagnés aux idées travaillistes, le SDAP qui ne témoignait pas des mêmes rigidités intellectuelles que ses homologues belges ou français – la SFIO – et s'était converti au planisme, les radicaux de Willem Schemerhorn, la CDU ; le chef du groupe parlementaire SDAP Willem Drees prit la direction du nouveau parti. Le NVB qui représentait, *mutatis mutandis*, l'équivalent du CNR français, préconisa la création, dès la Libération, du Parti du Travail, PvdA – *Partij Van de Arbeid* – qui se heurta immédiatement à l'opposition de l'épiscopat, singulièrement dans le sud du pays. Or, la rigueur de l'hiver 1944-1945 marquée d'ailleurs par la contre-offensive von Rumstedt qui se heurta à la résistance du général Patton à Bastogne, dans les Ardennes belges, eut des effets aux

⁴⁴ La petite Anne Franck, dont le journal fut publié après la guerre, appartenait à cette communauté.

Pays-Bas. En effet, les troupes canadiennes qui venaient de libérer le Sud se trouvèrent bloquées et le pays se divisa, de fait, en deux parties de tailles inégales : *grosso modo* les deux provinces méridionales libérées et les autres demeurées sous la botte de l'occupant nazi souffraient de la faim et du froid. Sur ces entrefaites, à peine leurs diocèses étaient-ils débarrassés de la *Wehrmacht*, que les évêques de Bois-le-Duc et de Bréda, coupant l'herbe sous le pied du NVB, publièrent un mandement épiscopal commun, ordonnant aux fidèles de reconstituer sur le champ leurs organisations sociales et *politiques* : une épine dans le pied des promoteurs du groupe *Doorbrak*.

À la Libération, la situation partisane des catholiques néerlandais s'avérait des plus confuses. L'offre politique était triple : en premier lieu, les résistants rénovateurs qui continuaient les préparatifs avec le SDAP et les radicaux du VDB, en vue de la mise en place d'un *Labour Party* à la sauce hollandaise, selon le souhait du NVB, d'autant plus que la doctrine du futur parti travailliste s'affirmait clairement personnaliste dans la stricte acception donnée à ce terme par Emmanuel Mounier, le fondateur de la revue *Esprit*. S'il était encore question de socialisme, le marxisme et toute autre forme de matérialisme se trouvaient répudiés au profit d'un socialisme humaniste et personnaliste. Tel était le choix des acteurs les plus militants et les plus dynamiques du groupe *Doorbrak*, résolus plus que jamais, à percer une brèche dans les cloisons étanches des « piliers » séparant catholiques, protestants et laïcs. Autant dire qu'ils ne bénéficiaient guère de la faveur de l'épiscopat.

En deuxième lieu, nombre de résistants catholiques partageaient les options théoriques et doctrinales des premiers, mais n'entendaient pas s'opposer à l'épiscopat. Ils se découvrirent un *leader* de talent en la personne de Jan de Quay, universitaire et économiste qui, après moult tergiversations, était devenu le chef de la résistance catholique au sein du NVB. L'habile professeur de Quay choisit de rassembler tous les catholiques personnalistes soucieux de ne rien décider et pour ce faire, il porta sur les fonts baptismaux le *Centrum voor Staatkundige Vorming*, c'est-à-dire le Centre de formation politique, créé durant l'été 1945.

En dernier lieu, restaient les anciens du RKSP qui, sauf des résistants déterminés comme le Limbourgeois Louis Beel, proche de l'évêque de Ruhrmonde et citoyen du lieu, avaient été peu actifs au sein du NVB ; dès février 1945, Beel devenait un énergique ministre de l'Intérieur du cabinet de guerre Gerbrandy. Un poste qu'il conserva dans le gouvernement dirigé par l'ancien radical Schermerhorn, devenu travailliste. Très divisé, secoué par maintes palabres et autres conciliabules, mais surtout pressé par le cardinal de Jong, le RKSP accepta de se saborder afin de former avec le Centre de Jan de Quay le *Katholieke Volkspartij* (KVP), le Parti catholique populaire, le 22 décembre 1945. Malgré les irréductibles enthousiastes militants du groupe *Doorbrak*, l'unité des catholiques était sauvegardée, mais sauvegardée par la volonté des évêques. De Quay sauva la face en opposant à l'idée de Parti du Travail, celle de Fondation du Travail, entendue comme une coopération au sommet entre les partis catholique d'une part et travailliste de l'autre. Parmi les tenants du socialisme personneliste qui s'inclinèrent devant la volonté des évêques et rejoignirent le KVP, le plus notoire fut Emmanuel Sassen, futur Commissaire européen.

Les grandes heures du KVP

Le KVP, Parti catholique populaire, se fonda sous les dehors d'un parti nouveau par rapport à son prédécesseur, le RKSP, et avec un objectif d'ordre programmatique, la *Stichting Van de Arbeid*, alternative au *Partij Van de Arbeid*. Il bénéficiait de l'appui sans faille de l'épiscopat, l'archevêque-primat de Jong en tête. Ce dernier sortait de la guerre, nimbé de l'aura que lui valait sa résistance au nazisme et confirmée par le chapeau de cardinal que lui attribua Pie XII lors du premier consistoire tenu après la Libération (1946).

Le KVP : un parti nouveau ?

Pour la plupart des auteurs traitant de l'histoire des partis démocrates-chrétiens dans l'Europe de la Reconstruction, le *Katholieke Volkspartij* en constitue la branche néerlandaise et, partant, l'homologue de la CDU allemande, du PSC-CVP belge et de la *Democrazia Cristiana* italienne, ou encore du MRP en

France. Or, à y regarder de plus près, on constate que non content de perpétuer le RKSP comme le PSC-CVP le faisait pour le PCS-KVV de l'entre-deux-guerres, là où les catholiques belges avaient fondé une organisation nouvelle et abandonné la référence au catholicisme pour adopter celle au Christianisme, les Hollandais limitaient leurs ambitions à moderniser le nom du parti en maintenant soigneusement le mot catholique. On passait du « Parti d'État (ou national) catholique romain », décidément par trop archaïque, au « Parti catholique populaire ». On était loin des ambitions des mouvements de la Résistance de sensibilité catholique. Nombre d'entre leurs militants se joignirent au groupe *Doorbrak* pour adhérer au PvdA, le Parti du Travail, au sein duquel ils formèrent une « Communauté de travail catholique », les travaillistes avaient d'ailleurs prévu statutairement la présence, au sein du parti, de trois « communautés de travail » : une catholique, une protestante et une laïque – littéralement traduite par « humaniste ».

Le risque d'assister à un recul brutal du RKSP qui aurait été réduit à son aile la plus conservatrice était réel, mais le parti semblait n'en avoir pas conscience, car, dès que le recul de la *Wehrmacht* le permit, il se reconstitua. Heureusement pour celui-ci, Mgr de Jong veillait au grain. Ainsi, comme on l'a vu, le 22 décembre 1945, lors de son Assemblée générale tenue à Utrecht – la cité épiscopale –, le vieux parti décida de se transformer en *Katholieke Volkspartij*, KVP, c'est-à-dire en Parti catholique populaire.

Comment un Louis Beel, résistant de la première heure et à l'origine d'une requête adressée à la reine Wilhelmine – au nom du groupe de résistants d'Eindhoven – afin que, une fois le pays libéré, la souveraine acceptât de favoriser la reconstruction d'un système partisan sur des bases non confessionnelles, comment un tel homme put-il se résigner à adhérer au KVP ? Comment un Jan de Quay, dont on a vu le rôle qu'il joua dans l'unification des mouvements de résistance, put-il se résigner pareillement ? Comment un « *Maan Sassen* », résistant, ami d'Henri Burgmans et proche de la revue *Esprit* suivit-il le même chemin ? La réponse est simple et totalement compréhensible à l'époque : l'influence des évêques. Mais pourquoi

demeurer le seul parti catholique de l'après-guerre à en avoir conservé le nom ?

Le débat fut âpre et tant Beel que de Quay et bien d'autres – à commencer par un ancien ministre des Affaires sociales de 1937 à 1939, le très clérical Carl Romme – y prirent part. Cependant, le fait qu'un parti calviniste de gauche, qui participa à la création du PvdA, s'intitulait « Union démocrate-chrétienne » (CDU) empêchait d'utiliser cette dénomination. Parti chrétien populaire – *Christelijke Volkspartij* –, comme en Belgique flamande, constitua l'une des options proposées aux militants, mais, jugée par trop ambiguë, elle ne fut pas retenue⁴⁵. Il est vrai que tant l'ARP que la conservatrice Union chrétienne historique (CHU) s'étaient reconstituées, et comme l'idée d'un parti biconfessionnel à l'allemande ne figurait pas à l'ordre du jour, le mot « catholique » s'imposait comme une évidence. Faut-il ajouter qu'un tel choix rencontrait les vœux des évêques qui recommandaient le retour au *statu quo ante* ?

L'organisation dont se dota le KVP ressemblait comme une sœur à celle du défunt RKSP. Parmi les changements de détail, pour ne pas dire cosmétiques introduits, on note la présence obligatoire du président des jeunes KVP et d'une femme au bureau journalier, et une centralisation accrue de la décision. Pour le reste, le Congrès, très largement ouvert aux militants, s'ajoutait à l'Assemblée générale – représentative de l'appareil du parti – mais ses pouvoirs demeuraient consultatifs. De même, on modifia les conditions d'adhésion et le KVP ouvert à tous ceux qui souscrivaient à ses principes directeurs ; donc des non-catholiques pouvaient adhérer, si tant est qu'ils en eussent l'envie. Il fallut attendre 1947 pour connaître lesdits principes. Ce programme – tardif, eu égard aux formations équivalentes en Europe – définissait le KVP comme un parti progressiste, non clérical, fondé sur la norme de « la moralité ancrée sur la loi naturelle établie par Dieu et la Révélation », tel qu'affirmé lors de la fondation du parti en 1945. Cependant, les statuts de 1947 ne se référaient « plus au catholicisme, mais à la Révélation et à l'enseignement pontifical » et Jean Beaufays d'ajouter que c'était « un pas vers l'ouverture du

⁴⁵ Il fut officiellement admis qu'elle reflétait mieux la réalité du parti, mais seules des raisons d'opportunité empêchaient son utilisation.

parti »⁴⁶. Un commentaire que nous ne partageons pas : tout au plus un pas de clerc qui ne convainc personne. Quoi qu'il en soit de l'organisation et du programme du parti, le pouvoir restait entre les mains du groupe parlementaire dont le chef était, comme au RKSP, l'homme fort et le véritable leader du KVP.

En revanche, la stratégie adoptée par le KVP rompait radicalement avec les pratiques de l'ancien RKSP et, pour la période qui va de la Libération à 1958, elle s'affirme très nettement plus progressiste que celle qui prévalait au PSC-CVP belge à la même époque. Contrairement au PSB, le PvdA constituait un véritable défi grâce à son caractère travailliste et à la modération de son leader Drees. Par conséquent, le KVP se devait de lui opposer la *Stichting Van de Arbeid*. En effet, pour le KVP, il apparaissait hors de question de restaurer « l'accord Rome – Dordrecht » par lequel les catholiques avaient accepté de jouer le rôle de *Junior Partner* au profit de l'ARP et du CHU⁴⁷. D'ailleurs, la rupture des relations diplomatiques avec le Vatican, voulue par la CHU en 1925, lui avait porté un coup fatal. De leur côté, les travaillistes n'envisageaient nullement de lier leur sort à celui du Parti communiste très actif dans la Résistance et crédité de plus de 10 % aux législatives, alors qu'il atteignait péniblement les 3 % avant la guerre. Par ailleurs, les programmes catholiques et travaillistes convergeaient fortement. Dès lors, la coalition dite « rouge-romaine » s'imposait et constitua une nouveauté, pour ne pas dire une révolution, car, contrairement à la Belgique voisine, jamais catholiques et sociaux-démocrates n'avaient encore gouverné ensemble.

Du côté des élites du KVP et du PvdA, la nouvelle coalition ne posait pas le moindre problème : le PvdA n'était pas le SDAP et la présence de chrétiens et même de catholiques dans les rangs travaillistes facilitait considérablement les rapports entre les deux formations. Par contre, le gros des électeurs du KVP, surtout en Brabant, ne percevaient pas la moindre différence ; à leurs yeux, travaillistes ou sociaux-démocrates, qu'importait : tous des rouges,

46 J. Beaufays, *op. cit.*, p. 403.

47 R.C. Bone, « The Dynamics of Dutch Politics », *The Journal of Politics*, n° 1, vol. 24, 1962, p. 24.

des socialistes athées, ennemis de Dieu, de la religion et de la morale ! Il n'empêche que la coalition « rouge-romaine » gouverna les Pays-Bas de 1946 à 1958, sans empêcher la multiplication des crises gouvernementales dont tant la fréquence que la durée surpassent celles qui firent la renommée de la Quatrième République.

Les dirigeants du KVP proposèrent même un programme électoral commun, voire la présentation d'une liste commune pour les législatives de 1946, mais les travaillistes, sûrs de l'emporter, déclinèrent cette offre. C'était compter sans le cardinal de Jong et l'épiscopat. Le 12 mai 1946, soit cinq jours avant les élections, les évêques publient une lettre où ils considèrent que les « normes morales du Christianisme » seront mieux garanties par le KVP que par tout autre parti⁴⁸. Pour le PvdA, c'était le coup de grâce donné à ses réels efforts d'ouverture. Ainsi, le score obtenu par les travaillistes lors du scrutin de 1946 correspond à la somme des formations qui le constituèrent – SDAP, CDU et radicaux (VDB) – et ce malgré le fait qu'ils avaient trouvé, en la personne de Willem Drees, un leader très populaire et dont la popularité excédait très largement les limites de l'électorat travailliste. Robert C. Bone attribua, en 1962, l'échec du PvdA à la force des habitudes, le vote étant déterminé par les liens confessionnels. Or, l'ARP – plus populaire que le CHU – recula et il ne faut pas mésestimer l'impact de l'Occupation, de la Résistance et de l'effort d'ouverture aux religions consenti par les travaillistes. En fait, leur échec procéda directement de la lettre épiscopale de 1946.

Ainsi, le KVP, avec 32 sièges contre 31 en 1937, et les travaillistes, avec 29 sièges contre 23 au SDAP en 1937, sortirent vainqueurs des élections, ainsi que – comme partout en Europe – les communistes qui triplaient leur députation avec dix sièges contre trois. La coalition rouge-romaine se voyait mise sur les rails et même les évêques ne trouvèrent rien à y redire.

La coalition rouge-romaine (1946-1958)

Le KVP de l'après-guerre fut marqué par deux personnalités dont l'une, Carl Romme, domina le parti jusqu'en 1961 et en fut le chef incontesté et l'autre, Louis Beel, révélé par la Résistance,

⁴⁸ J. Beaufays, *op. cit.*, p. 575.

fut le véritable homme d'État qui dut affronter non seulement les problèmes de l'épuration et de la Reconstruction, mais aussi ceux posés par la décolonisation des Indes néerlandaises, c'est-à-dire l'indépendance de l'Indonésie.

L'action de Louis Beel (1902-1977) dans la clandestinité et son rôle d'agent de liaison avec le gouvernement en exil à Londres, ainsi que, comme on l'a vu, son manifeste à la souveraine, avaient attiré l'attention de la reine Wilhelmine qui conseilla au Premier ministre Gerbrandy de l'inclure dans le cabinet de guerre. En mai 1945, après la capitulation du III^e Reich, un nouveau cabinet bicéphale – Willem Schermerhorn, radical, épaulé par le SDAP Willem Drees, les deux partenaires qui allaient fonder le Parti travailliste – prit la direction d'un nouveau gouvernement sinon d'union nationale, du moins tripartite : PvdA, KVP, libéral. Beel y conserva le portefeuille de l'Intérieur.

Après les élections législatives de 1946 – les premières après la Libération – qui consacrèrent la double victoire du KVP et des travaillistes, la reine Wilhelmine décida de confier la formation du nouveau cabinet à ce résistant dont elle avait d'emblée apprécié les qualités de courage et il en fallait. Du point de vue de la Reconstruction, le bilan du gouvernement Beel se révéla remarquable. Il introduisit l'État-providence aux Pays-Bas, instaurant un système universel de retraite à 65 ans, indépendant des emplois exercés auparavant par le bénéficiaire ainsi que des pensions d'invalidité, et l'octroi d'allocations pour le premier et le deuxième enfant jusqu'à l'âge de 18 ans. Par contre, le gouvernement ne put régler la question indonésienne de façon favorable aux intérêts néerlandais. La colonie – les Indes néerlandaises –, joyaux de l'Empire hollandais, après avoir été conquise par le Japon avait proclamé son indépendance dès la défaite nipponne. Les autorités de La Haye, à peine sorties elles-mêmes de l'Occupation, se trouvèrent mises devant un fait accompli avec, par surcroît, le libérateur américain très favorable à l'indépendance indonésienne. Face à une telle situation, les Pays-Bas ne disposaient que d'une marge de manœuvre des plus réduites. Beel tenta de négocier avec Soekarno, le chef des nationalistes, et parvint à conclure les accords de Linggadjati (mars 1947), par lesquels

le gouvernement de La Haye reconnaissait l'autorité de fait de la République d'Indonésie sur Java, Sumatra et Madina, mais pas sur les autres îles qui constituaient les Indes néerlandaises, entraînant la poursuite des hostilités. Par surcroît, Beel proposait également la constitution d'une fédération entre les Pays-Bas, la nouvelle République indonésienne et le reste de l'Empire. Le projet capota et abandonnés par leurs alliés américains et britanniques, contraints par l'ONU – après maintes péripéties – à accorder l'indépendance pleine et entière à leur ancienne colonie, les Néerlandais durent s'incliner. Ainsi, allait prendre fin une présence qui remontait au XVII^e siècle et ne fut que tardivement respectueuse des populations indigènes. Cependant, le départ de l'ancienne puissance coloniale livra de nombreuses îles chrétiennes et bouddhistes au pouvoir d'une majorité musulmane.

L'indépendance de l'Indonésie impliquait une révision de la Constitution et, pour ce faire, la tenue de nouvelles élections était requise⁴⁹. Pour le KVP, leur résultat confirma celui de 1946, le parti conserva ses 32 sièges et améliora légèrement son résultat, passant de 30,8 % des suffrages à 31 %. Par contre, les travaillistes chutaient de 28 à 25 %, perdant deux sièges, tandis que les communistes tombaient de 10 à 2 sièges, ce qui réduisait leur capacité de nuisance. Louis Beel ne se voyait pas désavoué, bien au contraire, même si, en fait, la victoire, toute relative au demeurant, revenait aux partis de droite, les chrétiens historiques, qui gagnaient 1 siège (mais près de 2 % en termes de votes) et les libéraux du VVD qui augmentaient leur nombre de députés de deux unités, passant de 6 à 8 sièges et de 6,4 % à 8 % des suffrages. La situation imposait un gouvernement de large rassemblement, capable de réunir la majorité qualifiée nécessaire afin de réviser la Constitution, et la reine fit à nouveau appel à Beel afin d'élargir le cabinet aux libéraux. Malheureusement pour lui, Beel échoua dans cette tâche et la souveraine fit alors appel à un autre catholique, Josef Van Schalk. Ce dernier parvint à réussir l'exploit de mettre sur pieds une coalition rassemblant le KVP, les travaillistes, les libéraux, mais également les chrétiens historiques

⁴⁹ L'indépendance de l'Indonésie ne fut officiellement reconnue par La Haye que le 27 décembre 1949.

dont l'enthousiasme à l'égard de l'indépendance de l'Indonésie s'avérait des plus relatifs...

Cependant, et de façon étonnante, Van Schalk proposa le travailliste Willem Drees comme Premier ministre, lui-même se contentant du poste de vice-président du gouvernement. Quant à Beel, le nouveau cabinet le nomma Haut Commissaire aux Indes orientales, installé à Batavia⁵⁰ – restée sous contrôle néerlandais –, afin de négocier, non plus une union avec les Pays-Bas, mais la création d'une République fédérale d'Indonésie respectueuse des droits des minorités. Beel était intimement convaincu que le nouveau maître du pays, Soekarno, n'en voulait pas et l'avenir confirma rapidement ses craintes : le Conseil de Sécurité de l'ONU donna raison à ce dernier. Profondément dépitée et hostile à la direction que prenait le processus d'indépendance des Indes orientales – avec lesquelles elle aurait probablement souhaité voir s'établir une union personnelle comme celle qui s'instaurait avec le *Commonwealth* –, la reine Wilhelmine choisit la date du cinquantième anniversaire de son règne (le 4 septembre 1948) pour abdiquer en faveur de sa fille Juliana. Beel compta au nombre des autres victimes collatérales de la perte des ci-devant Indes orientales néerlandaises et se retira de la politique pour accepter la chaire de droit administratif à l'Université catholique de Nimègue. De son côté, Willem Drees, devenu « papa Drees » et très populaire, présida de 1948 à 1958 aux destinées de quatre gouvernements successifs, sa coalition « rouge-romaine-bleue », étendue au CHU, se transforma en 1952, les antirévolutionnaires remplaçant les libéraux.

Louis Beel avait décidé de quitter la vie politique, mais celle-ci refusa de le laisser se consacrer à ses chères études. Dès 1951, Willem Drees le supplia d'accepter le poste de ministre de l'Intérieur rendu vacant par le décès de son titulaire. Par devoir et la mort dans l'âme, il accepta et demeura en fonction jusqu'en 1956. Là encore, sa fidélité l'amena, cette fois, à démissionner afin d'aider la famille royale qui se trouvait empêtrée dans une sombre affaire. En effet, la reine Juliana, dont la plus jeune fille, la princesse Marijke, était aveugle de naissance, avait fait, en désespoir de cause, appel à une rebouteuse et

50 Aujourd'hui Djakarta.

se trouva vilipendée par *Der Spiegel* relayé par la presse internationale qui n'hésita point à tracer un intéressant parallèle avec le rôle joué par Raspoutine auprès de la dernière impératrice de toutes les Russies ! Beel ne déçut point et parvint, à force d'habileté et de diplomatie, à tirer sa souveraine du pétrin dans lequel sa naïveté l'avait mise. Cette dernière lui conféra le titre, aussi prestigieux qu'honorifique, de ministre d'État, ce qui lui valut ensuite de devenir membre du Conseil d'État (1958) et même de redevenir Premier ministre (1958-1959) d'un gouvernement de transition composé de techniciens afin de préparer les élections de 1959. il fut chargé par la reine, qui décidément ne pouvait se passer de lui, d'une mission d'information qui déboucha sur la formation du cabinet de Quay, qui mettait fin à la coalition rouge-romaine qu'il avait pourtant largement contribué à mettre en place. De Quay le récompensa en le nommant vice-président du Conseil d'État dont la présidence appartenait au souverain, autant dire qu'il s'agissait d'une présidence *de facto*. À ce poste, il exerça une influence considérable, intervenant – pour ne pas dire décidant – dans le choix des Premiers ministres et des coalitions gouvernementales. Cet homme discret, surnommé « le sphinx », fut considéré, jusqu'à sa retraite en 1973, comme l'homme le plus puissant du pays, et ce au point de se voir qualifié de « vice-roi des Pays-Bas » !

L'autre homme fort qui marqua le KVP de son empreinte entre 1946 et 1958 fut un autre universitaire, Carl Romme (1896-1980), le chef du groupe parlementaire. Beel incarnait l'homme d'État, Romme représentait l'archétype de l'homme politique, sinon du politicien. Juriste et universitaire – il fut professeur à l'équivalent catholique néerlandais des HEC à Tilbourg –, député aux États-généraux en 1933, il devint ministre des Affaires sociales dans le quatrième gouvernement de l'ARP Colijn et le resta jusqu'en 1939. Très soucieux d'appliquer la doctrine sociale de l'Église en matière familiale, il plaida pour que fût reconnu comme un travail rétribué le statut de femme au foyer et déclara « qu'une femme mariée ne doit pas exercer un travail salarié »⁵¹. Son successeur au ministère,

51 E. van Oost, « Nieuwe functiers, nieuwe verschillen », *Ebunnen*, 1994, p. 73.

le social-démocrate Van den Tempel, s'empressa d'abolir les mesures prises par Romme. Il ne serait plus jamais ministre, mais sa réputation était faite.

La carrière de C.P.M. Romme s'effectuerait désormais au sein du parti dont, dès 1946, il devint le leader – conduisant la liste du KVP dès les élections législatives de 1946 – et le président du groupe parlementaire, un poste qu'il conserva jusqu'en 1961. Il exerça également, de 1945 à 1952, les fonctions de rédacteur en chef du quotidien démocrate-chrétien *De Volkskrant*. Comme on l'a vu ci-dessus⁵² au KVP, à l'instar de ce qui se pratiquait au RKSP, l'homme fort du parti n'était ni le Premier ministre, ni davantage le président du parti, mais le chef du groupe parlementaire. D'autant plus que, en ce temps-là, les gouvernements étaient instables et les portefeuilles ministériels changeaient souvent de titulaires. Carl Romme apparaît donc, pour la période qui va de 1946 à 1958, non seulement comme l'homme le plus puissant du Parti catholique, mais encore comme l'une des personnalités les plus influentes des Pays-Bas, un véritable *King Maker*. Il joua, entre autres, un rôle important comme membre de la délégation néerlandaise qui négocia l'indépendance de l'Indonésie, car il faut savoir que la guerre entre les deux pays dura trois ans dans les îles que les forces néerlandaises occupaient encore. Ce furent les gouvernements présidés par le travailliste Willem Drees qui durent affronter ces problèmes, mais aussi bâtir l'État-providence dont l'initiative revenait au cabinet Beel.

Durant toute la période marquée à l'international par la guerre froide, les Pays-Bas participèrent à toutes les actions qui assurèrent le développement du « monde libre » : acceptation du Plan Marshall, adhésion à l'OTAN, création de la CECA, puis de la CEE et de l'Euratom. Sur le front intérieur, Drees, débarrassé des libéraux en 1951, bâtit le modèle social néerlandais, l'institutionnalisation du dialogue entre les partenaires sociaux et la création d'un bureau central du plan, ainsi que d'un conseil économique et social. Malgré nombre de frottements et de difficultés entre les travaillistes d'une part, et les partis confessionnels de l'autre, ainsi que trois gouvernements

52 Cf. *supra*.

Drees successifs, la coalition se maintint jusqu'en 1959. Face à cette tâche herculéenne, compte tenu d'une instabilité gouvernementale qui n'avait rien à envier à la IV^e République, Drees put compter sur l'appui de Carl Romme qui avait d'ailleurs assumé, en 1951, le rôle de formateur du cabinet dit Drees I, qui, on l'a vu, était en fait le second⁵³.

Romme peut donc être considéré, au même titre que Drees, comme l'un des pères fondateurs du modèle social néerlandais.

Les travaillistes gouvernaient avec le KVP et comptaient nombre de catholiques pratiquants militants dans leurs rangs et pourtant... Lors des législatives de 1948, la position des évêques ressemblait fortement à celle qu'ils avaient adoptée, deux ans plus tôt, lors du précédent scrutin. Cette présence catholique au sein du PvdA ne suffisait pas à dissiper les craintes du cardinal de Jong et de ses frères dans l'épiscopat : si les pesanteurs sociohistoriques jouaient encore dans l'électorat, elles affectaient bien plus encore les prélats néerlandais pour lesquels l'unité des fidèles faisait figure de dogme : réflexe bien compréhensible de la part d'une communauté longtemps minorisée et méprisée. Rappelant leur mandement de 1946, ils déclarèrent : « Nous n'hésitons pas à vous encourager à conserver l'unité dans le domaine politique. »⁵⁴ Pour le cardinal, les différences idéologiques qui existent entre les catholiques sont moindres que les intérêts vitaux qui les unissent, et d'insister sur la menace que fait courir aux croyants « le bolchévisme athée » qui constituait un péril pour l'Europe de l'Ouest.

Il est vrai que dans la dynamique interne au KVP, aux personnages de Louis Beel et de Carl Paul Romme, il convient d'ajouter celui de Johannes, cardinal de Jong, archevêque d'Utrecht et primat des Pays-Bas, et des trois, c'était lui le plus important. Sans cette fois recourir aux foudres de l'excommunication, comme dans le cas du SDAP, il déploya des trésors de persuasion afin de ramener au bercail KVP les brebis égarées au PvdA, comme Sassen. Ceci dit, il appuya

⁵³ Les nomenclatures néerlandaises officielles désignent le véritable premier gouvernement Drees du nom de « cabinet Drees - van Schalk ».

⁵⁴ J. Beaufays, *op. cit.*, p. 575.

indirectement la politique sociale des gouvernements Beel et Drees, en insistant sur le concept de justice sociale et sur l'enseignement de *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*. Par ailleurs, il fit taire les dissensions entre conservateurs et progressistes qui divisaient le parti. Ainsi, condamna-t-il fermement la dissidence de droite du « groupe Welter ». Lors des législatives de 1952, le KVP encaissa, pour la première fois, un sévère revers électoral et tombe de 31 % des suffrages à 28,7 % en perdant deux sièges⁵⁵, alors que les travaillistes obtiennent 29 % et s'ils ne réussissent pas le *sorpasso* en sièges, ils font jeu égal avec le KVP. Par ailleurs, le « groupe Welter » s'était mué en KNP – Parti national catholique – et les catholiques du PvdA avaient attiré beaucoup de votes à leur parti. Aux yeux du cardinal, le KVP risquait de se retrouver phagocyté entre sa droite (KNP) et sa gauche (PvdA). Une réponse, pour ne pas écrire une riposte, énergique s'imposait.

Mgr de Jong choisit la date, ô combien symbolique, du 17 mai 1953, celle du centenaire du rétablissement de la hiérarchie épiscopale aux Pays-Bas par le pape Pie IX. Rappelant les luttes du passé, le cardinal conclut que l'émancipation et la prospérité des organisations catholiques résultaient de l'unité de la communauté, mais qu'il demeurait plus que jamais nécessaire de « construire positivement une société chrétienne aux Pays-Bas. C'est pourquoi, restez unis, un... Vous devez rester unis dans la vie publique. »⁵⁶ Le 1er mai 1954, le message cardinalice se voit encore amplifié et de le préciser dans un mandement épiscopal intitulé : « Le catholique dans la vie publique actuelle ». Les évêques réitèrent que la vie publique « ne peut être détachée de Dieu et de la religion » et, dénonçant explicitement le groupe *Doorbraak*, ils rappellent s'être « fortement inquiétés, ces dernières années, de ce qu'il y ait, dans notre pays, des catholiques qui paraissent tellement persuadés de l'idée de "la brèche", qu'ils ne semblent se soucier que peu ou pas du tout de l'unité des catholiques. [...] La grande directive que nous vous donnons : union entre nous et de là, collaboration avec d'autres, tout en maintenant

55 Il tombe de 32 à 30 sièges.

56 J. Beaufays, *op. cit.*, p. 577.

notre indépendance »⁵⁷. Le résultat se révéla fulgurant : fin de la dissidence du « groupe Welter », accroissement important des adhésions au KVP, victoire électorale en 1956 et affaiblissement de la « Communauté de travail catholique » du PvdA, mais qui ne disparut pas⁵⁸. Le mandement de 1954 concernait également la vie syndicale, car l'adhésion aux syndicats NVV, sociaux-démocrates, était également proscrite. Il souleva un tollé de protestations ; du côté travailliste, non seulement les membres de la Communauté de travail catholique, mais aussi les chefs du PvdA furent ulcérés en se voyant qualifiés de « mouvement antichrétien ». Du côté catholique, au KVP, on fut étonné, mais la radio catholique KRO n'accorda qu'un faible écho au mandement et un dominicain conservateur en fut choqué au point qu'il prit l'initiative de se plaindre auprès de la direction de la KRO et obtint quatre conférences radiodiffusées où il put expliquer les positions de l'épiscopat⁵⁹. Cependant, l'épiscopat ne se contenta point de soutenir le parti par des discours : lorsqu'en 1945, le RKSP se transforma en KVP, les caisses étaient vides et l'Église des Pays-Bas n'hésita point à lui consentir « le prêt nécessaire pour reprendre son activité politique »⁶⁰.

Ceci dit, en aidant le KVP, l'Église n'avait pas obligé un ingrat. Sur le plan national, les mandataires se montrèrent dociles aux consignes, souvent discrètes, des évêques. Au niveau international, il se montra le plus fervent propagandiste de la cause européenne, l'intégration de l'Europe occidentale correspondant aux vœux de Pie XII. En 1952, les Pays-Bas rejoignirent la CECA malgré les réticences du Premier ministre Drees qui, en bon agnostique et calviniste de gauche, ne goûtait guère la compagnie de Schuman, Adenauer et, surtout, de De Gasperi, dans lesquels il voyait l'incarnation de « l'Europe vaticane »⁶¹. Plutôt que de confier le ministère des Affaires étrangères

57 *Ibid.*, p. 578.

58 *Ibid.*, p. 581.

59 Il s'agit du P. van der Placy, éminent bibliste, dans une conférence prononcée à Dusseldorf en 1996, repris par le site www.ecclesiadei.nl.

60 J. Beaufays, *op. cit.*, p. 584.

61 Willem Drees avait été élevé et éduqué dans la *Hervormde Kerk*, l'Église réformée établie, mais dès l'âge adulte, il avait abandonné toute pratique re-

à un catholique – PvdA ou KVP – il fit appel à un incroyant d'opinion libérale, mais politiquement indépendant : Johan Beyens.

Notons que les trois partis religieux – KVP, ARP et CHU – qui avaient adhéré conjointement à l'Internationale démocrate-chrétienne rejoignirent le groupe démocrate-chrétien à l'Assemblée commune de la CECA. Mais Sassen, Romme et son futur successeur Norbert Schmelzer durent inlassablement faire pression sur Drees afin de raviver une flamme européenne souvent vacillante. Le KVP joua d'ailleurs un rôle important dans l'organisation internationale de la démocratie chrétienne : Emmanuel Sassen fut le premier président du groupe DC à l'Assemblée commune de la CECA et Karl Hahn, le secrétaire international du KVP, fut, de 1962 à 1980, le secrétaire du *Centre démocrate-chrétien international*, installé à Rome⁶². Romme, Sassen et Joseph Luns furent, ainsi que Schmelzer, les principaux artisans de l'engagement néerlandais dans la cause européenne, en militant pour la CECA d'abord, la CED ensuite, la CEE et l'Euratom enfin. Drees était tellement réticent qu'il refusa de nommer le KVP fédéraliste européen Luns aux Affaires étrangères et en fit un ministre sans portefeuille, une doublure de Johan Beyens. Ce qui fit dire à la presse que les Pays-Bas pesaient si peu sur la scène mondiale qu'il leur fallait bien deux ministres pour s'occuper des affaires internationales.

Mais entretemps, le cardinal de Jong avait tiré sa révérence : victime d'un accident de voiture en 1946, il dut demander un coadjuteur en la personne de Mgr Alfrink, mais continua tant qu'il le pût à inspirer les positions politiques de l'Église des Pays-Bas. Épuisé et malade, il démissionna en 1951 et son coadjuteur Mgr Bernardus Alfrink lui succéda, devenant le grand prince de l'Église que l'on sait. Quant au cardinal de Jong, il s'installa au presbytère d'Amersfoort où il avait commencé sa carrière ecclésiastique et où il mourut en 1955, à la veille de son soixante-dixième anniversaire. Personnalité autoritaire, antinazi et antifasciste déterminée, « Juste

ligieuse et était devenu agnostique.

62 Je conserve le souvenir d'une conversation d'une après-midi, non pas à Rome (hélas), mais sur le Rhin. D'origine tchèque, c'était un homme affable et d'une immense culture.

entre les Nations », Mgr de Jong avait été le premier cardinal résident néerlandais depuis la Réforme. Désormais, une nouvelle tradition fut instaurée par le Vatican : l'archevêché d'Utrecht est devenu un siège cardinalice puisque, jusqu'à ce jour, tous les successeurs de Mgr de Jong furent créés cardinaux.

Le cardinal de Jong fut, depuis le rétablissement de la hiérarchie, le premier primat des Pays-Bas à être doté d'une formation universitaire de haut niveau. Avec son successeur le cardinal Alfrink (1900-1987), c'est carrément un universitaire qui devint archevêque d'Utrecht et quel universitaire ! Un éminent bibliste et exégète qui avait étudié à Rome grâce à une bourse offerte par le pape Pie XI⁶³. Il fut l'un des membres les plus influents du collège cardinalice et l'un des animateurs du courant progressiste lors du Concile Vatican II avec ses collègues Suenens (de Malines-Bruxelles) et Liénart (de Lille). Son exploit le plus remarquable resta d'avoir, comme modérateur de l'assemblée conciliaire – avec N.N.S.S. Liénart, Suenens et Montini – d'avoir coupé le micro du redoutable cardinal Ottaviani, numéro trois de l'Église comme préfet du Saint-Office. Son célèbre : « *Eminentia vostra habeat me excusatum, quindicim momenta praeterierunt* », reste inscrit à jamais dans l'histoire des conciles et de l'Église. Ottaviani s'exclama en vain : « *Ego iam finivi, iam finivi, iam finivi!* » et s'en retourna à sa place tout penaud et sous un tonnerre d'applaudissements.

Rome n'avait pas de secrets pour Bernardus Alfrink qui passa cinq ans à Santa Maria dell'Anima, étudiant à l'Institut biblique pontifical où l'un de ses professeurs fut le futur cardinal Augustin Bea et secrétaire de Pie XII. Lors de l'année universitaire 1927-1928, il rédigea une espèce d'équivalent d'un mémoire de master, prolégomènes d'une thèse sur les croyances hébraïque et babylonienne sur la vie après la mort : un sujet à risque, car la condamnation du modernisme par Pie X était encore dans toutes les mémoires⁶⁴. À la rentrée universitaire de 1928, il put passer quelques

63 Il s'agissait de former des théologiens capables d'enseigner à l'Université catholique de Nimègue qui venait d'être fondée.

64 Un sujet à risque, car à l'époque étudiée par le futur cardinal, les juifs ne

mois à l'Institut biblique de Jérusalem et, à l'été 1929, il soumit une dissertation doctorale intitulée « *Israelistische und Babylonische Jenseitsvortellungen* ». La Commission biblique pontificale, à laquelle revenait le privilège d'octroyer le *ius promovendi*, considéra que, nonobstant ses mérites, le travail du P. Alfrink contenait quelques points qui ne concordaient pas avec l'enseignement traditionnel de l'Église. Il dut donc, de retour aux Pays-Bas, rédiger une nouvelle version corrigée de ses « erreurs ». Sur ces entrefaites, il fut nommé vicaire de paroisse à Maarsen et dut attendre trois ans (1933) avant de pouvoir donner des cours au Grand Séminaire de Rijsenburg et *in fine*, la consécration : professeur d'exégèse vétérotestamentaire et d'hébreu à l'Université catholique de Nimègue (1945-1951). Une période féconde marquée par de nombreuses publications dont deux remarquées, sur la méthode typologique en exégèse et sur le livre de Josué, qui lui valurent d'être nommé par Pie XII consultant de la Commission biblique pontificale.

Tel était l'homme que Rome nomma comme coadjuteur du cardinal de Jong. Dans les faits, le fameux mandement épiscopal de 1954 sur l'engagement des catholiques dans la Cité lui doit beaucoup, et témoigne de ce que cet intellectuel ouvert sur le plan théologique, l'était, *in illo tempore non suspecto*, nettement moins sur le plan politique. Il dut se frotter à l'un de ses compatriotes – qu'il affrontera lors du Concile –, le jésuite Sebastiaan Tromp, professeur à la Grégorienne et consultant du Saint-Office, venu afin d'inspecter tous les séminaires néerlandais devenus suspects, parce qu'une neuropsychiatre de Nimègue avait conseillé des séminaristes et des prêtres manifestement névrosés. L'inspection (1954-1955) se déroula dans un climat d'inquisition, d'intimidation et de terreur qui fit dire à Mgr Alfrink que le R.P. Tromp agissait comme s'il n'était rien d'autre que Dieu le Père en personne. Malheureusement, l'enquête fit des victimes, le Dr Terruwe et son patron, le professeur Duynstee, condamnés par Rome. Mgr Alfrink prit le parti d'Anna

croyaient pas encore dans une vie après la mort physique, alors que les Babyloniens y croyaient dur comme fer. Encore du temps de Jésus, les sadducéens continuaient à ne pas croire en la résurrection des morts, contrairement aux pharisiens.

Terruwe dont il obtint la réhabilitation en 1960, mais entretemps, Pie XII était mort et Jean XXIII, devenu pape, éleva l'archevêque d'Utrecht au cardinalat en 1960. Durant la période qui s'écoula entre 1955 et 1958, le nouvel archevêque avait trop à faire avec Rome et la réorganisation de la Province ecclésiastique des Pays-Bas – il créa trois nouveaux diocèses –, puis avec le Concile, pour s'impliquer dans la vie politique néerlandaise. Il le fera plus tard et avec des résultats plutôt explosifs !

La fin de la coalition rouge-romaine et le virage à droite

Les relations au sein de la coalition « rouge-romaine » étaient souvent difficiles, singulièrement entre les deux principaux partenaires, les travaillistes d'une part et le KVP de l'autre.

En premier lieu, parce que l'ouverture du PvdA aux catholiques, si elle facilitait la compréhension intragouvernementale et la mise en œuvre des politiques sociales et économiques, avait rendu les deux partis concurrents – ce qu'ils n'étaient pas du temps du SDAP, quand leurs électors étaient hermétiques l'un vis-à-vis de l'autre.

En second lieu, le mandement épiscopal de 1954 avait eu des effets ravageurs, Drees et le Parti du travail le ressentirent comme une profonde injustice, compte tenu des efforts qu'ils avaient consentis depuis la Libération à l'endroit des pratiquants tant à l'intérieur de leur parti qu'envers le KVP. On imagine les tensions au sein du PvdA dont la direction décida de calmer le jeu afin de préserver la coalition, tout en multipliant en interne les réunions où militants et adhérents purent se défouler, en quelque sorte, en exprimant toute la colère que leur inspirait le fameux mandement. Du côté du KVP, qui se trouvait être le principal bénéficiaire de la prise de position des évêques, les résultats s'en firent sentir lors des législatives de 1956. On ne pavoisa point. Au contraire, tant la direction du parti, que les ministres ou les parlementaires, se trouvèrent déçus et surpris par une démarche qu'ils n'avaient en rien sollicitée et qui risquait d'endommager la coalition. Eux aussi firent tout ce qui était en leur pouvoir pour étouffer l'affaire, ce qui explique peut-être les réticences de la KRO, peu encline à donner trop d'écho au mandement. Il n'empêche que celui-ci fut au centre des débats parlementaires lors

des discours du Trône de 1954 et 1955, tandis que les discussions régulières entre le KVP et la Communauté de travail catholique (KWB) du PvdA furent rompues.

En dernier lieu, le très populaire « papa Drees » n'était pas un partenaire facile. Homme d'État, son apparente bonhomie dissimulait un vrai tempérament et il avait ses préjugés : le pauvre Josef Luns en fit les frais. Ce cosmopolite, dont la famille maternelle – d'origine française – quitta la Moselle lors du rattachement à l'Allemagne pour s'installer en Belgique, était non seulement un diplomate né, mais avait mené une carrière diplomatique brillante : il entra en 1938 au cabinet du ministre des Affaires étrangères avant d'être nommé attaché d'ambassade à Berne en 1940, puis à Lisbonne en 1941 et enfin à Londres en 1943, où il devint le plus proche collaborateur de l'ambassadeur en des temps particulièrement sensibles. Après la guerre, il se vit promu comme vice-représentant permanent à l'ONU et comme le représentant en titre était un politicien qui n'entendait rien aux questions internationales, son brillant second joua en fait les premiers rôles ; ainsi, lorsque les Pays-Bas siégèrent au Conseil de Sécurité, Josef Luns présida la Commission du désarmement. En 1952, Carl Romme était conscient du fait que le KVP manquait cruellement de bons spécialistes en matière de politique internationale et souhaitait récupérer le portefeuille des Affaires étrangères que Willem Drees avait tenu à confier à un protestant dont les seules compétences étaient celles d'un banquier international et qui n'était même pas travailliste : Johan Beyen. On a vu que Willem Drees refusa de nommer un catholique au ministère des Affaires étrangères pour des raisons qui tenaient à des préjugés et, partant, ne procédaient pas d'une analyse rationnelle : la menace de l'Europe noire ou Europe vaticane⁶⁵. Elle fut d'ailleurs largement propagée par les partis communistes et causa en France l'échec de la CED. Par ailleurs, s'ajoutait le fait que les Néerlandais, surpris par les ravages causés par la *Blitzkrieg* et, entre autres, la destruction de Rotterdam par la *Luftwaffe*, éprouaient une haine tenace à l'encontre des Allemands. À la méfiance antieuropéenne des laïcards et des protestants attisée

65 *Cf. supra.*

par le mythe de l'emprise papale, s'ajoutait celui, issu des cercles de résistants, face à « l'Europe des casques à pointe », car Robert Schuman – Lorrain né Allemand – et De Gasperi, né au Trentin – alors autrichien – avaient siégé l'un au *Reichtag* de Vienne pour le second et quoiqu'éduqué au Luxembourg, le premier était né citoyen allemand et avocat au barreau de Metz, responsable, par surcroît, du *Katholieckentage* d'Alsace-Lorraine avant 1914. Manifestement, « papa Drees » s'avérait sensible à cette propagande diffusée par les communistes. En définitive, Luns devint une espèce de co-ministre et ce fut à Johan Beyen que revint l'honneur de signer le Traité de Paris qui instaurait la CECA. Il se rattrapa en signant celui de Rome en 1957, car Willem Drees avait fini par comprendre ses mérites en le nommant ministre de plein exercice en 1956. Il le resterait jusqu'en 1971 !

Luns appartenait à l'aile conservatrice du KVP et, avant la guerre, il avait même fleureté avec le NSB nazi qu'il quitta, écœuré par le virage antisémite de ce parti. Pour ce faire, il n'avait pas attendu la condamnation épiscopale, mais cela suffisait amplement pour le rendre antipathique aux yeux de Drees. Néanmoins, Luns ne fut pas la cause de la rupture de la coalition.

En fait, l'initiative de la rupture vint du Parti travailliste et de la jeune génération de ses militants qui, échaudés par la dissidence anti-OTAN du Parti socialiste pacifiste, le PSP, souhaitaient rompre avec la ligne centriste imprimée au PvdA par « papa Drees » pour l'orienter plus à gauche. Ce furent donc les ministres travaillistes qui quittèrent le gouvernement, un désaccord artificiel sur les taxes servit de prétexte et le dernier cabinet Drees démissionna. La reine Juliana confia donc à Louis Beel la tâche de résoudre la crise⁶⁶. Après une longue crise, il constitua un cabinet de transition (décembre 1958) dont l'objectif était d'organiser des élections que les stratèges du KVP pensaient devoir donner une majorité absolue à la coalition des trois partis confessionnels, KVP-ARP-CHU, le PvdA étant censé être puni par l'électorat pour avoir provoqué la crise. Or, il n'en fut rien et si les travaillistes perdirent les élections, reculant de deux sièges, chrétiens historiques et ARP laissèrent chacun un siège dans

⁶⁶ *Cfr. supra.*

l'aventure, tandis que le KVP demeurait stable. En effet, la victoire revint à l'opposition libérale – le VVD – qui passait de 13 à 19 députés, ce qui, à l'échelle de la paisible vie politique néerlandaise, faisait figure de raz-de-marée. Or, les trois partis religieux qui, ensemble, détenaient soixante-dix-sept sièges sur cent cinquante à la Chambre basse, n'en possédaient plus que soixante-quinze du fait des pertes protestantes; c'est-à-dire assez pour être incontournables, trop peu pour gouverner seuls comme ils l'espéraient.

Ce fut à nouveau au « Sphinx », le magicien Louis Beel, qu'il appartient de dénouer la crise consécutive aux élections de mai 1959. Les choses semblaient claires : le peuple s'était prononcé en faveur d'une participation libérale au gouvernement du pays et les travaillistes déçus souhaitaient faire une cure d'opposition. La crise se révéla néanmoins difficile à régler, les programmes catholiques d'une part et libéraux (VVD) de l'autre étant assez éloignés quant aux questions sociales. Néanmoins, Beel parvint à démêler tous les fils et une coalition de centre-droite – KVP-ARP-CHU et VVD – fut mise en place et tint bon durant six ans (1959-1965), tout en consommant trois gouvernements successifs : deux dirigés par Jan de Quay, un par Victor Marijnen. Ce, malgré des élections assez déviantes en 1963, marquées par le recul du KVP (-1,5 %) et du PvdA, plus affecté (-4,5 %) et la victoire d'un parti populiste (le Parti paysan) et des socialistes pacifistes (PSP).

Plutôt que de présider une coalition dont il n'appréciait pas trop la composition, Louis Beel, l'homme de confiance de la reine Juliana, confia les rênes du pouvoir à son camarade dans la Résistance, Jan de Quay, ancien ministre de la Guerre dans le gouvernement Gerbrandy qui, nonobstant son passé de « catholique de gauche », n'éprouvait pas la moindre réticence à gouverner avec la droite libérale. Conçue dans la douleur, la coalition « bleue-romaine » agréa les partenaires gouvernementaux, car, lorsqu'aux élections suivantes (1963) les partis confessionnels, gagnant un siège, auraient enfin pu gouverner seuls, ils préférèrent renouer avec les libéraux, mais cette fois sous la présidence de Victor Marijnen (1917-1975) – le ministre de l'Agriculture – incarnant une nouvelle génération et dont le profil de technicien était idéologiquement moins marqué que ceux Beel ou Cals et, par ailleurs,

lié aux associations catholiques d'employeurs, ce qui le rendait très compatible avec les libéraux. De Quay ne se retira point pour autant sous sa tente et revint en 1966 comme ministre des Transports et de la Gestion des eaux (polders) dans le cabinet Zijlstra, puis Vice-Premier ministre du cabinet Biesheuvel, l'un CHU, l'autre ARP.

Pendant que le KVP et ses alliés – désormais permanents – ARP et CHU filaient le parfait amour avec les libéraux du VVD, l'opinion catholique amorçait une trajectoire rigoureusement inverse qui amena le KVP à revenir à l'alliance avec les travaillistes.

La « révolution tranquille » du catholicisme néerlandais⁶⁷

En 1958, l'Église catholique connut l'un des événements les plus importants de son histoire : « le bon pape Jean » convoqua le Second Concile du Vatican dont les répercussions secouèrent l'Église des Pays-Bas. D'une part, l'archevêque d'Utrecht, le cardinal Alfrink, y joua un rôle décisif qui ne se limita point à « clouer le bec du cardinal Ottaviani », mais qui parvint, avec les cardinaux Suenens (Malines), Frings (Cologne) et Léger (Montréal) à assurer le *leadership* du courant progressiste. Il fut loin d'être le seul Néerlandais à exercer une influence décisive à Rome, tant au Concile qu'au Vatican. Ainsi, pour la première fois de son histoire, le royaume compta deux membres du Sacré Collège : Mgr Johanes Willebrands, pionnier de l'œcuménisme et secrétaire du Conseil pour la promotion de l'unité des chrétiens sous la direction du cardinal allemand Augustin Bea, succéda à ce dernier et fut créé cardinal par Paul VI en 1969. Mgr Willebrands était un homme d'ouverture et le cardinal Alfrink le devint également, se radicalisant d'ailleurs de plus en plus, ce qui l'amena à s'opposer à Paul VI. Ainsi, le R. P. Edward Schillebeeckx o.p., qui avait servi de *peritus* au cardinal lors du Concile, dériva vers des positions théologiques de plus en plus éloignées de la doctrine de l'Église et se retrouva condamné par Rome, mais Mgr Alfrink le défendit bec et ongles. Les fidèles et le bas clergé eux-mêmes se réveillèrent,

⁶⁷ Il s'agit d'une référence au gouvernement Lesage du Québec qui transforma radicalement, mais sans heurts, la société de la « Belle Province ». L'Église abdiqua spontanément de tous les privilèges qui étaient encore les siens du temps de la « Grande Noirceur » et du règne de Maurice Duplessis.

multipliant les innovations tant liturgiques que théologiques. Toute l'Église des Pays-Bas, supplantant celles d'Allemagne et de France, prit la tête du mouvement de renouveau du catholicisme. Ce au point que le secrétaire d'État de Paul VI, le cardinal Villot, lors d'une conversation avec un dominicain hollandais, le P. Goddijn, lui confia en 1969 que, « il y a vingt ans, la France portait l'étendard de la rénovation de l'Église ; maintenant, ce sont les Pays-Bas »⁶⁸.

Cependant, ce qu'il est convenu de qualifier « d'esprit du Concile », à savoir une série d'ajouts et d'interprétations hasardeuses de Vatican II, atteignit des sommets aux Pays-Bas. Des théologiens, dont le dominicain Schillebeeckx, mais également le jésuite Schoonenberg, prirent d'énormes libertés avec le dogme catholique. Ainsi, selon ces derniers et d'autres théologiens locaux, par exemple rien de surnaturel ne survient lors du baptême et de l'ordination sacerdotale, de même, selon le P. Schoonenberg, l'eucharistie pouvait être présidée par un laïc ; d'ailleurs, c'est le concept même de surnaturel qui se trouvait mis en cause. Par surcroît, chaque prêtre célébrant la messe avait le droit de l'aménager à sa guise. Toutes ces innovations se virent codifiées dans le « nouveau catéchisme hollandais » qui souleva une tempête, non seulement aux Pays-Bas, mais dans tout le catholicisme. Par surcroît et afin d'associer les fidèles, dont Vatican II avait rappelé qu'ils constituaient le « Peuple de Dieu », le cardinal Alfrink décida d'organiser un Concile pastoral à l'échelle du pays où évêques, prêtres et laïcs se retrouvaient à égalité, renouant, par delà les siècles, avec le Concile de Constance. Les résultats furent tonitruants, dans la ligne du nouveau catholicisme, mais aussi en proposant l'abolition du célibat des prêtres ; l'artisan de ce Concile pastoral était le frère Goddijn, o.f. p., qui imposait ses thèses et les évêques étaient invités au titre de simples membres du Peuple de Dieu.

Tous les catholiques néerlandais ne souscrivirent pas à ces thèses nouvelles qui eussent été jugées hérétiques par Luther lui-même et s'en émurent. Il s'ensuivit une lettre envoyée à Paul VI par une vingtaine de prêtres et de laïcs, quelques-uns de sensibilité intégriste,

68 K. Middelhoff, « L'influence du catholicisme français aux Pays-Bas », *Septentrion*, vol. 17, 1988, p. 36.

mais la plupart d'entre eux pouvaient être définis comme des *mainstream Catholics*. Le pape prit la chose au sérieux et confia l'affaire en première analyse à une commission de théologiens qui entendit le Père Schoonenberg ainsi que d'autres promoteurs du catéchisme controversé, et releva sept lourdes erreurs du point de vue de la doctrine de l'Église. Paul VI décida alors, les faits lui paraissant importants, de réunir une nouvelle commission composée cette fois de cardinaux qui, non seulement avalisèrent les conclusions des théologiens, mais encore décelèrent encore plus d'erreurs doctrinales graves⁶⁹. À l'unanimité, les cardinaux proposèrent des corrections majeures ainsi que des amendements au fameux catéchisme. Le cardinal Alfrink, qui avait accordé l'*imprimatur* au texte controversé, se retrouva bien mari. Comme il compta au nombre des soutiens du cardinal Montini et, à ce titre, entretenait d'excellentes relations avec le Saint-Père, il obtint de ce dernier une surprenante faveur. En effet, Rome acceptait la publication du catéchisme controversé, sans corrections dans le texte même, celles-ci figurant en annexe du livre. Les choses, malgré les nombreuses concessions romaines, se terminèrent fort mal : les résolutions du Concile pastoral néerlandais de 1963 furent condamnées, le pape refusa durant un assez long temps de recevoir le cardinal Alfrink et on peut dire qu'il tomba en disgrâce ; quant au frère Goddijn, il fut démis de ses fonctions. Les mesures prises par Paul VI soulevèrent un tollé de protestations dans les secteurs les plus progressistes de l'Église des Pays-Bas, mais sans satisfaire vraiment ni les intégristes – perpétuels insatisfaits – ni les éléments plus conservateurs, voire modérés.

L'Église se retrouva plus divisée que jamais, déchirée par des querelles intestines sans fin. Ainsi, quand Paul VI, bien décidé, malgré son tempérament « hamletien », à reprendre les choses en main, nomma en 1970 le P. Adrianus Simonis comme évêque de Rotterdam, ce dernier dut prendre possession de sa cathédrale sous les huées des protestataires. L'intéressé était pourtant un prélat

69 R.P. van der Ploeg, *op. cit.*, p. 3. *Contra*, le point de vue de l'un des acteurs progressistes de la crise : R.P. E. Schillebeekx, « L'Église catholique aux Pays-Bas », *Septentrion*, juin 1972, pp. 25-39.

totalemment inscrit dans la ligne de Vatican II, mais fidèle au pape. De toute façon, les contestataires exigeaient, entre autres, d'élire l'évêque comme aux premiers temps du Christianisme et Mgr Simonis eut bien du mal à se faire adopter par son troupeau bien indiscipliné... Quoiqu'il en soit, il ne se tira pas trop mal de ce guêpier, puisqu'il deviendra, en 1983, archevêque d'Utrecht et cardinal, mais, *in illo tempore*, le pape se nommait Jean-Paul II. Les conséquences de ces événements se traduisirent par une désaffection des fidèles, une crise de l'Église plus profonde encore que dans le reste de l'Europe occidentale et, partant, un effondrement de la pratique religieuse. La crise du catholicisme néerlandais entraînant dans son sillage celle des Églises réformées et transformant les Pays-Bas en zone sécularisée et en société post-chrétienne, paradis du libéralisme culturel, pionnière en matière d'euthanasie et de légalisation du cannabis. L'Église hollandaise, naguère encore solide, cohésive et disciplinée, se mua en réalité marginale, une espèce de zoo, de parc naturel où pouvaient se retrouver tous les largués de la modernité et de la postmodernité.

Le retour de l'alliance avec le PvdA et la « Nuit de Schmelzer »

Les turbulences et les mutations qui secouèrent le monde catholique néerlandais ne pouvaient que retentir sur le KVP. Dans un premier temps, elle ne bénéficia point aux travaillistes, les catholiques contestataires entendaient transformer la boutique de l'intérieur. Une nouvelle version du catholicisme politique hollandais s'imposait et se révélait très différente du *Doorbrak* de l'Après-guerre, lequel, paradoxalement, perçait en Flandre à la même époque. D'origine allemande et autrichienne, marquée par l'esprit du Concile Vatican II, cette jeune génération politique s'autodésignait sous le nom de *Christliche Radikalismus*. « Comparaison n'est pas raison », écrivait Montaigne, mais le phénomène à l'époque le plus proche, *mutatis mutandis*, du radicalisme chrétien est probablement la théologie de la libération qui en constitua une des références. Aux Pays-Bas, un *Radikaal* était aux antipodes du « radicalisme cassoulet », bien connu dans le sud-ouest où il se réduit à la famille Baylet, propriétaire de *La Dépêche du Midi*. Un *Radikaal* désigne un catholique de gauche, mi-écologiste, mi-PSU, qui considère le Parti du

travail comme sclérosé et Willem Drees comme un dinosaure : c'est au sein du KVP qu'il faut agir⁷⁰.

Il s'ensuivit la formation d'un gouvernement qui marqua un tournant très prononcé dans la vie politique néerlandaise. En 1965, le gouvernement Marijnen – KVP, ARP, CHU, VVD (libéral) – s'effondra et une coalition totalement inédite fut conclue sous la direction de Jo Cals (KVP). En effet, le front, en apparence très stable et rassemblant les partis confessionnels, se rompit, puisque KVP et ARP participèrent à une coalition avec les travaillistes en avril 1965, tandis que les chrétiens historiques allaient rejoindre le VVD sur les bancs de l'opposition. Pourquoi cette différence dans le choix politique entre les deux partis protestants ? La raison est simple : la vague du *Christelijke radicalismus* concerna également les antirévolutionnaires qui, en dépit de leur nom, devenaient globalement le plus à gauche des trois partis confessionnels. De tout temps, leur composition sociologique fut plus populaire que celle de la CHU, tandis que la religiosité de ses membres, militants et électeurs restait beaucoup plus intense que celle des chrétiens historiques, généralement membres de l'Église établie. Le KVP se révélait, en quelque sorte, plus centriste et situé paradoxalement entre les deux formations calvinistes. Un centrisme qui ne devrait pas faire illusion : le parti était divisé en deux ailes, l'une progressiste dont le radicalisme ne le cédait en rien à celui de l'ARP, l'autre conservatrice d'un conservatisme plus affirmé que celui de la CHU.

L'homme choisi pour diriger la coalition de centre-gauche combinait le profil d'un parfait idéaliste avec celui d'un homme politique expérimenté. En effet, natif de Ruhrmonde – fief du catholicisme néerlandais – il était entré au séminaire en 1934, afin de devenir prêtre. Mais subitement, il changea d'orientation en 1935, constatant qu'il n'avait pas la vocation et s'inscrivit à la faculté de droit de l'Université catholique de Nimègue où il obtint son doctorat en 1940 et s'inscrivit au barreau de Nimègue tout en devenant assistant dans son ancienne faculté (1941-1949). Il dispensa également un cours d'économie politique, dans l'enseignement secondaire, mais

⁷⁰ *Radikaal* fut également le titre du mensuel des jeunes du CVP flamand du temps de Jean-Luc De Haene et Wilfrid Martens.

pour la bonne cause : au Collège épiscopal de Ruhrmonde... Cette intense activité ne suffisait pas à ce travailleur acharné, car, tant comme séminariste que comme juriste, il s'investit sans ménager ses forces dans l'organisation, puis, après la guerre, à la réorganisation du scoutisme catholique aux Pays-Bas. Et comme si cela ne suffisait pas, il entama une carrière politique à la Libération en devenant, en 1945, conseiller communal (municipal) à Nimègue et, en 1948, il est élu député à la Chambre basse des États-généraux. Dès 1952, soit quatre ans à peine après son élection, Drees le nomma secrétaire d'État à l'Enseignement, aux Arts et aux Sciences, poste qu'il conserva dans les cabinets Drees I et Drees II. Ses qualités firent grande impression sur Willem Drees, puisque le leader travailliste le promut ministre de plein exercice, également à l'Éducation, aux Arts et aux Sciences. On aurait mal imaginé un catholique pratiquant et démocrate-chrétien exercer les mêmes fonctions dans un gouvernement de coalition avec les socialistes en France, sous la « Quatrième », ou en Belgique⁷¹. Il conserva son poste dans les cabinets Drees III et Drees IV, mais ne fut pas affecté par le changement d'alliances, restant à l'Éducation dans les gouvernements Beel II et de Quay. Toutefois, le caractère « droitier » et lié au patronat du nouveau Premier ministre, Victor Marijnen, ne lui convenait guère et il préféra redevenir simple député.

Comme ministre de l'Éducation, des Arts et des Sciences, Jo Cals avait réalisé un véritable exploit, digne du nettoyage des écuries d'Augias : réformer complètement l'enseignement secondaire en faisant voter une loi complexe dite « Loi Mamart » – *Mamartwet* – par laquelle il établit un véritable record – qui semble-t-il tient toujours : prononcer un discours de près de sept heures à la Chambre basse⁷² ! Il faut dire que, peu comptable de ses efforts, il se tua littéralement à la tâche et mourut prématurément en 1971, âgé d'à peine 57 ans, privant la gauche du KVP de son principal atout ; mais, toute sa vie durant, il était resté un éternel boy-scout.

71 En Belgique, dans le gouvernement Lefèvre-Spaak (1965), le CVP Renaat Van Elslande fut une espèce de ministre adjoint du socialiste Victor Larock.

72 Exactement 6h et 50 mn.

C'est donc à cet homme attachant que la reine Juliana confia le poste de Premier ministre de la coalition KVP-ARP et travailliste. Un gouvernement qui éveilla bien des espoirs dans les courants de gauche tant de l'ARP que du KVP, et sans doute plus d'enthousiasme chez les antirévolutionnaires que chez les catholiques populaires. En effet, Jo Cals contrôlait son gouvernement qui maintenait Josef Luns aux Affaires étrangères où, allié à son collègue belge, le socialiste Paul-Henry Spaak, il s'opposait frontalement au général de Gaulle – la haute taille de Luns égalait la sienne – tant sur la supranationalité que sur l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes. Par contre, il ne contrôlait ni le parti ni le groupe parlementaire.

Or, le chef du groupe KVP à la Chambre basse et, partant, homme fort du parti, le successeur de Carl Romme, Norbert Schmelzer, penchait plutôt à droite et ne prisait guère les réformes financières préconisées par le Cabinet. Norbert Schmelzer, homme de pouvoir, se caractérisait, entre autres, par une ambition dévorante et une volonté de contrôler la vie politique néerlandaise. Il ne manquait ni de courage ni de panache, car ce fils de parents allemands qui avaient quitté la Sarre, car ils n'acceptaient pas le mandat français, anima un mouvement de résistance étudiante contre l'occupant nazi. Sans être député, il devient secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur (1956-1959) et auprès de la présidence du gouvernement dans le cabinet de Quay (1959-1963), il entre à la Chambre basse en 1963 et devient président du groupe parlementaire KVP. C'est à ce poste qu'il inscrivit son nom dans l'histoire du parlementarisme néerlandais et même des régimes parlementaires européens contemporains...

L'événement dont les conséquences à terme se révélèrent considérables est connu sous le nom de « nuit de Schmelzer », la nuit du 13 au 14 octobre 1966. En effet, le Premier ministre Cals devait affronter une récession économique et des fermetures d'entreprises. Le ministre des Finances, le travailliste Vondeling, qui avait été un très actif eurodéputé, présenta un budget qui augmentait de 11 % les impôts sur les catégories sociales les plus fortunées et se heurta à un violent tir de barrage, non seulement des libéraux et des CHU, mais surtout des « poujadistes » du *Boerenpartij*. L'aile droite du KVP manifestait également des réticences assez prononcées, alors que la

Chambre basse – la seule habilitée à le faire – discutait une motion de censure libérale et Jo Cals, défendant le projet, posa la question de confiance à 20 h, considérant que le cabinet formait une équipe. Après le discours du Premier ministre, et maintes péripéties, alors qu'on allait passer au vote, le chef du groupe KVP, Norbert Schmelzer réclama une suspension de séance d'une heure, mais les débats ne reprirent qu'à 3 h 30 avec le dépôt d'une motion qui équivalait à une censure du cabinet, même si l'intéressé affirmait qu'il s'agissait d'un amendement à la loi de finances. La motion Schmelzer fut votée et Cals démissionna⁷³.

Les effets dépassèrent ce qu'escomptait Schmelzer. Bien sûr, un gouvernement technique dirigé par l'ARP Zijlstra, spécialiste des questions financières, prépara les élections qui devaient se tenir en 1967, mais les choses n'en restèrent pas là. En premier lieu, cinq députés du KVP quittèrent le parti pour constituer une formation nouvelle, le PPR, Parti progressiste des radicaux. Ils seront rejoints par le député ARP Bas de Gaay Fortman qui joua le rôle de *leader*, un ancien ministre et un ancien président du KVP lui emboitant le pas. La dissidence chrétienne radicale ne constituait qu'un début, car les élections de 1967 modifièrent un système partisan jusque là stable : un parti voué à la réforme des institutions, D'66 (démocrates 66), fit une percée remarquable tandis que tant le KVP que les travaillistes reculaient. Seuls le Parti paysan et, légèrement, les libéraux du VVD tiraient leur épingle du jeu. En second lieu, la « nouvelle gauche » qui représentait le courant le plus radical au sein du PvdA – et un nouveau *leader*, Joop Den Uyl – prit la direction du parti dont le Congrès vota une motion anti-KVP, optant pour une alliance dite progressiste avec D'66 et le PPR. Il en résulta une bipolarisation de la vie politique néerlandaise, inédite depuis l'instauration du suffrage universel.

Les élections de 1967 marquèrent ainsi un net recul du KVP qui annonçait son déclin : il perdit huit sièges, ce qui était énorme pour les Pays-Bas à l'époque, et son score tomba de 31,9 % – ce qui

73 Elle fut votée par 75 voix contre 62. Seuls 4 députés KVP votèrent contre, avec le PvdA, le PSP et les communistes.

représentait sa part habituelle de l'électorat – à 26,5 %. Désormais, l'offre électorale s'élargissait pour les catholiques pratiquants : outre le PPR, D'66 comptait des catholiques dans ses rangs, tandis que l'épiscopat avait levé tous les interdits qui grevaient les travaillistes. Manifestement, le cardinal Alfrink appréciait beaucoup le chef du PvdA, Joop Den Uyl. La coalition de centre-droite avait été clairement désavouée dans les urnes, mais Schmelzer s'entêta et un nouveau gouvernement, alliant les trois partis confessionnels d'une part, et les libéraux de l'autre, fut reconstitué sous la direction de Piet de Jong.

Le nouveau chef du gouvernement était le ministre de la Défense, presque aussi inamovible que son camarade Luns l'était aux Affaires étrangères. Secrétaire d'État à la Défense du cabinet de Quay, il accéda au statut de ministre de plein exercice de 1963 à 1967 dans les gouvernements Marijnen, Cals et Zijlstra. Officier de la marine royale des Pays-Bas, il avait fait la guerre dans les sous-marins, basés à Portsmouth. De petite taille, de Jong ne manquait pas d'humour : interrogé, sur le mode de la plaisanterie, par des officiers de la *Royal Navy*, qui lui demandaient si tous les officiers de la marine des Pays-Bas étaient aussi petits, il répondit : « Non, mais ils sont polis. » Constitué sous de fâcheux auspices, le cabinet de Jong demeura en place toute la durée de la législature 1967-1971, une grande première depuis 1945. La stabilité exemplaire du gouvernement ne lui bénéficia point, loin s'en faut : le KVP continuait sa descente, perdant encore sept sièges, ses alliés CHU et ARP en perdaient chacun deux et les libéraux un. Cependant, la bipolarisation voulue par les travaillistes empêchait toute autre coalition et les battus durent élargir leur alliance à des dissidents travaillistes, DS> 70 (démocrates socialistes 70) dirigé par le fils de « papa Drees ». Toutefois, de Jong se retira au profit de Biesheuvel de l'ARP, à l'égard de laquelle il convenait de consentir une compensation en raison de la fidélité dont elle avait témoigné à l'endroit du cabinet Cals. Un an plus tard, éclate une nouvelle crise gouvernementale et les élections anticipées de 1972 accentuèrent encore la descente aux enfers du KVP qui perdit encore 8 %, tombant à 17,7 % des votes, c'est-à-dire qu'en neuf ans, le parti avait été amputé de la moitié de son électorat.

La dissolution de 1972 n'avait donc en rien résolu la crise qui, en fait, opposait l'ARP et l'aile gauche du KVP aux libéraux sur les politiques économiques et sociales. Le scrutin renforça le VVD qui ne gagna pas moins de huit sièges de députés, un gain compensé par l'ARP qui emportait un siège de plus, tandis que l'autre parti de droite, ou plutôt de centre-droite de la coalition sortante – le CHU –, avait reculé de trois mandats et que les dissidents travaillistes de DS' 70 commençaient, en perdant deux députés, leur processus de disparition. Cependant, la majorité, il est vrai relative, revenait à l'alliance progressiste – PvdA, D'66, PPR –, la volonté populaire semblait néanmoins pencher en faveur d'une coalition de centre-gauche, une conclusion qui s'avérait plus facile à énoncer qu'à traduire en actes. La bipolarisation voulue par la « nouvelle gauche » s'opérait au double bénéfice des progressistes et singulièrement des travaillistes d'un côté et des libéraux du VVD de l'autre.

En définitive, après une crise gouvernementale de cinq mois, on déboucha sur la constitution d'un cabinet analogue à celui que dirigea Jo Cals, c'est-à-dire alliant le KVP et l'ARP aux travaillistes. Cependant, les rapports de force avaient changé : le PvdA conduisait une alliance regroupant par surcroît les libéraux de gauche de D'66 et les chrétiens de gauche du PPR. Le KVP, déplumé, ne pouvait plus revendiquer la présidence du gouvernement, les confessionnels devenant les *Juniors Partners* des progressistes. Par conséquent, le poste de Premier ministre revint au *leader* travailliste Joop Den Uyl. Josef Luns, l'inamovible ministre des Affaires étrangères ne comptait pas au nombre des ministres ; Piet de Jong, appuyé par les Belges et les Britanniques, avait obtenu sa nomination au poste de secrétaire général de l'OTAN. Qui lui succéda ? Norbert Schmelzer ! Manifestement, la trahison s'était révélée payante... La coalition de centre-gauche à direction travailliste demeura en place durant cinq ans, ce qui était inespéré.

Pourtant, les trois partis confessionnels rongeaient leur frein. D'une part en leur sein, les jeunes militants – surtout ARP et KVP –, malgré la dissidence du PPR, souhaitaient un alignement de leur parti plus à gauche, le radicalisme chrétien continuait à faire recette. Ce à quoi la direction des trois partis pouvait difficilement consentir.

En effet, comme le constatait Irving, se ranger à gauche ou, d'ailleurs, à droite, les aurait privés de leur raison d'être qui reste celle de siéger au centre. Pourtant, lors des élections de 1972, les confessionnels avaient conclu un programme commun dont l'impact sur l'opinion s'avéra mitigé : ensemble, les trois partis avaient obtenu 31,3 % des suffrages, c'est-à-dire que le total de leurs votes correspondait à la moyenne qui était naguère celle du seul KVP. Le fait est que le KVP ne cessait de perdre des voix en faveur des travaillistes, tandis que la CHU s'affaiblissait au profit des libéraux. Par surcroît, les trois partis, qui avaient présenté un front commun assorti d'un programme, ne siégeaient pas tous au gouvernement, vu l'attitude de la CHU.

En ce qui concernait la société civile, les turbulences continuaient de secouer le monde catholique, d'autant plus que le nouveau pape, élu en 1978, Jean-Paul II, se révélait plus déterminé que Paul VI à ramener l'Église des Pays-Bas dans la ligne post-conciliaire modérée qui était la sienne. Par ailleurs, l'habile Joop Den Uyl savait tirer habilement profit de la situation : ainsi, quand le cardinal Alfrink, fêtant son jubilé sacerdotal, reçut le titre de Grand Croix de l'Ordre du Lion des Pays-Bas, le Premier ministre tint à lui remettre personnellement cette haute distinction, supplantant ainsi son ministre de la Justice en charge des cultes, le KVP Van Agt. En 1975, lorsque, atteint par la limite d'âge, le cardinal démissionna, la confusion était telle au sein du catholicisme hollandais que Paul VI nomma le cardinal Willebrands archevêque d'Utrecht, se privant d'un précieux collaborateur en matière d'œcuménisme. Ce dernier, contrairement à son prédécesseur, avait été surtout formé aux Pays-Bas, à Leyde, du moins jusqu'à son doctorat qu'il obtint à l'Angelicum à Rome avec une thèse sur Newman. Professeur puis recteur du Séminaire de Warmond, ce fut son activité de pionnier de l'œcuménisme qui attira l'attention du Vatican qui manquait cruellement de spécialistes en la matière, vu le peu d'enthousiasme que, jusqu'au Concile, l'Église avait manifesté pour ce sujet. Par conséquent, Jean XXIII nomma le P. Willebrands secrétaire du Secrétariat pour l'unité des chrétiens dirigé par le cardinal Augustin Bea. Parlant six langues, il en devint le collaborateur privilégié et le prélat le plus influent auprès du cardinal. Grâce à sa thèse sur Newman, il était très qualifié pour discuter avec

les anglicans, mais il excella dans les contacts avec les orthodoxes et on lui doit d'avoir obtenu de ces derniers l'envoi d'observateurs au Second Concile du Vatican. Sa contribution technique aux travaux conciliaires se révéla considérable : la préparation des documents concernant les relations avec les religions non chrétiennes, l'œcuménisme, mais également sur le lien entre Écriture sainte et tradition, ainsi que sur la liberté religieuse, lui doivent beaucoup. Jean XXIII le récompensa en le nommant prélat domestique, c'est-à-dire *Monsignor*. Le 12 avril 1969, à la mort du cardinal Bea, c'est tout naturellement que Mgr Johannes Willebrands lui succéda à la tête du Secrétariat pour l'unité des chrétiens, créé cardinal pour la circonstance. Entretiens, Paul VI l'avait promu évêque *in partibus infidelium*.

Ce furent donc ses éminentes qualités de diplomate qui valurent au cardinal Willebrands de se retrouver au milieu du bourbier néerlandais. Devenu archevêque d'Utrecht et primat des Pays-Bas, il devait y connaître son seul échec : il ne put réconcilier catholiques conservateurs et progressistes. Les deux camps s'étaient organisés en deux groupements opposés avec, du côté des conservateurs, le « groupe de contact des catholiques romains » et, en face, du côté progressiste ou libéral, le « mouvement du 8 mars ».

Le religieux et le politique s'entremêlant aux Pays-Bas depuis la Réforme, la crise des Églises ne pouvait que retentir sur la vie partisane. Elle se traduisit par un affaiblissement croissant des partis confessionnels qui les amena à s'interroger sur leur avenir ; tous les trois se prononcèrent en faveur de la création d'un parti unifié : le CDA, l'Appel chrétien-démocrate⁷⁴.

La fin du catholicisme politique spécifique : le CDA

L'union des partis confessionnels, il y a longtemps qu'ils y songeaient. Leur coopération était ancienne, on l'a vu, et déjà en 1953, le KVP, l'ARP et la CHU constituèrent « l'Équipe néerlandaise » des *Nouvelles Équipes internationales*, l'alliance européenne des démocrates chrétiens créée en 1947 à l'initiative du

⁷⁴ La traduction exacte de *Christelijke Democratische Appèl* est Rassemblement chrétien démocrate.

MRP et de la *Democrazia Cristiana*. Le KVP comptait au nombre des partis fondateurs, mais, *in illo tempore non suspecto*, les deux partis protestants avaient catégoriquement refusé d'accepter « de se joindre à l'offensive papiste »⁷⁵ ! Malgré leur longue collaboration avec le KVP, les militants des partis réformés demeuraient viscéralement hostiles au catholicisme et méfiants à l'encontre de leurs compatriotes catholiques.

Le Concile, les progrès de l'œcuménisme et la sécularisation croissante de la société eurent raison de ces réticences hors de saison. Cependant, il restait à surmonter un obstacle : l'image conservatrice et droitière de la CDU allemande constituait un modèle répulsif aux yeux des dirigeants et adhérents de partis qui se voulaient du centre.

Pour le catholicisme politique, la constitution d'un parti unique représenta le commencement de la fin. Au départ, le rôle joué par les catholiques dans la nouvelle formation fut déterminant, mais se dilua progressivement au fur et à mesure que le CDA déclina.

La fondation de l'Appel démocrate-chrétien (CDA)

L'Équipe hollandaise des NEI constitua le premier pas sur la route de l'unité, suivie par l'adhésion des trois partis au groupe démocrate-chrétien de l'Assemblée commune de la CECA ; pour le troisième, il faudra attendre. Le programme commun de 1972, trois congrès nationaux des partenaires en 1974 et, un an plus tard, le grand Congrès d'union en 1975 durant le gouvernement Den Uyl et au cours duquel 1 300 délégués des trois partis tinrent une assemblée commune, débouchant sur une fédération entre KVP, ARP et CHU sous le nom de CDA. Elle se dota de groupes parlementaires uniques, présidés par deux élus du KVP. Le professeur Steenkamp, qui dirigeait jusque là le groupe KVP à la Première chambre (Sénat) accéda à la présidence du nouveau parti, tandis que le Vice-Premier ministre et titulaire du portefeuille de la Justice, Andreas dit « Dries » Van Agt, quittait le cabinet Den Uyl pour assurer les fonctions de chef du groupe parlementaire à la Seconde chambre (Chambre basse) des États-généraux qui, on l'a vu, selon la coutume néerlandaise est « l'homme fort » du parti.

75 Selon les termes du député CHU Van Niftrik.

Originaire du Brabant septentrional, juriste et professeur de droit pénal à l'Université catholique, Dries Van Agt, né en 1931, était un bon catholique, père de trois enfants, ce qui, suivant les nouvelles normes sociologiques hollandaises du temps, était considéré comme une famille nombreuse. L'homme se présentait sous les dehors d'un personnage austère, pour ne pas dire funèbre, et dénué de tout charisme. Pourtant, grâce aux mécanismes mystérieux qui déterminent ce phénomène, il jouissait en 1976-1977 d'une grande popularité qui surpassait de beaucoup celle du Premier ministre travailliste, le jovial et chaleureux Joop Den Uyl. Sur la base de ces données, le CDA décida de renverser le gouvernement sous un prétexte fallacieux : les six ministres KVP et ARP quittèrent le gouvernement : il s'agissait du montant des compensations à donner aux propriétaires qui auraient été pénalisés par une loi visant la spéculation immobilière.

Les élections se tinrent donc huit mois avant le terme normal de la législature, et si le CDA progressa par rapport à 1972, ce fut modestement : en gagnant un siège et en passant de 31,3 % à 31,9 %, ce qui semble dérisoire eût égard aux espérances nourries par la fédération. Le CDA restait dans la moyenne électorale qui avait été celle du seul KVP de l'après-guerre. Quant au groupe parlementaire CDA à la Chambre basse, il comptait désormais 36 ex-KVP, 13 ex-ARP et 10 ex-CHU⁷⁶. Le KVP était d'autant plus déçu que le CDA recula dans les régions catholiques, les travaillistes lui prenant des votes chez les ouvriers catholiques. Qui plus est, l'alliance progressiste PvdA, D'66 et PPR arrivait en tête en termes de sièges de députés. Un nouveau gouvernement Den Uyl entre travaillistes et CDA aurait été une issue logique. Cependant, le courant CHU préférait une coalition de centre-droite plutôt qu'une reconduction d'un cabinet auquel il n'avait pas participé. La position des ci-devant ARP était inverse ; pour eux, compte tenu des chiffres, le centre-gauche s'imposait : l'arbitrage revenait donc à la composante KVP. Or, cette dernière hésitait. En effet, d'une part, il lui fallait tenir compte des voix catholiques perdues en faveur des travaillistes et du PPR, de l'autre, il souhaitait ménager ses alliés de la CHU afin de

⁷⁶ R.E.M. Irving, *op. cit.*, p. 210.

sauvegarder l'unité de la fédération. Manifestement, le programme fondateur du CDA « *Niet bij brood alleen* », c'est-à-dire *grosso modo* « l'homme ne vit pas que de pain », qui évoque les paroles bibliques « l'homme ne vit pas que de pain, mais de toute parole qui tombe de la bouche du Seigneur » avait paru insuffisamment progressiste aux uns et pas assez évangélique aux autres. Pourtant, il mettait en avant des revendications qualitatives, par exemple le sort des handicapés, des malades mentaux, des jeunes travailleurs, des immigrés ainsi que l'aide au développement et à l'environnement. Manifestement, le problème gîtait ailleurs : l'image du nouveau parti ou encore l'union avait rompu les fidélités électorales fondées sur la tradition.

Joop Den Uyl entama donc le processus de négociation, comme toujours très long en définitive après une crise gouvernementale de huit mois, mais le leader travailliste jeta l'éponge : l'alliance progressiste proposait de libéraliser la loi – déjà fort libérale – sur l'interruption volontaire de grossesse, ce que refusait catégoriquement le courant issu du KVP. Cependant, malgré la victoire historique du PvdA, qui avait obtenu son meilleur score depuis la guerre, les libéraux pouvaient également faire valoir leurs gains, ayant progressé de 14,4 % en 1972 à 18 % en 1977 et de 22 à 28 sièges. Par conséquent, après maints conciliabules et moult tractations, Van Agt avait pu obtenir un accord du très médiatique et conservateur⁷⁷ Hans Wiegel, leader du VVD, le parti libéral-démocrate, et devint le Premier ministre d'un cabinet de centre-droite, CDA-VVD : un confessionnel présidait à nouveau le gouvernement néerlandais.

Les années fastes du CDA (1981-1994)

Le retour du Parti chrétien à la tête du gouvernement de 1978 à 1981, sous la direction de Dries Van Agt, marqua un retour vers des résultats électoraux quelque peu meilleurs qui, sans atteindre ses niveaux des années cinquante et soixante, lui permirent de renouer avec le statut de premier parti en termes de sièges de députés. Il le dut essentiellement à l'étonnante popularité du Premier ministre et à celle, plus facile à comprendre, de son successeur Ruud Lubbers.

⁷⁷ En termes socio-économiques.

En vérité, les élections de 1981 ne constituèrent pas un triomphe pour le CDA, qui perdit un siège tout en gagnant des suffrages, mais comme ses alliés libéraux ainsi que les travaillistes en perdaient tout autant, il retrouva son statut de premier parti à la Chambre basse du Parlement. En effet, le grand vainqueur du scrutin était D'66, les démocrates de gauche, dont la modernité et le non-conformisme avaient su convaincre les électeurs. Par ailleurs, le parti devait faire face à la concurrence de formations qui refusaient la fusion des ci-devant partis confessionnels : sur sa droite, l'alliance réformée GPV qui avait rompu avec l'ARP dès l'Après-guerre, ainsi que la Fédération politique des réformés – RPF – qui en avait fait autant en 1975⁷⁸, tandis que sur sa gauche, un certain nombre de militants de l'ARP, trouvant le programme de l'Appel démocrate-chrétien à la fois trop conservateur et pas inspiré par la Bible, fondèrent l'EVP, le Parti populaire évangélique. Conformément à une idiosyncrasie néerlandaise, l'EVP fusionna en 2001 avec les chrétiens de gauche du PPR, les socialistes pacifistes ainsi que les communistes pour former la Gauche verte.

Le CDA retrouva de la sorte son rang de premier parti et de prétendant au poste de Premier ministre, sauf que la coalition avec le VVD ne disposait plus de la majorité parlementaire et qu'il était hors de question que D'66 fit alliance avec les libéraux du VVD. Après trois mois de crise et de négociations houleuses, rendues telles par Jan Terlouw, l'impétueux leader de D'66, Dries Van Agt parvint, la rage au cœur, à monter une combinaison gouvernementale unissant le CDA, le PvdA et D'66. Pour lui, la pilule se révélait d'autant plus dure à avaler que Joop Den Uyl devenait Vice-Premier ministre chargé d'un super ministère supervisant les Affaires sociales et l'Emploi. Or, l'animosité entre l'austère Van Agt et le solaire Den Uyl était profonde, elle était telle que lors du décès de ce dernier en 1987, sa veuve refusa que le premier assistât aux obsèques du leader travailliste⁷⁹. Constitué sur de telles bases, un gouvernement

78 Ces deux partis fusionneront plus tard dans la très calviniste *Christen Unie*, CU.

79 Le motif invoqué fut que Dries van Agt était responsable du fait que Joop den Uyl n'avait pu reconduire son gouvernement en 1977 (*Cf. supra*).

ne pouvait rester en selle bien longtemps et, de fait, il ne dura guère : investi en septembre 1981, il tomba en mai 1982. Avec l'accord des démocrates 66, le Premier ministre sortant constitua un gouvernement minoritaire CDA-D'66, chargé d'expédier les affaires courantes et d'organiser des élections anticipées, un an à peine après les précédentes. Van Agt fut manifestement sanctionné, car le CDA obtint, en perdant trois sièges, un score de 29,4% dont aurait rougi jadis le KVP. Contraint de reconnaître un échec dont il était partiellement responsable, Dries Van Agt décida de se retirer de la politique pour une carrière diplomatique au service de la Communauté européenne, avant de s'engager dans l'action humanitaire.

Les pertes du CDA avaient été compensées par des gains libéraux et malgré le fait que les travaillistes dépassaient les chrétiens démocrates de deux sièges, un gouvernement de centre-droite était possible. Comme le CDA ne souhaitait pas céder la direction du cabinet au PvdA, il choisit l'ouverture à droite, après une crise qui dura du 8 septembre au 4 novembre 1982. Afin de présider le cabinet, la reine Beatrix fit appel à un homme à poigne, un brillant météore de la politique, âgé d'à peine 43 ans et partant le plus jeune Premier ministre de l'histoire des Pays-Bas : Rudolphus Franciscus Marie Lubbers, dit Ruud Lubbers. Il devait demeurer à la tête du gouvernement durant onze ans, neuf mois et 18 jours, ce qui représente un autre record dans la vie politique néerlandaise. C'est sous sa présidence que fut organisé le Sommet européen de Maëstricht et signé le Traité du même nom.

Élève de l'économiste et prix Nobel d'Économie Jan Tinbergen à l'Université Érasme à Rotterdam, il préféra les affaires à une carrière universitaire et s'engage dans une entreprise de BTP dont il prend rapidement la direction. En fait, ce n'est pas lui qui vint à la politique, mais la politique qui vint à lui : lors de la constitution du gouvernement Den Uyl en 1973, le CDA cherchait un ministre de l'Économie capable de rassurer les milieux patronaux ; conservateur bon teint et monétariste de conviction – comme Maggie Thatcher – Ruud Lubbers était l'homme de la situation. Il l'était bien plus qu'on l'escomptait, car, en ces temps marqués par les chocs pétroliers, il assura l'approvisionnement énergétique du pays, grâce à une

politique dynamique en direction des pays arabes. Réputé libéral en économie, il sut se montrer dirigiste quand c'était nécessaire, il instaura le contrôle des prix et des salaires, et mena une politique industrielle et énergétique volontariste.

Trop à droite, le CDA, décidant l'alliance avec les libéraux, n'avait plus besoin d'un contrepoids conservateur. De mauvaises langues prétendirent que Van Agt craignait un rival potentiel... Il s'en alla donc, en 1978, siéger à la Chambre basse des États-généraux. Or, la chance lui sourit : le chef du groupe CDA, Aantjes, un ancien ARP de gauche, accusé d'avoir collaboré avec les Allemands pendant la guerre, fut contraint à la démission et comme un catholique devait succéder à un calviniste et un conservateur à un progressiste, Ruud Lubbers était tout trouvé pour assurer la présidence du groupe parlementaire ; fonction qui avait conservé son importance (1978).

Dès lors, lorsque Dries Van Agt, déçu par un résultat électoral qui ne correspondait pas à ses espérances, renonça à former une coalition de centre-droite, Ruud Lubbers apparut à nouveau comme *the right man in the right place*. Il devint donc le 47^e chef du gouvernement des Pays-Bas et mena la politique monétariste qu'on attendait de lui, en rupture avec celles qui accompagnèrent le développement de l'État-providence. Il est vrai que le contexte international en Occident poussait en ce sens : c'était le temps des « *Reaganomics* », Margaret Thatcher trônait au faîte de sa gloire et même la France mitterrandienne amorçait le « tournant de la rigueur ». Par conséquent et avec l'aide enthousiaste des libéraux conservateurs du VVD, il s'employa à redresser les comptes publics en sabrant énergiquement dans le financement de la protection sociale et en réduisant les dépenses dans les domaines de la santé publique ainsi que de l'éducation. Toujours dans la ligne « thatchérienne », il privatisa une série d'entreprises publiques dont les postes et télécommunications, ainsi que les chemins de fer. Avec l'argent encaissé grâce à la vente de celles-ci, il put procéder à des baisses d'impôt significatives, tout en rétrécissant l'impasse budgétaire. Il est vrai que Ruud Lubbers avait également procédé à la réduction du temps de travail.

Manifestement, l'amère potion qu'il fit ingurgiter aux Néerlandais fut loin de leur déplaire : ils en apprécièrent la saveur, car les législatives de 1986 débouchèrent sur un triomphe personnel du Premier ministre. Ainsi, la liste qu'il conduisait obtint 34,6 % des suffrages contre 29,4 % en 1982, gagnant 9 sièges de plus, ce qui, à l'échelle des Pays-Bas, tient du raz-de-marée ! En fait, c'est l'allié libéral qui se trouva durement sanctionné, ne récupérant que 27 de ses élus à la Chambre basse. Cependant, plutôt que de tenter de se remplumer grâce à une bonne cure d'opposition, il préféra reconduire la coalition tant il était ravi par une politique qui correspondait à ses convictions profondes. Avec un tel résultat, le CDA avait non seulement renoué avec la victoire, mais encore repris la place de premier parti aux dépens des travaillistes. Qui plus est, contrairement aux mœurs politiques hollandaises, le cabinet avait duré toute la législature.

On ne peut en dire autant pour le gouvernement Lubbers II. En effet, tout conservateur qu'il fût, le Premier ministre n'en était pas moins ce que nous avons défini, à la suite de Marcel Prélot, comme un libéral catholique⁸⁰. À savoir qu'il avait le souci du bien commun et n'était pas fermé à toute préoccupation sociale, sans quoi il aurait adhéré au VVD et non au CDA. Or, le 3 mai 1989, l'idylle avec les libéraux prit brutalement fin. En effet, ces derniers s'opposèrent catégoriquement à la politique de protection de l'environnement voulue par Lubbers et conforme au programme fondateur de l'Appel chrétien-démocrate. Il s'agissait, en l'occurrence, d'une taxe sur les carburants. Les élections anticipées eurent lieu, après les vacances d'été, le 6 septembre suivant. Elles marquèrent un nouveau succès pour le Premier ministre qui conserva ses 54 sièges en améliorant légèrement son pourcentage de vote (de 34,6 % à 35,3 %), tandis que l'allié libéral récalcitrant dû subir une véritable débâcle avec 14,6 % des voix, il ne garda que 22 députés. De leur côté, les travaillistes avaient engrangé 49 sièges et devenaient incontournables. Pensez-vous que Ruud Lubbers démissionna ? Certes non, car les Pays-Bas ne sont pas la Grande-Bretagne et en moins de deux mois, il constitua un gouvernement de centre-gauche avec le PvdA. Le plus curieux de l'affaire fut que, malgré la présence du leader travailliste Wim Kok

⁸⁰ Cf. *supra*.

comme Vice-Premier ministre et ministre des Finances, les politiques de rigueur budgétaire et d'austérité ne furent pas modifiées. En réalité, c'est dans le domaine de la politique étrangère qu'on aperçut un changement dû au retour des libéraux dans l'opposition : les Pays-Bas osèrent s'opposer en 1990 à la Première guerre du Golfe, celle voulue par George Bush père. De même, furent-ils le premier pays européen à renouer avec la République sud-africaine afin de l'encourager dans sa volonté de rompre avec l'*apartheid*. Ce fut également le gouvernement Lubbers III qui présida à la conclusion du Traité de Maëstricht qui instaura l'Union européenne.

Une fois de plus, Ruud Lubbers mena son cabinet jusqu'au terme de la législature et l'exploit paraît d'autant plus étonnant que la première fois, il s'agissait d'une coalition de centre-droite, alors que dans le second cas, il dirigeait un gouvernement de centre-gauche. Lassé de la politique nationale et grisé par ses succès diplomatiques, il décida d'abandonner le train-train de la vie parlementaire hollandaise afin de jouer un rôle sur la scène internationale. Or en 1995, le secrétaire général de l'OTAN, le Belge Willy Claes, avait dû abandonner le poste à la suite d'un énorme scandale qui avait ébranlé son parti – le SP – ainsi d'ailleurs que son homologue wallon – le PS. Les pays européens, convaincus par sa candidature, le proposèrent, par la voix de la Grande-Bretagne, de la France et de la RFA, pour occuper le poste où s'illustra jadis son compatriote et camarade de parti Josef Luns. Mais les Américains avaient la dent dure et même si le président démocrate Clinton avait succédé au républicain George Bush, ils opposèrent un veto catégorique à la nomination d'une personnalité qui avait poussé son pays à leur désobéir. Il dut attendre pour obtenir la fonction internationale qu'il convoitait : le 1^{er} janvier 2001, Lubbers devient Haut Commissaire de l'ONU pour les réfugiés, un mandat de trois ans prorogé de deux ans. Il reste ainsi à la tête du HCR jusqu'en 2005. Il se retire alors de la vie publique, n'intervenant sur la scène politique qu'à la demande de la reine Beatrix, afin de jouer le rôle typiquement hollando-belge d'informateur pour dénouer des crises politiques, ainsi en 2006 et 2010.

Les succès électoraux engrangés par le CDA en 1986 et 1989 résultaient manifestement de la popularité personnelle de Ruud Lubbers, car, lorsque ce dernier quitta la direction du parti en 1994, passant la main au calviniste Elco Brinkman, son ministre de la Santé, le parti connut une véritable bérézina électorale. En effet, les chrétiens démocrates s'effondrèrent en ne perdant pas moins de 20 sièges et chutant de 35,3 % à 22,2 %. Ils perdaient une nouvelle fois leur rang de premier parti à la Chambre basse, consommant leur déclin, car même s'ils connurent encore quelques succès, jamais plus ils ne renouèrent avec leurs scores d'antan. Pis encore, pour la première fois, le CDA se retrouva renvoyé dans l'opposition.

Commentant le désastre électoral du CDA en 1994 et la percée travailliste dans les provinces catholiques du Brabant septentrional et du Limbourg, le quotidien démocrate-chrétien *De Volkskrant* concluait que le choix de Brinkman constituait une erreur, car les catholiques votent pour des catholiques. Cependant, en 1995, les catholiques néerlandais avaient changé.

« *Het einde Van het lied* »⁸¹

Le pronostic du *Volkskrant* se révélait juste, car Elco Brinkman, ayant tiré les leçons de son échec, renonça à sa fonction ; le CDA, soucieux d'assurer un *leadership* calviniste après de longues années d'hégémonie catholique, choisit l'un de ses coreligionnaires, en la personne d'Enneüs Hersma, il encaissa une nouvelle défaite en 1998.

La pratique religieuse s'était complètement effondrée et de nombreux catholiques se trouvaient en rupture de ban avec une Église confrontée à un schisme de fait. Les fidèles demeurés dans la ligne voulue par Jean-Paul II ne représentaient plus qu'un petit troupeau replié sur lui-même et composé majoritairement de personnes âgées. Les controverses s'étaient tues et la preuve la plus patente de la « normalisation » du catholicisme néerlandais fut la nomination de Mgr Adrianus Simonis comme archevêque d'Utrecht et primat des Pays-Bas en 1983. Or, la nomination de ce dernier au siège épiscopal

81 Titre d'une très belle nouvelle du romancier hollandais Johan Slauerhoff et qui se traduit par « la fin de la chanson ».

de Rotterdam en 1970 avait soulevé une tempête au sein de l'Église néerlandaise, dont les remous furent commentés dans la presse internationale. *Le Nouvel Observateur* consacra, en 1971, plusieurs articles concernant l'événement. Ce prélat, formé à l'*Angelicum* à Rome, ne contrastait pas avec la ligne inspirée par Vatican II et fut nommé évêque par Paul VI, mais situé à des années-lumière du cardinal Alfrink, il apparaissait, mesuré à l'aune hollandaise, comme conservateur. Il se trouva complètement en phase avec le pape Jean-Paul II qui l'éleva au cardinalat. En 1983, à l'époque de van Agt et Lubbers, il ne détonnait plus dans une communauté catholique assagie et de plus en plus conservatrice.

C'est donc bien désemparé que le CDA se retrouva dans l'opposition, une situation que ni le KVP ni lui-même ne connaissait. Pourtant, la *Paars coalitie*, une coalition droite-gauche, écartant les centristes du pouvoir et partant contre nature, ne pouvait s'accorder que sur le terrain du libéralisme culturel qui atteignit des sommets avec la légalisation de l'euthanasie, du cannabis et l'assouplissement des conditions d'accès à l'interruption volontaire de grossesse. Des enjeux reliés au domaine des valeurs qui auraient dû favoriser le CDA, mais d'une part, les Pays-Bas avaient bien changé : l'*éthos* jadis austère était devenu utilitariste et hédoniste et de l'autre, les résultats économiques de la coalition PvdA-VVD-D'66 dirigée par le travailliste Kok étaient bons.

En 1997, le CDA s'était à nouveau choisi un *leader* catholique en la personne de Joop de Hoop Scheffer. Officier de réserve dans l'aviation, il avait mené une carrière diplomatique au Ghana, puis à la délégation néerlandaise auprès de l'OTAN à Bruxelles. Élu député en 1986, il se spécialisa dans les questions relatives à la défense et devint le porte-parole du CDA en matière de politique étrangère. Formé à la prestigieuse Université de Leyde et quoique catholique, son premier engagement politique fut à D'66. Cet homme élégant et distingué, qui deviendra secrétaire général de l'OTAN, appartenant à l'aile conservatrice du CDA, ne parvint pas à convaincre face à Wim Kok et le CDA tomba à son plancher historique en 1998, avec 18 % des votes et seulement 29 sièges, soit une perte de cinq députés, rétrogradant à la troisième place derrière les travaillistes et

les libéraux. Contesté à l'intérieur du parti, il fut remplacé en 2002 par Jan Peter Balkenende.

L'été indien du CDA

Il existe, en Amérique du Nord, une saison qui ne concerne que la Nouvelle-Angleterre : l'été indien. Ce phénomène climatique, qui survient en novembre et dure une quinzaine de jours, consiste en une espèce de retour de l'été après une période de refroidissement. Les gelées nocturnes disparaissent et les nuits redeviennent douces, tandis que les journées sont chaudes et ensoleillées, parfois aussi chaudes qu'au cœur de l'été. Toutefois, comme les arbres ont revêtu leurs teintes automnales, cette saison spécifique constitue un ravissement pour les yeux. Une fois l'épisode terminé, tout rentre dans l'ordre météorologique normal. C'est, au sens figuré, exactement ce qui arriva au CDA.

Il serait indécent de parler de divine surprise à propos des législatives de 2002, car ces dernières se déroulèrent dans un climat particulièrement dramatique, marqué par l'ascension puis l'assassinat du démagogue antimusulman Pim Fortuyn. Ce dernier était, *mutatis mutandis*, une version raffinée et fin de race de Donald Trump. Pim Fortuyn, esthète et homosexuel, avait compris que la défense de l'identité néerlandaise contre l'immigration devait se situer sur le terrain des valeurs de la société post-moderne, c'est-à-dire non en termes de xénophobie, mais de combat contre l'Islam et les valeurs rétrogrades que celui-ci incarne. Malheureusement, l'infortuné qui avait déposé une liste pour les législatives, intitulée « Liste Pim Fortuyn », fut assassiné et, ironie du sort, non par un fondamentaliste islamique, mais par un défenseur de la cause animale ! Ceci dit, Fortuyn n'en était pas moins un véritable démagogue, car il ne cessa, durant toute la campagne, d'accabler Wim Kok et son cabinet, non seulement de complaisance envers l'immigration musulmane, mais encore du déferlement de la criminalité – pourtant basse aux Pays-Bas – ou encore de la longueur des listes d'attente dans les services de santé et de bien d'autres griefs plus farfelus les uns que les autres.

Les urnes prononcèrent un verdict surprenant : la coalition violette fut durement sanctionnée. Ainsi, les travaillistes perdirent 22 sièges et leurs alliés libéraux 14, la Gauche verte laissant un député

dans l'affaire – tombant de 11 à 10 mandats – et D'66 perdit la moitié de sa représentation parlementaire à la Chambre basse. Dans le camp des vainqueurs, on rencontra, comme on pouvait le penser, la « Liste Pim Fortuyn », avec 26 sièges, à l'autre extrémité le SP – le Parti socialiste, fondé par des maoïstes reconvertis aux vertus de la démocratie représentative – mais également, et ce contre toute attente, les centristes du CDA, conduits par Jan Peter Balkenende, progressaient de 10 % – montant de 18,3 à 27,2 %, ce qui lui permettait d'augmenter son nombre de députés de 14 sièges et passer du rang de 3^e parti à celui de bon premier, une position qui autorise de revendiquer le poste de Premier ministre. Ce qui fut fait au profit de Jan Peter Balkenende qui mit un pied dans une improbable coalition entre le CDA, le VVD et la Liste Pim Fortuyn.

Qui était ce 49^e Premier ministre des Pays-Bas, qui n'avait aucune expérience gouvernementale ? Pour les spécialistes, son succès était le produit de sa modération dans la polémique qui opposa l'ensemble des formations politiques à la Liste Pim Fortuyn. L'homme qui avait succédé à de Hoop Scheffer à la tête du CDA était un intellectuel détenteur de deux maîtrises – l'une en histoire et l'autre en droit – ainsi que d'un doctorat en philosophie du droit sur l'œuvre d'Amitai Etzioni. C'est-à-dire que Balkenende entendait réconcilier les idées d'Abraham Kuyper et la tradition de l'ARP sur « l'antithèse », avec les doctrines du communautarisme, ce qui en fait le disciple de Michael Walzer, Charles Taylor et bien sûr d'Amitai Etzioni. Dès 1993, soit un an après sa soutenance de thèse, il enseigna dans son *Alma Mater*, la très calviniste Université libre d'Amsterdam, où il donna un cours sur la pensée sociale chrétienne et il intégra rapidement le service d'études du CDA qu'il finit par diriger. Après avoir commencé sa carrière politique au niveau local, il fut élu député à la Chambre basse des États-généraux en 1998, en pleine cure d'opposition du CDA. Il se montra actif et compétent et lorsque Joop de Hoop Scheffer, lassé de s'opposer au président du CDA, démissionna, c'est à Jan Peter Balkenende que le groupe parlementaire fit appel, un calviniste remplaçant ainsi un catholique (2001). C'est donc à lui que revint l'honneur de mener la liste du CDA pour les législatives de 2002⁸².

82 Joop de Hoop Scheffer devint le ministre des Affaires étrangères de

Devenu Premier ministre le 4 juillet, les élections s'étant tenues le 15 mai et le meurtre de Pim Fortuyn étant survenu le 6, il dut gérer un véritable chaos politique. Privés de leur *leader* et fondateur, les élus de la Liste Pim Fortuyn, dénués de vision politique autre que sommaire, tirèrent à hue et à dia, se divisant et s'entredéchirant à qui mieux mieux. Incapable de gérer l'ingérable, Balkenende rendit son tablier et remit sa démission à la reine Beatrix à peine 87 jours après son investiture. Cependant, les électeurs néerlandais ne lui tinrent pas rigueur de son échec et en imputèrent la cause aux véritables responsables. Ainsi, les législatives anticipées de janvier 2003 corrigèrent assez largement celles de 2002 : la LPF retomba à 8 sièges en en perdant 18, tandis que travaillistes et libéraux reprenaient une partie du terrain perdu ; quant au CDA, il progressa de 27,2 % à 28,6 % des suffrages, gagnant un siège de député à la Chambre basse, de 43 à 44.

Les négociations furent longues, d'abord avec le PvdA – les travaillistes avaient gagné 19 sièges, devenant le second parti –, elles échouèrent et *in fine*, Balkenende constitua un cabinet de coalition entre le CDA, les libéraux et les démocrates> 66. Faire cohabiter les frères ennemis, les libéraux de droite du VVD avec ceux de gauche de D'66, qui avaient jadis participé à l'alliance progressiste de Joop Den Uyl, relevait de la gageure, mais Jan Peter Balkenende, que son physique juvénile et ses lunettes faisaient ressembler à Harry Potter, en détenait manifestement les pouvoirs magiques... Mais toute féerie se dissipe et une querelle entre D'66 et le VVD éclata au sujet d'un véritable règlement de compte au sein du parti libéral, qui vit la ministre VVD de l'Intégration, Rita Verdonck, contester les conditions qui avaient présidé à la naturalisation de la députée libérale Ayaan Hirsi Ali, d'origine somalienne. Écœurés par semblables procédés, les démocrates> 66 quittèrent le gouvernement qui tomba en juin 2006. Loin de se décourager et malgré des dissensions au sein de son propre parti, il forma un cabinet intérimaire comprenant le CDA et le VVD, afin de préparer les élections anticipées prévues pour novembre de la même année. Le scrutin constitua le triomphe

Jan Peter Balkenende, un poste où il excella de 2002 à 2003, au point d'être choisi comme secrétaire-général de l'OTAN (2004-2009).

de l'antipolitique, car tous les partis « réalistes » encaissèrent une lourde défaite, y compris la Gauche verte, et on assista à l'émergence de l'extrême droite ultranationaliste de l'ancien député libéral Geert Wilders, le PVV avec 9 sièges. Un résultat, une fois de plus, compensé, à l'autre extrême, par le triomphe des néomarxistes du SP qui, gagnant 16 sièges, devenaient, avec 25 députés, le 3^e parti à la Chambre basse, dépassant les libéraux. Cependant, l'effet le plus aberrant est l'apparition d'un parti voué à la cause animale et un autre créé pour défendre les vieux, tous deux obtenant 2 sièges. En définitive, le CDA tirait son épingle du jeu en ne perdant que 3 sièges, un succès comparé aux 9 députés perdus par les travaillistes, tandis que les libéraux en laissaient sept sur le carreau. Quant aux élus de la Liste Pim Fortuyn, divisés en plusieurs formations, ils furent balayés.

Les négociations furent longues, le *leader* travailliste Wouter Bos souhaitait renvoyer le CDA dans l'opposition au prix d'une coalition non seulement avec la Gauche verte, mais aussi avec les ex-maoïstes du SP. Cependant, malgré l'hostilité manifestée par ce dernier à l'encontre de Balkenende, la raison l'emporta et le Premier ministre sortant constitua un cabinet de centre-gauche entre le CDA et le PvdA, élargi à une formation calviniste fondamentaliste, mais d'orientation chrétienne sociale en matière socio-économique. Ainsi, Jan Peter Balkenende put constituer, fin février 2007, son quatrième gouvernement, démontrant, après trois mois de pourparlers, qu'il était capable, à l'instar de Ruud Lubbers, de présider tant avec la gauche qu'avec la droite. Confronté à des questions aussi brûlantes que la crise économique mondiale de 2008 – dite des *subprimes* – ou l'immigration, le cabinet tint bon et sa cohésion ne fut jamais mise en défaut, il est vrai que le *leader* travailliste Wouter Bos avait refusé la charge de Vice-Premier ministre, préférant diriger le groupe parlementaire du PvdA. Cependant, comme la vengeance est un plat qui se mange froid, il parvint à ses fins à l'aube du 20 février 2010 en faisant tomber le gouvernement sur la question afghane. Le cabinet décida de rester en place afin d'expédier les affaires courantes jusqu'à la tenue d'élections anticipées ; une preuve de la bonne entente entre Balkenende et ses ministres du PvdA est que lorsque le ministre

belge des Affaires étrangères, le peu diplomate libéral flamand Karel De Gucht déclara que Balkenende ressemblait à une espèce d'Harry Potter mâtiné de rigidité petite-bourgeoise, son homologue néerlandais, le travailliste Ben Bot, lui rétorqua vertement qu'il préférait Harry Potter à *Maneken Pis* !

Cependant, les meilleures choses ont une fin et l'embellie dont bénéficia le CDA se termina brutalement aux élections de 2010, qui virent le parti défoncer son plancher historique en perdant la moitié de ses députés – il chuta de 41 sièges à 21 –, avec un score minable de 13,6 % des suffrages, le mot Bérézina paraît trop faible pour décrire le séisme qui ébranla le Parti chrétien-démocrate. On attribua la lourde défaite de Balkenende au fait que, lors d'une émission télévisée de la campagne électorale, il avait répondu à une journaliste particulièrement pugnace : « Vous avez pourtant l'air si mignonne. » Une réponse perçue comme sexiste... Mais les causes n'étaient manifestement pas là, comme le démontrèrent les élections suivantes, tenues en 2012, elles étaient d'ordre structurel.

Hans Peter Balkenende, rétanisé par le score de son parti, abandonna la politique pour se consacrer à l'enseignement à l'Université Erasmus de Rotterdam, tout en pratiquant des activités de conseil aux entreprises. Le CDA, réduit à la portion congrue, préféra servir de *Junior Partner* aux libéraux, plutôt que de tenter de se refaire une santé par une cure d'opposition. Car ce n'était pas la culture du CDA que de siéger sur les bancs de l'opposition et les dirigeants du parti craignaient, à juste titre, que vu l'état du patient, une cure d'opposition se révélât mortelle. Dès lors, fidèle à l'alternance religieuse, le parti se choisit un nouveau chef, catholique cette fois, le ministre des Affaires étrangères du dernier cabinet Balkenende : Maxime Verhaegen. Ce dernier devint le Vice-Premier ministre du libéral Mark Rutte, chargé, par surcroît, d'un grand ministère des Affaires économiques et de l'Agriculture, ce qui, compte tenu des résultats du CDA, était bien payé. Le nouveau *leader* représentait un exemple typique de catholique limbourgeois – natif de Maëstricht, il se prénomme Maxime, Jacques, Marcel, c'est-à-dire des prénoms français. Fait assez rare aux Pays-Bas, Maxime Verhaegen est un professionnel de la politique, au sens où après ses études d'histoire

à Leyde, il devient assistant parlementaire d'un député CDA. Après un mandat local, il est élu eurodéputé en 1989 et cinq ans plus tard, il devient député à la Chambre basse en 1994. Après les élections dramatiques de 2002 et la constitution du premier gouvernement Balkenende, il accéda aux fonctions de chef du groupe CDA où il succéda à ce dernier. À la faveur de la constitution du cabinet de centre-gauche, il hérita du portefeuille des Affaires étrangères (2007-2010) où il mena une politique très active afin de régler le conflit en Afghanistan et est, de ce fait, au centre de la question qui opposa le gouvernement au groupe parlementaire travailliste. Après la longue crise gouvernementale de quatre mois à la suite des élections de 2010, il atteint le sommet de sa carrière.

Comme le gouvernement VVD-CDA de Mark Rutte, minoritaire, dépend, pour sa survie, du bon vouloir des xénophobes de Geert Wilders, ce qui subsiste des électors catholique et calviniste du CDA – composé de croyants convaincus, conservateurs, mais peu enclins à cohabiter avec des électeurs racistes situés aux antipodes des valeurs chrétiennes – se détourna du parti. En revanche, ceux du VVD de Mark Rutte n'éprouvent pas de tels états d'âme, et le parti libéral se retrouva propulsé au rang de premier parti devant les travaillistes, tandis que le CDA connaît une catastrophe électorale plus considérable encore qu'en 2010 et défonce une fois de plus son plancher électoral ; le parti sombra dans l'insignifiance : avec 8,5 % des votes et 13 députés, il tomba au cinquième rang, dépassé non seulement par ses concurrents historiques, mais encore par les ultranationalistes et les néomarxistes. Avec son maigre contingent de treize députés, le CDA n'est même plus en mesure de représenter une force d'appoint et c'est à la tête d'un cabinet droite-gauche que Mark Rutte redevint Premier ministre.

Pressentant ce qui allait advenir de son parti, Maxime Verhaegen renonça à se présenter aux suffrages des électeurs et céda la place de *leader* à un aristocrate aux dents longues : Sybrand van Haermsa, de vieille noblesse frisonne. Ce dernier avait exercé les fonctions de président du groupe parlementaire CDA, lorsque Maxime Verhaegen était devenu Vice-Premier ministre. C'est donc à lui que revint le triste privilège de conduire son parti à la défaite lors des législatives

de 2010. Il ne se sentit pas pour autant désavoué et rempila, pour le pire, en 2012 et, loin de se décourager, c'est lui qui fut la tête de liste du CDA pour les élections prévues en 2017. Sybrand van Haersma Buma incarne la sclérose du CDA. En effet, l'homme est certes compétent, après son droit à Groningue, il étudie à Cambridge et devient fonctionnaire au Conseil d'État, puis au ministère de la Guerre, et entre au Parlement en 2002 et s'affirme comme un tenant du *Law and Order* et, animateur de la tendance la plus conservatrice du parti, il devient secrétaire du groupe parlementaire en 2007, avant d'en prendre la direction. Cependant, il s'agit d'un héritier, non seulement d'une longue lignée familiale, mais encore d'une dynastie politique. En effet, son père et auparavant son grand-père avaient assumé les fonctions de bourgmestre pour le CHU, c'est-à-dire les chrétiens historiques. Une réincarnation de de Savornin Lohman pour présider une formation politique momifiée.

Comment interpréter la chute d'un parti qui domina la vie politique néerlandaise depuis sa formation en 1977 ? Plus encore, lorsqu'on se rapporte aux trois fondateurs du CDA, à savoir le KVP, l'ARP et le CHU, la domination des « confessionnels » remonte à l'instauration du suffrage universel. Il est évident que l'écart entre droite et gauche s'est rétréci, compte tenu des contraintes économiques qu'imposent l'UE et la mondialisation. Ainsi en Finlande, puis en Belgique et finalement au Luxembourg, on assista à l'émergence de gouvernements droite-gauche aux dépens du centre. Ce dernier a pu rebondir en Finlande, mais ce n'est pas le cas en Belgique ni aux Pays-Bas, car les causes de son déclin sont essentiellement religieuses.

L'effondrement de la pratique religieuse et du catholicisme

Comme en Belgique, le vote pour le parti de défense religieux, catholique initialement, puis chrétien-démocrate, se révèle très fortement lié à la pratique religieuse. C'est au sein du catholicisme sociologique, c'est-à-dire du pilier catholique, que l'affaïssement du vote confessionnel s'est d'abord opéré, car les pratiquants réguliers constituaient un môle de résistance. Ensuite, la communauté catholique, au sens spirituel du terme, se trouva minée par d'intenses divisions survenues en son sein et opposant les conservateurs

aux libéraux. Malgré son sens aigu de la négociation, le cardinal Willebrands ne put venir à bout des dissensions internes et la nomination de son successeur, le cardinal Simonis, s'avéra, avec le recul du temps, une grave erreur du Vatican. Non seulement il s'agissait d'un personnage controversé, mais encore commit-il lui-même plus que de lourdes gaffes en tentant de couvrir et de dissimuler les exactions commises par des prêtres pédophiles, même si ce type de crimes ne frappa pas davantage les institutions catholiques que les autres organismes s'occupant d'enfants⁸³. L'ancien Premier ministre Victor Marijnen fut accusé de s'être rendu coupable, alors qu'il présidait en 1956 le conseil d'administration d'un orphelinat, d'avoir caché à la justice des abus sexuels portant sur des enfants⁸⁴ et perpétrés par des prêtres. Il serait personnellement intervenu auprès de la police afin qu'elle abandonnât toutes poursuites menées à l'encontre des membres du clergé mis en cause.

Le cardinal Simonis ne trouva rien pour enrayer la crise. Bien au contraire, il se limita à déplacer les prêtres coupables sans les sanctionner et c'est de la direction d'une Église en bien mauvais état dont hérita le cardinal Eijk. Ce dernier était auparavant évêque de Groningue-Leeuwarden, le diocèse le plus sinistré du pays situé, il est vrai, dans une région marquée par le fondamentalisme calviniste, où les catholiques représentent 5,9 % de la population pour un taux de pratique religieuse de 0,4 %⁸⁵. Le choix de Benoît XVI s'était porté sur un évêque selon son cœur.

Le profil du cardinal Eijk est pour le moins original, car lorsqu'il faisait son séminaire, il mena de front sa formation théologique avec des études d'éthique médicale à l'Université de Leyde. Il fut ordonné prêtre pour le diocèse de Ruhrmonde (en Limbourg) en 1985 et soutint sa thèse, portant sur l'euthanasie, en 1987. Comme les plus brillants de ses prédécesseurs, il fut envoyé à Rome parfaire sa formation à l'*Angelicum* où il obtint son doctorat en philosophie, toujours dans la même veine, en traitant des aspects éthiques posés

83 Rapport de la Commission Deetman.

84 Selon le quotidien *De Telegraaf*, 19 mars 2012, accusation non reprise par le rapport Deetman.

85 En 2010, chiffre donné par l'Église des Pays-Bas.

par les manipulations du génome humain. Il y ajouta un troisième doctorat, en théologie cette fois, obtenu à l'Université pontificale du Latran. Après quelques temps passés à enseigner au Grand Séminaire de Rolduc aux Pays-Bas, Rome – qui ne tenait guère à perdre un spécialiste de questions aussi épineuses – le nomma en 1996 professeur de théologie morale à la *Facoltà di Teologia di Lugano*, la première institution universitaire de Suisse italienne qui venait d'être fondée dans le Tessin. Il siégea également, de 1997 à 2007, à la Commission théologique internationale. Enfin, Jean-Paul II le nomma évêque de Groningue en 1999 et Benoît XVI le choisit pour succéder à Mgr Simonis au siège archiépiscopal d'Utrecht.

Quelles que fussent les qualités de Mgr Eijk et sa maîtrise de la question éthique dans un pays où l'euthanasie et l'avortement sont de pratique courante, où l'agriculture et l'élevage sont hyperindustrialisés, il vint trop tard. Les catholiques, jadis brimés, puis devenus la confession majoritaire, virent leurs effectifs s'effondrer : de 40,5 % en 1970, ils tombèrent à 37 % en 1990, 31 % à la fin du xx^e siècle et, pour le xxi^e siècle, ils chutèrent de 27 % en 2005, à 25 % en 2010 et 23 % lors des dernières évaluations en 2014. Suivant les enquêtes Gallup ou les eurobaromètres, la pratique religieuse déclarée se situerait dans les mêmes eaux que celles de la France, soit entre 10 et 15 %. Des effectifs manifestement surévalués, car de l'aveu de l'Église elle-même, pour des adhésions de 23,3 % – selon la fondation dépendant de la conférence épiscopale, le SILA – la pratique religieuse dominicale ne se monte qu'à 1 %. Dans les deux diocèses correspondant aux provinces où naguère encore le catholicisme était majoritaire – c'est-à-dire Bois-le-Duc pour le Brabant et Ruhrmonde – avec respectivement 53,9 % et 58 % de la population, le taux de messalisation est de 1,8 % et 2,9 % pour le Limbourg qui détient le record dans la pratique religieuse. Entre 2003 et 2014, le nombre d'églises a diminué de 1782 à 1556. Beaucoup d'entre elles sont devenues des hôtels, des musées, des appartements. Seul lot de consolation, avec ses 23,3 % de catholiques déclarés, le catholicisme demeure la confession la plus importante dans ce désert spirituel que représentent les Pays-Bas... Mais l'avenir est sombre : un indice significatif est le nombre des baptêmes, tombé de 37 063 en

2003 à 15 540 en 2014 et, en amont, celui des mariages religieux a été divisé par trois, de 7 700 à 2 105 pour la même période.

Comme les catholiques formaient les gros bataillons d'électeurs chrétiens-démocrates et qu'on ne peut plus parler d'un vote catholique au profit d'un seul parti, l'avenir du CDA s'avère encore plus sombre. Si le parti ne disparaît pas complètement, il se trouvera réduit au rang de petit parti à l'instar des formations fondamentalistes qui ne survivent que par la grâce d'un mode de scrutin très généreux.

*
* * *

Les élections de 2017 représentèrent une divine surprise pour le CDA qui gagna six sièges pour devenir la troisième force politique du pays. Celles-ci se révélèrent totalement surdéterminées par le contexte européen et international marqué par le « Brexit » et, aux USA, l'élection de Donald Trump. La nouvelle tête du gouvernement du Royaume-Uni s'empressa de traverser l'Atlantique afin de faire allégeance au nouveau locataire de la Maison-Blanche. Ce dernier déclara tout le bien qu'il pensait du Brexit et tout le mal qu'il pensait – à ce moment-là – de l'UE, assorti de son souhait de la voir éclater. Le « Nexit » devait être le nouveau domino dont la chute – celle d'un pays de l'eurozone et membre fondateur – allait entraîner celle de l'ensemble. Celui censé porter le coup de grâce était Geert Wilders, chef du PVV, le parti ultranationaliste, antieuropéen et xénophobe, allié au RN. Las ! les plans les mieux ourdis peuvent capoter. De fait, si ce parti gagna cinq sièges, les partis les plus euroenthousiastes en gagnèrent 17 de plus et parmi ceux-ci le CDA, qui passa de 13 à 19 sièges, les autres vainqueurs proeuropéens étant la gauche verte (*groen links*) et les libéraux de gauche de D'66. Le CDA avait bénéficié de sa campagne proeuropéenne ainsi que de l'aura que lui valait son appartenance à la démocratie chrétienne, la famille politique qui fut à l'origine des institutions européennes. L'aura de Josef Luns et de Ruud Lubbers nimbait encore le parti ! Quoiqu'il en soit, les électeurs néerlandais donnèrent un coup d'arrêt aux forces centrifuges qui menaçaient de démanteler l'œuvre de Jean Monnet, Robert Schuman, Alcide De Gasperi, Konrad Adenauer et

Paul-Henri Spaak. Les Néerlandais confirmèrent leur attachement à « l'Aventure européenne ». Quoi qu'il en soit, après une crise gouvernementale d'une longueur proverbiale aux Pays-Bas, mais qui n'égala point le record détenu par la Belgique, Mark Rutte parvint à mettre sur pieds un cabinet de curieuse facture. En effet, il comprenait, outre les libéraux du VVD, leurs ennemis préférés de D'66, c'est-à-dire les sociaux-libéraux libertaires, le CDA, mais également un parti fondamentaliste protestant, la CU – *Christen Unie* – qui s'est lovée dans le vide laissé par l'ARP lorsque celui-ci fusionna avec le KVP et la CHU pour former le CDA. D'66 a consenti à renoncer à imposer le libéralisme culturel dans le programme du nouveau gouvernement.

Une hirondelle ne fait pas le printemps et, marqué au coin des circonstances, ce succès électoral pourrait s'avérer sans lendemain. Pour conjurer le sort, il faudrait que le CDA puisse faire de la cause de l'Europe son cheval de bataille privilégié, et s'intégrer dans un vaste mouvement fédéraliste à la taille de l'UE. Mais ce n'est qu'à partir de la France et de l'Allemagne qu'une telle mutation pourrait survenir, même si, avec plus de vingt millions d'habitants, les Pays-Bas disposent, comme pays fondateur, d'une carte maîtresse à jouer, car ils participent, en outre, de l'Europe du Nord.

Quant au christianisme politique néerlandais, son bilan reste très positif. De concert avec les travaillistes, il jeta les fondations de l'État providence et du dialogue social. Il se trouva également à l'origine de la construction européenne grâce à Beel, de Quay et Ruud Lubbers, mais également à Emmanuel Sassen qui mérite d'être mieux connu des historiens de la cause européenne.



Imprimé en France pour les Éditions Le Manuscrit

Dépôt légal : avril 2023

